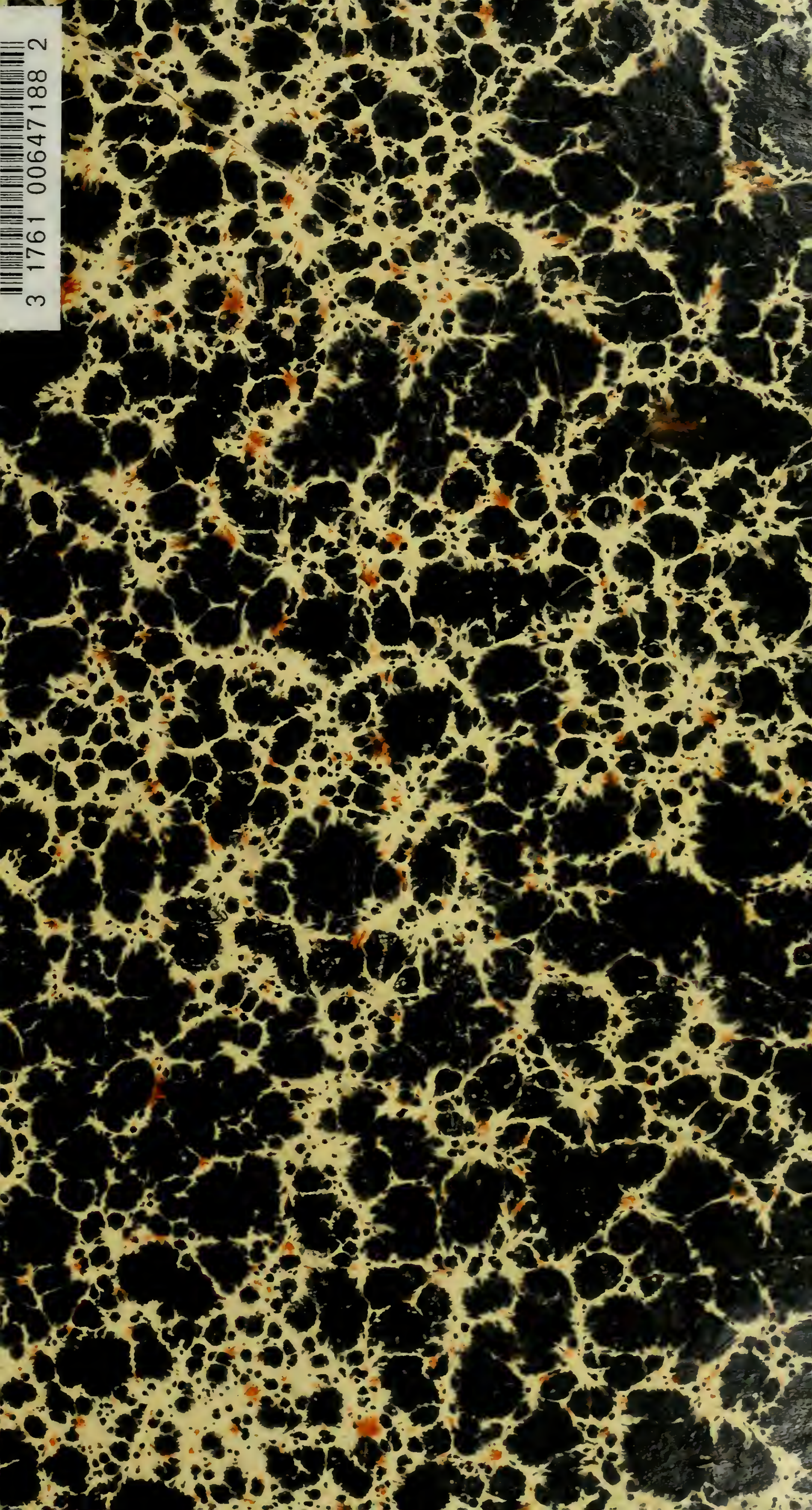

3 1761 00647188 2





# RECUEIL DE VOYAGES

ET DE

# DOCUMENTS

pour servir

## A L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE

*Depuis le XIII^e^ jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle*

PUBLIÉ

Sous la direction de MM. CH. SCHEFER, membre de l'Institut,
et HENRI CORDIER

---

VI

# CHRISTOPHE COLOMB

TOME PREMIER

---

## DU MÊME AUTEUR :

LETTERS OF CHRISTOPHER COLUMBUS DESCRIBING HIS FIRST VOYAGE TO THE WESTERN HEMISPHERE TEXTS AND TRANSLATIONS. New-York, 1865, in-folio.

NOTES ON COLUMBUS. New-York, 1866; in-folio.

BIBLIOTHECA AMERICANA VETUSTISSIMA. A DESCRIPTION OF WORKS RELATING TO AMERICA PUBLISHED BETWEEN THE YEARS 1492 AND 1551. New-York, 1866; grand in-8.

DON FERNANDO COLON, HISTORIADOR DE SU PADRE; ENSAYO CRITICO. Sevilla (*Para la Sociedad de Bibliofilos Andaluces*), 1871; in-4.

BIBLIOTHECA AMERICANA VETUSTISSIMA. ADDITIONS. Paris, 1872; grand in-8.

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE, A LA BIBLIOGRAPHIE ET A LA CARTOGRAPHIE DE LA NOUVELLE-FRANCE ET DES PAYS ADJACENTS, 1545-1700. Paris, 1872, in-8.

INTRODUCCION DE LA IMPRENTA EN AMERICA, CON UNA BIBLIOGRAFIA DE LAS OBRAS IMPRESAS EN AQUEL HEMISFERIO DESDE 1540 à 1600. Madrid, 1872; in-4.

FERNAND COLOMB, SA VIE, SES ŒUVRES. ESSAI CRITIQUE. Paris, 1872, grand in-8.

LES COLOMB DE FRANCE ET D'ITALIE, FAMEUX MARINS DU XV^e SIÈCLE; 1461-1491. D'après des documents nouveaux ou inédits tirés des archives de Milan, de Paris et de Venise. Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans ses séances des 1^er et 15 mai 1874. Paris, 1874; in-4.

L'HISTOIRE DE CHRISTOPHE COLOMB ATTRIBUÉE A SON FILS FERNAND. EXAMEN CRITIQUE. Paris, 1878; brochure, in-8.

LOS RESTOS DE DON CRISTOVAL COLON. DISQUISICION. Sevilla, 1878; petit in-4.

LES SÉPULTURES DE CHRISTOPHE COLOMB. REVUE CRITIQUE DU PREMIER RAPPORT OFFICIEL PUBLIÉ SUR CE SUJET. Paris, 1879; brochure in-8.

JEAN ET SÉBASTIEN CABOT, LEUR ORIGINE ET LEURS VOYAGES. ÉTUDE D'HISTOIRE CRITIQUE, SUIVIE D'UNE CARTOGRAPHIE, D'UNE BIBLIOGRAPHIE ET D'UNE CHRONOLOGIE DES VOYAGES AU NORD-OUEST DE 1495 A 1550, d'après des documents inédits. Paris, 1882; grand in-8, avec une section de la carte de CABOT en fac-similé.

CHRISTOPHE COLOMB ET LA CORSE. OBSERVATIONS SUR UN DÉCRET RÉCENT DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS. Paris, 1883; brochure in-8.

LES CORTE-REAL ET LEURS VOYAGES AU NOUVEAU-MONDE. D'après des documents nouveaux ou peu connus tirés des archives de Lisbonne et de Modène, suivi du texte inédit d'un récit de la troisième expédition de Gaspar Corte-Real et d'une importante carte nautique portugaise de l'année 1502, reproduite ici pour la première fois. Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance du 1^er juin 1883. Paris, 1883; grand in-8, avec une grande carte rehaussée d'or et de couleur, en un étui.

GASPAR CORTE-REAL. LA DATE EXACTE DE SA DERNIÈRE EXPÉDITION AU NOUVEAU-MONDE. D'après deux documents inédits récemment tirés des archives de la Torre do Tombo à Lisbonne, dont un écrit et signé par Gaspar Corte-Real, l'autre par son frère Miguel, reproduits en fac-similé. POST-SCRIPTUM. Paris, 1884; brochure in-8.

EN PRÉPARATION :

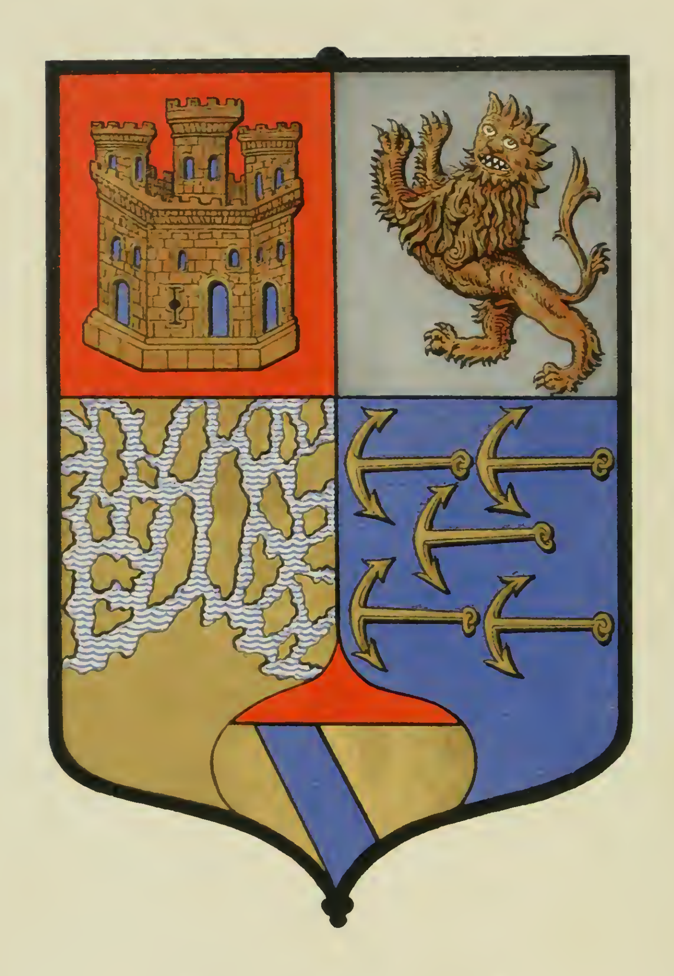
AMERIC VESPUCE. SA CORRESPONDANCE, 1483-1491. Soixante-huit lettres inédites tirées du portefeuille des Médicis; traduites et annotées.

VASCO DE GAMA A LISBONNE EN JANVIER 1501. Récit inédit d'un témoin oculaire. Texte, traduction et notes.

JEAN SEBASTIEN DEL CANO. SA LETTRE A CHARLES-QUINT DU 6 SEPTEMBRE 1527 DÉCRIVANT LE VOYAGE DE MAGELLAN. Document inédit. Texte, traduction et commentaire.

---

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES.



**Blason de Christophe Colomb.**

Frontispice du cartulaire original dressé sous ses yeux
à Séville en 1502

*(Manuscrit des Archives du Ministère des affaires étrangères, à Paris)*

Réduit de moitié

# CHRISTOPHE
# COLOMB

## SON ORIGINE, SA VIE, SES VOYAGES, SA FAMILLE & SES DESCENDANTS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS TIRÉS DES ARCHIVES DE GÊNES, DE SAVONE, DE SÉVILLE ET DE MADRID

*ÉTUDES D'HISTOIRE CRITIQUE*

PAR

HENRY HARRISSE

---

TOME PREMIER

---





PARIS
ERNEST LEROUX ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

M.D.CCC.LXXXIV

*A*

*M*^e^ *CHARLES O'CONOR*

*LE PLUS ÉMINENT DES JURISCONSULTES*

*AMÉRICAINS DE SON TEMPS*

*DONT LES PRÉCEPTES ET LA MÉTHODE*

*DANS L'ANALYSE ET LA DISCUSSION*

*ONT ÉTÉ ICI SUIVIS*

*CE LIVRE*

*EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ*

*PAR*

*SON CONFRÈRE ET AMI*

*HENRY HARRISSE*

*AVOCAT AU BARREAU DE NEW-YORK*

# PRÉFACE



*A découverte du cap de Bonne-Espérance par Bartholomeu Dias, à la fin de l'année 1486, ne fit qu'encourager João II, roi de Portugal, à tenter de nouvelles expéditions maritimes.*

*Il s'agissait toujours d'arriver par mer au pays des pierres précieuses, de la soie et des épiceries.*

*Le lundi 9 mars 1500, une flotte portugaise de treize navires, commandée par Pedro Alvarez Cabral, partit de Lisbonne et fit voile pour le Malabar et Calicut.*

*Cherchant à échapper aux calmes du golfe de Guinée et aux vents alizés du sud-est signalés dans les instructions que Vasco de Gama avait rédigées pour ce voyage, Cabral se porta plus à l'ouest que sa route ne le comportait.*

*Les brises qu'il voulait éviter et le courant équatorial du sud, dont on ne soupçonnait pas alors l'existence, le jetèrent hors de la voie tracée, et un jour de l'octave de Pâques, le 22 ou le 24 avril de l'an 1500, ses caravelles vinrent inopinément atterrir à un pays que ne connaissaient encore ni les Portugais, ni les Espagnols. C'était le Brésil.*

*Ces faits sont bien connus; mais on néglige d'en tirer la conséquence que, même si Christophe Colomb n'avait jamais vécu, le hasard aurait néanmoins conduit les Européens en Amérique au printemps de la première année du* XVI[e] *siècle.*

*Indépendamment des causes fortuites, et bien au dessus d'elles, il y a les événements qui sont la suite nécessaire de faits, d'observations, d'analyses et de déductions dont l'enchainement et la logique s'affirment par les résultats mêmes.*

*Alexandre de Humboldt, en son admirable* Essai critique de la géographie du nouveau continent, *nous a montré la continuité d'idées qui rattache les projets de Christophe Colomb aux théories d'Aristote, d'Érastothène et de Strabon, d'Albert le Grand, de saint Thomas d'Aquin et de Roger Bacon. Le hardi navigateur génois ne les connut que par les polygraphes du moyen âge; mais aux citations relevées dans ses écrits, à la manière dont elles sont présentées, on voit qu'il n'a pas cherché seulement à s'abriter derrière le prestige des philosophes de l'antiquité et des docteurs de l'Église. Colomb leur a emprunté de vagues conceptions, mais aussi des idées vraies, et en les réalisant, il suivait le courant qui entrainait les savants de son siècle.*

« *Je t'ai déjà une fois parlé d'une route* par mer *au pays* « *des aromates plus courte que celle suivie par les Portugais...* « *Bien que sachant qu'*elle résulte de la forme sphérique « du monde, *je me suis cependant décidé, afin de me mieux*

« *faire comprendre et de faciliter l'entreprise, à le démontrer* « *par une carte hydrographique. On fera ce voyage* en se « dirigeant toujours vers l'occident. »

*Voilà ce que Paolo Toscanelli écrivait le 25 juin 1474, et communiquait à Christophe Colomb quinze ans au moins avant la découverte du Nouveau-Monde. Cette lettre existe entièrement copiée de la main de l'Amiral.*

*On ne saurait non plus douter que des idées moins précises, mais d'un caractère à peu près identique, sortirent du domaine de la spéculation, et déterminèrent à cette époque même plusieurs expéditions dont l'insuccès ne devrait pas avoir effacé le souvenir ou fait oublier la hardiesse et le mérite.*

*Qu'une saine interprétation des prophéties d'Isaïe, et non le calcul ou la science, soit la seule cause des découvertes accomplies par Christophe Colomb, comme il s'est plu à le déclarer; qu'elles résultent, au contraire, de déductions tirées des hypothèses d'Aristote, de Pierre d'Ailly et de l'astronome florentin, voire d'une simple erreur de géographie dont il ne sut même jamais s'affranchir, le mérite et la gloire de Colomb n'en sont aucunement amoindris. C'est lui, le premier, qui, franchissant l'espace, fit connaître à l'Europe étonnée ces pays rêvés par les poètes, devinés par les philosophes. C'est lui encore qui noua des liens désormais indissolubles entre les deux mondes.*

*Aussi est-il resté une des grandes figures de l'histoire et la*

*personnification du navigateur hardi, heureux, mais payé d'ingratitude. Ajoutons qu'il se dégage de ses actes et de ses écrits un courage, une foi, un vif amour de la nature et de l'humanité que l'âge, les infirmités, l'infortune et l'abandon n'altérèrent jamais.*

*L'imagination populaire et la légende aidant, on a aussi vu en lui une des victimes les plus marquantes de l'injustice des hommes et des princes. Assurément il eut beaucoup à souffrir de leur égoïsme et de leur ingratitude. Qui ne sait cependant aujourd'hui que ce nom d'*Amérique *est une fatale méprise à laquelle ni l'Espagne ni Vespuce n'eurent part, et qu'il est l'œuvre irréfléchie d'un petit géographe allemand de Fribourg en Brisgau?*

*L'obscure origine de Christophe Colomb, ses commencements difficiles, sa lutte opiniâtre contre les préjugés, couronnée par la plus éclatante des découvertes, sa popularité éphémère dans le pays dont il avait décuplé l'empire et les richesses, sa mort au milieu de l'indifférence universelle, ont ajouté au merveilleux d'une entreprise dont on commence seulement à calculer toute la portée.*

*L'histoire s'en est ressentie, et nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile, même après les importants travaux de Navarrete, de Humboldt, de Peschel, de M. d'Avezac, et le beau livre de Washington Irving, de déterminer le véritable caractère des données altérées par la légende, et de soumettre à une*

*critique rigoureuse, appuyée sur des preuves documentaires, exempte de système, la biographie du grand navigateur et les péripéties de sa mémorable entreprise.*

*Nous profitons de la publicité qui sera faite à cet ouvrage, pour adresser de vifs remerciements à MM.* CORNELIO DESIMONI, *archiviste de la Banque de Saint-Georges,* DIDIMO GRILLO, *attaché aux archives d'État, et à M. le marquis* MARCELLO STAGLIENO, *savants modestes et paléographes habiles, dont le concours nous a été si précieux pour les recherches dirigées à Gênes et à Savone.*

*Notre reconnaissance est aussi acquise à M. le duc* DE VERAGUAS *pour trois testaments provenant des archives de sa maison, et à MM.* ERNESTO *et* JOSÉ DO CANTO, *de l'île San-Miguel, qui, en mettant si obligeamment à notre disposition des extraits de nobiliaires portugais inédits, nous ont permis de déterminer la branche des Moniz à laquelle appartenait Philippa, épouse légitime de l'auteur de la découverte du Nouveau-Monde, et de qui descendent les cent cinquante Colomb authentiques décrits dans le présent ouvrage.*

*Paris, 1er mars 1884.*

# INTRODUCTION

# LES SOURCES

## I

## DOCUMENTS MANUSCRITS ET IMPRIMÉS

### I. — ÉCRITS DE CHRISTOPHE COLOMB.


HRISTOPHE Colomb a beaucoup écrit. Son activité épistolaire passa même en dicton. Le bouffon de Charles-Quint, Francesillo de Zuñiga, dans une de ses lettres au marquis de Pescara, dit : « Je prie Dieu que Gutierrez ne manque jamais de papier, car il écrit plus que Ptolémée et que Colomb, celui qui découvrit les Indes[1]. »

On possède encore de l'Amiral soixante-quatre mémoires, lettres, extraits de lettres et relations[2], dont vingt-trois en ma-

1. « *A Gutierrez, vuestro solicitador, ruego á Dios que nunca le falte papel, porque escribe mas que Tolomeo y que Colon, el que halló las Indias.* » *Cronica de Don Francesillo de Zuñiga, criado privado, bienquisto y predicador del emperador Carlos V,* dans la *Biblioteca de autores españoles,* de Rivadeneyra, *Curiosidades bibliógraficas*, page 59.

2. Nous en donnons le catalogue raisonné, Appendice D.

nuscrits autographes. Ces documents ont tous été imprimés[1]. Nous en publions un ici pour la première fois[2]. On possède aussi quatre incunables portant en marge des annotations de son écriture[3]. Enfin, il y a dans la bibliothèque de M. le duc d'Osuna, à Madrid, écrit de la main de l'évêque Barthélemy de Las Casas, un abrégé du journal de bord du premier voyage au Nouveau-Monde, tenu par Colomb lui-même[4], et le texte complet de la relation originale de sa troisième expédition.

Il est question de véritables ouvrages rédigés par Colomb, et dont la perte est assurément regrettable. En première ligne, il faut placer l'écrit « sous la forme des Commentaires de César, » composé pour le pape Alexandre VI[5]. Antonio de Leon Pinelo cite un court traité intitulé *Declaracion de la tabla navigatoria*[6], qui aurait été imprimé avec l'ouvrage d'un docteur nommé Grajales. Dans leur lettre du 5 septembre 1493, les Rois-

1. Le *Libro de las Profecias* seul n'a pas été publié entièrement. NAVARRETE, *Coleccion*, tome II, pages 260-273, et GALLARDO, *Ensayo de una Biblioteca Española*, Madrid, 1866, grand in-8, tome II, pages 503-507, en donnent de longs extraits. Cette mystique élucubration est d'ailleurs sans intérêt.

2. *Memorial que presentó Cristobal Colon á los Reyes Catolicos sobre las cosas necesarias para abastecer las Indias.* Appendice D, nº 21.

3. Voyez notre *Bibliotheca Americana Vetustissima, Additions*, pages xiij-xv.

4. NAVARRETE, tome I, pages 1-166, et A. DE VARNHAGEN, *La Verdadera Guanahani*, Santiago (du Chili), 1864, in-8, pages 3-105.

5. « *Gozara mi anima y descansara si agora en fin pudiera venir á V. Santidad con mi escriptura, la cual tengo para ello que es en la forma de los Comentarios é uso de César, en que he proseguido desde el primero dia fasta agora que se atravesó á que yo haya de hacer en nombre de la Santa Trinidad viage nuevo.* » NAVARRETE, tome II, p. 281, et Appendice D, nº 44.

6. « *D. Cristoval Colon. Declaracion de la tabla navigatoria. Hallase este breve tratado impresso con su carta, que queda puesta. Doct. Grajales. Del uso de la carta de navegar, imp. con el referido tratado de Colon.* » LEON PINELO, *Epitome*

Catholiques disent avoir lu un de ses livres[1]. Colomb fait aussi allusion à des écrits qu'il aurait donnés aux religieux hiéronymites de la Mejorada[2], monastère situé près de Valladolid.

Dans sa seconde missive, il annonce[3] à Nicoló Oderigo, ambassadeur de la République, l'envoi d'un livre de copies de

*de la Biblioteca Oriental i Occidental;* Madrid, 1629, in-4, page 145. Le traité du Dr GRAJALES existe en manuscrit dans la bibliothèque du roi à Madrid. Notre ami, don M. R. ZARCO DEL VALLE, a bien voulu nous en envoyer le titre textuel : « *Declaratio Chartæ novæ nauigatoriæ Domini Almirantis. — Tiene vn tratado de la Carta de nauegar hecho por el doctor Grajales, en el Puerto de Sancta Maria. Y el vso de dos Tablas para saber el orto del Sol, y Los Ocasos desde el altura de 38. grados, hasta la de 48 por el mismo.* » Cette pièce fait partie d'un recueil factice provenant du grand collège de Cuenca, rubriqué dans ladite bibliothèque 2-H-5, in-4. Ce MS., d'une écriture du XVIIe siècle, contient une copie de la fameuse légende de la carte de Sébastien Cabot (voir notre *Cabot,* page 235, note), mais la *Declaracion de la tabla navigatoria,* de Colomb, qui remplissait les vingt-deux premières pages du recueil, manque et n'a pu être retrouvée. Quant à l'ouvrage du Dr Grajales, il a été analysé d'après le MS. par NAVARRETE, *Biblioteca maritima española,* tome I, page 377; mais nous n'avons jamais rencontré l'imprimé mentionné par Pinelo.

1. « *Nosotros mismos, y no otro alguno, habemos visto algo del libro que nos dejastes.... y porque para bien entenderse mejor este vuestro libro.....* » NAVARRETE, tome II, page 109.

2. « *Asi como lo dije y di por escripto en el monesterio de la Mejorada* » (près d'Olmedo, en Castille). *Carta al ama del Principe D. Juan,* vers 1500. *Loc. cit.,* tome I, page 274.

On conserve à la Bibliothèque de l'Académie d'Histoire, à Madrid, un recueil provenant d'une collection de documents concernant le Nouveau-Monde, formée par le FR. ANTONIO DE ASPA, religieux hiéronymite de ce même monastère de la Mejorada (de 1512 à 1524?). C'est dans ce recueil que Navarrete a trouvé une copie de la curieuse relation du second voyage écrite par le Dr CHANCA et adressée au chapitre de la cathédrale de Séville. NAVARRETE, *Coleccion,* tome II, page 198.

3. « *Tambien á ese tiempo dejé á Francisco de Ribarol un libro de traslados de Cartas.... Al tiempo que yo estaba en las Yndias escrevi a Sus Altesas de mi viage*

lettres, qui n'est probablement qu'un duplicata du recueil de Gênes, et une relation du quatrième voyage accompagnée d'un supplément : précieux documents qu'on n'a pu retrouver. Enfin, on aurait des vers de lui[1].

*Le Libro de las Profecías* contient en effet soixante et quinze lignes rimées[2], et, comme en envoyant le manuscrit au P. Gorricio, Colomb lui écrit qu'après avoir recueilli les passages des Saintes-Écritures ayant trait à l'affaire de Jérusalem, « il en avait versifié

*por tres ó cuatro vias. Una bolvió á mis manos; y ansi cerrada con esta os la enbio, y el suplimiento del viage en otra letra, para que le deis á Miçer Juan Luis con la otra del abiso.* » *Codice Diplomatico*, pages 324-6.

1. « *Hiço versos,* » HERRERA, Decad. I, lib. VI, cap. XV, page 168. Il se pourrait que, comme BERISTAIN (*Biblioteca Hispano-Americana,* art. *Colon*), l'historiographe espagnol eût mal compris le passage de GARCIA MATAMOROS : « *Christophorus Colonus, natione Genuensis, sed Hispali urbe donatus, non studio jucundæ poesis ipsi orbi notus, sed mathesis potius divinitate memorabilis, nam siderali scientia, qua erat egregie doctus, aut divino potius concilio excitatus, magnum quidem et inauditum facinus est agressus.* » *Alfonsi Garsiæ Matamori Hispalensis et rhetoris primarii complutensis opera omnia.* Madrid, 1769, in-4, page 74, et SCHOTT, *Hispania illustrata,* tome II, page 820.

2. Aux feuillets 53, 58 et 67. On retrouve ces vers dans un recueil manuscrit du British Museum, *Additional MSS.*, nº 13984, attribué à Fernand Colomb. Ces vers, il est vrai, dans le manuscrit original de *Las Profecias* sont de l'écriture du fils de l'Amiral, et d'une facture qui rappelle les chants et les villanelles composés certainement par Fernand, et que nous avons publiés (*Ensayo Critico,* append. F), d'après l'introduction ajoutée par le marquis de Pidal à son édition du *Cancionero* de Baena. Mais, en outre de la déclaration de l'Amiral, il ne faut pas oublier que Fernand Colomb, né en 1488, n'avait, lors de l'envoi du MS. au P. Gorricio (13 septembre 1501), que treize ans. Même en avançant la date jusqu'à celle des retouches et additions (au feuillet 77, Christophe Colomb rappelle l'éclipse de lune observée par lui à la Jamaïque, le 29 février 1504), Fernand n'aurait eu que seize ans, âge plutôt de copiste que de poète.

plusieurs[1], » on est fondé à croire que Christophe Colomb fut aussi poète à ses heures.

Quant à des documents cartographiques, mappemondes, cartes ou routiers, Colomb en a certainement dressé un grand nombre, car, dans ses lettres et dépêches officielles, il en est souvent question. Le 5 septembre 1493, la reine Isabelle lui écrit « *la carta del marear que habiades de facer, si es acabada, me enviad luego*[2]. » A la fin de la relation de son troisième voyage, on lit : « *Entretanto yo enviaré á vuestras Altezas esta escriptura y la pintura de la tierra*[3]. » Alonso de Hojeda déclare avoir vu « *la figura que el Almirante envió à Castilla al Rey y Reyna de lo que habia descubierto*[4]. » Las Casas dit aussi : « *envió tambien á los Reyes la pintura figura de la tierra que dejaba descubierta*[5]. » Enfin, lors de l'enquête de 1513, il fut démontré, par le témoignage de Bernardo de Ibarra, que Hojeda, Alonso Niño et d'autres furent guidés dans leurs découvertes par une carte marine que Colomb avait dressée[6].

Des documents de cette nature, il n'en reste plus un seul, sous aucune forme. Le vicomte de Santarem, faisant allusion à la

1. « *Cuando vine* [*aqui*] *comencé á sacar las auctoridades que me parescia que hacian al caso de Jerusalem, en un* [*libro*], *para despues tornarlas á rever y las poner en rima en su lugar, adonde* [*más hicies*] *en al caso.* » Texte de Gallardo, *Ensayo de una biblioteca española*, tome II, col. 501.

2. Navarrete, tome II, page 107.

3. *Idem*, tome I, page 264.

4. *Idem*, tome III, page 539.

5. *Historia*, lib. I, cap. clvii, tome II, page 353.

6. « *Y le envió señalado con la dicha carta en una carta de marear los rumbos é vientos por donde habia llegado á la Pária, é que este testigo oyó decir como por aquella carta se habian hecho otras, é por ellas habian venido Pedro Alonso Merino* [*Niño*] *é Hojeda é otros que despues han ido á aquellas partes.* » Navarrete, tome III, page 587.

carte du *Ptolémée* de 1513 [1] qui porte le titre de *Orbis typvs vniversalis ivxtà hydrographorvm traditionem*, dit que « il paraît hors de doute qu'elle fut dessinée soit par l'amiral Colomb, soit par ses ordres, soit d'après ses découvertes [2]. » Cette opinion semble reposer sur le passage suivant de la préface dudit *Ptolémée* : « *Charta autem Marina, quam Hydrographiam vocant, per Admiralem quondam Serenissimi, Portugaliæ regis Ferdinandi, cæteros denique lustratores verissimis peragrationibus lustrata : ministerio Renati dum vixit, nunc pie mortui Ducis illustrissimi Lotharingiæ liberalius prælographationi tradita est.* » Ce qui revient à dire seulement que cette carte a été corrigée au moyen de renseignements dérivés des voyages accomplis par un amiral au service du roi de Portugal — voire même du roi d'Espagne — et d'autres navigateurs ; mais nulle part il n'est dit que Colomb fut l'auteur ou le dessinateur de cette mappemonde. Nous avons d'ailleurs démontré, dans un précédent ouvrage, que ladite carte de Waltzemüller procède d'un prototype portugais en tout semblable au planisphère envoyé par Alberto Cantino à Hercule d'Este, duc de Ferrare, en 1502 [3].

Pendant plus d'un siècle, les papiers importants de Christophe Colomb, remis par lui-même au P. Gaspar Gorricio, son ami, furent conservés dans une cassette de fer confiée aux religieux de la Chartreuse de Las Cuevas, près de Séville, qui la gardèrent près de son tombeau dans la chapelle de Santa Ana. Le 15 mai 1609, on remit ces archives à Nuño de Portugal, que le Conseil des Indes avait déclaré, l'année précédente, seul héritier légitime

1. *B. A. V.*, n° 74.
2. *Recherches sur Americ Vespuce*, page 165.
3. *Les Corte-Real et leurs voyages au Nouveau-Monde*; Paris, 1883, in-8.

du majorat, des titres et des biens laissés par Diego Colon y Pravia, quatrième amiral des Indes.

Ce que le temps, l'incurie et des mutations si diverses ont respecté de ces curieux documents est conservé à Madrid, dans les archives de M. le duc de Veraguas, aujourd'hui chef de cette illustre famille. Martin Fernandez de Navarrete les a explorées avec soin, et sa *Coleccion de viages y descubrimientos* ne contient pas moins de soixante-dix-huit pièces empruntées à ce précieux dépôt.

## II. — ARCHIVES DE GÊNES.

POUR la question qui nous occupe plus particulièrement, c'est-à-dire les origines, la généalogie et l'histoire documentaire des Colombo génois, il importe naturellement de consulter les archives de Gênes, ville où Domenico Colombo vécut au moins de 1451 à 1470, et où son fils Christophe passa certainement sa jeunesse.

On n'a encore trouvé à Gênes même qu'un seul document où il soit question de Christophe Colomb, antérieurement à sa mémorable découverte. C'est l'acte du 21 juillet 1489, par lequel Domenico, son père, agissant en sa qualité de tuteur naturel, le mentionne parmi ses enfants dans un acte par lequel il transfère un petit immeuble grevé d'hypothèques légales[1]. Nous ne savons ce que l'avenir et le hasard réservent aux chercheurs, mais, pour procéder méthodiquement, nous croyons qu'on doit surtout diriger les recherches du côté de Domenico Colombo, père de Christophe.

1. In Not. L. COSTA ; doc. XXXIV.

Nous possédons sur cet humble personnage des données incontestables et des points de repère que l'on chercherait vainement pour l'histoire de la jeunesse de son fils. Domenico exerçait la profession de tisserand[1]; il a possédé, dans l'enceinte de Gênes, deux maisons qui furent aliénées par actes notariés[2]; il payait des contributions urbaines et directes[3]; il était tenancier d'une abbaye génoise[4]; sa fille et son gendre étaient domiciliés à Gênes[5]; il y a soutenu des procès[6]. Il faut donc chercher à retrouver les dates exactes et le détail des circonstances où il a figuré comme artisan, comme industriel, comme tenancier et comme contribuable; car c'est de ces indications authentiques

1. Cela résulte des actes notariés que nous publions (Appendice A), et notamment de l'approbation du tarif des tisserands de drap, adopté à Gênes le 28 novembre 1470 (doc. IX), et de la pétition du 12 mars 1473 (doc. XVIII) où il figure comme signataire parmi les *textores lanei*.

Nous espérions trouver dans les archives des Arts et Métiers, conservées à la municipalité de Gênes, qui a succédé, en quelque sorte, aux *Patres comunis* (sic) dont relevaient autrefois les sociétés d'artisans, quelques-uns au moins des vieux registres matricules de la corporation des tisserands de drap, mais les plus anciens ne datent que de la fin du XVIe siècle. *Cf.* OLIVIERI, *Carte e cronache manuscritte per la storia genovese;* Genova, 1861, in-8.

2. In Not. F. CAMOGLI, 24 septembre 1470; 25 mai 1471; 15 avril 1472 (égaré), et in Not. L. COSTA, 21 juillet 1489; docs. VII, X, XIII et XXXIII.

3. « *Dominicus Columbus textor pannorum lane.* II. X. *Recepimus die* xxiiij *septembris in Augustino de Montaldo. Cart.* dlxxxxi. » *Registro Fogagiorum* pour l'année 1463, feuillet 204, verso. MS. conservé aux Archives de Saint-Georges.

4. Voir les *Registri livellarii* de l'abbaye de Saint-Étienne, pour les années 1457, 1458 et 1460. MSS. conservés aux Archives d'État. Combien nous devons regretter le *Fasciculus instrumentorum livellorum Monasterii S. Stephani,* qui fut détruit avec les archives du notaire Gio. Recco, lors du bombardement de 1684.

5. *Infra,* chapitre IV, § IV.

6. In Not. L. COSTA; doc. XXXIII.

que l'historien peut espérer déduire les raisons positives qui, dans l'état actuel de la question, permettent d'accepter ou de rejeter la ville de Gênes comme lieu de naissance de Christophe Colomb. En établissant, par exemple, que Domenico y eut son domicile en l'année 1446, la question se trouverait serrée de très-près. Un document récemment découvert[1] nous permet déjà d'affirmer que Domenico jouissait à Gênes, à une époque aussi éloignée que le mois de mai 1451, du titre de citoyen. Une autre trouvaille pourrait reculer la date de nos données de trois ou quatre ans, et il n'en faudrait pas davantage pour prouver que le découvreur du Nouveau-Monde est né dans l'enceinte de cette ville. Notons cependant que des actes notariés, trouvés dernièrement, tendent plutôt à éloigner son berceau de la grande cité.

Les premières archives à consulter sont celles de la fameuse banque de Saint-Georges.

Cette merveilleuse institution, résultant d'une fusion opérée le 27 avril 1407[2], entre tous les créanciers de l'Etat, possède encore un nombre considérable[3] de ses chartes, de ses contrats, de ses registres, et une partie importante de sa correspondance. Fermière ou cessionnaire de presque tous les revenus de la ville et de la république, l'office de Saint-Georges tenait des rôles de contribuables aussi détaillés que ceux de nos percepteurs actuels. Pour chaque classe d'impositions, il y avait un registre spécial. Les *Registri di Avarie* ou de l'impôt de capitation (*avariarum*

1. In Not. G. BONVINO, 26 mars 1451, document II, découvert par M. le marquis MARCELLO STAGLIENO, en 1882.

2. Voir le MS. intitulé *Contractuum ab anno 1350 usque in 1452*, folio 471, conservé aux archives de la banque de Saint-Georges.

3. Quarante mille *filze* et registres, commençant avec l'année 1339.

*capitis)*, au XV^e siècle, ont malheureusement disparu. Les *Registri Fogagiorum*, ou des ménages et des foyers, ont échappé en partie aux ravages du temps, mais la série conservée ne commence qu'avec l'année 1463. Enfin, il y a les registres de la *Cabella defunctorum* ou de l'impôt sur les successions[1].

Domenico ne figure que dans le *Registro Fogagiorum* de 1463; mais tout porte à croire que son nom était également matriculé dans des registres antérieurs. Pour les registres postérieurs, aujourd'hui égarés ou perdus, cela ne peut être douteux, puisque les recueils de Federici et le fragment de Pavesi citent une matricule au nom de Domenico Colombo, sous la date de 1468[2].

Enfin, dans le *Carteggio* de la Banque, il y avait l'original des deux lettres[3], envoyées le 2 avril 1502, par lesquelles, avant de partir pour son quatrième voyage, Christophe Colomb assigne annuellement à l'Office de Saint-Georges 10 p. 0/0 du produit des terres découvertes, pour diminuer l'impôt sur les comestibles. Une de ces lettres est maintenant conservée à l'hôtel de ville de Gênes, mais nous ne savons ce qu'est devenue l'autre, non plus que les correspondances échangées de 1502 à 1511 avec Diego[4].

1. Des recherches récentes dans les neuf registres et fragments institués à l'effet de retrouver le nom de Domenico Colombo, décédé à Gênes même, croyons-nous, entre 1494 et 1499, n'ont amené aucun résultat.

2. « *1468, in Libro delle possessioni in Camera e in San Giorgio.* » Append. au lib. I des *Successi*, et *Abecedario* de FEDERICI. *Infra*, chap. II, § II.

3. « *Dos cartas para el Oficio de S. George, al cual atribuya yo el diezmo de mi renta para en descuento de los derechos del trigo y otros bastimentos.* » Lettre à Nicoló Oderigo du 27 décembre 1504; dans le *Codice*, page 324. Il est assez curieux que Colomb ait correspondu avec ses compatriotes, non en langue italienne, mais en espagnol.

4. Une de ces lettres, avec la réponse de la Banque, et une autre lettre de cet établissement adressée à Diego Colon, furent publiées pour la première

Après quatre siècles et demi, ces précieuses archives — qu'on songea autrefois à envoyer au pilon — viennent d'être transférées au Palazzetto. Espérons que de nombreux documents provenant de ce dépôt, et qui se trouvent dispersés dans des bibliothèques publiques et privées de Gênes et de l'étranger, y feront retour.

## III. — ARCHIVES D'ÉTAT A GÊNES.

Les archives de l'État, conservées autrefois au Palais Ducal, et depuis 1817 au Palazzetto, ne peuvent contenir rien de particulier concernant Christophe Colomb, qui, à notre connaissance, n'a figuré dans aucun acte officiel génois. On ne pourrait guère espérer rencontrer qu'un rapport inédit fait par Francesco Marchesio et Gian Antonio Grimaldi, ambassadeurs de la République, qui, au moment où ils prenaient congé de Ferdinand et d'Isabelle, en 1493, pour revenir à Gênes, apprirent de ces monarques même la découverte du Nouveau-Monde[1]; — si toutefois nous n'avons dejà ce rapport dans les

fois dans la préface des *Historie* donnée à Milan, *sine anno* (*sed* 1614), par Girolamo Bordoni, qui indique comme sources : « *Ex Registro litterarum q. D. Antonij Galli vni ex Cancellarijs cooperarum S. Georgij.* »

1. Senarega est le premier qui relate cette circonstance, reproduite par Giustiniani dans ses Annales, et répétée par Paolo Interiano, *Ristretto delle Historia Genovesi*, Lucca, 1551, in-4, feuillet 227, et *B. A. V.*, *Additions*, page ix.

commentaires de Bartholomeo Senarega[1], comme le prétend l'historien Luigi Bossi[2].

Quant aux propositions que, d'après Ramusio[3] (sous le couvert de Pedro Martyr) et Casoni[4], Colomb aurait faites à la République, lui offrant l'entreprise qui devait l'illustrer, elles n'ont pu être retrouvées. Mais c'est dans ces archives d'État que sont venus aboutir un grand nombre de dépôts spéciaux ou particuliers, y compris ceux des ordres religieux supprimés en 1797. Ces derniers surtout nous intéressent; car ils contiennent encore une partie des registres de l'abbaye de Saint-Étienne.

Cette communauté possédait en fief une étendue considérable de terrains comprenant presque tout le quartier San Stefano, habité par les tisserands, et où étaient situés les petits immeubles de la Porte Saint-André et de la Porte de l'Olivier que Domenico Colombo posséda par baux emphytéotiques. C'est pour cette raison que nous avons multiplié nos recherches, espérant retrouver les actes portant soit une concession directe, soit de nouvelles investitures qui, par leur date, permettraient de fixer l'époque du premier établissement de Domenico Colombo dans l'enceinte de la ville de Gênes.

L'abbaye de Saint-Étienne de Gênes fut fondée par les bénédic-

1. MURATORI, *Rerum Italic. Script.*, tome XXIV, colonnes 534 et 606. La remarque de GIUSTINIANI : « *Come si puó vedere in essa pace laquale si conserva nell' archivio publico,* » *Annali Castigatissimi*, feuillet ccxlix, semble ne s'appliquer qu'aux documents diplomatiques se rapportant à la mission que ces deux ambassadeurs venaient de terminer avec succès.

2. *Histoire de Christophe Colomb,* page 83.

3. Voyez, dans la présente introduction, *infra,* chapitre II, § IV, et chapitre III, § IX.

4. *Annali della Republica di Genova,* Genova, 1708, in-folio, pages 26-30.

tins, au xe siècle. Subissant la réforme monacale, elle se vit transformée, au xve siècle, en un monastère d'olivétains.

En 1777, les ouailles expulsèrent ces moines, qui se réfugièrent à Quarto, dans une maison de leur ordre appelée S. Gerolamo, où ils transportèrent toutes leurs archives.

Lors de la suppression des couvents en 1797, le gouvernement nomma des commissions à l'effet de s'emparer des livres et manuscrits appartenant aux ordres monastiques, et de la sorte une grande partie des registres et des chartriers des olivétains de Saint-Étienne fut déposée aux archives d'État, dans le Palazzetto, où ces documents se trouvent encore. C'est ainsi que nous avons pu consulter les *Registri livellarii* ou *terratici* de l'abbaye de Saint-Étienne, qui contiennent, pour le sujet qui nous occupe, de si précieuses indications. Malheureusement, les rôles du xve siècle qui restent ne se rapportent qu'aux années 1457, 1458 et 1460.

La série des chartriers et des investitures étant également incomplètes, nous avons poursuivi nos investigations dans l'espérance de retrouver les baux consentis en faveur de Domenico Colombo, ou bien l'approbation du suzerain ecclésiastique, si, comme on doit le supposer, c'est de seconde main que l'humble tisserand devint titulaire de ses deux petits immeubles. Nos recherches, jusqu'à présent, sont restées sans résultat. Voici pour quelles raisons :

Malgré le zèle de la commission des archives, les olivétains avaient réussi à dissimuler un grand nombre de parchemins, qu'ils paraissent avoir emportés lors de leur départ de Quarto en 1797, mais qu'ils rapportèrent lors de leur retour, après la chute de Napoléon. Vint une nouvelle et dernière expulsion en 1857, à l'époque de l'unification de l'Italie. Cette fois, les olivétains

mirent en sûreté leurs archives, mais pour les vendre. Le dernier abbé de S.-Gerolamo di Quarto, dom Pescio, d'Ovada, céda de la sorte, à la bibliothèque de l'Université de Gênes, pour un prix relativement minime, une forte liasse de chartes séparées. Par l'entremise d'un libraire de Paris, des recueils considérables de pièces du XIV[e] et du XV[e] siècle, provenant de S.-Gerolamo di Quarto et de la Madonna del Grazie, furent jetés sur le marché de Paris et acquis par des particuliers ou par la Bibliothèque impériale de cette ville, en 1860.

Les registres conservés dans le fonds latin de cet établissement sous les n[os] 9256-9257, et intitulés *Instrumenta ad Monast. S. Stephani Januens. spectantia*, proviennent de cette source.

Le lecteur comprendra avec quelle émotion nous compulsâmes la première série de ces documents lorsque nous eûmes découvert que c'étaient des recueils d'emphytéoses consenties par les premiers bénédictins de Saint-Étienne. Enfin, on allait savoir de source certaine quand Domenico Colombo vint s'établir à Gênes!

Notre attente fut déçue. Le premier de ces registres est un recueil incomplet et factice de baux concédés de 1280 à 1349. L'autre est une collection d'actes du même genre, et ne présente aucune lacune; malheureusement, la série ne commence qu'en 1497 pour s'arrêter en 1506. Or, à cette époque, Domenico, vieux et pauvre, s'il n'était déjà décédé, ne pouvait guère louer d'immeubles, ses fils couraient le monde, et son gendre Bavarello était pourvu, depuis plusieurs années, de la maison de la Porte Saint-André. Aussi, bien que le registre 9257 contienne plusieurs baux portant sur des terrains situés « *usque Mulcentum*, » qui est précisément la localité où Domenico Colombo vécut pendant tant d'années, nous n'avons trouvé ni son nom ni celui d'aucun de ses proches. C'est le recueil précédant celui-ci qu'il aurait fallu

consulter — malheureusement, nous n'avons pu en retrouver aucune trace, même dans les index[1].

Nous fûmes plus heureux dans nos investigations à Gênes, car si les *Registri livellarii* conservés aux archives d'État ne couvrent plus que les années 1447, 1457, 1458 et 1460, le premier de ces registres, par son silence même, les autres, en conséquence des immatriculations que nous y avons relevées, deviennent, aux mains du critique, comme le lecteur le verra par la suite, d'une importance capitale.

Quant aux registres des baptêmes, des décès et des mariages, provenant des églises et conservés aux archives d'État, ils ne sauraient nous être utiles, car les paroisses ne furent astreintes à en tenir que lors du Concile de Trente, au mois de novembre 1563[2].

Il y a enfin les liasses classées sous le titre général de *Diversorum,* mine des plus riches, où des documents de toutes sortes sont accumulés[3]. Un recensement général amènerait la découverte de faits nouveaux, mais nous ne savons jusqu'à quel point

1. On peut cependant espérer de découvrir ce recueil. Des registres en parchemin, qui trouvaient acquéreur à Gênes en 1857 au prix de 300 francs, n'ont guère pu aller se perdre chez les relieurs ou les batteurs d'or.

2. *Concilium Tridentinum;* Session XXIV. *De reformatione matrimonii,* cap. I et II. On est porté à croire que certains curés tenaient, avant le décret du Concile de Trente, un registre à leur usage; mais c'était la grande exception, et nul ne peut dire s'il en fut ainsi dans une seule des églises de la province de Gênes.

3. Notons à cet égard que Pavesi, à la suite de certaines notes visant des « *scritture pubbliche,* » dit : « *Queste scritture in parte estratte l'anno 1651 da Leonardo Siri, archivario e riconosciute tutte l'anno 1668 da Ottaviano Ivaldo* (?) *e Bartolomeo Griffo archivario.* » Malheureusement, ces dates sont antérieures au bombardement de Seignelay, et il est possible que les liasses consultées par Pavesi soient maintenant classées dans les *Combustorum.*

ils se rapporteraient aux Colombo, humbles artisans dont la vie si peu accidentée n'a pu guère donner lieu à des actes d'intérêt général; car des amiraux ou des patriciens de ce nom à Gênes, il n'en a jamais existé que dans l'imagination et dans les récits des poètes et des romanciers.

Les archives génoises ont éprouvé les vicissitudes communes aux archives des autres pays : les révolutions, les incendies, les dilapidations, l'incurie, les ravages du temps. Elles ont subi, en outre, l'effet désastreux des 13,300 bombes que la flotte de Louis XIV fit pleuvoir sur la ville, du 18 au 28 mai 1684, et le transport à Paris, en 1805, de 55 caisses, et en 1811-12, de 110 autres caisses de documents précieux. Cette spoliation, cependant, ne fut pas tant en elle-même une cause de pertes irrémédiables, que la mauvaise foi de certains employés infidèles qui, croyant ces archives perdues à jamais, s'en approprièrent une quantité considérable et des plus importantes. Le fameux *Codice Diplomatico Colombo-Americano,* aujourd'hui conservé dans la *Custodia* de l'hôtel de ville de Gênes, était du nombre.

## IV. — *CODICE DIPLOMATICO COLOMBO-AMERICANO.*

CHRISTOPHE Colomb possédait, nécessairement, une expédition des titres, des privilèges et des concessions que lui avaient octroyés les Rois-Catholiques. Ces documents étaient au nombre de trente-six. Le 5 janvier 1502, Colomb étant à Séville, son lieu de résidence habituel, se présenta devant

Esteban de la Roca et Christoval Ruys Montero, alcades ordinaires de cette ville, soumit ces documents à leur inspection et demanda qu'ils voulussent bien autoriser un scribe à les copier. La permission lui fut accordée séance tenante, et le scribe, un certain Gomez Nieto, ce semble, prit une copie qui fut ensuite légalisée par de la Roca et Montero.

Six semaines environ avant de s'embarquer pour son quatrième et dernier voyage, Colomb ajouta à cette copie une expédition de la bulle d'Alexandre VI du 4 mai 1493, et de six cédules royales, ainsi qu'une copie de la lettre qu'il avait écrite vers décembre 1500 à la nourrice de l'infant don Juan (doña Juana de la Torre), et il confia ce recueil à Micer Francisco de Ribarol[1], avec mission de le faire parvenir à Nicoló Oderigo, ambassadeur de la République de Gênes auprès de Ferdinand et d'Isabelle. Sous le même pli, ou du moins dans le même sac, lequel était de cordouan rouge avec fermoir en argent, il fit tenir à son noble compatriote un livre de copies de lettres, deux missives adressées à la banque de Saint-Georges, et une troisième lettre priant Oderigo d'accuser à Diego Colon[2] réception de l'envoi.

Colomb fit ensuite faire une autre copie de ces quarante-quatre documents, copie légalisée et en tout semblable à la

1. Dans la lettre de la reine Isabelle à la Casa de Contratacion, 5 juillet 1503, au sujet du voyage que devait entreprendre Juan de la Cosa au golfe de Uraba, il est question d'un Francisco Riberol qui paraît être le même. Enrique de Leguina, *Juan de la Cosa,* Madrid, 1877, pet. in-4, page 179. La forme génoise de ce nom est Rivarola.

2. Nous n'avons conservé la forme française de ce nom que pour les trois frères, Christophe, Barthélemy et Diego Colomb, et pour Fernand. Pour tous leurs descendants, à commencer par Diego, fils aîné de Christophe et deuxième amiral des Indes, nous avons adopté la forme espagnole *Colon.*

première. Étant à Cadix, à la veille de s'embarquer, il la remit à Franco Cataneo — autre Génois — pour être également envoyée à Nicoló Oderigo, qui reçut ces deux recueils, les apporta à Gênes et les garda dans ses papiers de famille.

Ces deux copies ne furent pas les seules que Colomb fit faire en 1502 [1]. Il y en eut une troisième, sur papier, que garda Alonso Sanchez de Carvajal, son facteur à Hispaniola.

Une quatrième copie, sur parchemin, fut ensuite déposée au monastère de las Cuevas de Séville. C'est apparemment celle que Colomb chargea, en cette même année, son fils Diego de faire dresser et de remettre au P. Gaspar Gorricio.

Il y avait enfin le recueil original, c'est-à-dire les expéditions que, par l'ordre des Rois-Catholiques, Fernando de Soria, lieutenant de l'amiral de Castille, et Fernando Alvares de Toledo, secrétaire de Leurs Altesses, délivrèrent au fur et à mesure de l'octroi des privilèges et une autre fois en 1496.

Ce dernier recueil, et probablement la copie faite pour Diego,

1. Ainsi nous voyons par le *Memorial del Pleyto* (nº 198) que, lorsque Baldassare Colombo se porta héritier du majorat, le 12 janvier 1583, il produisit « *vn libro enquadernado, en que estan traslados de los priuilegios del Almirante, sacados en Seuilla, en 5 de Enero de 1502, y parecen signados de Martin Rodriguez escriuano publico de Seuilla.* » La description ne correspond pas à une copie qui aurait été faite à Gênes ou à Séville, mais à un duplicata notarié de 1502 et légalisé par les alcades, comme les autres exemplaires que nous décrivons. C'est peut-être le recueil même que M. Edward Everett acheta à Florence en 1818. Ce dernier est un petit in-folio sur parchemin, de 80 feuillets d'une écriture serrée du XVIe siècle, dans une reliure « *once very rich, but now worn.* » Le titre et la rubrique finale sont ceux du Codex de Gênes, mais ce dernier possède plusieurs documents qui ne se trouvent pas dans l'exemplaire de M. Everett, lequel contient cependant, en plus, la seconde bulle. EDWARD EVERETT, *An Oration delivered at Plymouth, December 22, 1824;* Boston, 1825, in-8, pages 64-65.

restèrent déposés jusqu'en 1609 dans la cassette de fer qui renfermait les archives de Colomb sous les voûtes de la chapelle de Santa Ana, au monastère de N. D. des Grottes de Séville. Le 23 juillet de cette année, Nuño Colon de Portugal, petit-fils d'Isabelle, fille de Diego, qu'une décision récente venait de déclarer héritier des titres et du majorat, se fit remettre la cassette et son précieux contenu. Ce recueil original se trouve aujourd'hui à Madrid, dans les archives de M. le duc de Veraguas, descendant de Christophe Colomb par la lignée de Francisca, femme du licencié Ortegon et fille de Christoval, lequel était fils de Diego Colon, deuxième amiral des Indes.

L'exemplaire que gardait Alonso Sanchez de Carvajal, à Santo-Domingo, n'a pu être retrouvé. Quant aux deux copies que Colomb avait fait expédier en 1502, elles restèrent aux mains de Nicoló Oderigo et de sa famille jusqu'en 1670, quand Lorenzo Oderigo, son descendant, en fit don à la République [1].

Un de ces manuscrits se trouvait encore dans une des quatre grandes armoires des archives d'État, lorsque M. de Sacy se rendit à Gênes pour accomplir la mission qui lui avait été donnée le 14 thermidor de l'an XIII [2]. Ils disparurent peu d'années après et on les croyait perdus, lorsqu'en juin 1816, la bibliothèque du comte Michelangelo Cambiaso fut mise en vente publique à Gênes. Le n° 1922 du catalogue était un manuscrit portant le titre de *Codice de' Privilegj del Colombo.* Les savants génois y reconnurent un des deux recueils envoyés par Colomb à Nicoló Oderigo en 1502 pour que « *fuesen puestos en buen recabdo.* »

1. Nous donnons dans notre Appendice F, doc. I, le texte jusqu'ici inédit du décret portant acceptation des deux manuscrits.

2. *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* tome III, page 31.

Ce précieux recueil fut acquis par le roi de Piémont qui, après en avoir fait déposer une copie dans les archives de la cour à Turin, le renvoya en don à la cité de Gênes, où il est conservé à l'hôtel de ville, dans une *custodia*, avec le violon de Paganini.

Mais qu'était devenu l'autre exemplaire ?

Nous l'avons dernièrement retrouvé dans les archives du Ministère des affaires étrangères, à Paris. Il ne diffère en rien de l'exemplaire de Gênes, sauf par les dimensions qui paraissent plus grandes (29 par 20 centimètres), et l'absence de reliure originale; — la couverture primitive, qui était probablement de velours avec des fermoirs ciselés, ayant été enlevée en 1849.

C'est un magnifique manuscrit de soixante-seize feuillets, chiffrés au recto, avec des cahiers blancs entre les feuillets liiii et lxii, comme si Colomb avait eu l'intention d'y insérer d'autres documents après coup. L'écriture en est belle et très nette, sur un vélin de la plus grande fraîcheur, avec des initiales ornées. Le premier feuillet porte ce titre :

*Cartas Preuilegios | Cedulas y || otras Escrituras de || Do Xpõual Colon || Almirãte Mayor || del Mar Oçeano Vi || sorey y Governador de || las Yslas y Tierra Firme ||*

Le recto du second feuillet reproduit en grand format les armes octroyées à Christophe Colomb par les Rois-Catholiques, le 30 mai 1493[1]. On y remarque d'abord l'absence de la fameuse devise :

*Por Castilla y por Leon*
*Nuevo Mundo halló Colon;*

1. NAVARRETE, tome II, page 36. OVIEDO, *Historia General,* Madrid, 1851, in-4, lib. II, cap. VII, tome I, page 31.

ensuite que les ancres sont couchées, au lieu d'être en pal, comme dans les représentations usitées même sur l'écusson actuel de la famille. D'ailleurs, il n'est pas fait mention de ces ancres dans la cédule royale. Oviedo donne à entendre qu'elles étaient l'« *insignia apropriada al mismo officio é titulo de Almirante perpetuo de las Indias.* » Ces documents n'offrent plus qu'un attrait de curiosité, car ils ont été tous publiés et traduits depuis cinquante ans.

La première publication en fut faite à Gênes, en 1823, par les soins du P. Spotorno, barnabite. C'est le recueil connu sous le titre de *Codice Diplomatico*[1]. Il fut traduit en anglais immédiatement après la première publication italienne[2]. Enfin, dans ces dernières années, on en a publié une édition en espagnol à la Havane[3].

En 1825, Martin Fernandez de Navarrete publia la *Coleccion de Viages*[4], dont le tome II contient tous les documents qu'on trouve dans le *Codice,* mais copiés sur les originaux conservés dans les

1. *Codice Diplomatico Colombo-Americano ossia Raccolta di Documenti originali e inediti*, *spettanti a Cristoforo Colombo alla scoperta ed al Governo dell' America. Pubblicato per ordine degl' Ill$^{mi}$ Decurioni della Città di Genova.* Genova, novembre 1823, in-4, lxxx et 348 pages avec fac-similé.

Réimprimé, avec d'autres matières, par GIUSEPPE BANCHERO; Genova, 1857, grand in-8, lxxix et 588 pages avec fac-similé.

2. *Memorials of Colombus; or a collection of authentic documents of that celebrated navigator;* London, 1823, in-8, clix et 256 pages avec fac-similé.

3. *Codice Diplomatico-Americano de Cristobal Colon. Coleccion de cartas de privilegios, cedulas y otras escripturas del gran descubridor del Nuevo Mundo;* Habana, 1867, in-4, x et 299 pages avec fac-similé.

4. *Coleccion de los viages y descubrimientos, que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo XV.* Madrid, 1825-1837, cinq volumes in-4. C'est l'ouvrage que nous citons sous le simple nom de NAVARRETE.

archives de M. le duc de Veraguas et les registres du *Sello de Corte* à Simancas. La fameuse lettre à la nourrice de l'infant Don Juan y est prise d'une copie faite par J.-B. Muñoz au siècle dernier d'après un texte dont il n'indique pas la provenance. Navarrete dit[1] avoir corrigé son texte sur celui du *Codice* de Gênes donné par Spotorno. Le recueil manuscrit de Paris que nous avons examiné donne la plupart des lectures introduites par Navarrete, lectures qu'il a dû relever sur la copie de Muñoz, car l'édition de Spotorno ne les contient pas. La plus importante est celle-ci, qui répare une omission dans cette dernière version :

« *Digo que la fuerza del maldecir de desconcertados me ha hecho mas daño que mis servicios fecho provecho : mal ejemplo es por lo presente y por lo futuro. Fago juramento que cantidad de hombres han ido á las Indias que no merescian el agua para con Dios y con el mundo, y agora vuelven allá*[2]. »

Le recueil génois contient plusieurs pièces, ajoutées probablement par Lorenzo Oderigo, qui ne se trouvent pas dans celui du Ministère des affaires étrangères. Ce sont les deux lettres adressées par l'Amiral à Nicoló Oderigo, une lettre de Philippe II à Ottaviano Oderigo, élu doge en 1566, mais qui ne se rapporte aucunement à Colomb ou à son recueil.

Quant aux deux lettres adressées par Colomb à la Banque de St-Georges, et envoyées dans le sac qui contenait le premier MS., il n'en existe plus qu'une, qui est aussi dans la *Custodia*, et sous verre. Une de ces deux dernières lettres et celles adressées à Nicoló Oderigo ont été publiées en fac-similé à Gênes.

1. Navarrete, tome I, page 265.

2. MS. de Paris, feuillet lxxij, recto. Au sujet de ces plaintes, voir notre *Corte-Real*, pages 102-103.

La véritable perte, c'est la relation du quatrième voyage avec son supplément, que Colomb adressa aussi de Séville à ce personnage. Ces documents, dont l'existence est signalée dans la lettre de l'Amiral du 27 décembre 1504, n'ont pu être retrouvés.

## V. — ARCHIVES DU NOTARIAT GÉNOIS.

Les archives du notariat génois remontent aux premiers temps de la République. Pendant des siècles, elles furent conservées à l'archevêché, qui avait également la garde des papiers d'État et des minutes consulaires. On les transféra, en 1817, au Palazzetto, où ces précieux documents occupent les dix-sept salles du rez-de-chaussée. On y compte 15,000 registres et liasses (*filze*), dont les plus anciennes remontent à l'année 1154. Elles proviennent des études de six cents notaires. C'est le dépôt qui a le moins souffert du temps, des révolutions et de l'incurie, comme le prouvent les sommaires, appelés *pandectes*, qui, dans une certaine mesure, servent d'inventaire. Il s'en faut néanmoins que ces archives aient échappé complètement, soit à la négligence de certains notaires de qui peuvent provenir des fonds aujourd'hui incomplets, soit au bombardement de Seignelay en 1684. C'est incontestablement dans ce dépôt que les chercheurs doivent surtout diriger leurs investigations, en prenant les anciennes *filze* une à une, et en examinant séparément toutes les pièces qu'elles contiennent [1].

1. Une des pandectes *ante annum 1684* porte, d'une écriture postérieure à cette date, la mention : *Combustorum*, et donne une liste considérable de documents qui ne se trouvent plus dans ce dépôt ni ailleurs.

Au XVe siècle, et apparemment dès l'origine, notre famille des Colombo génois n'était composée que d'humbles artisans; mais comme, à cette époque, le concours des tabellions était indispensable pour tous ces menus actes de la vie des industriels et des ouvriers qui aujourd'hui n'exigent plus qu'un simple libellé à la portée de tout le monde, ces archives recèlent sans doute, comme celles de Savone, des documents inédits et importants, au moins pour les dates, les noms et les désignations.

Parmi les notaires qui ont été employés par Domenico Colombo, ou en présence desquels il a figuré comme témoin instrumentaire, nous pouvons citer Francesco Camogli, Andrea de Cario, Gio-Batta Piloso, Lorenzo Costa, Cosme de Abbatibus, Ambrogio Garumbero, Gio-Batta Parissola, Giacomo Bonvino et Gio. Ant. Savignone, qui avaient pour la plupart leur étude dans le quartier Saint-Etienne.

Il est à regretter que les archives de Domenico Villa, le tabellion mentionné dans l'acte dressé par Costa le 21 juillet 1489, soient égarées. On y aurait trouvé la prisée de l'immeuble de la Porte-Saint-André, et des données sur les procès qui surgirent à la mort de Susanna Fontanarossa, mère de Christophe Colomb. Les actes de Savignone de 1489 et 1492, connus seulement aujourd'hui par la notule de Pavesi, nous auraient probablement donné la suite de cette intéressante transaction; malheureusement ils ont dû disparaître avec les liasses de ce notaire, consumées en 1684.

Ni l'acte de vente du petit bien de Ginestrato en date du 24 septembre 1470, ni la quittance notariée donnée par Domenico Colombo le 14 avril 1472, pièces provenant de l'étude de Francesco Camogli, et que Belloro a eues entre les mains, n'ont été non plus retrouvées. Par ces documents, le critique aurait pu

arriver à découvrir l'origine de cette propriété, apparemment la première que Domenico ait acquise et aliénée. Il est possible qu'on retrouve l'acte passé devant Me Pietro de Facio, auquel allusion est faite dans le procès-verbal du conseil de famille tenu le 25 mai 1471 [1], et qui contenait une description de l'immeuble.

## VI. — RECUEILS DE FEDERICI, DE RICHERI, ETC.

Gênes, bien que ville adonnée exclusivement au commerce, à l'industrie et à la navigation, a toujours possédé de patriotiques érudits qui, souvent dans un but désintéressé, se faisaient un devoir de consacrer tout leur temps à compulser, à copier et à résumer les archives si nombreuses de leur ville natale.

Au premier rang de ces chercheurs infatigables, il faut citer le sénateur Federico Federici, qui, avant l'année 1647 (date de sa mort), semble avoir été pour Gênes ce que Roger de Gaignières devint pour la France. Il n'a pas réuni, comme le célèbre amateur français, beaucoup de documents originaux, mais son activité de copiste et d'abréviateur fut remarquable.

Federici s'adonna surtout à l'histoire des familles nobles de Gênes, et à la série des magistrats de tout ordre qui administrèrent la République dès l'origine, mais sans omettre, dans ses investigations, les plébéiens dont les noms rappelaient des faits intéressants pour l'histoire de Gênes.

1. In not. F. Camogli, doc. X.

Ses recherches furent consignées dans des recueils formant trois séries principales, rubriquées de *a* à *z*, de *aa* à *zz* et de *aaa* à *zzz*, et dans d'autres répertoires portant comme titre certain signe conventionnel tel qu'une ou plusieurs lettres majuscules barrées, des sigles, etc.

Federici légua tous ses papiers à la République, mais, lors de la révolution, ils furent dispersés. Les archives d'État contiennent trente-cinq de ces précieux recueils. De temps à autre, on en voit surgir de quelque collection privée, et l'avenir réserve peut-être aux chercheurs génois la bonne fortune de les retrouver pour la plupart[1]. Quant au répertoire général ou *Abecedario*, il est conservé à la bibliothèque de la Missione Urbana[2]. Nous y avons relevé les noms de vingt-huit Colombo, dont les plus anciens datent de la fin du XIV^e^ siècle. Le plus récent est Christophe, *Novi Orbis Repertor;* mais son nom n'est suivi dans ce répertoire d'aucun renseignement de première main.

Gian Battista Richeri était, comme Federici, d'origine patricienne, mais très pauvre. Ce fut pour se créer des ressources

1. Le manuscrit cité par Spotorno en ces termes : « *In un MS. presso il signor Rogerone incisor Genovese, cioè che il Colombo è registrato nel libro delle avarie sotto l'anno 1476* » *Codice Diplomatico Col.-Amer.*, page XIV, ne peut être qu'une copie de l'*Abecedario* ou du recueil M barré de Federici, car il y a une mention semblable dans l'*Abecedario,* mais sous la date de 1440 et sous celle de 1446 : « *Xopho in libro Avariarum 1446.* » Ce Christophoro Colombo n'est que le Christophoro de Colonna qui fit faillite en 1440. Spotorno aura lu 1476 pour 1446.

2. C'est probablement « l'œuvre vaste » qui, du temps de Muratori, était conservée dans la bibliothèque des capucins de Gênes : « *In bibliotheca Patrum Capuccinorum Genuæ vastum opus manu exaratum de Familiis Ligusticis.* » MURATORI, *Ital. Script.*, tome XXIV, page 511.

que, vers 1724[1], il commença ses pandectes, lesquelles résument avec une rare exactitude un nombre considérable d'actes qui, de son temps, existaient à Gênes dans les archives des notaires. Son recueil cite ou analyse des minutes, de 1329 à 1502, se rapportant à dix-neuf individus du nom de Colombo[2]. Rien ne prouve que ceux-ci fussent parents ou alliés du découvreur du Nouveau-Monde.

Les collections faites par Francesco Botto[3], secrétaire de la République; par Rociatagliata[4], à la fin du XVI^e siècle; par Gian Batista Cicala[5]; par l'abbé Poch de Sazane[6] et Domenico Muzio[7], ancien archiviste de la compagnie des notaires, et

1. *Notæ ex Foliatiis diversorum notarium existentium in Archivio ad probandum quamplures descendentias, opus et labor Io. Bapt. Richerj q. Guliel. Coeptum ab ipso anno 1724, ætatis vero suæ anno 38.* 4 tomes in-folio; MS. des archives d'État et de la Bibliothèque urbaine. Le « *fogliazzo de' Notari* » de la Bibliothèque de la ville, cité plusieurs fois sous ce titre par le *Ragionamento* et par Spotorno, est aussi un Richeri, disposé d'une manière particulière, sans index, et dont on ne connut l'auteur que lorsque le Richeri principal fut renvoyé de Turin à Gênes.

2. Voyez *infra*, chapitre XV des *Homonymes.*

3. Archives d'État.

4. Bibliothèque Brignole-Sale, appartenant aujourd'hui à la ville, mais conservée encore audit palais. Des fragments se trouvent aux archives d'État, à la bibliothèque de l'Université, et chez M^me la Marquise Fornari-Spinola.

5. Bibliothèque de M. le député Ambrosio Molfino, à Gênes.

6. Sept volumes, à la bibliothèque de la ville, ne contenant cependant comme textes complets que des actes antérieurs à l'année 1100, copiés de 1746 à 1750 environ.

7. *Idem,* mais se rapportant presque exclusivement aux églises, aux curies et aux monastères.

ami de Muratori, donneraient peut-être d'utiles indications sur des Colombo, bien que ces recueils soient plutôt des nobiliaires ou des résumés de très anciens documents concernant les églises, les monastères et les patriciens [1]. Cette supposition est d'autant mieux justifiée que le plus récent de ces recueils, celui de Melchiorre Longhi, mentionne, pour les années de 1270 à 1496, trente-cinq Colombo que nous avons tous insérés dans notre table des homonymes. On y rencontre plusieurs Domenico Colombo, contemporains du père de Christophe, mais ils sont fils d'Antonio ou d'Andrea, même de Giovanni, sans avoir aucun rapport avec le Domenico qui nous intéresse. L'homonyme cité sous la date de 1455 seul peut-être mériterait notre attention; malheureusement, les liasses de Me Giovanni Brignole, l'unique notaire qui mentionne ce Domenico, ont été détruites lors du bombardement.

1. Il y a d'autres collections de résumés d'actes notariés, par exemple, celle de la Bibliothèque urbaine ou Berio, en treize ou quatorze tomes. Le volume portant le titre d'*Oceanus probationum*, duquel M. Peirano a bien voulu extraire pour nous les références se rapportant au Giovanni Colombo de 1409, à Angela, fille de Battista, et à Manuele, de Cogoletto, cités dans notre chapitre des *Homonymes*, fait partie de cette dernière collection.

Le recueil de Giacomo Giscardi cite bien les actes des notaires plaisantins Gasparo Ardissone et Antonio Sibentallone, mais, évidemment, d'après Campi. Quant à Ganduccio, il a relevé les noms de Martino et de Battista Colombo, mais non d'après les actes notariés. Sa seule autorité nous paraît être le rôle dressé par le chancelier Stella des citoyens génois qui prêtèrent serment à Giovanni Galeazzo Sforza, duc de Milan, en 1488 (MCCCCLXXXVIII, *die* XXj *nouembris. Fidelitas jurata Regimini Ducis Mediolani. Actum janue in palatio, in sala magna*, dans Federici). Ce rôle ne contient pas d'autres Colombo, mais on y lit le nom de Giacomo Bavarello, beau-frère de Christophe Colomb.

## VII. — ARCHIVES DE SAVONE.

Si l'on prend à la lettre le document du 2 mars 1470, Domenico aurait été établi à Savone depuis le 15 avril 1469, car cet acte est un renouvellement de louage d'apprenti, et les contrats de ce genre couraient d'une Pâque à l'autre. Nous le voyons néanmoins figurer officiellement à Gênes parmi les tisserands de cette ville encore au 28 novembre 1470, tandis que le titre d'habitant de Savone lui est donné pour la première fois le 10 septembre 1471 seulement[1].

Quoi qu'il en soit, Domenico vécut à Savone pendant environ quinze ans[2]. L'exercice de sa profession nécessitait de fréquents actes notariés, tels que contrats pour achats de laines, quittances, reconnaissances de dettes, etc., etc.; ses petits biens de Valcalde, de Gênes et de Ginestrato ne pouvaient non plus être affermés ou aliénés sans le ministère d'un tabellion. C'est pour cette raison que Giulio Salinerio et les Belloro ont trouvé dans les archives des notaires de Savone un bon nombre de pièces relativement importantes.

1. In not. G. Gallo et G. P. Pilosio; docs. VI, IX et XI.

2. Le dernier acte où Domenico figure comme habitant de Savone est celui du 17 août 1481 passé devant Me Ansaldo Basso; mais le contrat d'apprentissage souscrit par son fils mineur, Giacomo, devant le même notaire, le 17 septembre 1484, nous porte à supposer que Domenico était encore à Savone à cette date, et que ce contrat coïncide peut-être avec les préparatifs d'un retour définitif à Gênes.

Ces archives sont aujourd'hui conservées dans une salle du premier étage de la municipalité de cette ville. Autrefois, elles étaient déposées au palais du Conseil des Anciens; car, dès le moyen âge, les archives des notaires relevèrent de l'administration communale. En 1869, elles furent réorganisées et à peu près classées alphabétiquement et par catégories. Les contrats, les testaments, les actes judiciaires, ceux de la curie épiscopale, etc., etc., forment autant de séries apparemment rangées par année, mais inexactement classées.

Ce dépôt contient les minutes de quatre-vingt-quatre notaires qui ont exercé à Savone de 1364 à 1777, au nombre de 1,688 liasses. Nous avons surtout dirigé nos recherches sur le xv^e^ siècle, avec l'espoir de retrouver les originaux des documents découverts par Salinerio et insérés dans ses notes sur Tacite [1], ainsi que les pièces indiquées par Pavesi, Giovanni Tommaso Belloro [2], Spotorno [3] et Giambattista Belloro [4]. Sur vingt-quatre documents

1. *Adnotationes* Julii Salinerii *Jureconsulti Savonensis ad Cornelium Tacitum. Genuæ apud Josephum Pavonem, MDCII. Superiorum permissu.* In-4, pages 336-357.

2. *Notizie d'atti esistenti nel publico archivio de' notaj di Savona, concernenti la famiglia di Cristoforo Colombo. Torino, 13 gennajo 1810, stamperia di Vincenzo Bianco.* In-8, 14 pages. Contient, aux pages 5-7, quinze documents donnés en resumés par Giovanni Tommaso Belloro, archiviste de Savone. Les notes sont de son gendre Giuseppe Nervi. La publication de cet opuscule, devenu d'une insigne rareté, est due à Vernazza de Freney.

3. *Notizie della famiglia di Cristoforo Colombo raccolte da* Tommaso Belloro. *Impressione secunda con note dell' editore.* Genova, Frugoni, 1821, in-8, 16 pages. L'annotateur est Spotorno, comme il appert d'une note de sa main portée en marge d'un recueil factice d'opuscules concernant Colomb, conservé à la Bibliothèque urbaine de Gênes.

4. *Revista critica dell' avvocato Giambattista Belloro archiv. della cessata Banca di S. Giorgio alla Dissertazione del Signor* Felice Isnardi *sopra la patria di*

dont on doit la découverte aux efforts de ces chercheurs, nous en avons retrouvé treize[1], lesquels, avec ceux publiés *in extenso* par Salinerio, donnent dix-huit textes complets[2]. Les autres ont disparu. Ils existaient cependant encore en 1810 et très probablement en 1839, lorsque Belloro fils publia sa *Revista Critica*[3]. Parmi les documents égarés, celui du 16 juin 1480, par lequel Domenico Colombo donne une procuration à son fils Bartolomeo[4], nous aurait éclairé sur les affaires que le vieux tisserand

*Cristoforo Colombo.* Genova, 1839, in-8, 62 pages. L'appendice (pages 55-62), contient, sous le titre de *Nota di diversi documenti degli Archivj di Genova e Savona riguardanti la famiglia del Cristoforo Colombo Scopritore del Nuovo Mondo*, le résumé de vingt-six actes.

1. Actes de G. GALLO, 2 mars et 25 octobre 1470, et 23 janvier 1477; de L. MORENO, 20 mars 1472, 12 mars 1473, 15 février et 7 décembre 1474; de T. DEL ZOCCO, 8 juin et 26 août 1472, 8 février 1473 et 12 février 1474; de P. CORSARO, 7 août 1473; de S. CAPELLO, 30 mars 1515. Tous republiés dans notre appendice A.

2. En ne comptant les quatre pièces concernant l'achat du petit domaine de Légine, le 19 août 1474, que pour un seul acte, et les trois pièces du 26 janvier 1501 également pour une seule.

3. Lorsqu'en 1837 Giambattista Belloro préparait son travail, il obtint le prêt à domicile de certaines pièces savonésiennes concernant Domenico Colombo. Ce fait ressort d'une note insérée dans une des *filze* (1489-1500) du notaire Nicoló Priano. Une autre note déclare que les documents empruntés ont été restitués, mais sans désigner les documents rendus ni la date de la restitution. D'autre part, M. ANGELO SANGUINETI, *Vita di Cristoforo Colombo*. Genova, 1846, in-8, page 403, après avoir cité l'acte génois du 25 mai 1471, ceux de Savone des 7 août 1473 et 23 janvier 1477, tous d'ailleurs retrouvés, dit : « *Di questi documenti* e d'altri *in gran copia siam debitori al chiaro e diligente archivista il Sig. Avv. Belloro, il quale ne fé catalogo nella sua* Revista critica *alla Dissertazione di Pinerolo.* »

4. In not. G. GALLO, doc. XXX.

pouvait avoir hors de Savone, et, en énonçant peut-être l'âge du mandataire, sa profession et sa résidence, établir un point de repère qui nous manque absolument. Le reçu souscrit par Domenico le 17 novembre 1491 en faveur de Nicolo Rusca[1], et auquel Giacomo Colombo, fils de Domenico, ajoute son consentement, ne peut que se rapporter à une vente d'immeubles sur lesquels le jeune artisan pouvait exercer des reprises du chef de sa mère, alors nécessairement décédée. Peut-être que l'acte passé devant Paolo de Oddino, et auquel allusion est faite dans celui-ci, se retrouvera un jour et que nous y lirons les importants détails malheureusement omis par Belloro dans son trop bref résumé. Quant aux actes savonésiens de 1484, 1489, 1492 et 1530, mentionnés par Pavesi, nous ne regrettons pas de n'avoir retrouvé que celui de 1489, puisque, comme ce dernier, ils ne serviraient qu'à prouver que la place *delle Caneve*, à Savone, s'appelait autrefois *di Colombi*.

Une investigation patiente des cent cinquante dossiers composant ce qui reste des archives de vingt-neuf notaires savonésiens qui ont exercé de 1460 à 1500, pourrait néanmoins amener la découverte de documents qui permettraient de reconstituer avec plus de détails le récit de l'existence à Savone de Domenico Colombo et de ses fils.

1. In not. L. COSTA, doc. XXXIV.

## VIII. — ARCHIVES DE SIMANCAS.

Créé par une cédule de Charles-Quint du 19 février 1543 [1], le dépôt de Simancas ne contint d'abord que les minutes des concessions royales et des *Mercedes* que l'on conservait alors dans une des petites tourelles de la forteresse [2]. A une époque que nous ne pouvons préciser, mais qui paraît être celle de l'administration de Antonio Catalan, nommé, paraît-il, garde par une cédule du 5 mai 1545, de nouvelles salles furent aménagées et on y déposa les documents recueillis dans les bureaux des secrétaires de la couronne et des présidents des conseils royaux de Castille et des Indes.

La pensée première qui présida à la formation de ce dépôt vint probablement du seul désir de conserver les papiers d'État. Philippe II, avec un sentiment élevé, que nous ne retrouvons guère

1. *Recopilacion de las Ordenanzas de la Chancilleria de Valladolid.* Valladolid, 1566, in-folio ; et Gachard, *Correspondance de Philippe II, sur les affaires des Pays-Bas,* Bruxelles, 1848, in-4, Introduction, tome I, page 7. Pour l'opinion erronée qui fait remonter la création du dépôt de Simancas à l'année 1516, et au cardinal Jmenez de Cisneros, voyez Alfred Morel-Fatio, dans la *Revue critique,* 15 mai 1875, page 313.

2. Du temps de Philippe II, en 1592, il paraît même que ces archives étaient en partie conservées sous terre : « *Simancas.... En lo mas alto de la villa tiene Su Mag<sup>d</sup> una buena fortaleza, en cuyos aposentos baxos y debaxo de la tierra estan los archivos del reyno.* » Enrique Cock, *Jornada de Tarazona,* publié par MM. Alfred Morel-Fatio et Antonio Rodriguez Villa, Madrid, 1879, in-8, page 21.

chez ses successeurs, y vit aussi un moyen de développer les études historiques et de mettre les chroniqueurs à même de consulter les sources. « *Que assi mismo,* » dit le puissant monarque dans la commission donnée à Gerónimo Zurita le 14 mars 1567 [1], « *las personas que tienen cargo de escrivir las historias e crónicas no tienen el fundamento é luz que devrian tener para que aya de las cosas passadas la verdadera i particular memoria que ha de aver.* »

Depuis la création du dépôt de Séville, on est d'avis qu'il ne reste plus à Simancas, en fait de documents concernant Christophe Colomb, que ceux publiés par Navarrete, tels que la lettre à l'*Escribano de racion*, celle du duc de Medina Celi, les mentions inscrites dans les livres de comptes des Rois-Catholiques [2], les pièces insérées dans les registres des *Mercedes* [3], et dans les liasses du sceau royal [4]. Des doubles de ces documents se trouvent à Séville et dans les archives de M. le duc de Veraguas. La découverte de la pétition de Barthélemy Colomb et de l'enquête instituée à Grenade en 1501 [5], faite par don Eustaquio Fernandez de Navarrete, nous porte cependant à

1. *MS. M, Aa,63,* Archives de Simancas, cité par M. GACHARD, *loc. cit.*

2. NAVARRETE, tome II, nº II.

3. *Loc. cit.,* nº XXXII.

4. *Loc. cit.,* nºs XXXV, XLI, XLII, LXXX, LXXXVI, CII, CX, etc., etc.

5. *Espediente formado á peticion de D. Bartolomé Colon de resultas de su prision por el Comendador Bobadilla,* dans la *Coleccion de Documentos ineditos,* tome XVI, page 559.

Aucun des anciens rapports sur les archives de Simancas que nous avons consultés, tels que, par exemple, le mémoire adressé le 26 octobre 1666 au roi Charles II, par PEDRO DE AYALA (MS. inédit, Bibliothèque nationale de Paris, fonds Espagnol, nº 278, fol. 22 *seq.*); l'*Informe* de RIOL, 1726; le rapport

supposer que Simancas renferme encore plusieurs pièces se rapportant à l'Amiral et à ses contestations avec la couronne de Castille.

## IX. — ARCHIVES DES INDES A SÉVILLE.

En 1778 [1], Charles III ordonna la création d'un dépôt spécial pour les papiers se rapportant au Nouveau-Monde, mais ce n'est qu'en mars 1785 qu'une commission, présidée par l'inquisiteur de Séville, don Antonio de Lara, s'occupa de réunir les documents qui devaient former l'*Archivo de Indias*. Les ministères furent mis à contribution. Simancas fournit naturellement la plus grande partie. Deux cent cinquante-sept caisses, du poids de 2,000 arrobas, furent distraites de la vieille forteresse et dirigées sur Séville où leur précieux contenu fut, en 1788, installé dans le palais construit par Juan de Minjarez sur les plans de Juan de Herrera.

de M. Tiran, 10 mars 1844 (MS. inédit des archives du Ministère des affaires étrangères à Paris), tout en donnant des détails sur les documents qui se trouvaient dans la salle affectée aux archives du Conseil des Indes, ne citent aucune pièce ayant trait aux Colomb en particulier. Nous n'avons pu consulter les mémoires de Rafael de Floranes et de Facundo de Porras Huidobro.

D'autre part, Muñoz dit : « *Simancas me dió una copia de materiales tan superior á mi opinion y esperanza, que me la hizo concebir larguisima de otros archivos y bibliotecas como se registrasen con detencion é interes.* » *Historia del Nuevo Mundo,* Prologue, page v. Ce sont très probablement ces documents qui entrèrent plus tard dans la *Coleccion* de Navarrete.

1. Madoz, *Diccionario geográfico,* Madrid, 1845-50, in-4, tome XIV, page 64.

Nous n'avons pu relever, dans ces fameuses archives, que les enquêtes de 1513 et 1515 [1], et une liasse[2] se rapportant à Luis Colon, petit-fils de Christophe Colomb, laquelle contient le dernier testament de Diego Colon, deuxième amiral des Indes, fait à Santo-Domingo le 8 septembre 1523.

Ce dépôt renferme sans doute d'autres documents importants, provenant de plusieurs dossiers des nombreux procès auxquels la transmission du majorat que l'Amiral avait fondé donna lieu au cours des XVI^e et XVII^e siècles[3]; mais nos renseignements à cet égard sont très-incomplets.

## X. — LA BIBLIOTECA COLOMBINA.

La Colombine ou bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Séville, fondée par Fernand Colomb, possède quatre volumes portant des notes de la main de l'Amiral[4], le manuscrit du *Libro*

1. Publiées par Navarrete, mais non complètement. *Coleccion,* tome III, pages 538-591.

2. *Simancas. Descubrimientos. Papeles pertenecientes á el Almirante D. Luis Colon. Patr. Est. I, Caj. I, Leg. 7-14. Ramo nº 24.*

3. Voir l'analyse de la collection Muñoz, dans Fuster, *Biblioteca Valenciana,* tome II, pages 217-218.

4. *P[ro]logus et liber d[omi]ni Marci Pauli de Venecijs de co[n]suetudinibus et co[n]dicionibus Orientaliu[m] regionu[m] ex vulgari in Latinu[m] traductus per fratre[m] Franciscu[m] de Pepuris de Bononia.*

Petit in-8, *s. a. a. l.* (*sed* Anvers par Gérard de Leu, vers l'année 1485?) 74 feuillets non chiffrés.

— *De Imagine Mundi.*

In-folio, *s. a. a. l.* (*sed* 1490), 184 feuillets non chiffrés, gothique.

— *Pii. II. Pontificis Maximi. Historia Rervm Vbique Gestarvm. Cvm Loco-*

*de las Profecias*[1] et les annotations que Fernand a ajoutées aux volumes de sa magnifique bibliothèque[2]. Ces curieuses rubriques nous ont permis de reconstituer presque jour par jour la vie de ce bibliophile aussi zélé qu'instruit[3]. Quant à des papiers de famille ou à des documents se rapportant directement à Christophe Colomb, il n'y en a plus trace depuis trois cents ans[4].

Nous croyons inutile d'ajouter que personne n'y a encore trouvé le manuscrit espagnol des *Historie* ou une allusion quelconque à l'existence de ce curieux ouvrage.

## XI. — ARCHIVES DES NOTAIRES DE SÉVILLE.

Un dépôt important et encore inexploré est celui du notariat de Séville. Créé en vertu d'une loi du 16 janvier 1869, et installé dans l'ancienne église de San José, ce dépôt contient les liasses et dossiers des vingt-quatre tabellionages de cette ville

*rum Descriptione Non Finita Asia Minor Incipit..... impressioni Venetiis dedicta : per Iohannem de colonia sociumque eius Iohannem manthen de Gherretzem anno millesimo : cccclxxvii.*

In folio, 105 feuillets non chiffrés, en caractères romains.

Voyez, *B. A. V. Additions*, pages xiii-xv.

1. Appendice D, doc. LIII.

2. Voyez *Fernand Colomb*, Appendice V, et *infra*, dans le chapitre des *Illégitimes*, les notes ajoutées à la biographie de ce fils de l'Amiral.

3. Voyez *infra*, chapitre XIII, *Descendants illégitimes*.

4. Consulter l'histoire et la description de la Colombina dans notre *Fernand Colomb*. Paris, 1872, Appendices II-VI.

et ceux des quatre districts judiciaires qui comprennent Séville et sa banlieue. Les notaires sont tenus d'y déposer annuellement leurs minutes et documents qui atteignent trente ans.

Nous ne savons quelles étaient les liasses qui existaient encore ou qui furent déposées en 1869, mais il est difficile de croire que ces archives ne recèlent pas des testaments, des inventaires et des actes d'achat ou de vente d'immeubles[1], dont le texte serait de nature à nous éclairer sur tant de points douteux de la vie de Christophe Colomb, de ses frères et de ses fils. Ainsi, c'est dans le fonds de Me Juan Rodriguez Bravo que, sur nos indications, on a retrouvé le testament de Diego Colomb, le plus jeune des frères de l'Amiral, publié dans un des appendices du présent ouvrage[2] avec d'autres pièces de même provenance.

Pour faciliter les recherches, nous croyons utile de donner les noms des notaires qui instrumentèrent à la requête des Colomb de 1498 à 1544. Ce sont, pour *Christophe :* Alonso Lucas, Juan Fernandez et Martin Rodriguez. Pour *Barthélemy :* Manuel Sigura, Jeronimo de Aguerro, Pero Fernandez, Francisco Garcia de Alcocer et, peut-être, Francisco Perez de Madrigal. Pour *Diego,* frère de Christophe : le Bravo susnommé. Pour *Fernand :* Pedro de Castellanos, Bernaldo Dorta, Melchior de Portes, Rodrigo Velasquez, Martin de Ledesma. Pour *Diego, fils de Christophe :* Manuel Sigura, Gonzalo de Salinas, Luis de Andujar, Alonso de

1. Par exemple, les registres des *Oficinas de Hacienda, en Amortizacion,* portent la notice suivante : « *D. Francisco Beamonte por escritura ante Juan de Tordesillas, Escribano público de Sevilla, en 14 de Marzo de 1594 compró en venta judicial las casas que fueron del Almirante y otras á ellas anexas, de las cuales tomó la posesion.* » Dans notre *Fernand Colomb,* page 160.

2. Appendice B, documents IV — VI.

Vergara et Alfonso Guerrero. Pour *Diego, fils de Diego* (en 1544) : Diego Felipe Farfan, Diego de Mendoza et Alonso de Dueñas.

## XI. — ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE DE SÉVILLE.

Dans les archives du chapitre de la cathédrale de Séville, on conserve une copie du testament de Fernand Colomb, faite le 20 août 1611 sur les minutes de Pedro de Castellanos, notaire sévillan [1]. Les registres archiépiscopaux contiennent probablement d'autres documents importants [2] et des mentions de naissance, de mariage et de décès des descendants de Christophe Colomb par Isabel, sa petite fille, qui, en épousant à Séville, le 31 mai 1531, le premier comte de Gelves, apporta les titres et le majorat dans la famille de Portugal. Plusieurs branches issues de Jorge et de Diego de Portugal, de Alvaro et de Jorge Alberto, comtes de Gelves, ont vécu et se sont éteintes à Séville; mais ces renseignements ne présentent qu'un intérêt secondaire.

1. Ce testament est publié dans la *Coleccion de documentos para la Historia de España,* tome XVI, pages 424-475 ; dans notre *Ensayo Critico,* pages 123-168, et dans *Fernand Colomb, sa vie, ses œuvres,* pages 191-221.

2. Voyez l'*Extracto de los papeles del archivo de la Contaduria de la Sa Iglesia de Sevilla, relativos á Indias,* dans la collection Muñoz. La relation du voyage de Pedro de Ursua provient des archives du chapitre de la cathédrale.

## XII. — ARCHIVES DE LAS CUEVAS.

Christophe Colomb et les siens avaient une prédilection pour la chartreuse de las Cuevas, monastère situé sur les bords du Guadalquivir, tout près de Séville. En 1509, Diego y fit transporter les restes de l'Amiral[1]; en 1515, Diego, frère[2], et en 1526, Diego, fils de Christophe Colomb[3], y furent enterrés. Luis, son petit-fils, y fut aussi inhumé[4]; tous quatre dans la chapelle de Santa Ana.

C'était sous les voûtes de cette chapelle, dans une cassette de fer[5], que, dès la fin du xv^e^ siècle, on conservait les papiers de famille, l'argent et les joyaux des Colomb.

Le 16 août 1508, sur un reçu donné par Francisco Perez de Madrigal, notaire de Alva de Tormes, apparemment manda-

1. « *El monasterio de las Cuevas de Sevilla, á donde yo mandé depositar el cuerpo del Almirante mi señor padre, el año de quinientos nueve.* » Testament de Diego de 1509, Appendice B, doc. 1.

2. *Fé de sepelio del cadaver del señor Don Diego Colon en el monasterio de Santa-Maria de las Cuevas, cerca de Sevilla, en 21 de Hebrero de 1515,* Ap. B, doc. VII.

3. « *Sus criados tomaron su cuerpo é llevaronle á Sevilla al monasterio de las Cuevas, é pusiéronle alli en depósito, junto al cuerpo de su padre.* » Oviedo, *Historia General*, lib. IV, cap. vi, tome I, page 114.

4. « *Llevado su cuerpo a las cuebas de la ciudad de Sevilla a un iglesia llamada Sancta Ana y capilla del mismo nombre.* » *Simancas. Papeles pertenecientes a el Alm. Don Luis Colon.* MS. de l'archive des Indes à Séville. 1°, 1°, 7, 14.

5. *Memorial del Pleyto.* « *Las escripturas de lo qual está en las Cuevas de Sevilla con otras mias.* » Testament de Diego Colomb de 1526.

taire de Barthélemy Colomb, tout ce qui appartenait à ce dernier fut rendu[1]. Barthélemy y déposa néanmoins son testament l'année suivante, après l'avoir fait dresser dans la chapelle de San Benito[2], en présence du prieur Diego de Lujan[3] et du P. Gaspar Gorricio, l'ami et le confident de son frère Christophe.

Le 23 juillet 1566, un notaire dressa l'inventaire de tous les papiers des Colomb[4], et le 15 mai 1609, on les remit à Nuño de Portugal[5], qu'une décision récente avait déclaré troisième duc de Veraguas et héritier des biens et du majorat.

D'après le *Memorial del Pleyto*, le coffret de fer en question n'aurait plus contenu que les titres et privilèges tels que nous les avons dans le recueil transmis à Nicoló Oderigo par

1. « *Año de 1508. El Adelantado de las Indias D. Bartholomé Colon, embió poder á su hermano D. Diego para que percibiese el tesoro de joias y dineros que tenia depositados en este Monasterio.* » *Protocolo*, décrit ci-après.

2. Appendice B, documents II et III.

3. Le P. Diego de Lujan mourut avant 1515; car nous voyons dans la *Fé de Sepelio* de Diego que, à cette date, le P. Bartholomé Guerrero est qualifié de prieur. Quant au Père Gorricio, il ne fut jamais que moine profès. Ce dernier vécut après 1515, car il figure comme exécuteur testamentaire dudit Diego, frère de Christophe.

4. *Memorial del Pleyto.*

5. « *Año de 1609. Supuesto lo ennarado en los años de 506 sobre depósitos de los Colones, y de sus tesoros; resta la expresion de averse entregado este año á D. Nuño Colon de Portugal, duque de Veraguas, todos los privilegios y papeles, titulos de su Estado, y Almirantazgo de las Indias que á un permanescian depositados en nuestro Monasterio, de los que se hizo inventario, y entregado en ellos, dió recibo en forma dicho Duque, uno y otro en virtud de mandamiento de el Theniente D. Alonso de Bolanos, ante Miguel de Medina, escrivano de su Juzgado á 15 de Mayo de mil sescientos y nueve.* » *Protocolo de el Monasterio de las Cuevas*, MS. de la bibliothèque de l'Académie d'histoire de Madrid, publié dans nos *Restos de don Cristoval Colon*, Sevilla, 1878, in-4, pages 44-46.

l'Amiral en 1502 et quatre billets adressés au P. Gorricio[1]. Cependant, à une certaine époque, il y existait un plus grand nombre de pièces, car le recueil de Gênes se termine par ces mots : « Les originaux de ces privilèges, lettres et concessions, et *beaucoup d'autres documents* de Leurs Altesses, et d'autres écrits concernant l'Amiral, sont conservés dans le monastère de Santa-Maria de Las Cuevas[2]. »

Si les papiers personnels cessèrent d'y être gardés dès le commencement du XVII^e siècle, il y avait néanmoins des registres et des actes portant mention de rapports d'administration entre le monastère et les Colomb. On sait que l'Amiral fut enseveli à Valladolid, son fils Diego à Montalban, et Luis, son petit-fils, à Oran. Leurs restes furent ensuite transférés à las Cuevas : Colomb en 1509, Diego en février 1526, et Luis en 1572. Ces diverses translations, ainsi que l'allocation annuelle de sucre accordée par l'Amiral au monastère; les revendications relatives à la chapelle de Santa Ana exercées en 1552 par Luis, et la transaction qui en fut la suite; les inventaires qu'on dressa et les reçus notariés donnés par Alonso de Bolaños, en 1609, nécessitèrent de nombreuses écritures. Nous en retrouvons la trace dans le *Protocolo de el Monasterio de N. S. de las Cuevas;* mais quant aux pièces elles-mêmes ou aux registres originaux, il n'en reste plus, nous dit-on, la moindre trace dans les archives du monastère. Elles sont aujourd'hui oubliées et relé-

1. Ce sont évidemment les quatre billets publiés par Navarrete d'après les originaux découverts par lui dans les archives de M. le duc de Veraguas. *Coleccion de Viages,* tome II, pages 331-333.

2. « *Los originales destos privilegios y cartas y çedulas y otras muchas cartas de Sus Altezas e otras escripturas tocantes al señor Almirante, estan en el Monasterio de Santa-Maria de las Cuevas de Sevilla.* » *Codice Diplomatico*, page 318.

guées dans un coin poudreux des bureaux de l'*Hacienda* ou de la Députation provinciale de Séville, au couvent de San Pablo, là même où l'on conserva pendant plusieurs années la bibliothèque de Fernand Colomb.

Les déprédations que nous regrettons ont dû être commises surtout depuis la suppression des ordres religieux; car Muñoz cite, au nombre des dépôts d'archives où, de 1781 à 1792, il eut la bonne fortune de consulter beaucoup de précieux documents concernant Colomb et les Indes, la chartreuse de las Cuevas[1].

Aujourd'hui, le critique ne peut que glaner trois ou quatre brèves indications dans le *Protocolo* précité. Malheureusement, ces annales, rédigées seulement en 1744, par un scribe évidemment dénué d'esprit critique, contiennent de nombreuses erreurs[2].

Le monastère n'est plus maintenant qu'une fabrique de porcelaines, aux murs nus et crépis à la chaux. Nous y avons

1. « *Asi se verificó en Sevilla, donde con haberme prometido mucho, hallé mas sin comparacion, tanto en el archivo antiguo de la casa-audiencia de Indias, como en los de la ciudad, de la santa iglesia, de la cartuja, y en poder de otras communidades y de varios sugetos.* » *Historia del Nuevo Mundo,* Prologue, page v. D'après Fuster, la collection Muñoz, à Madrid, contiendrait un « *Indice del archivo de la cartuja de las Cuevas de Sevilla.* »

2. Ainsi, on y lit que : « *En el año de 1536, se entregaron los cadaveres de D. Christoval Colon y D. Diego su hijo para trasladarlos á la isla de Santo-Domingo en Indias.* » Or, dans la cédule de Charles-Quint du 2 juin 1537 (*Los Restos,* page 42), il est dit qu'à cette date les restes de l'Amiral étaient encore à las Cuevas, « *donde al presente está.* » Le chroniqueur ajoute « *quedando solo en dicha capilla el* [*cadaver*] *de D. Bartholomé su hermano hasta oy.* » Or, Barthélemy est mort à Santo-Domingo, et ses restes furent déposés dans le monastère de San Francisco de cette ville. Testament de Diego Colon du 8 septembre 1523. Appendice B, doc. VII.

vainement cherché quelque vestige de tombes, d'inscriptions ou de tablettes funéraires.

## XIII. — ARCHIVES DE LA TORRE DO TOMBO.

Ces belles archives n'occupent plus la *Tour du Registre* où, selon la tradition, elles auraient été créées et installées dès le 11 novembre 1390. A la suite du tremblement de terre, par les soins d'un des conservateurs, Manuel da Maya, qui sut les préserver de tout dommage, on les transporta en 1757[1], dans l'intérieur de Lisbonne, au monastère de San Bento, où elles se trouvent encore

Le vicomte de Santarem, garde général, de 1842 jusqu'à sa mort, explora avec soin non seulement les *Chancellarias originaes*, mais les 82,902 pièces formant le *Corpo chronologico*, et les 6,905 documents du *Corpo das gavetas*, pour retrouver des traces d'Americ Vespuce[2]. Ce savant n'eût pas manqué de citer des documents concernant Christophe Colomb, s'il avait eu la bonne fortune d'en rencontrer. M. de Varnhagen fit aussi des investigations, mais sans succès.

Nous avons néanmoins fait rechercher la lettre que Colomb écrivit au roi João II et qui provoqua la réponse de ce monarque

1. João Pedro Ribeiro, *Memorias authenticas para a historia do real Archivo*, Lisboa, 1819.

2. *Researches respecting Americus Vespucius, translated by E. V. Childe*. Boston, 1850, in-18, page 13.

en date du 20 mars 1488[1]. Notre but était de découvrir le motif du voyage de Portugal qu'il se proposait d'entreprendre à cette époque, et à quel acte le roi fait allusion en promettant de le sauvegarder de toute poursuite au civil ou au criminel que la justice du royaume intenterait à son égard[2] — ce qui n'est peut-être qu'une formule de chancellerie. Les efforts obligeants des archivistes n'ont pas abouti. On a trouvé cependant concernant les Perestrello plusieurs documents qui nous ont été d'une grande utilité pour notre chapitre sur Philippa Moniz, femme légitime de Christophe Colomb et mère de son fils aîné et héritier.

Les archives des notaires lisbonnais, et surtout celles du *Provedor,* fonctionnaire chargé d'encaisser les sommes léguées par testament pour des œuvres pies, et dont la série presque complète remonte à quatre siècles environ, contiennent peut-être quelques données sur cette Philippa, sur Gil Ayres Moniz, son ancêtre, ou sur Bartholomeu Perestrello, qui nous permettraient de fixer avec certitude une filiation non encore confirmée. Des contrats, des reçus notariés, tels que nous en avons trouvé dans les archives de Gênes et de Savone, offriraient également des points de repère pour reconstituer l'histoire de Christophe Colomb en Portugal.

Nous aurions été heureux de retrouver la lettre que, de

1. NAVARRETE, tome II, page 5.

2. « *E porque por ventura teerees algum receo de nossas justiças por razaom dalgumas cousas a que sejaaes obrigado, Nós por esta nossa carta vos seguramos polla vinda, stada, e tornada que nom sejaaes preso, reteudo, acusado, citado, nem demandado por nenhua causa, ora seja civel, ora crime, de qualquer qualidade.* » AD. DE VARNHAGEN, *La Verdadera Guanahani,* Santiago, 1864, in-8, page 108.

l'embouchure du Tage[1], Colomb adressa au roi de Portugal, le 4 mars 1493, pour l'informer du résultat de l'entreprise que ce monarque avait si longtemps dédaignée. Mais ce qui aurait été aussi curieux qu'important, c'eût été de retrouver les nombreuses notes diplomatiques que João II et Ferdinand d'Aragon échangèrent par l'entremise de Ruy de Sande, Lope de Herrera, Pero Diaz, Ruy de Pina, Pedro de Ayala et Garcia Lopez de Carvajal, lorsque l'on préparait la seconde expédition du Nouveau-Monde[2], et qui amenèrent le traité de Tordesillas. On ne peut guère admettre que tous ces documents aient disparu, et nous espérons que les archivistes portugais les retrouveront.

Il est possible aussi que des recherches à Porto-Santo fassent découvrir le testament de Bartholomeu Perestrello, premier capitaine donataire, et beau-père supposé du découvreur du Nouveau-Monde, mais nous n'osons l'espérer[3].

## XIV. — ARCHIVES DE SANTO-DOMINGO.

Les filles de Diego, fils de Christophe Colomb, nées à Hispaniola, se marièrent, vécurent et moururent toutes en Espagne. L'aîné des fils de Diego, Luis, termina sa triste exis-

1. Journal de bord; Navarrete, tome I, page 162.

2. Garcia de Resende, *Vida del Rey dom Joam II*, cap. 157; Barros, *Decada Primeira da Asia*, lib. III, cap. xi, f. 57, verso; Zurita, *Anales de Aragon*, lib. I, cap. 25.

3. M. Ernesto do Canto nous écrit qu'on vient cependant d'y retrouver le testament de Beatriz de Macedo, femme de Jobst de Hürter, premier capitaine donataire de Fayal, et celui de Ruy Gonçalves da Camara.

tence en exil à Oran, mais Christoval, puîné de ce dernier, se maria trois fois à Santo-Domingo, y passa presque toute sa vie, et il paraît y avoir fini ses jours, en 1571. Il eut une fille de chacun de ses deux derniers mariages. Ce furent Francisca et Maria, qui firent souche.

La souche issue de cette Francisca, femme du licencié Ortegon, se divisa en quatre branches qui se continuèrent en Espagne. C'est à la cadette de ces branches, par Josefa de la Serna, née Ortegon, qu'appartient le duc de Veraguas actuel.

La souche issue de Maria, seconde fille de Christoval, et femme de Luis de Avila, resta, au contraire, à Santo-Domingo, au moins jusqu'après l'année 1652 [1].

Quant à la descendance de Francisco, fils naturel de Diego, deuxième amiral des Indes, et de Constanza Rosa, elle semble s'être maintenue dans l'île jusqu'à la fin du siècle dernier [2].

Les mariages, naissances, décès et transactions de tous ces

1. « *En 16 de março de 1652 años, en mi presencia y con mi licencia, don Franco Laguna preso desposó por palabras de presente, que hicieron verdadero matrimonio á don Alvaro de placencia y á dona Antonia de la bastida : testigos don Luis Colon y don Joan Otanes ffh. ut supra. Franco Dias madera.*» — *Parroquia Catedral. Libro de matrimonios*, de 1644 à 1675. MS.

2. C'est du moins ce que nous inférons de l'article suivant : « *En la ciudad de Santo-Domingo y Agosto Siete de mil septecientos y setenta años, se enterró en el convento de Nra. Sra. de las Mercedes de esta ciudad Dn Francisco Colon, clérigo de primera tonsura, natural de la ciudad de Santiago de los Caballeros, y hijo legitimo de Dn Francisco Colon y de Da Angela Rodriguez.* » — *Libro 6o de Obitos desde 1767 à 1778, fol. 46.* — MS. Archives de la cathédrale de Santo-Domingo. La disparition de Santo-Domingo des Colon descendants légitimes et autres de Luis Colon, troisième amiral des Indes, un siècle avant cette date, et ce nom de Francisco, transmis de père en fils, nous font supposer qu'il s'agit ici d'une descendance de Francisco, fils illégitime de Diego.

Colomb créoles ont été nécessairement l'objet de matricules nombreuses, sans parler de leurs testaments, dont deux ou trois ont échappé aux ravages du temps[1]. Malheureusement, il y a au moins deux siècles que les termites, l'incurie, puis surtout les incendies, qui, ordinairement, sont la suite immédiate des tremblements de terre, sans parler du sac de la ville de Santo-Domingo par les Anglais en 1586, ont détruit en grande partie les minutes des notaires, les registres des paroisses et les archives de l'audience royale, qui eussent pu guider le critique dans ses recherches. Déjà, en 1787, Moreau de Saint-Méry avait fait explorer les archives de la cathédrale; mais l'ami chargé de ce soin ne retrouva aucun document antérieur à l'année 1630, « excepté un vieux registre qui comprend les délibérations du chapitre, depuis 1569 jusqu'en 1593, et que le temps et les vers ont à moitié détruit[2]. » Cependant la cathédrale de Santo-Domingo possède encore cinq volumes de registres baptismaux, de 1590 à 1702; trois volumes de mariage, de 1589 à 1719; huit volumes de décès, de 1666 à 1802. Des extraits de ces registres, que nous devons à l'obligeance de M. l'archevêque Cocchia, nous ont permis de compléter les détails empruntés aux recueils de pièces judiciaires citées dans le chapitre suivant.

Il y avait à Santo-Domingo, à la fin du siècle dernier, d'autres archives ecclésiastiques et des archives civiles, qui eussent pu

1. Voyez, Appendice B, docs. VII et IX, le testament de Diego Colon, deuxième amiral des Indes, de 1523, et celui de Maria de Toledo, sa femme, tous deux faits à Santo-Domingo.

2. Moreau de Saint-Méry, *Description topographique et politique de la partie espagnole de l'isle Saint-Domingue*. Philadelphie, 1796, in-8, tome I, pages 124-129.

nous être d'un certain secours[1]. Lors de la reddition de l'île à la France, en vertu du traité de Bâle, en 1795, elles furent transférées à la Havane[2], où elles sont encore, mais dans un tel désordre qu'il serait difficile de les explorer avec profit.

## XV. — DOSSIERS ET PIÈCES JUDICIAIRES.

AVEC Diego Colon y Pravia, fils de Christoval Colon y Toledo et arrière-petit-fils de Christophe Colomb, mort sans postérité le 27 janvier 1578, s'éteignit la lignée masculine du découvreur du Nouveau-Monde.

Des procès surgirent immédiatement entre les descendants de l'Amiral, qui tous réclamaient l'envoi en possession de l'héritage, du majorat et des titres. Le procès principal se termina par un arrêt du Conseil des Indes, rendu le 22 décembre 1608[3], en faveur de Nuño de Portugal, quatrième comte de Gelves, petit-fils d'Isabel, la plus jeune des filles de Diego, fils de Christophe Colomb. Ce résultat fut la suite de l'extinction de

1. Les registres des paroisses de l'intérieur de Santo-Domingo contiennent peut-être quelques matricules se rapportant aux Colon. Ainsi, nous voyons que le Francisco Colon précité était né à Santiago de los Caballeros, qui est encore la ville principale du Cibao.

2. Appendice F, doc. II.

3. *Infra*, dans le paragraphe du chapitre XII, consacré à Nuño de Portugal, nous apprécions la valeur juridique de cet arrêt.

la descendance directe des sœurs aînées d'Isabel, qui survint au cours du procès. Les descendants de Christoval, représentés par sa fille Francisca Colon y Pravia, mariée à un modeste magistrat du tribunal de Quito, nommé Diego Ortegon, ne cessèrent de protester contre l'arrêt rendu par le Conseil des Indes.

Au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, des procès s'engagèrent à nouveau, et, en 1790, la lignée de Christoval, second fils légitime de Diego, et petit-fils de Christophe Colomb (mais après avoir passé par plusieurs branches féminines), obtint gain de cause.

Ces nombreuses litigations, suivies d'appels et de révisions, devinrent une source de nombreux factums, presque tous imprimés, mais seulement à l'usage des juges et des avocats : — de là leur rareté.

Les enquêtes et les contre-enquêtes de tous ces demandeurs intéressés à détruire les allégations de leurs adversaires; les documents produits par eux, et analysés, critiqués, contredits et souvent appuyés de preuves documentaires, nous initient, comme par ricochet, à certains détails de la vie privée de presque tous les descendants de Christophe Colomb.

Ces neveux, ces nièces, ces cousins, ces fils légitimes et autres, échangent dans cette curieuse controverse de dures vérités, et de leurs indiscrétions résultent bon nombre de faits, de dates, de noms qui permettent au critique de reconstituer l'histoire généalogique de la famille de Colomb, aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles.

Voici la description de tous les factums qui sont arrivés à notre connaissance :

MÉMORIAL I.

Demanda y Oposicion de don Baltasar Colombo de Cucaro, para la sucession que pretende del mayorazgo que fundó D. Christoval, primer Almirante de las Indias.

⁂ Madrid, Pedro Madrigal, impressor, novembre 1590, 34 feuillets[1].

Le plus important de ces recueils est le suivant :

MÉMORIAL II.

Memorial del Pleyto sobre la svcession en possession del Estado y Mayorazgo de Veragua, Marquesado de Jamayca, y Almirantazgo de las Indias, que fundó don Christoual Colon, primero descvbridor, Almirante, Virrey y Gouernador general dellas.

⁂ In-folio, *sine anno aut loco* (*sed* Madrid 1606), de 1 feuillet pour errata, 15 feuillets non chiffrés pour sommaires et de 262 feuillets de texte chiffrés au recto, contenant 1,748 paragraphes et deux fois autant de renvois rubriqués en manchettes[2].

On trouve dans ce recueil des détails sur la descendance de trois des filles de Diego, deuxième amiral des Indes : Maria Colon y Toledo, comtesse de Guadaleste, dont la lignée s'éteignit avec Christoval Colon de Cardona, amiral d'Aragon, en 1580; Juana Colon y Toledo, femme de Luis de la Cueva, que

1. Nous ne connaissons ce factum que par les citations contenues dans le Mémorial de 1606, aux paragraphes 1349 et 1351. Il convient d'y ajouter la *Relazione a Filipo II Re di Spagna*, publiée dans le *Ragionamento*, pages 73-82, qui nous paraît être un résumé de l'un et de l'autre.

2. Bibliothèque Nationale de Paris, *Inventaire* (*Réserve*), *F, 363*, in-fol., et Bibliothèque de l'Académie d'histoire, à Madrid, *Collection Salazar. Est. 8, 3ª S, 53.*

l'absence d'héritiers mâles fit exclure de la succession, et Isabel, femme de Jorge de Portugal, dont le fils hérita des titres et du majorat. Les descendants de ce dernier en conservèrent la jouissance pendant plus d'un siècle. On lit aussi, dans ce *Mémorial del Pleyto*, tous les détails de la vie si scandaleuse de Luis Colon, troisième amiral des Indes, et les péripéties de son curieux procès, lorsqu'il fut atteint et convaincu de polygamie. C'est également dans ce recueil que se trouvent les pièces produites par Bernardo Colombo de Cogoleto, qui prétendait descendre de Barthélemy Colomb par une Génoise dont il ne se rappelait même pas le nom. On y voit aussi figurer Baldassare Colombo, de Cuccaro, qui faisait remonter sa parenté à un frère imaginaire de Domenico, père du grand navigateur.

Les deux recueils suivants appartiennent à la même série, quoique postérieurs.

MÉMORIAL III.

Adicion al memorial del pleyto, sobre el Ducado de Veragua, Almirantazgo de las Indias, y Marquesado de Jamayca, de lo que toca a la pretension y derecho de don Carlos Colon de Cordoua y Bocanegra, bisnieto de doña Juana Colon de Toledo, hija segunda del Almirante don Diego, primero sucessor, y nieto de doña Maria Colon de la Cueua, y hijo de doña Juana Colon de la Cueua, y de don Francisco Pacheco de Cordoua y Bocanegra, su marido, que su madre, abuela y bisabuela, han litigado, y litigan en este pleyto.

⁂ In-folio, *sine anno aut loco* (*sed* Madrid *circa* 1608; 3 feuillets.

MÉMORIAL IV.

Memorial del hecho, cerca de la Hoia dela qve llaman minuta del testamento de Don Christoual Colon, primero Almirante de las Indias, de año de. 97. Que los pretensores del estado de Veragua pretenden que tomó don

Francisco de Mendoça Almirante de Aragon marido de la Marquesa de Guadaleste, que es la que ha pretendido y pretende la sucession del dicho Estado.

⁂ In-folio, *sine anno aut loco* (*sed* Madrid), 25 feuillets[1].

Les factums qui suivent se rapportent aux contestations que soulevèrent les descendants de Juana, fille de Diego, fils de Christophe, qui, de son mariage avec Luis de la Cueva, n'avait eu, malheureusement pour eux, qu'une fille. C'est aussi dans ces liasses qu'on voit surgir pour la première fois les Larreategui, Basques d'origine, qui, par le mariage de Martin de Larreategui avec Josefa de la Paz de la Serna, petite-fille de Francisca Colon y Pravia, femme du licencié Ortegon, élevèrent de justes prétentions, dont le résultat fut, au siècle dernier, l'octroi des titres et la jouissance des restes médiocres de cette immense fortune.

MÉMORIAL V.

Indice de las informaciones que estan debato deste pliego. La informacion que se hizo en fauor de la Marquesa de Villamayor, Doña Juana Colon de Toledo y de la Cueua : por el Licenciado D. Diego Altamirano, quando se vio el pleyto del Ducado de Veraguas, que no se votó, por auerse muerto los Juezes, y aora se ha buelto á ver. Otra sobre el mismo derecho de la dicha Marquesa, hecha por el Doct. Fray Christoual Monterde : En cinco pliegos. Otra Del mismo Lic. D. Diego Altamirano, en fauor del Marques de Villamayor D. Carlos Colon de Cordoua y Bocanegra : En fauor de su derecho : que en entrambos derechos ha sucedido el Marques de Villamayor D. Francisco Domingo Colon de Cordoua, hijo, y nieto de los susodichos.

⁂ In-folio, *sine anno aut loco,* 1 feuillet pour frontispice et 47 (ou 57 avec les additions de D. Christoval Monterde) feuillets chiffrés. Ce mémoire est de Diego Altamirano.

1. Stevens's *American Bibliographer,* Chiswick, 1854, in-8, page 68.

## MÉMORIAL VI.

Por Doña Ivana Colon de Toledo y de la Cueua, marquesa de Villamayor. Sucedio por su muerte en su derecho el Marques de Villamayor, don Carlos Colon de Cordoua y Bocanegra, su hijo. Y ha sucedido en los dichos dos derechos el Marques de Villamayor Don Francisco Domingo Colon de Cordoua y Bocanegra su hijo mayor, y nieto de la dicha Marquesa doña Juana. Contra Don Aluaro Colon de Portugal, Conde de Gelves, pretenso Duque de Veragua, defunto. Y contra Don Pedro Colon de Portugal su hijo, Conde de Gelves, ansimismo pretenso Duque de Veragua. Y contra Don Luis Colon, Don Diego Colon, y doña Francisca Colon, que por su muerte prosigue la instancia Doña Ana Francisca Colon su hermana. Sobre la sucession del mayorazgo y Estado de Veragua, cuyo fundador fue Don Christoual Colon, primero Almirante y Virrey perpetuo de las Indias.

⁂ In-folio, *s. a. a. l.*, 8 feuillets chiffrés.

## MÉMORIAL VII.

Por el marques de Villamayor Don Francisco Domingo Colon de Cordoua Bocanegra. Con don Pedro Colon de Portugal, Conde de Gelves, pretenso Duque de Veraguas, Doña Ana Francisca Colon, y Don Diego Colon de Larreatigui, Cauallero de la Orden de Santiago. Sobre la propriedad del dicho estado de Veraguas, que fundó Don Christoual Colon, primer descubridor de las Indias y Almirante dellas. Y sobre los demás bienes agregados a este Estado. Respondiendo a las objeciones que se oponen por los dichos pretensores al derecho del dicho Marques. Par le licencié D. Joseph Perez de Soto.

⁂ In-folio, *s. a. a. l.*, 14 feuillets chiffrés.

## MÉMORIAL VIII.

Por el Almirante de las Indias duque de Veragua, y duque de la Vega, Marques de Jamaica, Don Pedro Colon y Portugal. Con D. Ana Francisca Colon y Portugal, que ha salido á este pleito por muerte de D. Francisca

Colon su hermana. Y Don Francisco Domingo Colon de Cordoua, Marques de Villamayor, que ha sucedido en el derecho de doña Juana Colon de la Cueva, y don Carlos Colon de Cordoua, Marqueses de Villamayor, su abuela y padre. Y Don Diego Colon de la Reatigui (*sic*), que pretende que ha sucedido en el derecho de don Luis Colon. Sobre la propriedad del mayorazgo que fundó Don Christoual Colon primer descubridor, y Almirante de las Indias. Y sobre dozientos y sesenta mil ducados de plata, que el Duque pretende le han de boluer y restituir las dichas doña Francisca, doña Juana, y don Carlos Colon, y sus bienes.

⁂ In-folio, *s. a. a. l.*, 59 feuillets chiffrés. Ce mémoire est du licencié Gaspar Tello de Soto.

MÉMORIAL IX.

Respuesta por el Duque de Veragua y de la Vega, Almirante de las Indias D. Pedro Nuño Colon y Portugal, a la alegacion de Don Diego Colon de la Reatigui, Caualleró del Orden de Santiago; sobre su exclusion, por ser de linea inflexa, y postergada.

⁂ In-folio, *s. a. a. l.*, (*sed ante* 1685), 10 feuillets chiffrés. Ce mémoire est aussi dudit Tello de Soto.

MÉMORIAL X.

Por la Señora D. Ana Francisca Colon de Portugal, viuda del Señor Don Diego de Cardenas y Valda, del Consejo de Guerra de su Mag. que tambien lo fue del de Indias, y Capitan General del exercito de Cantabria. En el pleyto de propriedad, pendiente en dicho Real Consejo de Indias. Sobre el Estado de Duque de Veragua y de la Vega, Marques de Jamaica y demas bienes y rentas, de que fundó vinculo y mayorazgo Don Christoval Colon, primer descubridor, y Almirante de las Indias. Cõn Don Pedro Colon de Portugal, que oy possee el dicho Estado, que primero se siguió con su abuelo Don Nuño Colon de Portugal, y despues con su padre Don Aluaro de Portugal. Y con Don Francisco Colon de Cordoua y Bocanegra Marques de Villamayor. Y con Don Diego Colon de Toledo y Larreatigui, Caualllero de la Orden de Santiago.

En vista. Replicase a las informaciones en derecho, que han dado las otras partes.

*** In-folio, *s. a. a. l.,* 91 feuillets et table. Ce mémoire est du licencié Juan de Giles Pretel.

MÉMORIAL XI.

Por Don Diego Colon de Larriategui, cavallero de la Orden de Santiago, en respvesta de las informaciones de D. Pedro Colon de Portugal, posseedor del Estado de Veragua; y del Marques de Villamayor, y de D. Ana Francisca Colon, viuda del señor D. Diego de Cardenas y Valda, que fue del Consejo de Guerra y consortes : en el pleyto sobre la propriedad del Estado de Veragua, y demas rentas pertenecientes al mayorazgo que fundo Don Christoval Colon, primer descubridor, conquistador, y Almirante de las Indias.

*** In-folio, *s. a. a. l.,* 13 feuillets chiffrés. Ce mémoire est du licencié Luis de la Palma y Freitas.

MÉMORIAL XII.

Por Don Diego Colon y Larriategui, Cavallero de la Orden de Santiago. Con Don Pedro Colon de Portugal, possedor del Estado de Veragua, y con el marques de Villamayor, y doña Ana Francisca Colon, viuda del Señor don Diego de Cardenas, y Balda que fue del Consejo de Guerra, y consortes. Sobre la propriedad del dicho estado de Veragua, que fundó don Christoval Colon, etc.

*** In-folio, *s. a. a. l.,* 28 feuillets. Ce mémoire est également dudit de la Palma y Freitas[1].

MÉMORIAL XIII.

Por el ilustrissimo Señor Don Pedro Colón de Larreategui, del Consejo, y Camára de Castilla, N. 43. — Con Don Jacobo Estuard Colon de Portugal,

1. Ces sept pièces se trouvent dans un recueil conservé à la Bibliothèque de l'Académie d'histoire à Madrid, *Est. S, gr. 3ª S, 52,* Collection Salazar.

Duque de Bervick, N. 46. — Sobre las incidencias, que ocurren en la instancia de Revista del Juicio petitorio pendiente en el Consejo á la sucesion del Ducado, y mayorazgo de Veragua. — Pretende el Señor Don Pedro, que despreciando el Consejo los reparos del Duque, se sirva mandar se vea este pleyto en definitiva, precediendo la formacion de Memorial ajustado, y arbol con arreglo á los autos, y citation de las Partes.

⁂ In-folio, 7 feuillets et 8 feuillets pour deux requêtes. Imprimé à Madrid en 3768.

## MÉMORIAL XIV.

Memorial ajustado en el pleyto que se sigue por Don Mariano Colon de Larreategui, etc., con Don Jacobo Stuard Colon de Portugal, Duque de Veragua, etc., etc. Sobre la propriedad del Mayorazgo que fundó D. Cristoval Colon.

⁂ In-folio, Madrid, 800 pages, avec un tableau généalogique[1].

## MÉMORIAL XV.

Adiciones hechas en grado de segunda suplicacion, de órden del real y supremo Consejo de las Indias, con citacion y asistencia de las partes, al Memorial ajustado impreso en 3 de Enero de 1788, que sirvió en revista para el pleyto que sigue el señor Don Mariano Colón de Larreategui núm. 64, del Consejo de Castilla, superintendente General de Policia, y Don Juan de la Cruz Belbis de Moncada, Marques de Belgida y Villamayor núm. 72. Con Don Jacobo Fit James Colón de Toledo y Stolberg, Duque de Verwick, Liria y Veragua núm. 74; sobre la propriedad del Mayorazgo que fundó Don Christoval Colón núm. 1, primer Descubridor y Almirante de las Indias, de que proceden dichos Mayorazgos y Estados, cargo de Almirante, titulos de Duque y Marques, y lo dependiente de ellos; y asimismo sobre que los descendientes de Doña Francisca Colón de Toledo num. 22, cuyo derecho representa en el

1. Nous ne connaissions ce Mémorial que par l'indication que donne Rich, *Bibliotheca Americana Nova,* tome I, page 353.

dia el Citado señor Don Mariano Colón num. 64, y los de Doña Juana Colón de la Cueva N. 36, y su hijo Don Cárlos Colón de Cordova Bocanegra num. 46, Marques de Villamayor, cuyo derecho representa igualmente en el dia el Marques de Belgida n. 72, devuelvan y restituyan al Duque y sus causantes la cantidad de 260 d. ducados que se expresan en las Sentencias de Vista y Revista.

⁂ In-folio, Madrid, 1792, 179 feuillets chiffrés.

## MÉMORIAL XVI.

Por Don Juan de la Cruz Belvis de Moncada, Yañez de Mendoza, y Colón, Marques de Belgida, y Villamayor N. 72. En el pleyto en grado de Revista con Don Jacobo Fit-James Colón de Toledo y Stolvergs, Duque de Wervick y Liria N. 74. Don Pedro Stuard, Marques de San Leonardo : y los hijos de Don Ventura Stuard NN. 70. y el señor Don Mariano Colón de Larreategui, del supremo Consejo de Castilla, y superintendente general de Policia N. 64. Sobre la propriedad del mayorazgo, que con facultad real fundó Don Cristobal Colón N. J. primer descubridor y Almirante de las Indias : Cargo de tal Almirante, titulos de Duque, y Marques, y lo a ello anexo y perteneciente, con todos sus unidos y agregados.

⁂ In-folio, Madrid, 1789, 24 feuillets chiffrés.

## MÉMORIAL XVII.

Compendio de lo que contiene el Memorial del hecho del pleyto sobre la sucesion en propriedad del Almirantazgo de las Indias, y mayorazgo, que fundó Don Christoval Colón, primer Descubridor, y Conquistador de ellas.

⁂ In-folio, *s. a. a. l.*, 17 feuillets chiffrés[1].

1 Sous ce titre, le catalogue O'Callaghan, New-York, 1882, in-8, nº 562, décrit un *Compendio* en 121 feuillets, attribué à Pedro Antonio Perez de Castro, et portant à la fin la date de Madrid, le 15 juillet 1792. C'est probablement un recueil composé en partie de nos nºs XVII et XVIII.

MÉMORIAL XVIII.

Nueva adicion, hecha de orden del real y supremo consejo de las Indias, con citacion y asistencia de las partes; a la formada para el pleyto que en grado de segunda suplicacion sigue el señor d. Mariano Colon de Larreategui con el Duque de Verwick, Liria y Veragua, y el Marqués de Bélgida : sobre la succesion en propriedad al Estado de Veragua, Grandeza de España, Titulos de Duque, Marqués y Mayorazgo, fundado por Don Cristoval Colón, primer Descubridor de las Indias, sus pertenecias, y demás particulares.

⁂ In-folio, Madrid, 1792, 60 pages.

MÉMORIAL XIX.

Informacion juridica en grado de segunda suplicacion : por el señor Don Mariano Colón, de Toledo, y Larreategui, Caballero pensionado de la Real, y distinguida Orden de Carlos III, y del Consejo de S. M. en el Real, y supremo de Castilla, num. 64 : en el pleyto con Don Juan de la Cruz Velvis de Moncada, y Colón, Marques de Belgida, y Villamayor, num. 70, ; Grande de España, etc.... Y con Don Jabobo Fit-James, Stuard, Colón de Toledo, y Portugal, num. 74, Duque de Werwick, y Liria, y Poseedor de hecho del Estado, y Mayorazgo de Veragua : sobre que se confirme la sentencia de Revista de 16 de Junio 1790, por la qual, declarando sucesor en propriedad al señor Don Mariano, se condenó al Duque, á que le restituya, con frutos, el dicho Estado, y Mayorazgo de Veragua, sus Titulos, Dignidades, y Rentas, fundado por el primer Almirante, Descubridor, y Conquistador de las Indias Occidentales.

⁂ In-folio, Madrid, 1792. 121 feuillets chiffrés[1].

1. Ces huit pièces se trouvent dans un recueil conservé à la Bibliothèque de l'Institut de France, Y, *200 E*.

Ces derniers factums continuent la série et la terminent, grâce aux efforts de Gaspard Melchior de Jovellanos qui, par un arrêt de révision en date du 16 juin 1790, promulgué le 9 janvier 1796, fit déclarer don Mariano Colon y Ortegon y Larreategui, son ami, duc de Veraguas et de la Vega, marquis de la Jamaïque, amiral et vice-roi perpétuel des Indes, — titres que son descendant porte encore aujourd'hui.

Les mémoires que nous venons d'énumérer ne semblent pas constituer la collection complète; mais ce sont les seuls que nous ayons retrouvés. Ainsi, Jovellanos, dans son plaidoyer préliminaire[1], fait allusion à des arrêts, tant de première instance que d'appel, rendus en 1622, 1623, 1627, 1651, 1652, 1655, 1656, 1659, 1661 et 1664, qui impliquent de nombreux exposés rédigés par les avocats des possesseurs de fait du majorat. Ces pièces contiennent sans doute d'utiles renseignements sur la descendance de Catharina Colon de Portugal, qui, en épousant le duc de Liria, fit entrer, après la mort de son frère Pedro Nuño Colon, en 1712, tous ces titres fameux dans les maisons de Berwick et d'Albe, d'où ils ne sortirent que par l'arrêt de 1790. Nous n'avons pu nous procurer l'*Escrito* de Jovellanos, dont le résumé de la première section[2] indique une collection d'actes établissant la généalogie et la filiation complète de tous les descendants de Christoval, fils de Diego et petit-fils du découvreur du Nouveau-Monde qui, par sa première femme, Ana de Pravia, et par sa fille Francisca, se sont continués jusqu'à nos jours.

1. *Introduccion a un escrito presentado al tribunal en un pleito que se litigaba entre D. Mariano Colon y el Duque de Veraguas,* dans Gaspar Melchior de Jovellanos, *Obras.* Madrid, 1858, in-8, tome I, page 448.

2. *Loc. cit.,* page 450.

## XVI. — IMHOF ET FRANCKENAU.

PAR les mariages de Juana Colon y Toledo avec Luis *de la Cueva*[1]; de Maria Colon y Toledo avec Sancho *de Cardona*[2], et de Juana de Arellano y la Cueva avec Francisco Pacheco *de Cordova*[3]; de Maria de Cardona y Colon avec Francisco *de Mendoza*[4], et de Nuño de Cordova y Arellano avec Maria *de Mendoza*[5]; de Diego Colon, deuxième amiral des Indes, avec Maria *de Toledo*[6]; enfin, de Maria de la Cueva y Colon avec Carlos *de Arellano*[7], bon nombre de descendants de Christophe Colomb par ses petites-filles, nobles par leur mère, qui était Albe et Tolède, et les hautes alliances qu'elles contractèrent, figurent dans les tables généalogiques de l'ouvrage de Jacob

1. *Cuevana Stirps. Duces de Albuquerque, marchiones de Cuellar, Ladrada et Flores Davila;* IMHOF, *Genealogiæ vigenti illustrium Hispania familiarum*, Lipsiæ, 1712, in-folio. Tab. II, nº VII, page 78.

2. *Cordubensis familiæ. Ibid.,* Tab. V, page 68.

3. *Marchiones de Villamaior, Mondeiar et Agropoli. Ibid.,* Tab. XII, pages 56 et 74.

4. *Ibid.,* Tab. V, page 68.

5. *Mendozia Stirps. Marchiones de Mondeiar, comites de Tendilla. Ibid.,* Tab. IV, nº XV, page 183.

6. *Toletanæ Stirpis. Tab. IV. Domini de Villoria, comites de Aiala. Ibid.,* nº VII, page 312.

7. *Arelianensis Stirps. Reges Navarræ. Domini de Arellano. Ibid.,* Tab. I, nº XV, page 2.

Wilhem Imhof concernant vingt des plus grandes familles d'Espagne[1].

Nous n'avons pu malheureusement remonter à toutes les sources qu'a consultées le savant généalogiste allemand, ni à la plupart de celles que cite Gerhard Ernest de Franckenau[2], pour les familles *de Cardona, de Cardenas, de Medina, de Portugal y Mendoza et de Vicentello*, avec lesquelles s'allièrent des descendants de Christophe Colomb par Maria, par Juana et par Isabel, filles de Diego. C'est donc sur ces autorités, telles que Imhof et Franckenau les ont résumées, que nous avons dû nous appuyer en partie pour beaucoup de nos personnages.

## XVII. — ANT. CAETANO DE SOUSA.

Alvaro de Portugal, troisième fils de Fernão, deuxième duc de Bragance, voulant échapper à l'inimitié de João II, qui avait déjà mis son frère à mort, se réfugia en Espagne où Isabelle la Catholique, dont il était le parent, l'accueillit avec distinction.

Le fils de cet Alvaro, créé comte de Gelves par Charles-Quint, épousa en secondes noces Isabel Colon de Toledo, la plus jeune des filles de Diego, deuxième amiral des Indes. De ce mariage naquirent huit enfants. L'aîné, Alvaro, eut un

1. *Supra*, page 61, note 1.

2. *Bibliotheca Hispanica Historico-Genealogico-Heraldica*. Lipsiæ, 1724, in-4.

second fils, Nuño, qui hérita du majorat et des titres octroyés à Luis Colon, son grand-oncle.

Le duché de Veraguas et l'amirauté titulaire des Indes se continuèrent dans la lignée de ce Nuño de Portugal pendant plus d'un siècle, et comme c'était une famille descendant de la maison royale de Bragance, elle figure dans le nobiliaire de Sousa[3].

A la fin du XVI^e siècle, Guiomar, fille aînée de Francisca Colon et de Diego Ortegon, épousa son cousin, Diego Colon de Portugal. De cette union naquirent quatre enfants, lesquels en eurent à leur tour, et comme ce Diego était le petit-fils d'Isabel Colon y Toledo et de Jorge de Portugal, premier comte de Gelves, lequel appartenait à la maison de Bragance, c'est aussi Sousa qu'il faut consulter pour cette lignée des Colomb.

Nous avons donc emprunté au bel ouvrage de Sousa beaucoup de détails, car ce savant généalogiste invoque comme autorité tant les documents originaux qu'il possédait que les archives du duc de Veraguas de son temps[4]. Ce dernier, descendant également des maisons d'Albe et de Berwick, se trouvait encore en possession de tous les papiers de famille dont cette branche ne fut définitivement privée qu'en 1796. Il se peut néanmoins que malgré l'arrêt du 16 juin 1790, les archives de cette der-

1. *Historia genealogica da casa real portugueza desde a sua origem até o prezente, com as familias illustres, por Ant. Caetano de Sousa.* Lisboa, 1735-49. 13 tomes en 14 volumes petit in-folio, dont le dernier est un index. Consulter notamment le tome X, part. II, cap. I-XI.

2. « *Memorias ms. da Casa de Veragua que tenho.* » *Loc. cit.*, tome X, page 444. « *Que anda incerta na escritura da tal authentica, que temos em nosso poder, como todos os mais documentos, que allegamos.* » *Ibidem*, page 456.

nière maison recèlent encore des documents concernant les descendants de Christophe Colomb.

## XVIII. — JUAN BAUTISTA MUÑOZ.

Juan Bautista Muñoz, premier cosmographe de Charles III[1], fut chargé, par ordonnance royale du 17 juillet 1779, d'écrire une histoire de l'Amérique. A cet effet, une cédule générale du 27 mars 1781 et une ordonnance du 20 janvier 1788 l'autorisèrent à instituer des recherches dans toutes les archives et bibliothèques du royaume[2]. Non seulement Muñoz explora avec soin les dépôts de Simancas, de Séville, de Cadix, de Madrid, de l'Escurial, du monastère de Monserrate, des collèges de Salamanque et de Valladolid, de la cathédrale de Palencia et du Sacromonte de Grenade, des couvents de S. Francisco de Tolosa et de Santo-Domingo de Malaga; mais il fit aussi d'actives recherches dans les fameuses archives de la Torre do Tombo à Lisbonne.

Le résultat de ses patientes investigations fut une collection considérable de copies de documents des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, tous judicieusement choisis. On y trouve aussi de copieux index des manuscrits qui étaient conservés dans les principales

1. Sempere, *Ensayo de una Biblioteca Española*, Madrid, 1785-89, in-8, tome IV, pages 135-42.

2. Muñoz, *Historia*, prologue, et *Noticia Historica de la Real Academia de la Historia*, tome I, page lxvi.

collections de la péninsule. C'est à l'aide de ces pièces que Muñoz écrivit le premier volume de son *Historia del Nuevo Mundo*[1].

Cette histoire n'est pas un tissu de phrases creuses et d'assertions hasardées. On y remarque, au contraire, une étude consciencieuse des sources, un style sobre, de l'impartialité, du sang-froid, et, pour l'époque et le pays, de la critique. Aussi fut-elle accueillie en Espagne par de mesquines jalousies et d'ineptes pamphlets[2]. Muñoz mourut le 19 juillet 1799, sans avoir achevé son œuvre[3].

La bibliothèque de l'Académie d'Histoire à Madrid possède cent vingt-sept de ces recueils[4] de copies faites par Muñoz; mais

1. Madrid, MDCCXCIII, in-4, portrait (apocryphe) et carte.

2. *Carta critica sobre la Historia de America del Señor D. Juan Bautista Muñoz, escrita de Roma por D.* FRANCISCO ITARRI. *Con licencia,* Madrid, 1798, très petit in-8, 120 pages.

*Carta segunda en que se continua la critica de la Historia del Nuevo Mundo de don J. B. Muñoz por M.* A. R. F. Madrid, 1798.

Mais lire les réponses :

*Satisfaccion a la carta critica sobre la Historia del Nuevo Mundo.* Valencia, Joseph de Orga, 1798, très petit in-8, 20 pages; contient une lettre de D. ANTONIO ALEMAN (pseudonyme de Muñoz ?), et le texte français avec traduction de l'article du *Magasin Encyclopédique,* de MILLIN, IVe année, tome I, pages 127-8.

*Carta segunda de D.* ANTONIO ALEMAN *en que se descubre el merito de la segunda pseudocritica sobre la Historia del Sr D. Juan Bautista Muñoz.* Valencia, 1798, de Orga, petit in-8.

3. La bibliotheca Lenoxiana, à New-York, possède une copie d'une partie inédite de l'ouvrage de Muñoz, en trente-deux feuillets in-folio d'une écriture très serrée, provenant de la collection Uguina.

4. ALF. DEMERSAY, *Une Mission géographique dans les archives d'Espagne et de Portugal,* 1862-1863; Paris, 1864, in-8, page 42., dit : « 95 volumes in-fol. et 32 vol. in-4. »

il y en a plusieurs autres qui sont dispersés, dit-on, dans les ministères. Les volumes suivants, dont nous empruntons la description à Fuster[1], car nous n'avons pu revoir cette belle collection et l'analyser en vue du présent ouvrage, paraissent devoir contenir d'utiles indications :

Proceso de el pleito entre el Fiscal del Rey, y los hijos de D. Diego Colon, sobre los privilegios concedidos por los Senores Reyes Católicos Don Fernando y Doña Isabel, al Almirante su padre. 228 feuillets[2].

Extractos y copias de documentos relativos á la historia de Indias sacados del Archivo de la Contratacion general y ciudad de Sevilla, Simancas, Torre del Tombo y otras bibliotecas de Portugal. 1492-1516.

Informe sobre manuscritos de Indias, dado por D. Antonio Enriquez. 1778.

Extrato de los papeles del archivo de la contraduria de la Sa Iglesia de Sevilla relativos á Indias.

Indice del archivo de la Cartuja de las Cuevas de Sevilla.

Inventario del Archivo general de Indias en Sevilla por el Sr Cean.

Lista de los libros del Archivo secreto de Indias.

Indice de los manuscritos en los Colegios del Angel, de S. Acacio y de San Antonio de Padua, de Sevilla.

Razon de los MSS. del obispo D. Fr. Bartholomé de Las Casas que en cinco tomos en folio se hallan en la secretaria del Despacho universal de Indias.

1. *Copia de los manuscritos que recogió D. Juan Bautista Muñoz en sus viages, y se entregaron en su muerte á Su Majestad. Biblioteca Valenciana,* tome II, pages 202-238.

2. Le *Pleito que siguió Diego Colon sobre descubrimientos en un apuntamiento en 5 renglones,* nous paraît n'être que les *Probanzas,* publiées par NAVARRETE, tome III, pages 538-591.

## XIX. — MARTIN FERNANDEZ DE NAVARRETE.

Martin Fernandez de Navarrete fut un chercheur non moins zélé que Muñoz, dont il suivit les traces à Simancas, à l'Escurial, à Séville et à Madrid. Ses premières investigations dans les archives d'Espagne datent, ce semble, de la cédule royale du 15 octobre 1789[1], lui enjoignant de recueillir les documents qui pourraient servir de point de départ pour la bibliothèque et le musée maritimes que Charles IV se proposait de fonder dans l'île de Leon. Ces recherches furent dirigées d'abord à Madrid, dans les archives des ducs d'Albe, de Medina-Sidonia et de l'Infantado. De Madrid, il passa à Séville. Les guerres de la Révolution française et de l'Empire interrompirent ses investigations, et, en le rendant à la vie militaire, — il était lieutenant de vaisseau, — reculèrent d'un quart de siècle l'achèvement de l'ouvrage, projeté probablement dès lors, et qui devait établir sa réputation à l'étranger. Nous voulons parler de la *Coleccion de los viages y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo XV,* dont cinq volumes furent publiés à Madrid de 1825 à 1837. Deux autres volumes, complètement terminés[2], ne furent pas livrés à l'impression, bien

1. Duflot de Mofras, *Mendoza et Navarrete,* Paris, 1845, in-4, page 19.

2. « La collection se compose jusqu'à présent de 5 gros volumes, mais elle ne tardera pas à être augmentée, et nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. de Navarrete en a laissé deux autres manuscrits complètement terminés et prêts à être livrés à l'impression. » *Loc. cit.,* page 28.

que le ministre de la marine d'Espagne, à la mort de Navarrete, en 1844, eût institué une commission à l'effet d'examiner et de publier les papiers importants de ce savant. Le tome VI devait contenir les voyages de Hernando de Grijalva et de Ruy Lopez de Villalobos[1].

Cette magnifique collection[2] servira toujours de base à l'histoire des découvertes transatlantiques, et l'on ne saurait trop louer l'esprit critique, le jugement, l'impartialité et le soin extrême qui ont présidé à sa formation. Les introductions et les notes sont dignes du texte et dénotent un écrivain profondément

1. « *Lo mismo puede decirse de las escrituras ó instrumentos que se incluyen en los tomos sucesivos concernientes á los viages del comendador Fr. Don Garcia de Loaisa y de Alvaro de Saavedra, que comprende el tomo V, y á los de Hernando de Grijalva y Rui Lopez de Villalobos, que contendrá el VI.* » *Coleccion*, tome IV, page xxi. Nous ignorons ce que devait contenir le tome VII. Peut-être y aurait-on retrouvé certaines pièces qui figurent dans les somptueuses *Cartas de Indias*, Madrid, 1877, grand in-folio; lesquelles proviennent, dit-on, des originaux oubliés dans les papiers de Navarrete et gardés par sa famille.

Le savant espagnol se proposait d'écrire une vie de Christophe Colomb, dont un fragment et d'excellentes notes ont été publiés. NAVARRETE, *Opúsculos*, Madrid, 1848, 2 vol. in-8, tome II, pages 115-151.

2. La *Coleccion de los Viages y Descubrimientos*, de NAVARRETE, ne doit pas être confondue avec les deux collections suivantes :

— *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España, por D.* MARTIN FERNANDEZ NAVARRETE, etc., etc. Madrid, 1842-75, in-8, 61 volumes (se continue), laquelle contient un grand nombre de pièces concernant le Nouveau-Monde (tomes I, II, IV, XXII, XXVI, XLIX, L, LIII et LIX). Nous n'avons trouvé à y relever que la pétition de Barthélemy Colomb et le testament de son neveu Fernand (tome XVI). C'est dans cette collection que fut d'abord publiée l'*Historia de las Indias* de Barthélemy de Las Casas (tomes LXII, LXIII, *seq.*).

— *Coleccion de documentos ineditos relativos al descubrimiento conquista y colonizacion de las posesiones españolas en América y Oceania, sacados, en su mayor parte*

versé dans ces matières. Pour ce qui fait l'objet de notre travail, les documents sont relativement nombreux. Nous trouvons à relever les billets adressés par Colomb à son fils Diego et au P. Gorricio[1]; les extraits des registres d'émargement du trésorier des Rois-Catholiques[2]; la lettre du roi de Portugal[3]; celle du duc de Medina-Celi au grand cardinal d'Espagne[4]; la cédule royale du 22 mai 1489[5]; l'octroi d'un blason au grand navigateur[6]; l'acte notarié par lequel Colomb obligea ses équipages, sous peine d'avoir la langue coupée, à déclarer que Cuba était les Indes, et que de ce lieu on pouvait se rendre en Espagne par terre[7]; la lettre que Ferdinand et Isabelle lui envoyèrent au retour de son second voyage[8]; la curieuse épître adressée par

*del Real Archivo de Indias, bajo la direccion de los Srs. D. Joaquin Pacheco y D. Francisco de Càrdenas.* Madrid, 1864, in-8. Nous n'avons trouvé, dans cette publication, de particulièrement intéressant pour le sujet qui nous occupe que le *Repartimiento de la Isla Española* (tome I, pages 50-264). Les pièces concernant Christophe Colomb, insérées dans les derniers volumes de cette collection, qui se continue également, ont été déjà données pour la plupart par Martin Fernandez de Navarrete, dans la *Coleccion de los Viages y Descubrimientos.*

1. Navarrete, tome I, pages 331-52, tome II, page 526.

2. *Ibid.*, tome II, page 4, doc. II.

3. *Ibid.*, page 5, doc. III.

4. *Ibid.*, page 20, doc. XIV.

5. *Ibid.*, page 6, doc. IV.

6. *Ibid.*, page 36, doc. XX.

7. « *Que esta tierra no fuese la tierra firme al comienzo de las Indias y fin á quien en estas partes quisiere venir de España por tierra.... y les puse pena de diez mil maravedis por cada vez que lo que dijere cada uno que despues en ningun tiempo el contrario dijese de lo que agora diria, é cortada la lengua.* » *Ibidem*, doc. LXXVI.

8. *Ibid.*, page 179, doc. CI.

Colomb au pape Alexandre VI[1]; l'autorisation de se servir d'une mule par exception à la loi[2]; l'acte instituant le majorat[3]; son testament[4]; enfin les résumés des deux fameuses enquêtes du Fiscal royal[5].

Ces documents permettent de discerner certains côtés du caractère de Colomb rejetés dans l'ombre par l'éclat de sa merveilleuse découverte. On y reconnaît le grand cœur de l'Amiral, sa persévérance, son enthousiasme, son zèle religieux, et aussi son erreur, son mysticisme et ses illusions. Mais nous aurions surtout voulu trouver des données sur les premiers temps de sa carrière maritime, sur sa vie de tous les jours en Portugal et dans les îles de l'Afrique portugaise, si tant est qu'il y ait vécu. Ces renseignements manquent presque absolument. Les vagues et rares détails que nous possédons n'émanent pas de Christophe Colomb même, et la source où on les puise n'est pas d'une limpidité parfaite.

En résumé, pour ce qui est des preuves documentaires, de patientes recherches dans les liasses nombreuses et en partie inexplorées des notaires qui exercèrent à Gênes pendant la seconde moitié du XV^e siècle et celles des tabellions savonésiens dont on possède encore les *filze* pour cette époque, révèleraient peut-être les véritables occupations de Christophe Colomb jusqu'au jour où il quitta son pays pour n'y plus revenir. Il suffi-

1. *Ibid.*, page 280, doc. CXLV.
2. *Ibid.*, page 304, doc. CLVI.
3. *Ibid.*, page 221, doc. CXXVI.
4. *Ibid.*, page 305, doc. CLVIII.
5. Tome III, pages 538-79.

rait d'un testament, d'un contrat, voire d'une quittance, où il aurait figuré comme témoin ; d'une garantie donnée à quelque ami ; d'un reçu de salaire ou de solde, et bien des doutes se trouveraient dissipés. Mais quant à des documents contemporains d'origine portugaise ou espagnole, de nature à nous éclairer sur ses rapports avec son pays d'origine, nous ne croyons pas qu'on en trouve jamais.

Colomb avait à compter avec les préjugés de son temps et les préventions des personnages dont il implorait l'appui. Appartenir à une famille d'obscurs artisans et avoir soi-même tissé du drap pour vivre, étaient des faits dont le prudent Génois ne devait guère se targuer à Lisbonne ou à Cordoue, surtout lorsque, après le succès de son premier voyage, les Rois-Catholiques l'eurent revêtu de la haute dignité d'Amiral des Indes. L'assertion que lui prête l'auteur des *Historie* : « *Io non sono il primo Ammiraglio della mia famiglia,* » indique, au contraire, l'intention d'établir une parenté imaginaire avec les célèbres marins surnommés Colombo, dont on se rappelait, en tremblant, les exploits sur le littoral de la Péninsule. Colomb ne se doutait pas que c'étaient des Français de la Gascogne !

Cet écusson douteux[1], qu'il produisit lorsque Ferdinand et Isabelle l'autorisèrent, par une formule banale, à insérer ses armes dans le magnifique blason qu'ils venaient de lui octroyer, trahit aussi des prétentions à une origine patricienne tout à fait improbable. Il dut, dès lors, éviter les indiscrétions de nature à divulguer la condition si modeste de ses proches, et rarement parler de commencements aussi difficiles qu'obscurs. Ses conversations, lorsqu'il s'agissait de son passé, ne portèrent, sans doute,

1. Voyez *infra,* le chapitre I, *Des origines de la famille.*

que sur sa carrière maritime, dont certains détails étaient évidemment colorés de ce ton vif que les méridionaux apportent dans leurs récits, tandis que d'autres circonstances de sa vie, moins intéressantes à ses yeux, étaient naturellement passées sous silence. Le terme de « *homem falador e glorioso em mostrar suas habilidades*[1], » que lui octroie Barros, semble être un écho, non très lointain, de cette impression. L'absence complète de détails personnels dans Bernaldez, dans Pedro Martyr d'Anghiera, dans Marineo, dans Geraldini, les erreurs manifestes de Las Casas, celles de l'auteur des *Historie,* indiquent aussi qu'en Espagne, ses compatriotes et ses amis, même sa propre famille, ne savaient presque rien de son passé.

Pour ce qui concerne le séjour et les occupations de Colomb en Portugal, il ne faut pas désespérer de trouver un jour d'importants renseignements. La lettre du roi João II le fait pressentir. Muñoz, Santarem et Varnhagen ont exploré, sans succès il est vrai, les archives de la Torre do Tombo, mais c'est dans les liasses des notaires de Lisbonne, et dans certains greffes qui ont échappé au tremblement de terre de 1755, qu'il faudra surtout diriger les recherches.

1. Barros, *Decada Primeira da Asia,* Lisboa, 1752, in-fol., f. 57, recto.

# LES SOURCES

## II

## CHRONIQUEURS ET HISTORIENS

### I. HISTORIENS GÉNOIS.



Les écrivains génois qui, du vivant de Christophe Colomb, se sont occupés de sa vie et de ses découvertes sont le doge Battista Fregoso ou Fulgoso; Bartolomeo Senarega, annaliste officiel; Antonio Gallo, chancelier de la banque de Saint-Georges, et Agostino Giustiniani, évêque de Nebbio.

Fregoso ne donne [1] que des généralités sommaires empruntées aux récits qui avaient cours. Gallo [2], Senarega [3] et Giusti-

1. *De dictis factisque memorabilibus collectanea.* Mediolani, 1509, in-folio, lib. VIII. *B. A. V. Additions*, nos 34 et 53.

2. Antonii Galli, *De Navigatione Columbi per inaccessum antea Oceanum Commentariolus. Loc. cit.*, tome XXIII, col. 301-304.

3. Bartholomæi Senaregæ, *Genuensis. De rebus genuensibus Commentaria ab anno MCDLXXXXVIII, usque ad annum MDXIV*, dans Muratori, *Ital. Script.*, tome XXIV, col. 534-537.

niani[1], au contraire, entrent dans des détails assez circonstanciés, dont quelques-uns ont été pris sur place, tandis que les autres proviennent de documents originaux aujourd'hui perdus, mais dont on retrouve la substance dans plusieurs récits bien connus.

Ce sont ces écrivains qui, les premiers, firent connaître que Christophe et Barthélemy Colomb étaient de très humble origine, peu instruits, fils d'un pauvre tisserand, et ayant eux-mêmes passé leur jeunesse à carder de la laine ou à tisser du drap[2]. L'auteur des *Historie* n'attribue ces révélations qu'à Giustiniani (en les traitant de mensonges et de faussetés qu'aurait supprimés le gouvernement de Gênes[3]), mais les documents publiés dans nos appendices les expliquent et les confirment.

Ce qui semble plus douteux, c'est le récit attribuant à Barthélemy la conception originale du voyage transatlantique à la

1. *Psalterium Hebræum, Græcum, Arabicum et Chaldæum, cum tribus latinis interpretatoribus et glossis.* Genuæ, 1516, in-folio. Note marginale sur le Psaume XIX. *B. A. V.*, nº 88 bis.

2. « *Christophorus, et Bartholomæus Columbi fratres, natione Ligures, ac Genuæ plebeji orti parentibus, et qui ex lanificii (nam textor pater, carminatores filii aliquando fuerunt) mercedibus victitarent.... Hi siquidem intra pueriles annos parvis literulis imbuti, et puberes deinde facti, de more gentis in navigationes exiverant.* » GALLO *l. cit.*

3. « *La Signoria de Genoua considerata la falsità della sua scrittura, ha messo pena a coloro, che questa sua historia hauranno, o leggeranno; et con gran diligentia ha mandato a cercarla in ogni luogo, doue è stata mandata, accioche per publico decreto sia cancellata, et estinta.* » *Historie*, feuillet 6, verso. Non seulement il n'y a aucune trace d'un décret pareil, mais Giustiniani, qui, dans ses *Annali*, page ccxxiv, publiées vingt ans après le livre incriminé, relate tout au long ses déboires littéraires et le peu de succès du Psautier, ne dit rien de semblable.

recherche de pays inconnus, et l'assertion qu'il fut le premier des deux frères à s'établir en Portugal[1].

Lorsque le critique compare le récit de Gallo à ceux de Senarega et de Giustiniani, il s'aperçoit facilement que ces récits procèdent d'un seul, car on y retrouve, dans les parties saillantes, jusqu'aux mêmes expressions[2].

Giustiniani a pris la plupart de ses renseignements dans Gallo, dont il se borne à modifier le langage. Il n'y a que le dernier paragraphe, commençant par la phrase : « *His tam miris peractis nauigationibus regressus, in hispaniam Columbus fati munus impleuit,* » qui soit entièrement de l'évêque de Nebbio. Du reste, ce dernier indique la source de ces renseignements, lorsqu'en donnant dans ses Annales un court résumé de la carrière de Colomb, il s'excuse d'être si bref parce que « *Antonio Gallo ha scritto amplamente la vita sua.* »

La même similitude se rencontre dans le commentaire de Senarega, mais il est évident que c'est ce dernier qui a copié Gallo, l'écrivain bien informé, « *certo auctore* »[3], dont il dit lui-même avoir intercalé la relation dans son propre ouvrage. Les

1. « *Bartholomæus.... quodammodo terrarum orbe redibant, studio pingendi ductus argumenta, et animi cogitatum cum fratre rerum nauticarum peritiore communicat....* » GALLO, *loc. cit.* col. 301.

2. Voyez ces textes, Appendice I.

3. « *De quo* [*Christoforo*] *quia in mentionem devenimus, non ingratum forsitan legentibus erit paucula quædam referre, quæ à certo Auctore cognovi, et his nostris scriptis addere.* » B. SENAREGA, *De rebus Genuensibus Commentaria, apud* MURATORI, *Ital. Script.*, tome XXIV, col. 534. Nous trouvons Gallo et Senarega ensemble à Milan en 1499, remplissant les fonctions d'ambassadeurs auprès de Louis XII. Gallo continua d'occuper l'emploi de chancelier de Saint-George jusqu'en 1510, année où son fils, Bernardo, lui succéda dans cet office alors si important.

amplifications qui agrémentent la version du savant chancelier, sont bien celles d'un copiste lettré[1], comme l'était Senarega. Notons cependant qu'il parle le premier de Francesco Marchesio et de Giovanni Antonio Grimaldi, qui auraient, à leur retour d'Espagne, apporté ou confirmé la nouvelle de la découverte du Nouveau-Monde.

A ce sujet, rappelons que la concordance des dates rend très plausible l'assertion de Senarega : « *Ii etiam affirmaverunt, vera esse, quæ de insulis nuper repertis à Christophoro Columbo Genuensi dicta feruntur.* » Les *Dietarios de trienni*, manuscrit conservé dans les archives de la maison d'Aragon, à Barcelone, portent, sous la date du 10 avril 1493, la mention suivante : « *Aquest dia entraren en Barchinona on la Magestad del S. Rey nostre ere los Ambaxadors de Genoua, á la sua Excelencia tramesos.* » Or, si Colomb n'arriva à Séville que le 31 mars[2], il s'était empressé, dès le 15 de ce mois, de faire parvenir, du port de Palos, aux Rois-Catholiques, une relation de son voyage. Ceux-ci lui écrivirent le 30 mars de venir les trouver à Barcelone[3]. Mais comme Colomb ne reçut leur lettre qu'une semaine après, qu'il traversa

1. « *Nam pater textor, carminatores filii aliquando fuerunt. Sed ne frontem contrahas, Lector, quod Carminatores dixerim, declarabo nomen, non quia omnibus, vel mediocriter literatis apertum non sit, sed cum publicum munus geram, ita æquum est, et dicere cogor etiam pro plebejis hominibus, ut hæc intelligant, Carminatores ji sunt, quos vulgus Scarzatores appellat. Volo ego humili et plebejo nunc dicendi genere incedere, cupiens etiam populo satisfacere, et per manus omnium tractari, non curans quicquam præter veritatem dicere.* » SENAREGA, *loc. cit.* col. 535. Seule, la première phrase, « *Nam textor....* » est empruntée au texte même de Gallo. Tout le reste appartient en propre à Senarega.

2. « *Entró en Sevilla con mucha honra á treinta y un dias del mes de Marzo* » BERNALDEZ, *Reyes Católicos*, Sevilla, 1870, in-8, tome I, page 369.

3. NAVARRETE, tome II, page 21.

presque toute la péninsule en recevant des ovations partout sur sa route, il n'arriva sûrement à la cour qu'après le départ de Marchesio et de Grimaldi. Ce fut donc verbalement, de la bouche de Ferdinand et d'Isabelle, que les ambassadeurs génois apprirent la grande nouvelle. Quant à la relation adressée à Gabriel Sanchez et à Luis de Santangel, Leurs Altesses purent la communiquer à Marchesio et à Grimaldi, dans le texte original espagnol; mais ces derniers n'emportèrent pas avec eux à Gênes la version latine qui, pendant si longtemps, fut la seule connue, car le Catalan, Leander de Cosco, ne fit sa traduction que le 29 avril 1493, et à cette date les ambassadeurs étaient partis depuis deux semaines.

Reste à savoir si la curieuse et unique plaquette de l'Ambrosienne n'est pas une impression barcelonaise faite sur une copie du texte original espagnol, fournie à l'imprimeur par le secrétaire des Rois-Catholiques immédiatement après que Leurs Altesses l'eurent reçu, c'est-à-dire à la fin de mars 1493. Dans ce cas, les ambassadeurs génois purent en emporter un exemplaire, et ce serait alors par Gênes que la nouvelle se serait répandue en Italie, et cela, avant l'arrivée de l'ambassade d'obédience envoyée par l'Espagne à Alexandre VI, laquelle ne fut admise en la présence du souverain pontife que le 19 juin 1493 [1].

Il faudrait savoir maintenant quelles étaient les autorités de Gallo pour la partie de son récit copiée par Senarega. Le chancelier de Saint-Georges dit en propres termes que ce furent des lettres signées de la main de Colomb, « *in epistolis quas vidi-*

1. « *Die Mercurii xix. Iunii.* » BERNARDINO DE CARVAJAL, *Oratio super præstanda solenni obedientia S. D. N. Alexandro Papæ VI*... Petit in-4, *s. a. a. l. (sed Roma, 1493)*, B. A. V., nº 11.

*mus manu propria ipsius subscriptas.* » Il est possible que Colomb ait envoyé à Gênes une relation manuscrite de ses découvertes, mais nous croyons plutôt que la partie la plus importante du récit de Gallo (celle qui traite du premier voyage), a été empruntée à la version latine de Leandro de Cosco, dont nous connaissons trois éditions imprimées à Rome en 1493, et qui sont signées : « *Christoforus Colom Oceanæ classis Præfectus.* » Il est possible aussi que ce récit provienne du texte espagnol, publié probablement à Barcelone, texte que les ambassadeurs génois purent emporter avec eux, comme nous l'avons dit ci-dessus, lorsqu'ils quittèrent cette ville pour retourner à Gênes, vers le 14 avril 1493.

## II. — CHRONIQUEURS ITALIENS.

Les autres chroniqueurs italiens, contemporains de Colomb, dont les ouvrages contiennent le récit de sa découverte, sont Allegretto degli Allegretti[1], Giacomo Filippo Foresti ou Bergomas[2], et Rafaelo Maffei de Volterra[3].

Allegretto ne donne qu'un résumé, emprunté, dit-il, à des

1. *Ephemerides senenses ab anno* MCCCCI *usque ad* MCCCCXCVI, *dans* MURATORI, *Ital. Script.*, tome XXIII, col. 827.

2. *Supplementum Chronicarum,* Venetiis, 1503, in-folio, *B. A. V., Additions,* nº 11.

3. R. VOLATERRANI *Commentariorum Urbanorum.* Roma, 1506; in-fol., B. A. V., *Additions,* nº 22.

lettres de négociants italiens établis en Espagne[1]. Il y avait, en effet, tant en Espagne qu'en Portugal[2], de nombreux commerçants et banquiers d'origine italienne qui ne laissaient échapper aucune occasion de tenir leurs compatriotes au courant des merveilleuses découvertes des Portugais et des Espagnols. Cependant la relation d'Allegretti n'a rien de saillant ni d'original. Bergomas, lui, s'appuie sur une lettre de Colomb, confirmée par les

1. « *Questo abbiamo per più Lettere de' nostri Mercatanti di Spagna.* » *Diarij Senesi,* dans MURATORI, *Ital. Script.,* tome XXIII, col. 827.

2. LORENZO GIRARDI, Florentin établi à Lisbonne, qui transmit à Toscanelli la lettre par laquelle Christophe Colomb demandait des renseignements pour se rendre au « pays des épiceries. » *Historie Del S. D. Fernando Colombo,* in Venetia, 1571, in-4, cap. VII, feuillet 15, recto. LAS CASAS, *Historia de las Indias,* lib. I, cap. XII, tome I, page 92, le nomme Lorenzo Birardo.

SIMONE VERDE ou del Verde dal Borgo San Lorenzo in Mugello, Florentin établi à Cadix. Voir ses lettres adressées à Piero Niccoli, les 20 mars 1493 et 10 mai 1494. Correspondance de Machiavelli, conservée à la Bibliotheca Palatina. Un extrait en a été publié par M. GARGIOLLI, dans le *Propugnatore,* Bologna, 1875, pages 101-105. Voir également la lettre adressée le 2 janvier 1498, par del Verde à Mateo Cini, marchand florentin établi à Venise, *Bibl. Americ. Vetust.,* page 470, Ce Simone avait un frère, Gherardo, qui fut le compagnon de Vespuce dans son troisième voyage. « *Gherardo Verdi, fratello di Simon Verdi di Cadisi, el quale viene in mia compagnia.* » BALDELLI, *Il Milione de Marco Polo,* Firenze, 1827, in-4, tome I, page 59. Le Simon Verde, de Gelves, exécuteur testamentaire de Diego, frère de Christophe Colomb, en 1515, est probablement le même. *Infra,* Appendice B, documents IV—VI.

JUANOTO BERARDI, armateur florentin établi à Séville au moins dès le 6 avril 1490, et jusqu'à sa mort arrivée en décembre 1495. Il était en rapports personnels avec Christophe Colomb et avec Americ Vespuce qui fut chargé de liquider sa succession commerciale. NAVARRETE, *Coleccion de Viages,* tome III, page 315.

BARTOLOMEO MARCHIONI, Florentin établi à Lisbonne, qui en mars 1501 équipa un navire de l'expédition de João da Nova (celui que commandait un autre Florentin, Fernando Venet). BARROS, *Decada primeira da Asia*, Lisboa,

discours prononcés à l'occasion des ambassades d'obédience envoyées auprès d'Alexandre VI par l'Espagne et le Portugal[1]. La lettre de Colomb à laquelle il est fait allusion ne peut être que l'*Epistola* imprimée à Rome en 1493, et dont le récit de Bergomas n'est absolument qu'une paraphrase. Quant à la confirmation, nous en connaissons le texte par le discours de Bernardino de Carvajal[2].

Quant à Maffei de Volterra, son chapitre *Loca nvper reperta* n'est qu'un bref commentaire géographique extrait des plaquettes

1752, in- fol., lib. V. cap. x, feuillet 105, et lettre de Lorenzo Cretico, l'ambassadeur vénitien, dans les *Paesi Nouamente retrouati*, lib. VI, cap. cxxviii.

Alberto Cantino, résidant à Lisbonne, en correspondance avec Hercule d'Este, duc de Ferrare, à qui il envoya un récit du dernier voyage de Gaspar Corte-Real, et une carte des découvertes accomplies par les Espagnols et les Portugais, jusqu'en 1502. Voir notre ouvrage intitulé *Les Corte-Real et leurs voyages au Nouveau-Monde*. Paris, Leroux, 1883, in-8.

Giovanni da Empoli. Voir sa relation d'un atterrage au Brésil en 1503, dans Ramusio, *Raccolta*, Venezia, 1563, in-fol., tome I, feuillet 145.

Benvenuto di Domenico Benvenuti, Florentin établi à Lisbonne, qui apporta ou envoya, vers 1504, à René II, duc de Lorraine, la relation des quatre voyages d'Americ Vespuce. *Lettera di Amerigo vespucci delle isole nuouamente trouate in quattro suoi viaggi (s. a. a. l.)*, in-4, feuillet 12, note 11.

Francesco Lotti, compagnon de Vespuce, qui devait porter à Pierfrancesco de Medicis la carte et le globe faits par ce navigateur florentin : « *E fará una carta in figura piana, e un Apamundo in corpo sperico, il quale intendo di mandarvi per la via di mare per un Francesco Lotti nostro Fiorentino.* » Bandini, *Vita e Lettere di Amerigo Vespucci*, Firenze 1745, in-4, page 85.

1. « *Quadam sua Epistola contestatus est. Atque oratores Regii pontifici Alexandro affirmaverunt ita esse.* » *Suppl. chronic.*, édition de 1506, feuillet 440, verso.

2. « *Subegit quoque sub eis xps. fortunatas insulas. quarum fertilitatem mirabilem esse constat Oñdit et nuper alias incognitas versus Indos quæ maxime ac plene.... mundi preciosis existimant : et Xpo p. regios inter nuntios brevi pariture credunt.* » Carvajal, *Oratio super præstanda solemni obedientia S. D. N. Alexandro Papæ VI, ex parte C. D. Fernandi et Helisabe (sic)*; feuillet 6.

sur les découvertes des Portugais, et de l'*Epistola* de Colomb, dont des éditions furent imprimées dans la même ville que les Commentaires Urbains, en 1493 et 1505[1].

Il faut descendre à Filippo Casoni[2], c'est-à-dire au commencement du siècle dernier, pour trouver un historien génois ou italien qui donne des détails jusqu'alors inconnus; mais ces détails sont peu nombreux, et pour la plupart sujets à caution.

Bien qu'il ne le cite pas, Casoni a connu l'acte passé devant Me Lorenzo Costa le 21 juillet 1489, évidemment sa seule autorité pour ce qu'il relate concernant trois des fils et la fille de Domenico Colombo. Il a su également que ce dernier avait possédé deux maisons : « *due case in contrade buone;* » renseignement exact qu'il a pu obtenir des *Registri livellarii* de l'abbaye de Saint-Etienne. Ce que cet écrivain sait du séjour de Domenico à Savone provient de Salinerio, dont les *Adnotationes*, imprimées à Gênes, circulaient depuis un siècle lorsque Casoni écrivit son histoire.

Quant aux autres détails biographiques que donne cet historien, rien, jusqu'à présent, n'est venu les confirmer. Il dit qu'en 1485, âgé de quarante ans, Colomb vint à Gênes offrir ses projets de découvertes à la République. Cette assertion n'est qu'un emprunt fait à la *Raccolta* de Ramusio, auquel il a ajouté une date de fantaisie. Son affirmation que les ancêtres de Colomb auraient habité Terrarossa mérite, comme nous le verrons bientôt, de fixer l'attention du critique; mais on doit regretter

1. *B. A. V.*, nos 1-4, et *Additions*, no 18.

2. *Annali della Repvblica di Genova.* Genova, MDCCVIII, in-folio, pages 26-31, et Genova, 1799, in-8, tome I, page 68, *seq.*

que Casoni ne cite pas les « *scritture pubbliche* » qu'il invoque[1]. Les déclarations selon lesquelles Giovanni, père de Domenico, aurait vécu en 1440, que sa bru Susanna Fontanarossa serait née à Saulo[2] (ou Sori), et qu'en 1486 Christophe aurait emmené son frère Giacomo en Portugal[3], ne reposent sur aucune preuve, et nous les croyons controuvées. Quant au reste de son récit, Casoni l'a copié sur les *Historie*.

## III. — HISTORIENS PORTUGAIS.

Le long séjour de Colomb en Portugal et l'importance extrême que les rois de ce pays attachaient aux découvertes maritimes nous portaient à supposer que les chroniques portugaises du temps de Affonso V et de João II contenaient d'inté-

1. On a peine à croire que, sur ce sujet, Casoni ait pu avoir connaissance de documents qui auraient échappé aux recherches de Federici et de Richeri.

2. « *La Madre Susanna Fontana Rossa nacque in Saulo Luogo in vicinanza di Nervi.* » L'acte de ratification passé le 7 août 1473 en l'étude de Me Corsaro, notaire à Savone, la désigne comme étant « *filia quondam Jacobi de Fontanarubea de Bisagno,* » dans la banlieue de Gênes, mais un acte attribué par Pavesi à Me Giovanni Gallo la désignerait comme étant de Sori.

3. « *Speditosi del Padre si parti per Portogallo, conducendo seco Jacopo suo terzo fratello. Giunto in Lisbona l'anno 1486....* » L'apprentissage de Giacomo chez Cademartori ne devait se terminer que le 10 mai 1486. Appendice A, doc. XXXIII. Le 17 novembre 1491, il était encore à Savone où il approuva, par devant Me Ansaldo Basso, une quittance notariée donnée par son père. *Idem*, doc. XXXIV.

ressants détails sur l'illustre navigateur. Cette supposition ne s'est pas confirmée.

A notre connaissance, il n'y a que deux historiens contemporains portugais qui en parlent : Ruy de Pina [1], né vers 1440, garde général des archives de la Torre do Tombo, mêlé aux négociations du traité de Tordesillas, et Garcia de Resende [2], né vers 1470, qui en 1493 vivait à la cour.

Malheureusement, lorsque le critique compare les chroniques de ces deux écrivains, il s'aperçoit immédiatement que celle de Garcia de Resende n'est qu'un audacieux plagiat de la chronique de Ruy de Pina. On n'a donc en réalité pour ce qui concerne Colomb et son entrevue avec le roi de Portugal à Valparaiso [3], lorsqu'il revint du fameux voyage en mars 1493, qu'un seul récit, mais il est des plus intéressants.

Joāo de Barros, à son tour, ne donne [4] qu'une paraphrase du chapitre CLXIV de Resende. Ecrivant cinquante ans après des évènements qu'il n'a pu connaître *de visu*, puisqu'il ne naquit qu'en 1496, les additions du Tive-Live portugais ne sont

1. Ruy de Pina, *Chronica d'el rei Dom Joāo II*, dans la *Colleccāo de livros ineditos de Historia Portugueza*, Lisboa, 1792, in-fol., tome II, page 177.

2. Garcia de Resende, *Choronica qve tracta da vida... do Dom Ioāo ho segondo*, Lisboa, 1596, in-fol., cap. CLXIIII, feuillet xcvij.

3. Pina, Resende et Barros disent tous les trois que cette entrevue eut lieu « *no año de mil et quatro cientos et nonenta et tres... a seys dias de Março.* » Cette date est erronée. Colomb reçut la lettre d'invitation le 8, et il se rendit auprès du roi le samedi 9 mars. Journal de bord de l'Amiral, Navarrete, tome I, page 163.

4. Barros, *Decada Primeira da Asia*, Lisboa, 1752, in-fol., lib. III, cap. XI, feuillet 56.

souvent qu'œuvre de littérateur qui ne saurait se contenter d'une narration par trop prosaïque [1].

Vasconcellos [2] est également sujet à caution, car on discerne facilement sous la trame de son récit les procédés employés par ses illustres devanciers.

Des renseignements fournis par Ruy de Pina, nous n'en avons trouvé d'utiles que dans la chronique ecclésiastique de José Pereira de Santa Anna, écrite deux siècles et demi après les historiens que nous venons de citer. C'est grâce à ce chroniqueur que nous savons maintenant à quelle branche des Monis appartenait Phelippa, femme légitime de Christophe Colomb [3].

1. Nous ne croyons pas que Barros ait eu au sujet de Christophe Colomb aucun renseignement particulier. La fameuse phrase : « *Homen falador et glorioso em mostrar suas habilidades* » n'est que son interprétation du passage dans lequel Ruy de Pina ou Garcia de Resende relève la liberté de paroles avec laquelle il aurait raconté sa merveilleuse découverte à João II, en reprochant au monarque de ne pas avoir accepté ses offres. L'autre phrase : « *Christouao Colom era homem esperto, eloquente, et bom latino* » est copiée sur celle d'Oviedo : « *bien hablado, cauto é de gran ingenio, é gentil latino.* » Il est à remarquer que tandis que Ruy de Pina nomme l'Amiral *Colombo,* Barros l'appelle *Colom,* comme le fait Oviedo, seul entre les historiens espagnols, lesquels Barros, d'ailleurs, ne nie pas avoir consultés : « *como querem dizer algus escriptores de Castella.* » Decad. I, lib. III, cap. XI, feuillet 57, recto.

2. Agostinho Manoel de Vasconcellos, *Vida y acciones del rey D. Juan al segundo*. Madrid, 1639, in-4.

3. *Infra,* chapitre III, § VI.

## IV. — HISTORIENS ESPAGNOLS.

Pedro Martyr d'Anghiera naquit sur les rives du lac Majeur, à Arona[1] ou à Angera, en 1455[2], ou le 2 février 1457[3], ou vers 1459[4]. Après avoir vécu à Rome auprès du comte de Tendilla[5], ambassadeur des Rois-Catholiques, il vint dans l'automne de 1487[6] fixer sa résidence en Espagne, où il entra dans les ordres. Chapelain de la reine Isabelle[7],

1. « *Nacido en la villa de Arona, que es en la ribera de Lago Verbano.* » Voyez son testament, *Coleccion de Documentos inéditos para la Historia de España,* tome XXXIX, page 401. Peut-être faut-il lire Angera, vis-à-vis de Arona, sur la rive opposée du lac, à moins que Martyr n'ait voulu nommer Arona comme étant au moyen âge le chef-lieu du comté.

2. Niceron, *Mémoires,* tome XXIII, page 209. C'est évidemment par une erreur de l'imprimeur que, dans le travail de Mr. Hermann A. Schumacher, *Petrus Martyr, der Geschichtsschreiber des Weltmeeres,* New-York, 1879, in-4, page 20, on lit : « *geboren..... 2. Februar 1445.* »

3. Navarrete, *Biblioteca Maritima,* tome II, page 529.

4. Antonio, *Bibliotheca Hispana Nova,* tome II, page 372.

5. Hernando de Herrera, *Disputatio Aduersus Aristotelem Aristotelisque sequaces,* Salamanca, 1517, in-4, recto de diiij.

6. *Epistola I,* page 1. Nous ne savons sur quelle autorité s'appuie Bettinelli pour dire que Pedro Martyr fut médecin de Louis XI et son ambassadeur auprès du Pape, nécessairement avant l'année 1483. *Del risorgimento d'Italia.* Bassano, 1775, in-8, tome I, pages 307 et 337.

7. « *Pedro Martir, mi capellan.* » Archives de Simancas. *Quitaciones de Córte, legajo* 37, dans les *Documentos inéditos para la Historia de España,* tome XXXIX, page 399.

protonotaire apostolique, Pedro Martyr devint précepteur des gentilshommes de la cour le 15 décembre 1502[1]. Prieur de la cathédrale de Grenade (en 1505?), pourvu d'une riche abbaye au Nouveau-Monde[2], membre du Conseil des Indes (dès 1511[3]?), il fut nommé chroniqueur royal le 5 mars 1520[4], et mourut à Valladolid le 23 ou le 24 septembre 1526[5].

Italien de naissance, vivant à la cour dans l'intimité de la reine et des grands personnages d'Espagne, en correspondance

1. *Cédula de la Reina Católica, disponiendo se reciba por maestro de los caballeros de su corte, en las artes liberales, à Pedro Mártir, su capellan. 15 diciembre 1502. Loc. cit.*

2. « *La iglesia principal está en Sevilla* [*de la vanda del Norte de la isla de Jamayca*] *y con titulo de abadia, y en los tiempos otrás lego á ser de buena renta en tiempo del chronista Pedro Mártir, que la tuvo é fué abad allí.* » OVIEDO, *Historia General,* lib. XVIII, cap. 1, tome I, page 582.

3. Las Casas dit : « *En estos dias négoció Pedro Martir que le hiciésen del consejo mismo de las Indias y asi lo alcanzó.* » *Historia de las Indias,* lib. I, cap. CVII, tome II, page 112. Le texte de Las Casas nous reporte pour la phrase « *en estos dias* » à l'année 1518. Le privilège d'imprimer de la première décade, daté du 6 janvier 1511, porte qu'à cette époque Pedro Martyr était déjà membre d'un conseil royal : « *el protonotario Pedro Martyr del mi consejo.* » D'après RIOL, le Conseil des Indes aurait été créé en cette année même : « *Instituyóle el señor rey Dn Fernando el Catholico en el año de 1511. Perficionole el señor Emperador Dn Carlos en el año de 1524.* »

4. *Cédula de Su Majd mandando recibir por su cronista al protonotario Pedro Mártir. — 5 marzo 1520. — Documentos inéditos para la Historia de España,* tome XXXIX, page 401.

5. Son épitaphe, MAZZUCHELLI, *Gli scrittori d'Italia,* Part. I, page 737, et (avec des variantes) FR. BERMUDEZ DE PEDRAZA, *Historia Ecclesiastica de Granada*, Granada, 1638, in-folio. Ce dernier dit seulement : *anno MDXXVI ;* mais son testament, *Coleccion de documentos inéditos,* tome XXXIX, est daté du 23 septembre 1526.

active avec ceux que leurs fonctions retenaient au loin, et avec les esprits distingués qu'il avait connus en Italie; littérateur plus ou moins correct, mais abondant, zélé, curieux et enthousiaste des découvertes maritimes dont il recueillait les premières nouvelles, Pedro Martyr est le plus ancien des épistolaires et des chroniqueurs qu'on puisse consulter avec profit pour l'histoire du Nouveau-Monde.

Les épîtres qu'on a recueillies de cet écrivain[1] sont au nombre de huit cent treize, toutes écrites de 1488 à 1525; mais il n'y en a guère que douze[2] où il soit question de Christophe Colomb.

1. *Opvs epistolarum Petri Martyris Anglerij Mediolanensis Protonotarij Apostolici atque a consiliis rerum Indicarum, nunc primum et natum et mediocri cura excusum, quod quidem preter stili venustatem nostrorum quoque temporum historiæ loco esse poterit.* Compluti, *anno domini* MDXXX. In-folio; (*B. A. V.*, nº 160.) *Idem opus.* Amsterdam, Daniel Elzevir, CIↃ IↃC LXX, in-folio. C'est l'édition que nous citons.

2. Lettres des : 14 mai 1493, nº CXXX, page 72, adressée à Giovanni Borromeo; 13 septembre 1493, nº CXXXIII, page 73, à Tendilla et Talavera; nº CXXXIV, même date, à Ascanio Sforza; 1er octobre 1493, nº CXXXV, page 74, à l'archevêque de Braga (Pedro Inghirami); 1er novembre 1493, nº CXXXVIII, page 76, à Ascanio Sforza; 31 janvier 1494, nº CXL, page 77, à l'archevêque de Grenade (Talavera); 20 octobre 1494, nº CXLII, page 78, à Giovanni Borromeo; du 31 octobre 1494, nº CXLIV, page 80, aux prélats de Braga et de Pampelune (Inghirami et Alfonso Carillo); 5 décembre 1494, nº CXLVI, page 81, à Pomponius Lætus; 29 suivant, nº CLII, page 85, au même; 9 août 1495, nº CLXIV, page 92, à Bernardino de Carvajal; 5 octobre 1496, nº CLXVIII, page 96, au même; 5 juin 1497, nº CLXXVII, page 101, à Pomponius Lætus. Bien qu'après cette date il soit fréquemment fait mention des événements qui se passaient au Nouveau-Monde, le nom de Colomb ne se retrouve plus dans cette volumineuse correspondance, — sujette à caution, au moins quant aux dates. Cf. *B. A. V.*, page 281, note 14.

Les décades ne sont aussi que des épîtres, mais détaillées, rédigées avec soin, et envoyées en réponse aux demandes de renseignements que de grands personnages, tels que les cardinaux Ascanio Sforza et Luis d'Aragon, lui adressaient d'Italie. Pedro Martyr, qui était surtout et avant tout un littérateur et un bel esprit, gardait copie de tous ses écrits et les communiquait volontiers. Angelo Trivigiano, secrétaire de Domenico Pisani, ambassadeur de la république de Venise en Espagne, prit connaissance d'une copie du manuscrit qui forma plus tard les sept premiers livres de la première décade. Ce fut à Grenade, paraît-il, deux ou trois mois après que Pedro Martyr en eut fait parvenir l'original à ses nobles correspondants, que le zélé diplomate traduisit ce travail « *en volgare*, » c'est-à-dire en un italien fortement imprégné de dialecte vénitien, et il envoya immédiatement sa traduction à Venise, sous quatre plis, dont le premier est daté du 21 août 1501, au patricien Domenico Malipiero[1]. Ce dernier les confia-t-il à un imprimeur? Est-ce au contraire l'exemplaire que Pedro Martyr, selon les prévisions du Trévisan[2], remit au doge Loredano, lors de son passage à Venise[3], en octobre 1501, qui servit de

1. Le texte de la lettre d'envoi à Malipiero, « *ex Granata die 21. Aug. 1501*, » se trouve dans ZURLA, *Di Marco Polo*, Venezia, 1818, tome II, page 362, note. Voyez aussi FOSCARINI, *Della letteratura veneziana*, Padova, 1752, in-folio, page 427, annot. 297; et le travail de M. GAR, sur les *Annali Veneti* de Malipiero, dans le tome VII, page 454, de l'*Archivio Storico-Italiano*, de Vieusseux.

2. « *El compositore de questa è lo ambassadore de questi Seren. Re che va al Soldano : el qual vien de li cum animo de presentar la al Seren. Principe nostro el qual penso la farà stampar.....* » ZURLA, *loc. cit.* page 363.

3. Pedro Martyr fut chargé par les Rois-Catholiques d'une mission confidentielle pour la République de Venise, et qu'il devait remplir au cours

type à l'imprimé ? Toujours est-il qu'en avril 1504, Albertino Vercellese da Lisona publia à Venise sous le titre de *Libretto de tutta la navigation de Re de Spagna de le isole et terreni nouamente trouati*[1], une plaquette de seize feuillets, qui n'est qu'une version dans le langage usuel de Venise au XVIe siècle du texte primitif de la première décade, relatant les premiers voyages de Christophe Colomb.

En tout cas, lorsqu'au mois de novembre 1507 parut à Vicence l'édition originale du recueil intitulé *Paesi nouamente retrouati*[2], dont le livre IV reproduit scrupuleusement le *Libretto*, Pedro Martyr cria au plagiat. En attribuant cet abus de confiance à Alviso Ca-da-Mosto[3], il ne se doutait pas que ce célèbre voyageur était mort depuis plus de vingt ans.

Nous sommes entré dans ces détails bibliographiques parce que le *Libretto* donne non seulement une rédaction plus

de son voyage au Caire où l'appelait une autre mission ayant pour but de gagner le Sultan d'Egypte à la politique de l'Espagne. Voyez sa *Legationis Babylonicæ*, dans les éditions de 1511 et de 1533 des Décades.

1. *B. A. V.* Additions, nº 16.

2. *B. A. V.*, nº 48.

3. « *Ex tribus meæ decadis primis libellis, ad cardinalem Ascanium et Arcimboldum, quibus eram conterranens quando illa fiebant, scriptitata ea excerpsit et suffuratus est : existimans nostra nunquam proditura in publicum. Potuit et forte apud oratorem aliquem Venetum in eos libellos incidisse. Celebres nanque uiri ab illustrissimo senatu illo missi sunt ad reges hos catholicos, quibus egoipse illa ostendebam libens : utque exemplaria ab eis caperent, facile assentiebar. Vtcunque sit, bonus uir Aloisius Cadamustus alieni laboris fructum sibi studuit uendicare.* » Décade II, lib. 7, fº 37. L'erreur provient sans doute de ce que le premier livre de cette *Raccolta* donne le voyage du cap Vert au Sénégal entrepris par Ca-da-Mosto en 1454-55.

ancienne de la partie des décades qui nous intéresse[1], mais parce qu'on y trouve quelques renseignements intéressants sur la personne de Christophe Colomb[2], qui ne sont dans aucune édition des décades. Il était aussi nécessaire de retrouver les écrits de Pedro Martyr qui circulent sous des désignations diverses, et ceux dont il voulait bien être tenu responsable.

Ce point est assez difficile à préciser. Ainsi, dans l'épître du 30 septembre 1516 adressée à Charles-Quint[3], Martyr donne à entendre que l'édition de 1511 des Décades fut publiée contrairement à son aveu. Mais comment concilier cette assertion avec le privilège de cette même édition, où la reine Jeanne déclare qu'elle ne consentit à lui accorder le droit d'imprimer

1. « Ce petit volume, publié en 1504, de la version italienne faite en 1501 par Ange Trevisan, sur la première rédaction latine de Pierre Martyr, avant les retouches de style du puriste Antoine de Lebrija... » D'AVEZAC, *Bulletin de la Société de Géographie,* août et septembre 1857, page 293. « Les *Décades océaniques* dont le célèbre littérateur Antonio de Lebrija a retouché le style sans examiner le fond. » HUMBOLDT, *Examen critique,* tome II, page 293. Ces retouches nous semblent douteuses. Le comte de Tendilla avait effectivement proposé de confier, sinon une révision, au moins la surveillance de l'impression de la première édition à Antonio de Lebrija, mais nous voyons dans l'épître adressée à ce personnage que Pedro Martyr s'y refusa : « *Quod vero Antonio nebrissensi hispanie speculo vtriusque amico illa te commendaturum : vt impressorum prelis subjiciat : inquias : nescio vtrum malim. Nobis ista seruaremus cuperem : tum quia minoris fient si comunia : tum etiam quia inepta incultaque. — Magis nanque (ni fallor) carpemur a nuda textura : quam laudabimur a vigilijs : et ea describendi (ne perirent) sollicitudine : vnde in laborem non modo irritum sed insanum euademus...* » lisons-nous au verso du titre de l'édition de 1511 décrite dans nos *Additions,* n° 41.

2. Voyez *infra,* chapitre III, § XXIII.

3. « *Duas decades addidi primæ quæ me inconsulto prælis fuit impressorum exposita.* » *Decades,* édition de Alcala, 1516, *B. A. V.,* n° 88.

qu'à la suite de la pétition que Pedro Martyr lui avait adressée [1] ?

Quoi qu'il en soit, en dehors de la brève description placée en tête du *Libretto*, et qui est peut-être une interpolation de Angelo Trivigiano, dont les rapports personnels avec Colomb sont avérés [2], Pedro Martyr parle à peine de l'Amiral, tout en décrivant avec une juste complaisance sa merveilleuse découverte. Il ne produit pas non plus de preuves documentaires, bien que des personnages qui se sont trouvés mêlés aux événements, entre autres Christophe Colomb lui-même [3], aient adressé à ce zélé chroniqueur des lettres sur cet important

1. « *Sepa des que el protonotario Pedro Martyr del mi consejo me fizo relacion por su peticion diziendo que el ha fecho ciertas obras, especialmente vn libro en que se contienen las cosas que ay en el mar occeano y sus islas nueuamente halladas... los quel quiere imprimir..... por ende que me suplicaua le mandase dar licencia y facultad para ello.....* » Edition de 1511, verso de aii.

2. « *Yo ho tenuto tanto mezo, che ho preso pratica e gran amicizia cum el Colombo ; el qual al presente si attrova qui in gran desdita, mal in grazia di questi Re, et cum pochi denari......* » Lettre adressée de Grenade à Domenico Malipiero, le 21 août 1501. Pour cette curieuse épître, voir Zurla, *Viaggi di Marco Polo*, tome II, page 362 ; Foscarini, *Della Letteratura Veneziana*, édition de 1752, page 427, et annotation 297 ; Napione, *Della patria di Cristophoro Colombo*, page 355, note ; *Annali Veneti del Senatore D. Malipiero*, dans l'*Archivio Storico-Italiano*, de Vieusseux, tome VII, part. I, page 454 ; et notre *B. A. V.*, page 80.

3. « *Urbem condere Colonus, uti ad me nuper scripsit, nostras semejentes jacere, animalia nutrire nostralia incipit.* » *Epist.* CLII, page 85. » *Ex Hispaniola quam Admirantus ipse Colonus..... ad me scripsit.* » *Epist.* CLXIV, page 92. « *Quas a meis Regibus ipse Colono Almirante (ut ajunt Hispani) præfecto maritimo datas, ad secundam navigationem ad eos memini me scripsisse.....* » *Epist.* CXLI, page 81.

sujet, et que l'évêque de Burgos ait même reçu l'ordre de mettre à sa disposition les archives du Conseil des Indes[1].

On s'étonne que Pedro Martyr d'Anghiera, si souvent porté à rechercher le côté anecdotique et à orner ses récits de petits faits propres à intéresser le lecteur, ait négligé de nous donner des détails sur les origines et la vie journalière d'un personnage dont il avait vu naître et se développer la prodigieuse fortune, et qui était son compatriote et son ami[2]. Cependant, lorsque le nom de Colomb paraît pour la première fois sous sa plume, il se contente de cette brève désignation : « *Christophorus quidam Colonus vir Ligur,* » qu'il répète plus tard, mais sans y jamais rien ajouter de biographique.

Dans l'extrait étendu des Décades, publié en italien à Venise, conjointement avec un résumé d'Oviedo, en 1534[3], on trouve, faisant corps avec la partie attribuée à Pedro Martyr, des renseignements curieux et détaillés qui ne se

1. « ..... *Mandaron al gran chanceller y al obispo de Burgos que los dias que se hubiesen de ver en el consexo las relaciones de conquista, descubrimientos y otras, llamasen y dexasen entrar en el consexo à Pedro Martir, para que al tiempo de tratarse lo referido se hallase presente, viese y entendiese para que compliese mexor en su encargo.....* » SANTIAGO AGUSTIN RIOL, *Informe,* MS. Bibliothèque nationale de Paris (fonds espagnol, 148), et *Semanario Erudito,* tome III, page 73.

2. « *Scripsit enim ad me præfectus ipse marinus, cui sum intima familiaritate deuinctus, sese mihi latissime, quæcunque sors ostenderit significaturum.* » Décade I, lib. II, feuillet 6. Nous n'avons pu trouver cependant sur quelle autorité Navarrete s'appuie pour dire : « *Pedro Mártir..... trató* [*Colon*] *con intimidad aun antes de la conquista de Granada.* » *Coleccion de viages,* tome I, page LXVIII.

3. *Libro primo della historia de l'Indie occidentali.* Venise, 1534, in-4, *B. A. V,* nº 190.

rencontrent dans aucun des ouvrages de ce chroniqueur. On est donc fondé à croire que c'est une addition plus ou moins légitime du compilateur de ce recueil. Mais qui était ce compilateur si bien informé? Gio-Battista Ramusio, évidemment.

Nous avons une lettre du cardinal Bembo à Ramusio, le remerciant « *del dono che fatto in' hauete de' due libretti volgari ora impressi delle cose dell' India, et Mondo nuovo....,* » et le savant prélat ajoute : « *Penso abbiate voi fatto tradurre in volgare questi libri dallo Spagnuolo, et certo sono bene, et gentilmente tradotti. Credo tutta via avervi ritrovato un errore nella carta 63. dalla seconda facciata, dove dice, dico, che s'avvanza più di sette mila leghe. Il che non è possibile, che poco più è tutto il circuito della Terra. Stimo debba dire sette cento leghe, e così dee essere nello Spagnuolo. Sarà da far correggere quelli, che non sono ancora uenduti.* » Dans l'édition des *Lettere di Huomini illustri* de 1566[1], — la seule que nous ayons pu consulter, — la lettre précitée est datée du « XXI *de genaio,* MDXXX, » mais c'est un lapsus corrigé d'ailleurs dans les *Opere* de Bembo[2], où cette intéressante épître porte la date du 21 janvier 1535. Le *Sommario* où le cardinal avait relevé l'erreur mentionnée dans sa lettre est daté, au colophon, du mois d'octobre, et sur le feuillet décrivant les cartes, « *nel mese di décembre del 1534.* » Ramusio ne perdit donc pas de temps pour offrir un exemplaire de ce livre à son ami Bembo. Or, dans la deuxième partie de ces Sommaires[3], on lit effectivement « *dico che si*

1. *Lettere di XIII. Hvomini illvstri. Allequali oltra tvtte l'altre fin qvi stampate di nuouo ne sono state aggiunte molte da Thomaso Porcacchi.* Venetia, MDLXV, petit in-4, page 657.

2. Venise, 1729, in-folio, tome III, page 498.

3. Chapitre LXXXVI (de l'*Oviedo*), verso du feuillet 63, ligne 19.

*auanza di camino piu di sette mila leghe*[1]. » C'est donc bien ce *Sommario* que Ramusio avait envoyé à Bembo, et comme il en est tout à la fois le compilateur et le traducteur[2], et que sa compilation donne pour la première fois ces détails peu authentiques, c'est à Ramusio et non à Pedro Martyr que le critique doit demander où il les a puisés. Malheureusement la *Raccolta* ne cite aucune autorité, et nul aujourd'hui ne peut indiquer la source de ces renseignements. Quelle qu'elle soit, on ne peut y ajouter une foi entière.

## V. — BERNALDEZ.

Andrès Bernaldez qui, de 1488 à 1513[3], fut curé de los Palacios, village situé près de Séville, connut personnellement Christophe Colomb, dont il raconte les quatre expéditions dans sa Chronique des Rois-Catholiques[4]. Il donne ses autorités

1. Ce chiffre exagéré se trouve aussi dans l'original espagnol : « *mas de siete mil Leguas de navegacion se ganaran.* » Barcia, *Historiadores primitivos*, tome I, page 56. C'est probablement pour cette raison que Ramusio, en traducteur fidèle, n'a pas cru devoir tenir compte des observations de son ami Bembo, lorsqu'il a republié les trois sommaires dans le tome III de sa *Raccolta*, feuillet 74, au recto.

2. L'édition de 1565 de la *Raccolta* porte au titre : « *Raccolta gia da M. Gio. Battista Ramusio..... tradotte del Ramusio de Lingua Spagnuola et Francese.....* »

3. « *En la villa de los Palacios siendo alli cura desde año de 1488 hasta el año de 1513.* » Avertissement de Rodrigo Caro, dans l'ouvrage suivant.

4. *Historia de los Reyes Católicos D. Fernando y Doña Isabel, escrita por el Bachiller Andrés Bernáldez.* Sevilla, 1870, in-8, 2 volumes, cap. cxviii. — cxxxi.

pour son récit, en ces termes : « J'ai entendu[1] relater ces faits dans l'année 1496 (*sic*), lorsque l'Amiral se rendit en Castille la première fois après son voyage de découvertes. Il fut mon hôte et, en présence de don Juan de Fonseca, il me laissa plusieurs de ses écrits. J'en fis des extraits que j'ai comparés avec ce qu'écrivirent le Dr Anca ou Chanca[2] et d'autres gentilshommes, compagnons de Colomb dans ses voyages, lesquels ont écrit ce qu'ils virent. »

Chapelain de Diego de Deza, archevêque de Séville[3], il a pu obtenir de ce prélat, ami personnel de l'Amiral, d'autres renseignements. Bernaldez a, de la sorte, rédigé un récit qui ne manque pas d'intérêt, tout en n'ajoutant guère à ce que nous savons par les relations de Colomb et les décades de Pedro Martyr. Cependant, sa relation du second voyage est traitée d'une manière plus étendue. Quant aux détails personnels, ils sont peu nombreux, mais curieux et inattendus. Ainsi, Bernaldez nous

1. « *Ansi se lo dije e hice entonder yo el año de 1496, cuando vino en Castilla la primera vez despues de haber ido á descubrir, que fué mi huésped é me dejó algunas de sus escripturas, en presencia del Sr. D. Juan de Fonseca, de donde yo saqué y cotejélas con las otras que escribieron el honrado señor el Dr Anca ó Chanca y otros nobles caballeros que con él fueron en los viages ya dichos, que escribieron lo que vieron, de donde yo fui informado, y escribi esto de las Indias, por cosa maravillosa e hazañosa.* » *Loc. cit.*, tome II, pages 43-44.

2. Bernaldez fait allusion à la relation du second voyage adressée par le Dr Chanca au chapitre de la cathédrale de Séville, et qu'a publiée NAVARRETE, *Coleccion*, tome II, pages 198-224, non d'après l'original aujourd'hui perdu, que Bernaldez a pu cependant consulter en sa qualité de chapelain de l'archevêque, mais d'après une copie du XVIe siècle provenant des papiers du Fr. Antonio de Aspa, religieux du couvent de la Mejorada, où Colomb avait déposé certains écrits; - *Carta al ama, loc. cit.*, tome II, page 274.

3. Nécessairement après le 21 décembre 1504, date des bulles expédiées à Diego de Deza.

apprend que Colomb, homme très intelligent, mais peu instruit, avait pour métier, en Andalousie, de vendre des livres imprimés [1]; que, lors de son retour, en 1496, l'Amiral portait un vêtement dans le genre du froc des franciscains et qu'il était ceint du cordon de Saint-François [2], ce que confirme son fils Diego [3]; enfin, qu'il mourut en mai 1506, à l'âge de soixante-dix ans à peu près [4].

1. « *Ovo un hombre de tierra de Génova, mercader de libros de estampa, que trataba en esta tierra de Andalucia, que llamaban Christobal Colon, hombre de muy alto injenio, sin saber muchas letras.* » *Reyes Católicos*. cap. CXVIII, tome I, page 357. Il est assez difficile de déterminer ce que Bernaldez entend par « *libros de estampa* ». A notre avis, il ne s'agit ni d'impressions xylographiques, ni de portulans, ni de recueils d'estampes, car ces genres de productions étaient alors d'une rareté extrême, surtout en Espagne, où il aurait fallu les faire venir d'Allemagne et d'Italie. Le mot « *estampa* » pourrait à la rigueur s'appliquer à des cartes géographiques, puisque dès 1478 on imprimait à Rome des *Ptolémées* avec des cartes gravées sur métal, mais Bernaldez aurait ajouté le mot « *cosmographia* » qui vient ailleurs souvent sous sa plume. Il n'eût pas manqué non plus de se servir de ce terme s'il se fût agi de portulans, comme les occupations de Colomb à cette époque pourraient le faire supposer. Nous pensons que le curé de Los Palacios vise de véritables œuvres typographiques, telles que les presses de Valence, dès 1474; de Saragosse, dès 1475; de Séville, dès 1477, et de Barcelone, dès 1478, commençaient à en répandre dans le sud de l'Espagne, ou bien des almanachs et *Lunarios* illustrés, comme ceux de Grannolach et d'Andres de Li.

2. «.... *Y vino en Castilla en el mes de Junio de 1496 años, vestido de unas ropas de color de hábito de fraile de San Francisco, de la observancia, y en la hechura poco ménos que hábito, é un cordon de San Francisco por devocion....* » *Ibidem*, cap. CXXXI, tome II, page 78.

3. « *El Almirante mi señor, siempre fue devoto de la horden del bien abenturado sancto señor San Francisco, e con su habito murió.* » Testament de Diego Colomb, de 1523, appendice B, doc. VII.

4. « *El cual dicho Almirante D. Christobal Colon, de maravillosa y honrada memoria, natural de la provincia de Génova, estando en Valladolid el año de 1506, en*

## VI. — OVIEDO.

Gonzalo Fernandez de Oviedo, de Sobrepeña[1], ou de Valdès, secrétaire de Gonzalve de Cordoue, surintendant des fonderies d'or au Nouveau-Monde, régidor du Darien, gouverneur de la province de Carthagène, alcade de la forteresse de Santo-Domingo, en 1525, chroniqueur de Charles-Quint, et, à dater de 1532-33, historiographe des Indes, naquit à Madrid, au mois d'août 1478[2]. Ce fut en qualité de page ou de valet de chambre[3] de l'infant don Juan, fils de Ferdinand et

*el mes de Mayo, murió in senectute bona, inventor de las Indias, de edad de 70 años poco más ó ménos.* » Bernaldez, *Reyes Católicos*, tome II, page 82. Cet âge avancé est difficilement admissible. Voyez Oscar Peschel, *Ueber das Geburtsjahr des Entdeckers von America*, dans l'*Ausland*, pour 1866, xxxix, n° 50, page 1180, et D'Avezac, *Canevas chronologique*, page 18 du tirage à part.

1. Titre du *Claribalte, B. A. V., Additions*, n° 57.

2. « *Yo naci año de 1478* » *Batallas y Quinquagenas*, MS. Bibliothèque nationale de Madrid, Cod. Y, 59, f. 602. « *Aunque he setenta años.... é los compli en el mes de agosto.* » *Historia General*, Part. I, lib. VI, cap. xxix, feuillets 181 et 128 du Codex de Salazar, *apud* De los Rios, introduction, page xiii, note 4.

3. « *Me hallé paje muchacho.* » *Hist. Gen.*, lib. II, cap. vii, tome I, page 29. « *Me hallé en la corte paje e muchacho.* » Lib. VI, cap. xxxix, page 229. Il paraît qu'il faut lire : « *mozo de cámara.* » *Off. de la Casa Real de Castilla*, MS. *apud* De los Rios, page xiv, note 8. Mais Oviedo a pu être d'abord, en 1490, page ; d'ailleurs il le dit expressément : « *Y desde el año 1490, seyendo de doce años, paje muchacho fui llevado á la corte.* » *Quincuagenas*, *apud* Clemencin, *Elogio*, page 221. C'est plus tard qu'il serait devenu « *mozo de cámara,* » emploi qui semble avoir été créé lorsqu'on forma la maison de l'infant don Juan, en 1496. De los Rios, note 17.

d'Isabelle, qu'il assista au retour de Colomb, en avril 1493, à Barcelone.

Peu de temps après la mort du jeune prince, arrivée le 4 octobre 1497, il se rendit en Italie[1], entra au service de Fadrique d'Aragon, accompagna la reine Jeanne en Sicile, et ne revint dans sa patrie qu'au mois de mai 1502[2]. Après avoir pris part à la campagne du Roussillon, en 1503, Oviedo vécut presque constamment à la cour[3] jusqu'en 1514. Nommé aux fonctions très lucratives de surintendant des fonderies aurifères de la Terre-Ferme[4], il quitta l'Espagne pour le Nouveau-Monde, à bord de l'escadre qui portait Pedrarias Dávila, s'établit au Darien et, plus tard, à Hispaniola. Ses voyages d'aller et retour furent fréquents et ne cessèrent que l'année d'avant sa mort[5]. Revenu en Espagne pendant l'automne de 1556, il mourut à Valladolid en 1557[6].

Esprit sagace, curieux et zélé, Oviedo était né chroniqueur. D'une conscience rare pour l'époque[7], il cherchait plutôt le vrai que le merveilleux, et prenait des notes au fur et à mesure des

1. « *Mi descontento me llevó fuera de España á peregrinar por el mundo.* » *Quinquagenas*, cité par M. De los Rios, page xvii.

2. « *En el mes de mayo de 1502, en otra armada, tornó á navegar la Reina..., y dentro de ocho dias fuymos en España.* » *Ibidem*, page xix, note 30.

3. Oviedo fit partie en Espagne de la maison de Frédéric de Naples; il assista au mariage de Ferdinand avec Germaine de Foix, et se trouvait à Cordoue lorsque Gonzalve se préparait à retourner en Italie, après la bataille de Ravenne. *Loc. cit.*, page xxii.

4. Il succéda à Juan de Queicedo, et mit à la voile le 11 avril 1514.

5. « *Aviendo ocho veces pasado el grande mar Oceano,* » disait-il en 1535; mais il fit, depuis, quatre autres traversées.

6. « *Ne se imprimo mas desta obra, porque murió el autor.* » Colophon de l'édition de Valladolid, 1557.

7. *Loc. cit.*, pages c et civ, et note 33.

évènements[1]. Les premières datent d'un âge précoce. Rappelant la prise de Grenade, l'expulsion des Juifs, la tentative d'assassinat sur Ferdinand le Catholique et l'arrivée de Colomb à Barcelone, il dit : « Je ne parle pas de ces évènements par ouï-dire, mais comme témoin oculaire, et je les mis alors par écrit, ou, plutôt, ils se trouvent relatés dans les notes que je pris en ces temps mêmes[2]. » Oviedo, à cette époque, avait à peine quinze ans.

Son goût pour l'histoire et les chroniques fut remarqué de bonne heure. Nous voyons que, dès l'année 1505[3], Ferdinand lui suggéra l'idée de compiler une chronologie des rois d'Espagne depuis les temps les plus reculés. Mais ce n'est qu'en 1526, six ans environ avant d'être appelé aux fonctions de chroniqueur des Indes, qu'il publia le premier de ses ouvrages concernant le Nouveau-Monde.

Composée de mémoire lors du séjour qu'Oviedo fit en Espagne, du 5 novembre 1523 au 3 avril 1526, *la Natural Hystoria de las Indias*[4], appelée aussi *Sumario*, n'est qu'une description du climat, du sol, des plantes et des animaux des pays découverts,

1. « *Yo tengo escripto y está en los originales y chronicas que yo scribo desde que tuve edad para ocuparme en semejana materia.* » *Historia Natural de las Indias*, Prologue. Voir aussi *Historia General*, lib. L, cap. XXX, tome IV, pages 589-592. — « *E por las memorias que yo he copilado desde que en Barcelona, año de 1493, vi los primero Indios é á Colon en la côrte.* » Lib. III, cap. IV, tome I, page 65.

2. « *Assi que no hablo de oydas en ninguna destas quatro cosas, sino de vista; aunque las escriba desde aqui, o mejor diciendo, ocurriendo á mis memoriales desde el mismo tiempo escriptas en ellas.* » *Loc. cit.*, lib. II, cap. VII, tome I, page 29.

3. « *El qual (catálogo) yo començé á copilar el año de 1505, conosçiendo que el S. Rey don Fernando V, desseaba una copilacion semejante.* » *Catálogo Real de Castilla*, MS. cité par M. De los Rios.

4. Oviedo. *De la natural hystoria de las Indias*. Toledo, 1526, in-folio. *B. A. V.*, nº 139.

de leurs habitants et de leurs mœurs. Il y est peu question de Christophe Colomb.

L'*Historia General de las Indias*[1], au contraire, est une narration historique relatant les évènements qui se passèrent au Nouveau-Monde de 1492 à 1548. Cette histoire est restée incomplète d'une quatrième partie que la mort empêcha Oviedo d'écrire[2]. Les premiers chapitres donnent tous les détails qu'il a pu recueillir sur l'Amiral et sa grande découverte ; mais c'est une fraction assez restreinte de l'œuvre, puisqu'elle n'en occupe que trois livres sur cinquante.

Composée par l'ordre de Charles-Quint[3], l'*Historia General* a dû exister par fragments au moins, dans les archives du Conseil des Indes, bien avant l'impression des dix-neuf premiers livres, qui ne parurent qu'en 1535. Les manuscrits originaux démontrent qu'il la remania[4] en vue d'une seconde édition, et le texte à peu

1. *La Historia General de las Indias,* Sevilla, 1535, in-folio. *B. A. V.*, nº 207.

2. *Loc. cit.,* lib. XLIX, cap. XVI, tome IV, page 460.

3. « *Recoligiendo y escribiendo con mas reposso, por su Real mandado, estas materias e nuevas historias de Indias.* » *Hist. Gen.*, lib. VI, cap. VIII, tome I, page 182. — Voir également le titre de l'édition de 1535.

4. « *Que en treynta é quatro años que ha que estoy en estas partes,* » dit-il dans le *Prohemio* du livre XXXIII. Ce livre n'était donc pas encore rédigé définitivement en 1547. Le chapitre IX du livre XXXIV parle des conseillers à la cour de la Nouvelle Gallice, qui s'embarquèrent en mai 1548. — « *Y esto baste quanto á este breve libro del número XXXVII hasta quel tiempo nos avise de otras cosas, que en él se acresçienten.* » Lib. XXXVII, cap. IV, tome III, page 633. Ce sont ces dates et ce dernier passage qui portèrent TICKNOR à croire que Oviedo « *kept each of the larger divisions of the History open, and continued to make additions to them nearly to the time of his death.* » *History of Spanish Literature,* 1872, tome II, page 33. — On trouve une confirmation de cette opinion dans les propres paroles d'Oviedo : « *No se dexará de continuar é cresçer en algunos libros que estan pendientes, lo que se supiere para ello en mis dias, ni de acresçentar mas libros en la*

près complet, publié seulement depuis vingt-cinq ans [1], est enrichi d'additions originales, que la publication faite à Salamanque par Juan de Junta, en 1547 [2] (probablement sans le consentement de l'auteur), ne faisait pas prévoir.

Moins lettré, mais aussi prolixe, tout en étant souvent mieux renseigné que Pedro Martyr, Oviedo ne semble pas cependant avoir compris comme Las Casas la nécessité d'appuyer ses dires sur des documents. Nous ne savons quelles facilités lui furent accordées pour consulter les archives en Espagne ; mais en 1519 [3], on donna l'ordre aux sénéchaux et gouverneurs des Indes de lui fournir une relation véridique de tous les évènements, en vue même de la complétion de l'Histoire dont Oviedo devait envoyer chaque année une partie au Conseil des Indes [4]. Cependant il ne fait que rarement allusion à des preuves docu-

*terçera parte....* » Lib. XX, tome II, page 5. — D'ailleurs, dès les premiers livres, Oviedo donne des dates postérieures à l'époque où il annonçait que son histoire était déjà écrite : années 1533 et 1535, lib. VI, cap. VIII, page 180.

1. *Historia General y Natural de las Indias, Islas y Tierra-Firme del mar Océano. Publicala la Real Academia de la Historia, cotejada con el códice original, enriquecida con las enmiendas y adiciones del autor, é ilustrada con la vida y el juicio de las obras del mismo por D. José Amador de los Rios.* Madrid, 1851-55, 4 vol. in-4. C'est l'édition que nous citons.

2. *Cronica de las Indias. La Historia General de las Indias agora nueuamente impressa corregida y emandada.* Salamanca, 1547, in-folio. *B. A. V.*, n° 425.

3. « *Demás desto digo que yo tengo çédulas reales, para que los gobernadores me envien relaçion de lo que tocaré á la historia en sus gobernaçiones para estas historias.* » *Historia General*, lib. XXXIII, *Prohemio*, tome III, page 258; lib. XVII, cap. XVII, page 533.

4. « *Vi lo que me deceis que se os mandó que cada año enviasedes al nuestro Consejo Real de las Indias un traslado de todo lo que teneis escripto.* » Lettres des 17 mai et 25 octobre 1533. Introduction par M. De los Rios, page lviii-ix. note 39.

mentaires[1]. Pour l'époque qui nous occupe en ce moment, il ne produit que deux ou trois documents[2], tous bien connus d'ailleurs.

Les témoignages recueillis par lui-même de vive voix étaient évidemment sa méthode et sa préoccupation première. Aussi cite-t-il fréquemment les témoins auxquels il emprunte ses récits[3].

L'un des familiers de la cour jusqu'à la mort de l'infant don Juan, et ensuite, de 1502 à 1514, apparemment attaché à la personne de Ferdinand d'Aragon, Oviedo a vu Christophe Colomb lorsque le grand navigateur, venant rendre compte de ses mémorables découvertes, vécut à Barcelone du 15 avril au 25 septembre 1493. Il dut aussi le voir à Burgos, en 1496 et en 1497, et peut-être à Ségovie peu avant sa mort, en mai 1506; mais nous ne lisons pas que notre chroniqueur ait eu des rapports personnels avec l'Amiral.

Comme il était attaché à la personne de l'infant don Juan, on est fondé à croire qu'il devint le compagnon de Diego et de Fernand Colomb, lorsque ceux-ci, nommés pages du jeune prince, furent conduits à la cour par leur oncle Barthélemy, en 1494[4].

1. Il cite la bulle apostolique de 1493; lib. II, cap. VIII, page 32; — lib. IV, cap. III, page 108.

2. Il donne le texte des lettres de créance d'Aguado, du 9 avril 1495; lib. II, cap. XIII, tome I, page 53. Lettre de Barriomiero au cacique, lib. V, cap. VII, tome I, page 147.

3. « *Y porque yo tengo por estilo en lo que no he visto dar mi descargo con testigos fide dignos.* » Lib. VI, cap. II, tome I, page 257.

4. « *D. Bartolomeo.... partiose de Sevilla para la corte, que estaba en Valladolid, por el principio del año 1494, y llevo consigo á dos hijos que tenia el Almirante D. Diego y Hernando.... para que fuesen á servir al principe D. Juan de pajes.* » LAS CASAS, *Historia de las Indias*, lib. I, cap. CI, tome II, page 79.

Oviedo s'en sépara en 1497, mais il les revit plus tard, et dans cette longue traversée du 16 septembre au 5 novembre 1523, où il faillit périr avec Diego Colon[1], ces deux anciens collègues échangèrent sans doute des confidences. Fernand Colomb, à son tour, lui communiqua de vive voix[2], nous ne savons à quelle époque, des détails sur le troisième voyage de l'Amiral.

Santo-Domingo était le véritable théâtre des évènements importants de la conquête; mais Oviedo ne vécut guère à Hispaniola qu'à partir de 1523[3]. C'est à la Terre-Ferme, à Sancta-Maria del Antigua del Darien[4], qu'il habitait, ne séjournant que peu de temps aux Antilles, quand le navire qui le menait en Espagne, ou l'en ramenait, faisait escale. Sa venue tardive aux îles et ses fonctions sur le continent l'empêchèrent d'être témoin oculaire des faits qui signalèrent l'administration de Diego Colon. Plus tard, il vit le gouvernement de doña Maria de Toledo et de Luis, son fils. Heureusement que la plupart des acteurs et des témoins

1. « ....*Diego Colom, que en una nao en que yo me hallé con él, año de mill é quinientos é veynte y tres, en el mar Océano.... y éndonos anegando é quassi perdidos.* » *Infortunios y Naufragios*, *Historia General*, lib. L, tome IV, page 472.

2. « *No la aprobaba assi don Fernando Colom, hijo del Almirante, que se halló en el mismo viaje con su padre : el qual me dixo....* » *Hist. Gen.*, lib. XIX, cap. I, tome I, page 588. Opposant le témoignage du fils de l'Amiral à celui du pilote Hernando Perez Matheos, Oviedo dit : « *Segund diçe don Fernando Colom.... el qual affirma, etc....* » Lib. III, cap. III, tome I, page 62. Nous ne savons malheureusement si cette affirmation est empruntée à un écrit de Fernando, et quel écrit, ou si elle fut communiquée de vive voix.

3. Dans le *Prohemio* de l'*Historia Natural* écrite entre les années 1523 et 1525, il dit : « *Todo aquello está en la cibdad de Sancto-Domingo, donde tengo mi casa y asiento y muger y hijos,* » page lii, note 20.

4. Lib. VI, cap. I, tome I, page 164.

de la découverte et de la conquête vécurent longtemps après[1]. Oviedo recueillit de leurs lèvres mêmes le récit de beaucoup de faits importants qui sont rapportés dans son Histoire[2].

Aux détails qu'il tenait des deux fils et des deux petits-fils[3] de l'Amiral, on doit ajouter les renseignements que lui donnèrent Vincent Yañez Pinzon et le pilote Hernando Perez Matheos[4] sur le premier et le troisième voyage ; sur le deuxième voyage, Johan Ponce de Leon, Diego Velasquez et les gentilshommes qui

1. « *Hernan Perez Matheos, piloto que hoy dia está en esta cibdad de Sancto-Domingo.* » Lib. II, cap. VI, page 25. — « *Con Vincente Yañez Pinçon yo tuve amistad hasta el año de mill é quinientos é catorçe que el murio.* » Lib. II, cap. XIV, page 25. — « *Y en esta armada vinieron personas religiosas y caballeros é hidalgos y hombres de honra.... Y algunos al presente hoy vivos en estas Indias y en España.* Lib. II, cap. VIII, t. I, p. 33. — *Diego Mendez, que es un hidalgo, hombre de honra, vecino desta cibdad, que hoy dia vive....* » Lib. III, cap. IX, page 79. Son testament est daté de Valladolid le 16 juin 1536. NAVARRETE, tome I, page 134.

2. Las Casas dit : « *Pero no lo que refiere cuento a muchas cosas del tiempo del Almirante viejo, porque ya cuando vino él* (Oviedo) *á vivir a esta no habia de los indios 50, y de los españoles sino dos ó tres.* » *Historia*, lib. III, cap. CXLIII, tome V, page 104. Les noms que nous donnons contredisent cette assertion. D'ailleurs, dans les enquêtes conduites par le Fiscal en 1513 et en 1515, on lit les dépositions de cent trois survivants ou témoins des expéditions de Colomb, et un certain nombre d'entre eux étaient établis à Hispaniola. Alonso de Hojeda, le fameux pilote Andrés de Morales, qui le premier explora le littoral de l'île, Alonso de Triana, Pedro de Salcedo, les Matheos, Rodrigo de Bastidas, qui ne mourut que le 28 juillet 1527 (voir son épitaphe dans COCCHIA, *Los Restos de Cristóbal Colon*, page 293), vivaient tous à Santo-Domingo, à la Concepcion ou à Higuey, et Oviedo, qui débarqua à la Dominica le 3 juin 1514, a pu les rencontrer aux Antilles ou à la Terre-Ferme.

3. « *He oydo deçir al mesmo almirante* (don Luys) *é á don Chripstóbal Colom, su hermano.* » *Hist. Gen.*, lib. XLVIII, cap. VI, tome IV, page 376.

4. « *Segund yo oy deçir á Viçente Yañez Pinzon y á Hernan Perez Matheos, que se hallaron en este primero descubrimiento.* » Lib. III, cap. VI, tome I, page 24.

en firent partie[1]; Pedro de Umbria[2], Diego Martin Cabrera[3], Martin de los Reyes[4] (ou de Arrierau ?) et le fidèle Diego Mendez, compagnons de Colomb pendant sa quatrième et dernière traversée. Pedro Margarit et le P. Boïl lui racontèrent les évènements qui, en 1494, suscitèrent tant de déboires à l'Amiral; enfin Nicolas de Ovando, qu'il connaissait depuis 1493[5], le renseigna sur les faits importants de l'année 1502. Pour la partie qui nous intéresse plus particulièrement, Oviedo a consulté des compatriotes de Colomb : « *hombres de su nasçion*[6] ; » malheureusement, ces renseignements biographiques nous paraissent erronnés ou dénués de précision.

Ce dernier est le Hernan Perez de l'enquête de 1513-15. — NAVARRETE, tome III, page 582. — Oviedo seul le nomme Matheos. Il y avait, lors du quatrième voyage, deux Matheos, Pedro et son fils Esteban, simples matelots (*Loc. cit.*, pages 584-85). Sur ce Hernan Perez, voyez LAS CASAS, lib. III, cap. CXLIII, tome V, page 104.

1. « *Johan Ponce de Leon. El qual yo cognosçi muy bien, é es uno de los que passaron á estas partes con el almirante primero, don Chripstóbal Colom, en el segundo viaje.* » Lib. XVI, cap, II, tome I, page 467; lib. XVII, cap. XVII, page 533, et cap. XIX, page 541. — « *Vi é hablé á algunos de los que con él tornaron á Castilla, assi como al comendador Mossen Pedro Margarite é á los comendadores Arrozo é Gallego, é a Gabriel de Leon é Juan de la Vega, é Pedro Navarro.... A los quales y á otros oy muchas cosas de las desta isla, é de lo que vieron é padescieron y entendieron del segundo viaje.* » *Ibidem*, lib. II, cap. XIV, page 55.

2. Il est aussi appelé à plusieurs reprises dans l'enquête Juan de Ungria. C'était le cousin de Martin Alonso Pinzon. NAVARRETE, tome III, page 559.

3. « *Segund yo oy á los pilotos Pedro de Umbria é Diego Martin Cabrera é Martin de los Reyes, y á otros que se hallaron en ello.* » *Hist. Gen.*, lib. III, cap. IX, tome I, page 79. C'est probablement le Diego Martin, tout court, qui figure sur les rôles de la quatrième expédition. *Loc. cit.*, tome I, page 292.

4. Martin de Arrierau? *Loc. cit.*, tome III, page 556.

5. *Bat. y Quinq.*, f. 383, dans l'introduction de M. De Los Rios, page XVI.

6. *Historia General*, lib. I, cap. II, tome I, page 12.

Emerveillés, enthousiastes des découvertes de Christophe Colomb, Pedro Martyr et l'auteur des *Historie* approuvent, sans les discuter, tous ses actes. Ils condamnent de même les agissements, d'ailleurs impardonnables, de ses adversaires. Oviedo, au contraire, quoique aussi grand admirateur de ces merveilleuses entreprises, permet de mieux apprécier la conduite d'un Margarit, d'un Boïl et d'un Roldan [1], par exemple, en n'éliminant pas de son récit les faits et les raisons qu'ils pouvaient invoquer en leur faveur. Ce caractère d'impartialité ne se rencontre guère que dans Oviedo, et ajoute une valeur particulière à son histoire. Entraîné cependant par ce patriotisme puéril dont les écrivains espagnols nous donnent encore de si singuliers exemples, et croyant trouver des preuves dans des auteurs tels qu'Aristote, Bérose et Pline, Oviedo disserte longuement pour démontrer que les Antilles avaient été connues et possédées par les rois d'Espagne dès les temps les plus reculés [2]. C'est également dans l'*Historia General* [3] que se trouve pour la première fois le conte du pilote andaloux, portugais ou basque, qui serait mort dans la maison de Colomb, à Madère ou au cap Vert, et lui aurait communiqué le secret de l'existence des terres transatlantiques.

Las Casas [4], Gomara [5] et Garibay [6] répètent cette légende en copiant presque mot à mot Oviedo, qui est évidemment leur seule autorité ; mais ce que certains auteurs, tels que Acosta [7],

1. *Ibidem,* lib. III, cap. II, tome I, page 61. Il l'appelle Roldan Ximenez.
2. Lib. I, cap. III, pages 15-18.
3. Lib. I, cap. II, page 13.
4. *Historia de las Indias*, lib. I, cap. XIV, tome I, page 105.
5. *Historia General de las Indias*, édition de Vedia, tome I, page 165.
6. *Los Qvarenta libr. del Compend. histor.* Barcelona, 1628, in-folio., tome II, p. 650.
7. *Historia Natvral y Moral de las Indias.* Sevilla, 1590, in-4°, lib. I, cap. XIX.

Gaspar Fructuoso [1], Garcilasso de la Vega [2], Simaõ de Vasconcellos [3] et Gaspar Estaço [4], relatent comme un fait positif, en l'agrémentant de détails inconnus jusqu'à eux, n'est rapporté par Oviedo que comme un bruit auquel il n'ajoute aucune foi : « *Para mi yo lo tengo por falso*, » lisons-nous comme conclusion de ce curieux chapitre.

On l'a aussi accusé d'avoir été le contempteur de Colomb et de sa gloire, qu'il aurait cherché à flétrir en n'appuyant ses récits que sur les assertions mensongères des ennemis jurés de l'Amiral. Personne, à aucune époque et dans aucun pays, n'a parlé aussi souvent et aussi noblement de Christophe Colomb et de sa mémorable découverte. S'adressant à Charles-Quint, Oviedo dit : « Il est notoire que Christophe Colomb a découvert les Indes du temps de vos nobles aïeux. C'est un des plus signalés services que sujet ait jamais rendu à son souverain. En vérité, je ne tiens ni pour Castillan, ni pour bon Espagnol l'homme qui oserait le méconnaître...... Soyez persuadé, Sire, que les anciens lui eussent élevé une statue d'or, sans cependant se croire quittes envers lui [5]. »

1. *As Saudades da Terra*. Funchal, 1873, in-4, page 659.
2. *Primera parte de los Comentarios Reales*. Lisboa, 1608, in-folio, lib. I, cap. VIII.
3. *Chronica da Companhia de Jesus do Brasil*. Lisboa, 1663, in-fol., pages 3-4.
4. *Varias Antigvedades de Portvgal*. Lisboa, 1625, in-4. cap. 80, page 286.
5. *Historia Natural, Proemio*, f. 3 — *Historia General*, lib. VI, cap. VIII, page 191 ; lib. XX, cap. I, tome II, page 4 ; lib, XXI, cap. VII, page 136 ; lib. XLIX, cap. XVI, tome IV, page 460.

On possède d'Oviedo deux ouvrages manuscrits ; l'un, *Las Batallas y Quinquagenas*, en prose, où il se propose de transmettre à la postérité les hauts faits de ses contemporains ; l'autre, *Las Quinquagenas*, en cent cinquante stances, qui traite des grands hommes de l'Espagne. Christophe Colomb n'y est l'objet d'aucune mention spéciale, mais peut-être trouverait-on quelques détails utiles dans les dialogues consacrés à Luis de la Cerda, premier duc de Medina Celi ;

## VII. — LES « HISTORIE. »

Lorsque, frappé des anachronismes, des contradictions et des erreurs dont les *Historie* fourmillent, nous fûmes amené à douter de l'authenticité de ce livre si vanté, et que nous publiâmes le résultat de nos analyses dans deux ou trois ouvrages que le lecteur n'a peut-être pas oubliés, nous fîmes des réserves.

L'*Ensayo Crítico*, imprimé à Séville en 1871, porte cette déclaration : « Notre impartialité nous fait un devoir d'avouer que la longue liste d'autorités citées et analysées par nous ne constitue pas une preuve absolue, et qu'avant d'affirmer d'une manière définitive, il est indispensable de consulter l'*Historia de las Indias* et l'*Apología* de Barthélemy de Las Casas, dont les manuscrits, malheureusement, sont aussi rares qu'inabordables [1]. »

Plusieurs années auparavant, en 1865, aux États-Unis, et en 1869, à Madrid, c'est-à-dire à une époque où nous partagions l'opinion générale et où il ne nous était pas encore venu

Gaspar de Gricio, Lope Conchillos, Nicolas de Ovando, Diego de Deza, Hernando de Talavera et Juan Cabrero, qui ont tous joué un rôle important dans la vie de l'Amiral, ainsi que dans le chapitre où il est question de Alvaro de Portugal, fils d'Isabel Colon.

1. « *Nuestra imparcialidad nos obliga, sin embargo, á declarar que esa larga lista de autores no basta para constituir prueba plena. No es mas que una especie de corolario, que no pondriamos en cuenta si hubiéramos podido ecsaminar la* Historia General de las Indias *y la* Apología, *escritas por Fr. Bartolomé de Las Casas de 1527 á 1559, cuyos manuscritos son tan raros como inabordables.* » *D. Fernando Colon, Historiador de su padre. Ensayo Crítico.* Sevilla, 1871, in-4, page 46.

à l'esprit de révoquer en doute les assertions des *Historie*, nous avions pu cependant compulser les œuvres inédites de Las Casas. Nous n'y cherchions alors ni confirmation ni contradiction des récits du livre vénitien, et encore moins des documents ou des détails concernant Colomb et la découverte du Nouveau-Monde. Ce que nous voulions étudier, c'était surtout Las Casas et son apostolat, ses nobles efforts en faveur des malheureux Indiens, et les faits qui, plus tard, provoquèrent ses fameuses controverses. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous privèrent du temps nécessaire pour examiner avec soin les manuscrits originaux. Quant aux copies, c'est à peine si on nous permit d'y jeter les yeux. Aussi, dans l'édition amplifiée de notre premier travail, publiée à Paris en 1872, nous réitérâmes, mais en termes plus explicites encore, la déclaration de l'*Ensayo Crítico* : « Nous regrettons de ne pouvoir être aussi affirmatif à l'égard de Barthélemy de Las Casas et de son *Histoire générale des Indes*. Commencée en 1527, continuée aux Antilles et au Mexique, mais terminée en 1559 [1561], à Valladolid, œuvre d'un homme qui avait connu tous les membres de la famille de Colomb et fréquenté la bibliothèque Colombine, l'*Historia* doit contenir, disions-nous, une mention quelconque de l'Histoire de l'Amiral attribuée à son fils Fernand, si tant est que ce livre ait jamais été écrit par lui. Malheureusement, lorsque nous consultâmes les MSS. de Las Casas, à Madrid, et les copies de l'*Historia* qui se trouvent à Cambridge, à New-York et à Washington, c'était dans un but autre que celui que nous nous proposons aujourd'hui; aussi n'avons-nous nulle souvenance d'y avoir vu la moindre allusion aux *Historie* [1]. »

1. *Fernand Colomb, sa vie, ses œuvres*. Paris, 1872, in-8, page 58, note 7.

Depuis, le texte complet de l'*Historia de las Indias* a été publié [1], et dernièrement reprenant nos anciennes études, nous avons enfin pu lire cet ouvrage avec l'attention qu'il comporte, et y chercher les points de repère ignorés par nous jusqu'alors.

Nous remarquâmes d'abord l'ordonnance du premier livre dont quatorze chapitres, à notre grande surprise, nous parurent correspondre aux dix premiers chapitres des *Historie* ou n'en être qu'une amplification. C'est là, évidemment, que Las Casas a emprunté cette généalogie de fantaisie qui fait descendre Christophe Colomb du Junius Colonus [2] (lisez *Cilo*) dont parle Tacite [3]; l'histoire, absolument controuvée, de ses exploits sous des amiraux du nom de Colombo, qu'il dit être de sa famille [4], (ignorant que c'étaient des Français de Gascogne nommés Cazeneuve [5]); son arrivée à la nage sur les côtes du Portugal, et, ensuite, la conquête qu'il fit de Philippa Moniz en allant entendre la messe au monastère de Tous-les-Saints de

1. *Historia de las Indias escrita por fray Bartolomé de Las Casas obispo de Chiapa ahora por primera vez dada a luz por el marqués de la Fuensanta del Valle y D. José Sancho Rayon.* Madrid, 1875-1876, cinq vol. in-8. Cette publication est composée des feuilles ayant servi pour les tomes LXII, LXIII, LXIV, de la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España.* Madrid, 1875, in-8.

2. « *Come procedeuano da quel Colone, di cui Cornelio Tacito.... dice, che condusse prigione in Roma il Re Mitridate....* » *Historie*, feuillet 2, recto.

3. « *Per Junium Cilonem.* » TACITE, *Annales*, XII, 21; DIO CASSIUS, *Historiarum Romanarum*, LX, 33.

4. « *Un' huomo segnalato del suo nome, et famiglia, chiamato Colombo.* » — *Historie*, feuillet 10, recto.

5. *Les Colombo de France et d'Italie.* Paris, 1874, in-4.

Lisbonne[1] (nécessairement après l'année 1485[2]), et d'autres circonstances tout aussi romanesques et invraisemblables.

Le chapitre IV des *Historie* traite des occupations de Colomb avant son séjour en Espagne. Pour les mieux décrire, l'auteur de cet ouvrage cite, entre guillemets, des extraits de lettres ou d'écrits qu'il attribue à l'Amiral. Ce sont : 1° une lettre adressée, selon lui, en 1501 aux Rois-Catholiques, dans laquelle Colomb dit qu'il s'était adonné tout jeune à la carrière maritime et avait passé quarante ans à naviguer[3]; 2° la fameuse lettre « *scrisse dalla Spagnuola del mese di Genaio l'anno* MCCCCXCV, »

1. « *Nel monasterio d'ogni Santi, doue l'Ammiraglio usaua di andare a messa, prese tanta prattica, et amicitia con lui, che diuenne sua moglie.* » *Historie*, cap. V, feuillet 11, verso.

2. Le combat auquel les *Historie* font allusion eut lieu dans la nuit du 21 août 1485. Cette date ressort des dépêches échangées entre le doge de Venise et Hieronimo Zorzi, l'ambassadeur de la République de Venise, et elle est confirmée par les récits de Marin Sanuto et de Domenico Malipierro. Cf. *Les Colombo de France et d'Italie*, page 46. Or, à cette époque, Colomb était déjà fixé en Espagne, après avoir vécu longtemps en Portugal et s'y être marié.

3. L'original de cette lettre est intercalé dans le manuscrit du *Libro de Profecias*, conservé à la Colombine. Il a été publié par NAVARRETE, *Coleccion de viages*, tome II, pages 262-3, et dans l'*Ensayo*, de GALLARDO, tome II, page 503. Bien que le texte des *Historie* soit entre guillemets, il diffère quelque peu de l'original. Ainsi, là où les *Historie* font dire à Colomb : « *L'istessa arte inclina a chi la segue a desiderar di sapere i secreti di questo mondo : et hoggimai passano quaranta anni, che io vso per tutte quelle parti, che sin' hoggi si nauigano,* » f. 8, recto, le texte espagnol porte : « *La mesma arte inclina á quien le prosigue á desear de saber los secretos deste mundo. Ya pasan de* XL *años que yo voy en este uso...;* » c'est-à-dire qu'il a passé ces quarante ans, non à naviguer, mais à sonder les secrets du monde. On y remarque également une curieuse coquille. Colomb ne dit pas qu'il a conversé avec « mainte personne, clercs et séculiers, Latins, Grecs, *Indiens (Indiani)* et Maures. » mais avec des Latins, Grecs, *Juifs (Judios)* et Maures.

où on lui fait raconter des exploits accomplis devant Tunis, à bord d'un navire de guerre dont le roi René lui aurait confié le commandement [1] ; 3° des extraits d'un mémoire écrit pour démontrer que les cinq zones sont également habitables, et où il est question de deux voyages entrepris, l'un « en février 1477, à cent lieues au delà de Thulé, » l'autre au fortin de Saint-George de la Mina, sur la côte d'Afrique [2]; 4° les extraits du journal de bord du premier voyage où il dit avoir rencontré, sur la côte des Antilles, de véritables sirènes [3], et s'être embarqué à l'âge de quatorze ans ; 5° un très bref extrait du journal de bord du second voyage se rapportant à la rencontre qu'il fit à Lisbonne du navire laissé par lui à Porto-Santo.

Ces cinq citations se retrouvent dans le chapitre III de l'*Historia*[4] de Las Casas, et non seulement les extraits sont insérés dans un ordre identique, mais ils portent précisément sur les mêmes phrases que citent les *Historie*, sans qu'un mot en soit retranché ou s'y trouve ajouté.

Le chapitre V de l'*Historia* traite des cinq raisons qui, d'après Fernand Colomb, engagèrent son père à tenter la découverte des Indes. C'est-à-dire : 1° « que l'ensemble de l'eau et de la terre du monde forme une sphère, laquelle étant nécessairement ronde, peut être contournée de l'orient à l'occident, de telle sorte que

1. Voyez *infrà*, chap. III, § IV.

2. *L'authenticité des* Historie *attribuées à Fernand Colomb*, Paris, 1873, in-8, pages 7-10.

3, « *Dijo que vido tres serenas.* » 9 janvier 1492. NAVARRETE, tome I, page 130. Ces sirènes n'étaient probablement que de ces mammifères de l'ordre des cétacés herbivores de Cuvier, connus sous le nom de lamantin ou manate, *manutus americanus*.

4. Tome I, pages 46-49.

les hommes qui marchent sont pieds contre pieds en opposition les uns aux autres; » 2° « bien que notre sphère eût été explorée en grande partie, il restait beaucoup à découvrir; » 3° « que l'espace existant entre l'extrémité des Indes et les îles du cap Vert ne pouvait mesurer, selon Marin [de Tyr], plus du tiers du cercle total de la sphère. » Les deux autres raisons sont empruntées au même Marinus, à Strabon, à Ctésias, à Onésicrate, à Néarque et à Pline.

Ces cinq arguments se retrouvent dans le chapitre VI des *Historie*, placés dans le même ordre, appuyés des mêmes autorités et conçus dans les mêmes termes, si ce n'est que dans l'*Historia*, ils sont en espagnol, dans les *Historie*, en italien. Cette concordance ne peut être un simple effet du hasard : le livre vénitien et l'ouvrage de Las Casas ont dû emprunter ces arguments et ces citations au même prototype.

Quel était ce prototype ?

A plusieurs reprises, Las Casas résume des faits qu'il dit[1] avoir recueillis dans des écrits de Fernand Colomb, sans indiquer positivement comme source une *Histoire de Christophe Colomb* écrite par son fils. A la rigueur, ces emprunts, surtout ceux que nous venons de citer, auraient pu provenir d'un des mémoires de Fernand, par exemple celui « *sobre la forma de descubrir y poblar en la parte de las Indias,* » aujourd'hui perdu[2].

1. « *Todo lo en este capítulo contenido es á la letra, con algunas palabras añididas mias, de D. Hernando Colon, hijo del mismo egregio varon D. Cristóbal Colon.* » Lib. I, cap. V, tome I, pages 57 et 67. « *Todo esto en sentencia saqué, de lo que escribe D. Hernando Colon.* » Lib. I, cap. XCVI, tome II, page 62. « *Don Hernando dice, que cuando salió el Almirante....* » *Ibid.*, cap. CII, page 87. « *Segun dijo D. Hernando Colon.... Estas son palabras de su hijo D. Hernando.* » Lib. II, cap. XXII, XXVI, tome III, pages 121 et 134.

2. Il y fait allusion, mais sans le décrire, dans l'introduction à son mémoire de 1524. *Coleccion de documentos inéditos*, tome XVI, page 383.

On ne saurait non plus douter que, dans des écrits de Fernand que nous n'avons pu retrouver, il ait été question d'incidents de la vie maritime de Christophe Colomb. Ainsi Oviedo, répétant dans son *Historia General* les déclarations du pilote Hernan Perez Matheos, au sujet du troisième voyage, dit : « Cela ne fut pas tel que le rapporte Fernand Colomb, le fils de l'Amiral, lequel affirme [1]... » Or, non seulement les *Historie* citent et critiquent en détail la chronique de Giustiniani, qui ne fut publiée qu'en mars 1537, mais le chapitre X desdites *Historie* porte tout entier sur une critique du chapitre III (du livre II) de l'*Historia General* d'Oviedo, laquelle ne sortit des presses qu'en 1535. Il s'ensuit qu'avant que les *Historie* ne fussent composées ou terminées et qu'Oviedo ne publiât son *Historia*, il circulait des écrits de Fernand, dont on pouvait extraire des détails sur la vie de l'Amiral [2].

Parmi les résumés que donne Las Casas, il en est un cependant dont les citations permettent de déterminer la provenance et de l'identifier avec un écrit historique.

Le chapitre CIV du premier livre de l'*Historia* traite des agissements de Pedro Margarit, lors de son malencontreux séjour à la Vega Real, et des excès commis par ses hommes. « Ici, dit Las Casas, il importe de mentionner ce que Fernand Colomb relate dans son Histoire en ces termes : *Chacun alla à l'aventure parmi les Indiens, dépouillant leur demeure, ravissant leurs femmes et se rendant coupable de tels méfaits que les Indiens résolurent de tirer ven-*

1. « *No fué assi, segund diçe don Fernando Colom, hijo del almirante ....el qual afirma....* » OVIEDO, *Historia General*, lib. III, cap. III, tome I, page 62.

2. Les *Historie* citent, feuillet 23, verso, le « *terzo Capitolo della sua naturale historia delle Indie*; » mais c'est bien l'*Historia General et Natural de las Indias* qu'elles visent, car il n'y a rien, dans le *Sumario* d'Oviedo, publié en 1526, de semblable au passage critiqué.

*geance des Espagnols qu'ils pourraient surprendre isolés, de sorte que le cacique de la Magdeleine, nommé Guatiguana, tua dix chrétiens.* Plus loin Don Fernand s'exprime ainsi : *Les plus chrétiens commettaient mille excès, aussi les Indiens les avaient en horreur et refusaient de leur obéir.* Ce sont ses propres paroles. »

Effectivement, on les retrouve littéralement aux feuillets 121 et 122 des *Historie*[1] ; et comme Las Casas reconnaît les avoir empruntées à l' « Histoire de Fernand Colomb, » il faut bien admettre qu'un livre de ce genre existait déjà lorsqu'il écrivit le sien. Or, Las Casas est mort en 1566, et nous ne connaissons pas d'édition des *Historie* antérieure à l'année 1571 ; ce n'est donc pas la version italienne qu'il a copiée.

Nous reconnaissons, en conséquence, qu'avant 1561, voire même avant 1559, il y avait une Histoire relatant les principaux faits de la vie de Christophe Colomb; que cette Histoire était, dès cette époque, attribuée à Fernand, son fils, et que les *Historie* la reproduisent dans ses parties essentielles.

Ce point admis, nous maintenons néanmoins, à l'égard du texte même des *Historie*, les critiques formulées dans nos différentes publications. Le lecteur pourra même en relever d'autres aussi importantes dans les notes qui suivent.

Les *Historie*, dans l'état où nous possédons cet ouvrage aujourd'hui, sont donc une composition dont on ne doit se servir qu'avec une extrême réserve et jamais sans en contrôler les assertions, les récits, les citations, même les noms et les dates. Et cependant, comme nous le disions déjà en 1872 :... « lorsque, après avoir examiné la version de Ulloa, on dégage des *Historie* les additions maladroites, les interpolations et l'œuvre du rhéteur et

1. Ces passages sont reproduits et comparés *infrà*, Appendice J.

du polémiste, il est incontestable qu'on arrive à composer un résidu d'une certaine valeur, dont l'origine provient de documents authentiques aujourd'hui en partie perdus[1]. »

Nous limiterons notre travail à une description succincte des pièces citées dans ce livre dont l'original ne se retrouvera probablement jamais, laissant à nos lecteurs la tâche, assez facile d'ailleurs, de séparer le bon grain de l'ivraie.

A la suite des quatre extraits assez douteux de lettres ou de mémoires que nous avons déjà mentionnés, on trouve un document capital : c'est la fameuse lettre écrite par Toscanelli à Fernam Martins, le 25 juin 1474, mais traduite en italien et interpoliée[2]. Le texte original latin[3] permet heureusement de retrouver la véritable pensée de l'astronome florentin. Les imperfections de la version des *Historie* sont compensées par une courte introduction et une autre lettre de ce savant à Christophe Colomb, pièces publiées pour la première fois dans ce dernier ouvrage, et dont nous n'avons pu encore découvrir l'original.

Lorsque Barthélemy Colomb alla proposer les projets de son frère au roi Henri VII d'Angleterre, il présenta, dit-on, à ce monarque[4], une mappemonde portant une légende en vers latins, et datée du 21 février 1488. Cette légende est donnée dans les

1. *Fernand Colomb, sa vie, ses œuvres*. Cap. XXVI, page 152.

2. Pour un curieux exemple, voyez *infrà*, page 128, note 2.

3. Reconnu par nous en 1871, sur les feuillets de garde d'un des volumes de la *Biblioteca Colombina* de Séville, ce texte a été publié dans l'*Ensayo Critico*, pages 70-72, dans le *Fernand Colomb*, Appendice VI, pages 178-80, et dans les *Additions* à la *B. A. V.*, introduction, page XVI-XVIII.

4. Relevons à ce propos une autre inexactitude des *Historie*. On y raconte, cap. LIX, feuillet 120, verso, que le roi d'Angleterre, ayant accepté le patronage de la découverte des Indes, Barthélemy se rendait en Espagne pour y

*Historie.* Las Casas la rapporte également, mais avec des variantes, qui ne sont peut-être que des corrections de puriste, comme se piquait de l'être le bon évêque de Chiapas.

Dans le chapitre XII[1], il y a un extrait de cinq lignes d'une lettre que Colomb aurait écrite aux Rois-Catholiques, dans laquelle il est question d'offres émanant des rois de France, d'Angleterre et de Portugal. Las Casas donne aussi cet extrait[2] évidemment d'après les *Historie.*

Le lecteur n'ignore pas que le journal tenu par Colomb pendant son premier voyage au Nouveau-Monde n'existe plus qu'en un résumé assez étendu, fait par Las Casas sur l'original. La plupart du temps, l'Amiral y parle à la troisième personne; mais, dans certains passages, Las Casas rapporte les propres paroles de Colomb. Les chapitres XVI-XLI des *Historie* ne sont qu'une paraphrase de ce journal; cependant, quatre circonstances y sont relatées dans le propre langage de l'Amiral. Ce sont : l'arrivée du roi des insulaires à bord du navire-amiral, le 18 décembre 1492 ; la description de la perte de cette caravelle, le 24 suivant ; la grande tempête du 14 février 1493 , et le retour aux Açores, le surlendemain[3]. Ces passages ne sont insérés qu'en résumé, mais fidèlement et sans rien omettre d'important par Las Casas qui ne semble pas avoir soupçonné tout ce que les paroles mêmes de

chercher son frère lorsque, passant par Paris, le roi de France lui apprit lui-même le succès de l'expédition et le gratifia de cent écus pour qu'il pût achever son voyage. Or Barthélemy déclare qu'il vivait auprès de Madame de Bourbon lorsque cette nouvelle lui parvint, et que c'est sur le conseil de Christophe qu'il vint se mettre aux ordres des Rois-Catholiques. *Infrà,* chap. IV, § II.

1. Feuillet 35, recto.

2. Lib. I, cap. XXXI, tome I, page 242.

3. *Historie,* ff. 65, 66, 67, 75, 77. NAVARRETE, tome I, pages 96, 151, 152.

Colomb, en ce mémorable voyage, devaient avoir d'intérêt pour la postérité.

Le chapitre XLIII donne le texte intégral des lettres de concession et de confirmation des privilèges accordés à Christophe Colomb, le 30 avril 1492 et le 28 mai 1493, lettres dont les minutes, publiées par Navarrete, existent encore à Simancas [1].

Du journal tenu par Colomb pendant son second voyage, quinze lignes sans importance aucune, sont insérées dans les chapitres IV et LVIII des *Historie* [2], tandis que les chapitres LXXXVIII et suivants du livre I de l'*Historia* de Las Casas sont, à cet égard, bien plus complets.

Le chapitre LV [3] contient un court extrait de la vie de Barthélemy Colomb, du 14 avril 1494 au 11 décembre 1500, donné comme ayant été copié sur un mémoire écrit de sa main. Ce bref résumé complète sa pétition du 10 octobre 1501 [4], sans nous apprendre rien de nouveau.

Lors de son second voyage [5], ou plus tard [6], Christophe Colomb (si ce ne fut Barthélemy) avait amené à Hispaniola un moine

1. Tome II, page 57. Doc. XLI.

2. Feuillets 9 et 117. Voyez *infrà*, chap. III, § XVII.

3. Feuillet 120, verso.

4. Publiée dans la *Coleccion de documentos inéditos por la Historia de España*. Tome XVI, page 559.

5. « *L'Admirante Colombo, nel secondo suo viaggio fatto all' Isola Spagnuola menò seco vn frate dell' ordine de gli Heremitani detto maestro Ramone persona dotta et di sanctissima vita, accio che egli ammaestrasse nella fede Christiana gli huomini dell' Isola.* » *Sommario dell' Historia dell' Indie occidentali, cauato dalli libri scritti dal Sig. Don Pietro Martire*, dans la *Raccolta* de Ramusio, tome III, édition de 1565, in-folio, feuillet 41, verso.

6. « *Fray Ramon el ermitaño.... que vino á ella* [*isla*] *cinco años ántes que yo.* » LAS CASAS, *Apologética Historia*, cap. CLXVII, tome V, page 473. Or Las

catalan, appartenant aux ermites de Saint-Jérôme', du nom de Ramon Pane, qui, ayant acquis quelques notions du langage des indigènes, fut chargé par l'Amiral [1] de les évangéliser et de mettre par écrit ce qu'il avait pu apprendre de leur religion primitive ou de leurs superstitions. Ce travail nous était depuis longtemps connu par l'analyse étendue qu'en donne Pedro Martyr dans sa première décade [2]. La valeur de ce mémoire, rédigé par un pauvre anachorète qui ne connaissait qu'une des trois langues parlées dans l'île, et encore imparfaitement [3], est forcément médiocre. Cependant on ne doit pas regretter que les *Historie* aient consacré quarante pages à une traduction prise évidemment sur l'original du travail de Ramon Pane.

Les coupables agissements de Francisco Roldan, bien connus

Casas s'embarqua pour le Nouveau-Monde le 15 février 1502. Ailleurs, cependant, il dit : « *este fray Ramon, que vino á esta Isla al principio con el Almirante.* » *Loc. cit.*, page 435.

1. « *Ex cuiusdam eremitarum studio fratris Ramoni scriptis, qui ex Coloni mandato apud insulares regulos, ut eos Christiane erudiret diu uersatus, de insularium ritibus libellum composuit Hispano idiomate.* » *Petri Martyris Oceaneæ decadis*, Decad. I, cap. IX, verso du feuillet 21 de l'édition de 1533. C'est le *Remonus* de l'épître CLXXVII; *P. Martyris Epistol.*, lib. X, Amsterdam, page 101.

2. *Loc. cit.*, feuillets 21-23, et *Summario*, Vinegia, 1534, in-4, *B. A. V.*, n° 190.

3. « *Este fray Ramon escudriño lo que pudo, segun lo que alcanzó de las lenguas, que fueron tres las que habia en esta Isla; pero no supo sino la una de una chica provincia que arriba digimos llamarse Maçorix de abajo, y aquélla no perfectamente, y de la universal supo no mucho como los demas, aunque más que otros, porque ninguno, clérigo, ni fraile, ni seglar supo ninguna perfectamente dellas, sino fué un marinero de Palos ó de Moguer, que se llamó Cristóbal Rodriguez.* » LAS CASAS, *loc. cit.*, page 435. Et le bon évêque ajoute : « Ce n'est pas que ces langues fussent difficiles à apprendre, mais clercs comme laïques ne se soucièrent jamais que de pouvoir dire : Donne du pain; va aux mines; extrais de l'or !!! »

d'ailleurs, se trouvent confirmés par la publication du sauf-conduit du 26 octobre 1498 et des conventions du 16 novembre suivant[1]. La première de ces pièces, donnée seulement en abrégé dans les *Historie*, est publiée intégralement dans Las Casas[2], qui cependant se contente d'un résumé très succinct de l'autre, bien qu'il ait eu entre les mains le dossier complet de cette rébellion, comme on le voit par tous les documents insérés pour la première fois dans son *Historia de las Indias.*

La lettre par laquelle les Rois-Catholiques annoncent à Christophe Colomb en termes si brefs qu'il ait à obéir à Francisco de Bobadilla ne se trouve pas seulement dans les *Historie.* Las Casas la donne également, mais sous la date du 26 (au lieu du 21) mai 1499[3]. Quant à l'extrait de la missive des monarques, datée de Valentia de la Torre, le 14 mars 1502, publiée dans le chapitre LXXXVII des *Historie*, il fait partie du dossier du quatrième voyage, imprimé intégralement par Navarrete[4] d'après les originaux conservés à Simancas.

Ces documents sont les seuls qui se retrouvent dans les *Historie*, ouvrage dont la partie documentaire originale est véritablement sans grande importance. D'ailleurs, cette histoire est surtout une œuvre apologétique, comme l'indiquent en propres termes, non

1. *Historie*, cap. LXXX, feuillet 179-181. Roldan y est appelé « *Orlando.* »

2. *Historia*, lib. I, cap. CLIV, tome II, page 336; où il est dit que ces conventions furent signées par Roldan, au nom de tous ses compagnons, le « *sábado, 17 de Noviembre de 1498.* »

3. « *Data in Madril, à* XXI *di Maggio dell' anno* MCCCCXCIX, » *Historie*, cap. LXXXV, feuillet 190. « *De Madrid á veinte y seis de Mayo de noventa y nueve años.* » LAS CASAS, lib. I, cap. CLXXX, tome II, page 491, et NAVARRETE, *Coleccion*, tome II, page 240.

4. *Coleccion*, tome I, page 278.

seulement le *Proemio dell' Auttore*[1], mais les critiques acerbes et souvent injustes à l'adresse de Giustiniani et d'Oviedo.

L'auteur des *Historie,* quel qu'il soit, est lui-même tombé dans les fautes qu'il reproche aux historiens de l'Amiral : « *Cioè,* dit-il, *che aggrandiscono alcune cose, o le diminuiscono, o taciono quello, che giustamente doueuano scriuere con molta particolarità.* » Or, ce que son livre néglige de nous apprendre est justement ce qui intéresserait le plus ses lecteurs. Hâtons-nous d'ajouter qu'il plaide lui-même les circonstances atténuantes dans l'aveu suivant : « En ce qui concerne, dit-il, les voyages entrepris par l'Amiral, à l'est et à l'ouest, et bien des circonstances des premiers temps de sa vie, je suis imparfaitement renseigné, car lorsque la mort vint le surprendre, le respect filial m'avait défendu de l'interroger, ou pour parler plus exactement, étant alors jeune, j'étais loin de songer à ces choses[2]. » Aussi, est-ce aux *Historie* qu'il faut remonter pour trouver la source de ces assertions hardies et controuvées, de ces légendes et de ces erreurs qui déparent toutes les biographies de Christophe Colomb publiées depuis l'année 1571. En attendant l'œuvre d'épuration que la critique réclame, nous avons cherché à composer notre travail sans emprunter quoi que ce soit à ce livre dont on s'est exagéré l'importance.

1. « *Ma io mi ritiraua da questa impresa, sapendo, che da molti altri ciò sarebbe stato tentato. Leggendo io adunque le sue opre, vi trouai quello, che nella maggior parte de gl'historici suole auuenire, cioè, che aggrandiscono alcune cose, o le diminuiscono, o taciono quello, che giustamente doueuano scrivere con molta particolarità.* » *Proemio*, feuillet 1, verso.

2. « *De' quali, et di molte altre cose di quei primi di io non hò piena notitia; percioche egli venne a morte a tempo, che io non haueua tanto ardire, o prattica, per la riuerenza filiale, che io ardissi di richiederlo di cotai cose; ò, per parlar piu veramente, allhora mi ritrouaua io, come giouane, molto lontano da cotai pensiero.* » Cap. IV, feuillet 7, verso.

## VIII. — LAS CASAS.

Bartolomé de Las Casas avait l'intention d'écrire l'histoire des évènements qui, pendant sa longue carrière, se passèrent sous ses yeux dans le Nouveau-Monde. L'ouvrage devait être composé de six parties [1], mais il n'en écrivit que trois. Commençant peu avant la découverte de l'Amérique, elles se terminent par l'expédition de Jacome de Castellon contre les Indiens de Cumana, en 1521.

On ne sait avec certitude quand il se décida à rédiger cette histoire. Dans un prologue qui semble être de la même date que le feuillet préliminaire portant legs du manuscrit au collège de San-Gregorio, de Valladolid, c'est-à-dire de novembre 1559, Las Casas se contente de dire que son ouvrage « était commencé depuis longtemps, mais qu'à cause de ses voyages et de ses occupations, il n'avait pu le terminer [2]. » Ailleurs, il semble fixer l'année 1527 [3]. Cependant nous voyons que dès les premiers chapitres

1. « *Todo lo que hasta aqui se ha dicho pertenece á las causas formal y material de este libro; la formal dél comprendera seis partes ó seis libros, las cuales contengan historia casi de sesenta años.* » *Prólogo*, tome I, page 34.

2. « *Y aunque ha muchos años que comencé á escribir esta historia, pero porque por mis grandes peregrinaciones y ocupaciones no la he podido acabar....* » *Ibidem*, page 33.

3. « *Hasta el año de 1527, que yo commencé á escribirlas, vido cosa de las que escribió.* » *Ibidem*, page 32. — On retrouve cette assertion dans l'*Apologética Historia*, cap. II, tome V, page 254.

l'auteur cite l'*Asia*, de Barros[1], publiée seulement en 1552. Las Casas cessa de travailler à son *Historia* dans le courant de l'année 1561[2], mais il ne mourut qu'en 1566, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Pour la période qui nous occupe, de 1492 à 1506, on relève dans les deux premiers livres de l'*Historia de las Indias* trente-un documents publiés presque tous complètement. Treize de ceux-ci se trouvent encore dans les archives de M. le duc de Veraguas, à Madrid[3], en originaux. Sur ces treize, sept sont aussi conservés parmi les liasses du sceau, à Simancas[4], et deux aux archives des Indes de Séville[5]. Quand aux dix-huit autres, sauf un seul[6], ils n'existent plus que dans l'œuvre de Las Casas[7].

1. Cap. II, tome I, page 42; cap. III, page 46; cap. IV, page 53. Il cite également à plusieurs reprises, Castañeda, imprimé en 1551-1554, et l'édition latine de la *Cosmographie* de Munster publiée en 1550.

2, « *Y plega á Dios que hoy que es el año que pasa de sesenta y uno, damos fin á este tercero libro.* » Tome III, page 233.

3. Tome I, lib. I, chap. XXXIII, page 251; NAVARRETE, tome II, page 7; chap. LXXVII, page 473; NAV., II, 27; chap. LXXX, page 487; NAV., II, 59. — Tome II, chap. LXXXIII. page 2; NAV.. II, 107; chap. CIII., pages 90 et 92; NAV., II, 115 et 154; chap. CVII. page 112; NAV., II, 165; chap. CXII, pages 131-133; NAV., II, 208-9; chap. CXXIV, pages 184 et 186; NAV., II, 193 et 201; chap. CXXI, pages 195 et 197; NAV., II, 203, — Ces documents ont été aussi publiés dans le *Codice Diplomatico Colombo-Americano*, d'après des copies certifiées et envoyées à l'ambassadeur de la République de Gênes, par Colomb même en 1502.

4. NAVARRETE, *Coleccion*, tome II.

5. *Ibidem.*

6. Dossier du quatrième voyage, *loc. cit.*, tome I, page 277.

7. Tome II, lib. I, chapitres CLII, page 327; CLIII, pages 330 et 332; CLIV, page 336; CLXXVIII, pages 479-81; CLXXIX, pages 483 et 485. 486 et 487; CLXXXIII, pages 512-13; Tome III, chap. XIV, pages 81-83; XXXIV, page 173; XXXVI, page 182; XXXVII, page 186; XXXVIII, pages 191-192.

Il serait assez intéressant de savoir où et quand le bon évêque de Chiapas s'est procuré ces curieux documents. Las Casas, Sévillan de naissance, a pu en prendre connaissance au monastère de Las Cuevas, soit quand il vint se faire sacrer à Séville, en 1544, ou lors de son retour définitif dans sa patrie, en 1547. Les PP. chartreux ne pouvaient qu'être bien disposés à son égard, mais avaient-ils eux-mêmes accès à ces archives ? C'était le temps de la minorité de Luis Colon, héritier des titres et du majorat; les documents se trouvaient renfermés dans une caisse en fer; et nous voyons que lorsque Nuño de Portugal les réclama, soixante ans après, il est vrai, les mandataires la firent ouvrir en présence d'un notaire[1]. On doit également remarquer que Las Casas cite, « d'après les originaux[2], » des lettres adressées par Christophe Colomb aux Rois-Catholiques, et celles-ci ne pouvaient se trouver en minutes à Las Cuevas. Elles devaient être nécessairement dans les archives de l'État, disséminées d'abord à Tolède, à Medina del Campo, à Valladolid, et, après 1545, réunies à Simancas.

Las Casas revint en Espagne pendant l'été de 1547, et ne retourna plus au Nouveau-Monde. Après s'être démis de son

1. *Suprà*, introduction, § XII, pages 40 et 41.

2. « *Dice Cristóbal Colon en una carta al Rey D. Fernando, que yo vide escrita de su mano.* » Lib. I, cap. XXVII, tome I, page 219; cap. XXXI, page 240; XXXII, page 250. Il cite aussi à plusieurs reprises des lettres officielles adressées par Christophe Colomb aux Rois-Catholiques, d'après des copies légalisées qu'il avait en sa possession. « *la letra ; como la tenemos en nuestro poder, autorizada,* » lib. II, cap. XXXVII, tome III, page 189. Ce n'étaient donc pas des copies que Colomb aurait gardées de sa correspondance; comme ont pu l'être sa lettre à Nicolas Ovando, du 3 août 1504, lib. II, cap. XXXVI, tome III, page 182; celle adressée au roi Ferdinand, demandant que Diego lui fût substitué dans le gouvernement des Indes, lib. II, cap. XXXVII, tome III, pages 189-90, et la pétition de ce dernier, lib. II, cap. XXXVII, tome III, pages 191-92.

évêché, en 1550, il établit sa demeure définitive au monastère de San-Gregorio, de Valladolid, qu'il ne quitta guère que pour aller de temps à autre plaider la cause des Indiens, à Tolède et à Madrid, où il mourut.

On est autorisé à croire que, pendant son long séjour dans ce monastère, Las Casas, occupé depuis vingt-cinq ans à préparer son *Historia,* qu'il écrivit ou termina dans cette retraite, ne négligea pas d'aller souvent consulter les archives de Simancas, conservées à deux lieues seulement de sa résidence. Mais si aujourd'hui on ne retrouve plus dans ce dépôt tous les documents publiés ou analysés par lui, il serait injuste d'attribuer leur disparition à des déprédations que, selon une tradition absolument controuvée, les liasses des archives générales du sceau auraient subies pendant l'occupation française en 1810[1].

1. « *Diferentes vicisitudes ha sufrido el Archivo desde aquella época* [*1549*], *siendo la más desastrosa la acaecida á principios del actual siglo. Apoderáronse de él las tropas francesas, y convirtiéndole en cuartel, destrozaron la mayor parte de los legajos del registro general del Sello.* » *Guia oficial de España*, Madrid, Imprenta Nacional, 1877, page 799.

Lorsque le général Kellermann (fils du maréchal) s'empara de Simancas, il écrivit immédiatement à Berthier, sous la date du 24 août 1810 : « Cet important dépôt est intact et a été soigneusement conservé dans le même ordre où je l'ai trouvé. Je dois cependant prévenir que tout ce qui est relatif à l'Amérique n'est point dans ce dépôt, mais est réuni à Séville. » — GACHARD, *Correspondance de Philippe II,* page 27. Ces archives devaient être envoyées en bloc à Paris, et pour ce transport, on demandait cinq cents voitures. Un triage fut décidé, et le 13 novembre, soixante caisses contenant des documents historiques choisis par M. Guiter, furent expédiées à Bayonne, et par décret du 12 avril 1812, confiées aux soins de l'archiviste de Simancas, le chanoine Manuel Mogrovejo, qui en eut la garde ou la direction à Paris. Les salles contenant les dossiers ou liasses du sceau, nos 4, 6, 8 et 9, ne perdirent que les « *mercedes* » accordées par Henry IV et les Rois-Catholiques. Ces

C'est également à Simancas que Las Casas a sans doute trouvé les nombreuses lettres que Colomb écrivit à Isabelle, à Ferdinand, à Philippe et Jeanne, et dont il donne des extraits. Nous en avons relevé dix-huit, que le lecteur retrouvera dans notre Appendice ; mais l'évêque de Chiapas en a certainement consulté un plus grand nombre, car souvent il n'insère qu'une analyse de lettres désignées d'une façon générale par les mots : « *muchas cartas* [1] ; » et, dans les réponses des Rois-Catholiques, allusion est plusieurs fois faite [2] à des lettres et à des mémoires envoyés par l'Amiral.

Ces écrits sont presque tous perdus. A en juger par les fragments qu'on retrouve dans l'*Historia* de Las Casas, il n'y a pas lieu de le regretter beaucoup. Ce ne sont généralement que des doléances et des plaintes justes, mais, sauf de rares exceptions, sans intérêt aucun pour l'historien.

Las Casas possédait en propre des documents originaux provenant évidemment des archives royales, et dont il n'explique pas la venue entre ses mains. Nous remarquons parmi ces pièces une

déprédations ne purent être commises qu'après le départ de Valladolid du général Kellermann. Homme instruit et d'un caractére élevé, il ne l'eût pas permis. MM. Gachard et Bergenroth (*Calendar,* Introduction, pages vii et ix), témoins désintéressés dans la question, sont de cet avis.

1. « *Suplicaba á los Reyes en muchas cartas.* » Lib. I, cap. clv, tome II, page 441. « *Suplicaba en estas cartas.* » Cap. clx, page 370. « *No cesaba de dar peticiones al Rey. Entre otras muchas, hallo la presente.* » Lib. II, cap. xxxvii, tome III, page 189.

2. « *Vimos vuestra carta de 26 da Febrero, y las que con ella enviastes y los memoriales que nos distes....* » Navarrete, tome I, page 277. « *Cuanto á lo otro contenido en vuestros memoriales y letras, tocante a vos, y á vuestros hijos y hermanos....* » Valencia de la Torre, 14 mars 1502. Las Casas, *Historia*, lib. I, cap. clxxxiii, tome II, page 512.

lettre écrite par Colomb aux Rois-Catholiques, en mars 1496[1], proposant avec instance de réduire les Indiens en esclavage et de les faire vendre sur les marchés européens pour remplacer ceux qui disparaissaient d'Espagne, de Sicile et de Portugal. Il possédait également la carte que Toscanelli avait envoyée à Colomb[2]. On ne doit pas non plus oublier que le journal de bord tenu par l'Amiral pendant sa première traversée, n'existe aujourd'hui qu'en un abrégé fait par Las Casas[3], et que non seulement la relation officielle du troisième voyage ne nous a été aussi conservée que dans un manuscrit de son écriture[4], mais que dans son *Historia* on trouve des traces nombreuses du joûrnal de Colomb pendant cette expédition. Il cite également dans le chapitre III du premier livre plusieurs lettres et mémoires attribués à

1. « *Y dice asi en aquella carta el trasumpto, de la cual, escrito de su misma mano, tengo en mi poder.* » Lib. I, cap. CLI, tome II, page 323. Voyez *infrà*, Appendice D, le texte complet de cette lettre curieuse. — « *Esta es á la letra su carta, la cual originalmente tuve yo en mi poder firmada de sus nombres y proprias firmas* » [de Roldan et ses acolytes]. *Ibidem*, page 328. — « *Y yo tengo en mi poder hoy, originalmente, esta respuesta ó carta* » [de Miguel Ballester à l'Amiral]. *Ibidem*, page 321, et cap. CLIII, page 332 du même.

2. « *La carta de marear que le invió, yo, que esta historia escribo, tengo en mi poder y della se hará más mencion abajo.* » Lib. I, cap. XII, page 96. Il est à regretter que Humboldt n'ait pas eu connaissance de la description que donne Las Casas de cette carte nautique.

3. « *Este es el primer viage, y las derrotas y camino que hizo el Almirante D. Cristóbal Colon cuando descubrió las Indias, puesto sumariamente, sin el prólogo que hizo á los Reyes, que va á la letra y comienza de esta manera....* » NAVARRETE, *Coleccion*, tome I, pages 1-166.

Pour une copie plus récente de ce texte, voir DE VARNHAGEN, *La Verdadera Guanahani*, Santiago, 1864, pages 3-105.

4. NAVARRETE, tome I, pages 242-264.

Colomb[1]. Nous ne croyons pas cependant qu'il les ait jamais vus. Ces extraits sont tous littéralement empruntées au mystérieux prototype des *Historie*. La correspondance avec Toscanelli[2] ne doit pas non plus avoir d'autre origine; autrement il eût copié ou traduit le texte original latin qui est plus exact[3].

La Biblioteca Colombina nous paraît avoir été visitée par Las Casas. Il ne le dit nulle part, mais on est autorisé à le supposer par sa citation du traité de Pierre d'Ailly : *De imagine*

1. « *Muy altos Reyes : de muy pequeña edad entré la mar navegando.* » Lib. I, cap. III; page 47 (*Historie*, cap. IV, f. 8 recto). — « *A mi acaccio, que el Rey Reynel....* » *Ibidem*, page 48 (*Historie*, f. 8 verso). — « *Yo navegué el año de cuatrocientos y setenta y siete....* » *Ibidem* (*Historie*, f. 8 verso). — « *Yo estuve en el castillo de la Mina....* » *Ibidem*, page 49 (*Historie*, f. 9 recto). — « *Yo me he hallado traer dos naos....* » (*Ibidem*.)

2. Lib. I, cap. XII, pages 92-93 (*Historie*, cap. VIII, ff. 16-19.) Le livre vénitien dit : « *Maestro Paolo mandó lo riposta in Latino, la quale tradotta in volgare diceua cosi* » (f. 15, verso). Las Casas relate le fait en ces termes : « *El dicho Maestre Paulo, respondiόle una carta en latin..... la cual yo vide y tuve en mi mano vuelta de latin en romance* » (page 93). Ce serait donc une version espagnole que Las Casas aurait copiée; mais comme le prototype des *Historie* était écrit également en « romance, » c'est-à-dire en espagnol, la traduction insérée dans ledit prototype a dû servir à l'évêque de Chiapas. D'ailleurs le préambule est littéralement pris des *Historie*. Il n'y a qu'une erreur de nom, provenant peut-être d'une mauvaise lecture du MS. de Las Casas. Là où ce dernier écrit « Lorenzo Birardo, » les *Historie* disent « Lorenzo Girardi. » Une preuve conclusive est la répétition servile de passages qui sont des interpolations commises par l'auteur des *Historie* : « *la que vos otros llamais de Siete Ciudades, de la cual tenemos noticia,* » et « *que son 2500 millas, es á saber, 225 leguas,* » *Historia*, lib. I, cap. XII, tome I, page 95, sont une traduction littérale de : « *che voi chiamate di Sette città, della quale hauete notitia,* » et de : « *che sanno due mila et cinque cento miglia, cioè dugento, et venticinque leghe,* » *Historie*, f. 18, recto, lesquels passages ne se trouvent pas dans l'original latin.

3. Voyez *B. A. V.*, Additions, pages XV-XVIII.

*Mundi*[1], qui, après avoir appartenu à Christophe Colomb, entra dans cette belle collection où on le montre encore aux curieux. Cette visite, cependant, ne put être faite qu'à l'époque où la bibliothèque se trouvait, non dans l'aile mauresque de la cathédrale de Séville, car on ne l'y déposa qu'en 1552, mais au couvent de San-Pablo, de cette ville, où Maria de Toledo l'avait fait transférer en 1544[2]. Les religieux dominicains, titulaires et occupants de ce monastère, durent offrir toutes facilités à un évêque de leur ordre, qui venait justement d'être sacré dans leur chapelle même[3]. Nous sommes aussi disposé à croire que c'est par eux qu'il obtint possession de la fameuse carte de Toscanelli.

Las Casas a également consulté trois documents des plus impor-

1. « *Yo hallé, en un libro viejo de Cristóbal Colon, de las obras de Pedro de Aliaco.... escritas estas palabras en la márgen del tratado* De Imagine mundi. » Lib. I, cap. XXVII, tome I, page 213. Ce livre porte aujourd'hui la rubrique GG.178.21. C'est probablement aussi pour cette raison qu'il déclare savoir que Fernand possédait un exemplaire des quatre voyages de Vespuce. « *Y teniendo en su poder las mismas navegaciones de Américo, como lo sé yo.* » Lib. I, cap. CLXIV, tome II, page 396. Effectivement le *Registrum* porte sous les numéros 4, 873. 1773 : « *Amerigo Vespucius. Quator navigationes,* » et « *Cosmographiae Introductio et quattuor Americ. Vespuc. navigationes Argent. 1509, in-4.* » Mais Fernand possédait aussi l'édition aujourd'hui rarissime : « *Lettera di Americo Vespuci delle isole novamente trovate in quatro suoi viaggi.* » *(B. A. V.,* n° 87.) Nous n'avons pu retrouver ces deux ouvrages à la Colombine.

2. Voyez notre *Fernand Colomb*, Appendice III, page 162.

3. Las Casas fut sacré évêque dans la chapelle du monastère de San Pablo, le 30 mars 1544. La semaine suivante (7 avril), par l'ordre de la veuve de Diego Colon, tutrice de don Luis, la bibliothèque de Fernand Colomb sortit de la maison de ce dernier à la Puerta de Goles (Hercule), pour entrer, *pendente lite*, dans la grande salle du monastère de San-Pablo, qui est aujourd'hui celle où se tiennent les séances de la Députation Provinciale.

tants. Ce sont les enquêtes du fiscal royal de 1512 et 1515 [1], dont il avait même déposé une copie dans la bibliothèque du collège de San-Gregorio, de Valladolid; la fameuse lettre adressée par l'Amiral à la gouvernante de l'infant don Juan [2], et la relation du quatrième voyage, connue aujourd'hui sous le titre de la *Lettera rarissima* [3], mais prise sur le texte espagnol. Enfin, il possédait « abondamment de lettres et d'écrits de Barthélemy Colomb [4], » ne traitant, ce semble, que du voyage de Dias au cap de Bonne-Espérance.

1. « *El proceso que alego que hobo entre el Fiscal del Rey y el segundo Almirante, hallarse há, ....en el colegio de Sant Gregorio que en Valladolid está.* » Lib. II, cap. II, tome III, page 16. L'original qui se trouve aujourd'hui aux archives des Indes de Séville, Est. I, Caj. I, Leg. 5/12, a été publié par NAVARRETE, tome III, pages 538-591.

2. Lib. I, cap. CLXXXII, tome II, pages 502-510. Cet important document nous était connu par le *Codice Diplomatico Colombano-Americano* où il a été publié pour la première fois, Doc. XLIV, page 298, d'après la dernière pièce du recueil fait par Colomb lui-même en triplicata, et dont il envoya de Séville, le 21 mars 1502, un exemplaire à Nicoló Oderigo, ambassadeur de la République de Gênes auprès des Rois-Catholiques. NAVARRETE a publié dans sa Collection, tome I, page 265-76, un texte espagnol, copié par Muñoz, nous ne savons sur quel codex. C'est probablement ce dernier que Las Casas a eu sous les yeux.

3. *B. A. V., Additions*, n° 17. Navarrete publie le texte espagnol d'après un MS. du XVI[e] siècle qui faisait autrefois partie de la bibliothèque du grand collège de Cuenca à Salamanque; *Coleccion de viages*, tome II, page 31. C'est probablement un texte semblable que Las Casas a consulté, car il rapporte des expressions qui se retrouvent dans le codex de Cuenca : « *Yo he llorado hasta aqui, haya misericordia el cielo, llore por mi la tierra, llore por mi quien tiene caridad, verdad y justicia.* » Lib. II, cap. XXX, tome III, page 156; et NAVARRETE, tome II, page 312. Las Casas ne donne qu'une analyse de cette « *larga carta* [du 7 juillet 1503] *cuyo traslado yo tengo al presente,* » dit-il.

4. « *De la misma letra y mano de Bartolomé Colon, la cual muy bien conoci y agora tengo hartas cartas y letras suyas, tratando deste viaje.* « Lib. I, cap. XXVII, page 213.

A toutes ces sources d'information doivent s'ajouter les renseignements qu'il a recueillis directement de témoins oculaires et des principaux acteurs des évènements qu'il raconte. Il y a d'abord Christophe Colomb[1], ses frères Barthélemy[2] et Diego[3], Diego[4], son fils et successeur, Maria de Toledo[5], épouse de ce dernier, le propre père et l'oncle de Las Casas[6], qui, tous deux, avaient accompagné Colomb dans le second voyage, Diego de Deza, archevêque de Séville[7], Vicente Yañez Pinzon[8], Alonzo

1. « *Teniendo siempre gran confianza de la Providencia divina, y verdaderamente, á lo que dél yo entendí.* » Lib. I, cap. II, tome I, page 45. — « *Yo le vide en Sevilla al tiempo que llegó.* » Cap. CII, tome II, page 89.

2. « *Puesto que nos vimos en tiempo con D. Bartolomé Colon, que si nos ocurriera pensar escribir esta Historia lo pudiéramos bien saber.* » Lib. I, cap. CI, tome II, page 78. Ceci ne se rapporte qu'à l'année 1494, mais Las Casas dut le rencontrer à Santo-Domingo pendant le séjour qu'il fit à Hispaniola de 1502 à 1504, en 1509-10, et peut-être jusqu'en 1512, mais non après, car l'apôtre futur des Indiens de Cuba accompagna Panfilo Narvaez dans son expédition de Camagüey.

3. « *Dos hermanos que el Almirante tuvo.... asáz bien cognoscidos mios.* » Lib. I, cap. LXXX, tome I, page 489.

4. « *Esto me digo* [Diego Colon] *hablando conmigo en Madrid el año de 1516.* »

5. « *Un dia hablando con la Vireina de las Indias, nuera del Almirante D. Cristóbal Colon, mujer de su primer sucesor, en las cosas de aquel viaje* [le premier voyage de découvertes] *me dijo....* » Lib. I, cap. XXXIX, tome I, page 289.

6. « *Este Francisco de Peñalosa era tio mio, hermano de mi padre, que se llamaba Pedro de Las Casas, que vino con el Almirante y con el hermano á esta isla Española, este viaje.* » Lib. I, cap. LXXXII, page 498, et cap. II, page 43. Llorente appelle le père de Las Casas « Antoine; » Quintana dit qu'il se nommait « Francisco. »

7. « *Y díjome el Arzobispo de Sevilla, D. Diego de Deza.* » Lib. II, cap. XVIII, tome III, page 101.

8. « *Vicente Yañez, que vivió despues muchos años, el cual yo conocí.* » Lib. I, cap. XXXIV, page 257.

de Hojeda[1], Pedro de Arana[2], frère de la mère de Fernand Colomb, Diego Mendez de Segura[3], notaire en chef de la flotte, Alonso de Vallejo[4], qui ramena l'Amiral prisonnier, le pilote Andrés de Morales[5], Rodrigo de Bastidas[6], etc., etc...

Quant à la méthode employée par Las Casas pour écrire son histoire des Indes, on peut facilement s'en rendre compte.

Pour les deux premiers livres, il a emprunté au prototype des *Historie* l'ordonnance, la trame du récit et quelques extraits de documents[7], plus ou moins authentiques. Les Décades de Pedro Martyr d'Anghiera, imprimées en 1511 et en 1530, œuvre que, d'ailleurs, il cite fréquemment et avec les plus grands éloges[8], ont

1. « *Por la conversacion que con él tuve.* » Cap. LXXXII, page 499, où se trouve également une très intéressante description de cet homme remarquable, qu'il ne faut pas confondre avec un sacripant du même nom.

2. « *Pedro de Arana, natural de Córdoba.... el cual yo muy bien cognosci, hermano de la madre de D. Hernando Colon, hijo segundo del Almirante, y primo de Arana, el que quedó en la fortaleza....* » Cap. CXXX, tome II, page 221.

3. « *Diego Mendez de Segura, que habia venido por Escribano mayor de aquella flota, persona bien prudente, y honrada, y muy bien hablada, la cual yo muy bien cognosci.* » Lib. I, cap. XXX, page 155.

4. « *Alonso de Vallejo que llevase preso al Almirante, harto mi amigo.* » Lib. I, cap. CLXXXI, tome II, page 500.

5. « *Andrés de Morales, piloto, que yo bien cognosci.* » Lib. I, cap. CLXVIII, tome II, page 416.

6. « *Tuve mucha conversacion y amistad con el dicho Rodrigo de Bastidas, y siempre le cognosci.* » *Historia*, Lib. II, cap. II, tome III, page 11.

7. Voyez *suprà*, page 112.

8. « *Testificalos tambien Pedro Martir en su primera Década, capitulos 8º y 9º, al cual se le debe más crédito que á otro ninguno de los que escribieron en latin, porque se halló en Castilla por aquellos tiempos y hablaba con todos, y todos se holgaban de le dar cuenta de lo que vian y hallaban, como á hombre de autoridad.* » Lib. I, cap. CXI, tome II, pages 272-73; et cap. XCVI, page 63; CII, page 89.

fourni plusieurs faits. Le deuxième et le troisième voyage sont décrits d'après les journaux de bord de Christophe Colomb[1], aujourd'hui perdus.

Les circonstances relatives à l'intervention du Portugal ou aux découvertes portugaises sont emprutées à Garcia de Resende[2], à Barros et à Castañeda[3]. Son expérience personnelle et des conversations de témoins oculaires lui ont fourni les quelques détails que l'*Historia* seule rapporte. Ceux-ci ne sont ni aussi nombreux, ni aussi importants qu'on le supposait.

Pour notre travail, c'est-à-dire l'histoire personnelle de Christophe Colomb et des membres de sa famille, que Las Casas a connus, l'Histoire des Indes, et encore moins l'Histoire apologétique, ne fournissent presque rien de première source et qui ne se trouve déjà dans d'autres ouvrages. A ce point de vue, et en général, on peut dire que cette œuvre ne répond pas aux espérances que trois siècles d'attente avaient fait naître chez les lecteurs et les écrivains qui se sont occupés du Nouveau-Monde. Cette pénurie s'explique. Las Casas était plutôt polémiste qu'historien; aussi ne faut-il demander à son livre ni étude critique et patiente des faits, ni récit coordonné et concis des évènements. Le but de Las Casas était autre. Ce que le véhément apôtre des Indiens a voulu[4], c'était dénoncer à la vindicte publique un des plus grands crimes dont l'histoire ait gardé le

1. *Infrà*, chap. III, §§ XVII et XVIII.
2. Lib. I, cap. LXXIV, tome I, page 465; LXXXXVII, tome II, page 18.
3. Cap. XXVII, page 212.
4. « *Pensando, pues, y considerando yo muchas veces morosamente los defectos y errores que arriba quedan dichos, y los no disimulables dañosos inconvenientes que dello se han seguido y cada dia se siguen, porque de la relacion verídica del hecho nace y tiene origen, segun dicen los juristas, el derecho, quise ponerme á escribir de las*

souvenir : l'extermination par le feu, par le fer, par l'esclavage, de toute une race d'êtres doux et simples, immolés à l'avidité de leurs conquérants.

## IX. — HERRERA.

Il est possible qu'Antonio de Herrera, en sa qualité d'historiographe des Indes, sous Philippe II, Philippe III et Philippe IV, ait « consulté non seulement les livres, mais les papiers originaux et les actes publics qui pouvaient jeter quelque lumière sur l'histoire du Nouveau-Monde [1]; » mais pour ce qui concerne Christophe Colomb, Herrera n'a fait que suivre l'*Historia* de Las Casas, qu'il copie servilement. Et comme ce

*cosas más principales, algunas que en espacio de sesenta y más años, pocos dias ménos, por mis ojos he visto hacer y acaecer en estas Indias.* » *Prólogo*, page 29.

Lire surtout les huit raisons qu'il donne dans le Prologue pour écrire son Histoire ; la septième est assez explicite : « *Por templar la jactancia y gloria vanísima de muchos y descubrir la justicia de no pocos, que de obras viciosas y execrables maldades se glorian, como se pudieran arrear varones heróicos de hazañas ilustrisimas.... Y que yo reprenda y abomine las cosas muy erradas de los españoles.* » *Prólogo*, page 31. Cette curieuse introduction fut écrite en 1552. On ne s'explique pas cependant pourquoi sept années après, avec de pareils sentiments, il enjoignit au collège de San Gregorio, de Valladolid, légataire du manuscrit, « *que por tiempo fueren, que á ningun seglar la den para que, ni dentro del dicho Colegio, ni mucho ménos de fuera dél, la lea por tiempo de cuarenta años.... Y pasados aquellos cuarenta años, si vieren que conviene para el bien de los indios y de España, la pueden mandar imprimir.* » Clause insérée en tête du tome I, page 1.

1. George Ticknor, *History of Spanish Literature*, Boston, 1872, tome III, page 217.

dernier, à son tour, emprunte pour la vie de l'Amiral presque tous ses détails aux *Historie*, c'est en vain qu'on chercherait dans les six premiers livres de la première décade de Herrera[1], consacrés presque exclusivement à Christophe Colomb et à ses découvertes, un seul fait ou la mention d'un document jusqu'à lui inédit, oublié ou inconnu.

## X. — BOSSI, WASHINGTON IRVING.

L'OUVRAGE du chevalier Luigi Bossi[2] n'est, en réalité, qu'une série de vingt-trois dissertations plus ou moins logiquement reliées au sujet, mais écrites avec goût et non sans critique. Quant aux pièces curieuses et inédites promises par le titre de l'ouvrage, nous ne les avons pas trouvées. La lettre de Toscanelli est prise des *Historie;* l'épître de Colomb, de 1493, avait été maintes fois publiée, et celle de 1503 a été copiée sur l'édition donnée par Morelli en 1810. Quant au *Codicillus more militari Christophori Colombi*, — document des plus apocryphes, — il se trouvait déjà dans Tiraboschi.

1. HERRERA, *Historia general de los hechos de los Castellanos;* Madrid, 1601, 5 tomes in-folio.

2. *Vita di Cristoforo Colombo scritta e comedata di nuove osservazioni di note storico-critiche e di un'appendice di documenti rari o inediti.* Milan, 1818, in-8. Né à Turin le 15 novembre 1758 et mort à Paris le 20 janvier 1823, le chevalier Bossi fut, en 1797, ambassadeur du roi de Piémont auprès de la république de Venise.

Washington Irving jouissait depuis dix ans d'une grande réputation de littérateur lorsque, se trouvant à Bordeaux dans l'hiver de 1825-26, il apprit par M. Alexander Everett, ministre des Etats-Unis en Espagne, que Navarrete avait sous presse sa fameuse collection de documents. Irving songea immédiatement à en faire une traduction en anglais. Il se rendit, à cet effet, à Madrid, mais arrivé dans cette ville, l'écrivain américain changea d'avis, et écrivit cette belle *Histoire de Christophe Colomb* [1] qui n'a pas encore été égalée dans son ensemble.

Comme la préface est datée de 1827, et que la *Coleccion* de Navarrete ne parut qu'en janvier 1826, l'ouvrage de Washington Irving fut écrit en une année seulement.

Irving a étudié avec soin presque tous les documents se rapportant à Christophe Colomb qu'on connaissait de son temps. Et ce qui montre bien la probité de ses recherches, ce sont ses fréquentes citations des histoires de Las Casas, d'Oviedo et de Bernaldez, alors inédites, et dont on ne connaissait à cette époque que deux ou trois copies.

L'œuvre de Washington Irving est plus que littéraire. C'est une histoire écrite avec jugement et impartialité, qui laisse bien loin derrière elle toutes les descriptions de la découverte du Nouveau-Monde publiées avant ou depuis.

1. *A History of the Life and Voyages of Christopher Columbus*, London, MDCCCXXXVIII, in-8, 4 vols. L'éditeur Murray paya à Irving pour cette édition 3,000 livres sterling, somme considérable pour l'époque.

Né à New-York le 3 avril 1783, Washington Irving mourut le 28 novembre 1859, à Tarrytown, près de cette ville. Il fut ministre des États-Unis en Espagne de 1842 à 1846.

# CHAPITRE PREMIER

## LES ORIGINES DE LA FAMILLE

A seule autorité des biographes de Christophe Colomb, pour ce qu'ils rapportent des origines de sa famille, est le récit qu'on lit dans les *Historie,* attribuées à son fils Fernand.

D'après le livre vénitien, Colomb serait de sang illustre : « *di sangue illustre*[1]. »

Il aurait appartenu à une maison considérable de Plaisance du nom de Colombo, dont les armoiries se seraient encore vues au XVI[e] siècle[2] sur des tombeaux de cette ville.

Les deux amiraux du nom de Colombo, dont Sabellicus relate les exploits, auraient été parents de Christophe Colomb[3].

1. *Historie Del S. D. Fernando Colombo,* Venetia, 1571, in-4, feuillet 2, *recto.*

2. « *Di Piacenza, nella qual città sono alcune honorate persone della sua famiglia, et sepolture con arme, et lettere di Colombo.* » *Ibidem.*

3. « *Et voleuano, che io facessi gran conto di quelli dui illustri Coloni (suoi parenti), de'quali il Sabellico descriue sua gran vittoria.* » *Idem.*

Loin d'avoir en aucun temps exercé une profession manuelle, Christophe Colomb et les siens n'auraient jamais suivi d'autre carrière que celle de la marine [1].

Toutes ces assertions sont controuvées.

Au moyen âge, il y avait certainement à Plaisance (comme dans presque toutes les villes de la France et de l'Italie septentrionale) une ou plusieurs familles du nom de Colombo [2]. On peut aussi admettre que certains de ces Colombo émigrèrent en Ligurie, non seulement après, mais aussi avant les guerres civiles de la Lombardie. Nous en trouvons un, par exemple, Facius de Colombo de Placentia, étuviste de profession, qui, dès 1248, figure à Gênes dans des actes dressés par un notaire de cette ville [3]; mais on n'a jamais pu relier les Colombo génois à celui-ci, ni à aucun autre originaire de Plaisance.

Cette prétendue origine plaisantine n'avait été relevée depuis la publication des *Historie* que par un poète obscur nommé

1. « *Il suo trafico e de' suoi maggiori fu sempre per mare.* » *Idem*, feuillet 4.

2. Campi, *Historia ecclesiastica di Piacenza,* tome III, p. 230, cite : « *1445. Ruffino Colombo nato d'Alberto. 1448 et 1453, Guglielmo, Francesco e Bertolino, tutti fratelli di Colombi, che figli furono di Giacomo. Rogit. Iacobi Cucherlæ. Not. Placen. 16 Junij 1445 et 29 April. 1450. Item vlt. Aug. et 20 Sept. 1448 et 1 Julij 1453.* » Pour Joannes de Columbis qm. Nicolai, voir *Rogit. Antonio della Cavana, Not. Plac.,* 30 octob. 1481 et *Rogit. Lucæ de Marenchis,* 5 déc. 1481. Cet auteur (dont nous ne nous portons nullement garant) cite aussi un acte de 1106 concernant Gezone Colombo, et parmi les fondateurs du Consorzio dello Spirito Santo, en 1268, Novello Colombo. Voir, au sujet du document d'octobre 1481, *infrà,* page 138, note 4.

3. « *Nos Facius de Columbo de placentia, opizo Calderarius et Jacobus Zuconus calderarius omnes de placentia.... 1248, indicione quinta secunda die marcij.* » In Not. Matteo Predono, 1248-55; confirmé par un autre acte de même date. MSS. des archives des notaires de Gênes.

Marinoni [1], lorsqu'en 1662, le chanoine Pietro Maria Campi fit paraître, comme suite à son *Historia Ecclesiastica di Piacenza* [2], un discours historique sur la naissance de Christophe Colomb. L'auteur y déclare que non seulement le découvreur du Nouveau-Monde est né à Pradello, village des environs de Plaisance, mais que sa famille et ses ancêtres tiraient leur origine de ce pays.

Nous renvoyons le lecteur au *Ragionamento* [3] pour une réfutation des singuliers témoignages allégués par Campi sous forme de lettres et de dépositions. Selon la méthode adoptée dans le présent travail, notre critique portera de préférence sur les actes authentiques ou prétendus tels, produits au cours de la discussion.

La prétention énoncée par cet historien s'appuie principalement sur une transaction notariée consentie devant Me Luca Marenghi, à Plaisance, le 30 octobre 1481, et rappelant un autre acte notarié dressé par Me Giacomo Cucherla, le 15 avril 1443 [4].

1. Le poème de MARINONI, imprimé à Viterbe en 1583, et que nous ne connaissons que par Campi, contient les vers suivants :

*Cui mecum patria est eadem, generose Colombe*
*Cujus avos olim præclara Placentia missit,*
*Antiquæ florent et ubi vestigia prolis.*

2. *Discorso Historico Circa la Nascita di Christoforo Colombo,* tome III, pages 221-257.

3. *Ragionamento nel quale si conferma l'opinion generale intorno alla patria di Cristoforo Colombo,* cap. III, pages 10-15, dans les *Memorie dell'Accademia delle Scienze, Lettere et Arti di Genova,* Genova, 1814, in-4, tom. III, pages 1-107, et BOSSI, *Histoire de Christophe Colomb,* pages 59-62.

4. CAMPI, p. 232. Ce document, que nous avons cherché, — et pour cause, — n'a pu être retrouvé ni à Plaisance, ni au ministère de la marine à Paris parmi les papiers de Moreau de Saint-Méry à qui M. Cristoforo Poggiali l'aurait donné au commencement de ce siècle. Nous le croyons absolument apocryphe.

D'après ces documents, il y aurait eu au xv^e siècle, à Plaisance, un Bertolino Colombo, lequel était père de Giovanni, qui avait deux fils, Nicolo et Domenico. Ce Domenico aurait engendré Bartolomeo et Cristoforo, et ces derniers, vers 1471, se seraient rendus à Gênes, d'où ils auraient vogué vers des îles inconnues : « *Cristoforo et Bartolomeo filiis dicte q. Dominici et qui iam per annos decem in circa se absentauerunt a dicta ciuitate Ianuæ, et ut dicitur, iuerunt ad insulas incognitas...* »

Or nous publions dans nos appendices des pièces d'une authenticité incontestable, démontrant que Christophe Colomb est le fils d'un Domenico, dont le père est qualifié, dans des actes notariés, d'originaire non de Placentia ou de Pradello, mais de Quinto, village du littoral très éloigné de Plaisance.

Nous montrerons également par des documents indiscutables que, loin d'être parti en 1471 à la découverte de pays inconnus, Christophe Colomb, qualifié de tisserand, servait de témoin au testament d'un de ses confrères, le 20 mars 1472, à Savone, ville où on le trouve encore le 26 août de la même année.

Dans le chapitre suivant, le lecteur se convaincra en outre que le Cristoforo Colombo qui découvrit le Nouveau-Monde est bien le fils du Domenico Colombo, dont par trente actes notariés nous établissons la résidence à Gênes et à Savone dès l'année 1451, et la filiation avec Giovanni Colombo de Quinto; enfin qu'il ne saurait y avoir confusion entre ces derniers et le Giovanni, le Domenico et le Cristoforo de Pradello, si tant est que ceux-ci aient jamais existé.

Notons cependant qu'Oviedo, quarante ans avant la publication des *Historie,* dit que « *el origen de sus predesçessores es la cibdad de Plaçençia en la Lombardia,* » mais il ajoute « *del*

*antigue é noble linage de Pelestrel* [1]. » Oviedo aura fait confusion avec Diego Colon, son compagnon de jeunesse, dont la mère, Philippa Moniz, si elle n'était sûrement une Perestrello, pouvait néanmoins être considérée comme appartenant à la famille de ce nom par le mariage d'Isabel Moniz, sa grand'mère ou sa tante, avec Bartholomeu Perestrello, fils de Philippo Perestrello ou Pallastrelli, qui de Plaisance émigra en Portugal, au XV^e siècle.

## I. — PRÉTENTIONS DE CUCCARO.

Les prétentions du Montferrat à l'honneur d'avoir été le berceau de la famille de Christophe Colomb se relient aux *Historie* par Herrera, qui donne une origine identique aux Colombo de Plaisance et à ceux de Cuccaro [2]. Le chroniqueur espagnol emprunte ses données aux allégations de Baldassare Colombo [3], telles qu'elles sont formulées dans le *Memorial del*

1. *Historia General de las Indias,* lib. II, cap. II, tome I, page 12. Oviedo est évidemment l'auteur que Juan de Castellanos a consulté pour ces vers :

« .................. *venia*
*de Pelestreles, gentes valerosa*
*familia principal en Lombardia.* »

2. « *Los Colombos de Cucaro, Cucureo, i Plasencia, eran vnos mismos.* » HERRERA, Decad. I, lib. I, cap. VII, page 11.

3. « *Pero qual sea las mas cierta Descendencia, en el Consejo Supremo de las Indias, adonde se litiga, se determinarà.* » *Ibidem.* Herrera avait donc connaissance de l'instance alors pendante, qui d'ailleurs se jugeait sous ses yeux.

*Pleyto*, tandis que Baldassare cite, mais pour les discuter, les *Historie* mêmes [1].

L'opinion que Christophe Colomb descendait des seigneurs de Cuccaro prit une certaine consistance à la suite du procès de 1578-1608. Spotorno [2] décrit dix « *scrittori favorevoli al Monferrato ;* » mais, à en juger par les résumés que donne le savant barnabite, pas un seul n'apporte d'éléments nouveaux. Napione lui-même, qui, en 1805, par son premier mémoire, et en 1808 [3], par sa dissertation, souleva sur cette question une certaine controverse, ne put que s'appuyer sur les allégations et sur les pièces produites par Baldassare Colombo et insérées dans le *Memorial del Pleyto* qui, pour l'érudit piémontais, fut une découverte dont, pour sa thèse, il s'exagéra singulièrement l'importance.

Renvoyant de nouveau le lecteur au *Ragionamento,* à Spotorno et à Bossi, pour une appréciation très juste de cette foule de complaisants témoins que le pauvre gentilhomme du Montferrat avait appelés à son aide, nous allons droit à ses propres allégations et aux documents qu'il invoque.

D'après Baldassare, son ancêtre Lança Colombo, seigneur de Cuccaro et de Conzano, aurait eu trois fils, Enriotto, Franceschino et Domenico. Ce dernier serait décédé à Cuccaro avant l'année 1456, laissant trois fils, Bartolomeo, Cristoforo et Giacomo [4].

1. *Memorial del Pleyto,* question XVI, n° 861.

2. *Della origine e della patria di Cristoforo Colombo,* Genova, 1819, in-8, cap. IV, pages 54-61.

3. *Mémoires de l'Académie de Turin,* tome XV, et *Della patria di Cristoforo Colombo,* Firenze, 1808, in-8.

4. « *En la noua pregunta articulo si saben que el dicho Domingo Colombo hijo de dicho Lança, y hermano del dicho Francisquino, aya tenido por sus hijos legitimos*

Cette filiation est possible, mais elle implique la coïncidence bien extraordinaire de trois et bientôt de quatre familles contemporaines du nom de Colombo, chacune ayant un chef appelé Domenico, et chacun de ces Domenico père de trois fils nommés également Bartolomeo, Cristoforo et Giacomo, et ces trois derniers ayant aussi « navigué vers des pays inconnus. »

La principale différence — et elle est décisive — entre le Domenico Colombo de Gênes et celui de Cuccaro, c'est que le premier, le vrai, vivait encore en 1494 et avait pour père Giovanni, tandis que l'autre, décédé trente-huit ans auparavant, en 1456, était le fils de Lança.

Baldassare, tout en reconnaissant l'existence de ces deux Domenico et de leur descendance, prétendait que le sien et non le tisserand génois était le véritable père du découvreur du Nouveau-Monde.

Ses adversaires ne trouvaient d'autre argument à opposer à cette prétention que l'assertion d'Oviedo. Cet historien raconte en effet que lorsque Christophe Colomb vivait à Lisbonne, il envoyait des secours à son vieux père. Or Christophe était à Lisbonne, disaient-ils, en 1474, et, conséquemment, son père ne pouvait être le Domenico de Cuccaro, puisque, de l'aveu même de Baldassare, son Domenico était mort en 1456.

C'est encore l'argument principal employé par les auteurs du *Ragionamento* et répété par les biographes qui repoussent les prétentions du Montferrat.

Cette raison est faible, car elle ne repose que sur le dire d'un chroniqueur espagnol du XVIe siècle, répétant un simple bruit

*y naturales al dicho don Christoval Colombo, y don Bartolomé y don Diego sus hermanos.* » *Memorial del Pleyto.*

qui circulait dans un pays éloigné du sien, à une époque où lui-même n'était pas encore né.

On est surpris de ce que les adversaires de Napione, qui avaient sous la main les documents savonésiens publiés par Salinerius, n'en aient pas extrait les données permettant d'établir l'identité du Domenico de Gênes avec le père de Christophe Colomb. Cette question était la seule à résoudre, et elle ne pouvait l'être complètement que par des actes authentiques.

Nous allons démontrer cette identité.

Le 19 août 1474, « *Domenico de Columbo* [*quondam Johannis*] *de Quinto, januæ lanerio, habitatori Saonæ,* » achète à crédit de Corrado de Cuneo une petite terre « *sita in villa Legini districtus Saonæ, in contrata Valcaldæ* [1]. »

En 1481, il est encore possesseur de ce bien, puisque le 17 août de cette année on le voit l'affermer à Giovanni Picasso [2].

Domenico meurt dix-huit ans après, sans avoir payé le prix d'achat, et les enfants de Corrado, alors décédé, assignèrent le 26 janvier 1501 les fils et héritiers dudit Domenico en responsabilité.

Ces fils et héritiers sont désignés dans les actes judiciaires en toutes lettres : « *Cristophori, Bartolomei et Jacobi de Columbis q. Dominici et ipsius heredum..... filiorum et heredum q. Dominici* [3]. » Ces derniers n'ayant pas été touchés par l'assignation, Sebastiano de Cuneo, se prévalant d'une disposition particulière des lois savonésiennes, demande au tribunal l'autorisation de faire comparaître les derniers voisins de Domenico. Et quelle raison

1. Appendice A, doc. XXII.
2. *Idem,* doc. XXXI.
3. *Id.* doc. XXXVI et XXXVII.

invoque Sebastiano pour cette démarche ? Quel fait réussit-il à prouver ? C'est que Christoforo, Bartolomeo et Giacomo, fils de son débiteur, au vu et au su de tout le monde *depuis longtemps habitent l'Espagne : « dictos Cristophorum, Bartolomeum et Jacobum de Columbis, filios et heredes dicti q. Dominici eorum patris, jàm diù fore a civitate et posse Saonæ absentes ultra Pisas et Niciam de Proventia, et in partibus Hispaniæ commorantes...* [1]. » Ce qui est incontestable.

Voici donc l'identité du Domenico Colombo de Gênes et de Savone avec le père de Cristoforo, de Bartololomeo et de Giacomo, tous trois vivants dès l'année 1500 en Espagne, parfaitement établie.

Nous nous demandons si Napione et les critiques, qui pendant plusieurs années le suivaient dans cette controverse, auraient poussé le patriotisme de clocher jusqu'à ajouter au singulier chapelet de coïncidences inventées et alléguées en faveur de leurs sosies, que ceux-ci avaient pareillement émigré en Espagne et à la même époque.

Nous pourrions maintenant passer aux preuves qui démontrent l'existence du Domenico de Gênes et de Savone après l'année 1456, date où le Domenico Colombo de Cuccaro est dit mort et enterré. Mais, faisant bonne mesure aux partisans de ce dernier, nous allons aussi examiner si leur Domenico était réellement décédé en 1456 ; car si on venait à démontrer au contraire qu'en cette année il vivait encore, la preuve que le Domenico de Cuccaro et le Domenico de Gênes sont deux personnes distinctes n'auraient pas été complètement faite. Les partisans du Montferrat pourraient toujours être tentés de dire : « Nous acceptons les

1. Appendice A, doc. XXXVIII.

actes notariés génois ou savonésiens et la filiation qu'ils comportent, mais nous prétendons que le Domenico y mentionné n'est que le Domenico de Cuccaro, lequel émigra du château de ses pères pour aller à Gênes tisser du drap, avant l'année 1451, date au delà de laquelle les critiques génois ne savent absolument rien de leur Domenico. »

Ces derniers pourraient en réponse exciper des actes de mars et septembre 1470, qui déclarent que le père du Domenico de Gênes était originaire de Quinto et non de Cuccaro ; mais ils peuvent aussi battre en brèche les prétentions du Montferrat avec les prétendues preuves alléguées en faveur de ce pays.

La tâche est même facile.

La date de 1456 donnée comme celle de la mort du Domenico de Cuccaro était dérivée, paraît-il, du testament de ce dernier et de celui de son frère Francesquino : pièces invoquées par Baldassare Colombo lui-même.

Nous avons vainement cherché ces deux documents. Ils ne sont pas publiés là où le critique devrait surtout les trouver ; c'est-à-dire dans le volumineux *Memorial del Pleyto*. Si ces testaments ne furent pas imprimés, on en connaît au moins les clauses relatives à cette date de 1456. Voici à quelle occasion.

Le 5 novembre 1590, Baldassare Colombo fit paraître à Madrid, chez Pedro Madrigal, un mémorial de 32 feuillets [1], imprimé à l'usage des juges et des avocats retenus dans la cause et, conséquemment, à peu d'exemplaires qui, pour la plupart, furent bientôt détruits.

Un des chapitres a été heureusement publié intégralement dans

1. *Demanda y oposicion de don Baltasar Colombo de Cucaro,* cité dans le *Memorial del Pleyto,* nos 1349 et 1354.

le *Memorial del Pleyto.* C'est une histoire très succincte de l'Amiral (prise d'Oviedo et des *Historie*) entremêlée de références à de précédentes allégations. On y lit ceci : « Quand Cristoforo Colombo partit [de Cuccaro] en 1451, son père Domenico, comme cela a été prouvé, vivait encore, et il ne paraît pas qu'il fût alors décédé ; ce qui n'arriva qu'en 1456, comme il sera démontré... Le fait que ledit Domenico était mort en l'année 1456 résulte du testament dudit Francesquino son frère, lequel est de l'année 1456, et où on lit ces mots : « *Cui cohæret hæredes nobilis Dominici Columbi* (fol. 19, pièce 72) ; ce qui démontre clairement que ledit Domenico n'était pas [alors] vivant [1]. »

Francisca, femme du licencié Ortegon et arrière-petite-fille de Christophe Colomb, qui s'était portée héritière du majorat et avait, avec une énergie digne de sa race, pris à partie Baldassare Colombo, s'empressa de relever ces assertions. Ayant en vue le passage d'Oviedo où il est dit que du Portugal Christophe envoyait des secours à son vieux père, elle trouvait dans les imprudentes déclarations de son adversaire une preuve que l'ancêtre de ce dernier faisait double emploi avec le père de l'Amiral.

Baldassare, prévoyant le danger, vint alors s'avouer l'auteur de ce factum [2], tout en déclarant que le passage incriminé n'était qu'une erreur ou une inadvertance. Mais, comme il ne produisit ni l'acte original, ni aucune preuve documentaire démontrant l'existence de son Domenico après la date originairement énoncée, le critique doit s'en tenir aux déclarations premières de Baldassare, c'est-à-dire que son ancêtre était véritablement décédé en 1456.

1. *Memorial del Pleyto,* nº 1352, feuillet 199, verso.
2. *Ibidem,* nº 1353.

Il ne reste plus qu'à démontrer que le Domenico de Gênes, lui, vivait encore en 1456.

Nous nous contenterons de citer les deux actes notariés qui sont le point de départ de la procédure au sujet du bien de Légine acheté de Cuneo et encore impayé à la fin du xv[e] siècle. Ces pièces nous montrent le Domenico génois comparaissant en personne par devant notaire à Savone, le 19 août 1474 et le 17 août 1481, c'est-à-dire plus de vingt-cinq ans après la mort du Domenico de Cuccaro [1].

## II. — PRÉTENTIONS DE COGOLETO.

Cugoreo, Cogoreto et Cogoleto sont des synonymes s'appliquant au village qui porte aujourd'hui ce dernier nom sur la carte de l'état-major d'Italie [2].

C'est Oviedo qui, le premier, cite Cugureo parmi les villes et bourgades de la Ligurie que l'on assignait de son temps comme lieu de naissance de Christophe Colomb. Il penchait même pour cet endroit : « *por mas cierto se tiene que fue natural de un lugar*

1. *Infrà,* chapitre II, § II, nous démontrons que le « *Domenico Columbo q. Gio. tessitore di panni, cittadino di Genova,* » qui donna quittance de 350 livres à Nicoló Rusca, devant le notaire Ansaldo Basso, le 17 novembre 1491, et qui servit de témoin au testament de Carlotta Pizorno, à Gênes, le 30 septembre 1494, est bien l'acquéreur de la terre de Legine en 1474.

2. Cette synonymie provient du nom de la localité, très difficile à prononcer en dialecte génois : *Congoneuo.*

*dicho Cugureo*[1]. » Mais comme il avoue n'avoir d'autre autorité que de simples dires, nous ne saurions voir dans cette désignation qu'un des effets ordinaires de l'homonymie en histoire.

Lopez de Gomara[2] et Girolamo Benzoni[3] désignent aussi Cugureo, mais il est évident qu'ils ne font que copier Oviedo.

Le passage des *Historie*[4] où l'auteur raconte que, passant par Cugureo, il interrogea sur l'origine de la famille de Christophe Colomb deux frères du nom de Colombo, dont le plus jeune n'avait pas moins de cent ans, donna un regain à l'opinion que l'Amiral était originaire de ce pays.

A l'époque de la publication des *Historie* et de la mort du dernier descendant en ligne masculine de Christophe Colomb, il y avait à Cogoleto un pauvre hère, ne sachant ni lire ni écrire, du nom de Bernardo Colombo. Unissant sa fortune à celle de Baldassare, il trouva moyen de se rendre en Espagne et se porta héritier des biens et du majorat laissés vacants par la mort de Diego, deuxième duc de Veraguas.

Les deux copains ne tardèrent pas à se quereller, et l'audience du Conseil des Indes, en août 1583 et juin 1584, retentit des accusations de faux et de parjure que ces prétendants liguriens échangeaient sans vergogne[5].

Soit que Bernardo fût trop pauvre pour se procurer un avocat ou pour faire imprimer ses preuves, nous n'avons pas trouvé de factum spécial en son nom. Il ne figure qu'incidemment dans le

1. Lib. II, cap. II, tome I, page 12.
2. Edition de Vedia, tome I, page 165.
3. *La Historia del Mondo Nvovo*. Venetia, 1565, in-8, feuillet 2.
4. Feuillets 2 et 4, recto.
5. *Memorial del Pleyto*, nos 1230-31.

*Memorial del Pleyto*[1]. Baldassare cependant, en plaidant sa propre cause, plaidait celle de Bernardo, puisqu'il admettait que les Colombo de Cogoleto appartenaient à la famille des Colombo du Montferrat. D'après lui, Lança, père de son Domenico, avait eu un frère nommé Nicolao; or, c'était de ce Nicolao que Bernardo prétendait descendre[2].

Plus tard, Bernardo éprouva le besoin de se rapprocher du *de cujus*. Dans cet ordre d'idées il s'octroya d'abord, comme les autres prétendants, un ancêtre spécial du nom de Domenico, lequel aurait eu pour fils le Cristoforo et le Bartolomeo devenus depuis si célèbres. Puis il imagina de se prétendre le descendant direct d'un fils légitime dudit Bartolomeo qui, à Cogoleto, avant son départ pour la conquête du Nouveau-Monde, aurait épousé une femme dont personne ne pouvait même donner le nom[3].

Il est à peine nécessaire d'ajouter que Bernardo fut expulsé du procès avant même le prononcé du jugement.

Les chroniqueurs continuèrent néanmoins à ajouter Cogoleto au nombre des bourgades de la Ligurie qui réclamaient l'honneur d'avoir vu naître Christophe Colomb, mais sans fournir de preuves. C'est seulement lors de la controverse qui surgit en 1838-40 entre Felice Isnardi et Giambattista Belloro, que l'on vit apparaître des documents.

Isnardi prétendait qu'un certain Domenico Colombo, fils de Giovanni, de Cogoleto, époux de Maria Giusti, de Lerca, et père

1. *Memorial del Pleyto*, nos 1208-1244.

2. *Idem*, nos 1206 et 1211.

3. « *Molti dei testimonj asseriscono di aver conosciuta la moglie di Bartolomeo, e di non ricordare il nome.* » Arbre généalogique (des plus imaginaires) inséré par Isnardi dans ses *Nuovi documenti originali*. Genova, 1840, in-8, et *Memorial del Pleyto,* nos 1212, 1217 et 1230.

de trois fils appelés Cristoforo, Bartolomeo et Giacomo, était le véritable père du découvreur du Nouveau-Monde.

Ici encore, nous nous trouvons en présence de cette coïncidence bizarre de quatre individus contemporains et du même pays, appelés Domenico Colombo, chacun ayant trois fils nommés Cristophoro, Bartholomeo et Giacomo [1]. Toutefois, cette ressemblance supposée s'explique, lorsqu'on songe qu'elle est indispensable pour faire du Domenico de Pradello, du Domenico de Cuccaro, ou du Domenico de Cogoleto, le père du célèbre Christophe Colomb.

Isnardi prend pour point de départ le testament d'un « *Dominicus Columbus q. Joannis de hoc loco Cogoleti,* » fait à Cogoleto « *in contrada del Carrogio,* » par devant M^e^ Agostino Chiodo, le 23 août 1449 [2].

Nous avons démontré en parlant du Colombo de Cuccaro que Christophe Colomb était bien le fils d'un Domenico qui vivait

1. En voici le tableau comparé :

| PRADELLO (selon Campi). | CUCARRO (selon Bald. Colombo et Napione). | COGOLETO (selon Bernardo Colombo). | COGOLETO (selon Isnardi) |
| --- | --- | --- | --- |
| 1443 | 1456 | *antè* 1451 | 1449 |
| GIOVANNI | LANÇA | NICOLAO | GIOVANNI |
| DOMENICO | DOMENICO | DOMENICO | DOMENICO |
| Bartolomeo, Cristoforo. | Bartolomeo. Cristoforo, Giacomo. | Bartolomeo, Cristoforo. | Cristoforo, Bartolomeo, Giacomo. |

« *Pretende don Baltasar que los Colombos de Cugureo desciendan de la casa de Cucaro; que Nicolao Colombo fue de Cugureo, y que tuvo dos hijos, Bartolome y Christoval y que este Nicolao fue hermano de Lança* » *Memorial,* n° 1206.

Bernardo reconnut cette filiation (n° 1237), mais lorsqu'il se fut querellé avec Baldassare et imagina de se relier à Christophe Colomb, non par l'aïeul supposé de ce dernier, mais par Barthélemy, il prétendit que le nom de Domenico avait été inséré par erreur au lieu de celui de Nicolao. (N° 1210.)

2. *Gazetta di Genova,* 17 octobre 1838, n° 83; *Risposta,* page 47.

encore en 1481. La date du testament produit par Isnardi indique au contraire que son Domenico était bien près de sa fin en 1449. Mais ce polémiste eût pu répondre que le Domenico de Cogoleto pouvait tester en 1449 et avoir été encore de ce monde cinquante ans après, malgré ce que cette circonstance a d'insolite. En réponse, il était possible d'invoquer l'habitude des petites gens de l'époque, qui testaient presque toujours *in articulo mortis*, et d'en inférer que la mort du Domenico de Cogoleto suivit de près la confection de son testament; mais cela n'aurait jamais été qu'une hypothèse.

Voyons cependant si ce fameux testament ne contient pas quelque autre donnée de nature à nous éclairer beaucoup plus complètement.

On lit dans cet acte que le testateur désigne pour héritiers ses trois fils, Christophorus, Bartholomeus et Jacobus [1].

C'est un de trop !

Le Giacomo Colombo qui se mit en apprentissage chez un tisserand de Savone est, à n'en pas douter, un des trois fils du Domenico qui furent assignés en l'an 1500 devant le tribunal de cette ville, à l'effet de se voir condammés à payer la dette contractée par leur père en 1474. Il est dit fils de Domenico, frère de Christophe et de Barthélemy, avec eux depuis plusieurs années en Espagne, et il porte en 1500 le nom de Diego « *Jacobum dictum Diegum* [2]. » Or ce Giacomo n'était pas encore né en 1449 puisque, dans son contrat d'apprentissage

1. « *Reliquorum vero omnium bonorum suorum suos hæredes universales nominavit et nominat Bartholomeum, Christophorum et Jacobum, nuper natum, filios legitimos et naturales dicti testatoris et dictæ Mariæ jugalium.* » *Risposta,* page 49.

2. Appendice A, doc. XXXVIII.

daté du 17 septembre 1484, il se déclare sous serment « *maior annis sexdecim*.[1] » S'il avait été vivant en 1449, il n'eût pu avoir moins de trente-cinq ans : âge bien avancé pour se mettre en apprentissage chez un tisserand.

Le testament produit par Isnardi est certainement entaché de fausseté ; mais il reste à expliquer la provenance et la raison d'être de ce malencontreux document.

L'original n'a jamais été vu par personne et il n'existe ni dans les archives communales de Cogoleto, ni ailleurs.

La pièce produite par Isnardi n'est donc pas celle qui aurait émané du notaire Chiodo, mais une copie certifiée par Me Antonio Clavo, également tabellion du pays, le 24 octobre 1586[2].

Cette date est un point de repère assez précieux.

Nous avons dit précédemment que Bernardo Colombo avait été expulsé du procès faute de preuve. Cet arrêt fut rendu par le Conseil des Indes, le 2 juillet 1484[3]. Bernardo appela de cette décision en demandant à produire les résultats d'une nouvelle enquête. Le critique est fondé à croire que la prétendue copie attribuée au notaire Clavo a été fabriquée à cette époque, pour armer Bernardo de quelque document susceptible de fléchir les juges et lui permettre de se représenter devant le tribunal[4].

1. Appendice A, doc. XXXII.

2. Isnardi, *Nuovi Documenti*, page 20.

3. « *En 2 de Iulio de 84. El Consejo de Indias proueyó auto, por el qual se declaro, que no auia lugar admitir Bernardo en este juyzio, y se lo deuiá denegar, y denegaron...* » *Memorial*, nos 1232 et 1236. Voyez aussi *infrà*, chapitre VI.

4. Ce qui précède était écrit lorsque, grâce à l'obligeance de notre ami M. C. Desimoni, nous eûmes communication de l'opuscule presque introuvable de Giambattista Belloro. Nous y voyons (*Revista critica*, page 19) que ce dernier opposa à la copie d'Isnardi une autre copie communiquée par un

Il reste un argument, c'est celui qui est dérivé de l'appui officiel que, selon Casoni, les prétendants liguriens reçurent de Giambattista Doria, ambassadeur de la République à Madrid, en 1584, et par l'ordre de son gouvernement [1].

A notre avis, Casoni n'a pas d'autre autorité pour cette assertion que la pièce tirée des archives d'État, publiée plus tard par Isnardi [2]. C'est une dépêche du 7 novembre 1586, par laquelle le Sénat génois rappelle à Doria que Colomb ayant fait un legs en faveur d'un membre de sa famille et de son nom résidant à Gênes [3] (lequel après quatre-vingts ans n'avait pas encore été suivi d'effet), et que certains sujets génois, se prétendant parents du testateur : « *et alcuni nostri sudditi, che si pretendono veri parenti del testatore,* » s'étant portés héritiers, il est juste de

pharmacien qui aurait acheté les archives d'un notaire de Recco, mort en 1817. D'après le texte de Belloro, là où celui d'Isnardi porte : *Dominicus Columbus quondam Johannis,* on lit dans la copie de Belloro : *Dominicus Columbus quondam Bartholomei,* et là où Isnardi transcrit : *Bartholomeum, Christophorum et Jacobum,* on ne voit dans Belloro que ces deux noms : *Bartholomeum et Christophorum.* Isnardi répliqua que la copie de Belloro était la fausse, et la sienne propre la seule authentique. Ni d'un côté ni de l'autre on ne fit appel à des experts paléographes.

1. « *Innoltre l'Ambasciatore fu incaricato di prestare assistenza al alcuni sudditi della Repubblica nativi di Cogoreto, i quali in Madrid litigavano con certi Spagnuoli l'eredità del famoso Cristoforo Colombo.* » Casoni, *Annali di Genova*, lib. IX, page 365, *sub anno* 1586.

2. *Missiva del Senato di Genova a Giambatista Doria Ambasciatore per la Repubblica presso la Corte di Madrid datata del 7 novembre 1586,* dans Isnardi, *Dissertazione,* Pinerolo, 1838, in-8, page 135, tirée « *dell'Archivio di Genova, detto del Governo, Filza intitolata 1559 in 1604, Instructiones et Relationes.* »

3. Cette disposition ne se trouve pas dans le testament de Christophe Colomb, mais dans l'acte instituant le majorat, 22 février 1498, Navarrete, tome II, page 232.

protéger lesdits sujets. On charge en outre l'ambassadeur de se procurer, en s'adressant au D[r] Scipione Canova, une copie authentique du testament, et de voir non seulement à ce que le legs soit exécuté, mais aussi à seconder les efforts de ces Génois : « *anche d'ajutare per quanto potrete li detti nostri Genovesi.* »

Le seul passage susceptible d'être interprété comme se rapportant à Bernardo, est la première phrase, assez singulière d'ailleurs sous la plume de magistrats écrivant au nom de la ville de Gênes : « *Il Colombo di Cogoleto è tanto grande in Spagna, come sapete...* » Cette expression peut signifier qu'en 1586 il n'y avait plus à Gênes aucun membre de la famille de Christophe Colomb, et que, sans y regarder de près, le Sénat fit cette démarche avec le vague espoir d'aider un des sujets de la République à récupérer un héritage aussi considérable [1].

Il y a encore une raison. Bernardo Colombo devait de l'argent à Giambatista Doria. C'est ce qui appert de certains actes notariés [2].

Intéressé dans le succès de la réclamation de Bernardo Colombo, on s'explique que l'ambassadeur de la République ait suggéré l'envoi de la note plus ou moins diplomatique que nous venons de citer.

1. En tout état de cause, cette recommandation ne s'appliquait pas à Baldassare Colombo qui, né à Cuccaro dans le Montferrat, n'était pas citoyen génois, mais sujet du duc de Mantoue.

2. « *In Not. Leonardo Chiavari Bernardo Colombo si dichiara obbligato per la lite dell credita verso Gregorio Torre e G. B*[a]*. Spinola. 1587, 3 giugno.* »

« *En 1599, 5 aprile, in Not. Cornelio Zoagli, nuove testimonianze sulla discendenza da Colombo a favore di Cristoforo quond. Bernardi. Sono fatte a richiesta di esso Cristoforo e di Nicolò Spinola. L'atto è tradotto in Spagnolo ed autenticato dall'Ambasciatore di Spagna.* » Obligeante communication de notre ami M. Desimoni.

## III. — PRÉTENTIONS DE SAVONE.

De toutes les assertions qui ont été produites depuis un siècle en faveur de dix localités au moins de la *Rivera,* celle qui désigne Savone comme lieu de naissance de Christophe Colomb est à peu près la seule qui repose sur des documents se rapportant incontestablement au découvreur du Nouveau-Monde. Les affirmations produites pour soutenir les prétentions des autres villes ou villages (sauf celles qui concernent Gênes) ne s'appuient sur rien, absolument rien d'authentique ou de pertinent. Savone, au moins, excipe d'actes notariés établissant que le père, la mère, les trois frères de Christophe et Christophe lui-même ont vécu dans cette ville.

Savone, désignée à une époque aussi reculée que celle où écrivait Galindez de Carbajal [1], est un fait assez singulier. Il est possible que, dévoyé par l'homonyme, ce chroniqueur ait fait confusion, et, comme Gregorio Lomellino [2], partagé l'opinion qui, à Lisbonne, en 1476, attribuait une origine savonésienne à l'amiral français Guillaume de Caseneuve, connu alors seulement sous le nom de Colombo.

On retrouve cette attribution de Savone, mais mêlée à plusieurs autres, et à l'état de supposition, dans Oviedo, qui a

1. « *Xpval Colon ginoves natural de Saona.* » *Registro breve,* MS. de la Bibliothèque nationale de Paris, nº 6964, feuillet 5, et dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España,* tome XVIII.

2. *Les Colombo de France et d'Italie,* page 33. et dépêche nº xx.

pu l'emprunter à Carbajal, son compagnon à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, et dont les annales furent écrites antérieurement à l'*Historia General de las Indias.*

Nous ne retrouvons l'assertion en faveur de cette ville que deux siècles après, dans l'*Epicherema,* de Felipo Alberto Pollero [1]; mais avec des raisons qui, au contraire, en démontrent l'inanité.

Le principal argument de Pollero est dérivé du témoignage de Francesco Spinola, qui aurait déclaré avoir lu sur la pierre tombale de Christophe Colomb, « dans la cathédrale de Séville, » ces mots : *Hic jacet Christophorus Columbus savonensis.* Or il est avéré qu'à aucune époque ni sépulcre ni pierre tombale ni inscription ne furent consacrés au grand navigateur dans la cathédrale de Séville, et que ses cendres n'y reposèrent jamais [2].

Mais ce n'est qu'à partir de la lettre publiée par Giambattista Belloro dans la *Correspondance de Zach* [3], que les droits de Savone à l'honneur d'avoir donné naissance à Christophe Colomb furent sérieusement discutés.

Les arguments de l'avocat savonésien avaient surtout pour base les actes notariés découverts à Savone et publiés par Giulio Salinerio à la fin du XVII^e siècle.

Ces actes mêmes autorisent une opinion contraire aux prétentions formulées en faveur de cette ville. Ainsi les notaires qui les rédigèrent connaissaient certainement mieux que personne la véritable nationalité de leur client, surtout s'il avait été, comme on le prétend, de la même localité. Or comment et en quels

1. Torino, MCDXCVI (*sic*), in-4, page 47.

2. *Les Sépultures de Christophe Colomb*, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris,* pour octobre 1878.

3. *Correspondance astronomique et géographique du baron de Zach.* Gênes, 1826, tome XIV, nº 1, pages 552-573.

termes qualifient-ils Domenico Colombo ? Le disent-ils citoyen savonésien ? Non ; il est toujours mentionné comme citoyen génois habitant Savone : « *Dominicus de Columbo civis Januæ... de Janua... habitator Saonæ,* » disent invariablement Giovanni Gallo, Tommaso del Zocco, Ansaldo Basso et leurs confrères, en 1470, 1471, 1472, 1473 et 1481. Si Giovanni Gallo, le 23 janvier 1477, par dérogation désigne Domenico comme étant « *civis et habitatoris Saonæ,* » après l'avoir lui-même déclaré, le 2 mars et le 25 octobre 1470, » *civis Januæ* » ou simplement « *de Janua,* » c'est que dans l'intervalle notre tisserand avait acquis la qualité de citoyen savonésien, probablement en achetant sa petite boutique de la rue Saint-Julien.

Voilà pour le père ; quant au fils, à Christophe Colomb lui-même, son nom ne vient sous la plume d'un notaire savonésien que trois fois, le 20 mars et le 26 août 1472 et le 7 août 1473. Deux fois son lieu d'origine ou de naissance n'est pas indiqué ; mais dans l'acte où il est énoncé, lit-on « *civis* » ou même seulement « *habitatoris Savonæ?* » Aucunement. On y voit en toutes lettres, et pour seule désignation, ces mots : « *Xpoforo de Columbo lanerio de Janua.* »

Nous prouverons aussi dans le chapitre traitant de la vie de Domenico que, même par implication, on ne peut déduire d'aucun document connu qu'il vint s'établir à Savone ou qu'il y vécut avant l'année 1469-70. Or à cette époque Christophe était né depuis au moins vingt ans.

Et comme nous démontrerons également, par sept actes authentiques, la résidence constante de son père dans l'enceinte de la ville de Gênes dès avant le mois de mars 1451 et jusqu'en 1470, les critiques savonésiens devront, pour maintenir leur prétention, produire des pièces établissant que c'est de leur ville que

Domenico alla se fixer à Gênes avant 1451, et qu'en 1470 il ne fit que revenir à Savone.

Ces preuves manquent. Il n'y en a jamais eu.

Plusieurs autres villes et bourgades du littoral de la Ligurie ont aussi prétendu avoir donné naissance à Christophe Colomb [1]. Discuter ces prétentions qui ne reposent sur aucune preuve, démontrer l'inanité de ces vagues légendes, et sortir de l'oubli des Colombo qui n'ont de commun avec l'immortel navigateur génois que le nom, serait suivre l'exemple du grammairien Apion, qui disait avoir évoqué des ombres pour interroger Homère sur sa famille et sa patrie [2].

1. NERVI est mentionné par OVIEDO, *Historia general*, lib. I, cap. II, page 12; les *Historie*, feuillet 2, verso; SAN ROMAN, *Historia de la India Oriental*, lib. I, page 25, et, croyons-nous, par Lope de Vega.

ALBISSOLA, par SALINERIO, *Adnot. ad Corn. Tacit.*, page 336.

BUGIASCO ou Bogliasco, par les *Historie* et par SPOTORNO, *Origine*, lib. I, page II.

COSSERIA, par le Dr RAVINA, selon Spotorno.

FINALE, par BOSSI, *Hist. de Christ. Colomb*, page 69.

ONEGLIA et CHIAVARI, par SPOTORNO, *loc. cit.*, mais il ajoute (ce qui s'applique également aux localités susnommées) : « *Non ha testimonianza nè di antichi scrittori, nè di monumenti sinceri.* » Il en est de même de :

MILAN, mentionné par Domingo DE VALTANAS, *Compendio de algunas cosas notable de España*, Sevilla, *s. a.*, in-4, page 26.

MODÈNE, cité par SPOTORNO, *loc. cit.*, page 12. Voire même :

L'ANGLETERRE, selon Charles MOLLOY, *De Jure Maritimo*, London, 1682, in-8. Le passage est donné intégralement dans nos *Notes on Columbus*.

La plus audacieuse et la moins fondée de ces prétentions est assurément celle qui fait naître Christophe Colomb à Calvi en Corse. Voir la *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, nº du 18 juin 1883, et notre brochure *Christophe Colomb et la Corse. Observations sur un décret récent du gouvernement français.* Paris, 1883, in-8.

2. « *Apion grammaticæ artis... seque evocasse umbras ad percontandum Homerum, quanam patria, quibusque parentibus genitus esset, non tamen ausus profiteri quid sibi respondisse diceret.* » PLINE, *Historia Naturalis*, lib. XXX, cap. VI.

## IV. — NOBLESSE ET PARENTÉS IMAGINAIRES.

Colomb était-il de famille noble, ainsi que la plupart de ses historiens le prétendent ?

Un bref résumé de l'histoire de la noblesse génoise au XVe et au XVIe siècle nous permettra de démontrer combien cette prétention est peu fondée, malgré les armoiries que Christophe Colomb fournit au héraut d'armes des Rois-Catholiques, comme les tenant de ses ancêtres, lorsque ces monarques l'anoblirent, le 20 mai 1493.

En 1528, André Doria, mécontent de François Ier, ne renouvela pas le traité qu'il avait conclu avec la France et se jeta dans les bras de Charles-Quint. Gênes reconquit dès lors son indépendance, et pour mettre fin aux luttes intestines qui avaient si souvent désolé la République, pensant surtout faire cesser la rivalité des familles nobles, blanches et noires (*nobiles albi et nigri*), on modifia la constitution [1]. La réforme la plus importante et la moins raisonnable fut d'abolir jusqu'aux noms patronymiques et d'incorporer les nobles dans vingt-huit familles (*Alberghi*) concentrant non seulement tous les patriciens d'origine, mais aussi les citoyens dont les ancêtres avaient pris part au gouvernement.

1. *Libri Jurium*, MSS. envoyés de Gênes, en 1812, et conservés aux Archives du Ministère des affaires étrangères, à Paris. *Jurium quartus*, feuillet 6, *Nove reformationes. Ibid.*, *Volumen descriptorum in alberghis*; feuillet 149, *Nomina civium aggregatorum in 28 families*, ou fusion de tous les nobles génois, tant du *portico* ancien que du nouveau.

A ceux-ci seuls, dorénavant, devaient appartenir les privilèges des patriciens et les emplois publics.

Or nous possédons à Paris non seulement le recensement original de la noblesse fait en vue de cette réforme, mais la liste authentique des familles nobles génoises en 1459, 1468, 1475, 1486 et 1489 [1].

Il n'y en a pas une seule du nom de *Colombo.* Nous avons aussi démontré que si, dans le Plaisantin ou la Lombardie, on trouvait une famille patricienne ainsi nommée, les parties les plus intéressées, en vue d'un héritage immense, n'avaient pas non plus réussi à établir la moindre parenté entre ces Colombo lombards ou plaisantins et Christophe Colomb ou son père.

Quant à la consanguinité que les *Historie* prétendent établir entre Christophe Colomb et deux célèbres amiraux que Sabellicus appelle Colombo, elle est aussi chimérique que son origine *di sangue illustre.*

Les Colombo de Sabellicus n'étaient nullement Génois, pas même Italiens, et ils ne s'appelaient pas non plus Colombo. C'étaient des Gascons du nom de Cazeneuve, surnommés Coullon, dont les traducteurs se sont plu à faire Columbus et Colombo [2].

L'assertion que les ancêtres de Colomb auraient été marins de père en fils est tout aussi imaginaire. Si Christophe Colomb, à

1. *Memorie Genovesi*, MSS. également conservés auxdites archives; tome I bis, feuillets 604-607. Ces noms sont donnés à propos du *Libri di focaggi,* ou répartitions des impôts entre les familles nobles et les familles plébéiennes (anoblies depuis), c'est-à-dire le *Portico di San Luca* et le *Portico di San Pietro,* du nom de leurs loges respectives.

2. *Infrà*, chapitre des *Homonymes,* et notre mémoire intitulé *Les Colombo de France et d'Italie,* lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

qui cette prétention est attribuée[1], a voulu parler de ses aïeux supposés de Lombardie, il est difficile de se représenter une filiation de marins, avec des amiraux, au moyen âge, tous provenant d'une contrée aussi éloignée des côtes, séparée de la mer par des montagnes comme les Alpes et les Apennins, et dont on n'aurait nulle souvenance en Italie. S'il n'a voulu faire allusion qu'à ses ancêtres liguriens, on ne s'explique pas comment il n'est resté trace d'un seul de ces marins ni dans la tradition, ni dans les nombreux rôles et écrits officiels de cette époque qui nous restent. Les chroniques détaillées et authentiques, telles que celles de Caffaro[2], de Stella, de Giacomo da Varagine, etc., etc., qui remontent au commencement du XII^e siècle, les volumineux *Libri Jurium,* dont un, au moins (le VII^e), porte en marge de si nombreuses généalogies dressées par Jacopo Doria ; les historiens génois contemporains de Colomb, qui n'eussent pas manqué de le rappeler, tant à cette époque on était soucieux de prouver que les patriciens seuls pouvaient accomplir de grandes choses ; les archives des notaires, les recueils si complets de Federici, ceux mêmes de Richeri, enrichis d'un si grand nombre d'extraits se

1. *Auuenga che lo stesso Ammiraglio in una lettera dica, che il suo trafico, e de'suoi maggiori fu sempre per mare.* (*Historie,* feuillet 4, recto.)

2. Les deux plus anciens manuscrits du *Caffaro* se trouvent à Paris, l'un (autrefois aux armes de Julius Pasqua, et arraché de sa reliure originale, afin de dissimuler la provenance de ce beau manuscrit), celui même dont communication fut refusée à Muratori, est aujourd'hui conservé aux archives du Ministère des affaires étrangères ; l'autre est à la Bibliothèque nationale (n° 10136, fonds latin). Nous relevons cette circonstance, parce que sous les années 1139 et 1140 Caffaro parle d'un chancelier de la république dont le nom, *Guglielmo de Columba,* rappelle celui de Colombo.

rapportant à la marine [1], ne mentionnent dans cette multitude d'homonymes qu'un ou deux Colombo qui aient été marins, et très obscurs ! Les anciens documents génois ne citent comme ayant porté ce nom que de modestes artisans fixés au sol, tous plébéiens d'origine comme de condition [2].

Quant à n'avoir jamais exercé de profession manuelle [3], nous publions en appendice une série de cinquante actes authentiques montrant que Domenico, père de Christophe, les deux frères de ce dernier, Barthélemy et Diego, son oncle maternel, Guglielmo Fontanarossa, son cousin Antonio de Amico, Giovanni,

1. Les *Notæ ex foliatiis* de Richeri sont une source précieuse d'indications de documents concernant l'histoire maritime de la Ligurie. Ainsi, pour les rapports de Gênes avec la France au XIII[e] siècle seulement, Jal, en 1841, grâce à ce recueil, ne copia pas moins de cent quinze actes, tous ayant trait à la marine. Ce sont des contrats pour l'affrètement ou le nolis de nefs lors des Croisades, des marchés pour la construction de galères, etc. Mais les *Pandette Richeriane* contiennent aussi de nombreuses références à des marins de tout rang; et si le zélé historiographe ne cite dans son *Mémoire sur quelques documents génois*, Paris, 1842, in-8, que les actes se rapportant aux amiraux Ugo Lercario, Giacomo de Levante et Giovanni de Grimaldi, c'est qu'il avait limité ses recherches aux documents intéressant l'histoire de France. Peut-on admettre que Richeri et Jal (qui dans son *Archéologie navale*, tome I, pages 19, 11, 672, relève certaines particularités sur Christophe Colomb) eussent négligé de citer des amiraux génois du nom de Colombo, s'ils en avaient rencontré dans leurs patientes recherches ?

2. Voyez notre Appendice E.

3. *Ch'ei non essercitó arte mecanica, ó manuale... L'Ammiraglio... non spese il tempo in cose manuali, ne in arte mecanica...* (*Historie,* feuillet 6, et tout le chapitre II, intitulé *Chi fossero il padre, et la madre dell'Ammiraglio, e le qualita loro;* critique acerbe à l'adresse de Agostino Giustiniano qui s'était permis de se servir de l'expression de *humili loco, seu parentibus pauperrimis ortus.*)

Raffaelle et Battista Fontanarossa, autres parents de sa mère, enfin, Christophe lui-même, furent tous ouvriers tisserands [1].

Il y a une classe nombreuse d'écrivains qui ne peuvent se résigner à voir dans le découvreur du Nouveau-Monde un simple plébéien. Espérant détruire la portée d'actes notariés qui démontrent la condition d'artisan de Colomb et de ses proches, ils affirment qu'à Gênes le métier de tisser du drap ne dérogeait pas à la noblesse.

Rien n'est moins fondé que cette assertion.

La Ligurie ne différait pas à cet égard des autres pays. Comme tous les États voisins [2], elle avait subi les traditions, les coutumes et les préjugés de castes que la féodalité si puissante dans le nord de l'Italie n'avait pu qu'affermir et développer. Dès avant le XIIIe siècle, tous ceux qui à Gênes exerçaient une profession manuelle étaient classés parmi les ignobles. Si un Génois d'origine patricienne s'abaissait à travailler de ses mains à un métier quelconque, il était expulsé de sa caste et déchu de ses droits de citoyen. Dans nulle loi génoise ou savonésienne, à aucune époque, on ne trouve d'exception pour les tisserands,

1. Dans aucun des actes génois ou savonésiens où il est question de Barthélemy Colomb, sa profession n'est énoncée, mais le chancelier Antonio Gallo, son compatriote et son contemporain, dit textuellement qu'il cardait de la laine : *Christophorus et Bartholomeus Columbi Fratres... et qui ex lanificij (nam textor pater, carminatores filii aliquando fuerunt) mercedibus victitarent.* (*De Navigatione Columbi*, dans MURATORI, *Ital. Script.*, tome XXIII, p. 302.)

2. Lorsque M. Zanino VOLTA dit que *l'industria della lana era esercitata a Como et a Venezia anche dai patrizii* (*Vita de Alessandro Volta*, Milano, 1875, in-8, page 24), cette assertion ne saurait s'appliquer qu'aux patriciens adonnés au commerce de la laine ou possédant des filatures, et non à ceux qui auraient été réduits à travailler de leurs mains à la carde ou au métier, comme le faisaient les Colombo.

comme il y en avait en France, par exemple, pour les gentilshommes verriers. Ils bénéficièrent, ainsi que tous les autres métiers, du libéralisme qui s'introduisit graduellement dans l'État, mais les nobles restèrent toujours exclus du droit d'exercer un art mécanique. Les statuts de 1217 à 1257 découverts il y a vingt-cinq ans à Nice [1], ainsi que ceux de 1528 et de 1576, qui codifient seulement une loi existant depuis des siècles dans les mœurs, dans les coutumes et dans les traditions génoises, ne laissent aucun doute à cet égard. Le grand commerce de terre et de mer et la haute banque, dont la noblesse indigène avait le monopole, suffisaient d'ailleurs à l'ambition des patriciens génois.

En présence des données incertaines ou contradictoires des biographes de Christophe Colomb, le critique ne doit ajouter foi qu'aux documents contemporains des faits et en tirer la conséquence que suggère l'état ordinaire des choses.

Or les actes notariés que nous publions, le cours régulier des évènements et la condition, les traditions et la coutume des classes rurales et ouvrières en Ligurie au moyen âge, ne justifient guère, en ce qui concerne l'origine de la famille de Christophe Colomb, que l'opinion suivante :

De père en fils, ces Colombo étaient de simples paysans ou de pauvres ouvriers, tous originaires de la contrée même où nous les trouvons établis au XV^e siècle, c'est-à-dire le petit pays qui s'étend à l'est de la ville de Gênes jusqu'à la Fontanabuona, et, descendant de cette vallée, aboutit à la mer aux environs de Quinto.

1. *Atti della Societa Ligure di Storia Patria,* Genova, 1859, tome I, fascicule 2, pages 79 et suivantes.

# CHAPITRE II

## AÏEUX DE CHRISTOPHE COLOMB

### I. — GIOVANNI COLOMBO.

N acte notarié génois cite, sous la date du 3 mai 1311, Giacomo issu de Guglielmo Colombo[1]. Deux autres minutes de juin 1321 et février 1329[2] mentionnent Giovannino, fils de Giacomo Colombo, et comme ce Giacomo et ce Giovannino étaient non seulement tisserands de profession, mais que tous les deux habitaient *extra portam sancti Andreæ,* où Domenico, père de Christophe Colomb, posséda cent vingt-cinq ans après une maison, des historiens ont conclu de ces documents que les Colombo susnommés pourraient bien être les aïeuls directs du grand navigateur génois[3].

C'est une pure hypothèse.

1. In Not. Guglielmo OSBERGERIO, cité par RICHERI, fol. A et B.
2. In Not. Rolando de MONAROLIA, cité par FEDERICI. Appendice E, note *sub anno* 1321-1329.
3. *Ragionamento*, page 51; SPOTORNO, introduction au *Codice Diplomatico Colombo-Americano*, page X.

Le père de Domenico se nommait, il est vrai, Giovanni, et Giovannino est synonyme de Giovanni; mais ce Giovannino ayant fait acte de majeur en 1321, il est né avant 1296. Or nous démontrerons que Domenico, père de Christophe, était encore de ce monde et valide au 30 septembre 1494 [1]. Lui donner ledit Giovannino pour père, c'est admettre qu'à cette dernière date Domenico était fils vivant d'un homme né au moins deux siècles auparavant. Giovanni, père de Domenico, n'est donc aucunement Giovannino, fils de Giacomo Colombo de la ville de Gênes.

Quel était alors parmi tous ces Giovanni Colombo le père de Domenico et le grand-père de Christophe Colomb ? D'où tirait-il son origine ?

Ces questions sont complexes et difficiles à résoudre. Les lacunes que l'on constate non pas tant dans le libellé des actes notariés que dans la série documentaire sont, naturellement, la cause principale des difficultés. Une autre cause de perplexités résulte du grand nombre d'individus nommés Colombo qui, au XIV[e] et au XV[e] siècle, vivaient à Gênes même ou dans la contrée avoisinante [2].

Comme exemple des apparences trompeuses de l'homonymie, qu'il nous soit permis d'interpréter provisoirement certains actes notariés dans le sens d'une filiation hypothétique des véritables Colombo.

Nous montrerons dans le chapitre suivant des rapports étroits existant au milieu du XV[e] siècle entre les Colombo de Moconesi,

1. Testament de Carlotta Pizorno; Append. A, doc. XXXVIII.

2. Nous décrirons, avec preuves documentaires à l'appui, plus de cent vingt Colombo, tous antérieurs au XVI[e] siècle, *infrà*, Appendice E.

hameau de la vallée de la Fontanabuona, et les Colombo du village de Quinto al Mare.

Parmi les Colombo de Moconesi, on remarque un Giovanni, fils de Luca, qui, en 1466 [1], vend une petite propriété située à Quarto, village adjacent à Quinto. Nous voyons aussi que l'acte est signé dans la boutique de Domenico [2], le véritable père de Christophe Colomb, qui se porte même garant [3] du vendeur après lui avoir déjà rendu un service semblable en 1462 [4].

Ces circonstances impliquent une grande intimité qui, rapprochée du nom de Colombo porté par les deux parties contractantes, autorisent la supposition d'une parenté.

Le fait se passe en l'année 1466, époque relativement rapprochée, il est vrai, mais qui ne sort pas du cadre voulu. Ainsi, Christophe Colomb est né vers 1446. En supposant que son père Domenico fût à cette date âgé de vingt-cinq ans, et que Giovanni, père de Domenico, eût engendré ce dernier aussi à l'âge de vingt-cinq ans, Giovanni, né conséquemment en 1395, n'aurait eu que soixante et onze ans en 1466. Cet âge n'est pas extraordinaire, au moins dans cette famille, puisque nous montrerons

1. *Johannes de Columbo de Mochonexi, plebatus Fontanebone quondam Luce..... vendidit... terre campivam et boschivam ac arboratam olivis... sitam in villa Quarti dicte potestacie Bisamnis.* (In Not. A. de Cario, 17 janvier 1466. Append. A, doc. V.)

2. *Actum Janue extra portam Sancti Andræ videlicet in apotheca dicti Dominici de Columbo.* (*Ibid.*)

3. *Solemniter intercessit et fideiussit Dominicus de Columbo quondam Johannis, textor pannorum lane, habitator Janue in contracta extra portam sancti Andræ.* (*Loc. cit.*)

4. In. Not. A. de Cario, 18 mars 1462. Append. A, doc. IV.

Domenico Colombo concourant à un acte notarié en 1494 [1], c'est-à-dire lorsqu'il était âgé d'environ soixante et quatorze ans, et son fils Barthélemy devenant père d'une fille bâtarde à l'âge de soixante ans [2]. Giovanni Colombo de Moconesi pourrait donc à la rigueur être le père de Domenico.

Ce Giovanni avait un frère, Benedetto, tisserand de drap en 1462 [3]. Or nous trouvons inscrit sur un rôle de cette classe d'artisans à Gênes, en 1470, immédiatement après Domenico Colombo, père de Christophe, un Benedetto Colombo [4] également tisserand de drap : autre trait d'union.

Le susdit Giovanni, propriétaire en 1466 d'une maison située à une portée de fusil de Quinto, et présumé né en 1395, était assez âgé pour être père des deux frères désignés sous les diminutifs de Domeneghino (pour Domenico) [1] et d'Antonino (pour Antonio) Colombo, ainsi que de leur sœur Battistina, tous trois

1. *Presentibus Dominico de Columbo olim textore pannorum lane quondam Johannis.* (In Not. G. B. Parissola, 30 sept. 1494. Append. A, doc. XXXVI.)

2. *Infrà*, chap. iv, § ii, et Testament de Barthélemy Colomb, Append. B, doc. II et III.

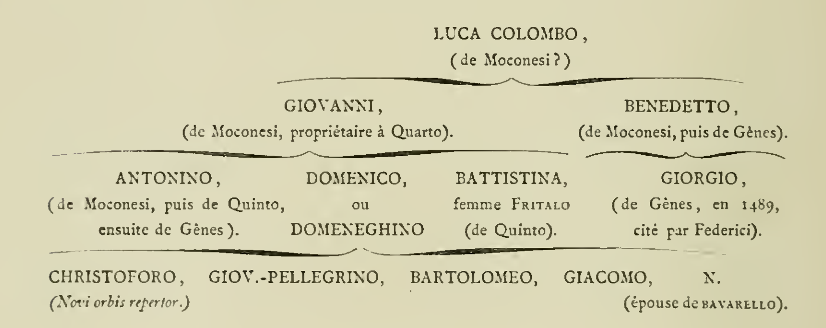
3. *Intercessit et fideiussit Dominicus de Columbo textor pannorum lane quondam Johannis et Benedictus de Columbo frater suprascripti Johannis de Columbo textor pannorum lane.* (Acte du 18 mars 1462 précité.)

4. *Nomina eorum textorum sunt* (au nombre de 128) *infrascripta. Videlicet : Baptista de Fontanarubea,* Dominicus de Columbo, Benedictus de Columbo, *Johannes de Fontanarubea...* (In Not. G. B. Pilosio, 28 nov. 1470. Append. A, doc. IX.)

1. Ainsi Pavesi, rappelant des actes se rapportant à un Domenico Colombo, dit, au regard de l'un d'eux : *Domenico, come sopra, chiamato Domenechino.* Longhi, parlant aussi d'un Domenico Colombo, dit également : *Domenico o Domeneghino.*

mentionnés dans un acte notarié de l'année 1448 [1] comme étant issus de Giovanni et habitants de Quinto. Cet Antonino peut être aussi l'Antonino fils de Giovanni, qui habitait Moconesi en 1444 [2], et même l'Antonino de la raison sociale *Antonius Colombus et fratres* [3] établie à Gênes en 1459, dans une rue adjacente à la Porte-Saint-André, localité où Domenico Colombo, père de Christophe, vécut pendant vingt ans. Moconesi en 1444, Quinto en 1448, Gênes en 1459, sont ici des noms et des dates coïncidentes et chronologiques.

On en déduit facilement la filiation suivante :




Les noms et la condition des personnages, la concordance des dates, les lieux et le milieu assignent à cette généalogie un grand caractère de probabilité. On peut même dire que de toutes les

1. *Antoninus et Domeneghino fratres de Colombo quondam Johannis habitatores villæ Quinti, Potestacie Bisamnis... Batestine sororis ipsorum, et uxoris Johannis de Fritalo.* (In Not. A. de Fazio, 20 avril 1448. Append. A, doc. II.)

2. In Not. G. Bonvino, 21 janvier 1444. Staglieno, *Il Borgo di S. Stefano,* dans le *Corriere Mercantile,* Gênes, nº du 7 mars 1881.

3. Desimoni, *Scopritori Genovesi*, pages 47 et 48, note 1.

filiations avancées jusqu'ici, nulle ne présente un faisceau aussi serré de probabilités et de faits concordants. Nous hésitons pourtant à l'admettre, au moins en ce qui concerne Giovanni, fils de Luca, et son frère Benedetto. Voici pour quelles raisons :

Ce Giovanni est qualifié en 1462 et en 1466 d'habitant ou d'originaire de Moconesi : *de Mochonexi, plebatus Fontanebone.* Parlant de Benedetto, frère de Giovanni, le notaire a même ajouté : *de Mochonexi habitatoris pontis Plicanie dicti loci de Fontanebone.* Cependant, quatre années après, le 2 mars 1470, un notaire savonésien ayant, selon la coutume, à rappeler le lieu d'origine de Giovanni, père de Domenico Colombo, le désigne comme étant non de Moconesi, mais bien de Quinto : *Dominicus de Columbo quondam Johannis de Quinto*[1]. Est-ce donc que Giovanni, après l'année 1466, aurait quitté Quinto pour aller s'établir à Moconesi ? Cela n'a rien d'impossible. Rappelons cependant qu'en 1466, Giovanni, père du vrai Domenico, était âgé d'au moins soixante et onze ans; que Quinto, qu'il est supposé quitter, était un bourg prospère, tandis que Moconesi, où il aurait transporté ses pénates, méritait à peine le nom de hameau; qu'à cette époque les fils et le frère que nous lui attribuons étaient mariés ou établis à Gênes même, et que si, comme on on doit le présumer, c'est à cause de son grand âge que Giovanni aurait émigré, il serait allé demeurer, ce semble, de préférence dans la grande ville auprès de sa famille. Enfin, et surtout, on a lieu de s'étonner que dans un acte où il est rappelé explicitement que Benedetto est *frater suprascripti Johannis de Columbo,* le tabellion ait omis de mentionner (si tel avait été le cas) que Domenico, garant de Giovanni, était aussi son fils.

1. In Not. Gio. Gallo, Append. A, doc. VIII.

Cette dernière objection est d'autant plus grave que nous possédons justement un acte dressé dans ces conditions. Le 26 août 1472 [1], Domenico Colombo ayant acheté de la laine à crédit, son fils Christophe se porte garant de cet achat, et non seulement le tabellion relève dans l'acte de garantie le degré de parenté existant entre les parties, mais il ajoute une formule qui, en droit romain, au moyen âge et en Ligurie, était essentielle lorsqu'un fils cautionnait son père : *patre consentiente* [2]. Or ces termes ne se trouvent ni dans l'acte du 15 mars 1462 ni dans celui du 17 janvier 1466, bien que ces deux documents mentionnent la garantie consentie par Domenico en faveur de ce Giovanni Colombo.

Toutes ces raisons ne sont pas également probantes, mais de leur ensemble naît un doute qui s'accroît lorsqu'on le rapproche du fait qu'à cette époque et dans ce pays même il y avait plusieurs individus appelés Giovanni Colombo [3].

Le 2 mars 1470, à Savone, un tisserand récemment venu de Gênes pour s'établir dans cette ville, se présenta devant Me Giovanni Gallo, notaire, afin de renouveler l'engagement de son apprenti, nommé Castagnelli.

1. *Dominicus Columbus lanerius habitator Saonæ et Xpoforus* ejus filius, patre consentiente *sponte confitentur Johannis de Signorio... Quas promiserunt solvere...* (In Not. Tom. del Zocco, 26 août 1472 ; Append. A, doc. XVII, et, *infrà,* chap. III, § II.)

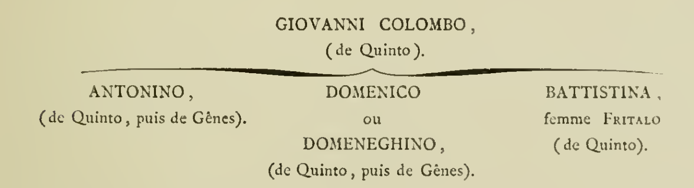
2. *Major annis 25 qui sit in potestate patris vel avi non possit contrahere se obligare... nisi de consensu patris vel avi... salvo si paciente patri vel avo vel non contradicente publice negotiaretur.* (Statut génois de 1414, édit. de 1498, feuillet 25.)

3. *Infrà,* chapitre des *Homonymes,* Appendice E.

Aux questions d'usage, cet artisan répondit qu'il se nommait Domenico, fils de Giovanni de Quinto, et le tabellion inscrivit dans l'acte, selon la formule du temps, *Dominicus de Columbo quondam Johannis de Quinto* [1].

Le père de ce Domenico, appelé Giovanni Colombo, était donc originaire ou, en dernier lieu, habitant de Quinto, aujourd'hui Quinto al Mare, bourg situé sur le littoral, à environ sept kilomètres de Gênes. Quant à la profession qu'il exerçait, nous l'ignorons. Casoni dit [2], on ne sait sur quelles autorités, que Giovanni, père de Domenico, vivait en 1440.

Nous avons exposé les raisons qui ne permettent pas de voir dans Giovanni fils de Luca, Giovanni père de Domenico Colombo. Nous démontrerons bientôt que le Domenico Colombo de l'acte savonésien précité est, lui, le père de Christophe Colomb. Et si nous éliminons de la généalogie de ce dernier ledit Luca Colombo ainsi que ses fils Giovanni et Benedetto, nous croyons pouvoir maintenir parmi les parents du grand navigateur génois, au moins provisoirement, l'oncle et la tante qui lui sont attribués dans notre tableau, lequel, ainsi modifié, commencerait de la manière suivante :




1. Appendice A, doc. VIII.
2. *Suo avevo fu Giovanni di Quinto, il quale vivera nel 1440.* (CASONI, *Annali della Repub. di Genova*, Genova, 1800, in-8, tome I, page 68.)

## II. — DOMENICO COLOMBO.

Les notaires italiens, notamment ceux de la Ligurie, étaient et sont encore tenus d'énoncer le nom du père de chacune des parties instrumentaires. De là le mot *quondam* qui suit la désignation patronymique dans les actes notariés. C'est à cette excellente coutume que nous devons la possibilité de rattacher Domenico Colombo, père de Christophe, au Giovanni précédemment décrit. *Dominicus de Columbo quondam Johannis*, lit-on dans les actes de 1451, 1466, 1496 et 1494[1]; mais, ainsi que nous l'avons dit précédemment, celui du 2 mars 1470 [2] ajoute : *quondam Johannis de Quinto.*

Quant à Domenico même, quel était son lieu d'origine ?

L'homonymie, le lecteur l'a vu, joue un tel rôle dans les questions de ce genre que nous devons d'abord passer en revue les divers Domenico Colombo qui vivaient dans la province de Gênes au milieu du xv^e^ siècle, et dont on retrouve le nom dans les documents.

Cette enquête est d'autant plus nécessaire qu'elle est la seule qui permette aujourd'hui au critique de déterminer, au moins par implication, le lieu où Christophe Colomb est né.

Giambattista Pavesi, gentilhomme savonésien qui s'occupait de littérature, ayant reçu en l'année 1666 un exemplaire du

1. Appendice A, docs. III, V, VII, XXXI, XXXVIII.
2. In Not. Gio Gallo, doc. VIII.

*Discorso Historico* que le chanoine Campi venait d'ajouter à son Histoire Ecclésiastique de Plaisance, résolut de combattre la thèse de cet écrivain, qui faisait naître Christophe Colomb à Pradello, village du Plaisantin [1].

A cet effet, Pavesi entreprit des recherches dans les archives de Gênes et de Savone, et il écrivit un ouvrage dont il ne reste plus qu'un cahier, intitulé *I Successi di Cristoforo Colombo* [2].

Dans ce petit manuscrit on remarque de fréquentes mentions d'actes notariés. Que ces références proviennent en partie de résumés composés au XVII^e siècle par les archivistes de l'État, comme d'ailleurs il le reconnaît [3], et pour le reste, d'une connaissance intime des liasses mêmes, il n'en est pas moins certain que le travail de Pavesi fait connaître des documents restés inconnus à Federici, à Salinerius et à tous les chercheurs.

Les actes cités par Pavesi furent dressés en 1440 et 1443 par Giovanni Recco, notaire urbain, et par son collègue Giovanni Brignole, en 1449. Notre Domenico y figurerait, mais nous ne saurions dire en quelle qualité, puisque Pavesi ne le rappelle pas, et que les actes mêmes furent brûlés avec les archives de ces deux tabellions lors du bombardement de 1684.

1. Voir sa lettre du 5 avril 1773, publiée par M. C. DESIMONI, *Sugli Scopritori Genovesi,* page 45.

2. Cet ouvrage devait porter le titre de *Essame e Contradittorio di G. B. P. sopra l'Historie di D. Cristoforo Colombo divulgate dal Can. Pietro Maria Campi*. Il ne fut jamais imprimé et le MS. en est perdu, mais le cahier anonyme intitulé *I Successi di Cristoforo Colombo,* récemment découvert par M. le chanoine GRASSI, dans la bibliothèque du duc de Galliera, en est évidemment un fragment.

3. *Queste scritture in parte estratte l'anno 1651 da Lionardo Siri archivario e riconosciute tutte l'anno 1668 da Ottaviano Imaldo e Bartolomeo Griffo Archivario.* (PAVESI, *I Successi di Crist. Colombo.* MS.)

Pavesi cherchait à prouver que Christophe Colomb avait habité Savone, mais qu'il était né à Gênes : *Colombo genovese di nascita e savonese di habitatione.* Son ouvrage était donc une œuvre de polémique et, à ce titre, sujet à caution. Cependant, étant donné le patriotisme étroit qui dénature presque tous les actes de ce genre, on ne doit pas négliger de rappeler que Pavesi était de Savone [1], et qu'il revendiquait non pour cette ville mais pour Gênes, autrefois sa rivale, l'honneur d'avoir donné naissance au découvreur du Nouveau-Monde. Aussi n'a-t-on pas plus de raison de révoquer en doute l'authenticité des actes mentionnés par Pavesi que celle des documents indiqués par les Belloro, et qui sont perdus. D'ailleurs, cette réfutation était destinée à la publicité [2] ; l'auteur désigne par leurs noms les notaires dont les liasses lui avaient fourni les minutes qu'il invoque à l'appui de sa thèse ; c'était avant le bombardement, et on ne peut guère admettre que Pavesi aurait eu l'audace de s'en référer à des documents imaginaires et dont l'inanité eût pu être démontrée par une simple visite au Palais ducal ou à l'archevêché [3].

Pavesi cite brièvement ses autorités en ces termes :

— *1440. In atti del Not. Gio. Recco. Domenico Colombo.*

— *1443. Domenico come sopra, chiamato Domenechino in Gio. Recco di Genova.*

1. Il est mentionné parmi les écrivains savonésiens dans SOPRANI, *Scrittori della Liguria,* Genova, 1667, in-4.

2. Lettre du 5 avril 1673, précitée.

3. Ce qui démontre l'exactitude des citations de Pavesi, c'est que deux des actes mentionnés par lui comme provenant de deux notaires savonésiens (Lod. MORENO, 31 mai 1484, et Pietro CORSARO, 20 juin 1489) et qui sont perdus, se trouvent matriculés dans le catalogue de l'*Archivio Comunale dei Notai antichi di Savona,* MS., comme ayant fait partie des *Atti Curia Vescovile,* que nous avons vainement fait compulser.

Malheureusement le lieu d'origine de ce Domenico et le nom du père, qui certainement figuraient dans l'original, ont été omis par le savant savonésien. Aussi, à première vue, ces deux notules peuvent-elles s'appliquer aux cinq ou six Domenico Colombo qui vivaient dans la province de Gênes en 1440 et en 1443.

Le nom d'un seul notaire pour les deux actes et les mots *come sopra* indiquent néanmoins que dans l'une et l'autre pièce il s'agit du même Domenico. Nous avons aussi deux points de repère : la date de *1443* et le diminutif *Domenechino*. Or, d'après le recueil manuscrit de Melchiorre Longhi[1], un Giovanni Colombo eut pour fils Antonio, et cet Antonio fut le père d'un Domenico ainsi désigné : *Domenico o Domeneghino nel testamento del padre.* Le testament dont il est question est celui dudit Antonio Colombo, dressé par Me Francesco Casanova, à Gênes, le 26 juin 1443 [2].

Voici donc un Domenico Colombo, appelé aussi Domeneghino, et qui figure dans un acte notarié génois également passé en 1443, tout comme dans Pavesi. La seule différence est qu'au lieu d'être emprunté aux *filze* de Giovanni Recco, il provient des liasses de Fr. Casanova, tous les deux, d'ailleurs, tabellions de la même ville, et qui ont pu concourir conjointement à la confection de l'acte.

Cette coïncidence est trop frappante pour ne pas nous porter à voir dans le Domenico ou Domenechino cité par Pavesi sous les années 1440 et 1443, non le père du découvreur du Nouveau-Monde, mais bien le Domenico ou Domeneghino Colombo cité par Longhi. Or ce dernier Colombo n'était pas fils de Giovanni,

1. Archives d'État, Gênes, *suprà*, page 28.
2. Cité par Longhi.

mais d'Antonio, et il ne venait pas de Quinto, mais bien de Sampierdarena.

Nous avons dû nous attarder plus particulièrement à établir l'identité de ce Domenico Colombo de Pavesi, à cause des dates de 1440 et 1443, lesquelles étant antérieures à la naissance de Christophe Colomb, pouvaient entraîner la conséquence que ce dernier est né dans le lieu alors assigné comme domicile du Domenico en question.

Pavesi cite encore un Domenico Colombo d'après l'acte dressé par Me Gio. Brignole, à Gênes, en 1449. Les notules de Longhi donnent à penser qu'il s'agit également d'un homonyme. Ce zélé compilateur relève un acte du même Brignole, aussi daté de 1449, se rapportant à Martino Colombo, fils de Domenico. Ce Domenico était l'oncle du susdit Domeneghino Colombo, comme lui, non de Quinto, mais de Sampierdarena, et déjà décédé en 1452. Ce n'est pas non plus le nôtre, qui vivait encore en 1494.

On trouve sous l'année 1460, à Gênes, un Domenico Colombo [1], mais celui-ci est fils d'Andrea, et, ce semble, petit-fils de Giovanni l'ancien forgeron : *olim faber*, qui demeurait à Gênes en 1448 [2].

Avant 1449, il y avait encore un autre Domenico Colombo, mais il mourut le 22 mai 1452 *in partibus Syriæ aut Cypri* [3].

Quant au Domenico, fils de Giovanni, de Cogoletto, nous avons démontré que, décédé en 1482, il ne pouvait être le véri-

1. In Not. Lazaro RAGGIO, cité par LONGHI.

2. *Gabella Defunctorum*, 28 mars 1448, MS. Archives de Saint-Georges; Palazzetto, Gênes.

3. In Not. Obert. FOGLIETTA, 23 mars 1451.

table Domenico, puisque ce dernier figure encore en personne dans des actes notariés dressés dix ans après cette date [1].

Aucun de ces Domenico Colombo ne peut donc être le père du grand navigateur génois.

Le document le plus ancien que nous possédions où Domenico, père du découvreur de l'Amérique, soit incontestablement mentionné, est un contrat du 26 mars 1451. A cette date, il est désigné en ces termes : *Dominico de Columbo textore pannorum lane quondam Johannis, civibus Januæ* [2].

Mais comment sait-on que ce Domenico, plutôt qu'un de ses homonymes, est le père du grand Christophe ? On le sait par une série d'actes notariés qui d'abord nous permettent de suivre ce Domenico presque pas à pas de 1451 à 1470, époque à laquelle il émigra de Gênes pour aller s'établir à Savone avec sa famille [3] ; puis par deux actes notariés passés dans cette dernière ville. Le premier de ces deux actes, du 26 août 1472 [4], établit la filiation en ces termes : *Dominicus Columbus lanerius habitator Saonæ et xpoforus ejus filius.* Le second, du 7 août 1473 [5], la confirme et l'amplifie en rappelant les noms de la mère et d'un frère de Christophe : *Sozana filia q. Jacobi de fontanarubea de bisagno et uxor Dominici de Columbo de Janua, ac Xpoforus et Johannes pelegrinus filii dictorum Dominici et Sozanæ iugalium...* Enfin cette filiation est de nouveau confirmée dans

1. Appendice A, docs. XXXVI et XXXVIII.
2. Append. A, doc. III.
3. *Ibid.*, docs. IV-IX.
4. Doc. XVII.
5. Doc. XXII.

des diligences judiciaires des années 1500 et 1501 [1], où Christophe ainsi que ses frères sont assignés en responsabilité comme fils et héritiers, pour une dette contractée par ledit Domenico Colombo vingt-six ans auparavant : *Adversus Cristoforum et Jacobum fratres de Columbis, filios et heredes q. Dominici eorum patris.* Et ce qui démontre définitivement que ces jeunes Colomb sont tout à la fois les fils de notre Domenico, et les Colomb qui allèrent chercher fortune en Espagne, c'est la phrase relevée dans ce même dossier : *Dictos Cristoforum, Bartholomeum et Jacobum* [Diego] [2] *de Columbis, filios et heredes dicti q. Dominici eorum patris, iam diu fore a civitate et posse Saonæ absentes, ultra Pisas et Niciam de Provincia, et in partibus Hispaniæ commorantes...*

L'acte du 26 mars 1451 précité est le seul passé à Gênes, où Domenico soit qualifié de citoyen génois. Les documents qui, en 1470, 1477 et 1484 [3], lui donnent ce titre, ont tous été dressés à Savone.

Un autre acte génois ne le qualifie que de *habitator Januæ*, en 1466 [4], mais trois actes savonésiens de 1470 et 1473, rédigés par des notaires différents, le disent *lanerius de Janua habitator Saonæ*, ou bien *testori pannorum lane in Janua*, même seulement *civibus Januæ* [5].

Ces termes montrent clairement qu'à Savone on considérait Domenico comme un ex-citadin génois, et que dans l'enceinte

1. Documents XXXIX-XLII.
2. *Jacobum dictum Diegum.* (Doc. XL.)
3. Doc. XXXV.
4. Doc. VI.
5. Doc. VIII, X et XIX.

de Gênes il jouissait des droits de citoyen. Il ne ressort cependant pas forcément de ces expressions que Domenico naquit dans cette dernière ville, puisqu'elles peuvent signifier uniquement qu'il y jouissait des droits civiques, privilège, il est vrai, conféré par la naissance, mais aussi par le domicile et la possession d'un immeuble [1]. Ainsi, dans l'acte du 26 mars 1451, un des témoins, Berthono de Musante, est de Quinto, et cependant le notaire, tout en rappelant cette origine, le qualifie de citoyen de Gênes : *Berthono de Musante de Quinto testore pannorum lane, civibus Januæ* [2]. On pourrait facilement multiplier les exemples.

Toujours est-il que le nom de Domenico Colombo ne figure pas encore sur le registre des tenanciers de l'abbaye de Saint-Étienne pour l'année 1447 [3]. Jusqu'à présent on n'a même pu établir sa résidence à un titre quelconque dans la ville de Gênes avant mars 1451. Or, à la première de ces dates, il était certainement marié depuis plusieurs années [4] avec une femme qui lui avait apporté une dot en argent, comme on le voit par les actes des 25 mai 1471, 7 août 1473 et 21 juillet 1489 [5]. On s'explique difficilement que dans ces conditions Domenico, tisserand de profession, ne fut pas déjà en 1447 contribuable des religieux

1. *E acquistó la cittadinanza della Metropoli che s'acquistava da circostanti terrieri colla abitazione.* (*Ragionamento,* page 52.) Il n'y a pas de texte de loi, mais notre ami M. DESIMONI a bien voulu relever pour nous dans les *Collettanee* de ROCCATAGLIATA, un grand nombre de décrets qui confirment l'assertion du *Ragionamento.*

2. In Not. Giac. BONVINO, doc. III.

3. Voir *suprà,* page 15, au sujet de ces registres.

4. Nous démontrerons qu'on ne peut guère fixer la naissance de son fils Christophe après l'année 1446.

5. Docs. XII, XXII, XXXVI.

bénédictins, propriétaires du quartier où se trouvaient la plupart des métiers à tisser, s'il avait été alors établi à Gênes.

Si Domenico Colombo n'était pas de Gênes même, de quelle ville, de quel village, de quel hameau tirait-il son origine ?

Le 19 août 1474, Domenico ayant fait l'acquisition d'un petit bien rural près de Savone, deux actes furent dressés le même jour, et dans les deux, le tabellion décrivit l'acquéreur en ces termes : *Dominico de Columbo de Quinto Januæ lanerio habitatori Saonæ* [1]. C'est-à-dire Domenico Colombo de Quinto, tisserand de Gênes, habitant Savone. Or ce Domenico est bien le nôtre.

Quoique la phrase soit parfaitement claire, nous avons cherché à consulter le document original. Malheureusement cette pièce est perdue, et nous ne la connaissons plus que par la transcription de Salinerius, jurisconsulte instruit dont on ne peut soupçonner la fidélité, d'autant moins que deux autres pièces concernant Domenico Colombo, publiées par lui et que nous avons comparées avec les originaux [2], se sont trouvées exactes. Rien d'ailleurs ne s'oppose à ce que Domenico Colombo ait été effectivement originaire de Quinto ou qu'il ait possédé un domicile dans ce bourg avant de venir s'établir à Gênes. On peut même arriver à une confirmation du libellé de l'acte qui lui assigne cet endroit comme lieu d'origine ou de résidence, en cherchant à rétablir le milieu dans lequel il passa une grande partie de sa vie.

1. Docs. XXVI et XXVII, attribués par Salinerius à un notaire nommé Giovanni Rogero, qui ne figure sur aucune des listes du tabellionage de Savone. Nous pensons que Salinerius s'est trompé, et que l'acte provenait des *filze* d'un des Monelia.

2. In Not. Gio. Gallo, docs. VIII et IX.

# PAYS D'ORIGINE DE

Carte dressée a l'échelle d




Extrait de la Carte de l'Etat Major

CHRISTOPHE COLOMB.

millimetre pour 200 metres




Imp. Lemercier et Cie Paris

Proche de la ville de Gênes, à l'est, se trouvent deux petits pays adjacents : le Bisagno et la Fontanabuona. Le premier prend son nom d'un torrent dont les rives baignent la banlieue de la grande cité. Quarto, Quinto, Saulo ou Sori, Quezzi, Ginestrato, sont des bourgades de cette région. L'autre pays, continuation de celui-ci, est la vallée de la Fontanabuona, où sont situés Moconesi, Monteghirfo, Terrarossa, Castagnelli, et même, mais à l'extrémité septentrionale, Fontanarossa. On ne compte guère des murs de la ville de Gênes à la limite de cette région qu'un trajet de sept à huit lieues. Les nombreux hameaux qui, au xv$^{e}$ siècle, existaient déjà, étaient donc assez rapprochés les uns des autres, reliés par des routes et en rapports constants. A en juger par les noms cités dans les documents où il est question de tisserands génois, le tissage était une industrie répandue dans toute cette contrée, qui semble avoir alimenté la ville de Gênes de produits et d'ouvriers.

Or un fait notable, c'est la récurrence fréquente des bourgades du Bisagno et de la Fontanabuona dans les actes notariés où Domenico figure à un titre quelconque, et les rapports intimes que ces actes montrent avoir existé dès une époque reculée entre lui et tant de gens originaires de ces localités.

La première aliénation d'immeuble que, à notre connaissance, Domenico Colombo ait faite, se rapporte à un petit bien rural *posto nella villa de Ginestrato in Bisagno* et que Goagnino Fontanarossa, frère de sa femme Susanna, avait revendiqué par droit de prélation [1].

Nous ne savons quand et comment Domenico en devint propriétaire, ni si c'était un bien de patrimoine ou une maison de

1. In Not. Francisco CAMOGLI, docs. IX. et XII.

campagne qu'il aurait achetée, — comme en 1474 il en acquit une à Légine. On peut assurer cependant que malgré les revendications des agnats de Susanna, la propriété de Ginestrato n'était nullement un bien dotal. Si la femme de Domenico dut, le 15 mai 1471, en ratifier la vente, ce n'est pas parce qu'elle avait apporté cette terre en dot ou que c'était un de ses propres, ce que l'acte n'eût manqué de mentionner. Ce ne fut qu'en vertu de l'hypothèque légale en faveur de la femme dotée, prescrite par le statut génois sur tous les biens du mari [1].

Nous remarquons ensuite que dans la ratification de la vente de la maison de la Porte-de-l'Olivier, Susanna Fontanarossa, à la date du 7 août 1473, est dite fille de *Jacobus de Fontanarubea de Bisagno* [2]. Or Ginestrato, dont nous venons de citer le nom, faisait partie de la paroisse de Quezzi, dans le bailliage du Bisagno. Domenico prit donc femme dans le lieu même où, de son chef, nous le voyons petit propriétaire foncier dès avant 1470.

Quand Domenico fonde son établissement de Savone, en 1469, c'est à un garçon de la Fontanabuona, Bartolomeo Castagnelli, qu'il confie la garde de son nouvel atelier, et lorsque ce Bartolomeo renouvelle son engagement, Pasquale Castagnelli, de Fontanabuona, se porte garant [3]. C'est encore ce même Pasquale qui sert de témoin à Susanna Fontanarossa lors de la ratification de la vente de la maison de la Porte-de-l'Olivier, en 1473 [4].

Dans l'acte du 17 janvier 1466, par lequel Domenico cautionne

1. La ratification porte seulement : *Terras et domum fore sibi obligatas et ypotechatas pro suis dotibus.*

2. In Not. Pietro Corsaro, doc. XXII.

3. In Not. Gio. Gallo, doc. VIII.

4. In Not. P. Corsaro, doc. XXII.

Giovanni Colombo de Moconesi, vendeur d'un petit bien situé à Quarto, deux des témoins, Juliano di Caprile et Luca de Honeto, sont aussi du Bisagno ou de la Fontanabuona, ainsi que Ritius de Bizagno, son voisin immédiat à la Porte-de-l'Olivier [1].

Le fait que Domenico est propriétaire au Bisagno et son intimité avec tant de gens de ce pays sont des circonstances qu'expliqueraient en partie les relations qui ont pu survenir à la suite de son union avec une femme de cette localité, mais elles peuvent provenir d'une cause différente.

La critique établit, en outre, de fréquents rapports entre Domenico et plusieurs habitants des localités voisines de Quinto, Quarto, par exemple, qui n'en est éloignée que d'un kilomètre. Le 26 mars 1451, Domenico Colombo, tisserand de laine, dans Gênes, fils de Giovanni, qui est le nôtre, achète à réméré une petite terre, laquelle est située à Quarto. Son vendeur, Paolo, est de Moconesi, mais il habite Quarto, et l'un des témoins, Berthono, tisserand de drap, est originaire de Quinto [2].

Le lendemain, 27 mars, Paolo, ou Paolino, achète, à son tour, une terre, également sise à Quarto, appartenant à un nommé Cressio, originaire aussi de Moconesi, et son principal témoin est notre Domenico [3].

Le 17 janvier 1466, Giovanni Colombo, de Moconesi, fils de Luca, vend à Francesco Boverio, de Apparizione, village du Bisagno, une propriété *in villa Quarti;* Domenico est assez intime avec Giovanni pour lui servir de caution : *solem-*

1. In Not. T. DEL ZOCCO, doc. XLI.
2. In Not. Giacomo BONVINO, doc. III.
3. *Ibidem,* doc. V.

*niter intercessit et fideiussit Dominicus de Columbo quondam Johannis*, et l'acte est signé dans la propre boutique de notre Domenico [1].

Un document récemment découvert dans les archives de Gênes par M. le marquis Staglieno, et qu'avec son obligeance accoutumée il a bien voulu nous communiquer, fait plus que de présenter des indices. Il confirme la possession par un Domenico ou Domeneghino Colombo, fils de Giovanni, d'un domicile à Quinto même, dans la période voulue, c'est-à-dire antérieurement aux actes établissant la résidence à Gênes du père de Christophe Colomb.

C'est une reconnaissance de dette consentie pardevant notaire à Gênes, le 20 avril 1448, en faveur d'un nommé Pasquale de Fritalo, par deux frères, Antonino et Domeneghino Colombo, lesquels sont déclarés être fils de Giovanni Colombo, et habiter Quinto : *Antoninus et Domeneghinus, fratres* [2] *de Colombo quondam Johannis, habitatores ville Quinti*, *Potestacie Bisamnis* [3].

1. *Actum Januæ extra portam Sancti Andreæ videlicet in Apotheca dicti Dominici de Columbo.* (In Not. A. DE CARIO, doc. VII.)

2. Dans le même acte, il est fait mention d'une sœur d'Antonino et de Domeneghino, nommée Battistina, femme Fritalo, et bru du créancier.

3. In Not. Ant. FAZIO, doc. II. M. DESIMONI a relevé dans le registre intitulé *Possessionum,* pour l'année 1466, un Antonio Colombo, demeurant dans la contrada di Sartoria, et, dans l'*Avariarum,* pour 1459, *Antonius Columbus et fratres, in contrada fuori porta Sant'Andrea.* (*Sugli Scoprit. Genov.*, page 48, note.)

Nous hésitons à voir dans cet Antonio Colombo un frère supposé de notre Domenico. En 1457, 1458 et 1460, ce dernier payait une redevance annuelle pour une maison située *in contracta extra portam Sancti Andreæ,* ce qui correspond à *contrada fuori porta Sant'Andrea,* mais s'il avait été un des frères compris dans l'espèce de raison sociale *et fratres*, et demeuré avec Antonio, il ne figurerait pas, justement en cette année de 1459 (taxe due en 1460) dans les *Registri livellarii*. Ce serait Antonio qui serait porté sur la cote. A moins que dans les mots *et fratres,* on ne veuille comprendre d'autres frères encore inconnus.

Ce domicile à Quinto, trois années avant constatation d'une résidence de Domenico à Gênes, et la corroboration qui ressort d'abord du nom du père, Giovanni, puis de l'habitation à Quinto, sont des indices de valeur.

Une mention plus importante, au moins par ses conséquences indirectes, est celle qu'on relève dans l'acte de 1448, que nous venons d'analyser. Elle a trait à un des témoins instrumentaires, qui y est nommé Bartholomeus de Terrarubea. Or Christophe Colomb et son frère Barthélemy, ainsi que nous le montrerons bientôt, ont aussi porté ce nom de Terrarubea dans leur jeunesse. Certes, ce Barthélemy ne peut être l'Adelantado, puisque ce dernier n'était pas encore né en 1448, mais ce nom patronymique attire l'attention, surtout lorsqu'on le rapproche des désignations énoncées dans l'acte suivant, aussi découvert récemment par M. le marquis Staglieno.

A la date du 15 décembre 1445, un nommé Domenico de Terrarubea, habitant de Quinto : *Dominicus de Terrarubea, habitator ville Quinti, potestacie Bisamnis*, vend à Benedetto, de Moconesi, habitant de Quarto, une terre située à Quinto.

Ici le nom de *Colombo* n'est pas donné. Est-ce omission de la part du notaire, ou bien ce Domenico s'appelait-il simplement de Terrarubea ?

Nous sommes d'avis que c'est plutôt une abréviation du tabellion, qui paraît avoir été coutumier du fait. Ainsi, dans cet acte même, l'acquéreur n'est nommé que « *Benedicto de Moconesi, habitatori ville Quarti, dicte potestacie Bisamnis.* Or Moconesi est un village bien connu de cette région et dont le nom n'est guère employé d'une façon patronymique. Les désignations de M^e^ Fazio ne sont donc que des ellipses portant sur le véritable nom de famille des parties contractantes. Aussi,

de même que nous inclinons à voir, dans ce Benedetto, Benedetto Colombo, fils de Luca, l'analogie nous conduit à présumer une semblable omission du nom patronymique dans la présente description de Domenico, et à croire que la désignation *de Terrarubea* aurait dû être précédée du nom de *Colombo* dans l'acte précité du 15 décembre 1445.

Voici encore une raison pour cette restitution, et elle nous paraît capitale.

Las Casas rapporte [1] qu'avant d'arriver à la réputation, Christophe Colomb portait le nom de *Columbo de Terra-rubeia.* L'auteur des *Historie* dit même avoir vu des écrits de l'Amiral signés : *Columbu de terra rubra* [2]. Enfin, l'un et l'autre citent une mappemonde faite à Londres, pour Henry VII, en 1488, par Barthélemy Colomb, frère de Christophe, et portant la suscription suivante : *Ianua, cui patriæ est nomen, cui Bartholomæus Columbus de Terra rubra opus edidit istud.*

Voici donc, porté par deux des fils de Domenico Columbo, ce nom de *Terra rubra*, lequel n'est pas un nom de famille ou de fantaisie, mais bien celui d'une localité de la Fontanabuona. On est donc encore fondé à présumer que dans l'acte précité il y a une ellipse, et que le notaire aurait pu ou dû écrire : *Dominicus de Colombo de Terrarubea habitator ville Quinti.*

1. *No consta la verdad dello más de que se solia llamar ántes que llegate al estado que elegó, Cristobal Colombo de Terra-rubia, y lo mismo su hermano Bartolomé Colon.* (Las Casas, *Historie*, lib. I, cap. II, tome I, page 42.) Voir aussi la légende de la mappemonde faite par Barthélemy Colomb pour Henry VII.

2. *Et, percioché auuertira alcuno, che dice Columbus de terra rubra, dico che medesimamente io vidi alcune sottoscrittioni dell'Ammiraglio, prima que acquistasse lo stato, ou'egli si sottoscriueua Columbus de terra rubra.* (*Historie*, édition de 1571, feuillet 31, verso.)

Notons en outre un fait qui ne doit pas être passé sous silence. Un des témoins de l'acte où il est fait mention de ce Domenico de Terrarossa, porte le nom de Guglielmo de Fontanarubea. Or le frère consanguin de la femme de Domenico Colombo, appelée Susanna Fontanarossa, mère de Christophe Colomb, s'appelait Gulielmo de Fontanarubea : *In presentia cum et de consilio Gullielmi de Fontanarubea eius consanguinei germani..*, lit-on dans le procès-verbal du conseil de famille tenu à Gênes le 25 mai 1471 [1]. Le Guglielmo de l'acte de 1445 n'est pas, il est vrai, le frère de Susanna, puisque ce dernier était fils de Giacomo, tandis que son homonyme est qualifié de *quondam Stephani,* mais ce nom, à cause de la localité et de l'ensemble des faits, évoque des conjectures de parenté avec la femme de Domenico, père de Christophe.

Nous pouvons être ici, à notre tour, le jouet de l'homonymie, mais ces rapprochements, ces analogies, ces circonstances qui se corroborent et se complètent, l'ensemble enfin des faits nous portent à croire que le Domenico de Terrarubea, habitant Quinto en 1445, et Domeneghino Colombo, domicilié aussi dans ce bourg en 1448, ne sont qu'un seul et même individu, lequel serait le père du grand Christophe, tandis que Antonino Colombo serait conséquemment son oncle, et Battistina Fritalo sa tante, du côté paternel. En tout cas, aucun des autres Domenico ne possède à son acquit un faisceau aussi serré d'indices concomitants et de probabilités.

Maintenant, quelle est cette localité nommée Terrarubea ou

1. In Not. Ant. Fazio ; doc. I.

la Terre-rouge ? Est-ce le village qui porte encore ce nom, ou bien quelque petit domaine rural, ainsi appelé à cause de la couleur du sol, et aujourd'hui disparu ?

Le *Ragionamento* [1] et Spotorno [2] mentionnent un hameau nommé Terrarossa, qui se trouverait entre Quinto et Nervi. Le savant barnabite n'a d'autre autorité pour cette assertion que le *Ragionamento*, dissertation qui nous paraît avoir emprunté son renseignement à Casoni, en le modifiant. Ni nos propres recherches ni celles de nos amis génois n'ont pu aboutir à retrouver un hameau de ce nom entre Quinto et Nervi. Le seul village ainsi nommé dont il y ait trace dans les documents (Giustiniani le cite déjà dans ses Annales [3]), lequel, d'ailleurs, existe encore, est celui qui fait partie de la commune de Moconesi, sur la rive septentrionale du torrent de l'Entella, et dont le nom se retrouve dans les deux localités dénommées : *Terrarossa Superióre* et *Terrarossa Inferióre*, sur la carte de l'état-

1. *Terra rossa è nome d'un raccolto di case fra la pieve di Quinto e quella di Nervi, ove è anch' oggi una torre detta de'Colombi.* (*Memorie dell'Accademia delle Scienze, Lettere ed Arti di Genova.* Genova, 1814, in-4, page 63.)

2. *Terrarossa è un villagio, o casale, presso Quinto.* (*Codice*, page 25.) *Due Terrarossa si trovano nel Genovesato; una nella valle di Fontanabuona.— V. la descrizione della Liguria negli Annali del Giustiniani. — L'altra piccolissima tra Nervi e Quinto,* ove è anch' oggi *una torre, detta de'* Colombi.— *Ragion. facc.* 61. (Spotorno, *Della Origine e della patria di Cristoforo Colombo*, page 101.) Sur les Terres rouges de Quinto, voir la lettre adressée par M. le général de la Marmora à M. Jomard, Gênes, 20 février 1845. (*Bulletin de la Société de géographie*, Paris, 3e série, tome III, 1845, pages 196-197.)

3. *E dalla banda di levante : Corgnia, Moconesi, Terrarossa*... (Giustiniani, *Annali della Repubblica de Genova. Terza edizione genovese*, 1854, in-8, tome I, page 89.)

major du royaume d'Italie [1]. C'est aussi la Terrarossa mentionnée par l'historien Filippo Casoni [2].

Peu après l'année 1444, croyons-nous, alors qu'il demeurait probablement encore à Terrarossa ou à Moconesi avec son père (que Casoni dit avoir été vivant en 1440), Domenico Colombo épousa Susanna, fille de Giacomo Fontanarossa, frère et oncle de tisserands, probablement tisserand lui-même, et demeurant dans le Bisagno, à Quezzi, paraît-il, entre Terrarossa et Gênes, à quelques kilomètres de la ville.

Ainsi que nous l'avons vu, la première fois que les documents mentionnent notre Domenico, positivement à Gênes, c'est le 26 mars 1451, dans une boutique de barbiers de la Porte-Saint-André, et en leur compagnie [3]. Ce voisinage, où nous le voyons constamment, et le fait qu'à cette date il est qualifié de citoyen génois, prouvent qu'en 1451 Domenico était déjà établi et propriétaire dans le quartier Saint-Etienne, mais sans indiquer depuis combien de temps. La série des *Registri livellarii*, qui pourrait nous éclairer à cet égard, est malheureusement interrompue à la fin de l'année 1447, pour ne reprendre qu'en 1457. Ce qu'on doit cependant déduire du silence du registre de 1447,

1. Par 4° de longitude (Observatoire de Turin) et 44° 22' de latitude, feuille 76.

2. *Terrarossa poco distante da Nervi mediante falda del monte Fasce posta tra Moconesi e Fontanabuona che da il nome alla valle ove è ancora la torre dei Colombi.* (Casoni, *Annali,* Genova, 1708, in-folio, pages 26-31). Quant à la tour dont parle Casoni, il n'en reste plus trace.

3. *Actum Janue in contracta porte Sancti Andree videlicet in apoteca magistri Andree de Clavaro barberii... presentibus... Blaxino de Fossatto barberio.* (In Not. Giacomo Bonvino, doc. III.)

c'est que Domenico ne devint qu'après cette année tenancier de l'abbaye de Saint-Etienne, ce qui veut aussi dire habitant de Gênes. Le lecteur remarquera, en outre, que cette date s'accorde avec celle de son domicile encore établi à Quinto en 1448, et à Gênes seulement en 1451, si, comme nous l'avons supposé, notre Domenico et le Domeneghino de l'acte dressé par M^e Fazio sont identiques.

Ces registres citent notre Domenico sous les années 1457, 1458 et 1460, en regard de redevances annuelles pour des emphytéoses portant sur deux maisons situées, l'une à la Porte-Saint-André, l'autre à la Porte-de-l'Olivier [1].

La série conservée des rôles des impositions urbaines ne commence qu'avec l'exercice de 1463. Domenico, en cette année, y figure comme contribuable [2]. Dans le *Registro Fogagiorum* de 1464, son nom disparaît, mais, d'après les indications relevées par Federici et Pavesi, on le retrouve en 1468 [3].

Les actes de 1451 précités le montrent dès cette époque dans une position assez aisée pour prêter de l'argent (environ cent cinquante francs) à un ami. Il exerçait alors et ne cessa d'exercer pendant quarante ans encore la profession de tisserand de drap : *textor pannorum lane*.

1. *Registri livellarii*, MSS. des archives d'Etat à Gênes. Année 1457, feuillets 17, 18 et 52; 1458, feuillets 17 et 70; 1460, feuillets 17 et 56. Voyez aussi C. Desimoni, *Giornale Ligustico* pour avril et mai 1874.

2. *Registro Fogagiorum* pour 1463. MS. de la banque de Saint-Georges, feuillet 204.

3. *Colombo Domenico in focag. 1468.* (Federici, *Abecedario.*) *1468, in Archivio di Santo-Stefano; in Libro delle possessioni, in Camera e in San Giorgio.* (Pavesi, *I Successi; Append. al Libro. I*, MS. de la bibliothèque Brignole de Ferrari à Gênes.)

Le 15 mars 1462, Domenico cautionne le mandataire de Giovanni Colombo de Moconesi, et, ainsi que nous venons de le voir, en 1463, il paye ses contributions pour les deux petits immeubles du quartier Saint-Etienne. Mais à partir de cette date, nous le perdons de vue pour ne le retrouver que le 17 janvier 1466, jour où il donne de nouveau sa garantie en faveur dudit Giovanni Colombo de Moconesi.

A cette date, ce semble, Domenico appartenait à la confrérie de Sainte-Catherine, et il y fit inscrire trois de ses fils, dit Pavesi [1].

La notule de cet écrivain rapprochée de celle que nous avons empruntée à l'*Abecedario* de Federici, montre Domenico acquittant encore la taxe urbaine, en 1468, à Gênes, dans des conditions qui impliquent la continuation de son ménage à cette date.

Le 28 novembre 1470, Battista Zenogio et Giovanni Garaventa, consuls des tisserands, convoquèrent leur corporation à l'effet d'établir un tarif. La réunion eut lieu sous le porche du monastère de Saint-Étienne le 28 novembre de cette année, et le procès-verbal fut adopté par cent vingt-huit tisserands, au nombre desquels se trouvait Domenico Colombo [2]. Il était donc

1. Le chartrier de ce monastère, supprimé au siècle dernier, est conservé dans la bibliothèque du palais Durazzo, mais nous ne saurions dire si on y trouverait aussi les registres auxquels Pavesi a dû emprunter cette assertion.

2. In Not. Pilosio, doc. IX. C'est évidemment le même acte qui est indiqué dans l'*Abecedario* de Federici, sous la brève mention de *in atti di Gio. Batta. Pilosio in Arch. notariorum, 1470*. De ce que les tisserands tinrent leur meeting sous le porche du monastère, il ne faudrait pas en conclure qu'ils n'avaient pas une maison syndicale leur appartenant. La loge des tisserands, au contraire, était située dans le bas de la ville, près du Ponte dei Chiavari; malheureusement, les archives de cette corporation n'ont pu être retrouvées.

encore domicilié à Gênes à la fin de l'année 1470, tout en ayant déjà un atelier, voire même une taverne à Savone.

Cet établissement fut fondé, paraît-il, au commencement de l'année 1469. Nous voyons, par exemple, dans le premier document savonésien où se lit le nom de Domenico Colombo, que le 2 mars 1470, en sa qualité de tisserand : *textor pannorum et tabernarius* [1], il renouvelle l'engagement de son apprenti. Les contrats de louage étant pour un an, d'une Pâque à l'autre : *usque ad festum Paschæ*, ce renouvellement nous reporte forcément à mars 1469.

Le mot *tabernarius* nous apprend aussi qu'à sa profession de tisserand, Domenico ajouta celle de cabaretier ou de tavernier.

Le document le plus rapproché de la réunion des tisserands est la ratification consentie à Gênes par Susanna Fontanarossa le 25 mai 1471. Malheureusement, le notaire s'est contenté de dire : *uxor Dominici de Columbo textoris pannorum lane*, sans indiquer le lieu d'origine. L'acte du 10 septembre 1471, désignerait Domenico, au contraire, comme étant *habitator Saonæ*. Nous pensons que c'est au commencement de l'hiver de 1470-1471 qu'il quitta Gênes pour se fixer à Savone, dès lors peut-être dans la rue de Saint-Julien [2].

La vente du petit bien de Ginestrato que fit Domenico à Gênes le 24 septembre 1470, peut avoir eu pour motif le besoin de se créer des ressources en vue de son changement de résidence.

Nous le retrouvons, un mois après, à Savone où il reconnaît

1. In Not. Gio. GALLO, doc. VI.

2. In Not. CAMOGLI, GALLO et CORSARO, docs. X et XI : *Actum Saone in contracta Sancti Julliani in apotheca domus habitationis ipsorum Dominici et Suzanne*. (Doc. XX.)

devoir à Antonio Rollero, douze livres génoises pour achat de laine; mais comme Domenico n'a pas encore touché le montant de la vente du bien de Ginestrato, il ne peut que transporter en payement une créance sur son apprenti Castagnelli [1].

Le 25 mai 1471, on le revoit à Gênes où, à sa requête, les proches de sa femme furent convoqués pour autoriser cette dernière à ratifier l'aliénation de ladite propriété. Douze d'entre eux figurent dans l'assignation. Goagnino, frère de Susanna, revendique le droit qu'il possédait, en sa qualité d'agnat, d'acquérir par préférence; puis il se désiste. Neuf parents ne répondent pas. Le juge passe outre, et, se contentant de l'approbation donnée par Guglielmo Fontanarossa, autre frère, assisté d'Antonio de Amico, cousin, il ratifie la vente en faveur des frères Caprile, et Domenico revient à Savone [2].

Dans cette ville, le 10 septembre suivant, il remet une garantie à Pasquale de Fontanabuona, évidemment son confrère comme tous les Fontanabuona. Il y est qualifié, pour la première fois, de *habitator Saonæ*, titre qui continuera à lui être attribué pendant dix années au moins [3].

Le 14 avril 1472, Domenico se trouve à Gênes où il donne quittance de ce qui lui était dû pour le bien de Ginestrato. Le 9 juin suivant, il est néanmoins obligé de se reconnaître débiteur envers Giovanni de Signorio pour un modeste achat de laines se montant à 40 livres. Six semaines après, le 26 août 1472, il souscrit un renouvellement. Cette fois, cependant,

1. In Not. Camogli et Gallo, docs. VII et VIII.

2. In Not. Camogli, doc. X.

3. Le dernier acte où Domenico se trouve qualifié d'habitant de Savone est du 17 août 1481; in Not. A. Basso, doc. XXXII.

le chiffre de la dette est triplé, et Christophe Colomb, l'aîné de ses enfants, s'en reconnaît débiteur conjointement avec lui. Du consentement de ce dernier, il s'engage même à se libérer dans les six mois. Cet acte semble indiquer que le futur découvreur du Nouveau-Monde travaillait encore au métier à Savone, en 1472, avec son père [1].

Le 8 février 1473, Andrea Drago paie à Domenico une petite somme. Quatre jours après, ce dernier signe à Savone une reconnaissance en faveur de Cristoforo Barbarino [2].

Le 12 mars 1473, en sa qualité de maître tisserand, il approuve, toujours à Savone, la procuration donnée à Bartolomeo Baruccio par quarante-deux de ses confrères. Le 4 juin, il achète de Luigi Multedo de la laine à crédit. Le 7 août, sa femme et deux de ses fils, Christophe et Giovanni-Pellegrino, ratifient à Savone, en sa présence, la vente de la maison de Gênes, sise à la Porte-de-l'Olivier.

Le 15 février 1474 [3], en conséquence d'une instance introduite à Savone au nom de Giovanni Schianello, Domenico souscrivit à une transaction. Douze jours après, Lorenzo Barbano remit à Barbarino quatre pièces de drap en payement de la dette contractée par Domenico l'année précédente [4].

1. In not. Camogli et del Zocco, docs. XIII et XIV. *Dominicus Columbus lanerius habitator Saonæ et Xpoforus ejus filius, patre consentiente...* (Doc. XV.)

2. In Not. T. del Zocco, docs. XVI et XVII.

3. In Not. L. Moreno et Corsaro, docs. XVIII-XX. Pavesi cite un autre acte de 1473, dressé également à Savone, mais par G. Gallo, et qui doit se rapporter à cette aliénation, ou à une autre du même genre, car Susanna Fontanarossa y figurait.

4. In Not. L. Moreno et T. del Zocco, docs. XXI et XXII.

Le 19 août 1474 [1], ce dernier achète de Corrado de Cuneo, qui le tenait des chanoines prébendés de l'église de Savone par emphytéose, une maison entourée de terres, de bois et de vignes, dans la campagne de Legine, à Valcalda, mais de bien peu d'importance, puisque le prix n'était que de deux cent cinquante livres génoises, payable en drap, d'année en année pendant cinq ans. Domenico ne put cependant jamais tenir cet engagement qui, vingt-cinq ans après, devint une cause d'action en responsabilité contre ses enfants.

Le 7 décembre suivant, il approuve, avec trente-cinq de ses confrères savonésiens, une convention touchant l'exercice de leur profession [2].

Près de deux années s'écoulent sans qu'il soit question de Domenico dans les documents. Nous le trouvons à Gênes le 5 novembre 1476 [3], où, toujours qualifié de *habitator Saonæ*, il transporte à son notaire habituel, Me Francesco Camogli, une créance de vingt-cinq livres sur un marchand de fromages nommé Nicoló Malium, qui ne payait pas ses loyers.

Il est de retour à Savone le 23 janvier 1477, date à laquelle sa femme Susanna ratifie la vente qu'il vient de faire de la maison située à la Porte-Saint-André, probablement celle dont le fromagier était si mauvais locataire. Cette fois, au simple titre d'habitant de Savone, le notaire ajoute celui de citoyen savonésien : *civis et habitatoris Saonæ* [4], ce qui suppose la possession d'un

1. Acte attribué à Gio. Rogero (?), doc. XXIV.

2. Acte de L. Moreno ou de Castro Delfino cité par T. Belloro, doc. XXVIII.

3. In Not. G. de Benedetti, doc. XIX.

4. In Not. G. Gallo, doc. XXX.

immeuble dans cette ville. Mais trois de ses fils ne sont plus avec lui, Giovanni-Pellegrino est peut-être mort; quant à Christophe, il est en Portugal, tandis que Barthélemy semble être allé vivre à Gênes [1].

Ici il y a encore une lacune de plusieurs années, car Domenico ne reparaît dans les documents qu'au 16 juin 1480, à Savone, par une procuration donnée à son fils Barthélemy [2].

L'année suivante, le 7 août 1481, il afferme à Giovanni Picasso la petite propriété de Legine [3], mais tout porte à croire qu'il continua de résider à Savone, bien que nous perdions ses traces pendant trois années. On ne le retrouve que le 31 mai 1484 [4], mais dans cette ville où il était probablement encore le 10 septembre suivant, jour où son plus jeune fils, Giacomo, qui plus tard sous le nom de Diego entra dans les ordres en Espagne, se mit en apprentissage chez [5] Cademartori, tisserand de Savone.

Cependant, cet acte, en dénommant Domenico citoyen génois sans faire suivre ce titre du qualificatif de *habitator Saonæ,* tend à prouver qu'il avait alors quitté ou qu'il était à la veille de quitter Savone pour retourner se fixer à Gênes.

Un autre indice est le peu de durée de l'apprentissage de son fils, qui est seulement de vingt-deux mois : *per menses vigenti*

1. L'absence des trois fils, tous apparemment majeurs de vingt-cinq ans, en 1477, s'infère du fait que dans la ratification du 23 janvier de cette année, Susanna, leur mère, fut obligée de se faire autoriser par ses plus proches voisins; ce que la loi ne permettait qu'en l'absence des agnats.

2. In Not. A. Basso, doc. XXXI.

3. Même notaire; doc. XXXII.

4. In Not. L. Moreno, acte cité par Pavesi.

5. In Not. A. Basso, doc. XXXIII.

*duos* [1]. On ne peut guère voir dans ce court engagement que la fin d'un enseignement professionnel, commencé par Giacomo chez son père, et que, à cause du changement de domicile de ce dernier, il dut terminer chez un étranger.

On est porté aussi à supposer que le départ du pays savonésien et la mise en apprentissage coïncident avec le veuvage de Domenico. Cette hypothèse résulte de l'acte transactionnel du 21 juillet 1489 (analysé ci-après), et qui est un règlement d'intérêts provenant de la succession de Susanna Fontanarossa. Dans cette pièce, il est fait mention d'actes antérieurs et on y rappelle que cette contestation a été déjà l'objet de litigations : *et super hoc diu fuerit litigatum per, et inter dictas partes, et jam factæ multæ et diversæ expensæ*. Susanna est donc décédée avant 1489, et si l'on prend en considération la lenteur apportée dans les procès d'hoirie à toutes les époques et dans tous les pays, on peut reculer la date du décès de plusieurs années [2].

Quoi qu'il en soit, deux actes notariés nous montrent Domenico à Gênes en 1489. L'un, reçu par Me Savignone et cité par Pavesi, n'énonce pas le mois, l'autre, dressé par Me Lorenzo Costa, est du 21 juillet et mérite qu'on s'y arrête.

Giacomo Bavarello, marchand de fromages et gendre de Domenico, réclamait de ce dernier une somme de deux cent cinquante livres génoises qui paraissent avoir été dus à sa

1. Même notaire, doc. XXXV.

2. L'acte du 17 novembre, cité à la page suivante, n'indique qu'une visite d'affaires à Savone, et non une permanence de domicile dans cette ville, puisque l'avant-veille Domenico se trouvait à Gênes, et que dans cet acte savonésien il est qualifié de *cittadino de Genova*. In Not. Gio. De Benedetti, doc. XXXVII *bis*.

femme par la succession de Susanna Fontanarossa. L'allusion aux droits qu'il avait sur les biens de Domenico : *tanquam in bonis Dominici,* se rapporte, évidemment, à l'hypothèque légale possédée du chef de la dot de leur mère par les enfants de Domenico sur la maison que ce dernier avait encore à la Porte-Saint-André. Bavarello ayant fait estimer cet immeuble, Domenico refusa de se soumettre à la décision des experts, tant en son nom qu'en celui de ses trois fils, également intéressés à ce que la propriété fût prisée à sa juste valeur. Après des litigations dispendieuses, le 21 juillet 1489 [1], il intervint une transaction entre les parties, par laquelle la maison fut remise à Bavarello en gage de cette dette de 250 livres que Domenico s'engagea à rembourser dans un délai de deux ans. Bavarello, pendant ce temps, devait avoir la jouissance de la propriété, et, en cas de non payement dans les délais stipulés, en devenir seul propriétaire. Quant aux autres réclamations de ce chef, elles furent soumises à l'arbitrage de Mgr. Agon Anguisolla, vicaire de Gênes.

Domenico fit certainement défaut à l'échéance, et son gendre devint propriétaire définitif de la maison de la Porte-Saint-André en 1492 [2].

Domenico n'était cependant pas à bout de ressources, car le 17 novembre 1491, il reçut de Nicoló Rusca, à Savone, un à-compte de soixante livres sur les trois cent cinquante que ce dernier lui devait. Ce chiffre, relativement élevé (environ 1,100 francs d'aujourd'hui), et le fait que Giacomo Colombo

1. *Et super hoc diu fuerit litigatum per, et inter dictas partes, et jam factæ multæ, et diversæ expensæ.* (*Ragionamento,* pages 95-97, et doc. XXXIV.)

2. Voyez *infrà,* page 208, note 2.

dut consentir [1] à ce que son père pût toucher cette somme, indiquent qu'il s'agit ici d'une propriété relativement importante sur laquelle le fils de Domenico pouvait exercer des reprises, probablement du chef de la succession de sa mère.

Malgré son âge avancé, Domenico jouissait toujours d'une certaine activité physique, puisque nous le voyons servir de témoin dans un acte notarié, à Gênes, le 15 novembre 1491 [2], ce qui ne l'empêche pas de se trouver à Savone le surlendemain 17, ainsi que nous venons de le voir, pour toucher une somme d'argent.

A ces dates, Domenico Colombo travaillait encore au métier et dans l'enceinte de la ville de Gênes, puisque, dans ces actes, il est qualifié de *textore pannorum lane*, et de *cittadino di Genova, tessitore di panni*. Mais, peu après, ses forces l'abandonnent, et le vieux tisserand prend sa retraite dans cette ville où il avait si longtemps vécu.

Nous perdons ses traces pour ne les retrouver que deux années après, encore à Gênes, où le 30 septembre 1494, il figure en qualité de témoin au testament de Carlotina de Vernacia, femme de Carloto Pisorno, petit-fils de l'ancien directeur de l'hôpital de Ponticello, supprimé en 1474. Le notaire ne donne pas le lieu de résidence de Domenico, mais il le qualifie d'ancien tisserand : *olim textore pannorum lane* [3]; ce

1. *Consente Giacomo Colombo figlio di detto Domenico.* (Belloro, *Revista critica,* page 61.)

2. In Not. Ansaldo Basso, doc. XXXVII.

3. In Not. G. B. Parissola, doc. XXXVI. M. Staglieno, *Il Borgo di S. Stefano,* page 11, dit que Gaspare Pizzorno fut recteur de l'hôpital de Ponticello. Or le doc. XXXVI a été rédigé : *Prope portam arcus... olim domus Johannis quondam Gasparis Pisurni patris dicti Carloti.*

qui s'explique par l'âge que le père de Christophe Colomb devait alors avoir : environ soixante et quinze ans.

Domenico vécut encore trois ou quatre ans, car ses créanciers ne firent les diligences nécessaires pour exercer un recours contre sa succession qu'en avril 1500.

L'instance qui fut alors introduite par Sebastiano de Cuneo n'est pas sans intérêt [1].

Comme on l'a vu plus haut, Domenico avait acheté en 1474, de Corrado de Cuneo le petit bien de Legine pour une somme de deux cent cinquante livres, payable en pièces de drap. La dette devait être éteinte après cinq payements annuels, c'est-à-dire en 1479.

Le pauvre tisserand ne put satisfaire à ces engagements, mais Cuneo ne chercha pas à rentrer en possession, puisque deux années après l'échéance, Domenico put affermer la propriété par acte notarié. Cette tolérance dura toute sa vie ; mais lorsqu'il vint à mourir, Sebastiano, fils de Cuneo, introduisit une requête à l'effet d'assigner Christophe et Giacomo Colombo en responsabilité.

Comme Christophe et Giacomo étaient « absents au delà de Pise et de Nice, » le créancier demanda à se prévaloir d'une disposition des lois savonésiennes [2] qui permettait en cas d'absence du débiteur, de sa femme, de ses agnats et de ses cognats, d'assigner ses voisins comme témoins.

Cette assignation fut lancée le 24 janvier 1501. Nous remar-

1. Appendice A, docs. XXXVII-XL.

2. *Che è frase dello statuto Savonese al capitolo de' Contumaci.* (*Ragionamento*, page 36.)

quons qu'elle diffère de la première, en ce sens que le nom de Barthélemy, qui avait été omis, est ici ajouté à celui de Christophe et de Giacomo, mais sans qu'il soit fait mention de Giovanni-Pellegrino ni de la femme de Bavarello : indice que ces deux autres enfants de Domenico étaient décédés, probablement sans laisser de postérité.

A cette date comparurent devant le vicaire de Savone, où se suivait toute la procédure, les deux voisins de Domenico, Moneto Rudatio, chapelier, et Emmanuele Rubato, boulanger et tisserand, lesquels déclarèrent sous serment que Christophe, Barthélemy et Giacomo étaient depuis longtemps en Espagne. En conséquence, le vicaire nomma Girolamo Massa, curateur datif : *bonis et hæreditati jacenti nunc quondam Dominici Columbi.* En cette qualité, Massa fut assigné le 12 mai 1501, à s'entendre condamner à payer la moitié des 250 livres réclamées, avec recours contre les biens de la succession de Domenico Colombo.

La suite de la procédure manque. Peut-être la propriété fit-elle retour aux Cuneo en vertu d'un privilège de vendeur, à moins que la procuration donnée le 14 janvier 1514[1] par Diego Colon, petit-fils de Domenico Colombo, ne se rapporte à l'extinction de cette dette.

Les vicissitudes de Domenico, comme propriétaire à Gênes, méritent aussi qu'on s'y arrête un instant, car elles nous permettent de reconstruire le milieu dans lequel il vécut et éleva ses enfants.

Les religieux bénédictins du monastère de Saint-Etienne

1. In Not. S. Capello, doc. XLI.

possédaient au xv^e^ siècle, depuis deux cents ans au moins, une étendue considérable de terrains situés au sud-est de la ville de Gênes. Les cartulaires permettent de tracer pour leur domaine de ce côté, la majeure partie d'une circonscription qui, partant de l'Acqua-Sola d'aujourd'hui, longeait à l'ouest les murailles élevées en 1155 (par crainte de Frédéric Barbe-Rousse), jusqu'à la Porte-Saint-André, et descendait vers la mer en passant par l'église Saint-Sylvestre. A l'est, la ligne suivait l'emplacement où au xvii^e^ siècle on construisit les murailles actuelles, atteignait le Bisagno et, bifurquant, venait en ligne droite aboutir non loin de la fontaine dei Servi.

Ce grand espace était divisé en une multitude de lots, plus ou moins étendus, que les religieux louaient par baux emphytéotiques. Les tisserands, de laine ou de soie, les tondeurs, les foulons, les cardeurs, les teinturiers, tous les métiers se rattachant à la draperie d'alors étaient établis de préférence dans cette localité, et groupés aux abords de la Porte-Saint-André, *intra* et *extra muros* [1]. L'appellation, encore usitée aujourd'hui de Borgo Lanajuoli, marque pour la voie ainsi nommée le centre à peu près de ce vieux quartier.

Domenico Colombo posséda dans cette partie de la ville deux petites maisons au moins.

En 1457, 1458 et 1460, il paye aux bénédictins de Saint-Etienne des contributions portant sur une maison sise entre

1. Le terme *extra muros* doit s'entendre de la ville même qui, au xv^e^ siècle, avait déjà franchi ses vieilles murailles, de telle sorte que la Porte St-André était à peu près alors, par rapport au quartier qui s'étendait jusqu'à la Porte de l'Arche, ce que sont à Paris les Portes St-Martin et St-Denis relativement aux faubourgs ainsi nommés.

# PARTIE SUPÉRIEURE DU FAU

A LA FIN

## LÉGENDE

### ÉGLISES

*A* S. Catterina ; *construite*.............. *en* 1228
*B* S. Sébastiano, — ............... — 1463
*C* S. Domenico, — ............... — 1132
*D* S. Ambrogio, — ........ *avant l'an* 1000
*E* S. Andrea, — ............... *en* 1109
*F* S. Colombano, — ............... — 1280
*G* S. Germano, *puis* S. Marta, *construite*... — 1113
*H* SS. Annunziata di Portoria, — ... — 1448
*I* S. Stefano, — *avant l'an* 1000
*K* S. Maria dei Servi, — ..... 1274

### ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

*L* Hôpital di Pammatone, *construit*..... *en* 1420
*M* — (*Ospedaletto*), — ...... — 1499
*N* — di Ponticello, *supprimé*........ — 1474

### PORTES DE LA VILLE

*O* Porta S. Catterina.
*P* dell' Acquasola.
*Q* Aurea.
*R* S. Andrea.
*S* dell' Arco.
*T* dell' Olivella.

### PLACES ET RUES

1. Piano di S. Andrea.
2. 2. Carrogio dritto fuori porta S. Andrea, usque in Mulcentum.
3. 3. — dritto, usque in Ponticellum.
4. Piazza di Ponticello.
5. 5. Carrogio di Molcento.
6. — nuovo.
7. 7. — dei Campanari.
8. 8. — del vento.
9. 9 — dei Parmigiani (*aujourd'hui* Bosco).
10.10.10. — dell' Olivella.
11.11.11.11. Strada di rivotorbido superiore.
12.12.12.12. = di rivotorbido inferiore.
13.13. Carrogio delle Schiave.
14.14. — di Ripalta.
15.15. — dei Pagani, *puis* Pelissoni.
16.16. — dei Santi.

✷ Emplacement de la maison de Domenico Colombo et où Christophe Colomb et ses frères passèrent leur jeunesse.

▬ Voisinage de la maison possédée par Domenico Colombo jusqu'en 1473.

▲ Voisinage de la demeure de Giacomo Bavarello, gendre de Domenico et beau-frère de Christophe Colomb.

*Moenia vetera civitatis.*
(*Vieilles murailles élevées en 1155.*)

PORT

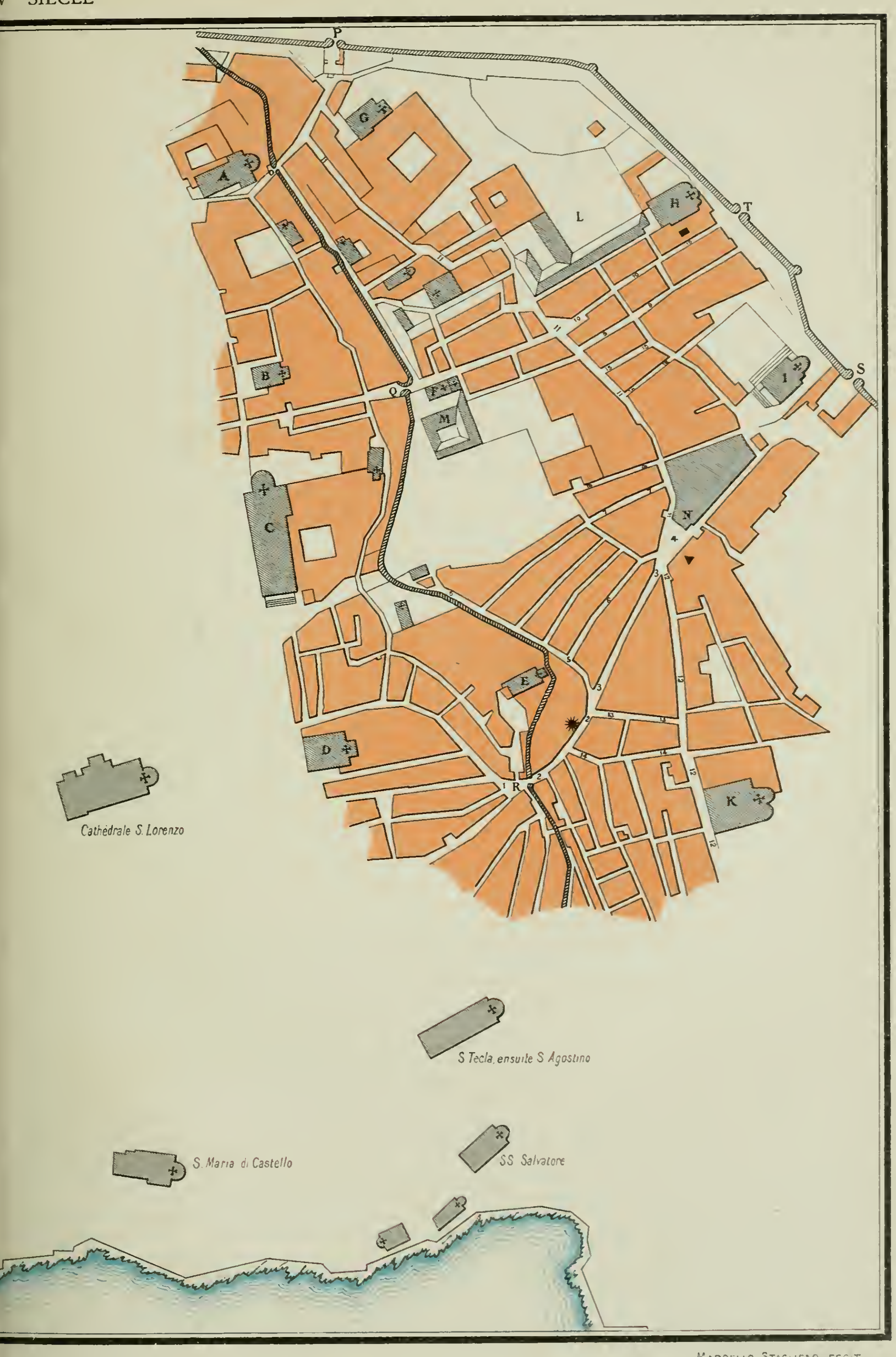
Chaussée du vieux Môle

IMP PROTAT FRERES MACON

*Echelle de deux m*

# )URG ST-ÉTIENNE DE GÊNES

.Ve SIÈCLE




MARCELLO STAGLIENO FECIT

*mes ou 500 mètres.*

la Porte-Saint-André et le vico de Mulcento : *A porta S. Andree usque in Mulcentum*; et sur une autre maison située dans une rue avoisinant la Porte-de-l'Olivier : *Carrubeus Olivelle ex alia parte* [1].

Cette Porte-de-l'Olivier n'existe plus depuis longtemps. Elle était située au versant sud-est de la colline où se trouve la promenade de l'Acqua-Sola. La maison et le jardin de Domenico étaient apparemment dans ce vicolo Olivella, parallèle au vico Bosco d'aujourd'hui, et qui fut supprimé après 1756, lors de l'agrandissement de l'hôpital di Pammatone.

Domenico vendit cette propriété à un nommé Pietro de... pour la somme de cent cinquante livres génoises, en 1473, alors qu'il était établi à Savone [2].

Quel était l'emplacement précis de l'autre maison, celle de la Porte-Saint-André ?

Un acte du 11 juillet 1474 énonce la vente ou la promesse de vente faite à Tommaso Carbone, cordonnier, d'un immeuble, *terram dicti Monasterij... in burgo S. Stephani in contracta usque in Mulcentum in carrubeo recto, cui coherent ante dictus carrubeus, ab uno latere domus Dominici Columbi sita super solo dicit Monasterij, ab alio latere, domus Pelegri de Plazia callegarij, retro quintana... et est illa domus quæ fuit quondam Antonij de Bondi* [3].

D'autre part, nous voyons que le 23 janvier 1477, Susanna

1. *A porta S. Andree usque in Mulcentum Dominicus Columbus* (*debet*) *Sol.* XI. *Recepimus pro libro de LVIII Sol.* XI. — *Item pro libro de LVII. L. I., S.* XI. *Recepimus pro libro de LVIII. in isto L. I, S.* XVII. — *Dominicus.* (MS. des Archives d'Etat.)

2. In Not. P. Corsaro, doc. XX.

3. In Not. A. de Cario, doc. XXIII.

Fontanarossa, femme de Domenico Colombo, ratifie la vente faite par ce dernier à Pietro Antonio de Garesio [1], d'une maison et d'un jardin *sitam in burgo Sancti Stephani inclitæ Civitatis Januæ in contracta Sancti Andree quibus domui et vividario coheret ab una parte Nicolaus de Paravania, ab alia hæredes quondam Antonij Bondi, ante via publica et retro mura civitatis* [2].

Dans le premier de ces actes, la maison de Domenico confine à celle de feu Antonio Bondi. Dans le second, elle touche à celle des héritiers dudit Bondi; et comme ces deux maisons attenantes sont dans le faubourg Saint-Etienne : *in burgo Sancte Stephani*, sur la rue Saint-André : *in contracta Sancti Andree*, en façade sur la voie publique : *ante via publica*, et attenant derrière, au mur de la ville : *retro mura civitatis*, ces termes précisent l'endroit où se trouvait l'une au moins des maisons possédées par Domenico, de 1474 à 1477, et probablement avant et après.

Mais la redevance payée par Domenico, dès 1457, aux moines de Saint-Etienne, s'applique-t-elle à l'immeuble que nous venons de décrire ou à un autre immeuble situé de même à la Porte-Saint-André ?

On vient de le voir, la propriété décrite dans le contrat Corsaro n'est peut-être plus possédée en 1477, puisque le 23 janvier de cette année sa femme en ratifie la vente ou la promesse de vente. Cependant douze ans après, Domenico avait encore un immeuble en cet endroit, car nous donnons une transaction de 1489, par laquelle il transporte à son gendre

1. Les *Instrumenta ad Monast. S. Stephani* précités contiennent sous les années 1497-1511 (feuillets XVIII et CVI) des baux consentis en faveur de plusieurs Garesio.

2. In Not. G. GALLO, doc. XXX.

une maison avec boutique, jardin et dépendances bordant la voie de la Porte-Saint-André : *domo cum appotheca sub ea, vividario, puteo et vacuo eidem domui contiguis... positis Januæ in contracta portæ Sancti Andreæ.* Malheureusement, la prisée faite devant Me Domenico de Villa, et contenant une description plus détaillée [1], n'a pu être retrouvée. Nous ne saurions donc dire positivement s'il s'agit ici d'un nouvel immeuble ou de celui qui fut aliéné en 1477, que Domenico aurait racheté, et si les contributions payées en 1457-60 s'appliquent à cette propriété même ou à une autre située aussi *in contracta Sancti Andreæ.*

Répondre affirmativement, c'est admettre que Domenico posséda, en 1457, 1463, 1474 et jusqu'en 1477, une maison, et en même temps, mais jusqu'en 1489-92, une autre, si près de la première qu'elle était également adossée à la muraille de la ville, et aussi en façade sur la voie Saint-André, entre la Porte et Mulcento. Cela n'a rien d'impossible, mais, jusqu'à plus ample informé, nous penchons à croire que toutes ces données ne portent que sur une seule maison, celle qui fut l'objet d'une promesse de vente en 1477, et que si Domenico put la transporter à son gendre en 1489, c'est qu'il l'avait rachetée ou reprise de Pietro Antonio de Garesio, ou bien que la promesse de vente ne fut pas suivie d'effet.

C'est aussi dans cette maison que Domenico avait sa demeure, puisque la cote *(focagium)* désigne comme site du foyer imposé en 1463 : *A Porta S. Andreæ usque in Mulcentum*, et que

1. *Sub confinibus contentis et descriptis in dicto estimo... de quo constat publica scriptura inde confecta scripta ut dicitur manu Dominici de Villa Notarij ad quod habeatur relatio.* (In Not. L. Costa, doc. XXXIV.)

l'acte du 17 janvier 1466 déclare Domenico : *habitator Januæ in contracta extra portam Sancti Andreæ;* et aucunement dans le vico de Mulcento même, où la municipalité a fait à tort placer une inscription [1].

Nous avons vu que Domenico avait transporté sa maison en nantissement de dette à son gendre, le 21 juillet 1489, avec faculté de la reprendre dans un délai de deux ans. Trop pauvre pour se libérer, il dut l'abandonner à Bavarello, que l'acte de Me Costa nous représente comme un gendre aussi rapace que processif. Ce dernier en devint tout à fait propriétaire, probablement dans l'année 1492 [2].

1. Aucun document n'indique que Domenico ait jamais vécu dans cette ruelle, et encore moins dans la maison où l'on a placé l'inscription. Les actes notariés disent seulement que sa maison était située *entre* la Porte St-André et Mulcento, — espace de quatre-vingt-deux mètres. Le *Ragionamento*, page 51, n'affirme pas non plus que la maison immatriculée alors dans le cadastre de 1797, sous la rubrique *lett. C. casa N. 166*, fut celle de Domenico Colombo. Ce mémoire dit seulement qu'elle a appartenu à Agostino Colombo, fils de Gio. Bat. Colombo, que rien ne prouve avoir été parent de notre Domenico.

Pavesi dit, nous ne savons sur quelle autorité, que la maison de Domenico Colombo était la première du *vico diritto di Ponticello adjacente au vico di Molcento*, et, conséquemment, en encoignure. Nous en doutons, car les actes démontrent que la maison de Domenico, adossée à la muraille et en façade sur la rue, attenait d'un côté à celle des nommés Plazia et Pallavania, et de l'autre côté, à la maison de feu Bondi. Placée entre le mur d'enceinte et la rue, avec des voisins immédiats à droite et à gauche, la maison de Domenico ne pouvait former encoignure.

2. Le délai expirait en juillet 1491 ; les diligences ont probablement absorbé la fin de l'année; et comme dans la filiation que donne Pavesi, on trouve sous *N. moglie de Giacomo Bavarello* la mention d'un acte passé par Me Savignone en 1489, et, immédiatement après, une référence à un autre acte du même notaire daté *1492, in archivio di S. Stefano*, nous supposons que cette dernière citation se rapporte à un acte concernant la maison en question.

Un acte notarié [1] portant ratification de la vente de certaines boutiques appartenant à un nommé Pallavania, les décrit comme confinant à la maison de Giacomo Bavarello : ...*sitis in burgo S. Stephani, in contracta subtus portam S. Andreæ, quibus quidem duabus domibus cum apothecis coherent ante via publica, ab una parte domus Jacobi Bavarelli ab alia parte domus... Sorbæ retro mænia antiqua civitatis.* Or comme dans les *Registri livellarii*, et dans l'acte de 1477, on trouve pour voisin immédiat de Domenico un nommé Paravania ou Pallavania, c'est bien de la même maison dont il s'agit.

En résumé, nous croyons que Domenico Colombo, père de Christophe, est originaire de la vallée de la Fontanabuona, apparemment du hameau appelé encore aujourd'hui Terrarossa, adjacent au village de Moconesi.

Il semble avoir suivi son père Giovanni lorsque ce dernier, selon nos données hypothétiques, émigra de Moconesi pour aller s'établir à Quinto al Mare.

Domenico a vécu à Quinto et paraît même y avoir été propriétaire de quelque petit immeuble.

Avant l'année 1445, il se maria avec une femme du Bisagno, probablement de Quezzi, laquelle appartenait à une famille de tisserands.

Il a pu vivre et travailler avec les parents de sa femme dans ce pays. Nous inclinons cependant à croire que c'est de Quinto que Domenico, déjà père d'au moins trois enfants, alla se fixer à Gênes, entre les années 1448 et 1451.

1. In Not. PALLAVICINI DI CORONATO, 9 novembre 1531; STAGLIENO, *Il Borgo di S. Stefano ai tempi di Colombo*, page 27.

Il fut propriétaire, par bail emphytéotique, dès les premiers temps de son établissement dans la cité, d'une maison située à la Porte-de-l'Olivier, maison qu'il vendit en 1473.

Peu après, sinon en même temps, Domenico posséda à la Porte-Saint-André une autre maison dont il ne fut complètement dépossédé que vers l'année 1492. Celle-ci, qui était sa véritable demeure et où, certainement, Christophe Colomb et deux de ses frères passèrent leur enfance et firent leur apprentissage de tisserands, était située dans le quartier Saint-Etienne, hors de la Porte-Saint-André, à l'est, en façade sur la grande rue appelée aujourd'hui *Caroggio diritto di Ponticello*, entre ladite Porte-Saint-André et le vico de Mulcento [1], avant d'arriver à la première encoignure.

Il vécut constamment dans l'enceinte de la ville de Gênes, de 1451 à 1470.

Domenico alla ensuite fonder un établissement de tisserand et de tavernier à Savone, en 1469, mais il ne fixa sa résidence dans cette ville qu'en 1471, et il y demeura jusqu'à l'automne de 1484.

Veuf alors, à ce que nous croyons, deux de ses fils ayant été tenter la fortune en Portugal, un autre étant mort, et le plus jeune se trouvant placé en apprentissage, Domenico, qui n'avait plus d'attaches à Savone, revint à Gênes où sa fille était sans doute déjà mariée avec Bavarello, marchand de fromages du quartier Saint-Etienne.

Quoique très vieux, Domenico se remit au métier jus-

1. *Morcento, Muro cinto :* mur d'enceinte. La maison de Domenico attenait *a mezzogiorno con i Pallavania, a tramontana con Antonio Bondi.* (STAGLIENO, *loc. cit.*, page 28.)

qu'après l'année 1491, à Gênes, où nous le retrouvons encore dans l'automne de 1494, mais ne travaillant plus à cause de son grand âge.

Domenico vécut donc assez longtemps pour connaître les belles découvertes de son fils aîné et l'heureuse destinée des deux autres. Il a aussi pu recevoir des lettres de ses petits-fils Diego et Fernand.

Oviedo dit que Christophe Colomb envoyait de Portugal des secours à son vieux père. Les achats à crédit pour des sommes si modiques, les actes de garantie que nous avons cités, l'abandon involontaire de la maison de la Porte-Saint-André où lui et ses enfants avaient vécu tant d'années, enfin sa mort survenant sans qu'il eût payé les 250 livres génoises qu'il devait pour un petit bien acheté vingt-six ans auparavant, indiquent néanmoins une vieillesse difficile et la pénurie.

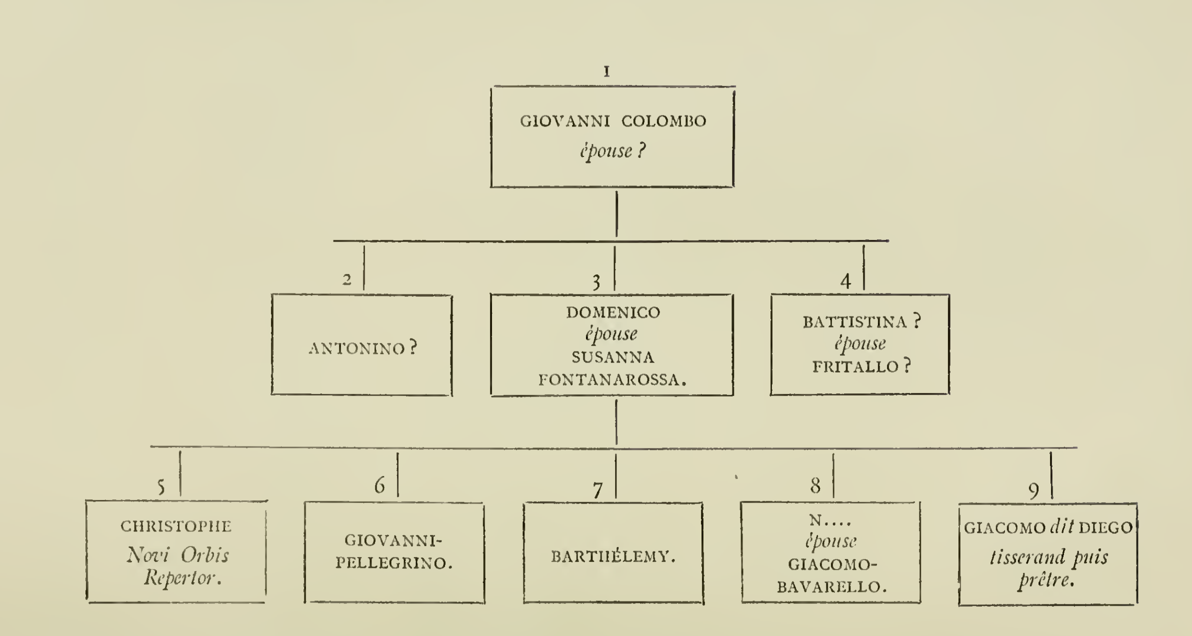
Domenico paraît être décédé à Gênes même, dans les deux dernières années du xv^e siècle, endetté, pauvre, très âgé, et sans aucun de ses enfants [1] pour lui fermer les yeux.

Sa généalogie semble devoir s'établir de la manière suivante :

1. Nous pensons que Christophe quitta Gênes vers 1473, Barthélemy peu après 1480, Giacomo en 1493, tous pour n'y plus revenir, tandis que Giovanni-Pellegrino et la femme de Bavarello moururent avant leur père. Voyez nos raisons, *infrà,* chap. IV, intitulé : *Les frères de Christophe Colomb.*

TABLEAU I.

## DESCENDANCE DE GIOVANNI ET DE DOMENICO COLOMBO.



## III. — SUSANNA FONTANAROSSA.

Susanna Fontanarossa, femme de Domenico Colombo, était la fille de Giacomo Fontanarossa, de Bisagno : *Sozana filia quondam Jacobi de Fontanarubea de bisagno et uxor Dominici de Columbo de Janua* [1].

Ce qu'on nomme le Bisagno est une vallée assez étendue, à l'est de Gênes, formant en partie la banlieue de cette ville. Ce joli pays a été de tout temps émaillé de villas, de jardins et de hameaux [2]. Peut-être pourrait-on désigner celui qu'habitait le père de Susanna.

Dans le conseil de famille tenu à Gênes le 25 mai 1471 [3], afin d'autoriser la femme de Domenico à ratifier la vente du bien de Ginestrato, on voit figurer, parmi ses parents, Giovanni Fontanarossa, tisserand, lequel est également signataire avec Domenico du tarif adopté par les tisserands génois le 28 décembre 1470. Or, dans les *Diversorum* [4] des archives génoises pour l'année 1465, on trouve la mention d'un Giovanello Fontanarossa (*Fontanarubea*), de Quezzi.

1. In Not. P. Corsaro, 7 août 1473, doc. XX. Quant au nom de Fontanarossa, c'est celui d'une bourgade située au pied des Apennins Liguriens, dans la circonscription de Chiavari.

2. Bisagno : *luogo tutto cultivato a giardini, con deliziose ville che puó riguardar si comme un sobborgo de Genova.* (Vallardi.)

3. In Not. F. Camogli, doc. X.

4. Archives d'Etat, conservées au Palazzetto.

Parmi les autres parents, nous remarquons Antonio Fontanarossa, et non seulement il est plusieurs fois cité dans des actes conjointement avec Juliano de Caprile qui acheta, en 1470, de Domenico la propriété de Ginestrato, mais nous le voyons lui-même porté sur le rôle des contributions de Quezzi en 1463 [1]. Or Quezzi est un hameau de la contrée du Bisagno, dans la même paroisse que le bien de Ginestrato possédé par Domenico dès avant 1470. Ces indices nous font supposer que Susanna Fontanarossa était originaire de Quezzi, dans le bailliage de Bisagno, à quelques kilomètres de Gênes [2].

Le père de Susanna était déjà mort en 1471, car dans la délibération précitée on ne voit pas son nom. Or, vivant, il aurait été désigné le premier parmi les agnats.

Les plus proches parents présents à l'acte sont Guglielmo Fontanarossa [3], frère consanguin de Susanna, et Antonio de Amico, fils de Paulo, son cousin. On désigne dans cette pièce encore un frère, Goagnino, qui est absent, et trois autres Fontanarossa : Antonio, dit Remo, Bernardo et Giovanni [4],

1. *Cartulario possessionum in villa Quezzi, anno 1463,* feuillet 259. Archives de la banque de Saint-Georges.

2. Selon Pavesi, un acte dressé par G. Gallo en 1473 la désignerait comme étant *di Sori*. C'est aussi ce que prétend Casoni. En l'absence du document cité par Pavesi, et qui est perdu, nous nous en tenons à l'acte de Me Corsaro, que nous possédons et publions intégralement, Appendice A, doc. XX.

3. *In presentia cum et de consilio Gullielmi de Fontanarubea eius consanguinei germani et Antonii de Amico quondam Pauli textoris pannorum sete eius consanguinei secundi.* (Doc. X.)

4. On relève dans l'*Abecedario* de Federici d'autres Fontanarossa : en 1379 et 1394, Goagnino (nom assez inusité porté par un frère de Susanna); 1463, Juliano fils de Goagnino; 1454, Stefano; 1488, Simone.

dont la parenté n'est pas spécifiée, mais qui ne pouvait dépasser le troisième degré [1]. Enfin figurent aussi dans l'acte trois Boverio : Forestino, Antonio, Nicoló, et un nommé Desiderio Pitto. Ces derniers peuvent n'avoir été que des voisins.

Guglielmo et Giovanni Fontanarossa ainsi que Antonio de Amico étaient tisserands de soie. Parmi les signataires du tarif de 1470, il y a deux autres Fontanarossa, Raffaele et Battista, qui exerçaient la même profession. C'est donc dans la famille d'un de ses confrères que Domenico se maria.

Susanna avait eu une dot consistant, non en terres, mais en argent seulement [2]. L'immeuble de Ginestrato; celui qui était à la Porte-de-l'Olivier, et la maison de la Porte-Saint-André, sont tous mentionnés dans les actes de vente comme étant *obligatas et ypotechatas pro suis dotibus.*

En 1473, Susanna avait déjà deux fils majeurs de vingt-cinq ans, Christophe et Giovanni-Pellegrino; autrement, ils n'eussent pu ratifier le 7 août de cette année la vente faite par leur père.

1. *Si contingat aliquam velle vendere aliquam domum, edificium, terram vel possessionem, vel aliquam ejus partem, quam vel quod habeat in contracta ubi habitant, vel velint habitare sui agnati masculi, vel etiam alibi ubicumque, et aliquis ex ejus agnatis velit emere dictam domum edificium, terram, vel possessionem teneatur volens vendere et alienare proximori agnato masculo usque in tertium gradum.* (*Statuta et decreta Communis Genuæ;* Bononiæ, 1498, in-folio, lib. III. cap. VI.) Ces statuts, bien qu'imprimés seulement à la fin du XV[e] siècle, datent de 1414.

2. A Gênes, au XV[e] siècle, les femmes étaient exclues de l'héritage. Elles ne recevaient qu'une dot, généralement en espèces, mais portant hypothèque légale : *Si quis intestas decesserit... succedant soli masculi liberi per masculinum sexum descendentes ex eis* (excepté en ce qui concerne *eis provisum beneficii capituli de femina in matrimonium tradita.*— Statut de 1414, feuillet 43). C'est cette disposition qui nous fait dire que Susanna n'apporta en dot à son mari que de l'argent ou des créances.

Elle se maria donc avant l'année 1446. Susanna eut néanmoins un fils, Giacomo, plus de vingt ans après [1].

Le dernier acte que nous ayons où la mère de Christophe Colomb agit personnellement, est la ratification de 1477. Dans la transaction du 21 juillet 1489, son mari intervient comme administrateur légal des biens de ses enfants, héritiers de leur mère : *tamquam Patrem, et legitimum administratorem Christophori, Bartholomæi et Jacobi, filiorum ipsius Dominici, ac filiorum et hæredem quondam Susanæ eorum matris* [2].

Et, ainsi que nous l'avons dit plus haut, comme le libellé de cet acte rappelle de dispendieux procès se rapportant au même litige, Susanna Fontanarossa est morte plusieurs années avant 1489, très probablement à Savone, et, selon nous, vers l'année 1484.

1. *Insuper dictus Jacobus maior annis sexdecim iuravit.* (In Not. A. Basso, 10 sept. 1484; doc. XXXIV.)

Si l'on accepte l'opinion de Bernaldez (*Reyes Católicos*, tome II, page 82); de Navarrete (*Coleccion*, tome I, page lxxxj); de Humboldt (*Examen critique*, tome II, page 112), et de notre ami don Juan Maria Asensio (*Los restos de Cristóval Colon, segunda edicion*, Sevilla, 1881, in-8, page 86), opinion qui fait naître Christophe Colomb en 1436, c'est trente-deux ans au moins après son mariage qu'elle aurait eu Giacomo, puisque ce dernier est né vers 1467. (*Infrà*, chapitre IV, § III.) C'est-à-dire qu'il y aurait plus de trente et un ans de différence entre les deux frères, et Susanna serait accouchée quand elle avait plus de cinquante ans. Ce dernier écrivain cherche à tourner la difficulté en supposant qu'il y a une erreur de date dans l'acte précité de Me A. Basso, et qu'il faut lire 1464 au lieu de 1484; ce qui ferait naître Giacomo en 1447. Nous démontrerons qu'en 1477 il n'avait pas encore atteint sa majorité.

2. In Not. L. Costa; doc. XXXIV.

# CHAPITRE III

## CHRISTOPHE COLOMB

### I. LIEU DE NAISSANCE DE CHRISTOPHE COLOMB.

On n'a pas encore découvert de document établissant d'une manière précise le lieu où Christophe Colomb est né.

Dans la première partie de ce travail nous avons démontré l'inanité des théories qui le font naître à Pradello, à Cuccaro, à Cogoleto, à Savone, à Nervi, à Albissola, à Bogliasco, à Cosseria, à Finale, à Oneglia, voire même en Angleterre ou dans l'île de Corse. Nous poursuivrons notre enquête en interrogeant les actes notariés et les chroniques du temps où il est question du grand navigateur.

Les historiens sont unanimes à le dire Génois. Malheureusement cette désignation ne saurait dissiper tous les doutes. Les habitants de la province de Gênes ont toujours pu se qualifier de Génois sans être nés dans la cité même [1]; ainsi qu'un

1. Paolo Interiano, par exemple, dit : *El glorioso discoprimento..... fatto per Crist. Colombo Genovese.....*, et, dans la même phrase : *nato d'una villa discosta* XX, *miglia dalla città nostra nella riviera di Ponente, Cogorco domandata.* (*Ristretto delle Istorie Genovesi,* Lucca, 1551, in-4, feuillet 227.)

Toscan, citoyen de la république de Pise ou de celle de Florence, pouvait se dire Pisan ou Florentin, sans avoir vu le jour dans l'enceinte de l'une ou de l'autre de ces villes.

Le document le plus ancien où il soit question du grand navigateur est le testament de Nicoló Monleone, dressé à Savone par Me Ludovico Moreno le 20 mars 1472 [1], et où, figurant comme témoin instrumentaire, il est qualifié de *lanerio de Janua*. C'est le terme dont plusieurs notaires savonésiens se sont servis pour désigner son père, qu'un autre acte notarié, aussi passé à Savone, dit cependant être de Quinto, tout en lui conservant la dénomination de *Januæ lanerio* [2]. Cette expression peut donc vouloir dire que Christophe était un tisserand venu de Gênes ou exerçant son métier dans cette ville.

Le doge Fulgoso [3] et l'évêque Giustiniani, compatriotes et contemporains de Colomb, rapportent simplement qu'il était « de patrie génoise [4]. » C'est à peu près le terme qu'emploient

1. Appendice A, doc. XIV.

2. *Dominico de Columbo de Quinto Januæ Lanerio habitatori Saone.* (Acte du 19 août 1474. Appendice A, doc. XXVI.)

3. Battista FULGOSO, *De dictis factisque memorabilibus collectanea.* Mediolani, 1509, in-folio, lib. VIII, verso du feuillet lii.

4. *Patria Genuensis* (*Psalterium,* Genuæ, 1516, in-fol., manchette du psaume XIX.) Nous prenons notre citation de l'exemplaire imprimé sur vélin, offert par Giustiniani au Sénat de Venise, et conservé à la Marciana. C'est à peu près l'expression employée par Bartolommeo SENAREGA, historiographe de la république depuis l'année 1477, et qui écrivit jusqu'en 1514. *Quæ de Insulis nuper repertis a Christophoro Columbo Genuensi dicta feruntur*, lisons-nous dans son livre *De Rebus Genuensibus.* (MURATORI, *loc. cit.*, tome XXIV, col. 534.) Les *Paesi novamente ritrovati*, imprimés à Vicence en 1507, disent également : *Christophoro Columbo zenouese,* tandis qu'on lit dans l'*Itinerarium portugallensium*, qui en est une traduction publiée en 1508 à Milan : *natione italicus : patria genuensis gente Columbo.*

des historiens qui l'ont connu personnellement, Andrés Bernaldez [1], Pedro Martyr d'Anghiera [2], Oviedo [3] et Las Casas [4]. Ils le disent « de la province de Gênes, » ou même, brièvement, *homo ligur.* Lorenzo Galindez de Carbajal [5] seul le croit de Savone.

Parmi les désignations du xv^e siècle, assignant Gênes comme lieu de naissance de Colomb, il y en a une qui nous paraît susceptible d'être interprétée dans un sens plus précis. On la relève dans les commentaires de Antonio Gallo [6], rédigés vers 1499. Parlant de Christophe et de Barthélemy Colomb, le chancelier de Saint-Georges dit qu'ils étaient : *natione Ligures, ac Genuæ plebeis orti parentibus.* L'annaliste génois semble vouloir faire ressortir de cette phrase une apposition

1. *Natural de la provincia de Genova.* (*Reyes Católicos,* Sevilla, 1870, in-8, tome II, page 82.) Le texte de Rodrigo Caro dit *de Milan,* expression qui s'explique par le fait que de 1421 à 1435, et de 1464 à 1499, Gênes fut une dépendance du duché de Milan.

2. *Quidam* (?) *Ligur uir.... Christophorum Colonum Ligurem.* (*De rebus Oceanicis,* Basil., 1533, in-folio, feuillets 1 et 26, Decad. I, lib. I, et Decad. II, lib. I, et *Epist.* CXXXIII, page 73 de l'édition elzévirienne.) Dans le livre VII de la deuxième décade (feuillet 38), il dit cependant : *Is Christophoro Colono Genuensi...*

3. *Segun yo he sabido de hombres de su nasçion, fue natural de la provincia de Liguria, que es en Italia, en la qual cae la cibdad é señoria de Génova : unos dicen que de Saona, é otros que de un pequeño lugar o villaje, dicho Nervi, que es à la parte del levante y en la coste de la mar, à dos leguas de la misma cibdad de Génova ; y por mas cierto se tiene que fue natural de un lugar dicho Cugureo...* (Oviedo, *Historia General,* lib. II, cap. II, tome I, page 12.)

4. *De nacion Genovés, de algun lugar de la provincia de Genova.* (Las Casas, *Historia,* lib. I, cap. II, tome I, page 42.)

5. *Suprà,* chap. I, page 156, note 1.

6. *De navigatione Columbi per inaccessum antea Oceanum Commentariolus,* Muratori, *Rerum italicum Scriptores,* tome XXXIII, col. 303.

pour désigner la ville de Gênes en particulier. C'est aussi ce qu'on pourrait conclure de la phrase dont se sert un des amis italiens de Colomb, Alessandro Geraldini : *Natione Italus e Genua Liguriæ urbe fuit* [1]. Aussi sommes-nous disposé à croire que les historiens en qualifiant Colomb de Génois avaient en vue la ville même de Gênes. Mais les documents autorisent-ils cette opinion ?

Nous avons cité des actes notariés qui circonscrivent l'origine de la famille, le lieu de naissance et la première résidence de Domenico, père de Christophe Colomb, dans la vallée de la Fontanabuona [2].

Ce qu'on sait de la vie de Domenico Colombo le représente cependant comme étant un homme d'initiative, actif et soucieux d'améliorer sa position [3]. Il dut conséquemment subir de bonne heure l'attrait qu'ont toujours exercé les grandes villes sur les artisans qu'aucune raison particulière ne cantonne dans le village où ils sont nés. Mais ce qu'il faudrait savoir, c'est en quelle année il vint se fixer dans l'enceinte de la ville de Gênes. Si ce fut avant 1445, son fils Christophe y naquit certainement. Malheureusement les registres des tenanciers de

1. *Itinerarivm ad regiones svb æqvinoctiali.* Romæ, 1631, in-12, lib. XIV, page 200.

2. *Suprà,* chap. II, pages 183-185.

3. La fondation de l'établissement de Savone, par exemple, témoigne d'un certain esprit d'entreprise. Ses fréquents voyages dans cette ville, même sur la fin de sa vie (on l'y voit en 1492), prouvent également son activité physique. Enfin, à une époque où l'atavisme joue un si grand rôle en histoire, on est en droit de se demander si l'initiative et l'énergie dont Christophe et Barthélemy donnèrent tant de preuves n'indiquent pas aussi l'existence de ces qualités chez leur père.

l'abbaye de Saint-Etienne ne portent pas encore Domenico au nombre des contribuables de 1447, bien qu'à cette date il fût déjà marié à une femme qui lui avait apporté une dot assez importante pour lui permettre de s'établir et de louer à bail, comme il le fit quelques années plus tard, dans le quartier des tisserands. Rappelons également que si les actes de Me Antonio Fazio, de 1445 et de 1448, paraissent se rapporter à Domenico, ils n'accusent sa présence à Gênes à ces dates que d'une façon passagère, et que nous ne le trouvons dans cette ville en qualité de citoyen qu'au 26 mars 1451, époque à laquelle son fils Christophe et deux de ses autres enfants étaient certainement déjà nés.

Si nous plaçons le domicile de Domenico Colombo hors de la cité avant 1451, c'est également hors de la cité qu'on doit placer le lieu de naissance de son fils aîné.

Quant à ce qu'en pensait ou ce qu'en disait Colomb lui-même, il importe de rappeler la déclaration insérée dans l'acte instituant un majorat où, à la date du 22 février 1498, le grand navigateur ordonne à son fils Diego et à ses successeurs de subvenir toujours aux besoins d'un homme de leur lignage, établi et marié dans la ville de Gênes : *en la ciudad de Genova*, attendu, dit-il, que c'est de là que je suis sorti et que j'y suis né : *pues que della sali y en ella naci* [1].

Mais dans l'hypothèse que Colomb serait né seulement dans un hameau des environs, si on considère sa fierté de caractère, son intention de créer une fondation pour perpétuer un nom devenu glorieux, et, enfin, les préjugés de l'époque, n'est-on pas porté à croire que lui, qui s'était déjà, de son chef octroyé

1. Navarrete, *Coleccion*, tome II, page 232.

des armoiries, ait pu céder à la gloriole de désigner Gênes plutôt qu'une bourgade relevant, d'ailleurs, de la ville célèbre où il avait passé sa jeunesse et que son père habitait encore ?

Quelle serait cette bourgade ?

Nous avons montré que Christophe et Barthélemy Colomb avaient porté dans leur jeunesse le surnom de Terrarossa [1], et que ce nom était celui d'une localité de la Fontanabuona. Nous avons localisé les faits et gestes de leur père et de ses compagnons dans cette vallée. Enfin, les actes dressés par M[e] Antonio Fazio en 1445 et 1448, rapprochés, comparés et élucidés, autorisent la présomption que Domenico Colombo, fils de Giovanni, de Quinto, père incontestable de Christophe, Domeningho Colombo, fils de Giovanni, résidant à Quinto, et Domenico de Terrarubea, habitant aussi cette commune, peuvent n'avoir été qu'un seul et même individu.

Si l'on admet cette identité, qui n'est ici qu'une supposition, comme Domenico aurait encore demeuré à Quinto en 1445 et 1448, tandis que les documents ne le fixent à Gênes que dans l'année 1451 ; qu'à la première de ces dates, il était déjà marié, et que Christophe, son fils aîné, naquit vers 1446, c'est à Quinto que le critique devrait placer le lieu de naissance de ce dernier. D'autre part, comme Christophe Colomb porta dans sa jeunesse le nom de Terrarossa, nous inclinerions à croire que son berceau fut plutôt dans ce village, où son père Domenico peut avoir conservé un domicile même après s'être établi à Quinto ; ainsi qu'en 1469, il fut à la fois domicilié à Gênes et à Savone.

1. *Suprà,* page 188, notes 1 et 2.

## II. — DATE DE LA NAISSANCE DE CHRISTOPHE COLOMB.

L'INCERTITUDE est plus grande encore lorsqu'il s'agit de déterminer l'année véritable de la naissance de Christophe Colomb.

On s'est efforcé de la déduire des assertions contenues dans ses propres écrits; mais elles sont vagues, douteuses ou contradictoires.

Dans une lettre datée du 7 juillet 1503, Colomb dit qu'il vint se mettre au service des Rois-Catholiques « à l'âge de vingt-huit ans [1]. » Et comme une autre lettre écrite en novembre 1500 contient la déclaration qu'il était employé

1. *Yo vine á servir de veinte y ocho años.* (NAVARRETE, *Coleccion de viages,* tome I, page 311.) Morelli, Bossi, Spotorno, Navarrete et M. d'Avezac, frappés des conséquences de ce chiffre de 28, veulent y voir une erreur de copiste, et lire « 38 » ou « 48. » Nous avons deux textes de cette lettre ; l'un en espagnol, d'une écriture du XVI^e siècle, provenant du collège de Cuenca, signalé par Leon Pinelo, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque du roi à Madrid, et reproduit par Navarrete. On y lit en toutes lettres : *veinte y ocho años.* L'autre texte est une traduction italienne, faite en Espagne sur un texte espagnol en 1505, par Constantio Bayuera, et imprimé à Venise par Simone de Lovere en 1505 (*B. A. V.,* Additions, n° 17). C'est la *Lettera rarissima* réimprimée par Morelli en 1810. Ici également, le texte porte, mais en chiffres, et non en lettres : *Io venni a servire Vostre Maestà di tempo di anni 28.* Il y a donc une concordance complète entre ces deux textes de provenance diverse, les seuls connus.

par Leurs Altesses depuis dix-sept années [1], — ce qui nous reporte à 1483, — Colomb serait né en 1455 seulement. Ce n'est guère probable.

Dans son journal de bord, au 14 janvier 1493, il écrit : « Depuis que je suis venu servir vos Altesses, il y aura sept ans le 20 de ce mois [2]. » Ce n'est donc plus en 1483 que Colomb serait venu prendre du service en Espagne, mais le 20 janvier 1486, et s'il avait alors, comme on le lit dans sa lettre du 7 juillet 1503, vingt-huit ans d'âge, il serait né en 1458, ce qui est encore moins admissible. On pourrait multiplier les citations de ce genre.

Ces contradictions et ces invraisemblances, qu'elles proviennent d'un défaut de mémoire ou d'une erreur de copiste, nous empêchent de prendre pour point de départ les déclarations de Christophe Colomb, ou, du moins, les textes qui les rapportent.

Plusieurs critiques [3] ont pensé avoir trouvé un point de repère certain dans les actes notariés où il figure en qualité de témoin instrumentaire ou de partie contractante.

Le premier de ces documents est le testament du jeune Nicoló Monleone, de Savone. Colomb, à la date du 20 mars 1472, y est mentionné comme témoin, et on en infère qu'il

1. *Ya son diez y siete años que yo vine servir estos Principes con la impresa de las Indias.* (NAVARRETE, *loc. cit.*, tome II, page 254.) Ici encore les chiffres sont en lettres.

2. *Despues que yo vine á les servir, que son siete años agora a 20 dias de Enero este mismo mes.* (*Diario,* dans la *Verdadera Guanahani*, de Varnhagen, page 87.)

3. Gian Battista BELLORO, *Revista Critica,* Genova, 1839, page 41 ; D'AVEZAC, *Année véritable,* page 34.

était alors nécessairement majeur de vingt-cinq ans : *annos Lætoriæ* (sic) *legis egressus* [1].

En vertu de quelle loi ?

Dans la province de Gênes, à Savone, partout au moyen âge, le droit romain, lorsqu'il n'avait pas été modifié par les statuts municipaux, était la loi. Or les Institutes de Justinien démontrent que le fils de famille, mineur de vingt-cinq ans, mais âgé de plus de quatorze ans, pouvait concourir à la confection du testament comme témoin. N'étaient exclus que « les femmes, les impubères, les esclaves, les furieux, les muets, les sourds, les prodigues interdits et ceux que la loi avait déclarés indignes de tester [2]. » Voilà pour le droit romain.

Ces dispositions ont-elles été modifiées au XV$^{e}$ siècle ou avant, par les statuts savonésiens ?

On conserve aux archives d'État, à Gênes [3], le texte authentique des lois qui furent approuvées et mises en vigueur à Savone en 1458. Il ne s'y trouve aucune clause traitant des formalités testamentaires. Nous devons en conclure qu'à Savone les dispositions de la loi romaine si libérales à cet égard furent maintenues. Cette supposition est d'autant plus admissible que

1. D'AVEZAC, *Canevas chronologique*, page 34.

2. *Testes autem adhiberi possunt ii cum quibus testamenti factio est. Sed neque mulier, neque impubes, neque servus, neque furiosus, neque mutus, neque surdus, nec qui bonis interdictus est neque ii quos leges jubent improbos intestabilesque esse possunt in numero testium adhiberi.* (*Justiniani Institut.*, lib. II, tit. VI, dans le *Corpus Juris Civilis Acad.*, Paris, 1873, in-4, col. 146, § 6.)

3. Salle des documents renvoyés de Paris et de Turin. C'est un in-folio sur parchemin, à deux colonnes, MS. sans titre ni rubriques, de 76 feuillets, portant le n° 147, tablette 155. Ces statuts furent approuvés en 1458. Mais le MS. est d'une époque plus récente, car il donne, à leur place respective, les additions de 1466.

les statuts génois de 1414, loin de limiter les conditions de la capacité des témoins testamentaires, les avaient au contraire étendues en n'exigeant d'eux que d'être, pour la plupart, du sexe masculin : « Lorsqu'un homme capable aura fait un testament, ses dispositions testamentaires seront valables si elles sont certifiées par cinq témoins capables (*idoneis*) dont la majorité au moins sera du sexe masculin, ou si ces dispositions sont constatées par un acte public devant cinq témoins mâles capables au moins pour la majeure partie [1]. »

Le mot *idonei* ne comprend pas dans la disposition précitée la condition de majorité. Ici, l'*idoneitas* ne s'entend, de l'avis des juristes génois, que d'un esprit sain et de l'honnêteté de la condition. En serait-il autrement, qu'aux termes de la loi génoise, comme il s'agit dans l'espèce d'un testament notarié, deux des témoins auraient pu ne pas jouir de l'*idoneitas*, interprétée même d'une façon absolue, et conséquemment, Colomb, quoique en état de minorité, aurait néanmoins été capable de servir de témoin dans un acte de dernières volontés.

1. *Si qvis habilis testamentvm sev ultimam uolontatem fecerit uel aliam dispositionem contemplatione ultimæ uolontatis licet institutiones uel substitutiones secundum Leges non fecerit Dispositio tamen facta contemplatione ultimæ uoluntatis firma sit si quinque testibus Idoneis quorum maior pars saltem sint mares rogati uel non rogati probetur uel si non probetur publico instrumento notarii : in quo sint quinque testes mares idonei saltem pro maiori parte ut supra.* (*Statuta et Decreta commvnis Genvæ*, Bononiæ, 1498, in-folio, lib. IV, cap. 1, *De Testamentis et ultimis voluntatibus;* feuillet 38, verso.) M. C. Desimoni, qui a eu l'obligeance de nous signaler aussi ce texte (d'après le MS. qui se trouve á Gênes, archives d'État, *Antica biblioteca*, n° 113, *carte* L), nous informe que ces statuts ont duré jusqu'en 1589, époque à laquelle sont entrées en vigueur les nouvelles lois qui durèrent jusqu'à la chute de la république génoise. Approuvés en 1414, ces deux statuts furent imprimés in-folio, à Bologne en 1498, et à Venise en 1567.

On ne saurait donc inférer du testament de Nicoló Monleone que Christophe Colomb fut âgé d'au moins vingt-cinq ans en mars 1472.

Un autre acte est la reconnaissance de dette consentie par Domenico Colombo et son fils Christophe, conjointement. Cette obligation a été souscrite à Savone par devant notaire sous la date du 26 août 1472. Des critiques en tirent également la conséquence que Christophe naquit antérieurement à l'année 1447, attendu, disent-ils, que nul ne pouvait souscrire un acte de cette nature avant d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans révolus.

Ici encore, c'est le droit romain qu'on invoque. Or les Institutes, explicitement [1], et le Digeste, par implication, admettent au contraire qu'en principe le mineur de vingt-cinq ans, même le simple pubère, pouvait contracter seul, et ses engagements avaient une valeur identique aux actes consentis avec l'autorisation des père et tuteur. Cependant, cette capacité était très réduite dans l'application par la théorie de l'*in integrum restitutio.* Mais de ce que le mineur était susceptible d'être restitué par le magistrat contre les conséquences nuisibles de ses actes, il ne s'ensuit pas que, pupille ou pubère, il ne pût figurer comme partie contractante dans des actes notariés, ni qu'on puisse déduire du contrat que le contractant était nécessairement majeur de vingt-cinq ans. La loi romaine a même prévu le cas où, comme dans l'espèce, le fils mineur

1. *Servus quidem non solum domino suo obligari non potest sed ne aliiquidem ; filii vero familias alii obligari possunt.* (*Institutiones, De inutilibus stipulationibus,* lib. III, tit. 19, § 6. *De curatoribus,* lib. I, tit. 23.)

cautionnerait son père [1], et on ne trouve pas dans la disposition qui l'énonce une dérogation au principe que nous venons d'exposer.

Maintenant, non seulement ces prescriptions du droit romain ne furent pas abrogées à Savone, ni ailleurs en Italie, mais nous voyons au contraire qu'au XV[e] siècle, au moins en matière de commerce, il n'y est plus même question de l'*in integrum restitutio*. Ainsi dans cette ville, à dater de l'année 1458, lorsqu'il s'agissait de transactions d'un caractère commercial, le mineur, âgé de dix-huit ans, avait qualité pour contracter et était tenu responsable absolument comme s'il avait été majeur de vingt-cinq ans ou émancipé.

Le texte qui énonce ce principe est trop important pour ne pas être cité en entier :

« Si un mineur de vingt-cinq ans, majeur de dix-huit ans, appartenant à la ville ou au district de Savone, contracte une société pour le commerce de terre ou de mer, et s'il a pris quelque engagement authentique ou conventionnel, il sera de ce chef obligé comme s'il était d'âge parfait [2]. »

1. *Filius familias pro patre poterit fide jubere, nec erit sine effectu hæc fidejussio.* (*Digest.*, lib. XLVI, tit. 1, 10, § 2.) *Non solum in his subvenitur, sed etiam in interventionibus ut patris si fidejussorio nomine se vel rem suam obligaverit.* (*Id.*, lib. IV, tit. 4. *Leg.* 7, pars 3.) *Filius familias si minor viginti quinque annis.. Si pro patre suo fidejussor extitit eique diem suum functo non successit in integrum restitutionem postulare potest.* (Lib. II, tit. 23.)

2. *Si quis minor annis 25 major tamen 18 civis vel districtualis Saone ab aliquo accomendationem... receperit vel societatem contraxerit causa mercandi vel negotiandi per mare et prohinde si vel bona sua obligaverit in aliquo instrumento vel pacto habeatur contractus per unum factus et obligatio rata et firma contra ipsum... non*

Or pour que cette disposition des lois savonésiennes pût s'appliquer à Christophe Colomb, il ne devait être âgé que de dix-huit ans au moins, avoir fait acte de commerce et demeurer à Savone.

Où en est l'improbabilité ?

Ne sait-on pas qu'il ne peut être né à une époque assez rapprochée de nous pour qu'en l'année 1472 il eût été âgé de moins de dix-huit ans? Dans un acte antérieur au contrat Signorio, Christophe Colomb n'est-il pas déjà qualifié de « tisserand ? » L'exercice de cette profession, cet acte même n'impliquent-ils pas des achats et des ventes ? Sa présence à Savone plusieurs fois attestée à cette époque, l'engagement de se libérer en laine façonnée livrable dans cette ville, cette obligation solidaire, tout cela n'indique-t-il pas une résidence à Savone ?

Une autre objection, mais beaucoup plus grave est celle qui résulte de l'interprétation des termes mêmes du statut savonésien.

Que faut-il entendre par les mots : « commerce de terre et de mer ? » Visent-ils l'opération qui consiste à acheter de la laine

*minus vel aliter si foret ætatis legitimæ.* (*Stat. Savone. De Societate et Accomanda*, MS. feuillets 44 et 46, verso.)

On retrouve une disposition semblable dans les vieilles lois génoises : *Si quis societatem vel accomendationem fecerit alicui minori ann. 25 majori tamen ann. 16 causa negotiandi ipsum talem contractum ratum et firmum habeat magistratus perinde ac si major esset nec ipsum conquerentem occasione minoris ætatis audiat magistratus. Si vero dictus minor ann. 25 fecisset contractum de ipsa societate vel accomendatione vel ejus occasione seu de ejus negotiatione contractum illum ratum et firmum habeat magistratus etiamsi ille minor patrem vel avum haberet et quicumque minor ann. 25 major tamen ann. 16 in aliqua negotiatone negotietur et mercetur teneatur de contractibus per ipsum factis occasione ipsarum negotiationem perinde ac si esset major ann. 25.* (*Statuta et Decreta communis Genuæ*, lib. IV, cap. 46 ; édition de 1498, feuillet 60.)

par exemple, non afin de la remettre en vente à l'état brut, mais pour l'ouvrer et la revendre sous forme de produit façonné? En d'autres termes, un industriel, un tisserand, faisant acte de commerce, jouissait-il, par ce fait, du bénéfice de cette loi exceptionnelle, ou bien l'exception ne s'appliquait-elle qu'aux trafiquants, facteurs ou négociants revendant la matière première telle quelle?

A défaut d'une disposition spéciale des statuts génois ou savonésiens, nous avons l'opinion de Casaregis. Ce grand jurisconsulte n'hésite pas à déclarer que l'exception en faveur du mineur commerçant ne s'appliquait pas au mineur artisan. Il dit même que pour jouir du bénéfice de l'exception il fallait que la matière première fût revendue sans avoir été transformée [1].

Il s'ensuivrait que Christophe Colomb, ne pouvant pas bénéficier de l'exception, devait avoir atteint sa majorité lorsque le 26 août 1472, à Savone, il se porta solidaire de la dette contractée par son père.

Mais s'il était majeur, comment expliquer une certaine phrase du contrat portant que Christophe Colomb souscrivit cette obligation du consentement de son père : *patre consentiente*?

Pourquoi ce consentement inséré dans un acte notarié, et, conséquemment, requis par la loi?

A première vue on est tenté d'y voir une preuve qu'en 1472 Christophe Colomb était encore mineur de vingt-cinq ans. Mais la question doit être examinée de plus près, car nous sommes ici en pays de droit romain, et ce consentement pourrait aussi

1. Casaregis, *Discursus legales de commercio;* Venetia, 1740, in-folio; *Discursus* CCXXIV.

impliquer que l'autorité paternelle s'étendait sur les enfants pendant toute la durée de l'existence du père, comme au temps de la république romaine. C'est ce que nous allons examiner.

Le principe de l'autorité paternelle, si absolu avant Justinien, ne fut pas sans subir au cours des siècles des modifications importantes, toutes dans un sens favorable au fils de famille, surtout en ce qui concerne la capacité de posséder en propre et d'aliéner. Nous voyons même que le fils en jouissance de père pouvait s'obliger vis-à-vis d'étrangers, car, « si le fils de famille (en droit romain) s'absorbe dans la personne du père, ce n'est qu'en ce qui concerne le bien et le patrimoine de famille..... D'où il suit que le fils de famille peut, par contrat, obliger les autres envers lui et s'obliger envers les autres; et que les stipulations ou les promesses qu'il fait tirent leur validité de sa propre personne, et non pas uniquement de celle de son père [1]. »

A prendre une certaine disposition des statuts génois de 1589, on serait fondé à croire que cette libéralité de la loi se continua en Ligurie. Nous y relevons, par exemple, ce texte :

« Le mineur de vingt-cinq ans, majeur de seize ans, qui se sera obligé ou aura emprunté de l'argent, restera obligé, pourvu que cet engagement ait été pris avec l'autorisation de ses père, tuteur ou curateur [2]. »

1. ORTOLAN, *Explication historique des Institutes de Justinien,* 4me édition, page 158.

2. *Minor 25 ann. major tamen 16 qui accomendationem seu pecunias aut res pro implicita habuerit remaneat obligatus ac si major esset... dum tamen accomendationem... capiat cum auctoritate patris, tutorum, vel curatorum, vel saltem ipsis scientibus et non contradicentibus.* (*Stat. et Decret. com. Gen.*, lib. IV, cap. XIII, *De accomendis et implicitis,* édition de Gènes 1673, page 207.)

Déjà en 1414, d'ailleurs, la loi génoise contenait une disposition semblable :

« Les mineurs qui ont leur père peuvent faire tout contrat, pourvu qu'ils prêtent serment et soient autorisés par le père en la puissance de qui ils se trouvent [1]. »

Voici donc des mineurs de vingt-cinq ans qui contractent, de l'assentiment de leur père, dans les termes du contrat Signorio : *patre consentiente*. Aussi, à prendre ces deux textes séparément, le critique serait autorisé à ne s'expliquer ce consentement préalable que par l'état de minorité des enfants appelés à concourir à la confection de l'acte. Malheureusement, ces mêmes statuts génois contiennent une autre disposition où il est dit que « l'homme majeur de vingt-cinq ans qui est sous la puissance de son père ou aïeul ne peut contracter que du consentement de son père ou aïeul, sauf si son père le

1. *Si quis minor masculus sanæ mentis ex quo compleuerit annos decem septem uel femina ex quo compleuerit annos quindecim fecerit aliquem contractum finem obligationem uel remissionem cum aliqua persona cum iuramento præstito cum et de consilio duorum ex melioribus propinquis suis : qui iurent si poterunt inueniri alioquin cum et de consilio duorum ex uicinis eorum uel mixtim : qui iurent se credere dictum contractum obligationem uel remissionem fieri ad utilitatem non ad lesionem dicti minoris teneatur quilibet magistratus dictum contractum finem remissionem et obligationem firmum habere et tenere. Ita quod dictus minor non possit petere uel habere restitucionem in integrum saluo si dictus minor masculus uel femina habent patrem uel auum paternum præsentem et idoneum : et esset in potestate alterius eorum : quo casu possint se obligare auctoritate patris uel aui paterni in cujus ipsorum fuerit potestate et indistincte obsque alia solemnitate uel restitutione ipsa obligatio habeatur firma et rata nisi ad benefitium ipsius patris uel aui quia tunc requiratur causæ cognitio et utilitatis ipsius minoris et auctoritas ipsius magistratus aliter uero contractus factus ipso iure non ualeat.* (*Statuta et Decreta commvnis Genvæ,* 1498, lib. III, cap. II. *Quod contractus minorum et mulierum valeant ut infra*, feuillet 35, recto.)

souffre ou n'y contredit pas [1]. » Et il paraît que cette tutelle perpétuelle du fils était générale en Italie [2].

Il s'ensuit que si le contrat Signorio porte mention d'un consentement donné par le père, il ne faut pas en conclure que le fils était alors mineur; mais on n'est pas plus fondé à croire qu'il avait atteint sa majorité de vingt-cinq ans, puisque, dans un cas comme dans l'autre, le consentement paternel était obligatoire [3]. Le fait de la garantie stipulée par Christophe Colomb ne prouve rien non plus, puisque, avec le consentement de son père, lequel fut donné, il pouvait s'obliger et rester obligé, qu'il ait été majeur ou mineur lors de la confection du contrat.

1. *Aliquis etiam masculus maior annis uigintiquinque qui sit in potestate patris vel aui : non possit contrahere se obligare remittere uel facere aliquid nisi de consensu patris uel aui : in cuius fuerit potestate. Saluo tamen si talis filius familias maior annis uigintiquinque paciente patre uel auo, uel non contradicente palam siue publice negociaretur tunc et eo casu contractus et obligatio talis ualeat et teneat ipso jure ac si factus esset auctoritate patris uel aui... ita tamen quod pater... non obligatur in tali contractu.* (*Loc. cit.*, lib. III, cap. II. *Quod contractus minorum et mulierum*, feuillet 35, verso.)

2. *Contractus gestus a filio familias sine patris consensu est nullus juxta dispositionem statuti Florentini.* (CASAREGIS, *loc. cit.*, *Discursus* CCIV, nº 39.)

3. Mais alors comment expliquer les deux faits suivants : Le 17 septembre 1484, Giacomo Colombo, majeur de seize ans seulement, signe spontanément un contrat d'apprentissage. Nous possédons le texte complet et authentique de cet acte, qui fut passé devant notaire à Savone, et nulle part il n'y est fait mention du consentement paternel. Le 17 novembre 1491, Domenico Colombo donne quittance notariée pour la somme de 60 livres qu'il a reçue de Nicolao Rusca. Giacomo Colombo figure également dans cet acte, mais c'est pour que lui, fils supposé être encore en puissance de père, donne son propre consentement. Appendice A, docs. XXXV et XXXVII.

Il y a d'autres actes notariés qui, à notre avis, appellent plus particulièrement l'attention du critique.

Le 24 septembre 1470, Domenico Colombo vendit aux deux Caprile son petit bien de Ginestrato, et comme Susanna Fontanarossa jouissait d'une hypothèque légale sur cette propriété, le notaire exigea naturellement qu'elle consentît à la vente. Le juge [1] convoqua donc les proches, lesquels, au nombre de douze [2], furent assignés à comparaître devant Me Francesco Camogli, notaire à Gênes, le 25 mai 1471 [3]. Neuf des parents refusèrent tacitement par leur absence, ce semble, d'autoriser cette aliénation; mais trois, et des plus proches, ayant donné leur consentement, le juge déclara la vente valide et ratifiée.

Le 7 août 1473, Susanna fut de nouveau appelée à approuver une promesse de vente d'immeuble faite par son mari. Il s'agissait de la maison sise à la Porte-de-l'Olivier [4], à Gênes. Elle se présenta à cet effet devant Me Pietro Corsaro, notaire à Savone. Cette fois, cependant, Susanna ne fut pas assistée, comme en 1471, de ses parents. Ce furent deux de ses fils, Christophe et Giovanni-Pellegrino, qui les remplacèrent.

1. *Vicarius salæ superioris.* C'était un juge adjoint au podestat.

2. Le Statut dit qu'on doit convoquer les proches et les voisins : *propinquos et vicinos.* Ailleurs on lit : *cum et de consilio duorum propinquorum vel vicinorum,* deux proches *ou* voisins. On pourrait donc croire que les onze personnes mentionnées dans l'acte n'étaient pas toutes des proches de Susanna. Cependant nous croyons que les voisins n'étaient convoqués que lorsque les proches ne pouvaient comparaître; comme on le voit dans l'acte du 26 janvier 1501, où, vu l'absence de Christophe, de Bartolomeo et de Giacomo, le notaire assigne un cordonnier et un tisserand *vicinis et notis domus.*

3. *Infrà*, doc. XII.

4. Acte passé devant Me Pietro Corsaro. *Infrà,* doc. XXII.

Pourquoi, en 1471, avait-il fallu obtenir l'autorisation des frères et cousins de la femme de Domenico Colombo, tandis que, en 1473, il suffit du simple consentement de ses fils? C'est ce que nous allons tenter d'élucider.

Le lecteur a déjà vu qu'au XVe siècle, les dispositions du droit génois, concernant la puissance paternelle, se rapprochaient des sévérités de l'ancienne loi romaine, et qu'elles n'avaient pas bénéficié de l'influence libérale des droits lombard et germanique. Il en était de même à l'égard de la condition des femmes. A cette époque, à Gênes, comme à Rome avant la loi *Claudia*, leur tutelle était perpétuelle, et elle appartenait de droit aux agnats. Les femmes ne pouvaient aliéner sans qu'ils y consentissent [1]. L'exercice de ce droit était cependant soumis à l'appréciation du juge [2]. Ainsi, dans l'acte de 1471, nous voyons le magistrat convoquer les proches successivement

1. *Quod Contractus minorum et mulierum valeant ut infra : In quibuscumque contractibus... Omnes autem contractus, obligationes, et fines, quas aliqua mulier maior annis vigintiquinque fecerit a libris decem supra alicui aliæ personæ valeant et teneant, tamen cum consensu patris vel avi in cujus fuerit potestate, et mariti si eum habuerit, vel si in patris vel avi fuerit potestate, et maritum non habuerit, auctoritate patris vel avi in cujus fuerit potestate, et si non alias fuerit in potestate patris vel avi in voluntate mariti si eum habuerit, et juramento præstito per propinquos et vicinos ut supra, qua si non fuerint observatæ etiam in dictis libris decem, omnia ipso jure sint nulla. Et si non habuerit patrem, avum nec maritum, cum et de consilio duorum propinquorum vel vicinorum ut supra.* (*Statuta et Decreta communis Genuæ, 1498,* feuillet 35, verso.)

2. Des annotations manuscrites portées en marge d'un exemplaire du statut génois de 1414, et, que M. C. Desimoni a eu l'obligeance de relever pour nous, indiquent que dès avant cette date le juge pouvait de son autorité privée passer outre le refus même de tous les proches convoqués. Voyez aussi Gaius, *Institut.*, I, § 190.

jusqu'à ce qu'il en trouve deux ou trois qui consentent, et sans s'arrêter au refus et à l'absence volontaire des autres, quel que soit leur nombre.

Mais en mai 1471, Susanna Fontanarossa avait quatre fils, certainement. Pourquoi ne furent-ils pas convoqués à cet acte de ratification qui les intéressait au premier chef, puisqu'il portait sur des droits dont ces jeunes gens étaient héritiers présomptifs?

Cette circonstance s'explique en partie par une raison tirée des droits romain et génois.

Les fils étaient des agnats, mais ils n'avaient la capacité de consentir à un acte de cette nature qu'à leur majorité [1]. Tant que durait la minorité des fils, c'étaient les agnats les plus rapprochés après eux qui exerçaient la tutelle vis-à-vis de la mère. On serait donc fondé à croire que si les fils de Susanna ne figurent pas dans l'acte de 1471, c'est qu'à cette date, ils étaient encore mineurs.

Malheureusement, quand le critique veut serrer ses autorités de plus près, il voit surgir une difficulté qui dérange tous ses calculs.

Nous avons démontré que l'état de minorité pouvait expliquer le défaut de présence de Christophe et de Giovanni-Pellegrino à l'acte de 1471. Mais cette raison n'est pas la seule qu'on puisse alléguer. Ils pouvaient être absents de Gênes, et cette absence suffisait, même si Christophe et Giovanni-Pellegrino avaient été alors majeurs, pour que le notaire pût se

1. Le statut génois dit seulement que les proches devaient être capables, *propinqui habiles;* mais les jurisconsultes sont d'accord pour expliquer le terme *habiles* par *majoris ætatis.*

passer de leur concours. Le statut génois porte que lorsqu'un des proches est éloigné de plus de douze milles [1] du lieu où l'acte doit être passé, on le remplacera par les agnats qui peuvent y assister. Or, en mai 1471, Domenico Colombo était établi à Savone depuis trois ans. L'acte se faisait à Gênes qui en est à trente milles. Le père et la mère ont pu laisser les fils à l'atelier, comptant se passer de leur concours en sollicitant celui des frères et cousins, dont un au moins, Giovanni de Fontanarossa [2], vivait à Gênes en novembre 1470, tandis que les autres étaient probablement dans le Bisagno, proche de la grande ville.

Reste l'acte du 7 août 1473, qui échappe à cette disposition de la loi, puisque Christophe Colomb et Giovanni-Pellegrino se trouvaient alors dans la ville où il fut dressé, et qu'ils y figurent comme parties consentantes.

Notre raisonnement conduit à cette conséquence : Christophe et Giovanni-Pellegrino paraissent ne pas avoir été parties à l'acte de 1471 pour cause de minorité. Leur présence, au contraire, dans l'acte de 1473, implique la majorité. Or, si Christophe et Giovanni-Pellegrino n'avaient pas atteint leur

1. *Propinqui intelligantur adesse, et reperiri posse, si fuerint intra duodecim milliaria, si vero fuerint remoti ultra milliaria duodecim, habeantur pro absentibus, et sic assumi possint alii propinqui, et eis non existentibus, vicini.* (*Statutorum Civilium Reip. Genuensis.* Libr. IV, cap. 20, édition de 1673, page 233.) Cette disposition ne se trouve pas dans les anciens statuts ; mais la clause précitée est considérée par les jurisconsultes génois comme la confirmation d'un très vieil usage. Le mille génois était égal à 1,481 mètres.

2. Son nom figure parmi les *textores lanei* qui, le 28 novembre 1470, approuvèrent le tarif arrêté par devant Me Gio. Battista Piloso, notaire à Gênes. *Infrà*, doc. XI.

majorité de vingt-cinq ans le 25 mai 1473, tous deux sont nés entre le 25 mai 1446 et le 7 août 1448. Et comme Christophe était l'aîné, admettant une différence de dix mois entre lui et son frère, il a dû naître après mai 1446 et avant novembre 1447.

Mais il se peut aussi que les deux frères n'aient pas figuré dans l'acte de 1471, pour le seul motif qu'à cette date ils étaient à Savone, tandis que l'acte se passait à Gênes. Dans ce cas il faudrait reculer l'époque de la naissance de Christophe, et dire qu'il a pu naître avant mai 1446.

La critique doit maintenant examiner si ces quatre actes notariés, pris dans leur ensemble et considérés au point de vue du cours des évènements, comportent cette conséquence.

Nous n'avons cherché jusqu'ici qu'à préciser la portée littérale et juridique des documents. Ils ne prouvent pas absolument que Christophe Colomb était âgé d'au moins vingt-cinq ans en mai 1471, ni même en mars ou août 1472 ; mais on ne peut non plus en déduire qu'à ces dates il était encore mineur. Le lecteur remarquera que pour amener cette conséquence, il faut avoir recours à des conclusions extrêmes. Ainsi, pour ce qui concerne le testament de Nicoló Monleone, la loi permettait certainement d'admettre parmi les témoins des mineurs de vingt-cinq ans, mais pourquoi le notaire qui instrumentait en aurait-il choisi quand, dans une ville comme Savone, il n'avait, ce semble, qu'à faire un signe pour convoquer autant de témoins complètement capables qu'il pouvait en désirer ? Est-ce donc que Colomb, par une circonstance fortuite, se trouvait au lit de mort de Nicoló, ou qu'il y avait une raison particulière pour le faire figurer dans cet acte de dernières

volontés ? L'hypothèse est admissible, mais elle implique des faits qui ne se présentent pas habituellement. Etant donné le formalisme des tabellions en tous temps, il est plus naturel de supposer que Me Lodovico Moreno a requis ou accepté la présence de Christophe Colomb parce qu'il le croyait majeur de vingt-cinq ans.

Dans la campagne et entre petites gens, les questions d'argent sont celles où les prêteurs s'entourent le plus de précautions. Devons-nous croire qu'en août 1472, Domenico Colombo était tellement pauvre et abandonné, qu'il ne pouvait trouver de garant pour une modique dette de 140 livres qu'en la personne de son fils encore mineur? La supposition est permise, surtout si l'on songe qu'il s'agissait d'un renouvellement. Ne pouvons-nous cependant aussi admettre que si le marchand de laines non seulement a accordé un délai mais fourni encore des marchandises et triplé la dette sous la caution du fils de son débiteur, c'est que le garant lui présentait, par son sérieux, par son âge surtout, et peut-être aussi par une sorte d'association industrielle entre le père et le fils, les conditions de garantie que le campagnard le plus généreux exige presque toujours en pareil cas ?

Quant au conseil de famille tenu à Gênes, en 1471, le procès-verbal de la séance ne nous permet pas d'affirmer que si Christophe et Giovanni-Pellegrino n'y figurent pas, c'est pour l'unique raison qu'ils étaient alors absents. En effet, que voyons-nous dans ce document curieux à tant d'égards ?

Tous les agnats sont convoqués nominativement. Neuf font défaut; leur refus s'infère de leur absence, et le notaire passe outre après les avoir appelés l'un après l'autre. Pourquoi ne lisons-nous pas dans cette liste de douze agnats, où les fils

devraient occuper la première place, les noms de Christophe et de Giovanni-Pellegrino ? Absents, mais majeurs, ils auraient été convoqués quand même, et dans l'acte ils seraient désignés nominativement, ainsi que le sont leur oncle Goagnino et les neuf autres parents, quoique non présents.

Nous ne pouvons donc tirer de l'acte du 25 mai 1471 la conséquence absolue que Christophe Colomb, supposé majeur de vingt-cinq ans à cette date, serait né avant le 25 mai 1446.

Le testament du 20 mai 1472, au contraire, et *a fortiori* la garantie donnée le 26 août suivant, autorisent la supposition qu'au printemps de cette année, il avait atteint l'âge de majorité. Christophe Colomb serait donc né entre le 25 mars 1446 et le 20 mars 1447.

Les documents authentiques arrivés à notre connaissance ne permettent pas d'affirmation plus précise.

Dans un travail où le critique dédaigne les thèses et ne s'efforce que d'arriver à la vérité par la démonstration qui résulte de preuves documentaires, il ne saurait dissimuler à ses lecteurs les difficultés de son raisonnement.

En parlant de Domenico Colombo, père de Christophe, nous avons réuni les circonstances tendant à prouver qu'il y avait identité entre ce Domenico et Domenico de Terrarossa [1]. Nous avons également rappelé que Christophe et son frère Barthélemy avaient porté ce dernier nom dans leur jeunesse [2].

Or Domenico de Terrarossa habitait Quinto en décembre 1445 [3]. Si, selon les données que nous venons d'exposer,

1. *Suprà,* page 187, *sequitur.*
2. *Suprà,* page 188, notes 1 et 2.
3. Appendice A, doc. I.

Christophe naquit entre 1446 et 1447, c'est à Quinto et non à Terrarossa qu'il serait né, et au lieu de s'appeler *Cristoforo Columbo de Terra-rubeia*, comme le rapporte Las Casas, il aurait porté le nom de *Cristoforo Columbo de Quinto.*

Si, au contraire, ce nom de Terrarossa indique qu'il naquit alors que son père demeurait encore dans le village ainsi nommé, c'est-à-dire avant l'arrivée de ce dernier à Quinto, Christophe Colomb était déjà né en 1445.

Dans le cas où de nouveaux documents viendraient à confirmer les arguments allégués pour identifier Domenico de Terrarossa avec Domenico Colombo (et dans l'ignorance des raisons qui auraient décidé le grand navigateur génois à s'appeler de Terrarossa, s'il était né ailleurs que dans le village de ce nom), il faudrait reculer la date de la naissance de Christophe Colomb au moins jusqu'à l'année 1445.

## III. — SA PREMIÈRE ÉDUCATION.

Quelle éducation reçut-il, où fit-il ses études et quels furent ses premiers maîtres ?

Les historiens de l'Amiral répètent que « Pavie, l'Athènes de la Lombardie, peut se vanter à juste titre de l'avoir introduit dans le sanctuaire de ces sciences, principale cause de sa grandeur[1]. » On nomme même Francesco Pellacani, Antonio

1. Bossi, *Histoire de Christophe Colomb,* Paris, 1824, pages 3 et 4. Un nouvel accès de cet amour-propre de clocher, — la plaie des études historiques, — vient, sous forme de brochures entièrement dépourvues de preuves et de critique, de se produire à Pavie, à propos du petit doigt apocryphe de Christophe Colomb envoyé à l'Université de cette ville par le chapitre de la cathédrale de Santo-Domingo.

Terzago et Giovanni Marliani parmi les professeurs dont il aurait suivi ou pu suivre les cours à l'Université de cette ville[1]. Mais le critique curieux de remonter à la source où ces écrivains ont puisé leur renseignement, découvre sans peine que les *Historie* sont encore leur unique autorité. Nous y lisons, en effet, le passage suivant :

« Dans son âge tendre, Colomb s'adonna aux lettres, et étudia à Pavie autant qu'il le fallait pour comprendre la cosmographie, qui était pour lui d'un grand attrait. C'est pourquoi il étudia aussi l'astrologie et la géométrie, car ces sciences sont tellement connexes, que l'une ne marche pas sans l'autre[2]. »

Malheureusement, l'auteur des *Historie* cite dans le chapitre suivant une lettre de Christophe Colomb qui tacitement va à l'encontre de cette assertion. On y lit ceci : « *Dès l'âge le plus tendre*, je me mis à naviguer et *j'ai continué jusqu'à ce jour.* De cela, il y aujourd'hui plus de quarante ans[3]. »

Cette lettre, nous l'avons encore, tout entière écrite de la main

1. Nous croyons inutile d'ajouter qu'on n'a absolument rien trouvé dans les archives de l'Université autorisant cette opinion. Nul, avant la publication des *Historie,* n'a songé à revendiquer pour Pavie l'honneur d'avoir été son *Alma mater.* Nicoló Scillacio, par exemple, qui, en 1494, pendant son professorat à l'Université de Pavie, publia une relation du second voyage de Colomb (*B. A. V.*, nº 16), et qui n'eût pas manqué, dans sa longue dédicace à Ludovic le Maure, bienfaiteur de cet établissement, de le rappeler, n'en dit rien.

2. *Dico adunque, che nella sua picciola età imparo lettere, e studió in Pauia tanto, che gli bastaua per intendere i Cosmografi, alla cui lettione fu molto affettionato, per lo qual rispetto ancora si diede all'Astrologia, e alla Geometria : percioche queste scientie sono in tal maniera concatenate, che l'vna non puó star senza l'altra.* (*Historie,* feuillet 7, verso.)

3. *Ma in vna lettera, che gli scrisse l'anno* MDI *à serenissimi Rè Catolici... dice le seguenti parole : Di età molto tenera io entrai in mare navigando, e vi ho continouato fin' hoggi... e hoggimai passano quaranta anni..* (*loc. cit.*, feuillet 8, recto.)

de Christophe Colomb [1]. Elle n'est pas datée, mais Las Casas et les *Historie* lui assignent l'année 1501 : *scrisse l'anno MDI.* Effectivement, on la trouve dans les premiers feuillets du *Libro de las Profecias*, envoyé au P. Gorricio le 3 septembre 1501. C'est donc *avant 1461* que Colomb aurait embrassé la carrière maritime, suivie par lui *sans discontinuer* jusqu'en 1501 : *e vi ho continuouato fin' hoggi.* Si nous supposons maintenant qu'il ait étudié à Pavie pendant une année seulement, il y serait arrivé avant 1460.

Nous avons dit dans le chapitre précédent que les documents ne permettent guère de reculer la naissance de Christophe Colomb au delà du 25 mars 1446. Conséquemment, ses parents l'auraient envoyé étudier en Lombardie quand il n'avait pas encore quatorze ans.

Poser la question en ces termes, c'est, à notre avis, la résoudre négativement.

On ne se représente pas, sans de grands efforts d'imagination, un enfant génois, de cet âge, au milieu du xv[e] siècle, fils de pauvres tisserands, apprenti tisserand lui-même, partant seul de Gênes et traversant les Apennins, dans le seul but d'aller apprendre à Pavie l'astrologie ou la cosmographie. Les artisans d'alors ne se séparaient pas facilement de leurs fils. Ils les élevaient généralement dans l'exercice de leur propre profession [2],

1. GALLARDO, *Ensayo*, tome II, col. 503 ; NAVARRETE, tome II, page 262 ; LAS CASAS, *Historia*, lib. I, cap. III, tome I, page 47.

2. *Nicolaus de Monleono quondam Johannis lanerius. In apotheca Johannis quondam Johannis de Monleono lanerij civis Saonæ. Giacomo Colombo, laniere ; Giovannino Colombo quondam Giacomo, laniere. Martino Colombo, faber ; Battista Colombo quondam Martino, faber, etc., etc. — Domenico Bavarello, formaggiaro ; Giacomo Bavarello, formaggiaro.* L'*Abecedario* de FEDERICI et les *Pandette Richeriane*, sont remplis d'annotations de ce genre.

comptant sur des services qu'une certaine pénurie rendait indispensables. Les exceptions étaient rares, et elles se produisaient le plus souvent lorsque les enfants pouvaient se suffire à eux-mêmes et venir en aide à la famille par d'autres moyens. La position pécuniaire de Domenico Colombo, aujourd'hui si bien connue par des documents authentiques, ne lui permettait pas d'ailleurs une telle dépense, d'autant moins qu'il avait à cette époque deux, et probablement trois autres enfants à élever [1]. Son départ de Gênes pour aller s'établir quelques années après à Savone, et la vente du petit bien de Ginestrato qui suivit de si près ce changement de résidence, indiquent aussi une position peu prospère.

Enfin, pourquoi Colomb serait-il allé à Pavie? L'Université de cette ville n'offrait aucun avantage particulier pour acquérir les connaissances nécessaires à un marin. On allait alors à Pavie afin d'étudier la philosophie, le droit ou la médecine. Nous n'ignorons pas que les professeurs *ad lecturam astrologiæ* et *ad lecturam philosophiæ* dont Bossi a patiemment fait relever les noms, enseignaient sous le couvert de ces titres si vagues, certaines notions de géométrie et d'astronomie, voire de cosmographie; mais nous ne trouvons ni dans Zurla, ni dans Lelewel, ni dans Libri, ni dans Santarem, ni dans Humboldt, que Pavie fût aucunement notée pour l'étude de ces sciences [2]. Ce

1. Giovanni-Pellegrino, Bartolomeo, et leur sœur, qui épousa Giacomo Bavarello.

2. On ne connaît pas un seul portulan ou un ouvrage de cosmographie du xv^e^ siècle, provenant de Pavie. Gênes, Venise, Pise, Vérone, Ancone, Bologne, au contraire, sont des noms de ville qui se lisent souvent sur des productions de ce genre à cette époque. Voyez P. MATKOVIC, *Alte Handschriftliche Schiffer-Karten,* Wien, 1863, in-8; Guglielmo BERCHET, *Portolani esistenti nelle*

que Colomb tenait surtout à apprendre, c'était la structure, la forme, la disposition et les rapports de l'univers visible et des espaces navigables, les notions de calcul ou de géométrie permettant d'étudier ces rapports, et la cartographie, qui en donnait la représentation. Or Gênes, ville maritime de premier ordre depuis trois siècles, tellement supérieure dans les sciences nautiques que les Florentins avaient été y chercher Andalone di Negro pour leur enseigner la sphère, l'usage de l'astrolabe et appliquer les observations astronomiques à la correction des cartes géographiques [1]; Gênes, qui pouvait se vanter d'avoir fourni au Portugal tout une génération d'amiraux [2] dont les efforts contribuèrent puissamment à l'éducation professionnelle des marins de cet entreprenant royaume ; Gênes, où des cosmographes comme les Beccario, Agostino Noli, Bartolomeo Pareto [3], s'ils venaient à peine de sortir de la carrière, avaient au moins fait école, tandis que le plus habile de tous en carto-

*principali biblioteche di Venezia,* Venezia, 1866, in-12; Gustavo Uzielli, *Mappamondi, Carte Nautiche e Portolani del medioevo e dei secoli delle grandi scoperte marittime,* Part. II *des Studj Bibliografici e Biografici sulla storia della Geografia in Italia.* Roma, 1875, in-4.

1. Ximenes, *Del vecchio et nuovo gnomone Fiorentino.* Firenze, 1757, in-4, page lx; Baldi d'Urbino, *Cronaca de' Matematici,* Urbino, 1707, in-4, page 86; Libri, *Histoire des sciences mathématiques en Italie,* tome II, page 202.

2. Les Pessagno, dont le dernier, Lancelot, fut confirmé *Almirante,* par Affonso V en 1448. J. J. da Costa de Macedo, *Contrato com miser Manuel Pecanho,* dans sa *Memoria sobre as verdadeiras epocas em que principiarão as nossas navegações,* citée par M. d'Avezac, *Notices des découvertes faites au Moyen-Age dans l'Océan Atlantique,* Paris, 1845, in-8, pages 29 et 67; Lelewel, *Géographie du Moyen-Age,* Bruxelles, in-8, tome II, page 81.

3. C. Desimoni, *Elenco di carte ed atlanti nautici di autore genovese, oppure in Genova fatti e conservati,* dans le *Giornale Ligustico,* Anno II, fasc. ii et iii, Genova, 1875.

graphie, Graziozo Benincasa, y dessinait en cette même année 1461 [1], ce beau portulan que nous admirons encore; Gênes au xv^e siècle, disons-nous, à cet égard la rivale de Venise [2], offrait sans déplacement et probablement à très bon compte, toutes les facilités qu'un jeune marin pouvait désirer. Colomb n'eut donc nullement besoin de se rendre à Pavie, et nous ne croyons pas qu'il y soit jamais allé.

Une étude attentive des lettres écrites par Colomb et du milieu où il passa sa jeunesse, nous a toujours porté à croire que sa première éducation avait été très élémentaire [3]. C'est plus tard, dans ses voyages, pendant son séjour en Portugal, que par ses seuls efforts, il acquit les connaissances scientifiques et littéraires qu'on remarque dans plusieurs de ses écrits.

Dès son enfance, il a pu, pour s'instruire, jouir de certaines facilités dues au métier qu'exerçaient ses parents. La corporation des tisserands à Gênes étendait son influence au delà des simples questions de tarifs et d'atelier. Un acte récemment

1. *Gratiosus Benincasa Anconitanus composuit in civitate Janue in anno Domini* MCCCC..... Portulan conservé aux archives d'Etat à Florence. Le reste de la légende est effacé, mais il faut lire : *1461, 20 decembris.* Voyez le *Bulletin de la Société de géographie de Paris,* 1847, page 306, et Desimoni, *ubi suprà,*page 51.

2. « Gênes et Venise cherchaient à l'envi dans les sciences le moyen d'augmenter leur puissance maritime.» (Libri, *Histoire des sciences mathématiques en Italie,* Halle, 1865, in-8, tome II, page 202.)

3. Il est à remarquer que dans le nombre considérable de lettres que nous avons de Christophe Colomb, il n'y en a pas une seule qui soit écrite en italien. Pour ce qui concerne celle adressée au Pape en février 1502, on s'explique à la rigueur qu'il lui ait écrit en espagnol, parce que Alexandre VI était originaire de Valence en Espagne; mais le fait que les lettres de Colomb à Nicoló Oderigo, l'ambassadeur de la république de Gênes, et celles qu'il adressa à l'office de Saint-Georges sont rédigées en espagnol, est une preuve que Colomb était moins maître de sa langue maternelle que de celle qu'il apprit ensuite.

découvert [1] montre cette classe d'artisans établissant dans le quartier Saint-Etienne des écoles spéciales pour leurs enfants, et passant avec les instituteurs des contrats empreints d'une grande sollicitude. C'est évidemment dans un de ces petits établissements, quand il demeurait avec son père à la Porte-Saint-André, que Colomb reçut ses premières leçons d'écriture, de calcul et de géographie. Il dut quitter de bonne heure l'école pour l'atelier, et servir d'apprenti dans la maison paternelle. Cependant, vu son goût prononcé pour la marine, rien n'empêche d'admettre qu'au sortir de l'adolescence, il n'ait mené de front les exigences du métier, quelques études nautiques et certains voyages dans la Méditerranée. Mais tout tend à prouver, malgré ses assertions contraires, que sa principale occupation, sa véritable profession, alors même qu'il eut atteint l'âge de majorité, fut de carder de la laine ou de tisser du drap.

Ainsi, le 11 mars 1472, un jeune tisserand de Savone, Nicoló Monleone, fils de Giovanni, compagnon de Christophe à n'en pas douter [2], fait un acte de dernières volontés. Le notaire convoque six témoins; trois sont tailleurs, un fabrique des bottines (*calegario*), le cinquième tond du drap (*accimatore*).

1. Contrat fait par trois tisserands avec Giorgio Lunense pour l'établissement d'une école dans le Borgo di Santo-Stefano à l'usage de *illos pueros seu scolares.* Cet acte, trouvé par M. le marquis Marcello Staglieno dans les liasses du notaire Giovanni de Benedetti, porte la date de 1486, mais il n'est probablement pas le premier de ce genre qui ait été passé à Gênes.

2. Nous supposons que Nicoló Monleone était jeune, parce que son père travaillait encore cinq ans après, et nous inférons l'existence de relations amicales, du fait que c'est dans la boutique dudit Giovanni que fut passé l'acte par lequel Susanna ratifia à Savone la vente du petit bien de Ginestrato. Actes des 20 mars 1472 et 23 janvier 1477; documents XIV et XXXII.

L'autre témoin est Christophe Colomb, qui se trouve qualifié dans le testament même, de tisserand de Gênes : *lanerio de Janua*. Quel âge avait-il alors ? Entre vingt-cinq et vingt-six ans.

Quelques mois après [1], Colomb est encore à Savone, et il s'engage, conjointement avec son père, pour un achat de laine, à s'acquitter non en espèces, mais en laine ouvrée, livrable à différentes époques.

L'année suivante, on le retrouve à Savone où, le 7 août 1473 [2], il concourt à la confection d'un autre acte notarié.

En présence de ces documents, tous authentiques, et de la conséquence qu'ils entraînent ou de la conclusion que nous en tirons, certains critiques s'étonnent. Si Colomb, disent-ils, a embrassé la carrière maritime si tard, quand et comment ce navigateur consommé a-t-il pu acquérir l'expérience et les connaissances nautiques qui lui permirent d'accomplir sa mémorable entreprise ?

Ebloui par l'immense résultat obtenu, on oublie souvent d'analyser les éléments intellectuels qui y ont contribué. Dans la découverte de Colomb, il faut distinguer deux choses : la conception du projet et l'habileté professionnelle que sa réalisation exigeait.

Quant à l'idée d'aller chercher le pays des épiceries à l'ouest par mer, d'autres que Christophe Colomb, en même temps, sinon avant lui, l'ont eue sans avoir jamais navigué. Il a même sollicité et suivi l'avis d'un de ces savants, quinze ans au moins avant d'entreprendre son fameux voyage :

« Je t'ai déjà une fois parlé *d'une route par mer au pays des*

1. In Not. Tommaso del Zocco, 26 août 1472, doc. XVII.
2. In Not. Pietro Corsaro, 7 août 1473, doc. XXII.

*aromates*, plus courte que celle des Portugais par la Guinée. C'est pour cela que le roi serenissime [Affonso V de Portugal] me demande aujourd'hui des éclaircissements à ce sujet, ou, plutôt, une explication assez claire pour que des hommes même médiocrement savants puissent comprendre l'existence de cette route. Bien que je sache *qu'elle résulte de la forme sphérique du monde*, je me suis cependant décidé, afin de me faire mieux comprendre et de faciliter l'entreprise, à démontrer par la confection d'une carte nautique que l'existence de la route en question est prouvée. J'envoie donc à S. A. une carte que j'ai dessinée de mes propres mains, et sur laquelle sont marquées les côtes et les îles qui pourront servir de point de départ [d'escales?] quand on fera ce voyage *en se dirigeant constamment vers l'Occident* [1]. »

Voilà ce que Paolo Toscanelli écrivait au chanoine Fernand Martins le 25 juin 1474 [2], et qu'il communiquait quelque temps après à Christophe Colomb sur la demande de ce dernier. Le but, l'idée, les raisons, le moyen, tout ce que l'illustre navigateur génois avait imaginé de son côté, se trouve clairement énoncé dans la lettre de l'astronome florentin. Hâtons-nous

1. *Cum tecum allias locutus sum de breviori via ad loca aromatum per maritimam navigacionem quam sit ea quam facitis per guineam, querit nunc S. rex a me quandam declaracionem ymo potius ad occulum ostensionem vt etiam mediocriter doti illam viam caperent et intelligerent. Ego autem quamvis cognoscam posse hoc ostendi per formam spericam vt est mundus tamen determinavi, pro faciliori intelligencia ac etiam pro faciliori opera, ostendere, viam illam per quam carte navigacionis fiunt illud declarare. Mito ergo sue Maiestati cartam manibus meis factam in qua designantur letera vestra et insule ex quibus incipiatis iter facere versus occasum senper.* (*Copia misa Christofaro colonbo* [sic] *per paulum fisicum;* dans notre *B. A. V., Additions,* page XVI.)

2. *Data florencie 25 iunii 1474.* (*Ibidem.*)

d'ajouter qu'on y trouve les mêmes erreurs et les mêmes illusions. Cela importe peu, d'ailleurs, car par cette citation nous voulons seulement prouver qu'on pouvait concevoir l'idée qui a fait la grandeur et la gloire de Christophe Colomb, sans avoir jamais mis le pied sur un navire.

L'habileté de Colomb comme marin n'a jamais été révoquée en doute. Il savait évidemment tout ce que de son temps on pouvait savoir des choses de la mer, sans cependant posséder une grande science théorique. Colomb se vante de ses connaissances en géométrie [1], mais on ne saurait douter, au contraire, qu'il fut médiocre géomètre [2]. Ce que des historiens de l'Amiral qualifient de science n'est, à notre avis, que le résultat de l'intuition dont il était doué à un si haut degré, et d'une faculté d'observation de premier ordre [3]. Lorsqu'il remarque, par exemple, non la déclinaison de l'aiguille aimantée (phénomène

1. *Y ove dél para ello espiritu de intelligencia; en la marineria me fiso abundoso; de astrologia me dió lo que abastaba; y ansi de geometria y arismetica.* (*Carta del Almirante al Rey y a la Reina*, en tête du MS. des *Profecias.*)

2. « Mais les explications que Colomb hasardait de quelques fausses observations de la polaire, faites dans le voisinage des îles Açores, sur les passages supérieurs et inférieurs de l'étoile et son hypothèse de la figure non sphérique et irrégulière de la terre, qui est *renflée* dans une certaine partie de la zone équatoriale vers la côte de Paria, prouvent qu'il était bien faible dans les premières notions géométriques qu'on sait avoir été très répandues en Italie à la fin du quinzième siècle. » (HUMBOLDT, *Histoire de la géographie du Nouveau Continent,* Paris, *sine anno,* deuxième édition, in-8, tome III, pages 17-19.)

3. *Although in Columbus, as I hope I have succeeded in showing in another work, a capacity for exact observation was developed in manifold directions, notwithstanding his entire deficiency of all previous knowledge of natural history, and solely by contact with great natural phenomena.* (HUMBOLDT, *Cosmos,* London, 1849, tome II, page 651.)

signalé bien avant lui [1]), mais plus catégoriquement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors [2], la variation de cette déclinaison, quand il constate l'inflexion qu'éprouvent les lignes isothermes en poursuivant le tracé des courbes depuis les côtes occidentales de l'Europe jusqu'aux côtes orientales du Nouveau-Monde [3]; même quand il découvre une ligne magnétique sans variations, Colomb ne se montre qu'observateur expérimenté, ingénieux et patient. Notons cependant qu'il connaissait le moyen de déterminer la longitude par les différences d'ascension droite des astres : méthode assurément très scientifique, mais qui se pouvait aussi enseigner par la pratique. Quant aux éclipses, il en a observé [4] et même connu à l'avance, mais, quoi qu'on en dise, sans les avoir jamais prédites par le calcul [5].

1. Les Italiens ont fait cette observation pour la première fois; car des manuscrits fort anciens (la carte de Andrea Bianco et le recueil de l'Arsenal [MSS. *italiens*, *Histoire et Géographie*, nº 42, in-folio], et des cartes vénitiennes du commencement du XVe siècle), indiquent la déclinaison longtemps avant les voyages de Colomb et de Cabot. (LIBRI, *loc. cit.*, tome II, page 72.)

2. *Epistolæ Petri Peregrini de Maricourt ad Sygermum de Fontancourt militem, de Magnete*, dans LIBRI, *loc. cit.*, tome II, page 487, et D'AVEZAC, *Anciens témoignages historiques relatifs à la boussole*, note lue à la Société de géographie de Paris, page 12 du tirage à part.

3. HUMBOLDT, *Histoire de la géographie du Nouveau Continent*, tome III, page 28.

4. *El año de 1494, estando yo en la isla Saona, que es el cabo oriental de la isla Española, hobo eclipsis de la luna à 14 de Setiembre. Se falló que habia diferencia de alli al cabo de San Vincente en Portugal cinco horas y más de media.* (*Libro de las Profecias*, MS., feuillet 59, verso.) *Lo que yo sé es que el año de noventa y quatro navegué en veinte y quatro grados al Poniente en termino de nueve horas, y no pudo haber yerro porque hubo eclipses : el sol estaba en Libra y la Luna en Ariete.* (*Cuarto y último Viage*, NAVARRETE, tome I, page 300.)

5. *From his knowledge of astronomy, he ascertained that within three days there would be a total eclipse of the moon in the early part of the night.* (Washington IRVING, *The Life and Voyages of Christopher Columbus*, New-York, 1869, tome II, page 457.)

Le rôle que joue une de ces prédictions dans une circonstance importante de sa carrière, et les conséquences qu'en tirent les biographes de Colomb pour lui attribuer des connaissances scientifiques méritent qu'on s'y arrête un instant.

Les Indiens, mécontents des agissements des Espagnols, se refusaient à leur fournir du pain de cassave. La disette se faisait sentir dans le camp. L'Amiral convoqua les indigènes, dit qu'il était l'envoyé de Dieu et leur annonça qu'ils verraient cette nuit même, par des signes dans le ciel, des preuves de la colère divine. Cette prédiction en apparence si singulière venait simplement de ce que l'Amiral avait connaissance d'une éclipse de lune, visible dans les vingt-quatre heures.

L'anecdote est empruntée à un récit qui se trouve dans le testament de Diego Mendez [1]; mais ce récit se borne à indiquer que Colomb sut un jour à l'avance qu'il y aurait une éclipse de lune. L'Amiral lui-même mentionne cette éclipse, mais il se contente de dire qu'elle eut lieu le 29 février 1504, sans faire connaître les moyens par lesquels il apprit que ce phénomène devait se produire [2].

1. *Y les digo que se maravillaba dellos en no traerle la comida como solian, sabiendo como él les habia dicho, que habia venido alli por mandado de Dios, y que Dios estaba enojado dellos, y que él ge lo mostraria aquella noche por señales que haria en el cielo ; y como aquella noche era el eclipse de la luna que casi toda se escureció,* ... (Navarrete, tome I, page 325.)

2. *Jueves 29 de Febrero de 1504, estando yo en las Indias en la Isla de Janáhica, en el puerto que se diz de Santa Gloria, que es casi en el medio de la isla de la parte septentrional, hobo eclipsis de la luna ; y porque el comienzo fué primero que el sol se pusiese, non pudo notar, salvo el término de cuando la luna acabó de volver en su claridad...* (*Libro de las Profecias*, feuillet 59.)

Il est aussi à noter qu'en marge de ce feuillet et de ce passage, on lit, mais d'une main différente de celle de l'Amiral : *vide almanac.*

Le lecteur n'ignore pas que l'usage des almanachs, calendriers et livres de pronostications remonte très haut, et qu'on les trouve en grand nombre parmi les plus anciens monuments de la typographie. Beaucoup de ces recueils astrologiques plutôt qu'astronomiques, si répandus au xv^e^ siècle, contenaient de véritables prédictions d'éclipses obtenues par le calcul, et Colomb a pu parfaitement avoir en sa possession un almanach du genre de ceux de Lichtenberger et de Granollach. On peut même être à peu près certain qu'il avait avec lui dans ses voyages une des nombreuses éditions espagnoles du *Reportorio de los tiempos*, d'Andrés de Li; car nous voyons justement au verso du feuillet lvj de ce livre, aujourd'hui très rare [1], que l'éclipse dont il s'agit y est explicitement prédite : *Año Mil. d. iiij.... En el dicho año en el mes de febrero al lleno de la luna sera eclipsi d'ella.* Colomb n'avait plus qu'à savoir en quel jour du mois serait la pleine lune, et le dernier des calendriers, alors aussi répandus que de nos jours, voire ce *reportorio* même, suffisait.

Qui sait si ces *Lunarios* de Bernardo de Granollach et d'Andrés de Li, tout couverts d'illustrations, n'étaient pas précisément les *libros de estampas* dont, suivant Bernaldez, Christophe Colomb avait autrefois fait le commerce en Andalousie?

Quoi qu'il en soit, un homme, doué comme l'était Colomb, put acquérir dans les dix-neuf années qui s'écoulèrent depuis 1473, dernière date de son séjour à Savone, jusqu'à son départ à la recherche du Nouveau-Monde en 1492, toute l'expérience professionnelle que ses mémorables découvertes exigeaient.

1. *Reportorio delos tiempos.* (Çaragoça, Paul Hurus, 1495, in-4. — Bibliothèque de M. le baron James E. de Rothschild.)

## IV. — SES PREMIERS VOYAGES.

A dater du 7 août 1473, nous perdons toutes traces de Christophe Colomb en Italie : ce qui s'explique si on admet qu'à partir de cette époque, il se livra exclusivement à la navigation.

On ne trouve de renseignements concernant ses premières expéditions maritimes que dans des fragments épistolaires que lui attribue l'auteur des *Historie*, et qui sont, pour cette raison, sujets à caution, ou dans le journal de bord du premier voyage transatlantique ; mais Las Casas a trop écourté ce document pour qu'on puisse y chercher les éléments d'une biographie critique.

Le premier de ces fragments est emprunté à une lettre qui aurait été écrite en janvier 1495 par Colomb aux Rois-Catholiques. Il est ainsi conçu :

« Le roi Reinel (*sic*), que Dieu a rappelé à lui, m'envoya à Tunis pour m'emparer de la galéasse *la Fernandina*. Lorsque je fus près de l'île Saint-Pierre en Sardaigne, on m'informa que la galéasse était convoyée par deux vaisseaux et une caraque. Cette nouvelle troubla tellement les gens qui étaient avec moi, qu'ils résolurent, non seulement de ne pas aller plus loin, mais de revenir à Marseille chercher un autre vaisseau et du renfort. Voyant que je ne pouvais d'aucune manière leur faire changer d'avis, je cédai, et, tournant l'aiguille de la boussole, le soir je fis mettre les voiles au vent. Le jour suivant, au lever du soleil,

nous nous trouvâmes par le cap de Carthagène (*sic*) tandis qu'ils étaient tous convaincus que nous voguions vers Marseille [1]. »

Quelle peut être la date de cet exploit qui cadre si mal avec toutes nos données historiques ?

Le *Ré Reinel* dont il est ici question ne saurait être que René d'Anjou, comte de Provence.

René, par la mort de son frère Louis III, roi de Sicile, et en vertu du dernier testament de Jeanne II, avait hérité du royaume de Naples.

En avril 1437, il s'embarqua à Marseille, fit escale à Gênes et vint débarquer à Naples. Alphonse V d'Aragon, après l'y avoir assiégé en 1438 et en 1441, le chassa de cette ville le 2 juin 1442.

Dans cette première guerre, René eut pour auxiliaires des Génois; mais Christophe Colomb ne put en être, puisqu'entre 1438 et 1442 il n'était pas encore né.

Lorsque Alphonse V mourut, René se hâta d'ordonner à Nicolas de Brancas, son ambassadeur à Rome, de réclamer l'investiture du royaume de Naples. Calixte III répondit par une bulle [2] déclarant ce royaume dévolu à l'Église; mais son successeur Pie II fit un traité avec Ferdinand, fils naturel et héritier d'Alphonse, et lui donna l'investiture le 10 novembre 1458.

Au printemps de l'année 1459, René, encouragé par les sollicitations et les promesses de la noblesse napolitaine, arma une expédition pour s'emparer de ce beau royaume. Aux douze galères qu'il envoya de Marseille pour être placées sous le commandement de Jean d'Anjou, duc de Calabre, son fils, les Génois, très attachés à ce jeune prince, ajoutèrent, malgré

1. *Historie,* Venetia, 1571, feuillet 8, verso.
2. Bulle du 12 juillet 1458.

l'opposition du doge Fregoso, dix galères et trois gros vaisseaux qui partirent de Gênes le 4 octobre 1459.

Après deux ans de campagne, les Génois, outrés des exigences de Charles VII, leur seigneur suzerain [1], se soulevèrent contre les Français et le parti angevin, en massacrèrent un grand nombre le 9 mars 1461, et expulsèrent les survivants de Gênes et de la forteresse de Castelleto, leur dernier refuge, le 14 juillet suivant [2]. René, désormais l'ennemi de Gênes, regagna immédiatement les ports de Provence, tandis que cet échec le privait pour toujours de ses auxiliaires génois et de leur flotte [3].

A partir de cette époque, René, accablé par les revers et les chagrins, dédaignant le pouvoir et méprisant les richesses, loin de songer à guerroyer par terre ou par mer, ne s'occupa plus que d'art et de littérature, et vécut, tranquille et résigné, à Angers, à Nancy et à Aix.

Ce serait donc, nécessairement, entre octobre 1459 et juillet 1461 que Colomb aurait accompli le haut fait raconté dans cette lettre des *Historie*. Supposons que ce fut dans la dernière année de la guerre, c'est-à-dire avant le 17 juillet 1461, jour où les Génois abandonnèrent le pavillon de René d'Anjou et se tournèrent définitivement contre lui, l'âge que devait alors avoir Christophe Colomb ne permet guère d'admettre

1. Intervenant en Angleterre dans la guerre des Deux-Roses, Charles avait exigé des Génois l'envoi d'une flotte au secours de Marguerite d'Anjou contre le parti d'York.

2. GIUSTINIANI *Annali*, Genuæ, 1537, in-folio, lib. V, feuillet 214; FOGLIETA, *Historiæ genuensium*, 1585, in-fol. lib. XI, feuillet 239.

3. SISMONDI, *Histoire des Républiques italiennes*, Paris, 1840, tome VI, p. 353.

qu'il ait pu être le héros de cet exploit, puisque en 1461 il avait à peine quinze ans [1].

René ne mourut, il est vrai, que le 10 juillet 1480, mais pour attribuer à cette expédition une date postérieure au 17 juillet 1461, il faut démontrer qu'après l'expulsion des Angevins de Gênes et leur massacre en cette année, catastrophe qui, de l'avis de tous les historiens [2], détermina René à vivre dans la retraite jusqu'à sa mort, ce vénérable vieillard en sortit tout à coup pour tenter sans motifs des expéditions maritimes dont on ne trouve pas la moindre trace ni dans les histoires ni dans les chroniques.

D'ailleurs, quelles pouvaient être ses raisons? On ne saurait en alléguer d'aucune sorte. Sa trêve avec Jean II d'Aragon [3] et la mort de son propre fils, le duc de Calabre [4], l'avaient mis

1. D'Avezac, *Année véritable de la naissance de Christophe Colomb*, Paris, 1873, in-8, pages 30-32, et *suprà*, § 11, page 240.

2. *Art de vérifier les dates*, 1784, in-folio, tome II, page 444.

3. Cette trêve est du 19 janvier 1469. Papon (d'après les archives du roi à Aix, dans l'*Histoire générale de Provence*, Paris, 1778-86, in-4, tome III, page 383); Ruffi (*Histoire des comtes de Provence*, Aix, 1655, in-folio, page 383); Bouche (*Chorographie*, Aix, 1664, in-folio, tome II, page 468), parlent aussi d'un traité de paix fait par René, en 1469, avec Henri IV de Castille. Quant à Ferdinand, premier roi de Naples, dont le nom rappelle la galéasse *la Ferdinanda*, citée dans la lettre, depuis son traité avec Louis XI en 1465, nul ne songeait à le molester, et pour cause. Aussi, lorsque Guillaume de Caseneuve s'empara de ses galéasses devant Vivero en 1472, il suffit d'une simple note pour que le roi de France les lui restituât avec une forte indemnité. Voyez nos *Colombo de France et d'Italie*, pages 16 et 85.

4. « La mort qui le surprit à Barcelone, le 16 décembre 1470, mit fin à une guerre dans laquelle il avait montré des talents supérieurs. » (Papon, *loc. cit.*) Le P. Anselme fixe la date de la mort de Jean de Calabre au 27 juillet 1471. (*Histoire généalogique de la maison de France*, tome I, page 233), tandis que

en paix avec tout le monde, tandis que la perte si récente de son petit-fils Jean [1] et de son dernier fils, Nicolas d'Anjou [2], en le privant d'héritiers naturels, augmentait encore son indifférence pour les biens de ce monde [3]. Ce n'est certes pas alors qu'il aurait imaginé des expéditions dignes d'un jeune corsaire plutôt que d'un vieux roi.

Il faudrait aussi démontrer que Colomb, fils, frère, neveu et cousin de pauvres tisserands, tisserand lui-même, et beau-frère d'un marchand de fromages, avait déjà acquis une telle réputation de marin, qu'un prince, surmontant les préjugés de l'époque, pouvait lui confier le commandement d'une galère royale. Enfin, il est difficile de croire qu'à une époque où le souvenir de l'oppression dont avait souffert Gênes et de la révolution sanglante qui en avait été la suite était encore présent à la pensée de tous les Génois, Colomb, qui aimait tant son pays, l'avait quitté pour servir sous la bannière de l'ennemi de sa patrie.

Le fait que le fils du pauvre tisserand Domenico aurait atteint une telle fortune, qu'en rapports directs avec un roi il était devenu capitaine et guerroyait glorieusement, devait être généralement connu, à Savone comme à Gênes. Comment se fait-il alors que dans l'acte notarié du 20 mars 1472, Christophe

Jehan DE BOURDIGNÉ dit qu'il mourut à Nancy en 1472, « combien que aucuns ayent voulu dire qu'il mourut a Barcellonne. » (*Histoire agregative des Annalles et cronicques Danjou,* Angiers, 1529, in-folio, feuillet 177).

1. En 1472.

2. Le 27 juillet 1473. (*Chronique de Metz.*)

3. « Le très humain et debonnaire roy de Sicille delaissant son duché Danjou... en France se retira eslisant ainsi que fist lempereur Diocletian et plusieurs autres princes vie très convenable pour resjouyr sa vieillesse. » (DE BOURDIGNÉ, *loc. cit.*, feuillet 168, et MONSTRELET, *Chroniques,* dans les additions anonymes, Paris, 1572, in-folio, tome III, page 177.)

Colomb ne soit pas qualifié de *capitano di gallee*, mais simplement de *lanerio de Janua?*

Quant au fameux combat livré devant Chypre au printemps de 1476 entre une escadre vénitienne et un navire génois, commandé, d'après Bossi, par un marin du nom de Colombo, et que des historiens prétendaient être Christophe Colomb, nous croyons avoir démontré [1] que ce dernier y fut complètement étranger. On sait maintenant par la lettre d'Arcimboldo et de Trivulzio, les récits d'Antonio Loredan et de Domenico Malipiero, ainsi que par les dépêches mêmes du capitaine génois, que nulle part dans les documents il n'est question de Christophe Colomb, et que l'audacieux marin se nommait Paulo Gentile.

## V. — SON ARRIVÉE EN PORTUGAL.

On doit admettre que Colomb ne tarda pas à se rendre en Portugal, qu'il s'y maria, y vécut longtemps, et que c'est de ce pays qu'il appareilla pour les voyages au nord et au sud mentionnés dans ses écrits.

Cette préférence pour le Portugal s'explique.

Au xv^e^ siècle, antérieurement à la découverte de l'Amérique, presque toutes les expéditions qui sillonnent l'Atlantique au sud et à l'ouest de la côte cantabrique flottent sous pavillon portugais. L'expédition de Béthencourt aux Canaries empiète seule sur les premières années de ce siècle. Les explorations entreprises

1. *Les Colombo de France et d'Italie*, chap. II.

par les Maures, les Génois, les Catalans, les Français, sont antérieures, il est vrai, mais elles furent stériles, vagues et vite oubliées, tandis que c'est des voyages au cap Vert, au Sénégal, à la Gambie, — œuvres des Portugais, — que datent cet esprit d'entreprise, ces tentatives hardies, ces belles découvertes, dont le souvenir inspire encore aujourd'hui tant de courageux pionniers de toutes les nations.

L'exploration de la côte de Guinée conduite par João de Santarem et Pedro Escalone, et qui eut un si grand retentissement, est de 1471. Ces parages, devenus dès lors une telle source de précieux produits que les Portugais ne songèrent à dépasser le golfe de Guinée que treize ans après, étaient le pays merveilleux où l'imagination des esprits avides et entreprenants voyaient miroiter sans cesse d'immenses et faciles richesses. Colomb a dû se sentir naturellement attiré vers le royaume où s'armaient toutes ces expéditions fortunées, et le souvenir de l'accueil fait aux Pessagno de Gênes qui, avec leur état-major génois, dirigeaient depuis cent ans l'amirauté portugaise[1], les expéditions confiées à Antoniotto Usodimare[2], à Antonio Nolli, n'étaient pas faits pour le décourager[3]. D'ailleurs, dans la lettre précitée, Colomb reconnaît explicitement qu'il avait

1. LELEWEL, *Géographie du Moyen Age,* tome II, page 81; DESIMONI, *Sugli Scopritori Genovesi del medio evo,* Genova, 1874, page 8; D'AVEZAC, *Notice des découvertes faites au Moyen Age dans l'Océan Atlantique,* Paris, 1845, in-8, page 67, et *Note sur la première expédition de Bethencourt,* pages 14, 20, 21.

2. GRABERG DI HEMSO, *Annali di statistica,* Genova, 1802, tome II, page 285; DESIMONI, *loc. cit.*, page 17.

3. Les observations présentées au roi de Portugal par les Cortès d'Evora contre les marins florentins et génois, ne sont, croyons-nous, que de l'année 1481-1482.

abordé en Portugal dont le roi s'entendait aux découvertes plus que tout autre.

Mais en quelle année vint-il s'établir dans ce pays ?

Il faut reléguer au nombre des fables le récit des *Historie* qui fait aborder Colomb en Portugal après l'incendie de son navire, lors du fameux combat du cap Saint-Vincent, où Colombo le jeune (qui n'était nullement son parent) s'empara des galères vénitiennes[1].

Les dépêches échangées entre le doge Marco Barbarigo et Hieronimo Zorzi, l'ambassadeur de la république de Venise en France, nous donnent la date exacte de ce combat naval. Il fut livré dans la nuit du 21 août 1485, et le seul Colombo qui y soit mentionné était un amiral français, des Caseneuve de Gascogne, surnommé Coullon, nom dont on a fait en latin Columbus, et en italien Colombo [2].

Or en 1485, ainsi que nous le démontrerons bientôt, Colomb, non seulement avait longtemps vécu en Portugal comme époux et comme père, mais il n'était même plus établi dans ce pays, ayant émigré en Espagne, et laissant derrière lui une femme et des enfants qu'il ne devait plus revoir.

Las Casas cite une lettre écrite par Christophe Colomb à Ferdinand d'Aragon, peu après son arrivée à Ségovie, en mai 1505. Nous en extrayons le passage suivant :

« Très-haut roi : Dieu, notre Seigneur, m'envoya par miracle ici pour servir Votre Altesse. Je dis par miracle, car j'avais abordé en Portugal, dont le roi s'entendait aux découvertes plus que tout autre ; mais il lui clôt les yeux, l'ouïe, et tous les sens

1. *Historie*, cap. v, feuillet 11, recto.

2. Voir *Les Colombo de France et d'Italie*, page 45.

au point que en quatorze années, je ne pus lui faire entendre ce que j'avançais[1]. »

Quel était ce roi de Portugal ? Nous n'en voyons qu'un seul dont le règne cadre avec les dates possibles de l'arrivée de Colomb dans ce pays. C'est Affonso V, qui succéda à son père Duarte en 1438, et mourut en 1481. Aucun roi portugais ne fit de conquêtes et ne forma d'établissements aussi importants en Afrique. De là son surnom d'*Africain*; mais, jusqu'en 1471, ses expéditions étaient militaires bien plus que géographiques, et c'est seulement à dater des explorations sur la côte de Guinée[2] que Colomb aurait pu le dire « porté aux découvertes » — si c'est véritablement d'Affonso V et non de João II qu'il a voulu parler.

Cette lettre renferme un passage qui attire particulièrement l'attention. Ce roi de Portugal était tellement aveugle que pendant quatorze années : *catorce años*, Colomb ne put lui faire entendre raison.

Et d'abord, Colomb n'a pu avoir été en rapport pendant quatorze ans avec le même roi de Portugal. Affonso V mourut en 1481, mais de fait il cessa de régner le 26 avril 1475[3], et si on

1. *Dije milagrosamente porque fui á aportar à Portugal, adonde el Rey de alli entendia en el descubrir mas que otro : él le atajó la vista, oido y todos los sentidos, que en catorce años no le pude hacer entender lo que yo dije.* (Las Casas, *Historia*, lib. II, cap. xxxvii, tome III, page 188; Navarrete, tome III, page 528.)

2. Il est à noter que Ruy de Pina dit de João II, qu'il fut le *primeiro que se entitulou Senhor de Guiné.*

3. « L'acte par lequel Affonso V abandonne en faveur de son fils les prérogatives de la royauté est, en original, à la Bibliothèque Nationale de Paris, dans le *fonds Saint-Hilaire.* Il en fut tiré primitivement deux copies; celle que nous possédons est datée de Portalègre, 26 avril 1475. » (Ferdinand Denis, *Nouvelle Biographie Générale,* art. *Alfonso* V.)

remonte quatorze années en arrière, c'est en 1459 que Colomb lui aurait fait ses premières propositions. Cette date est absolument inadmissible, car elle implique des relations personnelles avec un roi à l'âge de quatorze ans, ou la profession de marin, la résidence en Portugal, et l'âge mûr, treize années avant l'époque où des documents authentiques le désignent comme exerçant la profession de tisserand de drap dans la province de Gênes. Même en ne comptant que de la mort d'Affonso V, on arrive à l'année 1467, date aussi difficile à admettre. Si Colomb a voulu désigner João II [1], celui-ci ne régnait que depuis neuf à dix ans lorsque l'entreprenant Génois vint offrir ses services à l'Espagne.

Nous démontrerons que Christophe Colomb abandonna le Portugal pour toujours vers la fin de 1484 ou au commencement de 1485. Les quatorze ans d'efforts infructueux dans ce pays dateraient donc d'avant cette dernière année; c'est-à-dire que Colomb se serait trouvé établi en Portugal antérieurement à 1471. Mais comment concilier cette date de 1471 au plus tard avec la présence de Colomb à Savone les 20 mars et 26 août 1472 et le 7 août 1473 [2], présence officiellement constatée et cela dans des termes affirmant la résidence et l'exercice d'une profession manuelle dans la province de Gênes à cette époque même?

D'aucuns affirment, sans alléguer la moindre preuve, qu'au cours de ses voyages, Colomb rendit visite à son père et profita de l'occasion pour lui venir en aide et souscrire l'obligation Signorio; revenant l'année suivante, son séjour aurait été également mis à profit afin de lui faire ratifier la vente

1. Antonio GALVAM dit positivement : *O qel primeiro viera a Portugal a el rey dom Joāo et o nam quis aceitar.* (*Tractado dos descobrimentos.*)

2. Appendice A, docs. XIV, XVII, XXII.

d'un immeuble. Mais alors pourquoi est-il qualifié dans ces actes notariés, non de *homo maritimus*, *nauta* ou *navicularius*, mais de *lanerius?* Pourquoi dans son propre pays et dans des actes authentiques lui assigne-t-on Gênes, tout au moins comme lieu de résidence, si depuis plusieurs années il vit à l'étranger?

Nous ne pouvons concilier ces assertions contraires. A notre avis, Colomb se rendit en Portugal aussitôt qu'il eut pris le parti de se livrer exclusivement à la carrière maritime, c'est-à-dire, selon nos données, vers la fin de l'année 1473 ou au commencement de 1474.

Les renseignements positifs que nous possédons sur son séjour en Portugal sont, d'ailleurs, tous postérieurs à l'année 1473.

La plus ancienne date est fournie par la lettre de Toscanelli.

Le lecteur se rappelle que Colomb, à une époque encore indéterminée de son séjour en Portugal, s'adressa à Toscanelli pour lui communiquer son projet de se rendre directement par l'ouest au pays des aromates et des épices. Le savant florentin, familier depuis de longues années avec les relations de voyages de Marco Polo, de Balducci Pegoletti, et de Nicoló Conti, croyait aussi à la possibilité d'atteindre par mer ces riches contrées d'où les caravanes apportaient des produits très recherchés en Europe, et dont le commerce était une source de richesses pour les Vénitiens. Toscanelli se contenta de faire parvenir à Colomb la copie d'une lettre qu'il avait écrite au chanoine Fernam Martins, chargé par Affonso V de Portugal de lui demander des éclaircissements concernant la route la plus courte pour aller au pays des épiceries. Cette lettre est datée de Florence, le 25 juin 1474 [1]; mais nous ne savons à quelle

1. *Data florencie 25 iunij 1474.* (B. A. V., *Additions*, page XVIII.)

époque la copie en fut envoyée à Colomb. Pour le moment, il nous suffit de savoir que Colomb ne put la recevoir qu'après l'année 1474.

Il paraîtrait que Colomb avait composé un recueil de renseignements tendant à prouver que les cinq zones étaient habitables. Cet ouvrage, qu'on n'a pu retrouver, contenait, paraît-il, une brève autobiographie. On y aurait lu le passage suivant : « J'ai été au fort de Saint-Georges de la Mine, appartenant au roi de Portugal [1]. » Ruy de Pina [2] et Barros nous apprennent que ce fortin fut construit par l'ordre de João II lorsqu'il commença à régner pour son propre compte, après le 28 août 1481. On peut même fixer la date de 1484, puisque Olivier Dapper dit que de son temps « ce millésime, placé au dessus de la porte, était encore aussi net et aussi entier que s'il avait été inscrit seulement depuis quelques années [3]. »

Dans son journal de bord, Colomb parle de ses voyages sur la côte de Guinée, où il cherche de fréquentes comparaisons [4]; il dit même y avoir rencontré des sirènes. Or nous ne voyons pas que les reconnaissances entreprises par les Portugais sur la côte d'Afrique, tant que vécut l'infant Henry, se soient étendues au delà du cap Montserrado. Elles furent interrompues après sa mort, arrivée en 1463, pour n'être reprises que huit ans après. Lorsque, dans la seconde moitié du XVe siècle, les chroniqueurs

1. *Historie,* cap. V, feuillet 9.

2. *San Jorge na Mina se edificar novamente.* (BARROS, *Decada* I, lib. III, cap. I, tome I, feuillet 35.)

3. DAPPER, *Naukeurige Beschrijvinge der Afrikaensche gemesten,* Amsterdam, 1668, in-folio, page 439.

4. NAVARRETE, tome I, pages 55, 71, 101.

parlent de la côte de Guinée, il ne peut donc être question que du littoral s'étendant de ce cap au golfe de Benin, exploré par João de Santarem et Pedro de Escalone, mais seulement dans les années qui suivirent 1471, et d'une façon notable.

Lorsque dans un codicille écrit de sa main à Valladolid en 1506, Colomb se rappelle certains Génois qu'il a connus à Lisbonne, et ordonne qu'une somme d'argent leur soit comptée, c'est à l'année 1482 qu'il se reporte [1].

Dans le journal de bord de son premier voyage, Colomb dit qu'il se trouvait en Portugal lorsqu'un individu vint de Madère solliciter du roi une caravelle pour aller atterrir à des îles inconnues qu'il voyait à l'ouest [2] des Açores. Colomb donne l'année de cette curieuse proposition : c'était en 1484.

Selon Las Casas [3], Christophe Colomb avait consigné dans des *libros de memorias* tout ce qui se rapportait à des tentatives faites pour trouver les terres nouvelles. Dans ces notes, il est question de rapports qu'il aurait eus personnellement avec des Portugais. C'est, d'abord, Antonio de Leme, fils d'un gentilhomme flamand qui ne vint à Madère qu'en 1483. Il est ensuite question de Diego de Teive, titulaire de lettres-patentes datées seulement de l'année 1475, et dont l'expédition d'ailleurs n'arriva à la connaissance de Colomb que par les conversations qu'il eut avec Pedro de Velasco, « au couvent de la Rabida, » c'est-à-dire après 1484. Enfin, il y était également fait mention des terres que Fernam d'Ulmo avait

1. *Y por señas el fue estante en Lisboa el año de mil cuatro cientos ochenta y dos.* (Testament, Navarrete, tome II, page 316.)

2. *Ibidem*, tome I page 5.

3. Las Casas, *Historia*, lib. I, cap. xiii, tome I, page 101.

tenté de découvrir ; or ce dernier ne fut autorisé à entreprendre ses expéditions qu'en 1486 [1].

Ainsi aucune des données authentiques que nous possédons sur le séjour de Colomb en Portugal ne contredit à son arrivée dans ce pays vers l'année 1473 ou après, au contraire.

## VI. — SON MARIAGE.

Ce fut en Portugal que Colomb se maria, mais quand, dans quelles circonstances, et avec qui, ce sont là encore autant de questions qu'on ne peut absolument résoudre, car nous n'avons d'autre récit de ce mariage que celui des *Historie* [2], tracé certainement de fantaisie.

La première fois qu'il est question de la femme de Christophe Colomb, c'est à la date du 25 août 1505, dans le testament de l'Amiral. Il ordonne qu'on dise des messes pour le salut de son âme : *é per mi anima é de mi padre é madre é muger* [3], — mais sans la nommer. Son nom n'apparaît que dans les testaments

1. Voir *infrà,* chap. III, § VIII, *Les Précurseurs.*

2. D'après cet ouvrage, Philippa était pensionnaire au couvent de Tous-les-Saints, de Lisbonne, lorsqu'elle remarqua pendant la messe, à travers les grilles, la belle prestance de Colomb, et l'épousa. Son père étant mort, ils auraient vécu chez sa veuve, retirée à Porto-Santo : *Era huomo di bella presenza, et che non si partiua dall'honesto auenne, che vna gentildonna, chiamata Donna Filippa Mogniz, di nobil sangue, Caualliera nel monasterio d'ogni Santi, doue l'Ammiraglio usaua di andare a messa, prese tanta prattica, et amicitia con lui, che diuenne sua moglie.* (*Historie,* feuillet 11, verso.)

3. NAVARRETE, *Coleccion,* tome II, page 314.

de Diego Colon, deuxième amiral des Indes, qui s'y déclare fils de Christophe Colomb et de « Dª Philippa Moñiz (*sic*), sa défunte femme [1], » et « fils de Felipa Muñiz (*sic*), femme légitime, dont les cendres reposent au monastère del Carmen à Lisbonne [2]. »

Elle s'appelait donc Philippa Muniz ou Moniz. Mais Moniz était-il le nom de sa mère ou celui de son père?

C'est seulement dans les *Historie*, écrites au plus tôt un demi-siècle après la mort de Philippa, qu'elle est dite « fille de Pietro (*sic*) Mogniz (*sic*) Perestrelo, gentilhomme portugais, et capitaine-donataire de l'île de Porto-Santo [3]. » Las Casas ne fait que copier ce récit, en rectifiant cependant le nom de baptême, mais à l'aide de Barros qu'il cite [4]. C'est pour cette seule raison que le fougueux évêque n'appelle pas le colonisateur

1. Testament de Diego du 16 mars 1509, Appendice B, doc. I.

2. Testament de Diego Colon, du 8 septembre 1523, *idem*, doc. VII.

3. *Chiamato Pietro Mogniz Perestrelo... grand'huomo per mare, et che insieme con altri duo Capitani con licentia del Rè di Portogallo era andato a scoprir terre.... la terza fu l'isola di Porto Santo, che toccò per sorte al detto Perestrelo.* (*Historie*, feuillet 11, verso.)

Dans le chapitre LXXXVIII (feuillet 195, recto), l'auteur des *Historie* reparle de la femme de Colomb, en ces termes : *Andammo ad Arzilla... et per tale effetto gli mãdó alcuni Cauallieri, che erano seco, parte de' quali erano parenti della q. Donna Filippa Mognis, laqual fu la moglie, que noi dicémo dell'Ammiraglio in Portogallo.* LAS CASAS (*Historia*, lib. II, cap. V, tome I, page 28) rapporte le même fait, mais d'après les *Historie*, et en lui assignant la date du 9 mai 1502; ce qui est une erreur, puisque Colomb ne partit de Cadix que le mercredi 11 mai (NAVARRETE, tome I, page 282.) Cette escale à Ercila, est confirmée par l'Amiral, dans un de ses billets au P. Gorricio : *El vendabal me detuvo en Calis fasta que los Moros cercaron à Arcila, y con èl salé al socorro, y fui al puerto.* (*Ibidem*, page 331.)

4. LAS CASAS, *Historia de las Indias*, lib. I, cap. IV, tome I, page 53.

de Porto-Santo (beau-père supposé de Christophe Colomb), « Pietro, » comme le fait le compilateur des *Historie*, dont ce dernier serait le petit-fils, mais bien Bartolomé.

Le seul chroniqueur contemporain qui, au sujet de Colomb, cite le nom de Perestrello, est Oviedo; mais, s'il le rappelle, c'est pour dire que l'Amiral descendait de cette famille « originaire de Plaisance en Lombardie [1]. » On a lieu de s'étonner que cet historien, si enclin à établir des généalogies et à relier ses personnages par de nobles alliances, ait omis de mentionner cette rentrée hypothétique de Colomb dans l'aristocratique famille dont, à tort, il le croyait issu. Quant à Gomara et à Benzoni, ils ne font que copier servilement Oviedo.

Le premier écrivain portugais qui fasse allusion à cette parenté, Gaspar Fructuoso, ne date que de la fin du XVIe siècle, et il est assez curieux de voir quels sont les termes qu'il emploie.

Lorsque ce chroniqueur, aussi prolixe que dépourvu d'esprit critique, parle de Christophe Colomb [2], il se contente de dire : *vindo da sua terra a Ilha da Madeira, se casou nella;* sans donner le nom de la femme ou celui du beau-père. La partie inédite de ses *Saudades da Terra* où il est question du découvreur du Nouveau-Monde, est tout aussi vague. Il y est dit que les Furtado de Mendoça, de l'île Graciosa, « tirent leur origine de Hizeu Perestrello, épouse de Pedro Correa da Cunha, et

1. *El origen de sus predesçessores es de la cibdad de Placençia en la Lombardia, la qual está en la ribera del Pó, del antiguo é noble linaje de Pelestrel.* (OVIEDO, *Historia General,* lib. II, cap. II, tome I, page 12.

2. FRUCTUOSO, *Saudades da Terra*, *Historia das Ilhas do Porto-Sancto, Madeira, Desertas e Selvagens,* lib. I, cap. XXII, dans l'édition de M. DE AZEVEDO, Funchal, 1873, in-4, page 659, note 1.

qu'ainsi ils sont parents de la femme de Pedro (*sic*) Colombo qui découvrit les Indes de Castille [1]. »

C'est tout ce que le Portugal et ses îles nous ont offert jusqu'à present pour prouver qu'au XV[e] et au XVI[e] siècle on savait dans ce pays et dans ses possessions que la femme de Christophe Colomb était la fille de Bartholomeu Perestrello. Fructuoso écrivait dix ou quinze ans après la publication des *Historie*, dira-t-on, mais cet écrivain ne connaissait pas l'italien; il vécut à l'île de San-Miguel de 1565 jusqu'à sa mort arrivée en 1591 [2], et rien ne prouve que le livre vénitien lui ait été connu. D'ailleurs, s'il l'avait consulté, les *Saudades* nous donneraient des détails plus explicites sur cette parenté de Colomb avec les Perestrello, et tels, probablement, qu'on les trouve dans les *Historie*. Ce raisonnement est juste. Mais Fructuoso ne dit pas que la femme de Colomb fut une Perestrello. Ses propres paroles : *e estos saõ parentes*, n'impliquent qu'une simple parenté et non forcément la consanguinité. Or il est certain que la femme de Colomb était une Moniz, et que Bartholomeu Perestrello I[er] avait également

1. *Ha tambem outra geração de Furtados Mendoça que procedem dos Mendoças verdadeiros por serem netos de Mundos Furtado de Mendoça, que veo da Ilha da Madeira, filho de Fernão Furtado de Mendoça de Castella, e estes são parentes dos Correas de Mello pela parte dos Mendoças, e D. Catharina de Mendoça, sua Tia era neta de uma irmã de Anna de D. Mendoça mãe do Mestre de Sanctiago, e da primeira Baroneza de Alvito, e da mulher de Dom Pedro* [sic] *Colon, que descobrio as Indias de Castella.* (*Saudades,* partie inédite, lib. VI, cap. 42, obligeamment communiquée par M. Ernesto DO CANTO, de Saint-Michel, à qui nous devons d'avoir pu consulter plusieurs documents rares sans lesquels notre travail sur les Moniz et les Perestrello n'eut pu être complété.

2. *Dr. Gaspar Fructuoso (Michaelense) Noticias e Documentos*, dans l'*Archivo dos Açores,* de M. E. DO CANTO, Ponta Delgada, in-8, tome I, nº V, page 403.

épousé une Moniz, laquelle fut belle-mère de Hizeu, fille de son mari, par Beatris Furtada. Il est possible aussi, comme nous le montrerons ci-après, que la femme de Christophe Colomb ait été cousine germaine de Bartholomeu Perestrello II, fils d'Isabel. Or « parent » est un mot qui, dans tous les pays de race latine, signifie qu'on est de même sang, mais, surtout chez les Espagnols et les Portugais, il s'applique encore aux alliés d'une même personne [1], et ici nous pouvons invoquer non seulement l'affinité, mais peut-être aussi la consanguinité.

Il n'en aura pas fallu davantage pour qu'au cours du XVI[e] siècle, cent ans après les évènements, il fût devenu de tradition à Graciosa, qu'une parenté quelconque avait existé entre les descendants de Hizeu Correa, née Perestrello, bru d'Isabel Moniz, et la femme de Christophe Colomb, fille d'une Moniz ou d'un Moniz.

Redécouverte fortuitement vers 1418 ou 1419, par João Gonçalvez Zargo et Tristão Vaz Teixeira, dans un voyage d'explorations qu'ils espéraient faire au delà du cap de Noun, sous les auspices du prince Henry, l'île de Porto-Santo ne tarda pas recevoir une colonie. Mais en quelle année?

Le Fr. Francisco Brandão cite un acte du 18 novembre 1460 par lequel Henry fait donation à l'ordre du Christ des revenus ecclésiastiques des colonies insulaires, et où ce prince déclare

1. « *Parent* se dit, par extension, de ceux qui sont simplement alliés. » (*Dictionnaire de l'Académie française.*) En Espagne, le mari est même dit « parent » de sa femme et vice versa. *Mi pariente esta fuera,* « mon mari est sorti; » *mi parienta esta en missa,* « ma femme est à la messe. » (*Dictionnaire Espagnol-Français* de DE SÉJOURNANT, Paris, 1775, in-4.)

que *comecei a pouoar a minha Ilha da Madeira, hauera hora trinta e cinco annos; e isso mesmo a do Porto Santo* [1].

Ce serait donc en 1425.

Gomes Eannes de Azurara, chroniqueur portugais du XV[e] siècle, et qui, à l'instar de tous les historiens méridionaux de l'époque, incorpore dans son histoire des récits antérieurs, lesquels sont empruntés à Affonso de Cerveira, acteur lui-même dans les évènements qu'il raconte, recule cette colonisation de cinq années : *E foe o começo da povoraçom desta ilha no nacimento de Jhũ xpõ de mille iiij xx. annos* [2].

Quoi qu'il en soit, le premier qui fut chargé de coloniser l'île de Porto-Santo fut un nommé Bartholomeu Perestrello : *Porque,* dit le prince Henry, *Eu fiz esta mercee ao dito Bertholameu Perestrello por elle ser ho primeyro que per meu mamdado a dita ylha poborou* [3].

Ce Bartholomeu Perestrello, dont le nom est si intimement lié à l'histoire de cette petite colonie portugaise, était, dit-on, fils de Philippon Palastrelli (épelé également Balestro, Palestrello ou Perestrello), et de Caterina Visconti, et il appartenait à une

1. Francisco BRANDÃO, *Monarchia Lusytana,* Lisboa, 1650-72, in-folio, part. VI, lib. XIX, cap. XIV.

2. AZURARA, *Chronica de descobrimento e conquista de Guiné, escripta por mandado de el rei Affonso V.* Paris, 1841, grand in-8, cap. LXXXIII, page 388.

3. *Carta de doaçam da capitania da ylha de Porto Santo a Bertolameu Perestrello,* datée du *Primeyro dia do mez de nobembro, anno do nacimento de noso Señior Jhũ Xpõ de mill iiij[c] xxxxbj.* Insérée par M. DE AZEVEDO, dans les *Saudades da Terra,* pages 457-9, sur l'autorité d'un manuscrit intitulé *Memorias sobre a creação e augmento do Estado Ecclesiastico na Ilha da Madeira,* qu'il attribue (à tort) à H. H. de Noronha. Ce texte est confirmé par un extrait du liv. XXV, fol. 137, chancellerie de D. João III, qui nous a été obligeamment envoyé de la Torre do Tombo par M. BARTO, directeur principal de ces célèbres archives.

famille noble de Plaisance dont on retrouve le nom dans des cartulaires plaisantins et bolognais des XII^e et XIII^e siècles [1].

Fils cadet de Gabriello Pallastrelli et de Bartolina Bracciforti, Philippon vint d'Italie en Portugal après l'année 1371 [2], apparemment avec sa femme dont le nom est essentiellement lombard. Bartholomeu son fils, né nous ne savons ni où ni quand, devint gentilhomme de la maison de l'infant dom João, nécessairement avant 1442 [3], puis de celle du prince Henry.

Rien ne prouve que, dans le sens professionnel du terme, il ait jamais navigué, et encore moins qu'il ait participé *con altri duo Capitani* à la découverte de Madère et de Porto-

1. Bernardo PALLASTRELLI, *Il suocero e la moglie di Cristoforo Colombo. Memoria storico-critica.* Piacenza, 1876, in-4, 106 pages. (Seconde édition.)

2. Archives des notaires de Plaisance; actes relevés par M. le comte B. PALLASTRELLI (*loc. cit.*, pages 32-37). D'après une lettre adressée par M. Agostinho DE ORNELLAS, savant généalogiste portugais, à M. Ernesto do Canto, les premières traces de Miçer Philippon Perestrello en Portugal ne dateraient que de la justification de ses preuves de noblesse à Porto, le 14 février (ou le 8 janvier? Voir l'*Alvará por Alvaro Gonçalves, vedor da Fazenda*) 1437 de l'ère de César, ce qui correspond à l'année 1399. Cette opinion dérivée des notices historiques manuscrites de Fr. BRANDÃO (MS., nº 450, Bibliothèque publique de Lisbonne), lesquelles citent un acte à cet effet de João Paes, sous cette dernière date, est confirmée par le passage suivant d'un généalogiste estimé : *Filippão Perestrello, natural de Placencia em Lombardia, viveu neste reino em tempo d'El Rei D. João Iº. E quamdo foi a tomada de Ceuta era morador em Lisboa, como consta de um Alvará de 1437, que é anno de Christo de 1399, pelo qual foi escusado de pagar no pedido geral que o dito Rei fez pelo reino, porque provou largamente por instrumento de muitas testemunhas de pessoas suas naturaes que era homem bem fidalgo de linhagem.* (Bernardo Pimenta do Avellar PORTOCARREIRO. *Livros das familias nobres de Portugal.* Lisboa, 1719.)

3. BARROS. *Decada primeira da Asia,* lib. I, cap. II, feuillet 7. João, grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques et connétable de Portugal, mourut le 18 octobre 1442.

Santo [1]. Il ne fut que chargé le premier par l'infant dom Henrique d'établir une colonie à Porto-Santo. Et comme ce prince nous dit lui-même qu'il commença à faire coloniser cette île en 1425 [2], et que Bartholomeu Perestrello était « *ho primeyro que per meu mamdado a dita ylha poborou* [3], on est bien forcé d'admettre que ce fut en cette année que Bartholomeu alla s'établir à Porto-Santo. Azurara, d'ailleurs, dit [4] qu'il accompagna les découvreurs lorsqu'ils retournèrent aux îles. Mais

1. Il y eut un Perestrello, João Lopez, fils de Raphael (ce dernier frère ou seulement neveu de Bartholomeu Perestrello, premier du nom) qui commandait un des quinze navires de Vasco de Gama lors de sa seconde expédition en février 1502. (Barros, *Decada I*, lib. VI, cap. II, tome I, feuillet 113, verso.) Pensionnaire de João II, dès le 3 janvier 1480, et gentilhomme de la maison de ce roi en février 1488, João Lopez Perestrello mourut, nous ne savons en quelle année, à l'île de Terceire, où il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre de Torres Vedras. (Villasboas, *Nobiliario Portuguez*, lib. II, feuillet 557.) Un fils de ce dernier, Raphael, fit après l'année 1533 un voyage de découvertes aux côtes de la Chine. (*Ibidem.*)

2. *Suprà*, page 272, note 1.

3. *Suprà*, page 272, note 3.

4. *E tornando dally pera o regno fallarom sobrello ao Iffante, contandolhe a bondade da terra, e o desejo que tinham acerca de sua povoraçom ; de que ao Iffante muyto prouve, ordenando logo como podessem aver as cousas que lhe compriam pera se tornarem aa dicta ilha. E andando assy em este trabalho de se encaminharem pera partyr, se ajuntou a sua companha Bertollameu Perestrello.* (Azurara, *Chronica do descobrimento de Guiné*, cap. LXXXIII, page 386.)

Lorsqu'on voit la liberté avec laquelle les chroniqueurs portugais pillent et copient leurs prédécesseurs, — le grand Barros tout le premier, — nous pouvons nous demander s'il est vraiment à regretter que l'*Historia da conquista dos Portuguezes*, de Affonso de Cerveyra, que cite Azurara (lib. LXXXIV, page 392) soit perdue. Les chapitres qui nous intéressent devaient être semblables à ceux que nous lisons dans Azurara, à en juger par Barros, qui, à son tour, ne fait que transcrire ce dernier auteur.

la possession et le titre de capitaine-donataire de Porto-Santo ne semblent avoir été accordés à Bartholomeu que bien longtemps après, par des lettres-patentes en date du 1er novembre 1446. Nous expliquons ce long délai par la supposition d'une seconde colonisation [1] confiée à Bartholomeu Perestrello après l'avortement de la première, qui avait échoué à cause, dit-on, de la fameuse lapine pleine dont les petits pullulèrent tellement qu'ils finirent par chasser les colons de l'île [2].

Nous avons un acte en date du 8 juin 1431, par lequel le roi João I fait don à un *Bartholomeu Palastrello, cavalleiro*, de plusieurs maisons : *umas cazas em Lisboa, na rua Nova,*

1. José SOARES DA SYLVA nous donne un détail qui explique la date reculée des lettres patentes : *foi hum Fidalgo da casa do Infante D. João, que então estava ao serviço do mesmo D. Henrique chamado Bartolomeu·Perestrello... ao qual o Infante, com bene placito del Rey seu pay, deu logo a capitania da dita Ilha, em sua vida sómente e que depois de primeiro de Novembro do anno de 1446, se reduzio a doação perpetua, para elle e seus successores, pelo mesmo Infante, confirmada tambem por el Rey seu sobrinho.* (*Memorias para a historia do Portugal, que comprehendem o governo del Rey D. João I y collecçam dos documentos.* Lisboa, 1730-34, 4 vol. in-4, tome I, lib. I, cap. XXVI, page 394, *seq.*)

2. *Se ajunto a sua companha Bertollameu Perestrello... antre as cousas que levavam consigo pera lançarem na dicta ilha, assy era hũa coelha, a qual fora dada ao Bertollameu Perestrello per huũ seu amigo, indo a coelha prenhe em hũa gayolla; e acertonsse de paryr no mar, e assy levarom todo a a ilha... os quaes em muy breve tempo multiplicarom tanto, que lhe empacharom a terra, de guisa que nom podyam semear nhũa cousa que lhe elles nom stragassem, etc.* . . . . . . . . . .

*E tambem fez o iffante dom Henrique tornar aa ilha do Porto Sancto Bartollameu Perestrello, aquelle que primeiramente fora com Joham Gllz, e com Tristam, que a fosse povorar : pero com a multidom dos coelhos, que caasy som infindos, nom se pode em ella fazer lavra, soomente se criam ally muytos gaados, e apanhasse sangue de dragom, que trazem a vender a este regno, e assy levam a outras muytas partes.* (AZURARA, *Chronica do Descobrimento e conquista de Guiné,* cap. LXXXIII.)

*a par da Porta da Herva*[1]. Il est possible que ce soit notre Bartholomeu, mais nous devons signaler ce fait assez curieux que la donation est aussi en faveur d'une femme nommée Margarida Martins, qualifiée d'épouse dudit Bartholomeu. Il se serait donc marié trois fois.

En 1437, il reçut de Duarte[2] un nouveau blason.

En 1445 ou en 1455, le 25 mars, il accueillit à Porto-Santo[3] Alvise da Cada-Mosto, voyageur vénitien, et compagnon de

1. *Carta porque o dito senhor* (*D. João I*o) *deu de fōro umas cazas que elle ha em Lisboa, na rua nova, a par da Porta da Herva, a Bartholomeu Palastrello, cavalleiro e a Margarida Martins, sua mulher, e a outra persõa, qual o portumeiro delles nomear, por vitenta libras da moeda antiga em cada um anno de fōro. 8 de Junho de 1431.* (*Chancellaria de D. João I*o, MS. de la Torre do Tombo, liv. IV, fol. 128, verso.) Peut-être s'agit-il ici d'un homonyme.

2. *Um escudo partido em pala, no primeiro em campo de ouro um leão de purpura armado de vermelho ; no segundo em campo de prata uma banda azul con tres estrellas de ouro entre seis rozas vermelhas em duas palas. Timbre o mesmo leão com uma das estrellas nas espadas.* (Lettre particulière de Fayal, et A. de Villas Boãs Sampaio, *Nobiliarchia Portugueza*. Lisboa, 1728).

3. Dans l'introduction des *Navigações de Luis de Cadamosto*, traduites de l'italien par Trigoso, et publiées par l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne (tome II de la *Collecção de Noticias para a Historia e Geographia das Naçoes Ultramárinas*), il y a des considérations de quelque poids, afin de prouver que la vraie date du premier voyage de Cadamosto est l'année 1445. On y cite Damião de Goes (*Chronica do Principe D. João*, cap. viii), qui dit que Cadamosto est venu en 1444 (et non en 1454). En déduisant 27 ans de 1445, on a 1418 pour la découverte de Porto-Santo, tandis que, faisant la même opération pour la date de 1455, on aurait l'année de 1428, ce qui est en contradiction avec le témoignage du prince Henry, qui certainement connaissait bien l'époque des découvertes faites par ses ordres. Walckenaer (*Lettre sur un manuscrit géographique conservé à Gênes; Annales des Voyages*, tome VII, 1re série, ann. 1809, page 252) dit aussi que le voyage de Cadamosto eut lieu en 1445. — Mais alors comment se fait-il que le 25 mars 1445 (pour accepter cette date), Cadamosto, non seulement rencontre Bartho-

Vicente Dias dans son premier voyage d'exploration de la côte africaine jusqu'à la Gambie [1].

Bartholomeu mourut vers la fin de l'année 1457, car, par une convention en date de Lagos, le 17 mai 1458 [2], le prince Henry, agissant en vertu de sa grande-maîtrise de l'ordre du Christ, transféra sous conditions à Pedro Correa da Cunha [3], la capitainerie de Porto-Santo, alors vacante par la mort de

lomeu à Porto-Santo, mais le dit *gouernatore di quella,* lorsque ce n'est qu'un an après, le 1er novembre 1445, que ce dernier fut nommé gouverneur de cette île?

1. C'est à tort qu'on répète que lorsque Cadamosto arriva en 1455 à Porto-Santo (si tant est que ce fut en cette année), Bartholomeu Perestrello y était « établi depuis 27 ans. » Le navigateur vénitien dit seulement qu'à cette époque, il y avait vingt-sept années que l'île avait été découverte : *Questa Isola di Porto-Santo è molto piccola volge circa miglia quindici, trouata da ventisetti anni in qua dalle carauelle del sopradetto Signore Infante, et lui l'ha fatta habitare da Portogallesi che mai per auanti fu habitata, è gouernatore di quella vno Bartholomeo Pollastrello huomo del dette Signore.* (*Libro de la prima Nauigatione...* dans les *Paesi nouamente retrouati.* Vicenze, 1507, in-4, lib. I.)

2. *A Pero Correa, doaçam da capitania e carrego da ilha do Porto-Santo pera elle e seus filhos et desçendentes por x. rs. de temça que leixou a Bertolameu Perestrelo a quem a dita capitanya e carrego pertemçia per morte de seu pae.* (MS. de la Torre do Tombo. *Chancellaria de D. Affonso V,* lib. XXXVI, verso du feuillet 216. Append. C, doc. I.) Voyez aussi l'extrait fait par Muñoz, dans NAVARRETE, *Coleccion de Opúsculos,* Madrid, 1848, in-8, tome II, page 139.

3. Capitaine-donataire en 1485 de l'île Gracieuse, laquelle passa héréditairement à Duarte son fils, frère (et non père) de Jorge, qui à son tour en hérita. Nous ne savons sur quoi se fondent les biographes pour qualifier Pedro Correa de marin et de célèbre navigateur. Il l'était peut-être encore moins que Bartholomeu Perestrello. Pedro Correa mourut vers l'année 1499, et fut enterré dans la chapelle de S. João du monastère do Carmo à Lisbonne, où furent également transférés plus tard les restes de Hizeu Perestrello, sa femme. (João Teixeira SOARES, *Da Ilha de S. Jorge,* MS. cité dans l'*Archivo dos Açores,* tome II, nº VII, 1880, page 15.)

Bartholomeu I, son beau-père. Cette cession, confirmée par Affonso V, le 17 août 1459, fut révoquée lorsque Bartholomeu II, revenant de guerroyer en Afrique, et ayant atteint sa majorité, réclama ses droits à la capitainerie [1], et en obtint la restitution le 15 mars 1473 [2].

Bartholomeu I avait épousé, nous ne saurions dire si ce fut en premières noces [3], Beatriz Furtada de Mendoça. De ce mariage ne lui naquirent que des filles : Catharina Furtada, qui épousa Mem Rodriguez de Vasconcellos de Caniço; Hizeu Perestrella,

1. *Governou Pedro Correa alguns annos a ilha até que, sendo Bertholameu Palestrello de mayor idade, foi ao Reyno e dahi a Africa servir a El-Rey, e vindo huma vez de Larache arribado á Ilha da Madeira, pousou no logar do Caniço, com seu cunhado Mem Rodrigues de Vasconcellos; por cujo conselho, dando-lhe tambem para isso ajuda e todo o necessario, se poz em pleito com Pedro Correa.... foi havida e julgada a venda por nulla.* (FRUCTUOSO, *Saudades,* lib. I, cap. x, page 51, et CORDEYRO, *Historia Insulana*, page 65.)

2. *E nos mandamos que* (la donation faite de la capitainerie de Porto-Santo en faveur de Bartholomeu Perestrello I et de ses descendants, le 1er novembre 1446, par le prince Henrique) *valha e seja auctorisada e faça fé como se fosse o proprio original della... Dada em a nossa cidade de Evora a* XV *dias de março.... anno do nascimiento de N. S. J. Christo de 1473.* Nous n'avons pu nous procurer le texte complet de cette ordonnance de João II. Notre extrait provient d'une cédule de João III, en date du 29 mai 1545, confirmant en faveur de Diogo Soares Perestrello, fils de Garcia et descendant de Bartholomeu I, la capitainerie de Porto-Santo, et rappelant toutes les concessions antérieures. (MS. de la Torre do Tombo, *Chancellaria de D. João* 3°, lib. XXV, fol. 137, obligeamment communiqué par M. le directeur principal de ce célèbre dépôt.) Cet acte de restitution est cité par José Soares DA SYLVA. (*Memorias para a historia de Portugal, que comprehendem o governo del rey D. João I.* Lisboa, 1730-34, 4 v. in-4, tome I, p. 399.)

3. Voyez *suprà*, page 276, note 1, la donation en faveur de Margarida Martins, femme d'un Bartholomeu Perestrello en 1431.

qui épousa Pedro Correa da Cunha, et Beatriz Furtada à laquelle ni Fructuoso ni le P. Cordeyro n'assignent de mari [1].

Ce même Bartholomeu, devenu veuf, épousa Isabel Moniz. C'est par cette alliance que le nom de Moniz entra dans la famille des Perestrelli de Portugal.

Bartholomeu I n'eut qu'un fils de ce second mariage, et ni Fructuoso, ni le P. Cordeyro, ni aucun des nobiliaires portugais qui donnent des détails généalogiques si explicites sur cette noble maison, ne mentionnent de fille née de l'union de Bartholomeu avec Isabel Moniz. Il faut donc interpréter les mots : *houve hum só filho barão*, comme signifiant que, de son second mariage, il n'eut qu'un seul enfant, un rejeton mâle, Bartholomeu, deuxième du nom. Fructuoso, qui donne les noms des filles que Bartholomeu eut de son premier mariage, n'aurait pas manqué de nommer celles qui lui seraient venues ensuite, s'il en avait jamais entendu parler.

Et cependant la femme de Christophe Colomb eut au moins deux sœurs; conséquemment, si Bartholomeu Perestrello avait été son père, ce dernier aurait eu, en outre de Catharina, d'Hizeu et de Beatriz (mais par sa seconde union), trois autres filles. Nous avons en effet des preuves authentiques de l'existence : 1° de Philippa Moniz, femme de Christophe Colomb; 2° d'une sœur de cette dernière, mariée à un nommé Muliar, qui, en 1491, demeurait à Huelva en Andalousie [2];

1. Gaspar Fructuoso, *As Saudades da Terra*, cap. x, page 51; Cordeyro, *Historia Insulana*, lib. III, cap. iii, page 65.

2. *Iba derecho de esta villa a la villa de Huelva, para fallar y verse con un su cuñado, casado con hermana de su muger é que a la sazon estaba, e que habia nombre Muliar.* (*Probanzas del Fiscal*, enquête de 1512, Navarrete, *Coleccion de viages*, tome III, page 561.)

3° de Brigulaga (*sic pro* Briolanja) Moniz, que Diego, fils de Colomb et de Philippa, appelle sa tante, et qui vivait encore en 1509 [1].

Comment le Dr Fructuoso et le P. Cordeyro ont-ils pu ignorer l'existence de ces trois filles de Bartholomeu Perestrello, dont une est devenue la souche d'une des familles les plus en vue des temps modernes? Pourquoi Ruy de Pina et Garcia de Resende, historiens contemporains de Christophe Colomb, et qui sont les premiers, parmi les Portugais, à décrire ses découvertes; pourquoi Barros, dont les Décades relatent les exploits du navigateur génois et la colonisation de Porto-Santo par Bartholomeu Perestrello; pourquoi Oviedo, qui parle également de Colomb et des Perestrello d'après d'autres sources, omettent-ils tous de rappeler ce mariage entre le découvreur du Nouveau-Monde et la fille du premier capitaine-donataire de Porto-Santo? Cette circonstance n'était cependant pas sans intérêt pour l'histoire de Portugal.

Ce silence des historiens n'est pas une preuve, mais le critique peut y voir une forte présomption. On est fondé, en tout cas, à en inférer que la tradition qui faisait de Philippa Moniz une fille de Bartholomeu Perestrello n'existait pas encore aux îles du Portugal, à la fin du XVIe siècle, et qu'elle ne s'y est transplantée qu'à la suite des publications postérieures des écrivains espagnols. Autrement, Fructuoso, qui vécut si longtemps dans ces parages et y écrivit son *Historia das Ilhas* en compulsant tous les documents et en interrogeant toutes les traditions qui y avaient cours, n'eût pas manqué de rappeler

1. *Mando que á mi tia Brigulaga Moñiz seran dados per sus tercios veinte mil maravedis.* (Testament de Diego de 1509. Append. B, doc. I.)

celle-ci, comme il mentionne l'opinion populaire que les Furtado de Mendoça étaient parents de la *mulher de D. Pedro Colon que descobrio as Indias de Castella.*

Or si nous acceptons la généalogie donnée par le D^r^ Fructuoso et le P. Cordeyro, — et nous n'en connaissons pas de plus ancienne et de plus authentique, — la femme de Christophe Colomb n'a pu être la fille de Bartholomeu Perestrello, premier capitaine-donataire et colonisateur de Porto-Santo.

Elle n'a pu non plus être la fille de Bartholomeu II, car ce dernier n'ayant eu que « de sept à huit ans [1] » en mai 1458, naquit au plus tôt en 1450 et ne put, conséquemment, être le frère d'une fille qui, mariée à Christophe Colomb, lui aurait donné un petit-fils en 1479-80. D'ailleurs, ayant épousé Guiomar Teixera, fille de Tristão Vaz, sa propre fille ne se serait pas appelée Philippa Moniz, mais bien Philippa Teixera ou même Philippa Vaz.

D'autre part, Diego Colon, qui connaissait certainement les noms de sa mère, non seulement ne parle jamais des Perestrello et appelle constamment doña Philippa « Muñiz » ou « Moñiz, » mais il dit encore qu'elle fut enterrée dans une chapelle appartenant « à son lignage des Muñiz [2]. »

On peut répondre que la mère de Diego avait deux lignages, l'un du côté paternel, l'autre du côté maternel, et que, fille d'un Perestrello et d'une Moniz, elle pouvait être ensevelie dans une chapelle appartenant à la famille de sa propre mère,

1. *E tendo a asi por elle ser de sete ate oyto annos, que era asaz pequena idade.* (Donation en faveur de Pedro Correa; Append. C, doc. I.)

2. *E traer el cuerpo de dona Felipa Muñiz su legitima muger, mi madre que esta en el monasterio del Carmen en Lisboa en una capilla que se llama de la Piedad que es de su linaje de los Muñizes.* (Testament de 1523. Append. B, doc. VII.)

sans que l'on pût en conclure pour cela que le nom de Moniz était celui de son père. Les critiques peuvent aussi invoquer l'habitude si fréquente en Espagne et en Portugal d'appeler les femmes par le nom de famille de leur mère, bien qu'ici nous voyions que Hizeu, femme de Correa da Cunha, ne s'appelle pas Furtada, comme sa mère, mais Perestrella, d'après son père. Cependant, à notre avis, ces raisons, quoique plausibles, ne sont pas concluantes.

Peut-être pourrait-on découvrir quelques indices en précisant la famille des Moniz de Portugal à laquelle appartenait Philippa, femme de Christophe Colomb.

Christoval Cladera [1] dit qu'elle descendait de Egas Moniz Coelho. Les nobiliaires démontrent, au contraire, que les descendants de ce Moniz n'ont jamais porté le nom de Moniz, qui n'était d'ailleurs qu'un nom patronymique, déduit de celui de son père, nommé Munio ou Monhino. Les fils de cet Egas Moniz, le légendaire gouverneur du premier roi de Portugal, portèrent le nom de Veegas [2], et ses petits-fils se firent appeler Coelho [3]. Si Philippa avait été une de ses descendantes en

1. *Descendia del rico hombre de Portugal Don Egaz Muniz Coello.* (*Investigaciones historicas,* Madrid, 1794, in-4, préface, feuillet 2.)

2. *Monarchia Lusytania*, part. III, lib. I, cap. XXI, et pour un curieux travail critique de M. Antonio d'Almeida sur cet Egas Moniz, *Memoria da Academia Real das Sciencias de Lisboa.* Lisboa, 1831, in-4, tome XI, part. I, pages 127-190.

3. *Nobiliario do conde Dom Pedro, conde de Bracelos* [sic] *hijo del rey D. Dionis de Portugal. Ordenado... por Juan Bautista Lavaña.* Roma, 1640, in-folio, planches 187 et 188

ligne paternelle, elle n'aurait donc pas porté le nom de Moniz, mais bien celui de Coelho.

Philippa appartenait à une tout autre famille. Elle descendait d'un des Moniz de l'Alemtejo, sorti de l'obscurité à la suite de l'usurpation du trône de Portugal par dom João, grand maître de l'ordre d'Aviz. Ce roi, fondateur d'une nouvelle dynastie, n'ayant pu rallier l'ancienne noblesse, éleva aux honneurs et aux emplois les gentilshommes qui avaient épousé sa cause.

Nuno Alvares Pereira [1], dont l'habileté, le dévouement et le courage avaient si puissamment contribué aux succès de João I^er^, eut pour secrétaire particulier un des Moniz de l'Alemtejo, Gil Ayres, d'Alegrete [2]. Peut-être Pereira l'avait-il connu enfant lorsque le père du Saint-Connétable, Alvaro, était prieur de Crato, dans cette même province d'Alemtejo.

1. Né près de Certão le 24 janvier 1360, il mourut le 31 novembre 1431, dans le monastère do Carmo, qu'il avait fondé en 1385 (Antonio Carvalho da Costa, cité dans *Algumas noticias acerca do templo de N. S. do monte do Carmo. Por F. M. de A.*; Lisboa, 1877, in-12, page 21) ou seulement en 1387 (Jorge Cardoso, *Agiologio Lusitano,* tome III, sur l'autorité d'une *licença no anno de 1387, do Papa Urbano VI; ibidem*, page 24), et où il s'était retiré le 15 août 1423. (Fernam Lopes, *Chronica del rey D. João I.* Lisboa, 1644, in-folio.)

2. *Gill ayras seu escripuã da puridade.* (*Cronica do Condestabre d'Portugall dom Nuno alurez Pereyra. Lixboa por Germa Galharde, 1554,* in-folio, feuillet 41.) *Gil Ayres Moniz, natural de Alegrete, Secretario do Condestable Nuno Alvares Pereira, o qual está enterrado no Carmo de Lisboa na capella da Piedade, e é tronco dos Monizes de Phebos Moniz.* (F. Francisco Brandam, *Monarchia Lusytana*, Lisboa, 1672, part. VI, lib. XIX, cap. xi, feuillet 327.) *Gil Ayres Moniz, foi um homem muito honrado em tempo d'El rey D. João primeiro e escrivaõ da Puridade do Condestavel Nuno Alvares Pereira; e em outras partes se acha que foi Alferes mor, e jaz sepultado no mosteiro do Carmo, na capella de N. S. da Piedade. Dizem que era filho de um homem de Alegrete e de Maria Trabuca.* (Antonio de Lima, *Nobiliario; Titulo de Monizes*, MS. de la bibliothèque de M. E. do

C'est de ce Gil Ayres Moniz que descendait Philippa. La preuve résulte des faits suivants :

Nous avons cité la clause du testament de Diego Colon, fils de Christophe, dans laquelle il ordonne qu'on transfère dans l'église du monastère de Santa-Clara, de Santo-Domingo (non encore construit), *el cuerpo de Doña Felipa Muñiz, mujer del primer Almirante que esta en Lisboa en el Monasterio del Carmen en una capilla de su linaje de los Munizes, que se nombra de la Piedad.* C'est dire qu'en 1523 les restes de Philippa Moniz étaient enterrés au couvent du Carmel de Lisbonne, dans une chapelle appelée de la Piété, et appartenant à « sa famille des Moniz. »

Le Fr. José Pereira de Santa-Anna, dans sa Chronique des Carmélites, décrivant le monastère du Carmel et la *primeira capella collateral da parte da epistola, dedicada a Nossa Senhora da Piedade*, dit en propres termes que cette chapelle fut octroyée par le Saint-Connétable Nuno Alvarez Pereira, fon-

Canto). Les écrits de ce généalogiste, mort vers 1582, jouissent en Portugal de la plus haute autorité.

A. C. de Sousa (*Provas da Historia genealogica da Casa Real Portugueza*, Lisboa, 1735-48, in-folio, tome II, page 26) cite un Gil Ayres Moniz, *Cavalleiro Fidalgo de Affonso V*, sous la date de 1462. Si ce Gil Ayres est le nôtre, il serait mort centenaire, puisque Manoel dos Santos (*Monarchia Lusytana*, part. VIII, lib. XXIII, cap. xvii, page 539) fait entrevoir que Gil Ayres d'Alegrete était déjà secrétaire du Saint-Connétable en 1384. Cela appert également de la *Cronica do Condestabre* précitée, où la chronologie (cap. xvii), nous représente Gil Ayres déjà qualifié de *Escripua da puridade*, avant l'entrée du connétable en Castille. En tout cas, il vivait encore en 1427. Voyez *Ao condestabre Nuno Alvares Pereira confirmaçam de todas las doaçoens, etc., etc.*, publiée par J. S. da Sylva, *loc. cit.*, tome IV, page 210.

dateur du couvent, « à Gil Ayres Moniz et à ses descendants à perpétuité [1] », mais sans nous donner la date de cette donation.

Gil Ayres Moniz eut trois fils [2] de son mariage avec une Moniz de l'Algarve (Leonor, sœur de Vasco Martins Moniz [3]).

1. *O mesmo santo Condestavel achando se ja recolhido n'este seu convento, deu a capella da Senhora do Pranto ao Escrivão da sua puridade Gil Ayres Moniz, sujeito de qualificada nobrera, como erão todos, os que (como elle) se intitularão naquelle tempo Cavalleiros; para que elle servisse de jazigo proprio, e taobeem aos seus descendentes. Porem ainda que o dito Gil Ayres Moniz tomou posse da Capella, sem contradição alguma, como a doação foi vocal, succedeõ, que depois da sua morte se disputou na formalidade da merce pela occasião seguinte, que a faremos publica, para que conste a firmeza com que depois ficou estabelecida por Escriptura.* (*Chronica dos Carmelitas.* Lisboa, 1745, in-4, tome I, 4e partie, cap. XI.)

Le Père J. PEREIRA nous donne également la description des pierres tombales des Moniz qui de son temps se trouvaient dans cette chapelle ; malheureusement elles ne remontent qu'au XVIe siècle. Cette chapelle était encore administrée en 1745 par un Moniz, Manoel de Sampaio Moniz de Mello, seigneur de Villa-flor. Le tremblement de terre de 1755 seul interrompit la possession.

2. *Gil Ayres Moniz, foi casada com... Teve : Do* (sic pro *Diogo*, et non *Dom*, comme quelques nobiliaires le rapportent) *Gil Moniz; Vasco Gil Moniz; Ruy Gil Moniz; Filhas...* (Antonio DE LIMA, *Nobiliario.* MS.)

3. *D. Leonor Moniz, mulher de Gil Ayres era irma de Vasco Martins Moniz.* (Sanches DE BAENA, *Archivo Heraldico genealogico.* Lisboa, 1872, 2me partie, page CXV.) Ce Vasco Martins, frère de Garcia, était fils de Martins Fagundes et de Leonor Lourenço. (*Livro velho da chancellaria de el Rei D. João I,* cité par M. de Baena.)

Leonor était aussi sœur du Garcia Moniz qui, d'après le *Nobiliario* de Antonio de Lima *viveo em Faro,* capitale de l'Algarve. Tous les Moniz, naturellement, et ceux de cette province en particulier, se disaient descendants de Egas Moniz, le célèbre gouverneur de Affonso Henriquez Ier, roi de Portugal, qui aurait sauvé son souverain au siège de Guimaraens en 1128. Rien de moins prouvé que cette descendance. Comme le fait justement remarquer M. le vicomte Sanches DE BAENA (*ubi suprà*, part. II, page CXV), aucun de ces Moniz n'a porté le nom patronymique d'Egas : ce que, selon la coutume

C'étaient : Diogo Gil [1], Vasco Gil [2], et Ruy Gil [3], et des filles dont les nobiliaires portugais nous taisent les noms. Mais le P. Pereira en donnant le texte d'une transaction consentie par les Moniz, enfants de Gil Ayres, le 23 décembre 1464, nous

portugaise, ils n'eussent pas manqué de faire, si le preux chevalier avait été leur ancètre. D'ailleurs, ces Moniz n'apparaissent dans les chroniques qu'à dater de João I.

Les armes des Moniz de l'Algarve étaient d'azur à cinq étoiles d'or à huit pointes en sautoir; timbre un léopard d'azur avec une étoile d'or au dessus de la tête.

1. *Dom* (sic pro *Diogo*) *Gil Moniz, fº primrº deste Gil Ayres foi vedor da fazenda do Iffte. Dom Fernando pàe d'Ebrei Dom Manoel; foi casado com D. Leonor de Sousa, filha de Ruy Gomes da Silva, Senhor da Chamusca. Teve Pedro Moniz.* (Ant. DE LIMA, *loc. cit.*) C'est la première fois qu'on voit apparaître dans les nobiliaires le nom de Pedro Moniz, et nous ne le relevons qu'à cause du passage des *Historie : Il suo suocero chiamato Pietro Mogniz Perestrelo* (feuillet 11 verso). Diogo Moniz, *moço fidalgo da casa de D. Affonso V,* en 1469, et *cavalliero* en 1744 et 1477 (DE SOUSA, *Provas da Historia Genealogica*, tome II, pages 32, 34 et 43), ne saurait ètre le même, car *muchacho*, ou page, en 1469, il n'eût pu servir de tuteur à Bartholomeu Perestrello en 1459.

Le nôtre est aussi désigné comme *neto de Gil Ayres Moniz,* par le F. Francisco BRANDÃO, *loc. cit.*

2. *Vasco Gil Moniz, 2º fº de Gil Alvres* (sic) *Moniz, e irmão de Diogo Gil Moniz, foi vedor do Iffte Dom Pedro, e casou com D. Leonor de Lousinham, chipressa, da linhagem dos Reis de Chipre.* (Ant. DE LIMA, *loc. cit.*) Il était administrateur en 1469, de la Chapelle de la Piété, au Carmel, octroyée à son père par le saint connétable. 22 *de Desembro de 1469, tempo, em que era Vigario Prior d'este Convento* (le Carmo) *o Padre Frei Alvaro de Estorga, e Administradores da Capella Vasco Gil Moniz, e seus Irmãos, filhos do primeiro posseeidor Gil Ayres Moniz.* (PEREIRA DE SANTA ANNA, *Chronica dos Carmelitas,* tome I, part. IV, cap. IX.)

3. *Ruy Gil Moniz, filho 3º de Gil Moniz Ayres, e irmão de Dº Gile de Vasco Gil, foi thezoureiro da moeda de Lisboa.* (Ant. DE LIMA, *loc. cit.*) C'est probablement le même Ruy Moniz, *Cavalliero Hidalgo de Affonso V,* en 1462, d'après DE SOUSA. (*Provas da Historia genealogica*, tome II, page 32.)

fait connaître le nom de l'une d'elles, vivante à cette date, Guiomar Gil, mariée à Lope Dias de Lemos [1].

Isabel Moniz, qui épousa Bartholomeu Perestrello, premier du nom, était, comme nous le montrerons bientôt, leur propre sœur.

Quant à Philippa Moniz, femme de Christophe Colomb, puisqu'elle fut enterrée dans la chapelle de la Piété au Carmel, qui appartenait exclusivement à Gil Ayres et à ses descendants, on est forcé d'admettre qu'elle était de la famille du secrétaire particulier de Nuno Alvares Pereira; mais le critique ne saurait encore dire au juste par quelle filiation.

Elle ne peut cependant avoir été la fille même de Gil Ayres, qui, chargé de fonctions importantes dès 1384 [2], en tout cas, majeur en 1404 [3], et, conséquemment, né avant 1379, n'eut pu avoir une fille assez jeune pour épouser Christophe Colomb après 1473. Philippa n'a donc pu être que la petite-fille de Gil Ayres Moniz, par Diogo, par Vasco, par Ruy, ou par une de leurs sœurs.

Il est cependant possible de prouver qu'Isabel Moniz, femme

1. *Accederao logo Vasco Gil Moniz, e seu cunhado Lope Dias de Lemos, per parte de Guiomar Gil sua mulher, que era filha de Gil Ayres Moniz.* (Transaction avec le vicaire-prieur en date du 23 décembre 1469, dans Pereira de Santa Anna, *loc. cit.*, et *infrà*, dans notre Appendice C, doc. II.)

2. *Nuno Alvares Pereira... ordenou ....fez... seu escrivão da puridade a Gil Ayres Moniz, natural de Alegrete.* (Fr. Manoel dos Santos, *Monarchia Lusytana*, Part. XIII, lib. XXIII, cap. XVII, page 539. L'ensemble du chapitre reporte vers l'année 1384.)

3. Le 29 septembre 1404, il reçut du Saint-Connétable des pleins pouvoirs à l'effet de conférer la saisine de certains immeubles que ce personnage avait donnés au monastère do Carmo.

de Bartholomeu Perestrello Ier, et Philippa qui épousa Colomb, appartenaient à la même branche des Moniz.

L'inhumation de Philippa Moniz dans la chapelle de la Piété implique qu'elle descendait de Gil Ayres Moniz. Il reste à démontrer qu'Isabel, femme de Bartholomeu Perestrello, avait le même ancêtre.

La transaction du 17 août 1459 indique comme tuteur de Bartholomeu Perestrello, second du nom, Diogo Gil Moniz, lequel y est déclaré « frère [1] d'Isabel Moniz, mère dudit Bartholomeu II. »

1. *Isabel Muniz sua madre, e Diogo Gil Moniz seu irmao, titores do dito Bertolameu Palestrello... et a dicta sua madre e seu tio, titores do dito moço.* (Concession du 17 mai 1458, rappelée dans la cédule de confirmation du 17 août 1459, publiée dans notre Appendice.)

C'est par erreur que Fructuoso (*As Saudades da Terra*, lib. I, cap. x, page 51, et Cordeyro, *Historia Insulana*, page 65), disent que Isabel Moniz était sœur de Garcia Moniz et de Christovão Moniz, carmélite qui devint évêque de Anel de Evora.

Il y eut un Garcia Moniz, frère de Leonor femme de Gil Ayres, qui était oncle d'Isabel et grand-oncle de Bartholomeu II; mais comme il se trouvait au siège de Ceuta en 1415 (Fernão Lopes, *Chronica de D. João I*, Part. III, cap. 81), on n'est pas fondé à croire que ce personnage vivait encore en 1469. Quant à Christovão, le seul Moniz de ce prénom qui fut carmélite et évêque d'Anel, est celui dont parlent Manoel de Sa (*Memorias Historicas dos Arcobispos, Bispos e Escriptores Portugueses da Orden do Carmo,* Lisboa, 1724, in 4, page 91), Manoel Fialho (*Evora gloriosa*, Roma, 1728, n° 555, page 314) et Francisco de Santa Maria (*Anno Historico,* Lisboa, 1744, page 363), et qui mourut le 20 novembre 1531. Comme Fructuoso et Cordeyro le déclarent frère d'Isabel, il serait le fils de Gil Ayres Moniz, lequel naquit nécessairement avant 1379, puisqu'il fut mandataire notarié du Saint-Connétable en 1404. Cette disparité d'âge est possible, mais nous hésitons à l'admettre. Aucun des biographes du pieux évêque ne dit à quelle branche des Moniz il appartenait. Quant à Garcia, il était frère de Vasco Martins Moniz, premier du nom. (Ant. de Lima, *loc. cit.*)

D'autre part, nous voyons que Gil Ayres Moniz, ancêtre de Philippa Moniz, femme de Colomb, eut pour fils un Diogo Gil Moniz. Ce Diogo Gil Moniz était, croyons-nous, Diogo Gil Moniz, tuteur de Bartholomeu II. Ayant eu pour père un homme qui était majeur en 1404, il pouvait, en 1459, être oncle de Bartholomeu II et d'âge à servir de tuteur. Cette Isabel, conséquemment, aurait été une des filles innommées de Gil Ayres Moniz, puisqu'elle était sœur de Diogo Gil Moniz.

Maintenant si, comme la concordance des dates le fait présumer, Philippa était une petite-fille de Gil Ayres Moniz, elle pouvait être nièce d'Isabel, femme de Bartholomeu Perestrello Ier, par Ruy Gil, par Vasco Gil ou par une sœur encore inconnue [1]. Dans ce cas, Philippa se trouverait aussi être cousine germaine de Bartholomeu Perestrello, second du nom [2].

Cette conclusion ne peut être combattue qu'en prouvant que d'autres Moniz, non descendants de Gil Ayres, furent aussi enterrés dans la chapelle de la Piété au Carmel, moins de quatre-vingts ans après qu'elle eut été octroyée à lui et à *seus descendentes*.

Tout tend à prouver qu'il n'en fut pas ainsi, au moins dans le xve siècle. Pereira de Santa-Anna cite un fait qui démontre combien les Moniz surveillaient avec un soin jaloux les inhumations dans cette chapelle de la Piedad, destinée exclusivement aux descendants de Gil Ayres.

Un nommé João do Barril, aucunement parent des Moniz, désirait vivement être enterré dans ce lieu consacré. Sa femme

1. Philippa ne pouvait être fille de Guiomar Moniz, car alors elle eût été une Dias de Lemos, et figurerait dans la descendance de dom Lope.

2. Voyez ci-après, page 292, le tableau généalogique.

étant venue à mourir, le 22 décembre 1469, il demanda au prieur du monastère du Carmel de lui accorder ainsi qu'aux siens une sépulture dans la chapelle de N. D. de la Piété. Le prieur accéda à sa demande. A la première nouvelle de cette infraction, Vasco Gil Moniz et le mari de sa sœur Guiomar Gil, Lopo Dias de Lemos, protestèrent avec énergie, attendu, disaient-ils, *que na Capella haviaõ adquirido, para que so os seus herdeiros fossem n'ella sepultados.*

Le prélat, lié par les engagements pris envers João de Barril, et pour éviter le scandale, proposa une transaction en vertu de laquelle Barril et sa femme seraient inhumés dans cette chapelle, mais qu'à l'avenir *na tal Capella jazigo a outra pessoa que naõ fosse da geraçaõ de Gil Ayres Moniz.* Et, pour sanctionner cette transaction, un acte notarié fut dressé séance tenante le 23 décembre 1469. Pereira de Santa-Anna en donne le libellé, et nous y lisons, effectivement, d'abord une confirmation du droit de Vasco Gil, de Guiomar Gil, de leurs frères et descendance à toujours : *toda sua geraçom para sempre,* à l'inhumation exclusive dans ladite chapelle; puis l'engagement que *nunca jà mais em nhũm tempo em ella mandarem nem poderam mandar enterrar nhũa pessoa, salvo aquellos, que aos sobreditos* (les descendants de Gil Ayres Moniz [1]).

En résumé, nous ne nions pas absolument que Philippa, femme de Christophe Colomb, ait pu être la fille d'Isabel Moniz et de Bartholomeu Perestrello Ier. Mais, ne tenant compte que

1. Notons cependant que la clause porte aussi : *e aos outras de sua geraçom approuver.*

des documents et des anciennes chroniques, nous devons aussi admettre comme possible que la femme de Christophe Colomb ait été, par son père, non une Perestrello, mais une Moniz, famille distinguée, d'ailleurs. La confusion devrait, dans ce cas, être attribuée à l'auteur des *Historie*. Sans cesse préoccupé de rehausser le mérite de son héros, à la manière du temps, il aura préféré l'allier directement au premier donataire de Porto-Santo qui, d'après lui, mais à tort, avait figuré avec éclat dans l'histoire des découvertes maritimes[1] plutôt qu'à la famille Moniz dont aucun membre n'a joué de rôle dans les îles de l'Afrique portugaise, ni ne s'illustra comme marin[2].

Un seul fait reste acquis : c'est que Philippa Moniz, femme de Christophe Colomb, qu'on la croie fille d'Isabel Perestrello ou de Diogo, de Vasco ou de Ruy Moniz ou d'une de leurs sœurs, descendait en ligne directe de Gil Ayres Moniz, secrétaire du Saint-Connétable Nuno Alvares Pereira et premier donataire de la chapelle de la Piété au couvent du Carmel de Lisbonne.

1. *Gli raccontó, come il detto Perestrelo suo marito era stato grand'huomo per mare... gli diede le scritture, et carte di nauigare, che suo marito gli erano rimase.* (*Historie*, cap. V, feuillet 11, verso, de l'édition de 1571.)

2. Des Moniz sont venus dans ces îles, mais à la fin du XV<sup>e</sup> ou au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle seulement. Parmi ces derniers, il y eut deux petits-fils de Vasco Martins Moniz, premier du nom : Guilherme, qui épousa Joanna Corte-Real, fille du capitaine donataire d'Angra, et vécut à S.-Miguel, et son frère, Vasco Martins, qui se maria à Madère. C'est ce dernier, mort en 1510, que des chroniqueurs ont cru être le père d'Isabel, femme de Bartholomeu Perestrello Ier. Il aurait pu tout au plus être son petit-fils.

Notre analyse autorise aussi les deux généalogies suivantes :

GIL AYRES MONIZ
*épouse*
LEONOR MONIZ
*et en a cinq enfants :*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| DIOGO GIL, *tuteur de son neveu* BARTHOLOMEU PERESTRELLO II. | VASCO GIL, | RUY GIL, | GUIOMAR GIL, *épouse* LOPE DIAS DE LEMOS. | ISABEL. *épouse* BARTHOLOMEU PERESTRELLO I. |

Enfants d'Isabel et de Bartholomeu Perestrello I :

| | |
|---|---|
| BARTHOLOMEU PERESTRELLO II *épouse* GUIOMAR TEIXEIRA. | PHILIPPA MONIZ *épouse* CHRISTOPHE COLOMB. |

Ou bien :

GIL AYRES MONIZ

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| DIOGO GIL, | VASCO GIL, | RUY GIL, | GUIOMAR, | ISABEL. *épouse* BARTHOLOMEU PERESTRELLO I. |
| | PHILIPPA MONIZ *épouse* CHRISTOPHE COLOMB. | | | BARTHOLOMEU PERESTRELLO II. |

Enfin, si Philippa fut une Perestrello, sa généalogie serait comme suit :

BARTHOLOMEU PERESTRELLO I
*épouse* ISABEL MONIZ *en secondes noces*
*et en a quatre enfants :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| BARTHOLOMEU II, | PHILIPPA MONIZ, *épouse* CHRISTOPHE COLOMB. | N..., *épouse* MULIAR. | BRIOLANJA, |

Philippa aurait eu en outre trois demi-sœurs : Catharina Furtada, épouse de Vasconcellos de Caniço; Hiseu Perestrella, épouse de Pedro Correa, et Beatriz Furtada.

## VII. — LIEU DU MARIAGE.

C'EST à dater de 1571 seulement que les historiens s'inspirant exclusivement des *Historie*, publiées en cette année, relatent que Colomb se maria avec une Perestrello et à Lisbonne. Avant la publication de ce livre, ils se contentent de dire, comme Oviedo [1], que le mariage fut célébré en Portugal, sans donner le nom du beau-père.

Le premier chroniqueur qui mentionne Madère en particulier, comme lieu où Colomb se serait marié, est Gomara, qui écrivait au moins soixante-dix ans après les évènements, sur l'autorité de « beaucoup de personnes [2]. » Vient ensuite Estevan de Garibay, « crédule compilateur de vieilles fables [3]. »

Nous espérions trouver dans les anciennes chroniques portugaises qui parlent de Colomb, — bien qu'elles ne fassent que copier servilement ce que la première d'entre elles rapporte, — quelques données plus explicites; mais, comme nous l'avons déjà dit, ni Ruy de Pina, ni Garcia de Resende, ni Barros ne font allusion à ce mariage. Si, beaucoup plus tard, des histo-

1. *El rey don Juan, segondo de tal nombre en Portugal : é tampoco fió dél, aunque ya era Colom casado en aquel reyno, é se habia hecho natural vassallo de aquella tierra por su matrimonio.* (*Historia general,* lib. I, cap. IV, tome I, page 19.)

2. *Casóse en aquel reino, ó como dicen muchos, en la Isla de la Madera.* (GOMARA, *Historia de las Indias*, édition de Vedia, page 165.)

3. *Mariana follows Ocampo, and especially Garibay, credulous compiler of old fables.* (TICKNOR, *History of Spanish Literature*, tome III, page 211.)

riens portugais donnent quelques détails, ils les empruntent à Estevan de Garibay, qui, lui-même, les avait empruntés à Gomara. Là où ce dernier dit : *Un hombre de nacion Ytaliano llamado Christoual Colõ, natural de Cugureo, o Nerui aldea de Genova........ biniẽdo de hazer cartas de navegar, casó en la isla de Madera* [1]*.....,* le Dr Gaspar Fructuoso répète tout simplement : *Hum homem de nação italiana genoes, chamado Christovão Colon, natural de Cogoreo, ou de Nervi a Selça de Genova........ vindo da sua terra à Ilha da Madeira, se casou nella, vivendo ali de fazer cartas de marear* [2].

Des écrits récents [3] indiquent Funchal, d'autres, au contraire, Porto-Santo, comme lieu de la résidence, de la mort ou du mariage de Philippa Moniz.

Aucune de ces assertions ne repose sur un document authentique. Il faut même ajouter qu'on n'a pas encore trouvé en Portugal ou aux îles un seul écrit, un seul acte contemporain, un seul nobiliaire datant du xve ou du xvie siècle, qui mentionne

1. *Los XL libros del compendio historial de las Chronicas*, Anvers, 1570, in-fol.

2. *As Saudades da Terra*. Funchal, 1870-1873, in-4, lib. IV, p. 659, note.

3. *La Ilustracion Española y Americana*, Madrid, 15 octobre 1878, no xxxviii, page 219, donne même quatre belles vues de la maison que Colomb aurait habitée, et une dissertation tendant à prouver que la date de 1457 gravée sur un des arceaux est authentique, bien que l'édifice ait été construit pour un personnage qui ne vint à Madère qu'en l'année 1480. Cette maison, démolie en 1877, était située dans la rue *do Esmeraldo*, de Funchal, et portait le nom de *Granel de poço*. Elle a été probablement habitée par Giovanni Esmeraldo, riche Génois qui, le 28 janvier 1493, acheta de Ruy Gonçalves da Cámara des terrains sur lesquels il fit construire; mais il n'y a aucune preuve que Colomb ait jamais mis les pieds dans cette somptueuse demeure. On peut en dire autant de la maison située à Valladolid, au no 7 de la *calle de Colon*, près l'église de la Madeleine, où il serait mort, et dont ladite publication illustrée (no du 22 mai 1875) nous donne également un beau dessin.

la présence de Christophe Colomb à Madère ou aux Açores [1], ou son mariage, ni même son existence en Portugal. La lettre de João II et la chronique de ce roi par Ruy de Pina, sont les seuls écrits contemporains et originaux de source portugaise qui soient arrivés à notre connaissance. Les autres ne sont absolument que des répétitions, sans même en excepter les fameuses Décades de João de Barros.

Quant aux chroniques des autres pays, nous ne connaissons, en dehors des *Historie*, que l'Histoire des Indes de Las Casas, qui emprunte aussi au petit livre vénitien et à Barros, lequel, d'ailleurs, copie Oviedo, tout ce qu'il relate concernant l'existence de Colomb en Portugal. Ce que l'évêque de Chiapas ajoute à propos de Porto-Santo [2], comme le tenant de Diego Colon lui-même, n'est présenté que sous la forme dubitative : « autant que je puis me le rappeler. »

Ce que les historiens ont écrit sur ce sujet ne repose donc sur aucune autorité digne de foi.

Pour nous, il est certain que le mariage ne fut célébré ni à Madère, ni dans aucune des îles de l'Afrique portugaise, mais à Lisbonne même. En voici les raisons :

Si Philippa avait été une Moniz, elle aurait résidé dans cette ville, car ni son père ni aucun membre de sa famille, au XV^e^ siècle, n'a vécu hors du Portugal.

Si, au contraire, elle fut une Perestrello, fille d'Isabel,

1. Il n'y a que Gaspar Fructuoso, qui écrivait un siècle après les évènements, et dont les renseignements sur ce sujet sont aussi vagues que dépourvus d'authenticité.

2. *Segun que me quiero acordar que me dijo su hijo don Diego Colon... fuese á vivir Cristóbal Colon á la dicha isla de Puerto Santo, donde engendró al dicho D. Diego.* (*Historia de las Indias*, lib. I, cap. IV, tome I, page 54.)

c'est encore à Lisbonne que le mariage dût se faire, car nous voyons par Fructuoso que la raison pour laquelle sa mère consentit à céder la capitainerie de Porto-Santo, en 1458, à son beau-frère Pedro Correa, c'est qu'elle était fatiguée de vivre dans cette île : *e como sua mãy se enfadasse de morar no Porto-Sancto.* Nous ne voyons pas où Isabel eût pu raisonnablement établir son nouveau domicile, si ce n'est à Lisbonne où vivaient tant de Perestrello, entre autres Pedro de Noronha, neveu, ce semble, de Bartholomeu I, et archevêque de cette ville.

## VIII. — DATE DU MARIAGE.

A QUELLE époque, en quelle année, fut célébré le mariage de Christophe Colomb avec Philippa Moniz? On ne saurait accepter la date qui résulte de l'analyse des *Historie.* Dans ce récit, les détails sont échelonnés de telle sorte que, peu après le mariage, Colomb va demeurer avec sa belle-mère, attendu que son mari *era già venuto a morte* [1]. Ce langage indique que le décès du beau-père n'avait pas précédé de longtemps, si même il n'était pas arrivé après, l'union de Colomb avec Philippa.

Nous avons démontré que Colomb vivait à Savone en 1472 et en 1473, où, dans un acte notarié, il est qualifié à cette première date de tisserand de Gênes : *lanerio de Janua.* Son mariage est donc postérieur au 7 août 1473. Or, comme il

1. *Historie,* cap. v, verso du feuillet 11.

appert de l'acte de cession de la capitainerie de Porto-Santo, Bartholomeu Perestrello, père supposé de Philippa, était déjà mort en mai 1458, c'est-à-dire au moins quinze ans auparavant!

A ne prendre même que les circonstances relatées dans ce chapitre des *Historie*, non seulement le mariage eut lieu à Lisbonne, mais il fut suivi d'un assez long séjour dans cette ville, sans que rien indique que Colomb soit jamais allé s'établir à Madère ou à Porto-Santo.

D'abord il ne faut pas oublier que Pedro Correa resta en possession de la capitainerie de Porto-Santo depuis le transfert consenti par les tuteurs de son neveu, le 17 mai 1458, jusqu'à la rétrocession commandée par ordonnance royale du 15 mars 1473. C'est donc seulement après cette date que les nouveaux époux eussent pu suivre leur belle-mère dans cette île. Oviedo dit aussi que Colomb vécut à Lisbonne, étant devenu, par son mariage, vassal naturel de Portugal [1].

La correspondance avec Toscanelli a pour point de départ une lettre et une *picciola sfera* adressées par Colomb à cet astronome, et envoyées, de Lisbonne évidemment, par l'en-

1. *Fuesse en Portugal. E alli vivió algun tiempo en la cibdad de Lisbona, desde la qual é de donde quiera que estuvo siempre, como hijo grato, socorria á su padre viejo con parte del fructo de sus sudores; viviendo en una vida assaz limitada é no con tantos bienes de fortuna que pudiesse estar sin assaz nesçessidad.* (*Historia General,* lib. II, cap. II, tome I, page 13.) *Aunque ya era Colom casado en aquel reyno, é se habia hecho natural vassallo de aquella tierra por su matrimonio.* (*Loc. cit.*, lib. II, cap. IV, page 19.) Même la fameuse histoire du pilote naufragé que Oviedo fut le premier à raconter (sans y croire) n'aurait pas été recueillie par Colomb à Porto-Santo ou à Madère, comme le disent Gomara et Fructuoso, mais en Portugal. *Se murió quasi toda la gente del navio, é no salieron en Portugal sino el piloto.* (*Ibidem*, page 13.) Il ne rapporte le dire de ceux qui citent Madère ou le cap Vert, que comme un bavardage du vulgaire.

tremise d'un Florentin nommé Lorenzo Girardi[1], négociant de cette ville, *e tosto col mezo d'vn Lorenzo Girardi Fiorentino, che era in Lisbona* [2]. Or, comme on le verra dans les chapitres suivants, Toscanelli répondit à Colomb en lui transmettant la copie d'une lettre écrite à Fernam Martins, chanoine de Lisbonne, le 25 juin 1474, et que Colomb ne put recevoir qu'un certain temps après, car Toscanelli dit de l'épître à Martins *che alquanti giorni fa io scrissi.*

Il s'ensuit de ces dates que le mariage de Colomb ne put avoir lieu avant l'année 1474, et que ce fut à Lisbonne, ville où ce dernier demeura ensuite pendant plusieurs années, si même il ne continua pas à y avoir son domicile permanent, tout en rayonnant de ce port pour ses voyages maritimes au nord et au sud. Mais on ne trouve nulle part [3] aucune trace authentique d'un séjour à Porto-Santo, à Madère ou dans une île quelconque de l'Afrique, bien que les Génois habitassent en grand nombre dans ces îles [4].

1. Le *Birardo* de Las Casas. (*Historia*, lib I, cap. XII, tome I, page 92.) Il faudrait consulter le *Papel de Jerónimo* GIRARDI *sobre el gobierno de Portugal.* MS. de la Bibliothèque nationale de Madrid, Cc. 46, page 104.

2. *Historie*, cap. VII, f. 15, verso.

3. Nous ne trouvons que cette phrase d'Oviedo, lorsqu'il raconte dubitativement la légende du pilote qui serait mort dans la maison de Colomb après lui avoir confié le secret de sa découverte du Nouveau-Monde : *Por aviso del piloto que primero se dixo que le diò notiçia desta oculta tierra en Portugal, ó en las islas que dix — si aquello fué assi.* (OVIEDO, *Historia General*, lib. I, cap. IV, tome I, page 18.)

4. Génois à Madère : Urbano LOMELINO et Lucas SALVAGO, 1470. — Balthazar et João UZADAMOR, 1470.— Baptista CATANHO, 1480. — João Antonio et André CEZAR, 1480. — Estevão Annes CINTA, 1480. — João CIDRÃO, 1488. — Baptista, Lucano, Antonio et Leonardo ESPINOLA, 1484-1530.

Nous avons respecté l'orthographe des écrivains portugais.

Nous n'avons aucun renseignement sur la vie conjugale de Colomb. Un brouillon de lettre de l'Amiral, recueilli par Navarrete, nous permet cependant de glaner un ou deux faits qui ne sont pas sans importance.

Cette lettre, non datée, semble être de l'année 1500 et faire suite à celle que Colomb envoya à Doña Juana de la Torre, lorsqu'on le ramena les fers aux pieds par l'ordre de Bobadilla. C'est un récit lamentable de ses déboires, où nous lisons ceci :

« Je vous supplie, comme zélés chrétiens en qui Son Altesse a si grande confiance, de prendre en considération tous mes écrits et comment je vins de si loin pour servir ces Princes, abandonnant femme et enfants que pour cette raison je ne revis jamais [1]. »

Deux faits se dégagent de ce court extrait : 1° la femme de Colomb vivait encore lorsqu'il quitta le Portugal pour venir en Espagne offrir ses services aux Rois-Catholiques; 2° il avait à cette époque plusieurs enfants.

C'est en 1484 [2] que Colomb abandonna sa nouvelle patrie pour l'Espagne. Philippa Moniz vivait donc encore en 1484. Disposé à accorder à Colomb toutes les vertus chrétiennes, nous voulons croire qu'il ne se lia avec Beatriz Enriquez, dont il eut un enfant naturel, Fernand, né le 15 août 1488, qu'après la mort de sa femme légitime. Philippa mourut donc entre

1. *Suplico á vuestras mercedes que con zelo de fielisimos cristianos y de quien S. A. tanto fian, que miren todas mis escrituras, y como vine á servir estos Principes de tan lejos, y dejé muger y fijos que jamas vi por ello.* (Navarrete, tome II, doc. CXXXVII, page 255.) L'original écrit tout entier de la main de l'Amiral est conservé dans les archives de M. le duc de Veraguas.

2. Voyez *infrà* le § XII.

les années 1484 et 1487 en Portugal, à Lisbonne, où, d'ailleurs, elle fut enterrée, comme il a été démontré ci-dessus.

Il ressort aussi de cette analyse que le départ de Christophe Colomb du Portugal ne fut pas causé par le dégoût que lui aurait inspiré ce pays après la mort de sa femme, comme le prétendent les *Historie* [1].

Colomb avait alors des *enfants qu'il ne revit plus*. Or nous le retrouvons en 1491 au monastère de la Rabida, en Andalousie, avec un tout jeune fils, Diego, qui vécut de longues années près de lui en Espagne. Cet enfant n'est donc pas un de ceux qu'il laissa en Portugal; et comme il se sert du terme *fijos*, au pluriel, on doit conclure qu'il eut de Philippa Moniz au moins trois enfants, dont deux moururent en bas âge à Lisbonne.

## IX. — SA VIE EN PORTUGAL.

Il serait intéressant de connaître les détails de l'existence de Colomb pendant son séjour en Portugal, les villes qu'il y habita, ses occupations, ses études, et comment lui vint l'idée, non pas d'aller chercher un monde nouveau, projet qu'il n'eut jamais, mais d'arriver par mer au « pays des épiceries. »

Antonio Gallo, le plus ancien des biographes de l'Amiral, puisqu'il écrivit ses commentaires du vivant de ce dernier, et à Gênes même, dit que Barthélemy Colomb après avoir

1. *Essendogli già morta la moglie, prese tanto odio a quella Città, e natione, che deliberò di andarsene in Castiglia.* (*Historie*, cap. XI, feuillet 31, recto.)

émigré en Portugal se fixa à Lisbonne [1] comme cartographe. Christophe serait venu à son tour dans cette ville, attiré par la présence de son frère cadet. On retrouve ces détails parmi les annotations du Psautier de Giustiniani [2], qui, évidemment, les a empruntés à Gallo [3].

On ne peut opposer à cette assertion que l'acte notarié du 16 juin 1480, par lequel Domenico Colombo nomme Barthélemy son mandataire [4]. Ce dernier était donc encore en Italie au mois de juin 1480. Son père n'avait certes aucune affaire dans les ports de l'Atlantique, et cette date nous semble trop rapprochée pour en faire le point de départ de l'établissement de Christophe Colomb en Portugal.

L'Amiral était habile cartographe [5] et calligraphe [6]. Il se vante

1. *Sed Bartholomæus minor natu in Lusitania demum Ulyssiponæ constiterat, ubi intentus quæstui tabellis pingendis operam dedit, queis ad usum Nauticum justis illeneationibus, et proportionibus servatis maria, portus, littora, sinus, insulæ effigiantur. Proficiscebantur ab Ulyssiponæ quotannis, ac redibant emissa navigia, quæ cæptam ante hos annos quadraginta navigationem.* (*De navigatione Columbi*, dans MURATORI, tome XXIII, col. 302.)

2. *Dein profecto in Lusitaniam fratre, ac Ulissipone quæstum instituente, pingendarum tabellarum ad usum maritimum, effigiantium maria, et portus, et litora, huiusmodi maritimos sinus atque insulas didicit ab eo, que ibi tum forte is a plurimis acceperat.* (*Psalterium*, note marginale du Psaume XIX.)

3. GIUSTINIANI donne lui-même à entendre que le bref récit de la première expédition transatlantique de Colomb, publié dans ses annales, est emprunté à une relation qui était conservée dans les archives publiques : *come si puó vedere in essa pace la quale si conserva nell' archivio publico.* (*Annali Castigatissimi*, Genova, 1537, in-fol., feuillet ccxlix.) Il s'agit peut-être du récit de Marchesio et de Grimaldi, aujourd'hui perdu.

4. Appendice A, doc. XXXIII.

5. *Suprà*, page 6.

6. *Salió con el arte de escribir formando tan buena y legible letra (la cual yo vide muchas veces), que pudiera con ella ganar de comer.* (LAS CASAS, *Historia*, lib. I, cap. III, tome I, page 46.)

même que « Dieu l'ait doué d'ingéniosité et d'habileté manuelle pour dessiner des sphères et y inscrire, à leur propre place, les villes, rivières et montagnes, îles et ports [1]. » Il dut, comme son frère, tirer parti de ce talent pour gagner sa vie. C'est, d'ailleurs, ce qu'affirme Las Casas [2], et, d'après ce dernier, Lopez de Gomara [3].

Il semble aussi s'être livré au commerce. Ainsi, les sommes qu'il ordonne *in articulo mortis* à son fils Diego de faire tenir aux héritiers de nobles et riches Génois établis à Lisbonne en 1482, sans qu'ils sussent qui les leur payait : *en tal forma que no sepa quien se las manda dar* [4], ne sauraient être considérées comme de discrètes largesses. Ce sont évidemment des dettes

1. *A Nuestro Señor muy prosperero ; y ove dél para ello espíritu de intelligencia; en la marinerià me fiso abundoso ; de astrologia me dió lo que abastaba ; y ansi de geometria y aritmética ; y engenio en el ánima y manos para debujar espera, y en ella las cibdades, rios y montañas, islas y puertos, todo en su proprio sitio.* (Lettre aux Rois-Catholiques, dans Gallardo, *Ensayo,* tome II, col. 503.) Il est curieux de retrouver les mêmes termes de cette dernière phrase dans Gallo : *et proportionibus servatis maria, portus, littora, sinus insulæ effigiantur.* (*De navig. Columbi,* dans Muratori, tome XXIII, col. 301.)

2. *Algunos dias se sustentó con la industria de su buen ingenio y trabajo de sus manos, haciendo ó pintando cartas de marear, las cuales sabia muy bien hacer, vendiéndolas á los navegantes.* (Las Casas, *Historia,* lib. I, cap. xxx, tome I, p. 236.)

3. Gomara, *Historia de las Indias,* édition de Vedia, tome I, page 165.

4. *Hásele de dar en tal forma que no sepa quien se las manda dar :* 1° *A los herederos de Géronimo del Puerto, padre de Benito del Puerto, Chanceler en Génova,* 20 *ducados ó su valor;* 2° *A Antonio Vazo* (?), *mercader Ginovés, que solia vivir en Lisboa, el valor de* 2,500 *reales de Portugal;* 3° *A un judio que moraba á la puerta de la juderia en Lisboa, ó á quien mandare un Sacerdote, medio marco de plata;* 4° *A los herederos de Luis Centurion Escoto, mercader Ginovés,* 30,000 *reales de Portugal;* 5° *A esos mismos herederos y á los herederos de Paulo de Negro, Ginovés,* 100 *ducados;* 6° *A Baptista Espindola,* 20 *ducados. Este Baptista Espindola es yerno del sobredicho Luis Centurion, era hijo de Micer Nicolao Espindola de Locoli*

contractées au cours d'opérations commerciales ou maritimes et qu'il ordonna de payer pour l'acquit de sa conscience.

Nous avons eu la curiosité de faire rechercher à Gênes, dans Federici et Richeri, ainsi qu'à Lisbonne et aux Açores, dans les nobiliaires manuscrits, des renseignements concernant les Génois établis en Portugal ou dans les îles portugaises que Colomb a connus et qu'il nomme, espérant découvrir quelque nouvelle piste.

Le premier, par ordre de dates, est le marchand florentin que Las Casas nomme Lorenzo Birardo [1], mais que les *Historie* [2] appellent plus exactement Girardi, en rapportant qu'il transmit à Toscanelli la demande de renseignements adressée par Colomb à l'astronome florentin.

Nous avons prié nos amis de faire des recherches à Florence et à Lisbonne pour retrouver les traces de ce personnage, espérant que la date de sa mort ou quelque autre indication permettrait d'établir l'époque de ses rapports avec Christophe Colomb. Ces démarches n'ont pas complètement abouti. Un Luca Giraldi ou Giraldes, fils de Nicolao, fut autorisé par le roi Sébastien, le 21 juin 1559, à porter en Portugal les armoi-

*de Ronco, y por señas él fue estante en Lisboa el año de 1482.* (NAVARRETE, *Coleccion de viages,* tome II, pages 315-6.)

Son fils Diego ne se pressa pas d'acquitter ces legs ou ces restitutions, car c'est seulement dans son testament de 1523 que, pour tranquilliser son âme dans l'autre monde : *por manera que su anima y la mia salgan de cargo,* il ordonne à ses exécuteurs testamentaires de les payer.

1. LAS CASAS, *Historia de las Indias,* lib. I, cap. XII, tome I, page 92.

2. *Col mezo d'vn Lorenzo Girardi Fiorentino, che era in Lisbona.* (*Historie,* cap. VII, feuillet 15, verso.)

ries des Giraldi de Florence [1]. Dans les lettres-patentes il est dit que c'est pour avoir fourni une grande quantité de blé pendant une famine, sans aucun intérêt pécuniaire. C'était évidemment un descendant de notre Lorenzo Giraldi, lequel paraît être Lorenzo, fils de Bindo di Nicollo, qui émigra de Florence vers l'année 1430. C'était donc un vieillard quand Colomb le connut, puisqu'en 1427 il avait vingt-sept ans [2]. C'est tout ce qu'on en sait.

Geronimo del Puerto était le père de Benito, qui fut effectivement chancelier de la République, mais nous ne savons s'il vécut en Portugal.

Luis Centurion Escoto est probablement le Centurione Scotto Luigi, fils de Bernabé Scotto [3], de grande famille génoise encore florissante.

Baptista Espindola, c'est-à-dire Spinola [4], appartenait à la

1. Sanches DE BAENA, *Archivio Heraldico*, Lisboa, 1873, in-4, tome I, page 441.

2. *Nel secolo* XV *vissero due Giraldi col nome di Lorenzo. Ma Lorenzo di Giovanni di Niccolò che nel 1481 aveva 17 anni, non può essere quello che ebbe corrispondenza col Toscanelli. E forza dunque fermarsi a un Lorenzo di Bindo. Nella Portata al Catasto del 1427 (quartiere San Giovanni, Gonfalone Chiavi) Bindo de Niccolò Giraldi aveva anni 63 1/2, ed era ammogliato a una Bartolommea, d'eta di 44 anni. Sarebbe dunque nato del 1400 in punto. Nella susseguente Portata dell'anno 1430, Bindo, che abita in Borgo San Lorenzo, non dà più fra le bocche (ossia individui) della sua famiglia il figluiolo Lorenzo; il quale non é nemmeno ricordato nelle Portate Catastali del 1433, del 1442, del 1446 e del 1457. Il che ci autorizza a ritenere che prima del 1430 lasciasse la patria.* Obligeante communication de M. le Surintendant des archives toscanes.

3. *Centurione Scoto Luigi quond. Brancaleonis, suo testamento in Fasti 1496. Suoi figlio ed eredo Bernabé e Angel. Centurione Scoto Luigi q. Bernabé ghibellone, 1454-1492.* (FEDERICI, *Abecedario.*)

4. *Spinola Battista q. Nicolò, 1472, in Cartulario d'Accellino Salvago*, et son homonyme : *de Saona della Providenza, 1469. (Idem.)*

branche des Lucoli, seigneurs de Ronco, près d'Alexandrie. Dans le nobiliaire manuscrit de J. A. P. d'Agrella, Micer Batista Espindola est nommé, à propos de son fils Miguel Batista, marié à Madère avec Antonia Gramacho. On trouve aussi établis dans cette île Leonardo et Luciano Spinola ou Espindola.

Les Paulo de Negro sont relativement nombreux dans Federici. On relève leur nom sous les dates de 1473, 1476, 1481, 1501, 1528 [1].

Quant au nom d'Antonio Vazo, il nous paraît dériver d'une mauvaise lecture, et même sous la forme de Tobazo donnée par le *Memorial del Pleyto* [2], on ne trouve aucun renseignement.

Nous nous sommes attardé sur ces légataires, pensant que d'autres chercheurs seront plus heureux dans leurs investigations.

On lit dans le journal de bord de Christophe Colomb, sous la date du 21 décembre 1492 : « J'ai navigué sur mer pendant vingt-trois ans sans interruption notable; j'ai vu tout le Levant et le Ponent, ce qu'on appelle le chemin du Septentrion, qui est l'Angleterre, et j'ai voyagé en Guinée. » [3]

1. *Di Negro Paolo q. Ambrosii, 1501-1527. Di Negro Paolo q. Luca loro nave, 1489.* (FEDERICI, *Abecedario.*)

2. *A Antonio Tobazo, mercader Genoues.* Les citations du *Memorial* (nº 56) sont prises d'une copie du testament de l'Amiral, dont l'original était déposé chez Pedro de Hinojedo, notaire de la province de Valladolid. Le texte publié par NAVARRETE provient de la copie que possède M. le duc de Veraguas, laquelle est une expédition délivrée à Diego Colon au mois d'avril 1524, par Pedro de Azcoytia. Voir *infrà,* tome II, chapitre XIV, intitulé *Testaments de Christophe Colomb.*

3. *Yo he andado veinte y tres años en la mar, sin salir della tiempo que se haya de contar, y vi todo el Levante y Poniente, que dice por ir al camino de Septentrion, que es Inglaterra, y he andado la Guinea.* (NAVARRETE, tome I, page 101 ; DE VARNHAGEN, *Verdadera Guanahani,* page 64.)

Nous ne retiendrons de cet extrait que les indications concernant la carrière maritime de Christophe Colomb depuis son arrivée en Portugal.

Les expéditions sur la côte de Guinée ont Lisbonne pour point de départ. Celle au fort Saint-Georges de la Mine a dû être entreprise, nous l'avons démontré, après août 1481.

Le voyage en Angleterre se rattache, comme escale probable, à la navigation faite « en février 1477, cent lieues au delà de l'île de Thulé. »

Quant à ses expéditions dans le Levant, elles ne sont rappelées que par deux allusions à l'île de Chio, visitée probablement avant son établissement en Portugal.

Ses voyages « dans tout l'Orient, l'Occident et le Nord, » n'ont rien d'impossible. Ils sont même probables, car Colomb n'était pas, comme Vespuce, une sorte de négociant. D'ailleurs, en 1486, visiter les mers du Levant, du Ponent et du Septentrion, n'était pas une entreprise de longue durée. Lorsque, à cette époque, un marin avait exploré toute l'étendue de la mer Noire, la Méditerranée, l'Océan atlantique de l'équateur à l'Islande et la Baltique, il pouvait se vanter d'avoir parcouru toutes les mers navigables pour un Européen. C'est plus tard, alors que Bartholomeu Diaz fut venu atterrir au cap de Bonne-Espérance, que les voyages maritimes prirent une extension vraiment considérable. Mais quand Diaz revint de sa mémorable expédition en décembre 1487, Colomb était déjà fixé définitivement en Espagne, et il ne devait plus quitter ce pays que pour aller, en 1492, droit à l'ouest chercher la Chine et le Japon.

## X. — LES PRÉCURSEURS.

Les Sagas établissent [1] que Leif, fils d'Éric le Rouge, découvrit le Vinland en l'an 1000, et que, pendant plus de trois siècles, d'autre Scandinaves séjournèrent dans ces régions. Nous pensons cependant que ces voyages doivent être écartés du débat. Ils remontent à des époques tellement reculées, leur origine est due à des circonstances si différentes de celles qui guidèrent les navigateurs portugais, espagnols et anglais; on les connut ou on les comprit si peu, que nul ne saurait accorder à des expéditions aussi rudimentaires une influence appréciable sur les découvertes transatlantiques accomplies à la fin du XV^e^ siècle.

Quant aux voyages du Dieppois Jean Cousin [2], en 1488, de João Ramalho, en 1490 [3], et de João Vaz Corte-Real, en 1464 ou 1474 [4], le lecteur nous pardonnera de les passer sous silence. Il n'y a guère que les expéditions de Nicoló et d'Antonio Zeno,

1. C. C. Rafn, *Antiquitates americanæ, sive scriptores septentrionales rerum ante-colombianarum in America,* Copenhague, 1837, grand in-4, pages 40-47. E. Beauvois, *Découvertes des Scandinaves en Amérique,* Paris, 1859, in-8.

2. Desmarquets, *Mémoire chronologique pour servir à l'histoire de Dieppe et de la navigation française,* Paris, 1785, in-12.

3. *Bulletin de la Société de géographie de Paris,* 1842, page 598.

4. Gaspar Fructuoso, *Saudades da Terra,* livre VI, chapitre IX (inédit), et notre *Corte-Real,* chapitre II, pages 23-30.

en 1388 et 1395 [1], qui méritent l'attention de la critique; mais nous ne sommes pas encore convaincu de leur authenticité, et si elle venait à être prouvée, il resterait, selon nous, à démontrer que le champ de ces explorations fut la région septentrionale du Nouveau-Monde. Nous maintenons les mêmes réserves à l'égard du pilote polonais Jean Scolnus ou de Kolno, qui, en 1476, aurait atterri au Labrador, voyage connu seulement par une phrase de Gomara [2] et quelques lignes de Cornelius Wytfliet[3].

Tous les indices tendent à prouver que Christophe Colomb conçut en Portugal l'idée de tenter des découvertes maritimes par la voie de l'occident.

Selon Barthélemy de Las Casas, qui paraît avoir emprunté ses données au livre attribué à Fernand Colomb, mais que nous suivons de préférence parce que son *Historia de las Indias* est plus rapprochée du prototype des *Historie* que la version

1. Caterino ZENO, *De i Commentarii del Viaggio in Persia... Et dello scoprimento dell'Isole Frislanda, Eslanda, Engrouelanda, Estotilanda, et Icaria, fatto sotto il Polo Artico, da due fratelli zeni, M. Nicolò il K. e M. Antonio...* In Venetia, MDLVIII, petit in-8, et carte intitulée *Carta da Navegar de Nicolo et Antonio Zeni Fvrono in Tramontana, Lano.* M.CCC.LXXX, reproduite en fac-similé par A. E. NORDENSKIŒLD, *Studier och Forskningar foranledda af Mina Resor i Hoga Norden,* Stockolm, 1883, in-8.

2. *Tambien han ido allá* [au Labrador] *hombres de Noruega con el piloto Joan Scolvo.* (GOMARA, *Hist. de las Indias,* page 177 de l'édition de Vedia.)

3. *Secundum detectæ huius regionis decus tulit Johannes Scolnus Polonus, qui anno reparatæ Salutis* M. CCCC. LXXVI. *octoginta et sex annis à prima eius lustratione nauigans vltra Noruegium, Groenlandiam. Frislandiamque, Boreale hoc fretum ingressus sub ipso Artico circulo, ad Laboratoris hanc terram Estotilandiámque dilatus est.* (WYTFLIET, *Descriptionis Ptolemaicæ Augmentum.* Lovanii, 1597, in-folio, page 188.)

italienne de Alfonso de Ulloa, Christophe Colomb avait composé un recueil d'indices [1] concernant les terres situées au delà de l'Océan atlantique.

Cette compilation fut faite sans doute en Espagne et après l'année 1486, puisqu'il y est question d'une expédition maritime postérieure à cette date [2]. Malheureusement il n'en reste que des extraits très succincts donnés par Las Casas et par l'auteur des *Historie.* On y relève néanmoins tout ce que l'Amiral avait pu apprendre touchant les voyages tentés sur la mer océane dans l'espérance d'aborder à des îles nouvelles.

La première de ces tentatives est celle d'Antonio Leme, l'époux probablement de Catharina de Barros, et le fils de Martin Leme, gentilhomme flamand établi à Madère depuis l'année 1483 [3]. Antonio affirmait avoir découvert à l'occident trois îles; mais comme c'était à une distance de cent lieues seulement des Açores, Colomb n'y ajouta pas foi, pensant que son interlocuteur avait pris des récifs ou des amas flottants de végétation pour des îles véritables.

La seconde tentative se déduit de la démarche d'un autre Madéréen qui, en 1484, vint en Portugal solliciter du roi une caravelle pour aller atterrir à une île qu'il prétendait apercevoir des Açores chaque année et toujours sous le même aspect. Cette illusion est corroborée par ce qu'en dit Colomb dans le journal

1. *Dice, pues, Cristóbal Colon entre otras cosas que puso en sus libros por escrito...* (Las Casas, *Historia,* lib. I, cap. XIII, tome I, page 97.)

2. Celle de Fernam d'Ulmo, dont les lettres-patentes ne remontent qu'au 3 mars 1486, *infrà,* page 312, note 2.

3. Dr Alvaro Rodriguez de Azevedo, *As Saudades da Terra pelo Doutor Gaspar Fructuoso.* Funchal, 1873, in-4, page 525.

de bord de sa première expédition [1]. Il s'agit ici, évidemment, de Fernão Dominguez do Arco, Madéréen, qui, le 30 juin 1484, reçut la capitainerie d'une île qu'il comptait découvrir : *da capitania d'uma ilha que ia buscar* [2].

Colomb cite ensuite un navire portugais qui, du temps de l'infant Henry, poussé par la tempête, serait venu aborder à l'île Antilla [3], île imaginaire placée sur les vieux portulans, à 240 lieues seulement des côtes du Portugal, soit, selon les calculs faits par Humboldt [4] sur la cinquième carte de l'atlas d'Andrea Bianco, par les 27° 55' de longitude occidentale de Paris et 33° 20'-38° 30' de latitude, tandis que l'archipel, ainsi nommé par les Portugais au commencement du XVI$^{e}$ siècle [5], est réellement entre 10°-27° 50' de latitude Nord et 87°-62° de longitude Ouest.

1. *Dice aqui el Almirante que se acuerda que estando en Portugal el año de 1484, vino uno de la isla de la Madera al Rey á le pedir una carabela para ir á esta tierra que via, el cual juraba que cado año la via.* (Journal de bord de Christophe Colomb, dans NAVARRETE, *Coleccion*, tome I, page 5.)

2. José de TORRES, *Memoria a'cerca da originalidade da Navigação do Oceano Atlantico Septentrional, e do Descobrimento de suas ilhas no seculo* XV ; dans la *Revista dos Açores*, Ponta Delgada, 1851, in-8, tome I, page 290. Le document original que Varnhagen regrettait de ne pouvoir citer tout en l'ayant lu, disait-il, dans un des registres de la chancellerie du roi João II (*loc. cit.*, page 107), se trouve à la Torre do Tombo, *Libro das Ilhas*, feuillet 19, verso; TORRES, *loc.*, *cit.*, page 290.

3. George HORN cite un autre fait de ce genre, mais s'appliquant à l'île non moins fantastique des Sept-Cités : *Anno* MCCCCXLVII *Portugallus quidam navigans extra fretum Herculeum, adversis ventis in remotam insulam occidentem versus abreptus fuit, et in ea invenit septem civitates, quæ Portugallorum lingua loquebantur.* (*De Originibus Americanis*, La Haye, 1652, in-12, page 7.)

4. HUMBOLDT, *Examen critique*, tome II, page 178.

5. Voir notre *Corte-Real*, § X, pages 115-116.

Cette expédition fantastique aurait suggéré celle d'un nommé Diego Detiene [1] (*sic*) dont le pilote, appelé Pedro de Velasco, de Palos, raconta les circonstances à Colomb alors qu'ils se trouvaient ensemble au monastère de la Rabida. Aux termes de ce récit, Diego de Tiene serait allé à 150 lieues au sud-ouest de Fayal, ce qui l'aurait conduit à découvrir, en revenant, l'île de Flores, d'où, naviguant dans la direction du nord-est, il serait venu atterrir en Irlande. Des vents d'ouest et une mer unie, indices, suivant lui, de l'existence de terres à l'occident, l'auraient empêché de continuer son exploration. Ces détails seraient confirmés par le témoignage d'un marin du Port-Sainte-Marie qui, aussi dans un voyage en Irlande, pensait avoir vu ces terres, qualifiées de côte occidentale de la Tartarie. Ce voyage de Diego de Tiene aurait eu lieu en août, quarante ans avant la découverte du Nouveau-Monde, c'est-à-dire en 1452.

A notre avis, ce récit n'est qu'un écho de ce que la légende a pu attribuer à Diogo de Teive (et non *Detiene* ou *de Tiene*), personnage dont nous connaissons assez exactement la vie.

Diogo de Teive, écuyer de l'infant Henry, vint, en 1452, à l'île de Madère pour y établir une sucrerie [2]. De Funchal il passa à Terceire où pendant de longues années il remplit les fonctions de lieutenant de Jacome de Bruges, capitaine-donataire de cette île. Ce fut effectivement lui qui (avec son fils João) découvrit pour les Portugais l'île de Flores. On ne saurait cependant faire remonter cette découverte à l'année 1452, car dans les lettres-patentes concédant la capitainerie de Flores à Fernão Tellez, le 28 janvier 1474, il est dit à cette date que l'île

1. *Diego da Tiene,* selon les *Historie,* feuillet 22, recto.
2. *Archivo dos Açores,* tome I, nº III, page 250, note.

de Flores était découverte depuis peu : *as ilhas que chamam as Foreyras, que pouco ha que achára* [ou *acharom*] *Diogo de Teyve, e João de Teyve seu filho* [1].

Ce voyage d'Irlande, au cours duquel on apercevait des terres inconnues à l'ouest de cette île, aurait été aussi accompli par un marin nommé également Pedro de Velasco, mais qui ne saurait faire un double emploi avec le Pedro de Velasco, lieutenant de Diogo de Teive, puisque ce dernier Pedro était Gallicien, vivant à Murcie, tandis que l'autre nous est donné comme Andaloux, habitant de Palos. Les terres que Pedro de Velasco le Gallicien aurait découvertes seraient les régions mêmes qu'était allé chercher un nommé Hernan Dolinos ou Femaldolmos, comme l'appellent les *Historie.*

Sous ces noms bizarres de *Dolinos* et de *Femaldomos*, il n'est pas difficile de reconnaître Fernam d'Ulmo, capitaine-donataire de l'île de Terceire, à qui João II concéda, le 3 mars 1486 [2], les îles et la terre-ferme, voir l'île des Sept-Cités, que lui ou ses mandataires pourraient découvrir dans l'Océan. Par contrat notarié en date du 24 juillet 1486, confirmé le 4 août suivant, Fernão d'Ulmo céda la moitié de ses droits à Joam Afomso do Estreito, autre Madéréen.

1. *Archivo dos Açores,* tome I, nº 1, page 24.

2. *Queria dar achada huma grande ylha ou ylhas, ou terra firme per costa, que se presume seer a ylha das Sete Cidades... a sua propria custa...* (Lettres-patentes publiées par DE VARNHAGEN, *loc. cit.,* page 116, doc. IV ; pages 117-120, doc. V et VI.) Ces pièces, dont de Varnhagen omet d'indiquer la provenance, se trouvent à la Torre do Tombo, *Libro de Ilhas,* feuillets 23 et 113. Les documents des 24 juillet et 4 août 1486 avaient été précédemment publiés par B.-J. DE SENNA FREITAS, *Memoria Historica sobre o intentado descobrimento de uma supposta ilha ao norte da Terceira,* Lisboa, 1845, in-8, pages 62-73, docs. B. et C.

Nous voyons bien que ce dernier était tenu de fournir deux caravelles bien équipées, et qu'un gentilhomme allemand devait faire partie de l'expédition : *ao Cavaleiro allemam que em companhia delles ha de hir* [1], mais nul ne peut dire aujourd'hui si les caravelles mirent effectivement à la voile ou quel fut le résultat de cette tentative.

Tous ces indices se rapportent à des Portugais et ils ont été évidemment recueillis en Portugal ou aux Açores.

Colomb ne mentionne que ces expéditions, mais les Portugais en tentèrent d'autres et dès une époque assez reculée. On cite même plusieurs de ces voyages de découvertes comme ayant indiqué la route que le grand navigateur génois devait suivre un jour.

Il importe cependant d'établir une distinction entre des efforts inspirés par l'induction et ayant pour but d'atterrir aux régions transatlantiques, jusqu'alors inconnues, et une exploration de mers voisines, spontanée ou simplement déterminée par les renseignements des portulans italiens et catalans.

La première tentative dont parlent les chroniques portugaises, celle de Gonçalo Velho Cabral, en l'année 1431, n'est pas précisément un voyage à la recherche de terres nouvelles, dans le sens généralement attribué aux navigations colombiennes, quoique le P. José Freire [2], — simple copiste de l'*Historia Insulana* de Cordeyro, — cherche à lui imprimer ce caractère.

1. On suppose que c'était Martin Behaïm.

2. *Corria o anno de 1431, e vendo-se o grande D. Henrique... chamou ao Commendador de Almourol Fr. Gonçalo Velho Cabral, Fidalgo conhecido em nobreza de Sangre, e de ousadias, e disse-lhe, que se fosse embarcar, e que navegando sempre direito ao Ponente, descobrisse a primeira Ilha, que achasse, e della lhe troux esso relaçáo minda...* (*Vida do Infante D. Henrique por* CANDIDO LUSITANO, Lisboa. 1758, in-4.)

Nous savons par le témoignage d'Antonio Galvão [1] que dom Pedro, fils de João Ier, rapporta d'Italie, en 1428, une mappemonde dont l'infant Henry se servit pour ses découvertes. Cordeyro ajoute même [2], nous ne savons sur quelle autorité, mais l'assertion nous paraît vraisemblable, qu'au seul examen de cette carte où se voyaient des îles à l'occident, qui n'étaient cependant que les plus éloignées dans l'archipel des Açores, l'infant Henry conçut l'idée d'envoyer Velho Cabral à la découverte. Le voyage qui amena la rencontre du récif des Formigas n'est donc pas, même dans sa conception, une expédition analogue à celle qui a rendu immortel le nom de Colomb. Aussi l'écartons-nous du débat.

On doit agir de même à l'égard de la tentative qu'implique la donation faite à l'infant Fernando, le 10 décembre 1457 [3], de certaines terres à découvrir dans l'Océan, et des actes que nous allons citer.

1. *No anno de 1428 diz q'foy o Infante dom Pedro a Inglaterra, França, Alemanha, a casa sancta, e a outras de aquella bãda, tornou por Italia, esteve em Roma, et Veneza, trouxe de là hũ Mapamundo q'tinha todo ambito da terra... e q'deste padram se ajudara ho Infante dom Anrrique em·seu descobrimento.* (GALVAM, *Tratado dos diuersos e desuayrados caminhos*, Lisboa, 1563, in-8, page 67, de la réimpression anglo-portugaise, London, *Hakluyt Society*, 1862, in-8, et page 22 de l'édition de Lisbonne, 1731, in-folio.)

2. CORDEYRO répète textuellement ce passage : *confórmo a Fructuoso em o seu liv.* 3, et il ajoute : *e que nem ainda no ditto Mappa antigo vinhão assentadas taes Ilhas.* (*Historia insulana*, lib. IV, cap. 1, page 97.)

3. *Em Cintra a 10 de dezembro de 1457, faz D. Affonso V, doaçaa ao infante D. Fernando de quaesquer ilhas, que depois d'esta data se acharem. 2. dos Misticos, f. 156, v, 1. de D. Affonso, V, f. 118 v.* (José de TORRES, *Memoria a cerca da originalidade da Navigação do Oceano Atlantico Septentrional, e do Descobrimento de suas ilhas no seculo* XV; dans la *Revista dos Açores*, Ponta Delgada, 1851, in-8, tome I, page 290.)

Le 19 février 1462, Affonso V accorde à João Vogado, fils, ce semble, d'André Vogado [1], l'un des premiers colonisateurs des Açores, les îles de l'*Ovo* et de *Capraria* [2] qu'il prétend avoir découvertes.

Le 29 octobre suivant, l'infant Fernando reçoit encore l'île que Gonçallo Fernandez, de Tavira, autre colonisateur de Madère, déclare [3] avoir aperçue au nord-ouest de l'archipel des Canaries.

Malgré la caducité de ces privilèges qui ne reposaient que sur des illusions, les Portugais, surtout ceux des Açores, continuèrent leurs tentatives, et, le 21 juin 1473, Ruy Gonçalves da Camara, capitaine-donataire de San-Miguel, et fils du fameux Zarco, reçut par avance l'investiture des îles qu'il aurait la bonne fortune de découvrir dans l'Océan, mais sans dépasser le Cap-Vert [4].

1. *Saudades da Terra,* lib. III, cap. XII. *Archivo dos Açores,* tome IV, nº XXI, pages 194-195. Dr Azevedo, *loc. cit.*, page 533.

2. *Novamente sam achadas duas ilhas... As quaaes segumdo a carta de marear sam chamadas huuma a ilha lono* [sic], *e a outra capraria.* (De Senna Freitas, *loc. cit.,* doc. F., page 79.)

3. *Em Lisboa, a 29 de octubro do mesmo anno* [*1462*], *faz o mesmo rei mercê ao dito infante D. Fernando, de uma ilha, que Gonçalo Fernandes de Tavira, diz que viva vindo das pescarias do rio do Oiro, o oes-nor-oes e das Canarias e da Madeira, e a que se não pudera chagar por o tempo ser contrario. Esta doação teria effeito em qualquer tempo em que thal ilha se achasse, ou por navios do mesmo infante, ou pelas de qualquer outra possao. — 2. dos Misticos, f. 155.* — Cité par Torres (*loc. cit.*, page 290), mais les lettres-patentes ont été publiées *in-extenso* (de Senna Freitas, *Memoria Historica,* pages 82-83, doc. G). Nous y relevons aussi ce passage : *Azi e pella guisa que lhe temos dadas as outras sete ilhas que diego affomsso seu escudeiro achou a traves do cabo verde.*

4. *Em Carnide, a 21 de Junho do mesmo anno* (*1473*), *faz o mesmo rei mercê a Ruy Gonçalves da Camara, de uma ilha que por si ou seus navios achasse no oceano, não alem do Cabo-Verde. — Libro das Ilhas,* feuillet 1, verso. (Torres, *loc. cit.*)

Fernão Tellez, gouverneur de la maison de la fille du roi Affonso V, fut plus heureux, car si, le 28 janvier 1475 [1], ce monarque, en lui concédant toutes les îles qu'il aurait trouvées dans l'Océan atlantique, limita son champ d'exploration à la hauteur de la Guinée, par d'autres lettres-patentes en date du 10 novembre suivant, ce privilège fut étendu jusqu'à l'île fantastique des Sept-Cités [2].

C'est probablement dans des expéditions de ce genre et à cette époque qu'Alvaro et João da Fonte, dont parle Gaspar Fructuoso [3], dépensèrent tout leur bien.

Ces projets, ces tentatives, ces espérances et ces illusions étaient complètement dans les idées de la seconde moitié du XVe siècle, non seulement en Portugal, mais sur toute l'étendue du littoral de l'Atlantique, et nous sommes persuadé que plusieurs marins du nord de l'Europe cherchèrent aussi à s'avancer au loin dans l'Océan à la recherche de terres ou d'îles nouvelles.

William de Worcestre, chroniqueur anglais de la seconde moitié du XVe siècle, rapporte une expédition de ce genre, en ces termes :

1. *Nom semdo porem as taaes ylhas nas partes de guynee.* (De Senna Freitas, *loc. cit.*, page 74, doc. D, daté, par erreur, de l'année 1474. *Archivo dos Açores*, tome I, page 22, et de Varnhagen, *loc. cit.*, page 110.)

2. *E poderia ser que em elle as assy mandamdo buscar seus navyos ou jente achariam as sete cidades ou alguumas outras ylhas proboadas que ao presente nom som navegadas nem achadas nem trautadas per meus naturaaes.* (De Senna Freitas, *loc. cit.*, page 77, doc. E. et A. de Varnhagen, *La Verdadera Guanahani de Colon*, page 114.)

3. *Alvaro da Fonte, e Joam da Fonte, que gastou toda a sua fazenda no descobrimento da ilha nova, sem a poder achar.* (Fructuoso, *Saudades da Terra. Historia genealogica de Sam Miguel*, Ponta Delgada, 1876, in-8, page 73.)

« Le 15 juillet 1480, des navires appartenant à John Jay le jeune, jaugeant 80 tonneaux, sortirent de Bristol pour naviguer à l'ouest de l'Irlande jusqu'à l'île de Brasylle. Le 18 septembre [1481 ?] on apprit que Thomas Lloyd, le marin le plus expert de l'Angleterre, qui commandait l'expédition, après une navigation de près de neuf mois, battu par la tempête, avait été forcé d'entrer dans un port d'Irlande pour laisser reposer ses navires et ses matelots, sans avoir découvert ladite île [1]. »

Cette entreprise ne fut certainement pas un fait isolé, et l'on pourrait citer d'autres expéditions dans ces parages [2], mais les renseignements que nous possédons à cet égard sont d'un caractère trop vague ou ils reposent sur des données d'une authenticité trop contestable pour être utilisés dans cette enquête.

Il est évident que l'idée première qui a présidé à ces expéditions portugaises ne procède nullement d'une conception scientifique. On le voit de reste par les termes mêmes des lettres-patentes. Quelle est l'île qu'Affonso V concède à Telles, et João II à Fernam d'Ulmo ? C'est celle des *Sept-Cités*. Que prétend avoir découvert le capitaine de la caravelle de l'infant Henry ? L'*Antilla*. Quel est le but du voyage de Thomas Lloyd ? L'île de

1. *1480 die jullij navis... et Johannis Jay junioris ponderis 80 doliorum inceperunt viagium apud portum Bristolliæ de Kyngrode usque ad insulam de Brasylle in occidentali parte Hiberniæ, sulcando maria per... et... Thlyde* (sic pro Thomas Lyde ou Llyod) *est magister scientificus marinarius tocius Angliæ, et noua venerunt Bristolliæ die lunæ 18 die septembris, quod dicta navis velaverunt maria per circa 9* [sic] *menses nec invenerunt insulam. Sed per tempestas maris reversi sunt usque portum... in Hibernia pro reposicione navis et mariniorum.* (*Itinerarium Willelmi Botoner, dict.de Worcestre*, MS. de la bibliothèque du collège de Corpus Christi, à Cambridge, nº 210, page 195 ; dans notre *Cabot*, pages 44 et 369.)

2. Par exemple celle de Jean Scolvo.

*Brazille*. De quelle capitainerie João Vogado devient-il titulaire? De celle des îles de l'*Ovo* et de *Capraria*. A quelle distance tous ces marins aussi crédules qu'intrépides placent-ils les terres nouvelles? A deux cents lieues au plus du littoral, quand ils ne les aperçoivent pas des Açores, par un temps clair!

Que la *Capraria* et l'*Ovo* de João Vogado soient, l'une Sainte-Marie ou la Gomera, l'autre Saint-Michel des Açores, toujours est-il que la *Capraria* se trouve déjà marquée sur la mappemonde de Hereford [1], qui date de la fin du XIII[e] siècle; tandis que la seconde île est l'*Ovo* du portulan de la Laurentienne. D'ailleurs les lettres-patentes du 19 février 1462, précitées, disent explicitement que ces îles étaient inscrites sur une carte nautique : *As quaaes segumdo a carta de marear sam chamadas huuma a ilha* lono, *e a outra* capraria.

Quant à l'île des Sept-Cités, concédée par Affonso V et João II, pure légende du moyen âge, on la retrouvera, selon nous, sur des cartes antérieures au globe de Behaim.

L'*Antilla*, qu'expose le portulan d'Andrea Bianco, dressé en 1436, est également légendaire. Pour ce qui concerne l'île de Brasylle, but de l'expédition de Thomas Lloyd, elle figure déjà sous son nom de *Brazil* dans le portulan médicéen et dans la carte catalane faite pour Charles V en 1375 [2].

1. De Santarem, *Essai sur l'histoire de la Cosmographie et de la Cartographie pendant le moyen âge*, Paris, 1850, tome II, page 433. On lit également dans la légende de la carte catalane dressée pour Charles V en 1375, *la Ylla de Capria*.

2. Baldelli Boni, *Storia del Milione*, Firenze, 1827, in-4, pages cliij-clxxij, et carte 5 de l'Atlas. Ce portulan est très ancien, mais sans remonter à l'année 1351, comme le voulait Baldelli. (Voyez Santarem, *loc. cit.*, tome III, page LXIX.)

Ces noms se trouvaient certainement dans toutes les cartes marines de construction majorquaine ou italienne qui, au xv<sup>e</sup> siècle, circulaient en si grand nombre à Lisbonne, à Madère, à Terceire, partout où il y avait des marins, et c'est en examinant ces cartes, et non par suite de théories et de calculs, encore moins afin de découvrir un monde nouveau ou même la côte occidentale du Cathay, que les Portugais songèrent à franchir l'Océan. Leur but n'était que d'aborder à des îles qu'ils croyaient seulement oubliées et dont l'existence leur paraissait attestée par des navigations antérieures aux leurs.

Il ne faudrait cependant pas conclure de notre analyse qu'à cette époque les Portugais n'eussent pas encore élevé leur pensée jusqu'à concevoir l'existence d'une vaste étendue de terres à l'occident et la possibilité d'y atterrir. Nous montrerons, au contraire, que dès l'année 1474 ils songeaient à traverser l'Océan dans ce but parfaitement défini. Mais il n'y a aucune preuve que le projet ait été suivi d'efforts sérieux, et le seul fait que nous ayons cherché à constater, c'est que les expéditions précitées ne furent pas le résultat de conceptions systématiques.

Il n'en est pas de même de Christophe Colomb. Son idée mère procède de données toutes scientifiques. Le grand navigateur génois invoque bien aussi les Pères de l'Église et des légendes, mais la pensée première qui sert de trame, pour ainsi dire, à ses théories, c'est l'idée de la sphéricité de la terre et de l'étendue de l'Océan par rapport aux deux continents.

Est-ce à dire que Colomb ne connaissait pas également l'Antilla, les Sept-Cités, l'Ovo, la Capraria et le Brasil, ou qu'il les écartait de sa pensée comme étant des îles imaginaires? Nous croyons, au contraire, que Colomb, au moins

jusqu'en 1493, croyait fermement à leur existence; mais, à ses yeux, ce n'étaient que des étapes et des escales de la grande voie maritime qui, selon lui, aboutissait aux côtes occidentales de la Chine et du Japon. En considérant même ces îles comme des indices certains de l'existence des contrées qu'il rêvait d'atteindre, Colomb n'en fit jamais l'objet principal de ses pensées et le but de ses efforts. Il voyait de plus haut et plus loin.

On aurait tort, cependant, comme nous le montrerons bientôt, de lui attribuer exclusivement le mérite de la conception première.

L'idée qu'il existait des terres abordables à l'ouest de la mer océane a certainement germé dans l'esprit des savants qui, au moyen âge, s'occupaient de cosmographie et de la sphère; mais doit-on aussi admettre que deux cents ans avant le voyage mémorable de Christophe Colomb, ses compatriotes cherchèrent à sortir cette idée du domaine des théories ?

Des écrivains ne sont pas éloignés d'en voir une preuve dans l'expédition équipée par Thedisio D'Oria et conduite par Hugolino et Guido Vivaldo en l'année 1291.

Cette prétention mérite d'être examinée.

L'authenticité, la date et le caractère de l'expédition des Vivaldi s'établissent par des documents contemporains ou rapprochés de l'évènement et présentant une concordance rare dans les récits du XIIIe siècle.

C'est d'abord Jacopo D'Oria, un des quatre historiographes [1] de la république de Gênes, de 1270 à 1293, et proche parent

1. Les collègues de D'Oria furent Oberto Sancone, Marchesino de Cassino et Bartolomeo Bonifaci, selon une note de Federici placée en tête de son exemplaire du *Caffaro*. D'Oria fut seul de 1280 à 1293.

de l'armateur de l'expédition [1], qui, dans sa continuation des Annales de Caffaro, sous l'année 1291, rapporte le fait.

On remarque ensuite un voyage en tout semblable, tenté par des Génois à la même époque, voyage que Pietro d'Albano, né en 1246, cite dans son *Conciliator,* ouvrage rédigé au commencement du XIV[e] siècle [2].

De la même date est le récit identique qu'Agostino Giustiniani [3] dit avoir emprunté à Cecco d'Ascoli, né en 1257, mort en 1327, et où les Vivaldi sont expressément nommés.

L'allusion que fait un certain religieux franciscain espagnol [4] à deux galères conduites par des Génois, dont l'un avait un fils

1. C'est à tort qu'on fait de Thedisio D'Oria le compagnon de voyage des Vivaldi. Il n'en fut que le principal armateur. (BELGRANO, *Degli Annali di Caffaro,* dans l'*Archivio Storico Italiano,* série III, tome II, part. II, 1865, page 122-128.) Effectivement, Jacopo d'Oria ne parle comme ayant été en ce voyage de leur personne que des Vivaldi : *In quibus iverunt dicti duo fratres personaliter.* La présence de Thedisio à Gênes, le 24 mai 1292 et le 12 février 1295, est en outre attestée par des actes notariés ; ce qui eût été impossible s'il avait fait naufrage sur la côte d'Afrique en 1291, comme le veulent les récits. L'erreur ne provient pas d'Usodimare, qui omet le nom de D'Oria, mais de la phrase de Giustiniani : *navigorono verso l'India, et non se n'è mai havuto nova alcuna,* qu'il applique à tous ceux qui firent partie de l'expédition, y compris Thedisio.

2. *Undè et parum antè ista tempora Januenses duas paravere omnibus necessariis munitas galeas; qui per Gades Herculis in fine Hispaniæ situatas transiere. Quid autem de illis contigerit jam spatio ferè trigesimo ignoratur anno...* (PETRUS DE ALBANO, *Conciliator Differentiarvm Philosophorvm,* Uenetiis, Andrea Uendramino, 1476, in-fol., *Differentia* LXVIII.)

3. Agostino GIUSTINIANI, *Castigatissimi Annali della Republica di Genoa;* Genoa, M.D.XXXVII, in-fol., verso du feuillet cxj.

4. *Dixeronme en esta çibdat de grançiona que fueron traidos los ginoueses que escaparon de la galea que se quebro en amenuan y de la otra galea que escapo nunca sopieron que se fizo... En esta çibdat de magdasor me dixeron de un ginoues que dixeron sor leonis que fuera y en busca de su padre que fuera en doss galeas de que ya*

appelé *Sor Leonis*, assertion confirmée par des actes notariés désignant un fils de Ugolino Vivaldo sous le nom de Sorleone [1], est aussi du XIV^e^ siècle.

Viennent, enfin, le fameux récit attribué à Antoniotto Usodimare, intercalé dans une série de données géographiques rédigées par un auteur inconnu, et la lettre adressée par ce navigateur génois à ses frères et à ses créanciers le 12 décembre 1455.

Mais est-ce par la voie de l'ouest que les Vivaldi cherchèrent à atteindre ces régions fortunées, ou bien n'est-on pas fondé à croire [2] que le but de ces hardis marins fut seulement de suivre la côte d'Afrique et d'atterrir aux Indes en traversant un détroit imaginaire, voire même en doublant le Cap de Bonne-Espérance dont ils auraient soupçonné l'existence ?

*conte de suso y fizieronle toda onrra y este sor leonis quysiera traspasar al inperio de graciona a buscar a su padre.* (*Libro del Conosçimiento de todos los reynos y tierras... escrito por un franciscano español á mediados del siglo* XIV, *publicado con notas de* Marcos Jiménes DE LA ESPADA. Madrid, 1877, in-8, pages 63, 67 et 68.)

Avec Oscar PESCHEL et notre ami M. Alfred MOREL-FATIO, nous hésitons à admettre l'authenticité de cet ouvrage et que le frère mendiant soit jamais allé à Graçiona ou à Madgasor. Ce n'est probablement qu'une compilation faite en Espagne d'après les portulans catalans ou italiens, voire avec des récits qui à l'époque où le livre fut écrit étaient très répandus dans la Péninsule. Il nous suffit, d'ailleurs, que ce document soit réellement du XIV^e^ siècle, et le plus rapproché, conséquemment, des récits de D'Oria et de Cecco, pour que nous l'invoquions comme confirmant l'expédition des Vivaldi rapportée par ces écrivains.

1. *Surleonus de Vivaldo filius Ugolini.* (In not. Ambrogio DI RAPALLO, anno 1302. L. T. BELGRANO, *Nota sulla spedizione dei fratelli Vivaldi,* dans les *Atti della Società Ligure* pour 1881, page 123.)

2. G. H. PERTZ, *Der ælteste Versuch zur Entdeckung des Seeweges nach Ostindien im Jahre 1293*; Berlin, 1859.

Pour résoudre cette question, le critique est obligé de recourir aux textes mêmes.

Le premier, celui de Jacopo D'Oria, est en ces termes :

*Eodem quippe Anno*[1]. *Thedisius Aurie vgolinus de viualdo et eius frater, cum quibusdam aliis civibus Janue ceperunt facere quoddam viagium quod aliquis usque tunc*[2] *facere minime attemptauit. Nam armaverunt optime duas galeas et victualibus, aqua et alijs necessarijs in*[3] *eis impositis, miserunt eas de mense madij de uersus strictum septe ut per mare oceanum irent ad partes indie, mercimonia utilia inde deferentes. In quibus iuerunt dicti duo fratres de viualdis*[4] *personaliter, et duo fratres minores. Quod quidem mirabile fuit non solum uidentibus sed etiam audientibus. Et postquam locum qui dicitur Gozora transierunt, aliqua certa noua non habuimus*[5] *de eis. Dominus autem eos custodiat, et sanos et incolumes reducat ad propria*[6].

1. Ce renvoi se rapporte à la rubrique : *Anno M.cc.lxxxxj.*
2. PERTZ donne ici *nunc ;* mais notre texte porte *tūc.*
3. PERTZ donne ici *infrà*; mais notre texte porte seulement *ī*.
4. Le codex Lagomarsino donne ici *Vivaldo ;* le nôtre porte *viualdis.*
5. PERTZ donne ici *habuerunt ;* le nôtre porte *hūimus* (pour *habuimus*).

Nous n'avons pas cru devoir reproduire les nombreuses abréviations de notre texte, les autres mots étant identiques dans tous les MSS.

6. Publié d'abord par M. J. CANALE, en 1846, et dans sa *Storia civile commerciale e letteraria dei Genovesi.* Genova, 1849, tome IV, page 484, d'après le codex dit Lagomarsino. (DESIMONI, *Sugli Scopritori Genovesi,* tirage à part du *Giornale Ligustico,* 1874, page 12), ensuite par PERTZ, *Caffari et continuatorum,* dans ses *Monvmenta Germaniæ Historica,* Hannov., 1863, in-fol., tome XVIII, page 335, d'après le codex de la Bibliothèque nationale de Paris (nº 5889). Nous empruntons notre texte à un manuscrit non cité, et qui paraît être plus ancien et plus correct que ceux de Gênes ou que celui de la Bibliothèque nationale de Paris. C'est le codex que Giovanni Cibo acheta à Gênes d'un prêtre en 1568, moyennant 4 *nomma* d'or, que Julius Pasqua acquit de Cibo en 1573, qui entra dans la collection de Federico Federici en 1613, d'où il

Ce texte dit seulement que les galères franchirent le détroit de Septa (Gibraltar) pour atteindre la région de l'Inde par la voie de la mer Océane : *deversus strictum Septæ*, *ut per mare Oceanum irent ad partem Indiæ,* et l'on peut aussi bien l'interpréter dans le sens d'un projet de voyage le long de la côte d'Afrique que dans celui d'une navigation transatlantique.

Giustiniani écrivit ses Annales deux siècles et demi après Jacopo D'Oria, mais comme il s'appuie sur Cecco d'Ascoli qui vivait du temps des Vivaldi, c'est son récit qui, par ordre de date, doit être examiné immédiatement après celui de D'Oria.

Or, ici, les termes sont explicites : *Tentorono di fàre un viaggio novo et inusitato, cioè di volere andare in India di verso ponente.* C'est-à-dire que les Vivaldi voulaient atteindre l'Inde du côté de l'occident. Cette phrase, à notre avis, implique le projet d'une expédition transatlantique et non de cabotage ou côtière seulement.

Giustiniani se retranche derrière l'autorité des commentaires de Cecco d'Ascoli sur la Sphère : *Et di questa navigatione fa mentione Cicco d'Ascoli, nel comento della Spera.* Il faut donc maintenant savoir si les mots : *di verso ponente* se trouvent dans l'ouvrage de l'encyclopédiste florentin.

A cette intention et suivant l'exemple de MM. d'Avezac et Pertz, nous avons parcouru le commentaire de Cecco sur la

passa aux archives d'État de Gênes. Nos renseignements sont pris des annotations ajoutées par ces divers propriétaires au verso du dernier feuillet. En 1812, ce beau manuscrit fut transporté à Paris avec les *Libri jurium* et autres documents génois, et versé aux archives du Ministère des affaires étrangères, où toutes ces pièces précieuses se trouvent encore aujourd'hui.

sphère de Sacrobusto [1] et même le *Libro dicto Lacerba* [2], encyclopédie versifiée où le malheureux hérésiarque a consigné son vaste savoir. Nous n'y avons pas non plus trouvé d'allusion au voyage des Vivaldi. Quant au traité *De insulis in Oceano sitis*, ce n'est pas l'œuvre de Cecco, comme le croyait Giovanni Lami [3], mais bien celle de l'Anonyme de Ravenne, géographe du IXe ou du XIIe siècle, et, naturellement, il ne contient rien concernant l'expédition génoise.

Il reste le récit attribué à Antoniotto Usodimare. Le voici :

*Anno MCCLXXXX, recesserunt de civitate Janue due galee patronizate per dominos Vadinum et Guidum de Vivaldis fratres, volentes ire in Levante ad partes Indiarum; que gallee multum navigaverunt. Sed quando fuerunt dicte due gallee in hoc mare de Ghinoia, una earum se reperit in fundo sicco per modum quod non poterat ire, nec ante navigare. Alia vero navigavit et transivit per istud mare usque dum venirent ad civitatem unam Ethiopie nomine Menam, capti fuerunt et detempti ab illis de dicta civitate, qui sunt Christiani de Ethiopia submissis Presbitero Johanni... Civitas ista est*

1. *Sphera Mundi* [de Sacrobusto] *cum tribus Commentis nuper editis, viz. Cicchi Esculani...* Venetiis, Sim. Papiensem, MCDXCIX, in-fol.

2. CECHO ASCVLANO. *Libro dicto Lacerba.* Venetiis, B. de nouaria, MCCCIXXX, in-4, notamment les vers *alcune questione circa la terra.*

3. *Catalogus Codicium manuscript. qui in Bibliot. Riccardiana adservantur*, Liburni, 1756. in-fol., page 235. La rubrique de LAMI, M. I, no XXV, qui répond au codex 673 de la Bibliothèque nationale de Florence, porte le titre de *Excerpta ex variis auctoribus*, et n'est qu'un recueil composé et copié par Bartolommeo Fonti, bibliothécaire de Matthias Corvin, qui mourut en 1513. Notre ami M. Elio TODESCO, qui, à notre requête, a eu l'extrême obligeance d'examiner ce recueil, a trouvé ledit traité au feuillet 103, ainsi que les pièces concernant la mort de Cecco sur le bûcher, le 15 décembre 1327, mais, naturellement, il n'y a rien vu concernant les Vivaldi.

*ad marinam prope flumen Sion. Predicti fuerunt taliter detempti, quod nemo illorum a partibus illis unquam redidit* [1].

A ce passage, il convient d'ajouter la phrase : *Quæ predicta narraverat Antoniotus Ususmaris, nobilis Januensis,* qui se trouve dans le texte, et l'extrait suivant de la lettre précitée de ce même Usodimare : *Reperi ibidem unum de natione nostrâ ex illis galeæ credo Vivaldæ, qui se amiserunt sunt anni 170; qui mihi dixit, et sic me affirmat iste secretarius, non restabat ex ipso semine, salvo ipse, et alius* [2].

Cette fois, il n'est pas question du Ponant, mais bien du Levant : *volentes ire in Levante ad partes Indiarum.*

L'assertion d'après laquelle les Vivaldi voulaient arriver aux Indes en franchissant l'Océan atlantique dans la direction de l'ouest, ne repose donc que sur le dire de Giustiniani, et comme ce dernier s'est beaucoup occupé de Christophe Colomb [3], on est fondé à croire que les mots *di verso Ponente* sont venus spontanément sous sa plume et qu'il ne les a pas empruntés au texte de Cecco d'Ascoli.

Les données géographiques qu'on relève dans tous ces récits vont également à l'encontre d'une tentative par la voie de

1. *Itinerarium Antonii Ususmaris,* MS. du XVe siècle, provenant de la collection de Federici ; conservé autrefois aux Archives royales de Turin, maintenant à la Bibliothèque de l'Université à Gênes. On n'en connaît pas d'autre. Voir au sujet de cet Itinéraire, D'AVEZAC, *Notice des découvertes dans l'Océan atlantique,* page 23, note 1. Nous suivons le texte relevé le plus récemment, sur le MS. de la Bibliothèque de l'Université de Gênes, par M. BELGRANO, *Atti della Società Ligure,* pour 1881, page 220.

2. Nous empruntons ce passage, non à la copie inexacte envoyée par GRABERG DE HEMSO à la Société de géographie de Paris et conservé dans la bibliothèque de cet établissement (E II-73), mais au MS. génois.

3. Dans son Psautier et dans ses Annales, lib. III, feuillet CXI.

l'occident. Jacopo D'Oria conduit les Vivaldi, lorsqu'ils ont franchi le détroit de Septa ou de Gibraltar, jusqu'au delà de Gozora où il perd leurs traces : *Et postquam locum qui Gozora*[1] *dicitur transierunt.*

Usodimare indique comme fin du voyage d'une des caravelles, par suite d'un naufrage, la mer de Guinée : *in hoc mari de Ghinoia*, et pour l'autre caravelle, la ville de Mena et les bords du Sénégal : *civitatem unam Æthiopiæ nomine Menam... flumen Sion* [*Gion*] [2].

Il est difficile d'extraire de ces données le moindre indice d'un voyage tendant à frayer, *par l'occident*, la route maritime des Indes Orientales.

L'expédition des Vivaldi ne saurait donc, selon nous, être considérée comme ayant anticipé celle que Christophe Colomb devait accomplir deux siècles plus tard [3].

Cette conception s'était néanmoins imposée depuis longtemps aux penseurs qui méditaient les œuvres d'Aristote et des polygraphes du moyen âge. On peut même affirmer qu'ils ne s'arrêtaient pas à la simple spéculation, et que mainte fois des marins reçurent le conseil de réaliser une idée qui ne paraissait peut-être pas alors aussi extraordinaire qu'on se l'imagine.

1. Gazola Ghezula ou Giezula, est la région qui commence au Cap Nou. (DESIMONI, *Scopritori*, page 17.)

2. *Del gran fiume detto rio di Senega... Questo fiume... è un ramo del fiume Gion.* (CADAMOSTO, cité par M. D'AVEZAC, *Expédition des Vivaldi*, page 12.)

3. HUMBOLDT, *Examen critique de la géographie du Nouveau Continent*, tome I, pages 125-139; C. JOURDAIN, *De l'influence d'Aristote et de ses interprètes sur la découverte du Nouveau-Monde*, Paris, 1861, in-8.

A une époque difficile à préciser, mais qui se place entre les années 1475 et 1482, Christophe Colomb envoya de Portugal à Paolo Toscanelli par l'entremise de Lorenzo Girardi, négociant italien établi à Lisbonne, une demande de renseignements concernant la voie à suivre pour atteindre par mer le pays d'où provenaient les épices : seul but en tous temps de ses efforts et de ses vœux. Le grand astronome florentin répondit à Colomb en lui envoyant une carte marine et la copie d'une lettre qu'en réponse à une semblable demande du roi de Portugal il avait adressée au chanoine Fernam Martins, le 25 juin 1474. Nous en détachons le passage suivant :

« Je vous ai déjà parlé d'une *route maritime pour aller au pays des aromates, plus courte que celle que vous suivez par la Guinée.* C'est pour cela que le roi sérénissime [Affonso V] me demande aujourd'hui des éclaircissements sur ce sujet, ou, plutôt, des explications suffisamment claires pour que des hommes, même médiocrement savants, puissent comprendre l'existence de cette route. »

«... Bien que sachant que *cette route résulte de la forme sphérique du monde*, je me suis cependant décidé, afin de me faire mieux comprendre et de faciliter l'entreprise, à le démontrer par une carte nautique. *On fera ce voyage en se dirigeant toujours vers l'occident* [1]... »

1. *De tua valitudine de gracia et familiaritate cum rege vestro generosissimo et magnificentissimo principe iocundum mihi fuit intelligere. Cum tecum allias locutus sum de breviori via ad loca aromatum per maritimam navigacionem quam sit ea quam facitis per Guineam, querit nunc Serenissimus rex a me quandam declaracionem ymo potius ad occulum ostensionem ut etiam mediocriter doti illam viam caperent et intelligerent.*

— *Ego autem quamvis cognoscam posse hoc ostendi per formam spericam et est*

Ce sont les raisons mêmes [1] que Christophe Colomb invoqua, quinze ans après, pour décider les Rois-Catholiques à le seconder dans ses efforts, et qui, en 1492, aboutirent à la découverte du Nouveau-Monde.

*mundus... et non miremini si voco occidentales partes ubi sunt aromata cum communiter dicantur orientales, quia navigantibus ad occidentem senper ille partes inveniuntur per subterraneas navigaciones... itaque per ygnota itinera non magna maris spacia transeundum.* (*Copia misa xtofaro colonbo per paulum fixicum, cum vna carta nauigacionis.* D'après la copie faite par Christophe Colomb lui-même et publiée dans notre *Bibliotheca Americana Vetustissima, Additions,* pages 16-18.)

1. *Ostendens omnino necessarium si, quis, Æthiopum Meridionalibus littoribus relictis, in pelagus ad manum dexteram Occidentem versus cursum dirigeret, ut is procul dubio continentem terram aliquando obviam esset habiturus. Qua persuasionem Christophorus inductus, in aula Regum Castellæ sese insinuans viros doctos alloquitur...* (Bart. SENAREGA, *De Rebus Genuensibus Comment.*, dans MURATORI, *Rerum Italic. Scriptores,* tome XXIV, col. 534. Emprunté à Antonio GALLO, *De Navigatione Columbi,* MURATORI, *loc. cit.*, tome XXIII, col. 301.)

— *Entendia que aquel dicho espacia que habia entre el fin oriental, sabido por Marino* [Marin de Tyr], *y las dichas islas de Cabo-Verde, no podia ser màs que la tercera parte del circulo mayor de la esfera...* (LAS CASAS, *Historia de las Indias,* lib. I, cap. V; emprunté au prototype des *Historie.*)

— *La primera tierra que se habia de topar habia de ser la tierra del Gran Khan; lo cual creyó ser ansi Cristóbal Colon.* (*Ibidem,* cap. XII.)

— *Plinio escribe que la mar é la tierra hace todo una esfera... El Aristotel dice que este mundo es pequeño y es agua muy poca.* (Relation du troisième voyage de Colomb dans NAVARRETE, *Coleccion,* tome I, page 160.)

Voir également la curieuse *Carta q. enuiou Hieronimo Moñtaro* [Jérôme MUNZMEISTER] *doutor alemã da cidade de noruberga em Alemanha ao S. Rey dó Joham segudo de Portugal. Sobre o descobrimeto do mar Oceano e prouinçia do gram Cam de Catay;* 14 juillet 1493, publiée dans le *Tractado da Spera do mundo tirada do latim em linguagem portugueza... por F. Alvaro* DA TORRE, in-4, 18 feuillets, *s. a. a. l.* (mais imprimé probablement à Lisbonne par Germain Gaillard vers 1497). Réimprimée dans le nº 88 de la *Folha do Sul,* journal d'Evora, en 1865, et dans l'*Archivo dos Açores.*

## XI. — OFFRES AUX PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

C'EST une question controversée de savoir quand et à quelles puissances étrangères Colomb proposa d'abord ses projets de découvertes. Le brouillon de lettre déjà cité contient un aveu qui mérite d'être analysé.

« Dix-sept ans se sont écoulés depuis que je suis venu servir ces princes à l'égard de l'entreprise des Indes; huit années se passèrent en discussions et enfin mes projets furent tournés en ridicule. Je les poursuivis néanmoins avec zèle et répondis à la France, à l'Angleterre et au Portugal que je réservais au Roi et à la Reine [de Castille], mes seigneurs, ces pays et ces domaines [1]. »

Ailleurs il dit : « Afin de servir Vos Altesses, je n'ai écouté ni la France, ni l'Angleterre, ni le Portugal, dont les princes m'ont écrit des lettres que Vos Altesses peuvent voir aux mains du docteur Villalono [2]. »

1. *Ya son diez y siete años que yo vine servir estos Principes con la impresa de las Indias : los ochos fui traido en disputas, y en fin se dió mi aviso por cosa de burla. Yo con amor proseguí en ello, y respondi á Francia y á Inglaterra y á Portogal, que para el Rey y la Reina, mis Señores, eran esas tierras y Señorios.* (NAVARRETE, tome II, page 254.)

2. *Por servir á Vuestras Altezas yo no quise entender con Francia ni Inglaterra, ni Portugal, de los cuales Principes vieron Vuestras Altezas las cartas, por mano del doctor Villalono* [sic]. (LAS CASAS, *Historia de las Indias*, lib. I, cap. XXXI, tome I, page 242.) Les *Historie* (feuillet 35) disent *Viglialano*. Il faut lire *Villañon*.

Ces extraits ne nous disent pas quand les propositions furent faites ni même si l'initiative émana de Colomb ou des souverains étrangers. Le seul fait certain c'est que, d'après lui, l'Angleterre, la France et le Portugal consentirent à l'aider dans ses projets, mais seulement après qu'il eut fixé sa résidence en Espagne.

Les propositions à l'Angleterre furent probablement transmises par son frère Barthélemy [1] dont la présence dans ce pays résulte de la légende versifiée inscrite sur le planisphère ou la carte dressée par lui pour le roi Henri VII, et datée de Londres le 21 février 1488 [2].

1. *Trabajó por medio de Bartolomé Colom, su hermano, con el Rey Enrique VII de Inglaterra, que le favoresçiesse é armasse para descobrir estas mares occidentales.* (Oviedo, *Historia general*, lib. I, cap. iv, tom. I, page 18.) Ce chroniqueur donne à entendre que c'est à la suite d'un refus du roi d'Angleterre que Colomb se serait adressé à João II de Portugal.

2. *Opus edidit istud Londonijs : anno domini millesimo quatercentessimo octiesque uno atque insuper anno octavo : decimaque die mensis Februarii.* (Las Casas, *Historia*, lib. I, cap. xxix, tome I, page 225, qui semble donner son texte, différent de celui des *Historie*, d'après l'original qu'il aurait eu sous les yeux, car le bon évêque de Chiapas fait précéder sa citation des réflexions suivantes : *En el cual iban unos versos en latin... los cuales hallé escriptos de muy mala é corrupta letra y sin ortografia, y parte dellos que no pude leer.*)

Richard Hakluyt (*The Principal Navigations*, London, in-folio, 1589), Purchas (*Pilgrimes*, London, 1625, in-folio, Part. III), et Bacon (*Historie of the raigne of King Henry the Seventh*, London, 1622, in-folio, page 189), parlent des propositions faites à l'Angleterre, mais ces deux derniers écrivains n'ont eu évidemment d'autre autorité que Hakluyt, lequel n'a fait que copier les *Historie.* Richard Eden, qui écrivit ses *Decades of the New Worlde* (London, 1555, in-4) avant la publication du petit livre vénitien, n'en dit rien en dehors du passage qu'il traduit d'Oviedo.

L'offre faite à la France semble coïncider avec le séjour de Barthélemy à la cour de *Madama de Bourbon* [1].

Quant au Portugal, où pendant quatorze ans Colomb aurait supplié le souverain d'adopter ses projets, la concordance des dates nous reporte au plus tôt à 1473, au plus tard à 1485.

A en croire Colomb, le roi de Portugal refusa par aveuglement de le seconder dans ses projets de découvertes maritimes : « Dieu, dit-il, lui ferma les yeux, l'ouïe et tous les sens, au point que, en quatorze années, je ne pus lui faire entendre ce que j'avançais [2]. »

1. *Extracto de un espediente formado á peticion de D. Bartolomé Colon*, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España,* Madrid, 1850, tome XVI, page 559, et *infrà,* chapitre IV, § II.

Nous ne saurions dire si Barthélemy Colomb, lorsqu'il parle de son séjour auprès de *Madama de Bourbon,* fait allusion à Anne de Beaujeu ou à Jeanne, veuve de l'amiral Louis de Bourbon ; mais, en tout cas, les propositions faites à la France ne purent être adressées à Louis XI, comme le croit MUÑOZ (*Hist. del Nuevo Mundo,* page 61), puisque cet écrivain fait remonter ces démarches après *los amores que dieron [á Colon] un hijo en Cordóba,* c'est-à-dire en 1488, tandis que Louis XI mourut le 30 août 1483. La proposition fut encore moins faite à François Ier, ainsi que le prétend MONTESQUIEU (*Esprit des lois,* livre XXI, chap. XXII), car, lorsque Colomb découvrit l'Amérique, ce roi n'était pas encore né.

La mention la plus ancienne d'offres faites à la France que nous ayons trouvée dans un écrivain français, ne date que du commencement du XVIIe siècle : « Nous avons autrefois méprisé les offres de Christoffle Colomb, et maintenant (mais à tard) nous y avons du regret, » dit Marc LESCARBOT. (*Le bout de l'an, sur le repos de la France au Roy, par le Franc-Gaulois,* 1618, sans lieu d'impression, petit in-8.)

2. *Fui á aportar á Portugal á donde el Rey de alli entendia en el descubrir más que otro, el lé atajó la vista, oido y todos los sentidos, que en catorce años no le pude hacer entender lo que yo dije.* (LAS CASAS, *Historia,* lib. II, XXXVII, tome III, page 187.)

Cette appréciation est des plus injustes, et Colomb, tout le premier, vante, ailleurs, « la connaissance supérieure des choses de la navigation [1] » et le « grand cœur des princes de Portugal [2]. »

Les explorations faites sous les auspices d'Affonso l'Africain ont été précédemment citées; celles qu'on entreprit par l'ordre de son fils devinrent plus importantes encore. Réunissant dans son palais les savants, chrétiens et juifs, de la péninsule ibérique, accueillant avec générosité les cosmographes et les marins de tous les pays [3], il fit rédiger des instructions qui conduisirent Diogo Cam et Behaim au delà du Congo, João Affonso de Aveiro au royaume de Benin, Pedro de Covilham à Calicut par la mer Rouge, Affonso de Païva en Abyssinie et Bartholomeu Dias au cap de Bonne-Espérance.

L'entendement de ces monarques était si peu fermé aux projets de découvertes transatlantiques que maintes fois, ainsi que nous l'avons vu [4], ils armèrent ou autorisèrent des expéditions dans le but de découvrir des pays inconnus, non seulement sur la côte d'Afrique, mais en plein Océan.

Le refus des monarques portugais peut facilement s'expliquer par le fait de droits antérieurement concédés à leurs propres

1. *El Rey de alli entendia en el descubrir mas que otro.* (*Ibidem.*)

2. *El gran corazon de los Principes de Portugal.* (NAVARRETE, *Coleccion de viages,* tome I, page 263.)

3. *Serem mui acreditados os estrangeiros. Assi como Antonio de Nolle seu natural, o qual tinha descuberto a ilha de Santiago de que seus successores tinhaõ parte da capitania : et hum Ioão Baptista Frances de naçaõ, tinha a ilha de Mayo, et Ios Dutra* [Job de Huerter] *Framengo, outra do Fayal.* (BARROS, *Decada I,* lib. III, cap. XI, feuillet 56; et LELEWEL, *Géographie du Moyen-Age,* tome II, page 135.)

4. Voir *suprà,* la section intitulée *Les Précurseurs.*

sujets. D'ailleurs, les efforts du prince Henry [1] et ses explorations hardies sur la côte d'Afrique avaient porté leurs fruits. Le Portugal ne dépendait plus de l'habileté nautique des marins étrangers : c'est ce que démontrent les noms des découvreurs de cette époque. En outre, à en juger par les privilèges que les Rois-Catholiques octroyèrent à Colomb, on peut croire qu'Affonso V et João II ne se souciaient pas non plus de souscrire à de si grandes exigences. Il a pu aussi se mêler au refus de João II un certain découragement produit par l'insuccès des entreprises déjà tentées de ce côté. Ainsi nous voyons dans la déposition de Juan Rodriguez de Mafra, lors de la grande enquête de 1513 (non telle que Navarrete a imparfaitement résumé ce témoignage, mais dans les termes du procès-verbal même), que le roi de Portugal avait armé dans ce but et à cette époque une ou deux expéditions qui revinrent sans avoir découvert aucune terre nouvelle [2].

1. C'est à dessein que nous omettons de mentionner « l'école de Sagres, » école dont l'existence nous a toujours paru des plus problématiques. Voir nos *Corte-Real,* page 40, note 1.

2. *Esta circunstancia es atestiguada por Juan Rodriguez de Mafra, que en su respuerta á la 15ª pregunta del famoso Interrogatorio, i de la cual Navarrete (tom. 3º, páj. 590) dá apénas un resúmen, concluio de este modo, en el orijinal que hemos tenido presente :* « *i este testigo no quiso el dicho primero viage venir con el dicho Almirante porque lo tenia por cosa vana, e pensaba que no habia de topar con tierra, e sabian* [sic] *el rei de Portugal* avia armado una a dos veces, *i se bolvian sin hallar tierra.* » (De Varnhagen, *La Verdadera Guanahani*, page 109.) Las Casas accueille une histoire semblable : *Tornó el piloto* [Vicente Diaz] *á la Tercera y armó luégo el dicho Lúcas de Cazana, y salió el piloto tres o cuatro veces á buscar la dicha tierra hasta ciento y tantas leguas, y nunca pudo hallar nada.* (*Historia,* lib. I, cap. III, page 101.)

On oppose à ces raisons les discours que Vasconcellos [1] prête à Diogo Ortiz, évêque de Tanger, et à Pedro de Menesses, comte de Villa-Real. Vasconcellos écrivait cent vingt-cinq ans après les évènements, et nous ne voyons pas qu'il ait eu à sa disposition d'autres documents que ceux dont se sont servis Ruy de Pina [2], directeur des archives de la Torre do Tombo, Garcia de Resende [3] et Barros [4]. Ce dernier seul admet le fait d'une conférence convoquée à la demande du roi, et à laquelle auraient assisté l'évêque de Ceuta ainsi que les deux fameux docteurs

1. Agost.-Manuel DE VASCONCELLOS, *Vida y acciones del rey D. Juan el segundo.* Madrid, 1639, in-4, lib. IV.

2. Ruy DE PINA, *Cronica do muy excellente rey Dom Joham II,* dans la *Collecção de livros ineditos da Historia Portugueza,* Lisboa, 1792, in-folio, tome II, page 97.

3. Garcia de RESENDE, *Lyuro das Obras,* Lisboa, 1555, in-folio, feuillet XCVIII, verso.

4. BARROS, *Decada Primeira,* Lisboa, MDCCLII, in-fol., lib. III, cap. XI, f. 56 et 57. C'est à Barros que Las Casas (*Historia de las Indias*, lib. I, cap. XXVII, tome I, page 220) emprunte son récit; mais comme les *Historie* attribuent les conseils contraires à un *Dottor Calzadiglia.* Las Casas concilie les deux noms en disant de l'évêque Ortiz : *Creo que fué castellano, que llamaron primero el doctor Calzadilla, natural de Calzadilla, lugar del Maestrazgo de Santiago.* RESENDE, de son côté, dit : *Bispo de Tangier que entam era o Licenciado Calçadilla.* (*Lyuro das Obras,* feuillet xcviii.) A. R. DOS SANTOS, *De Alguns Mathematicos portugeses,* cap. IV, dans les *Memorias de Litteratura Portugeza,* publiées par l'Acad. royale des Sciences de Lisbonne, 1814, in-4, tome VIII, page 168, en fait deux personnages : *Licenciado Calçadilha, Bispo que foi de Viseo, a quem a Antiqua Historia apregoara por muito sabio, e mui particularmente por grande cosmografo,* et *D. Diogo Ortiz, Castelhano, pio e douto Bispo de Ceuta.* M. Levy M. S. PAVIA MARSO a publié en 1858 à Lisbonne, in-4, une biographie de Calçadilha, dans sa *Memoria historica sobre os bispados de Ceuta e Tanger.*

En réalité, pour l'épisode de Colomb, tous les historiens portugais ne font que piller Ruy de Pina; Resende même le copie mot pour mot. Quant au récit de VASCONCELLOS, ce n'est qu'une amplification oratoire.

Rodrigo et Josepe, mais ces savants ne virent et ne purent voir dans les projets de Colomb qu'un écho du *Milione* de Marco Paulo, alors dans toutes les mains [1]. Et il faut reconnaître que seule une foi robuste, comme n'en ont pas souvent les hommes pratiques, aurait pu décider les Portugais à se lancer dans une aventure présentée évidemment avec plus d'enthousiasme que de preuves.

Lorsque Colomb dit avoir refusé l'offre des monarques étrangers, cet aveu, malgré l'assertion contraire, ne peut s'appliquer qu'à des propositions qui lui auraient été faites lorsqu'il était déjà fixé en Espagne. Avant cette époque, ses démarches auprès d'Affonso V ou de João II et la présence de Barthélemy à Londres en 1488, indiquent que l'initiative vint de Christophe Colomb. La résidence de son frère à Paris ou dans le Bourbonnais, prolongée jusqu'au commencement de 1494, donne également lieu de penser que si une offre fut faite spontanément par la France, ce dut être pendant le séjour de Colomb en Espagne.

Colomb donne évidemment à entendre que ces monarques finirent par s'amender, mais trop tard, et il s'en fait un titre pour appuyer ses revendications, d'ailleurs très légitimes.

On ne saurait cependant prendre à la lettre l'assertion que ses refus furent motivés par la volonté de laisser à l'Espagne seule le mérite et les profits de l'entreprise, ou même qu'il ait persisté dans cette intention.

1. *E no tempo que ho Infante dom Pedro... nosso tyo chegou a Veneza... lhe offercerom en grande presente h. liuro de Marco Paulo... Marco Paulo de Veneza das condições e custumes das gentes e das terras e provincias orientaes.* (*Marco Paulo,* Lyxboa, *Valentym Fernandez alemano,* 1502, in-fol., préface.)

Nous avons, il est vrai, une lettre de João II de Portugal, en date du mois de février 1488, autorisant Colomb à retourner dans ce pays ; mais ce n'est qu'une réponse à celle que l'entreprenant Génois avait, de sa propre initiative, précédemment écrite à ce monarque afin de solliciter son retour et peut-être pour lui offrir ses services : *Vimos a carta que Nos escrevestes : é a bõa vontade é afeição que por ella mostraaes teerdes a nosso serviço, vos agardecemos muito.*

Pour ce qui concerne la France, il y a une lettre du duc de Medina-Celi, du 19 mars 1493, où ce gentilhomme demande au cardinal de Mendoza de lui accorder la permission d'expédier tous les ans des caravelles aux pays nouvellement découverts par Colomb, attendu que c'était lui qui, en le retenant en Espagne, l'avait empêché « d'aller offrir son entreprise des Indes au roi de France » : *Y se queria ir al Rey de Francia para que emprendiese de ir á buscar las Indias con su favor y ayuda.*

Il est donc évident que Colomb a proposé son entreprise au Portugal et, peut-être, à la France et à l'Angleterre avant les refus qu'il essuya des Rois-Catholiques, et qu'après, il a voulu réitérer ses propositions aux puissances. Le choix exclusif de l'Espagne n'est qu'une phrase banale comme on en trouve d'ailleurs plusieurs dans les écrits de l'Amiral.

La France, le Portugal, l'Angleterre et l'Espagne ne seraient pas les seuls pays auxquels Colomb proposa ses projets. C'est à Gênes même que le hardi Génois se serait d'abord adressé.

La seule autorité pour cette assertion est Ramusio [1] qui,

1. *Essendo d'età d'anni* XL... *propose prima alla Signoria di Genova, che volendo quella armagli nauili, si obligheria andar fuor dello stretto di Gibilterra, et naui-*

sous le couvert de Pedro Martyr d'Anghiera, dit que Colomb demanda au Sénat de Gênes des navires avec lesquels il s'engageait, sortant par le détroit de Gibraltar et poussant vers l'Ouest, à faire le tour du monde et à arriver au pays des épiceries. Il n'y a trace de ces propositions dans aucun document génois. Il faut descendre jusqu'à Casoni [1], écrivain du siècle dernier seulement, et qui ne cite pas ses autorités, pour rencontrer, chez un écrivain ligurien, la première allusion à cette offre controuvée.

A notre avis, le récit de Ramusio ne supporte pas l'analyse. Ainsi, d'après le compilateur vénitien, c'est à la suite du refus

*car tanto per ponente, che circundando il mondo, arriueria alla terra doue nascono le Spetierie.* C'est dans ces termes que commence un recueil de trois résumés historiques et géographiques, imprimé à Venise, in-quarto, en 1534, sans nom d'imprimeur (*B. A. V.*, nº 190). Le premier de ces résumés porte au verso : *Svmmario de la Generale Historia de l'Indie Occidentali cavato da libri scritti dal signor Don Pietro Martyre.* Or ni les Decades, ni la correspondance, ni aucun des ouvrages de Pedro Martyr d'Anghiera ne contiennent ces détails dont la paternité revient exclusivement à Ramusio. (Voyez *suprà*, page 93). On retrouve le passage précité dans Benzoni (*La Historia del Mondo Nvovo*, Venetia, 1565, in-8, lib. I), mais il ne fait que copier la *Raccolta* de Ramusio, dont le troisième volume (publié avant le second) parut au moins en 1556. Herrera ne semble pas non plus avoir eu d'autre source d'information pour son assertion, malgré tout le mal qu'il pense de Ramusio : *Contra la barbara*, dit l'historien espagnol, *i injustisima opinion de Juan Bautista Ramusio, en su Proemio en el tercero volumen de las Navigaciones adonde dice, ser cosa vana, i ridiculosa, que trabajen los autores Españoles en escriuir los Nombres, i Patria de los que serviiron en las cosas de las Indias; en que muestra el veneno de la embidia, etc., etc.* (*Carta, de Valladolid, a 15 de Octubre de 1601*, *Historia General*, tome I, dernier feuillet du *Proemio*.)

1. Casoni, *Annali della Repub. di Genova*, Genova, 1708, in-fol., p. 26-31.

essuyé à Gênes que Colomb, « alors âgé de quarante ans, » se serait rendu en Portugal. A ce compte, comme ce dernier dit lui-même avoir vécu dans ce pays quatorze ans avant de se fixer en Espagne, et que, d'autre part, nous savons qu'il est venu offrir ses services aux Rois-Catholiques entre les années 1484 et 1485, il serait né en 1430 ou en 1435 au plus tard. Cette date est impossible à admettre, car elle implique, entre lui et son frère Diego ou Giacomo, né de la même mère, une différence d'âge d'au moins trente-six ans !

L'auteur le plus ancien qui parle des propositions faites à Venise est Carlo Antonio Marin, dans son *Histoire civile et politique du commerce des Vénitiens*, dont le tome VII, où se trouve cette assertion, ne fut publié qu'en 1800. D'après cet historien, le chevalier Francesco Pesaro lui aurait dit, une douzaine d'années avant d'écrire son histoire (conséquemment de 1780 à 1785), qu'en faisant des recherches dans les archives du Conseil des Dix, dont il était membre, Pesaro avait vu et lu un mémoire adressé par Christophe Colomb à la Seigneurie de Venise, lui proposant son projet de découvertes [1]; Bossi répète

1. *Communicato gia dodici o tredici anni al cavalier Francesco Pesaro il mio disegno di voler scrivere il primo la Storia del veneziano commercio, tra le altre cose a questo relative me disse : mentre is era del Consiglio di X per eventualità ricercando certi lumi nell'Archivio di quel Corpo mi venne fatto di viddraw, e leggere un memoriale presentato da Colombo alla Signoria, perchè il suo projetto accolto venisse ma il memoriale non ottenè il desiderato accoglimento.* (Marin, *Storia civile et politica del commercio de' Veneziani*, Vinegia, 1798-1808, tome VII, page 236.) Marin fut chargé, en 1806, de réorganiser les archives de Venise après leur dispersion. Son rapport du 24 septembre 1807 ne fait pas mention de ce document.

cette assertion [1], mais il dit la tenir directement « d'un magistrat distingué de cette république, » qu'il ne nomme pas.

Ce document n'a pu être retrouvé [2].

Les archives de la Seigneurie ou des ministères furent complètement détruites dans l'incendie de 1574; mais on possède encore une grande partie de celles du Conseil des Dix pour le xv^e siècle. Notons cependant qu'à la nouvelle des préliminaires de Leoben en mai 1797, le peuple envahit la salle du Conseil et dispersa les papiers qu'il put atteindre. Peut-être ce précieux document disparut-il alors.

1. Bossi, *Vie de Christophe Colomb,* pages 138-139. Ce « magistrat distingué » nous paraît être le même dont parle Marin, c'est-à-dire Francesco Pesaro, qui, sénateur et chef du mouvement insurrectionnel lorsque les Français marchaient sur Venise en 1797, fut certainement en rapports personnels avec Bossi, alors ambassadeur du roi de Piémont auprès de la république moribonde.

2. *B. A. V., Additions*, page XXI. Lors de notre dernière visite aux Frari en septembre 1880, nous avons encore fait des recherches pour retrouver cette pétition de Colomb. Peut-être qu'un nouveau recensement des quarante-quatre registres appelés *Misti,* de 1310 à 1524, et cinquante-cinq liasses de pièces à l'appui de ces recueils qui appartiennent au Conseil des Dix, ainsi que des soixante-sept paquets de Lettres, à dater de 1473, formant le fonds des trois chefs (*capi*) du Conseil, amènerait la découverte de ce document ou de quelque pièce analogue.

## XII. — ARRIVÉE EN ESPAGNE.

En quelle année Colomb vint-il offrir ses services à l'Espagne? Les dernières traces du séjour de Christophe Colomb en Portugal sont de 1484. L'Amiral dit lui-même [1] s'être trouvé à Lisbonne en cette année, lorsqu'un habitant de Madère proposa au roi d'aller à la découverte d'une terre qu'il s'imaginait voir annuellement et toujours sous le même aspect à l'ouest des Açores : vision inspirée évidemment par la légende de Saint-Brandan [2]. Cet aventurier ne peut guère être que Fernam Dominguez do Arco, qui obtint de João II la capitainerie de cette île imaginaire. Les registres de la chancellerie royale de Portugal portent [3] que cette concession bizarre fut faite le 30 juin 1484.

1. *Dice aqui el Almirante que se acuerda que estando en Portugal el año de 1484, vino uno de la isla de la Madera al Rey á le pedir una carabela para ir á esta tierra que via, el cual juraba que cada año la via y siempre de una manera.* (*Diario de Colon,* jeudi 9 août. NAVARRETE, tome I, page 5.)

2. José de VIERA, *Noticias de la Historia General de las islas de Canaria,* Madrid, 1772-83, in-4, tome I, lib. I, page 78. Francisco-Benito G. FEYJOO, *Teatro critico universal,* Madrid, 1777, in-4, tome IV, discurso X, § 10, cités par NAVARRETE, *Coleccion,* tome I, page 5 et 6, notes.

3. *No eran pasados aun nueve años, i habia ya sucedido a Alfonso V su hijo Juan II, cuando se le presentó un aventurero de la isla de Madera. Fernão Dominguez do Arco (que probablemente es el de que trata Colon) pidiendo la donacion i capitania de « una isla que iba a buscar, » i le fueron otorgadas por carta de 30 de Junio de 1484, que se encuentra aun rejistrada en uno de los libros de la Cancilleria de dicho rei, segun la copia que sacamos, pero que no tenemos ahora a la mano.* (DE VARNHAGEN, *Verdadera Guanahani,* page 106, et *suprà,* page 310.)

Colomb était donc encore à Lisbonne pendant l'été de 1484.

Les documents authentiques espagnols qui font mention de Christophe Colomb pour la première fois sont de 1487.

Diego Clemencin a retrouvé [1] le livre de comptes du trésorier royal, Francisco Gonzales, de Séville, pour les années 1485-89. Le premier émargement au nom de Christophe Colomb est daté du 5 mai 1487, et en ces termes :

« Aujourd'hui, donné trois mille maravédis à Cristóbal Colomo (*sic*), étranger, qui est ici employé à certaines choses pour le service de Leurs Altesses, suivant mandat d'Alfonso de Quintanilla, par ordre de l'évêque [2]. »

La phrase « employé à certaines choses pour le service de LL. AA. » était la formule indiquant qu'il s'agissait, non de services rendus, mais, en réalité, de largesses sans cause déterminée. Colomb y est qualifié de *extrangero*, son nom est estropié, tout dans cette mention dénote un secours comme les princes ont pour habitude d'en accorder aux étrangers besoigneux qui viennent solliciter leur appui [3].

Ce fut donc entre l'été de 1484 et le printemps de 1487 que

1. *Elógio de la Réina Católica Doña Isabel*, Madrid, 1821, in-4, page 368, note 17.

2. Navarrete, tome II, page 4.

3. Dans sa lettre de mai 1505 (Las Casas, *Historia*, lib. II, cap. xxxvii, tome III, page 188, et Navarrete, tome III, page 528), Colomb dit à Ferdinand d'Aragon : « *Aussitôt* que V. A. eut connaissance de mon désir [d'aller aux Indes], Elle me protégea et m'honora de ses faveurs. » Or, comme les comptes du trésorier royal ne font pas mention de largesses faites avant mai 1487, on est fondé à croire que Colomb resta quinze mois sans recevoir aucun subside ou bien qu'ils lui furent comptés de la main à la main, par Fernando de Talavera ou tout autre personnage distribuant des largesses au nom de Ferdinand et d'Isabelle.

Colomb vint en Espagne afin de s'y fixer, et, probablement, pour la première fois.

Ne pourrait-on serrer ces dates de plus près ?

Dans le journal de bord de l'Amiral on lit : « *Lundi 14 janvier 1493*. Le vingtième jour de janvier, ce mois même, il y aura sept années d'écoulées depuis que je suis venu servir Leurs Altesses. [1] »

Ce chiffre de sept années se retrouve dans l'épître dédicatoire du *Libro de Profecias* [2], dans la relation du quatrième voyage [3], et dans l'extrait des lettres que donne Las Casas [4]; mais le

1. *Despues que yo vine á les servir, que son siete años agora á 20 dias de Enero este mismo mes.* (Navarrete, tome I, page 137.) Las Casas ajoute : « Ce sont ses propres paroles. » C'est dans cet extrait, évidemment, que l'évêque de Chiapas, par un calcul erroné, a puisé les éléments de son assertion que Colomb, *llegado en la córte á 20 de Enero, año de 1485, comenzó á entrar en una terrible batalla.* (*Historia,* lib. I, cap. xxix, tome I, page 227.)

2. *Siete años pasé aqui en su Real Corte disputando el caso con tantas personas de tanta autoridad y sabios en todas artes.* (Navarrete, tome II, page 263.)

3. *Siete años estuve yo en su Real corte, que á cuantos se fabló de esta empresa todos à una dijeron que era burla : agora fasta los sastres* [sic] *suplican por descubrir.* (*Loc. cit.,* tome I, page 311.) Le texte de la *Lettera rarissima* (page 34) est plus énergique encore : *Tutti ad una voce diceano che eran ciance e pataraggie* (*sic*, du mot espagnol *patrañas* : des balivernes et des contes) : *al presente fino li sartori e calzolari* (les tailleurs et les savetiers) *domandano di grazia à Vostre Maestá per discoprire terre.* (Texte de Morelli, Bassano, 1810, in-8, page 34.) Les papiers de Morelli ont été récemment acquis par le savant préfet de la Marciana, M. Giovanni Veloudo, qui a bien voulu nous les communiquer. Nous avons lu avec attention les feuilles concernant Colomb, et surtout les pages écrites *dopo* la publication de la *Lettera rarissima.* Les notes de Morelli témoignent de grandes recherches pour l'époque, mais elles ne contiennent rien qui n'ait été déjà publié. Il en est de même des papiers de Foscarini, que nous avons examinés à la Bibliothèque impériale de Vienne.

4. *Ya saben V. A., que anduve siete años en su corte, importunándoles per esto.* (Las Casas, *Historia de las Indias,* lib. I, cap. xxxii, tome I, page 250.)

compte rendu de la troisième expédition est un peu moins précis : « J'ai mis en ceci six ou sept années de beaucoup de peine, montrant le meilleur de ma science [1]. »

La première de ces dates est donnée d'une manière si positive que, corroborée par trois déclarations faites à différentes époques, il est à peine permis de la révoquer en doute.

A ce compte, Colomb serait venu se mettre au service des Rois-Catholiques le 20 janvier 1486. Nous gagnons de la sorte une année, celle qui s'écoula depuis la fin de 1484, date de son dernier séjour en Portugal, jusqu'à ce même mois de janvier 1486; soit 1485 comme année probable de son arrivée en Espagne.

Cependant Colomb dit ailleurs : « Il y a maintenant dix-sept ans depuis que je suis venu servir ces princes pour l'entreprise des Indes; les huit premières années traînèrent en discussions, et on finit par tourner mes projets en ridicule [2]. »

Ces huit années de discussions datent nécessairement d'avant le mois de janvier 1492, époque à laquelle les Rois-Catholiques ayant accepté le patronage de l'entreprise, l'ordre fut donné d'armer les caravelles. Ce ne serait donc plus en janvier 1486 qu'il aurait fait ses premières propositions, mais en janvier 1484 au plus tard. Or nous venons de voir qu'il était encore à Lisbonne au printemps de 1484.

La lettre à laquelle nous empruntons cet extrait n'est pas datée, mais elle a été sans doute écrite vers l'époque où Colomb

1. *Puse en esto seis ó siete años de grave pena, amostrando lo mejor que yo sabia.* (NAVARRETE, tome I, page 242.)

2. *Ya son diez y siete años que yo vine servir estos Principes con la impresa de las Indias : los ocho fui traido en disputas, y en fin se dió mi aviso por cosa de burla.* (*Loc. cit.*, tome II, page 254.)

revint d'Hispaniola « chargé de chaînes et nu [1]; » c'est-à-dire en novembre ou décembre 1500, et comme alors dix-sept ans s'étaient écoulés (si nous acceptons ce chiffre de *diez y siete años* donné en toutes lettres), c'est dans les deux derniers mois de l'année 1483 que Colomb serait venu offrir ses services aux Rois-Catholiques.

Ces contradictions, émanant de la même source, nous empêchent, ici encore, de trouver dans les écrits de Colomb une date précise.

Les biographes de l'Amiral, s'inspirant du récit des *Historie* [2], fixent son arrivée en Espagne aux derniers mois de 1484. Ils rapportent que, vers la fin de cette année, Colomb s'enfuit secrètement du Portugal, emmenant avec lui son fils Diego; qu'aussitôt arrivé en Espagne, il le laissa dans un monastère de Palos, appelé *la Rabida*, et se rendit à la cour des Rois-Catholiques, qui était alors à Cordoue.

Ce récit ne concorde pas avec des faits avérés et rapportés dans des documents authentiques, voici à quelle occasion :

Vers la fin de l'année 1512, Diego, fils légitime et héritier de Christophe Colomb, intenta une action contre la couronne afin de revendiquer une partie du territoire de Paria, découvert par son père lors du troisième voyage. Le fiscal royal procéda à deux enquêtes, l'une en 1513, l'autre en 1515. A cet effet, on rechercha, tant en Andalousie qu'aux Indes Occidentales, les témoins survivants des expéditions et de leur armement.

1. *Cargados de fierros, desnudo en cuerpo.* (NAVARRETE, tome I, page 311.)

2. *Il qual nel fine dell'anno* MCCCCLXXXIIII *col suo figliuolino Don Diego si parti segretamente di Portogallo... Lasciato adunque il figliuolo in vn monasterio di Palos, chiamato la Rabida, se n'andó tosto alla corte de'Re Catolici, che allhora era in Cordoua...* (*Historie,* cap. XII, feuillet 32, recto, de l'édition de 1571.)

C'est dans les dépositions [1] recueillies à la requête de Diego Colomb que nous trouvons les éléments d'une rectification des erreurs contenues dans le récit en question.

La déposition de Garcia Hernandez, médecin de Palos, est surtout intéressante.

Témoin oculaire, il déclare que Christophe Colomb arriva à pied au monastère de la Rabida et demanda au portier du pain et de l'eau pour son petit garçon, Diego, qui l'accompagnait. Un moine, appelé Juan Perez, remarquant son accent étranger, lui demanda qui il était et d'où il venait. Colomb répondit qu'il arrivait de la cour où il était allé proposer des découvertes maritimes, s'engageant à atterrir à la Terre-Ferme, et demandant pour cette entreprise qu'on lui confiât une expédition. Le tournant en dérision, les gens de la cour lui avaient répondu que ses projets n'étaient que des bulles d'air. Désespérant de réussir, il avait quitté la cour et se rendait à Huelva, chez un nommé Muliar, époux d'une sœur de sa femme. Sur ce, le religieux envoya quérir le témoin, qui était un peu versé dans la science astronomique, afin de le faire causer avec Colomb des projets de celui-ci.

Après une conférence entre eux trois, il fut décidé que le Fr. Juan Perez, qui avait été confesseur de la reine Isabelle,

1. Un résumé de ces deux enquêtes a été publié par NAVARRETE (*Coleccion de los viages*, tome III, page 238-591), d'après les extraits faits par Muñoz, et une copie des pièces originales, lesquelles, autrefois conservées à Simancas, sont aujourd'hui aux Archives des Indes à Séville. (*Est. I, Cajon I, Leg. 7-14.*) L'omission d'un passage important de la déposition de Juan Rodriguez de Mafra, relevée par Varnhagen, nous porte à regretter que ces deux enquêtes n'aient pas été publiées *in extenso*.

enverrait une lettre à sa souveraine. Un pilote de Lepe, Sebastian Rodriguez, s'en chargea. Quatorze jours après, Perez ayant reçu une réponse de la reine qui l'engageait à venir en personne, ce dernier enfourcha une mule et, à minuit, secrètement [1], il se mit en route.

Ce fut alors que Leurs Altesses décidèrent de confier trois caravelles à Colomb, afin de le mettre à même de prouver la vérité de ses assertions, et la reine, voulant qu'il vînt à la cour, lui envoya vingt mille maravédis pour s'acheter des vêtements convenables et une petite monture.

Cette déposition est corroborée par celle de Juan Rodriguez Cabezudo, qui déclare avoir prêté la mule sur laquelle le religieux franciscain accompagna Colomb à la cour, et le témoin ajoute : « Il y a de cela environ vingt-deux ans [2]. »

Comme ces dépositions furent faites en 1513, il faut en conclure que la première arrivée de Colomb à la Rabida, les démarches de Juan Perez, et le consentement de la reine Isabelle qui en fut la conséquence immédiate, se suivirent de très près et que toutes ces circonstances se lient et s'encadrent dans les derniers mois de l'année 1491, de l'aveu même de

1. Pourquoi *secretamente?*

2. *Juan Rodriguez Cabezudo, vecino de Moguer, sabe que puede haber 22 años que este testigo vido al Almirante viejo en esta villa de Moguer andando negociando de ir á descobrir las Indias con un fraile de S. Francisco que andaba con el dicho Almirante, é que á este testigo le demandó el dicho Almirante una mula en que fuese el dicho fraile á la corte à negociar, y se la dió : y que sabe que el dicho Almirante se partió el año de 92 desta villa é della villa de Pálos á descubrir las dichas Indias, é las descubrió y volvió en salvo al puerto de la villa de Pálos, descubiertas ya las dichas Indias... Al tiempo que que se partió le dió á D. Diego, su hijo, en guarda á este testigo y á Martin Sanchez, clerigo...* (NAVARRETE, tome III, page 580.)

Colomb, puisque, en janvier 1492 [1], Leurs Altesses avaient déjà commandé qu'on armât l'expédition.

Ce ne fut donc pas à la fin de l'année 1484, mais bien sept années après, au commencement de l'hiver de l'année 1491-92, que Colomb se rendit pour la première fois au monastère de la Rabida.

On ne peut pas non plus dire qu'il y alla deux fois : l'une en arrivant de Portugal, en 1484, l'autre, quand il se disposait à quitter l'Espagne, en 1491.

Garcia Hernandez déclare en propres termes que Colomb était absolument inconnu à Palos [2]. Les questions qui lui furent adressées par Juan Perez : *Quien era, e donde venia :* « qui êtes-vous, d'où venez-vous? » indiquent également que le moine hospitalier n'avait jamais vu le pauvre Génois. Enfin, dans le récit controuvé des *Historie*, Colomb, aussitôt arrivé en Espagne, se rend à la Rabida *et il y laisse son fils Diego*. Lorsqu'il retourne au monastère, c'est pour le reprendre et l'emmener; or lorsque les témoins parlent de l'arrivée de Colomb au couvent, en 1491, ils déclarent que non seulement Diego était avec lui, mais que c'est même pour satisfaire la faim et étancher la soif de son petit garçon, fatigué d'une longue marche, que Colomb s'adressa aux bons religieux. Si Diego avait été déjà en pension chez eux, l'arrivée de son père n'aurait produit non plus aucun étonnement.

1. *En el mismo mes de Enero mandaron vuestras Altezas á mi que con armada suficiente me fuese á las dichas partidas de India.* (Introduction au journal de bord, Navarrete, tome I, page 2.)

2. *Ninguna persona conoscia al dicho Almirante.* (*Loc. cit.*, tome III, page 578.)

## XIII. — VIE EN ESPAGNE.

Si nous ne pouvons fixer la date précise de l'arrivée de Colomb en Espagne, un certain document permet au moins de retrouver ses traces dans les années où il cesse de figurer sur les états d'émargement de la couronne de Castille. Nous voulons parler de la lettre que Luis de la Cerda, duc de Medina-Celi, adressa au Grand cardinal d'Espagne, lors de la première nouvelle de la réussite de l'expédition.

Cet intéressant document est en ces termes :

« *Au Révérendissime Seigneur le Cardinal d'Espagne, Archevêque de Tolède*, etc.

« Révérendissime seigneur :

« J'ignore si votre seigneurie sait que j'ai eu longtemps en ma demeure Cristóbal Colomo (*sic*) qui arrivait de Portugal et voulait se rendre auprès du roi de France pour que, par sa faveur et son aide, il pût entreprendre d'aller découvrir les Indes, et que j'ai voulu moi-même en faire la tentative et expédier du port [Sainte-Marie], où je les avais convenablement armées, trois ou quatre caravelles qui étaient tout ce qu'il me demandait. Mais, considérant que cette entreprise était digne de la reine, notre souveraine, de Rota j'en fis part à S. A. qui me répondit de lui écrire, ce que je fis immédiatement, en suppliant S. A. que, s'il ne m'était pas permis de tenter cette entreprise que j'avais préparée pour son service, Elle voulut bien m'accorder la faveur de m'y donner un intérêt et que l'armement et le

déchargement se fissent au Port [Sainte-Marie]. S. A. accueillit ce projet et en chargea Alonso de Quintanilla, qui m'écrivit de la part de S. A. qu'elle ne tenait pas l'affaire pour très certaine, mais que si on mettait le projet à exécution, S. A. me ferait la faveur de m'y donner une part. Depuis, après l'avoir bien examinée, elle se décida d'envoyer Colomo découvrir les Indes. Parti depuis environ huit mois, il est maintenant de retour à Lisbonne, après avoir trouvé tout ce qu'il était allé chercher, et très complètement. Aussitôt que j'en eus connaissance, et afin de communiquer une aussi bonne nouvelle à S. A., je lui écrivis par Xuares que j'envoie pour demander qu'Elle m'accorde [le privilège] d'expédier [aux pays nouvellement découverts] chaque année quelques-unes de mes caravelles. Je supplie Votre Seigneurie de m'aider dans cette démarche, car c'est en retenant Colomo [1] dans ma maison pendant deux années et le réservant ainsi pour le service de Son Altesse, qu'il a accompli cette grande chose. Xuares en donnera de plus amples détails à Votre Seigneurie, et je la prie d'y ajouter foi.

« Que Notre-Seigneur ait en sa garde Votre Révérendissime personne comme elle le mérite.

« De mon domaine de Cogolludo, le 19 mars [1493].

« Je baise les mains de Votre Seigneurie.

« Le Duc. »

1. Quand on voit le duc de Medina-Celi, les Rois-Catholiques (en 1489) et leur trésorier (en 1487 et 1488) appeler Colomb, *Colomo*, tandis que Oviedo, qui le connaissait au moins dès l'année 1493, le nomme *Colom*, on est fondé à se demander si ce ne fut pas le nom de *Colomo*, qu'il porta d'abord en Espagne. On n'a malheureusement de lui aucune signature. Toutes les pièces connues ne donnent que des lettres majuscules espacées dont on n'a pu encore déterminer le sens. Voir *infrà*, appendice D.

Les faits exposés dans cette lettre sont confirmés par le récit que donne Las Casas [1], et qu'il déclare tenir de « Diego de Morales, personne honorable et sage, neveu du premier majordome dudit duc, lequel majordome se nommait Romero, et disait que c'était lui qui le premier avait parlé au duc des projets de Colomb. »

D'après ce récit, Colomb se serait d'abord adressé à Enrique de Guzman, duc de Medina-Sidonia, à Séville ou à San Lucar de Barrameda. Ayant essuyé un refus, il eut recours au duc de Medina-Celi, qui résidait alors en son fief du Port Sainte-Marie, et accueillit l'aventureux Génois avec une hospitalité digne de la noblesse de sa maison. A la suite de nombreuses conférences, ce seigneur, convaincu de la possibilité de l'entreprise, ordonna qu'on remît à Colomb ce qu'il désirait jusqu'à concurrence de trois à quatre mille ducats, avec lesquels trois caravelles furent armées et abondamment pourvues de vivres, d'objets de trafic et de matelots. Mais, afin de donner plus d'autorité à l'expédition, le duc demanda à ses souverains une licence royale. La reine, allégée des préoccupations suscitées par la guerre contre les Maures, « car la croix avait été érigée au sommet de l'Alhambra de Grenade, » préféra se charger elle-même de l'entreprise.

Oviedo n'ignore pas non plus cette curieuse circonstance d'une expédition que le duc de Medina-Celi avait armée ou « se préparait à armer » pour son compte et celui de Colomb, et du refus d'autorisation, mais il en parle comme d'un on-dit et

1. Las Casas, *Historia de las Indias,* lib. I, cap. XXX, tome I, page 236-39.

sans donner les raisons de l'opposition des Rois-Catholiques, ni l'époque des rapports de Colomb avec ce gentilhomme [1].

En analysant la lettre du duc de Medina-Celi, on peut se demander si ce fut avant 1487 — date des premiers émargements de Colomb — ou bien dans les deux années qui précédèrent l'approbation définitive de ses projets, en 1491-92, que se produisirent toutes ces circonstances.

Le récit de Las Casas implique cette dernière date, car il expose une série non interrompue de faits, commençant du jour où Colomb confie ses projets au duc, jusqu'à celui où les Rois-Catholiques les acceptent, « en voyant que la paix régnait partout et que la croix scintillait sur l'Alhambra [2]. »

Mais alors pourquoi le découragement de Colomb, son amertume et ses justes doléances lorsqu'il vint implorer l'hospitalité des moines de la Rabida, précisément à l'époque où, d'après Las Casas, le futur découvreur du Nouveau-Monde voyait enfin ses nombreuses démarches couronnées de succès?

Si ce fut en recevant la nouvelle que le duc de Medina-Celi voulait tenter cette expédition, que la reine Isabelle se décida à la prendre pour son compte, comment expliquer les efforts si

1. *Quieren deçir algunos que el duque de Medina Celi, ya queria venir en armar al dicho Colom en su villa del Puerto de Sancta Maria, y que no le quisieron dar liçençia el Rey é Reyna Cathólicos para ello.* (Oviedo, *Historia general*, lib. II, cap. IV, tome I, page 19.)

2. *Como viesen que se les aparejaba alguna tranquilidad... como vieron, la Cruz de N. S. J. C. puesta sobre el Alhambra de Granada; oida por S. A......... la peticion del dicho Duque, y que recogia y aplicaba para sí como una buena ventura el cuidado de expedir... tan piadosa armada.* (Las Casas, *Historia*, lib. I, cap. 240, tome I, page 237.)

authentiquement établis du P. Juan Perez, et la discussion où le cardinal Mendoza joua un rôle décisif?

La lettre du duc présente deux points de repère qui permettent peut-être de concilier ces apparentes contradictions.

1° Colomb arrivait de Portugal et voulait se rendre auprès du roi de France.

2° La reine chargea Quintanilla du projet.

Doit-on interpréter la phrase : *venia de Portugal, y se queria ir al Rey de Francia,* comme s'appliquant à la première arrivée de Colomb en 1484-1485 ? Pour aller de Lisbonne en France, ce n'est guère la route de passer par le Port Sainte-Marie. On ne s'explique pas non plus que Colomb ait renoncé à l'intention de proposer ses projets au roi de France et qu'il les ait abandonnés à un simple seigneur avant d'avoir tenté une démarche auprès des Rois-Catholiques, pour lesquels, selon ses propres affirmations, il réservait cette grande entreprise [1].

A notre avis, le duc fait allusion à un retour supposé de Portugal effectué à la suite de la permission que João II avait accordée à Colomb par sa lettre du 20 mars 1488, et qui aurait précédé de peu de temps une tentative stérile à Cordoue.

Les termes de la lettre présupposent la présence d'Alonso de Quintanilla auprès de la personne d'Isabelle, et, effectivement, il se trouvait à la cour en 1487 et dans les années suivantes; mais en 1491, il était membre du conseil de gouvernement et de justice établi dans la vieille Castille sous la prési-

1. *Infrà,* § XI, *Offres aux Puissances étrangères.*

dence du connétable, à Burgos et à Valladolid [1]. Nous ne voyons pas cependant que, pour l'époque qui nous occupe, ce conseil ait siégé avant octobre 1491.

On peut donc reconstruire la série probable des perégrinations et des démarches de Colomb depuis son départ de Portugal, de la manière suivante :

Entre l'automne de 1484 et le mois de janvier 1486, Colomb quitte le Portugal et se rend directement en Espagne.

Pendant l'hiver de 1486-1487, il suit probablement la cour à Salamanque et à Cordoue [2].

Le 5 mai 1487, il est dans cette dernière ville où il reçoit un premier secours pécuniaire des Rois-Catholiques [3].

Il en reçoit un second, de trois mille maravédis, le 3 juillet.

A la fin d'août suivant, il est au siège de Malaga [4].

1. *Quintanilla no se hallaba entónces en la corte, y formaba parte del consejo de gobernacion y justicia que los Reyes establecieron en Castilla la Vieja y paises de puertos allá, presidido por el condestable de Castilla, miéntras ellos entendian en la expugnaçion de Granada, como consta de los Registros de Corte en el Archivo Real de Simáncas desde Octubre de 1491. Hasta fin de Mayo de 1492, en los que diaria y constantemente resultan todos los despachos de dicho consejo firmados por Alonso de Quintanilla en primer lugar despues del condestable presidente, unas veces en Búrgos y otras en Valladolid.* (Navarrete, tome III, pages 601-602.)

2. *Y volvieron á tener el invernio à Salamanca.* (Galindez de Carbajal, *Anales breves, sub anno 1486.*)

3. *En dicho dia (5 de Mayo de 1487) di á Cristóbal Colomo, extrangero, tres mil maravedis, que está aqui faciendo algunas cosas complideras al servicio de sus Altezas, por cédula de Alonso de Quintanilla, con mandamiento del Obispo [de Palencia].* (Navarrete, tome II, page 4.) C'est la première fois qu'il est question de Christophe Colomb dans les documents espagnols.

4. *En 27 de dicho mes [Agosto de 1487] di á Cristóbal Colomo cuatro mil maravedis para ir al Real, por mandado de sus Altezas, por cédula del Obispo. (Ibidem.)*

Il revient à Cordoue où sa liaison avec Beatriz Enriquez le retient pendant l'hiver de 1487-1488 [1].

Pour des raisons que nous ignorons, Colomb sollicite de João II la permission de se rendre en Portugal. L'autorisation lui est accordée le 20 mars 1488 [2].

Le 16 juin suivant, il reçoit une nouvelle libéralité des Rois-Catholiques.

Nous supposons qu'ensuite, après les couches de Beatriz Enriquez, qui eurent lieu à Cordoue le 15 août 1488, Colomb, profitant de la permission du roi João II de Portugal, se rendit dans ce pays.

L'année suivante, il est de retour en Espagne, car, le 12 mai 1489, on l'appelle à Cordoue, et l'ordre est donné de l'héberger dans toutes les villes où le service de Leurs Altesses exige sa présence [3].

C'est la dernière fois que Colomb figure dans les documents de cette époque, bien que les états d'émargements que nous possédons encore couvrent les années de 1484 à 1492 [4].

Les préparatifs du siège de Beza, la disette et les inondations qui, dans l'automne de 1489, désolèrent l'Espagne [5], expliquent

1. Fernand, le fruit de cette liaison, naquit à Cordoue le 15 août 1488. Voyez les *Declaraciones de l'Albacea,* dans notre *Ensayo Critico,* page 156.

2. NAVARRETE, tome II, page 4.

3. *Cristóbal Colomo ha de venir á esta nuestra Corte.* (*Cedula para que cuando transitase Cristóbal Colomo se le aposentase bien en todas partes. Cordova 12 de Mayo 1489.* Archives de la Municipalité de Séville, NAVARRETE, tome II, page 6.)

4. Notons cependant que le livre de comptes de Francisco Gonzales de Séville où Clemencin, Muñoz et Navarrete ont puisé ces informations, ne semble pas aller au-delà de l'année 1489.

5. BERNALDEZ, *Reyes Católicos,* cap. XCI, tome I, pages 264-5.

l'indifférence des Rois-Catholiques à l'égard des projets de Colomb, qui, découragé, paraît à ce moment s'être décidé à quitter l'Espagne pour aller offrir ses services au roi de France ou, du moins, à la tutrice de Charles VIII, Anne de Beaujeu.

C'est alors que Luis de la Cerda, duc de Medina-Celi, l'accueille, le retient et l'héberge pendant deux ans [1] au Port Sainte-Marie.

Au cours du printemps de 1491, le duc demande à la reine Isabelle l'autorisation d'expédier les caravelles qu'il vient d'armer, ou offre au gouvernement l'honneur de patronner l'entreprise.

La reine, qui n'est pas encore décidée à se charger de l'expédition, refuse l'autorisation demandée, et elle confie l'examen du projet à Alonso de Quintanilla, probablement au commencement du printemps de 1491, à Séville.

Les grands préparatifs pour le siège de Grenade absorbent de nouveau l'attention des monarques, et ils quittent Séville sans avoir rien conclu à l'égard du pauvre solliciteur.

Colomb suit la cour au camp de Santa-Fé [2] d'où, délaissé et découragé, il part peu de temps après, cette fois sans intention de retour.

Il va probablement d'abord chercher son fils Diego à Cordoue [3], pour le confier à son beau-frère Muliar, pendant

1. *Pues a mi cabsa y por yo detenerle en mi casa dos años.* (Navarrete, tome II, page 21.)

2. L'assertion que Colomb combattit sous les murs de Grenade ne repose que sur l'autorité de Diego Ortiz de Zuñiga (*Anales de Sevilla,* lib. xii, *anno* 1489, page 404), lequel écrivait cent cinquante ans après les évènements et n'appuie son dire sur aucune preuve.

3. Le séjour de Diego à Cordoue n'est qu'une présomption, qu'autorise l'âge si tendre de cet enfant, que son père n'aurait pu guère emmener dans

qu'il laisse son plus jeune fils, Fernand, dans cette ville, auprès de sa mère Beatriz Enriquez.

En se rendant à Huelva, il s'arrête fortuitement au monastère de la Rabida, en octobre ou novembre 1491.

Quatorze jours après l'arrivée de Colomb à ce couvent, la reine, en réponse à la lettre que le P. Perez lui avait envoyée par Sebastian Rodriguez, mande le bon religieux à la cour, c'est-à-dire au camp devant Grenade.

Perez s'y rend, confère avec la reine, et, sans tarder, il revient à la Rabida, d'où il retourne immédiatement à Santa Fé en compagnie de Colomb [1], au commencement de décembre 1491.

La supplique envoyée de la Rabida par Perez et ses démarches personnelles ayant ravivé le souvenir des offres du duc de Medina-Celi, la reine songe sérieusement à mettre le projet à exécution. Mais, avant, elle le soumet encore une fois à une assemblée de personnes distinguées choisies parmi les personnages que leur rang ou leurs fonctions retenaient auprès des Rois-Catholiques.

Grâce à l'appui que prête le Grand cardinal d'Espagne, le projet est approuvé; mais la reine n'y donne suite qu'après la prise de Grenade, en janvier 1492.

ses pérégrinations pénibles de Cordoue à Séville, et de Séville à Grenade, au milieu d'un camp et des privations de toutes sortes.

1. La déposition de Garcia Hernandez omet cette circonstance, mais nous la trouvons dans les déclarations de Rodriguez Cabejudo : *Sabe que puede haber 22 años que vido al Almirante viejo en esta villa de Moguer andando negociando de ir á descobrir las Indias con un fraile de S. Francisco que andaba con el dicho Almirante.* (*Probanzas*, Navarrete, tome III, page 580.)

## XIV. — JUNTES DE SALAMANQUE ET DE GRENADE.

Aussitot que Colomb arriva à la cour, ses projets, dit-on, furent soumis à une assemblée spécialement convoquée et composée de théologiens et d'hommes d'Etat.

Antonio de Remesal, religieux dominicain, dont les récits sont postérieurs d'au moins cent vingt-cinq ans aux évènements [1], est le premier chroniqueur qui parle de la « Junte de Salamanque. » Il raconte même que ce fut dans le couvent des moines de Saint-Etienne, où Colomb aurait été hébergé, que se tinrent les séances [2].

Ces religieux y jouent le plus grand rôle. Eux seuls prêtent attention aux raisons de Colomb et le protègent [3]. C'est encore avec leur aide qu'il réussit à convaincre les plus instruits de l'assemblée [4]. On ne s'explique pas comment Las Casas, également dominicain, élevé à l'Université de Salamanque, et à qui Remesal emprunte, en le citant, presque tout ce qu'il rapporte sur Colomb, n'ait parlé ni de junte, ni de Salamanque, ni des

1. Echard et Quétif, *Script. ord. Prædicatorum*; tome II, page 412.

2. *En el convento* [*de S. Estéban*] *se hacian las juntas de los astrólogos y matemáticos.* (Antonio de Remesal, *Historia de la Prouincia de S. Vincente de Chyapa*; Madrid, 1619, in-folio, lib. II, cap. vii, page 52.)

3. *Comenzó á proponer sus discursos y fundamentos, y en solos los frailes de S. Estéban halló atencion y acogida.* (*Loc. cit.*)

4. *Y con el favor de los religiosos redujo á su opinion los mayores letrados de la escuela.* (*Ibidem.*)

moines de Sainte-Etienne [1]. Le bon évêque de Chiapas n'a connaissance que d'une opinion demandée à « certaines personnes de la cour [2]. »

Oviedo n'a pas non plus connaissance de cette junte salamanquaise. Il n'est pas douteux cependant que des gens de la cour furent consultés et qu'un débat contradictoire eut lieu entre eux et Colomb; la déposition du docteur Rodriguez de Maldonado est, en ce qui concerne la discussion, concluante.

1. *Historia de las Indias,* lib. I, cap. XXIX, tome I, page 228. On ne comprend pas non plus comment Gil Gonzales Davila, lui-même diacre de l'église de Salamanque, et qui a consacré un des chapitres les plus étendus de ses *Antiguedades de la ciudad de Salamanca* (Salamanca, 1606, in-4, cap. III, page 206) au monastère de Saint-Etienne, ait passé sous silence une circonstance aussi méritoire pour les religieux de ce couvent. Davila cependant relève avec soin la part importante que plusieurs d'entre eux ont prise dans l'évangélisation du Nouveau-Monde. Il est vrai qu'il écrivait avant Remesal.

2. D'après LAS CASAS, c'étaient le cardinal Pedro Gonzales de Mendoza, Diego de Deza, le grand-maître de Saint-Jacques, Alonso de Cardenas, le prieur du Prado (Talavera) et Juan Cabrero, chambellan du roi.

La publication récente d'une nouvelle édition de *Religion y Ciencia. Contestacion à la historia del conflicto entre la Religion y la Ciencia, de Juan Guillermo Draper,* par le P. Fr. Tomas CAMARA (Valladolid, 1880, in-4, page 261, note), a appelé de nouveau l'attention sur des écrits apologétiques, défendant l'université de Salamanque d'avoir, en tant que corporation, fait rejeter les projets de Colomb. Voir une série d'articles publiés par le P. MANOVEL, dominicain, dans *El Eco del Tórmes,* et DONCEL Y ORDAZ, *La Universidad de Salamanca ante la Historia.* Nous n'avons pu nous procurer que la dernière de ces publications; mais don Mamés Esperabé LOZANO, recteur de cette célèbre Université, qui avait aussi protesté dans ce sens (*Memoria leida ante S. M. el Rey,* page VI de l'appendice de la *Memoria acerca del estado de la enseñanza en la Universidad de Salamanca,* Salamanca, 1877, in-folio), a bien voulu nous informer qu'il « n'existe pas dans les archives de l'Université de Salamanque de documents contemporains de Christophe Colomb relatifs à ses projets. » Ces brochures, conséquemment, sont sans intérêt pour le critique.

« En compagnie, dit-il [1], de celui qui alors était prieur du Prado et qui ensuite devint archevêque de Grenade, ainsi que de plusieurs savants, lettrés et marins, nous conférâmes avec l'Amiral de son projet d'aller aux îles, et tous nous tombâmes d'accord qu'il était impossible que ce qu'il disait fût vrai. Malgré l'opinion de la majorité, l'Amiral persista avec opiniâtreté dans son projet d'entreprendre ce voyage. C'est comme l'un [des membres] du conseil de Leurs Altesses que je sais toutes ces choses [2]. »

A quelle date furent tenues ces conférences ?

Les mots « celui qui était alors prieur du Prado » offrent un point de repère ; car il s'agit ici de Hernando de Talavera.

Prieur du monastère de N. D. du Prado, près Valladolid, depuis vingt ans [3], confesseur de la reine, Talavera ne consentit à accepter un évêché qu'après les plus vives instances d'Isabelle. José de Siguënza [4] et Luys Ariz [5] relatent qu'il fut promu à

1. *Probanzas*, 15e question, *dans* NAVARRETE, *Coleccion*, tome III, page 589.

2. Il était en effet ministre du conseil royal. Connu ausssi sous le nom de « docteur Talavera, » il contresigna beaucoup de pièces importantes, entre autres l'autorisation donnée à Colomb de créer un majorat. (CLEMENCIN, *Elógio de la réina Isabel,* page 365, note 1.) NAVARRETE dit que Maldonado était également *vecino y regidor de la ciudad de Salamanca.* (*Observaciones á las probanzas*, *Coleccion,* tome III, page 614.) Maldonado, par ses fonctions, devait accompagner les Rois-Catholiques dans tous leurs voyages ; il faut reconnaître que, si l'assertion de Navarrete est fondée, il y a là un point d'attache avec le récit de Remesal.

3. OVIEDO, *Quincuagenas, Dialogo de Talavera*, MS. cité par PRESCOTT, *History of Ferdinand et Isabella,* Philadelphia, 1870, in-8, tome II, page 405.

4. José DE SIGUENZA, *Tercera parte de la Historia de la orden de S. Geronimo,* Madrid, 1605, in-folio, tome III, lib. 2, cap. XXXI, page 387.

5. Luys ARIZ, *Historia de las grandezas de la ciudad de Avila,* Alcala, 1607, in-folio, verso du feuillet 43.

l'évêché d'Avila en 1487; mais sans dire dans quel mois. Une assertion de Gil Gonzales Davila permet de serrer la date de plus près.

Nous lisons dans le *Teatro Eclesiastico* de ce zélé historiographe que, lors de la prise de Malaga, Talavera, « étant évêque d'Avila, consacra la mosquée de Malaga et y dit la messe [1]. » Or ce fut le 18 août 1487 [2] que les Rois-Catholiques firent leur entrée à Malaga.

Mais à dater de quelle époque Talavera cessa-t-il de porter le titre de prieur du Prado et prit-il celui d'évêque d'Avila?

Le prédécesseur de Talavera dans cet évêché fut, croyons-nous [3], Alfonso de Fonseca, qui d'Avila passa à Cuenca, en 1486.

Ce fut donc entre 1486 et 1487, avant le mois d'août de cette dernière année, que ces conférences eurent lieu; car, après cette date, Hernando de Talavera, devenu évêque, dut cesser de porter le titre de prieur du Prado.

D'autre part, les fonctions de confesseur de la reine devaient retenir Talavera auprès de sa souveraine, à Cordoue, pendant

1. *Siendo Obispo de Avila, se gano de los Moros la ciudad de Malaga en el año 1487, y el obispo con los de Vadajoz y Leon, bendixeron la Mezquita Major, y se dixo Missa en èlla.* (Davila, *Teatro eclesiastico de las Iglesias metropolitanas.....*, Madrid, in-folio, tome III, 1647, page 282.)

2. Bernaldez, *Reyes Católicos,* cap. lxxxv, tome I, page 249.

3. Davila place, entre Fonseca et Talavera, Diego de Saldaña qui, dit-il (*Teatro*, tome II, page 279), gouverna l'évêché d'Avila jusqu'en 1493, c'est-à-dire, d'après sa propre chronologie, à partir de 1486, puisqu'il fut le successeur immédiat de Fonseca. A ce compte, Talavera n'aurait pu être évêque d'Avila qu'après la mort de Saldaña, arrivée en 1493. Or nous savons que Talavera devint archevêque de Grenade immédiatement après la prise de cette ville, en janvier 1492. Peut-être que Saldaña ne fut qu'évêque coadjuteur.

le printemps de 1487. Grandement préoccupée de la campagne qui venait de commencer contre les Maures de Malaga, Isabelle, dont la dévotion était excessive [1], ne se serait pas, à ce moment critique, séparée d'un confesseur qu'elle vénérait. Cette raison nous permet même de reculer la date de la conférence jusqu'à l'hiver de 1486-87, car l'*Itinerario* de Galindez de Carbajal établit que les Rois-Catholiques terminèrent l'année de 1486 et commencèrent celle de 1487 à Salamanque [2].

Ce séjour de la cour à Salamanque et le fait que le gouvernement s'adressait à l'Université de cette ville lorsqu'il voulait avoir l'opinion des savants sur une question de cosmographie [3], sont des circonstances tendant à confirmer l'assertion tardive de Remesal que la conférence eut lieu à Salamanque. L'émargement du 5 mai 1487 serait seulement une largesse motivée par le déplacement imposé à Colomb.

Il y eut, quatre ans après, une autre conférence, devant Grenade, vers la fin du siège.

1. *Era tanto el ardor y diligencia que tenia cerca el culto divino, que... siempre se hallara presente a los divinos oficios y a la palabra de Dios... Acostumbrara cada dia dezir todas las horas canónicas demas de otras muchas motivas y extraordinarias devociones que tenia.* (Marino Siculo, *Cosas memorables de España,* Alcala, 1530, in-folio, feuillet 183.)

2. *Memorial o Registro breve de los lugares donde el Rey y Reyna Catolicos, estuvieron cada año desde el de* MCDLXVIII. MSS. Bibliothèque nationale de Paris, nº 6964 (collection Legrand), fol. 121, et imprimé dans la collection de Ribadeneyra, tome LXX.

3. *Nos habemos menester algunas personas que supiesen é tuviesen experiencia de astrologia é cosmografia para que platicasen con otros que aqui estan sobre algunas cosas de la mar; por ende Nos vos encargamos que nos envieis aqui, etc., etc.* (*Orden de los Reyes á Gutierre de Toledo, de la Universidad de Salamanca*, 30 juillet 1494. Navarrete, tome III, page 489.)

Nous lisons dans Bernaldez que « Colomb vint à la cour des Rois-Catholiques et leur fit part de ses projets, auxquels d'abord on n'accorda que peu de croyance. Mais s'étant déclaré certain de réussir, et ayant montré aux souverains une mappemonde, il éveilla dans leur esprit le désir de découvrir ces îles. Ils convoquèrent donc des gens de la cour, savants en cosmographie, qui, ayant entendu les explications de Colomb, acquirent la conviction qu'il disait la vérité. Persuadés à leur tour, le roi et la reine ordonnèrent qu'on armât trois caravelles [1]. »

Ce récit est corroboré par un passage de la déposition du médecin Garcia Hernandez où il dit qu'à la cour, « après en avoir consulté, » on accorda à Colomb trois navires [2]. Il l'est également par le récit d'un des témoins mêmes de la conférence, Alessandro Geraldini. « On discuta à Grenade, dit-il, le projet de Colomb dans une réunion composée des hommes les plus haut placés [3]. »

Il y eut donc deux conférences bien distinctes.

La première de ces conférences est de l'hiver de 1486-1487 et fut dirigée par Talavera, très probablement à Salamanque, lors du retour de la cour; l'autre se tint à Santa-Fé, pendant les derniers mois de 1491, et le cardinal Mendoza y joua un rôle décisif.

1. Bernaldez, *Reyes Catolicos,* cap. cxviii, tome I, page 359.

2. Navarrete, *Coleccion,* tome III, page 563.

3. *...In Illiberim urbem, quam nostro sæculo Granatam vocant, ad Ferdinandum Regem et Elisabettam Reginam perrexit, qui auctoritate clari hominis moti, pro Colono misere : quo intrà paucos dies veniente, cum coadunato primariorum hominum consilio variæ sententiæ essent, eò quod multi Antistites Patriæ Hispanæ, manifestum reum hæreseos esse planè asserebant eo quod Nicolaus à Lyra... Tunc ego, qui fortè juvenis, retro eram Didacum Mendozam...* (Geraldini, *Itinerarium*, Rome, 1631, lib. xiv, page 204.)

## XV. — PROTECTEURS DE COLOMB.

Quels sont les personnages qui, en ces temps difficiles, soutinrent Colomb de leur influence auprès des Rois-Catholiques ?

Dans sa relation du troisième voyage, l'Amiral ne reconnaît avoir d'obligations qu'à « deux religieux, » qu'il ne nomme pas : « D'une voix unanime, tout le monde me repoussa, sauf deux moines qui ne m'abandonnèrent jamais [1]. »

Quels furent ces deux moines ?

Las Casas affirme avoir eu entre les mains des lettres écrites d'Hispaniola par Colomb lui-même, dans lesquelles l'Amiral s'exprimait en ces termes :

« Vos Altesses n'ignorent pas que, pendant sept années, je les ai poursuivies de mes instances. Il n'y avait pas alors de pilote, de marin, de philosophe ou de savant qui ne déclarât que mes projets étaient erronés, aussi n'ai-je reçu aide d'aucun, sauf du frère Antonio de Marchena. Ce Père, Antonio de Marchena, seul ne me tourna pas en ridicule [2]. »

1. *Todos los que habian entendido en ello y vido esta platica todos á una mano lo tenian á burla, salvo dos frailes que siempre fueron constantes.* (Troisième voyage ; Navarrete, tome I, page 242.)

2. *Ya saben Vuestras Altezas, que anduve siete años en su corte importunándoles por esto ; nunca en todo este tiempo se halló piloto, ni marinero, ni filósofo, ni de otra ciencia que todos no dijesen que mi empresa era falsa, que nunca yo hallé ayuda de nadie, salvo de fray Antonio de Marchena, despues de aquella de Dios eterno, etc. ;*

Cet Antonio de Marchena nous est surtout connu par cette citation de Las Casas, qui, en même temps, déclare ne pas savoir qui il était, à quel ordre il appartenait, ni quand, ni comment ses services purent être utiles à l'Amiral [1]. En tous cas, La Casas a fidèlement transcrit son nom, et il ne peut y avoir de doute quant à l'existence d'un religieux ainsi nommé. Les Rois-Catholiques, dans une de leurs lettres, le nomment *Antonio de Marchena*, et ils le désignèrent même pour accompagner Colomb lors de son second voyage en qualité d'astrologue [2], « selon le désir de l'Amiral. »

Tous les historiens font de cet Antonio de Marchena et du frère Juan Perez, qui accueillit Colomb à la Rabida, une seule et même personne [3]. Cette confusion demande à être examinée.

Le religieux qui, en 1491, tenta la suprême et décisive démarche auprès d'Isabelle, se nommait Juan Perez. Les assertions de Garcia Hernandez et de Arias Perez Pinzon ne laissent

*y abajo dice otra vez, que no se halló persona que no lo tuviese á burla, salvo aquel Padre fray Antonio de Marchena.* (LAS CASAS, *Historia*, lib. I, cap. XXXII, tome I, page 250.) L'original de ces lettres n'existe plus.

1. *Tampoco pude saber cuándo, ni en qué, ni cómo le favoreciese ó que entrada tuviese en los Reyes el ya dicho Padre fray Antonio de Marchena.* (*Ibidem.*)

2. *Y nos parescia que seria bueno para esto Fray Antonio de Marchena, porque es buen astrólogo, y siempre nos pareció que se conformaba con vuestro parecer.* (Lettre du 5 septembre 1493; NAVARRETE, tome II, page 110.)

3. NAVARRETE va même jusqu'à supposer que ce frère s'appelait « F. Juan Antonio Perez de Marchena. » (*Coleccion,* tome III, page 603.) Dans la *Bibliotheca Universa Franciscana,* du P. Juan DE SAN ANTONIO (Matriti, 1732, in-folio, tome II, page 183), il est question d'un *Joannes de Marchena, Minorita, Hispanus, aliàs mihi ignotus, teste laudato, Alva in Militia.* L'ouvrage ici cité est *Militiarii Immaculatæ conceptionis virginis Mariæ contra malitiam originalis infectionis peccati,* Louvain, 1663, in-fol., et il s'agit d'un *écrivain* de l'ordre de saint François, évidemment postérieur au XVe siècle.

aucun doute à cet égard. Domiciliés à Palos, et en rapports constants avec ce religieux, ils le nomment à plusieurs reprises *le Frère Juan Perez* [1].

Oviedo ne le connaît aussi que sous le nom de *fray Juan Perez, de la Orden de Sanct Francisco* [2]. Enfin, lorsque nous voyons ce religieux figurer à la prise de possession des caravelles octroyées à Colomb, à Palos, le 30 avril 1492, au milieu de neuf témoins dont les noms sont inscrits tout au long dans le procès-verbal notarié, il n'est nommé que *Fr. Juan Perez* [3].

La différence entre ces deux noms « Juan Perez » et « Antonio de Marchena » est déjà très sensible.

Ce frère Juan Perez avait été confesseur d'Isabelle [4]. Or Talavera, qui remplissait encore ce ministère lorsqu'il fut promu à l'archevêché de Grenade, en 1492, était déjà confesseur d'Isabelle en 1478 [5]. C'est donc avant cette année que Perez dut être appelé à ces importantes fonctions, et il devait être conséquemment assez âgé en 1493.

Antonio de Marchena, au contraire, ne pouvait être d'un âge aussi avancé, puisque la reine le proposait, à la fin de cette année, pour accompagner Colomb dans son deuxième voyage transatlantique en qualité d'astrologue. On ne s'explique pas

1. Enquête du Fiscal; NAVARRETE, tome III, pages 562, 563, 564, 580.

2. *Tuvo muy largas consultaciones con un religioso llamado fray Juan Perez, de la orden de Sanct Francisco, su confessor; el qual estaba en el monesterio de la Rabida.* (OVIEDO, *Historia general*, lib. II, cap. V, tome I, page 21.)

3. NAVARRETE, tome II, page 11.

4. *Para que llevase una carta á la Reina Doña Isabel, que haya santa gloria, del dicho Fr. Juan Perez, que era su confessor.* (Déposition du médecin Garcia Hernandez; NAVARRETE, tome III, page 562.)

5. *F. Hernando de Talavera era ya confessor suyo en 1478, como se ve por Pulgar en su crónica.* Parte II, cap. LXVIII. (CLEMENCIN, *Elógio,* page 350.)

non plus comment un homme aussi éminent et d'un âge aussi respectable que devait être le P. Juan Perez, ancien confesseur de la reine, eût pu, sans déroger, s'embarquer à bord d'une caravelle, pour une expédition si lointaine, non afin de remplir des devoirs de missionnaire, mais simplement pour consulter les astres. Le fait que, lors de l'arrivée de Colomb à la Rabida, il fit venir Hernandez « pour causer avec lui, parce qu'il le savait quelque peu versé en astronomie, » indique peut-être aussi que le P. Perez n'était pas lui-même *buen astrologo*, quoi qu'en dise Oviedo; tandis qu'au contraire, c'est pour cette raison qu'Isabelle propose Antonio de Marchena à l'Amiral.

Il faut aussi observer les termes dont se sert Colomb lorsqu'il parle de ce dernier religieux : « Pendant sept années j'importunai Votre Altesse de mes sollicitations. Tout le monde à cette époque se moquait de moi excepté le Fr. Antonio de Marchena [1]. » Ce langage implique que Colomb, en 1492, connaissait ce religieux depuis au moins sept ans, c'est-à-dire dès 1485.

Peut-on en dire autant du Père Juan Perez? Non, car lorsque Colomb vient frapper à la porte du monastère, à la fin de l'année 1491, le bon religieux lui demande : « Qui êtes-vous, d'où venez-vous? Je vois à votre accent que vous êtes étranger [2]. » Ce sont là les questions adressées à un individu qu'on voit pour la première fois, et, conséquemment, en 1491, Colomb ne connaissait pas encore le P. Juan Perez, tandis qu'à cette époque, il avait déjà été en rapports suivis avec le P. Antonio de Marchena depuis sept ans.

L'auteur le plus ancien qui accole au nom du religieux de la

1. *Suprà,* page 345, note 2.
2. *Suprà,* § XII, page 348, note 2.

Rabida celui de Marchena est Alessandro Geraldini : *Ubi Frater Joannes Marcena, homo, vita, religione, et sanctimonia undique probatus,* dit ce prélat [1]. Italien d'origine, vivant en Espagne depuis 1488, précepteur des princesses royales, témoin oculaire et actif des faits qu'il raconte, son témoignage serait d'un grand poids, si le livre même où il les consigne ne dénotait une légèreté d'esprit, un manque de critique et des écarts d'imagination tels qu'on ne doit le suivre qu'avec les plus grandes précautions [2]. La phrase : *quod ad quoddam Sanctissimi Francisci Cœnobium, quod in Regione Bæticæ, et in agro oppidi Marcenæ est*, dénote le caractère erroné de ses informations, tout en nous permettant d'expliquer le procédé par lequel il est arrivé à accoler le nom de Marchena à celui de Juan.

Il y avait en effet à Marchena [3], non loin de Séville, un

1. GERALDINI, *Itinerarium,* page 203.

2. Bien que Geraldini n'eût, le 6 juillet 1520, que soixante-cinq ans, Rodrigo de Figueroa écrit à cette date à Philippe II : *Este obispo Geraldino, que acá está, es de todo punto inutil; no tiene mas entendimiento que un niño. Necesita de coadjutor.* (*Coleccion de Documentos ineditos del Archivo de Indias,* tome I, page 418.) L'*Itinerarium* a été rédigé postérieurement à la lettre de Figueroa.

L'épitaphe que M. Emiliano TEJERA a correctement relevée dans la chapelle du Christ de la cathédrale de Santo-Domingo (*Los restos de Colon en Santo-Domingo,* page 56) confirme la date de la mort de Geraldini qu'avait donnée JACOBILI (*Bibliotheca Vmbriæ,* Foligno, 1658, in-4), et contredit à celle reproduite dans tous les nécrologes d'après l'introduction ajoutée à l'*Itinerarium* par Onophre Geraldini : *obijt anno 1525.* L'épitaphe est ainsi conçue : *Hic iacet R^mus. Alex. Geraldininvs, Patricivs Rom. Eps. ii S. D. obiit anno Dni* MDXXIIII, *Die* VIII *mensis marcii* [sic]. (Voyez aussi l'ouvrage de Mgr. Roque COCCHIA, *Los restos de Cristobal Colon,* Santo-Domingo, 1879, in-8, 292.)

3. *Quodam fratre Joanne Piretio professione Franciscano atque Bæticæ Prouinciæ alumno... Is namque frater Joannes Piretius...* (GONZAGUE, *De origine Seraphicæ Religionis Franciscanæ*, page 1195.)

monastère de Franciscains. Geraldini n'ignorait pas que Colomb avait été accueilli dans un couvent de cet ordre [1]. En rapports personnels avec Colomb, il a dû lui entendre parler du Fr. Marchena. Cette homonymie entre le nom porté par ce moine et celui du couvent où, bien à tort [2], Geraldini croyait que Colomb avait reçu l'hospitalité, et l'arrivée du Fr. Juan au camp de Santa-Fé, auront porté le futur évêque de Santo-Domingo à ne voir qu'un seul et même religieux dans le franciscain qu'il ne connaissait probablement que de réputation, et celui qui, à ce moment, rendait un si grand service à Colomb. Avec son manque de critique habituel, Alessandro Geraldini aura confondu tous les noms.

On retrouve ensuite le nom de *fray Perez de Marchena*, dans l'histoire des Indes, de Gomara [3].

Excellent écrivain, historien méthodique quoique dépourvu de sens critique, crédule et d'une partialité intolérable [4], Francisco Lopez de Gomara a peu consulté les documents originaux. En tous cas, son chapitre *Quien era Cristóbal Colon* et celui qui le suit ne sont qu'un abrégé des chapitres II et IV

1. *In agro oppidi Marcenæ est, supplex, et humilis, ut necessaria vitæ alimenta sibi subministrabentur* (GERALDINI, *Itinerarium*, page 203.)

2. Marchena est à plus de 130 kilomètres de la Rabida, à vol d'oiseau, dans une direction opposée.

3. *Hispania Victrix. Primera y segunda parte de la Historia general de las Indias*, édition de Vedia, page 165.

4. LAS CASAS, *Historia*, Part. III, au sujet de Grijalva; Bernal DIAZ, *Historia verdadera*, Madrid, 1632, in-folio, préface; Garcilaso DE LA VEGA, *Primera parte de los Comentarios Reales*, Lisboa, 1609, in-folio, Part. II, lib. V, cap. XL. ANTONIO lui-même ne dissimule pas ces défauts: *Stilo quidem elegantiæ luculento res Indicas complexus, falsis tamen relationibus credens, non bona prorsus fide argumentum tractasse usus est.* (*Bibl. Hisp. Nova*, tome I, page 437.)

du livre II de l'Histoire Générale d'Oviedo. Mais on ne trouve dans ceux-ci que le nom de *Juan Perez*, et Gomara n'a pu leur emprunter celui de *Marchena*. L'*Itinerarium* de Geraldini, bien qu'écrit en 1522 [1], ne fut aussi livré à l'impression qu'à Rome, par les soins de son arrière-petit-neveu, et en 1631 seulement. Là, nous l'avouons, il manque un chaînon.

Selon Lopez de Gomara, lorsque Christophe Colomb se rendit à la cour, le P. Juan Perez lui aurait aussi remis une lettre pour Hernando de Talavera, prieur du Prado. Ici l'invention est manifeste. Le religieux Juan Perez, du monastère de la Rabida, qui fut la cause du succès définitif de l'entreprise, ne connaissait pas Christophe Colomb avant que ce dernier vînt lui demander l'hospitalité, à la fin de l'année 1491. Or nous pensons avoir démontré que les rapports de Colomb avec Talavera datent de l'époque où ce dernier était encore prieur du Prado, c'est-à-dire avant l'année 1487. D'ailleurs, l'enquête du fiscal prouve que le P. Juan Perez accompagna Colomb [2] à la cour; une lettre aurait donc été sans objet.

Quant à ce que disent de Juan Perez les annalistes de l'ordre de Saint-François, les continuateurs de Marco de Lisbonne, et même Wadding [3], c'est une répétition de la courte notice

1. *In vrbe Sancti Dominici finitum est, eo tempore... Quarto decimo Kal. Aprilis* M. D. XXII. (*Itinerarium,* page 227.)

2. *Juan Rodriguez Cabezudo vido al Almirante en esta villa de Moguer andando negociando de ir à descobrir las Indias con un fraile de San Francisco que andaba con el dicho Almirante.* (*Probanzas del Fiscal,* NAVARRETE, tome III, page 580.)

3. *Et misellum fraterculum Joannem Perezium, Marchena oriundum, qui tunc Minoritas cœnobiogi Arabidæ ab oppido Palos de Moguet* [sic] D. P. *distantis regibat et olim confessiones exceperat Reginæ...* (WADDING, *Annales ordinis Minorum,* Lugduni, 1648, tome VII, page 278.)

donnée par Antonio Daza [1], qui l'a empruntée au plus ancien de ces chroniqueurs, Francisco (Annibal) de Gonzague [2]. Ce dernier cependant ne connaît Juan Perez que sous le nom de *Joannes Piretius*, et sans dire même, comme Wadding, qu'il était originaire de Marchena.

Nous croyons à peine utile d'ajouter qu'il n'y a rien de fondé dans la tradition monacale d'après laquelle Juan Perez aurait accompagné Colomb lors de son second voyage, et qu'il serait le premier prêtre qui aborda au Nouveau-Monde [3].

Colomb parle de « deux moines » qui l'aidèrent. Antonio de Marchena était l'un certainement; mais qui fut l'autre?

Tous les historiens désignent Diego de Deza.

Deza prit le froc de bonne heure, il est vrai, et resta toute sa vie affilié à l'ordre de Saint-Dominique; mais ce savant ecclésiastique ne connut pas Colomb lorsqu'il ne fut que simple *fraile*. « Un moine, » est-ce l'expression dont l'Amiral se serait servi

1. DAZA, *Quarta parte de las Chronicas de la orden de S. Francisco;* Pinciæ (Valladolid), 1611, in-folio, Part. IV, lib. III, cap. 3.

2. Franc. DE GONZAGUE. (*De origine Seraphicæ religionis franciscanæ*, Romæ, 1587, in-folio, page 1195.)

3. *Ecco i principali Autori, i quali attestano che il P. Giovanni Perez di Marchena M. O. non pure accompagnó con alquanti suoi confratelli* [?] *Cristoforo Colombo in America nella sua seconda spedizione, ma fu ancora il primo sacerdote que mettesse piede nel nuovo emisfero.* P. Luca Wadingo. *Annales ordinis Minorum.* — P. Francesco Gonzaga, *De orig. Ser. Relig.* — P. Francesco Aroldo, *Epit. Ann. Ord. Min.* — P. Pietro Simon, *Hist. de las conquistas.* — P. Fortunato Uberto, *Menolog. San Francisci.* — P. Girolamo Plato d. C. d. G. *De bono status relig. etc., etc.* (P. Agostino d'OSIMO, *Cristoforo Colombo ed il P. Giovanni Perez di Marchena,* Ascoli, 1861, in-12, page 380.) Nous n'avons pu consulter les ouvrages des PP. AROLDO, UBERTO et PLATO, mais nous sommes persuadé que, comme leurs devanciers, ils n'ont pour autorité qu'une légende dérivée des deux lignes de la lettre des Rois-Catholiques du 5 septembre 1493.

pour parler d'un prélat qui, après avoir été professeur de théologie à l'Université de Salamanque et précepteur de l'héritier de la couronne, était déjà évêque de Zamora quand il le rencontra pour la première fois en 1486-1487, et qui, à l'époque où il en parle, avait déjà passé par les importants évêchés de Salamanque, de Jaen, de Palencia [1], et était le confesseur en titre des Rois-Catholiques ?

Nous pensons, au contraire, que les deux moines auxquels Colomb fait allusion étaient le Fr. Antonio de Marchena et le Fr. Juan Perez, dont il faut faire, à l'exemple de Las Casas, deux personnalités parfaitement distinctes.

On sait par une première déclaration de l'Amiral que le Frère Antonio de Marchena seul ne l'avait pas abandonné ; puis un second aveu nous apprend qu'il partageait entre deux moines le mérite de cette bonne action. Les documents nous permettent de l'étendre à d'autres personnages encore.

Las Casas cite une lettre de Christophe Colomb, dans laquelle l'Amiral attribue à Diego de Deza et à Juan Cabrero, l'acceptation par les Rois-Catholiques de l'entreprise des Indes. Et le bon évêque de Chiapas ajoute que, bien longtemps avant d'avoir vu cette lettre, il avait entendu dire que lesdits Deza et Cabrero se

1. *Præceptor circa annum* MCCCCLXXXVI, *tumque unã electus episcopus Zamorensis... Sexennis circiter elapso ad annum* MCCCCXCIII *episcopus Salmanticensis assumtus est... Ex Salmantina ad Germiensem Ecclesiam translatus circa* MCCCCXCV, *tribus tantum annis eam administravit, inde rursus translatus ad Palentinam anno* MCCCCXICX *exeunte seu aulæ episcopus renuntiatus fuit anno* MCCCCXCIX, *nam ab anno* MCCCCXCVIII *regii confessorii munus aut onus obibat...* (QUÉTIF et ECHARD, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti*, Lutetiæ-Paris, 1721, tome II, page 51.)

glorifiaient d'avoir été la cause que Ferdinand et Isabelle s'étaient décidés à se charger de l'entreprise [1].

Navarrete a publié deux lettres de Colomb, des 21 novembre et 21 décembre 1504, qui contiennent un aveu semblable, avec cette différence que Diego de Deza n'y est pas nommé.

« C'est Mgr l'évêque de Palencia qui fut la cause que Leurs Altesses acquirent les Indes et que je restai en Castille, car j'étais déjà en route pour m'éloigner; [je puis en dire] autant du chambellan de Son Altesse [2]. »

Quel était cet évêque de Palencia que lui, Colomb, ne nomme pas?

Etait-ce Diego de Deza ou bien Juan Rodriguez de Fonseca, qui fut également évêque de ce diocèse à la même époque?

Nous possédons deux autres lettres où l'Amiral parle de l'évêque de Palencia. Elles sont des 1er et 29 décembre 1504, et indiquent clairement que, à ces dates, ce prélat se trouvait de sa personne à la cour.

Diego de Deza prit possession de l'évêché de Palencia au

1. *Dijo el Almirante... y quién lo puede mejor hacer que el Arzobispo de Sevilla, pues habia sido causa, con el Camarero, que Su Alteza hobiese las Indias?... Y en carta escrita de su mano, vide que decia al Rey que el arzobispo de Sevilla, D. Fray Diego de Deza y el camarero, Juan Cabrero, habian sido causa que los Reyes tuviesen las Indias. É mucho años ántes que lo viese yo escrito de la letra del almirante Colon, habia oido decir, que el dicho Arzobispo de Sevilla, por sí, y lo mismo el camarero, Juan Cabrero, se gloriaban que habian sido la causa de que los Reyes aceptasen la dicha empresa y descubrimiento de las Indias.* (Las Casas, *Historia*, lib. II, cap. xxxvii, tome III, page 188, et tome I, lib. I, cap. xxix, page 228.)

2. *Sr. Obispo de Palencia, el que fue causa que sus Altezas hobiesen las Indias, y que yo quedase en Castilla, que ya estaba yo de camino para fuera : y ansí al Señor Camarero de su Alteza... Siempre desque yo vine á Castilla me ha favorecido y deseado mi honra.* (Navarrete, tome I, page 333 et 346.)

mois d'avril 1497 [1]. De ce diocèse, il fut promu à l'archevêché de Séville. Quétif dit que cette translation eut lieu en 1505 [2]; cependant ses bulles lui furent expédiées dès le 21 décembre 1504 [3].

Nous ne connaissons pas la date précise de la nomination de Juan Rodriguez de Fonseca à l'évêché de Palencia. Le langage de Zurita [4] porte à croire que cette promotion suivit de très près son départ pour la mission que lui confia le roi Ferdinand, mission nécessairement antérieure à la fin de novembre 1504. De toutes façons, il pouvait déjà porter le titre d'évêque de Palencia lorsque Colomb écrivait la lettre précitée [5], puisque, dès décembre 1504, Fonseca était titulaire de cet évêché, et il n'est pas douteux qu'en ce mois, Deza, et Fonseca, successeur immédiat [6] de ce dernier, furent en même temps qualifiés d'évêques de Palencia, l'un, par habitude, l'autre, par déférence.

1. DAVILA, *Teatro eclesiástico*, tome I, page 261.

2. *Anno tandem* MDV *ex Palentina ad Hispalensem metropolim evectus.* (QUÉTIF et ECHARD, *Scriptores ordinis Prædic.*, tome II, page 51.)

3. Ortiz DE ZUÑIGA, *Anales eclesiásticos... de Sevilla,* 1677, in-folio, lib. XIII.

4. MDIIII... *embio luego el Rey a Flandes a don Joan de Fonseca, que fue promouido á la Iglesia de Palencia porque don Diego de Deça le fue á la de Sevilla.* (ZURITA, *Los cinco libros posteros de la Historia del Rey D. Hernando*, tome VI des *Anales de Aragon,* Caragoça, 1610, in-folio, lib. V, feuillet 351.)

5. *En el año 1499 fue promovido para la Iglesia de Cordova. Desta Iglesia fue promovido para la de Palencia, y por el tomó la possession Alonso de Fonseca... 16 de Enero de 1505. En este año el Obispo estava en Flandres con los Reyes D. Felipe e Juana.* (DAVILA, *Teatro,* tome I, page 176.) Le testament de Juan Rodriguez de Fonseca, MS., qui se trouve dans la collection Muñoz, contient peut-être quelque allusion à Christophe Colomb et à la découverte du Nouveau-Monde.

6. Alonso FERNANDEZ de Madrid, *Silva Palentina, — vel De la antiguedad, y nobleza de la Ciudad de Palencia.* (MS. Bibliothèque Nationale de Madrid, G. 80.)

Une de ces lettres permet, croyons-nous, de fixer l'homonyme dont parle Colomb.

Il est à peu près certain qu'en sa qualité de confesseur du roi, Deza, en décembre 1504, était à la cour, tandis que le 21 de ce mois, quand l'Amiral prescrivit à son fils, alors à Ségovie, d'avoir certains rapports personnels avec « l'évêque de Palencia, » Fonseca se trouvait dans les Flandres.

Aussitôt après la mort d'Isabelle la Catholique, arrivée le 26 novembre 1504, Ferdinand envoya des agents à l'étranger. Fonseca fut désigné pour se rendre auprès de la reine Jeanne, à Gand, et comme Zurita dit que, « à la fin de novembre, le roi partit pour le monastère de la Mejorada [1], » nous devons en conclure que, dès le commencement de décembre 1504, Fonseca avait quitté l'Espagne. Il n'était pas non plus de retour le 21 de ce mois, puisque le 6 ou le 16 janvier 1505 [2], Alonso de Fonseca, son oncle, prit possession du siège de Palencia, au nom de Juan de Fonseca, absent et empêché. Ce n'est donc pas à ce dernier que Colomb fait allusion, quand, le 21 décembre 1504, il rappelle à son fils que le mérite de la découverte des

1. *Tras esto embio luego el Rey a Flandres a don Juan de Fonseca... para que visitasse a la Reyna su hija : y mando que se convocassen a cortes en la ciudad de Toro todas las ciudades, etc., etc., y en fin del mes de Noviembre se partió para el monasterio de la Mejorada.* (*Anales de Aragon,* tome V, lib. V, feuillet 351.) Fonseca ne dut cependant pas y faire un long séjour, car nous le retrouvons en Espagne à la fin d'avril 1505, après la réunion des Cortes à Toro, lorsque Ferdinand le renvoya en Flandres pour prémunir Philippe et Jeanne contre les calomnies dont le roi d'Aragon était l'objet. (*Loc. cit.,* tome VI, lib. VI, chap. VIII, feuillet 12.)

2. La *Silva Palentina* précitée donne la date du 6; Davila, celle du 16. Voyez *suprà,* page 374, note 5.

Indes revient à l'évêque de Palencia. C'est évidemment de Diego de Deza qu'il s'agit.

Cette distinction devait être établie, car nous verrons bientôt que, moins d'un mois après, Colomb parle de « rapports fraternels avec l'évêque de Palencia, » qui, cette fois, n'est pas Deza, mais bien Juan de Fonseca.

L'autre protecteur que Colomb désigne sous le titre de « chambellan de Son Altesse » est Juan Cabrero, *camarero* de Ferdinand, homme affectueux [1], très aimé du roi et de la reine. On a peu de détails sur ce personnage, et il est à regretter que le dialogue des *Quincuagenas* qu'Oviedo lui avait consacré, n'ait pu être retrouvé [2]. C'était un Aragonais, qui joua un certain rôle politique [3]. Les services qu'il rendit à Colomb, en 1491, sont confirmés, non seulement par le récit de Las Casas, mais par un mémoire de Martin Cabrero, neveu de Juan, affirmant que son oncle « fut la cause principale de la mise à exécution de l'entreprise et de la conquête des Indes; et que sans lui on n'aurait pas découvert ces pays, au moins au profit de la couronne de Castille [4]. » Lorsqu'en 1513, Ferdinand le Catholique

1. *Hombre de buenas estrañas.* (Las Casas, *Historia,* lib. I, cap. xxix, page 228.)

2. *Dialogos que se citan en varias partes como escritos, y que no se han encontrado : Batalla I, Quincuagena I, lugar incierto. Juan Cabrero*, *camarero del Rei católico.* (Clemencin, *Elógio,* page 233.)

3. Zurita, *Anales de Aragon*, Part. V, lib. III, cap. 24, feuillet 144; cap. xxx, feuillet 156.

4. *Que fué causa principal de que se emprendiese la empresa de las Indias y se conquistasen, y si por él no fuera, no hobiera Indias, à los menos para provecho de Castilla.* (Mémoire de Martin Cabrero, en date du 21 mars 1517. MS. dans les extraits des archives de Simancas, de Muñoz, page 102; Navarrete, tome III, page 325.)

ordonna que les Indiens d'Hispaniola fussent répartis comme esclaves seulement entre les habitants de l'île, il ne fit d'exception que pour cinq personnes. Juan Cabrero figure troisième sur la liste [1], et nous voyons, par le procès-verbal de distribution dressé à Santiago l'année suivante, qu'il reçut effectivement un cacique et quarante-six Indiens [2].

Des témoins oculaires reportent sur d'autres personnages que ceux désignés par Colomb le mérite d'avoir recommandé ses projets envers et contre tous. Ainsi Oviedo déclare en termes explicites que personne en Espagne n'accueillit l'Amiral avec autant de bonté que Quintanilla. Son récit n'est pas sans intérêt : « A cette époque, dit Oviedo [3], Colom arriva à la cour et il se présenta à la demeure d'Alonso de Quintanilla, tré-

1. NAVARRETE, *Coleccion*, tome II, page 362.

2. *Al camarero Mosen Juan Cabrero, se le encomendó el cacique Hernando Carbonero con cuarenta é seis personas de servicio.* (*Repartimiento, Documentos ineditos de India,* tome I, page 83.) D'après HERRERA (Décade I, lib. VI, page 185), le don à faire de ces Indiens remonterait aux instructions données à Diego Colon, lorsqu'il se rendit pour la première fois à Hispaniola en 1508-9. Cet historiographe nous apprend également (Décade III, lib. III, page 179) que Cabrero fut l'un des deux ambassadeurs que Charles-Quint chargea en 1524 de revendiquer sa part dans les découvertes de Magellan et de El Cano, aux termes du traité de Tordesillas. Le mémoire de Martin Cabrero nous porte cependant à supposer qu'en 1517 son oncle Juan Cabrero était déjà mort. Herrera confond probablement avec le Dr Cabrero, qui contresigna les actes des 20 mars 1512 et 9 mars 1513. (NAVARRETE, tome II, pages 351 et 363.)

3. *Andaba en la corte, llegábase á casa de Alonso de Quintanilla, contador mayor de cuentas de los Reyes Cathólicos (el cual era notable varon y desseoso del acresçentamiento y serviçio de sus reyes) y mandábale dar de comer lo nesçessario por una compasibilidad de su pobreça. Y en este caballero halló mas parte é acogimiento Colom que en hombre de toda España.* (OVIEDO, *Historia general,* lib. II, cap. V, page 20 du tome I de l'édition de Madrid.)

sorier des Rois-Catholiques, lequel, touché de sa pauvreté, lui fit donner de la nourriture et ce dont il avait besoin. Nul en Espagne ne lui porta jamais autant d'intérêt et ne l'accueillit aussi bien que ce gentilhomme. »

Dans presque toutes les histoires et les chroniques où il est question de la découverte du Nouveau-Monde et des tribulations que souffrit Colomb, ce n'est ni à Deza, ni à Quintanilla, ni à Cabrero qu'est attribué le mérite de l'entreprise, mais à Pedro Gonzales de Mendoza, Grand cardinal d'Espagne.

Lorsqu'on examine de près les récits que donnent Gomara [1], Gonzalo de Illescas [2], le P. Gerónimo de Mendieta [3], et surtout Salazar de Mendoza [4], sur l'action décisive du Grand cardinal, on reste convaincu que leur seule source d'information est Oviedo ou Gomara. Las Casas, lui [5], copie João de Barros.

1. *Por medio pues de Alonso de Quintanilla tuvo Colon entrada y audiencia con el cardenal don Pero Gonzales de Mendoza... Los Reyes oyeron á Colon por esta via y leyeron sus memoriales...* (GOMARA, *Historia de las Indias*, page 166.)

2. *Pero todavia hallo favor de Alonso de Quintanilla... El dio entrada en casa del Cardenal Don Pedro Gonzales de Mendoça...* (ILLESCAS, *Historia Pontifical*, Burgos, 1678, in-folio, feuillet 174, verso.)

3. *Teniendo ya Colon un poco mas de entrada y credito por medio del arzobispo de Toledo, don Pero Gonzales de Mendoza.* (Gerónimo de MENDIETA, *Historia eclesiástica Indiana*, publiée par notre ami don Joaquin Garcia ICAZBALCETA, Mexico, 1870, in-4, page 14.)

4. *Viendose desauciado, y sin remedio, acordó de meterle por las puertas de Alonso de Quintanilla, contador mayor de Castilla, el qual agradandose mucho de le pretension, lo introduxo en el Cardenal...* (MENDOZA, *Cronica de el gran Cardenal de España*, Toledo, 1625, in-folio, page 214.)

5. *El cardenal Pero Gonzales de Mendoza... con el favor deste señor, dice la Historia portoguesa, que aceptaron los Reyes la empresa de Cristóbal Colon.* (LAS CASAS, *Historia*, lib. I, cap. XXIX, tome I, pages 228, 238.)

Quant à ce dernier, la brève notice : *tẽ que per meio do Arcebispo de Toledo dom Pero Gõçaluez de Mendoça* [1], n'offre point de prise à l'analyse; mais les Décades portent quelques traces d'emprunts faits à Oviedo, dont l'*Historia* circulait imprimée depuis au moins six ans lorsque Barros commença à écrire ses Décades [2]. C'est donc encore à Oviedo qu'il faut remonter pour trouver la relation première des efforts du cardinal Mendoza. Il dit :

« C'est par les démarches et l'intercession de Alonso de Quintanilla que l'illustre et révérendissime cardinal d'Espagne, archevêque de Tolède, don Pedro Gonçalez de Mendoza, connut Colom. Il commença à lui donner audience, et vit ainsi qu'il était savant, disert, et appuyait ses dires de bonnes raisons. Le tenant pour esprit ingénieux et très habile, le désir lui vint de le favoriser. En conséquence du grand intérêt que le cardinal et Quintanilla lui portaient, et par leur moyen, il réussit à se faire écouter du Roi et de la Reine, qui alors commencèrent à ajouter quelque foi à ses mémoires et à ses pétitions [3]. »

Cet extrait ne nous donne pas l'époque de ces rapports, quoique l'ensemble du récit paraisse les faire remonter aux premiers temps de l'arrivée de Colomb en Espagne. Un autre récit émanant d'un témoin oculaire, qui fut aussi acteur dans la circonstance où Mendoza paraît s'être déclaré pour la première fois en faveur de Colomb, nous permet de démontrer, au contraire, que ce ne fut pas en 1486, mais en

1. Barros, *Da primeira Decada*, lib. III, cap. xi, feuillet 57.

2. L'*Historia general* d'Oviedo fut imprimée à Séville en 1535. (*B. A. V.*, nº 207.) C'est en 1541 que João III chargea Barros d'écrire l'histoire de la conquête des Indes, dont la première Décade ne parut qu'en 1552.

3. Oviedo, *Historia general*, lib. II, cap. iv, tome I, page 20.

1491 seulement, que se produisit l'heureuse intervention du Grand cardinal d'Espagne.

C'est en ces termes que Alessandro Geraldini relate le rôle que le cardinal et lui-même jouèrent dans ce qu'on a appelé la junte :

« Le projet de Colomb fut discuté dans une assemblée composée des hommes les plus éminents. Les avis étaient partagés. La plupart des prélats espagnols, s'appuyant sur l'autorité de Nicole de Lyre et de saint Augustin, voyaient dans les idées de Colomb une hérésie. Je me trouvais par hasard placé derrière le cardinal Mendoza, et lui représentai que Nicole de Lyre et saint Augustin avaient sans doute été d'excellents théologiens, mais de médiocres géographes, puisque les Portugais étaient parvenus à un point de l'autre hémisphère où ils avaient cessé de voir l'étoile polaire, et découvert un autre astre au pôle opposé; qu'ils avaient même trouvé tous les pays situés sous la zone torride parfaitement peuplés [1]..... »

1. ...[*Frater Joannes Marcena*]... *ad Ferdinandum Regem, et Elisabettam Reginam perrexit, qui auctoritate clari hominis moti, pro Colono misere, quo intrà paucos dies veniente, cum coadunato primariorum hominum consilio variæ sententiæ essent, eó quod multi Antistites patriæ Hispanæ manifestum reum hæreseos esse plane asserebant, eó quod Nicolaus á Lyra totam terræ humanæ compaginem ab Insulis Fortunatis in Orientem usque supra mare extentam nulla latera habere per inferiorem partem sphæræ obtorta dicit. Et Divus Aurelius Augustinus nullos esse Antipodas affirmat. Tunc ego, qui fortè juvenis, retro eram Didacum Mendozam sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalem hominem genere, integritate, prudentia, rerum notitia, et omnibus præclaræ naturæ ornamentis Illustrem, petii; cui cum referrem Nicolaum à Lyra virum sacræ Theologiæ exponendæ egregium fuisse, et Aurelium Augustinum doctrina, et sanctitate magnum, tamen Cosmographia caruisse, eo quod Lusitani ad inferiores eo modo partes alterius hemisphærii tenderant, quod arctico nostro relicto, alium sub alio polo antarcticum detexerant, omnia sub Zona Torrida populo plena repererant, nova in axe Antipodum sidera conspexerant...* (Geraldini, *Itinerarium*, lib. XIV, page 204.)

Quant au lieu où se tint cette mémorable conférence, Geraldini dit expressément que ce fut *Illiberis*, « ville qu'en notre siècle on appelle Grenade [1]. »

Le siège de Grenade ne date guère que de l'arrivée de Ferdinand et d'Isabelle à la fontaine des Ojos de Huescar, le 26 avril 1491, voire même seulement de l'établissement du camp ou de la ville de Santa-Fé, en août. Les Rois-Catholiques entrèrent dans l'Alhambra le lundi 2 janvier 1492; mais ils revinrent peu après à Santa-Fé où ils restèrent jusqu'en mai [2]. Lorsqu'on rapproche ce récit des dépositions de Garcia Hernandez et de Juan Rodriguez Cabezudo, on voit que cette conférence fut provoquée par la démarche du P. Juan Perez; mais il reste à savoir si ce fut avant la prise de Grenade, c'est-à-dire entre août 1491 et le commencement de janvier 1492, ou seulement après cette date.

Dans le préambule de son journal de bord, Colomb dit avoir été présent lorsque l'étendard royal fut hissé sur l'Alhambra, et qu'il vit le roi maure sortir de la forteresse pour venir baiser les mains de Ferdinand et d'Isabelle, le 2 janvier 1492. Colomb ajoute qu'ensuite, au cours de ce mois de janvier, en conséquence des renseignements qu'il leur avait communiqués, Leurs Altesses songèrent à l'envoyer aux Indes, par la voie de l'occident, et qu'en ce même mois, après qu'Elles eurent expulsé les Juifs, il reçut l'ordre de partir [3].

1. *In Illiberim Vrbem, quam nostro sæculo Granatam vocant.* (*Loc. cit.*)

2. Bernaldez, *Reyes Católicos*, cap. c, tome I, pages 293, 302, 304.

3. *En la muy grande ciudad de Granada, donde este presente año á dos dias del mes de Enero por fuerza de armas* vide *poner las banderas Reales de vuestras Altezas en las torres de Alfambra... y* vide *salir al Rey Moro á las puertas de la ciudad y besar las Reales manos de vuestras Altezas y del Principe mi Señor, y luego* en aquel

De cette déclaration, pleine d'anachronismes [1], nous ne retiendrons que le fait du projet accepté, au moins en principe, dès le mois de janvier, et la conséquence que la conférence dut avoir lieu en 1491. L'assertion de Galindez de Carvajal [2], placée à la fin de sa trop brève chronique pour 1491, et rapportant, à la suite d'autres évènements, qu'en cette année les Rois-Catholiques donnèrent leur assentiment aux projets de Colomb, nous porte à reculer la date de cette mémorable discussion qui décida de son sort, jusqu'aux derniers mois de l'année 1491.

## XVI. — SES ADVERSAIRES.

Nous avons examiné les droits des personnages à qui Colomb ou les historiens attribuent, chacun en particulier, l'honneur de l'avoir encouragé dans ses efforts. On pourrait également étudier jusqu'à quel point d'autres contemporains, à qui l'on jette la pierre, méritent peu le reproche d'avoir repoussé

presente mes *por la informacion que yo habia dado á vuestras Altezas... pensaron de enviarme á mi Cristóbal Colon á las dichas partidas de India... Asi que despues de haber echado fuera todos los judios de todos vuestros reinos y señorios,* en el mismo mes de Enero *mandaron V. A. á mi que con armada suficiente me fuese á las dichas partidas de India.* (Navarrete, tome I, pages 1 et 2 ; Las Casas, *Historia*, cap. xxxvi, tome I, page 262.)

1. Le décret d'expulsion des Juifs n'est que du 30 mars 1492. (*Recopilacion de las Leyes,* lib. VIII, tit. ii, ley 2.) Les premières *capitulaciones* faites avec Colomb sont du 17 avril, et l'ordre original d'armement est du 30 de ce mois.

2. *Sub anno 1491... Y este año tomaron sus altezas ascento con Xpoval colon ginoues natural de Saona descubrimiento de las yslas e yndias del mar oceano de que tanto honrra...* (Galindez de Carbajal, *Itinerario.*)

ses projets. Parmi ceux-ci, il y a notamment le bon Talavera, que Las Casas n'hésite pas à accuser « d'avoir été la cause principale des refus qu'essuya Colomb, et cela uniquement par ignorance ou inintelligence [1]. »

Hernando de Talavera était au contraire un prélat instruit, libéral [2], et si bon qu'on le désignait sous le nom « du meilleur archevêque de toute l'Espagne [3]. »

Nous voyons ensuite que ce fut par son entremise que l'on paya à Colomb les sommes qui servirent à armer la première expédition [4]. On doit voir dans cette intervention d'un prélat dont les fonctions étaient toutes spirituelles une action plutôt favorable que contraire. Du reste, la correspondance de

1. *El principal que fuè causa desta ultimada despedida, se cree haber sido el Prior de Prado y los que le seguian, de creer es que no por otra causa sino per que otra cosa no alcanzaban ni entendian.* (*Historia*, lib. I, cap. XXXI, tome I, page 243.)

2. Cipriano DE VALERA dans l'*Exhortacion* placée en tête de son édition de la Bible espagnole de Cassiodore REYNA. (Amsterdam, 1602, in-folio.) *Though late in life, he set about learning Arabic... he caused an Arabic vocabulary, grammar and catechism to be compiled.* (PRESCOTT, *Ferdinand and Isabella*, tome II, page 407, sur l'autorité de L. del MARMOL CARVAJAL, *Historia de la Rebelion de los Moriscos*, Malaga, 1600, in-folio, lib. I, cap. XXI, et de F.-B. de PEDRAZA, *Antiguedad y excellencias de Granada*, Madrid, 1608, in-4, lib. III, cap. X.)

3. *El sancto, ó el buen arzobispo en toda España.* (OVIEDO, *Quincuagenas*, dialogue sur Talavera, MS. cité par PRESCOTT, *Ferdinand and Isabella*, tome I, page 247, note 24.)

4. *Vos fueron recibidos é pagados en cuenta un cuento é ciento é cuarenta mil maravedis que distes por nuestro mandado al Obispo de Avila, que agora es Arzobispo de Granada, para el despacho del Almirante D. Cristóbal Colon.* (Livre de comptes de Luis de Santangel et de Francisco Pinelo, trésoriers de la *Hermandad.*) *Dió y pagó mas Alonso de las Cabezas por otro libramiento del dicho Arzobispo de Granada, fecho 5 de Mayo de 92 años, á Luis de Santangel...* (Livre de comptes de Garcia Martinez et de Pedro de Montemayor. Cités d'abord par

Talavera avec la reine Isabelle [1] montre qu'il ne cessa de s'intéresser à l'expédition de Colomb [2].

Mais nous avons une attestation décisive, c'est celle de Pedro Martyr d'Anghiera, témoin oculaire. Dans une de ses lettres de septembre 1493, adressée au comte de Tendilla et à l'archevêque de Grenade (qui alors était Hernando de Talavera), en leur rendant compte du retour de Christophe Colomb, il leur dit : « Ecoutez avec attention, vous, hommes sages et vénérables, le récit de la nouvelle découverte. Vous vous rappelez que Colomb le Ligurien, lorsqu'il était au camp [de Santa-Fé]

Clemencin, *Elógio,* page 368, note 17, et ensuite par Navarrete, *Coleccion,* tome II, page 5.) Talavera ne serait-il pas également l'évêque non nommé qui ordonnança les largesses des 5 mai, 27 août et 15 octobre 1487 ? Navarrete ajoute entre parenthèses les mots *de Palencia,* mais sans nous donner ses autorités pour cette glose. Voyez aussi, dans l'ordonnance du 19 août 1494 (Navarrete, tome III, page 490) : *El muy reverendo padre arzobispo de Granada por nuestro mandado hobo librado en Ruy Garcia Suarez é Luis de Santángel doscientos é noventa mil maravedis... que nos prestó para despachar á Cristóbal Colon.*

1. Clemencin, *Elógio*, page 368 et 372, où ces lettres sont publiées *in extenso* et bien plus exactement que dans l'histoire de Grenade, de Pedraza.

2. Les anciens chroniqueurs de l'ordre de Saint-François rapportent même que lorsque Colomb arriva à la Cour, il était porteur d'une lettre pour Talavera, et que ce fut à lui qu'il s'adressa : *Este fraile, por nombre Fr. Juan Perez de Marchena, habia encaminado á los duques* [*Medina Sidonia et Medina Celi*], *y vistos que estos señores lo echaban por alto, a consejóle que fuese a la corte de los Reyes Católicos, para quien esta buena dicha estaba guardada, y escribió con él á Fr. Hernando de Talavera, confesor de la reina.* (Gerónimo de Mendieta, *Historia eclesiastica Indiana*, lib. I, cap. II, page 14.) Ce récit, emprunté à Gomara, est inexact. Colomb était en rapports avec Talavera depuis au moins l'année 1487, tandis qu'il ne connut le P. Juan Perez qu'à la fin de 1491. Salazar de Mendoça répète l'assertion, mais il omet d'attribuer la lettre au religieux de la Rabida : *Acudio á los Reyes con algunas cartas de recomendacion para fray Hernando de Talavera, v. de Oropesa.* (*Cronica del gran Cardenal,* page 214.)

auprès de nos monarques, insista sur [la possibilité] d'atteindre le nouvel hémisphère terrestre par les antipodes occidentaux. Il est important que vous vous le rappeliez, *car vous y avez participé, et sans vos avis, le projet n'eût pas été mis à exécution* [1]. »

A une époque où tout le monde doutait de la possibilité de l'entreprise, — c'est l'un des assistants de la première conférence qui le déclare, — Talavera ne crut pas d'abord aux projets de Colomb; mais c'était en 1486-87, et ce qui précède démontre que plus tard le bon évêque revint à une appréciation plus juste. Il marchanda alors si peu son concours, que sans lui — c'est encore un témoin oculaire qui le rapporte — ce grand dessein n'eût pas été suivi d'effet.

Nous ne saurions être aussi affirmatif à l'égard de l'évêque Juan Rodriguez Fonseca. Comme il était d'un caractère hautain et décidé, ne pouvant souffrir l'ingérence de personne dans les affaires des Indes, sur lesquelles il exerçait un contrôle presque absolu, on comprend que des froissements se soient produits entre lui et Christophe Colomb; mais nous n'avons pas trouvé dans les chroniques du temps la preuve des sévères accusations dont ce prélat porte encore le poids. Bernaldez, qui fut en rapports personnels avec Colomb et Fonseca, en 1496 [2], laisse seulement à entendre que d'après ce dernier les

1. *P. M. A. M. Comiti Tendillæ et Archiepiscopo Granatensi : — Attolite mentem, Sapientissimi duo senescentes, audite novum inventvm. Meministis Colonum Ligurem institisse in castris apud Reges, de percurrendo per occiduos Antipodes, novo terrarum hemisphærio, meminisse oportet. Qua de re vobiscum aliquando actum est. Nec sine vestro, ut arbitror, consilio rem hic aggressus est.* (Pedro MARTYR, Epist. CXXXIII, page 73 de l'édition des Elzevier.)

2. BERNALDEZ, *Reyes Católicos*, cap. XXXI, tome II, pages 44 et 78.

dépenses des expéditions excèderaient les profits, et, en ce qui concerne Christophe Colomb, l'expérience lui donna raison [1].

Las Casas, qui ne ménageait pas ses paroles, surtout lorsqu'il s'agissait de propriétaires d'esclaves indiens (et Fonseca en possédait plus de huit cents) [2], ne dit de lui que *no esta bien con las cosas del Almirante* [3]. Il le blâme, et justement, d'avoir empiété sur les privilèges de Colomb, en permettant à son favori, Alonso de Hojeda, d'armer des expéditions au Nouveau-Monde; mais il y a loin de cette injuste faveur à la haine invétérée et aux noirs desseins que les biographes de l'Amiral ne cessent de lui reprocher.

Il faut remonter aux *Historie* pour trouver la source de toutes ces objurgations. A la distance où nous sommes des événements, on ne peut opposer qu'un fait à la grave imputation d'après laquelle Fonseca *portó continuatamente mortale odio all' Ammiraglio* [4], mais il nous paraît probant.

Voici ce que Colomb écrivait de Séville, le 18 janvier 1505, à son fils Diego, qui se trouvait à la cour :

« Si l'évêque de Palencia est arrivé, ou quand il arrivera, dis-lui combien je suis heureux de sa prospérité, et que si je vais là-bas [à Ségovie], c'est chez lui que je descendrai, qu'il me

1. *Los gastos eran muy muchos, los provechos eran pocos hasta entonces.* (BERNALDEZ, *Reyes Católicos,* cap. CXXXI, tome II, page 77.) Les richesses métalliques, importées en Europe, de 1493 à 1500, ne s'élevèrent pas, année moyenne, à 2,000 marcs d'or. HUMBOLDT, *Essai politique sur la Nouvelle Espagne,* tome III, page 419; *Essai critique sur la Géographie du Nouveau Continent,* tome III, page 352.

2. HERRERA, Decad. I, lib. IX, cap. XIV, page 257.

3. LAS CASAS, *Historia,* lib. I, cap. CLXIV, tome II, page 389.

4. *Historie,* cap. LXIIII, feuillet 151.

veuille ou non, car nous devons revenir à notre premier amour fraternel, et il ne pourra s'y refuser parce que mes efforts amèneront ce résultat [1]. »

Cette fois, l'évêque de Palencia est bien Juan Rodriguez de Fonseca [2] et non Diego de Deza, car dans d'autres passages de la lettre, il est question et de l'évêque de Palencia et de l'archevêque de Séville, l'un et l'autre clairement mentionnés comme deux personnes distinctes.

L'extrait que nous venons de citer accuse assurément une altération dans des rapports d'amitié, mais peut-on croire que Colomb eût parlé d'un tel ton facile et aimable, surtout dans l'intimité et avec son fils, de l'homme qui depuis treize ans n'aurait cessé de le poursuivre, lui et les siens, d'une « haine mortelle ? »

Nous hésitons à le croire, et tout en reconnaissant que Colomb eut à souffrir du caractère passionné et dominateur de Fonseca, nous tenons pour exagérés les reproches qu'on lui adresse, et pour non justifiée la réprobation dont il est frappé.

1. *Si el Sr. Obispo de Palencia es venido ó viene, dile cuanto me ha placido de su prosperidad, y que si yo voy allá, que he de posar con su merced aunque él non quiera, y que habemos de volver al primero amor fraterno, y que non lo podrá negar porque mi servicio le fará que sea ansi.* (NAVARRETE, tome I, page 350.)

2. Voyez *suprà*, page 374, note 5.

## XVII. — SA PAUVRETÉ.

Colomb eut certainement à essuyer bien des déboires. Il dit même avoir souffert « du froid et de la faim [1]. » Geraldini parle de sa pauvreté [2], et non seulement Oviedo relate que Quintanilla fut touché de sa misère [3], mais il fait allusion à son piètre manteau [4]. Il ne faudrait cependant pas prendre à la lettre les doléances qui attristent si souvent les lettres de l'Amiral. Lorsque, par exemple, il se plaint que « pendant sept années tout le monde le repoussa; » que « pendant sept années il fut la risée de tous; qu'un pauvre moine seul eut pitié de lui, » les faits, les récits des contemporains, ses aveux mêmes le contredisent.

Colomb fut, au contraire, accueilli, encouragé, aidé par les plus grands personnages de l'Espagne. Nous venons de le démontrer. C'est le noble duc de Medina-Celi, qui l'héberge dans sa propre maison pendant deux ans et qui, pour faciliter l'exécution de ses projets, arme plusieurs caravelles; c'est Diego de Deza, déjà évêque de Zamora et précepteur de l'héritier de

1. Ce seraient, d'après Las Casas, les propres paroles de Colomb : *Quien pudiera sufrir siete años de tanto destierro, de tantas angustias, disfavores, afrentas, tristezas, pobreza frio y hambre — como él, en una carta, dice que padeció en Sancta-Fé.* — (*Historia*, lib. I, cap. XXXII, tome I, page 249.)

2. *Pro Colono misere.* (Geraldini, *Itinerarium*, lib. XIV, page 204.)

3. *Mandábale dar de comer y lo necessario por una compasibilidad de su pobreça.* (Oviedo, *Historia general*, lib. II, cap. IV, tome I, page 20.)

4. *Traia la capa rayada — ó pobre.* (*Loc. cit.*, page 19.)

la couronne, qui, dès l'arrivée de Colomb en Castille, le protège [1]; c'est Juan Cabrero, premier chambellan du roi; c'est Alonso de Quintanilla, le trésorier de la couronne, qui l'accueille chez lui; c'est le cardinal de Mendoza, « le troisième roi d'Espagne; » c'est Hernando de Talavera, le prélat le plus vénéré du royaume; c'est Alessandro Geraldini, évêque et précepteur des quatre infantes; c'est le fameux comte de Tendilla, dont l'avis favorable joint à celui de Talavera, selon Pedro Martyr, décida de l'entreprise; c'est Luis de Santangel, chancelier de l'intendance de la couronne d'Aragon et membre du conseil royal; c'est Beatriz de Bobadilla, marquise de Moya [2], l'amie intime d'Isabelle; ce furent enfin les Rois-Catholiques qui, « au milieu du doute de tous, eurent seuls la

1. *Siempre desque yo vine á Castilla me ha favorecido y deseado mi honra.* (NAVARRETE, tome I, page 334.)

2. *Es cierto que Dª Beatriz, hallando á la reina confusa y dudosa por las muchas dificultades que se ofrecian para admitirla, fué quien mas la alentó y persuadió que favoreciese á Dª Cristóbal Colon, para que debajo de sus auspicions acometiese tan memorable y dificultosa empresa.* (Francisco PINEL Y MONROY, *Retrato del buen vasallo, copiado de la vida y hechos de D. Andrès de Cabrera, primer marqués de Moya.* Madrid, 1677, in-folio, lib. II, cap. XXII, page 328.) PINEL s'appuie sur un poème latin, publié en tête de son ouvrage, et composé par Alvar Gomez DE CIUDAD-REAL, écrivain espagnol qui, d'après ANTONIO (*Biblioteca Hisp. Nova*, tome I, page 60), mourut, en 1538, à l'âge de 50 ans.

Beatriz Fernandez de Bobadilla, femme de Andrès de Cabrera, marquis de Moya, était l'amie d'enfance de la reine Isabelle qui, dans son testament, la recommanda à ses successeurs au trône. Elle mourut vers la fin de 1507, après avoir joué un rôle politique et militaire considérable : *Marchionissa Moiensis viro valetudinario, virili animo fœmina..* dit Pedro MARTYR (*Epist.* CCCXLIII, page 190.) Il est beaucoup question d'elle dans les *Quincuagenas* d'Oviedo (*Bat.* I, *Quinc.* I, dialogue 23, *de Cabrera*).

foi et la constance [1]; » Isabelle, « à qui le ciel donna l'intelligence et la force pour surmonter l'incrédulité [2]; » Ferdinand, tant décrié, qui « favorisa Colomb lorsqu'il n'avait encore de lui que des paroles, et lui vint en aide aussitôt qu'il eut connaissance de ses projets. » Comment en douter? C'est l'Amiral lui-même qui l'affirme [3].

Nous croyons donc qu'il y a de l'exagération dans les plaintes que Colomb exhale si souvent dans ses lettres. Nous ne pensons pas non plus que, pendant ses années d'efforts, de sollicitations et d'attente, il ait constamment vécu dans un état de complet abandon et de misère profonde.

A notre avis, la véritable pauvreté, l'indigence légendaire de Colomb, ne datent que de ses dernières tentatives, au camp de Santa-Fé, pendant la fin de l'automne de 1491.

Il arrive au milieu de l'armée campée sous les murs de Grenade. La reine a décidé d'improviser, là même, une ville. Courtisans et soldats rivalisent de zèle, et, après trois mois de labeur et de peine, Santa-Fé, construite toute de pierre et de mortier, surgit dans la plaine. Au milieu de ce mélange confus de soldats qui combattent et d'ouvriers qui construisent, quand

1. *En solo V. A. quedó la fe y constancia.* (Dédicace du *Libro de Profecias,* Navarrete, tome II, page 262; Gallardo, *Ensayo,* tome II, col. 503.)

2. *En todos hobo incredulidad, y a la Reina mi Señora dió dello el espiritu de inteligencia y esfuerzo grande, y lo hizo de todo heredera como á cara y muy amada hija.* (Lettre de Colomb à la gouvernante du Prince royal; Navarrete, tome I, page 266.)

3. *Vuestra Alteza, despues que hobo cognoscimiento de mi decir, me honró y fizo merced de titulos de honra... en España y en todo el mundo, creerán que V. A., que me honró al tiempo que no habia visto de mi salvo palabras...* (Lettre au roi Ferdinand, publiée par Las Casas, *Historia,* lib. II, cap. xxxvii, tome III, page 527.) Cette lettre non datée est du mois de mai 1505.

le seigneur comme le vassal est assujetti à la fatigue et aux privations, à ce moment suprême où le roi, la reine et les ministres se préparent à porter le dernier coup à l'ennemi séculaire et à le chasser pour toujours du pays, on s'imagine facilement qu'un pauvre solliciteur n'ait pu se faire écouter ni trouver d'appui. Et, en effet, lorsque Colomb parle de son extrême indigence, c'est à Santa-Fé qu'il dit l'avoir éprouvée.

Elle fut de courte durée. Décidé à quitter l'Espagne, Colomb se rendait auprès de Muliar, son beau-frère, pour lui confier l'aîné de ses fils, quand son heureuse étoile le conduisit au monastère de la Rabida. Quatorze jours après, le P. Juan Perez était appelé à la cour, d'où la reine ne tardait pas à faire savoir à Colomb que ses projets allaient enfin être mis à exécution. Le messager, porteur de ces paroles d'espérance, était en même temps chargé de remettre au pauvre Génois une bourse de vingt mille maravédis.

## XVIII. — ARMEMENT DE L'EXPÉDITION.

Il y a une légende qui encore aujourd'hui inspire les poètes et les romanciers. C'est le récit des difficultés que la reine Isabelle aurait eues à surmonter pour se procurer les fonds nécessaires à l'entreprise.

D'après cette légende, Luis de Santangel, le chancelier de l'intendance d'Aragon, ne demandait plus que 2,500 écus pour compléter l'armement des caravelles. Cette somme était modique, mais Isabelle ne pouvait la distraire du trésor; aussi

voulait-elle qu'on attendît que les Maures eussent été expulsés de Grenade et de l'Espagne.

Santangel insistait. Vaincue par ses instances, la pieuse reine prit ses diamants, ses joyaux, et offrit de les mettre en gage afin d'obtenir la somme indispensable. Nous ne voyons pas cependant que le produit de cet emprunt ait servi à équiper les caravelles de l'expédition de Colomb.

Il faut remonter aux *Historie* [1] pour trouver la source de ce conte. Les historiens du temps, qui se sont attachés à faire valoir les vertus incontestables d'Isabelle la Catholique, Lucio Marineo, Andrés Bernaldez, Pedro Martyr d'Anghiera, Oviedo, n'en disent rien, et pour cause.

Le fait est qu'en 1492, la reine de Castille ne possédait probablement plus ses joyaux, puisqu'elle les avait mis en gage plusieurs années auparavant, pour continuer la guerre contre les Maures.

Il est de tradition à Valence [2] que les joyaux de la couronne furent remis à des usuriers valençais et que les archives de cette ville en recèlent la preuve. Nous n'avons pas trouvé les documents qui établiraient ce fait [3]; mais on est fondé à croire qu'en

1. *Oltra che l'Ammiraglio non chiedeua altro, che* MMD *scudi, per metter l'armata ad ordine.... Alle quai parole la Catolica Reina, conoscendo il buon desiderio del Santo Angelo, rispose... dicendo, ch'era contenta di accerttarlo con patto, che si differisse la essecutione, fin che rispirasse alquanto da'trauagli di quelle guerre. Et, quando pure anco altro a lui paresse, contentaua, che sopra le gioie della sua camera si cercasse imprestito della quantità de' denari, necessaria per far detta armata.* (*Historie,* cap. XIV, feuillet 37.)

2. Notre *Fernand Colomb*, § XX, page 130.

3. Nous lisons dans une brochure récemment publiée : *El examen de inventarios y otros documentos del archivo de Simancas le persuadieron* [Diego CLEMENCIN], *que la totalidad de las albajas, que eran de valor inmenso, constituia una*

effet Isabelle fit le sacrifice de ses parures à l'époque où les ressources de l'Etat ne permettaient que difficilement de continuer la lutte à Malaga et à Grenade.

D'après le discours que Las Casas prête à Luis de Santangel [1], Colomb ne demandait pour armer l'expédition que la somme d'un million de maravédis [2]. Il ajoute, à plusieurs reprises, que la somme avancée par Santangel fut effectivement un million de cette monnaie [3]. Des écrivains postérieurs affirment qu'on prit la somme sur le trésor de la couronne d'Aragon. Les

*especie de depósito y reserva para las atenciones del Estado. En efecto; como excedieran los gastos de la guerra al importe de la recaudación de rentas, envió la Reina sus joyas á las ciudades de Valencia y Barcelona en garantía de un empréstito, haciéndolo la primera de 60,000 florines sobre la corona y un collar de balajes y perlas, el año 1489.* (C.-F. Duro, *Las joyas de Isabel la Católica,* Madrid, 1882, in-8, page 22.) D'après cette brochure, *los documentos que lo prueban* seraient publiés dans *Las libertades de Aragón, Ensayo histórico, jurídico y político, por* D. Manuel Danvila y Collado. Madrid, 1881.

1. *Cuanto mas, Señora, que todo lo que al presente pide no es sino sólo un cuento.* (Las Casas, *Historia,* lib. I, cap. xxxii, tome I, page 247.) Ce discours est littéralement emprunté au chapitre xiv des *Historie.*

2. Les *Historie* disent : *Oltra che l'Ammiraglio non chiedeua altro, che* MMD *scudi, per metter l'armata ad ordine.* (Feuillet 37, recto.) Nous ne voyons pas figurer dans le tableau que donne Clemencin de *los valores de las monedas que corrieron en Castilla durante el reniado de Doña Isabel* (*Elógio,* page 554), des « écus » d'aucune espèce. Cependant, il y en avait de deux sortes : l'*escudo de oro,* valant à peu près dix francs de notre monnaie, et l'*escudo de plata,* valant environ cinq francs. Il y avait aussi, mais en monnaie imaginaire, l'*escudo de vellon* ou écu de billon. Aucun de ces écus n'était d'une valeur telle qu'en en additionnant 2,500, on puisse arriver au chiffre de la somme que Colomb dut demander.

3. *Porque con solo el cuento de maravedis que por los Reyes prestó Luis de Santangel.* (Las Casas, *loc. cit.*, page 256.)

documents, au contraire, autorisent à croire que le trésorier fit l'avance de son chef et de ses propres deniers [1].

Le chiffre exact de la somme prêtée est encore à établir. Pour le fixer, c'est surtout Argensola qu'on invoque. Nous n'attacherions aucune importance au récit que donne ce continuateur aussi partial que verbeux de Zurita [2], s'il ne l'appuyait sur un document, réel ou supposé, qui se trouvait, selon lui, dans les archives de la trésorerie d'Aragon [3].

« Le roi, après avoir mûrement réfléchi, rapporte Argensola, donna l'ordre que le premier argent destiné à encourager Colomb dans son entreprise, provînt de ces royaumes [l'Aragon, le Léon, la Navarre, etc...]. Ce fait est constaté par les documents conservés dans la trésorerie générale d'Aragon, la décharge et les autres pièces, dont l'original est en ces termes :

« Au mois d'avril MCCCCLXXXXII, pendant que les Rois-Catholiques étaient en la ville de Santa-Fé, lors du siège de

1. Nous ne savons où certains écrivains ont vu que Santangel prêta cette somme « sur les fonds du royaume d'Aragon, et que l'emprunt fut remboursé exactement au trésor de ce royaume. » Tout ce qu'on peut dire, c'est que Santangel avança cette somme de ses propres deniers, comme individu, et non comme intendant des biens de la couronne d'Aragon. Pizarro y Orellana, va jusqu'à faire de Santangel une sorte d'usurier, qui aurait avancé les 16 ou 17,000 florins, mais en prenant comme garantie les joyaux de la reine : *Mas prestándole Luis de Sant-Angel, escrivano de raciones, diez y seis mil ducados sobre sus joyas.* (Pizarro y Orellana, *Varones ilvstres del Nvevo Mvndo*, Madrid, 1639, in-fol., page 10.).

2. *The Anales of Argensola are too diffuse... and less wise and impartial than Zurita's great work, though better written, in point of style.* (Ticknor, *History of Spanish Literature,* Boston, 1872, in-8, tome III, page 173, note 3.)

3. Avec l'aide de M. Manuel de Bofarull, nous avons vainement cherché ce document parmi les liasses nombreuses et admirablement classées de l'*Archivo general de la Corona de Aragon,* à Barcelone en 1871.

Grenade, ils firent une convention avec Christophe Colomb pour son premier voyage....... et pour subvenir aux dépenses de l'armada, Luis de Santangel, chancelier de l'intendance [*escribano de racion*], prêta dix-sept mille florins [1]. »

A cette époque, ou tout au moins en 1483, le florin d'Aragon était égal à 265 maravédis [2]. Ce ne serait donc pas un million de maravédis que Santangel aurait avancés, comme le dit Las Casas, mais quatre fois et demie cette somme. L'évêque de Chiapas et l'historien aragonais sont l'un et l'autre dans l'erreur, malgré le « document original » que cite Argensola.

On conserve dans les archives de Simancas les livres de comptes tenus par Luis de Santangel et Francisco Pinelo, tous deux qualifiés de trésoriers de la *Hermandad* [3]. Nous y lisons qu'ils reçurent de 1491 à 1493, 1,140,000 maravédis en payement des sommes par eux versées entre les mains de l'évêque

1. *Considerolo en los principios el Rey con madurez; y (por su mandamiento) el primer dinero con q. los Reyes alentaron aquel insigne varon (don Christoval Colon) para la Empresa, fue llevado destos Reynos. Ansi consta de los papeles guardados en la Tesoreria General de Aragon y la cãtidad, por la librança y por los demas recados de aqual efeto, en cuyos originales quedõ notado en esta forma : — En el mes de Abril* MCCCCLXXXXII *estando los Reyes Catolicós en la villa de Santa Fé, cerca de Granada, capitularon con Don Christoval Colon para el primer viaje... y para el gasto de la Armada prestó Luis de Santangel, Escrivano de Raciones de Aragon, diez y siete mil florines...* (B. L. de ARGENSOLA, *Primera Parte de los Anales de Aragon*, Çaragoça, 1630, in-folio, tome I, page 100.)

2. CLEMENCIN, *loc. cit.*, page 537.

3. La Sainte Fraternité (*Sancta Hermandad*) était une organisation de la police pour toute l'Espagne, avec juridiction connaissant des crimes commis sur les grandes routes. Elle fut réorganisée en 1476. (*Quaderno de las Leyes Nuevas de la Hermandad*, Burgos, 1527, analysé par PRESCOTT, *Ferdinand and Isabella*, tome I, pages 176-181.) Mais ce qui prouve bien que ni la caisse de la *Hermandad*, ni celle du roi d'Aragon n'étaient pour rien dans ce prêt, c'est

d'Avila (Hernando de Talavera) pour armer l'expédition de Christophe Colomb [1].

Ce chiffre de 1,140,000 maravédis se trouve confirmé par le registre des bulles de composition de l'évêché de Palencia [2], et par l'ordonnance du 19 août 1494 [3].

Les Rois-Catholiques ou plutôt, la reine Isabelle, ne déboursa donc que 1,140,000 maravédis, soit environ 336,500 francs de notre monnaie [4].

que dans le livre de comptes de Garcia Martinez et Pedro de Montemayor, il est dit qu'on doit payer à Santangel un million, à compte sur les sommes qu'il a prêtées : *en cuenta de otro tanto que prestó para la paga de las carabelas.* (NAVARRETE, tome II, page 5, ligne 25.)

1. *En otro libro de cuentas de Luis de Santangel y Francisco Pinelo, Tesoreros de la Hermandad desde el año 1491 hasta el de 1493, en el finiquito de ellas, se lee la partida siguiente : Vos fueron recibidos è pagados en cuenta un cuento é cientó é cuaranta mil maravedis que distes por nuestro mandado al Obispo de Avila, que agora es Arzobispo de Granada, para el despacho del Almirante D. Cristóbal Colon.* (NAVARRETE, tome II, page 5.)

2. *É el un cuento ciento cuarenta mil maravedis restantes para pagar al dicho Escribano de Racion en cuenta de otro tanto que prestó para la paga de las carabelas que sus Altezas mandaron ir de armada á las Indias, é para pagar á Cristóbal Colon que va en la dicha armada. (Ibidem.)*

3. *El un cuento é cuarenta mil maravedis que nos prestó para despachar á Cristóbal Colon. (Orden de los Reyes á Fernando de Villadiego;* NAVARRETE, tome III, page 490.) Il faut très probablement lire : *un cuento e ciento cuarenta mil maravedis*, au lieu de *un cuento e cuarenta mil* seulement.

4. Une nouvelle monnaie de billon, nommée *blanca,* fut créée par ordonnance royale de 1497 (on ne trouve aucune ordonnance pour 1492). Cependant une monnaie dénommée *blanca*, évidemment identique, existait déjà en 1492, puisque les gens de l'équipage de Colomb, lors du premier voyage, échangeaient des *blancas* avec les Indiens contre de l'or. Voyez *infrà,* § XX. Deux *blancas* valaient un maravédi.— Ces *blancas* étaient 7 deniers de loi, c'est-à-dire contenaient 7/12 d'argent-le-Roi très probablement, lequel était à 23/24 de fin. Le marc (de 230 grammes) devait contenir 192 *blancas;* chaque *blanca*

Il y eut d'autres dépenses, mais elles ne furent pas supportées par la couronne. Ainsi, en vertu d'une ordonnance royale, deux caravelles durent être fournies, équipées et armées aux frais des citoyens de la ville de Palos, pour les punir de certains méfaits [1].

Il importe aussi de se souvenir que si cette entreprise et les suivantes avaient été réellement menées à bien grâce à des subsides provenant du trésor d'Aragon, ainsi que le prétendent la plupart des historiens, les sujets de Ferdinand auraient au moins partagé avec les Castillans le monopole des expéditions au Nouveau-Monde. Or il est avéré que « l'entreprise des Indes » relevait exclusivement de la couronne de Castille et que jamais celle d'Aragon n'y eut de droits.

Le témoignage d'Oviedo est formel : « Tant que vécut la Reine-Catholique doña Isabelle, nul ne fut autorisé à passer aux Indes hormis les propres sujets ou vassaux du patrimoine de la Reine, car eux seuls découvrirent les Indes, et non les Arago-

pesait donc 192/230 = 1,1979, soit 1 gr. 20 en nombre rond. — Chaque *blanca* contenait d'argent 7/12 de 1 gr. 20, soit 0 gr. 70. — Le maravédi, valant deux *blancas*, contenait donc 1 gr. 40 d'argent-le-Roi ; 1,400,000 maravédis représentaient, par conséquent, 1,596,000 grammes d'argent-le-Roi ou 1,529,500 grammes d'argent fin. — Le franc contient 900/100 de fin ; ce qui donne au gramme d'argent fin une valeur de 22 centimes. Donc les 1,140,000 maravédis en question équivalaient à 336,490 francs, comme poids d'argent.

1. *Bien sabedes como por algunas fechas é comeditas por vosotros en deservicio nuestro, por los del nuestro Consejo, fuisteis condenados á que fuésedes obligados á Nos servir doce meses con dos carabelas armadas a vuestras propias costas é espensas....* (*Provision para que los de Palos den las dos carabelas que les està mandado por los del Consejo.* Grenade, le 30 avril 1492 ; NAVARRETE, tome II, page 12.)

nais, les Catalans ou les Valençais [1]. » Gomara rappelle aussi ce fait, et il y trouve l'explication de la devise choisie par Colomb :

*Pour la Castille et pour le Léon*
*Un nouveau monde trouva Colon* [2].

Ce monopole en faveur des Castillans se continua même lorsque, par le fait de la maladie d'Isabelle, l'Espagne entière fut gouvernée par le seul roi d'Aragon. Ainsi nous voyons que, le 17 novembre 1504, Ferdinand voulant récompenser un Aragonais qui avait rendu certains services, lui accorde le privilège d'importer des marchandises à Hispaniola; mais le monarque a soin de rappeler que c'est par exception, et quoique le bénéficiaire ne soit point né dans le royaume de Castille : *no embargante que nos seais natural dellos* [3].

Aux termes des conventions intervenues avec les Rois-Catholiques, le 17 avril 1492, Colomb s'était réservé le droit de contribuer pour un huitième aux frais de l'expédition, et,

1. *Porque en tanto que la cathólica Reyna doña Isabel vivió* [et même après] *no se admitian ni dexaban pasar a las Indias sino a los proprios súbditos é vasallos de los Señorios del patrimonio de la Reyna... é no aragoneses, ni catalanes, ni valençianos.* (Oviedo, lib. III, cap. vii, tome I, page 74.)

2. *Puso Cristóbal Colon, al rededor del escudo de armas que le concedieron, esta letra :*

Por Castilla y por Leon
Nuevo mundo halló Colon.

*De donde sospecho que la Reina favoreció mas que no el Rey el descubrimiento de las Indias; y tambien porque no consentia pasar á ellas sino á castellanos; y si algun aragonès allá iba, era con su licencia y expreso mandado.* (Gomara, *Historia de las Indias*, page 167, édition de Vedia.)

3. Ordonnance royale en faveur de Juan Sanchez, natif de Saragosse, 17 novembre 1504. (Navarrete, tome III, page 525.)

dans ce cas, de recueillir un huitième des profits [1]. Ce huitième fut effectivement fourni par Christophe Colomb, car dans l'acte instituant le majorat, après avoir rappelé cette clause, il ajoute : « attendu que ce dixième *et ce huitième* m'appartiennent..... le majorat comprend le dixième de tout ce qu'il y aura et qu'on trouvera aux Indes, et, d'autre part, la *huitième* partie des terres et des revenus, lesquels avec tous mes autres droits d'amiral, de vice-roi et de gouverneur, se montent à plus de vingt-cinq pour cent [2]. »

Ferdinand et Isabelle eux-mêmes reconnurent le bien-fondé de cette prétention, car dans leur cédule du 2 juin 1497, non seulement ils rappellent le droit de Colomb au huitième, mais, pour l'avenir, ils le libèrent de l'obligation de fournir « quoi que ce soit en outre de ce qu'il avait contribué lors du premier voyage [3]. »

Malheureusement, les documents ne donnent aucun détail sur ces déboursés, et nous ne savons comment Colomb réussit

1. *Item : que en todos los navios que se armaren para el dicho trato é negociacion, cada y cuando é cuantas veces ss armaren, que pueda el dicho D. Cristóbal Colon, si quisiere, contribuir é pagar la ochena parte de todo lo que se gastare en el armazon; é que tambien haya é lleve del provecho la ochena parte de lo que resultare de la tal armada.* (*Capitulaciones*, NAVARRETE, tome II, page 8.)

2. *Este mayorazgo, el cual es como dije el diezmo de todo lo que en las Indias se hallare y hobiere, é la octava parte de otro cabo de las tierras y rentra, lo cual todo con mis derechos de mis oficios de Almirante y Visorey y Gobernador es mas de veinte y cinco por ciento.* (*Loc. cit.*, tome II, pages 226 et 233.)

3. *Ni vos seais obligado á contribuir en ellas cosa alguna demas de lo que posistes al tiempo del primer viaje, con tanto que vos no pidais ni lleveis costa alguna de lo que hasta aqui se ha traido de las dichas islas por razon del diezmo ni* del ochavo *que* vos habeis de haber *de las cosas muebles de las dichas islas...* (*Loc. cit.*, tome II, pages 202-203.)

à se procurer la somme nécessaire, ni quels furent les amis qui l'aidèrent en cette circonstance.

Herrera dit que Vincente Yañez Pinzon avança ce huitième, qui se montait à un demi-million de maravédis [1].

Le récit et le chiffre de 500,000 maravédis que donne Herrera sont empruntés au chapitre XXXIV du livre I de l'*Historia* de Las Casas, avec cette différence que le bon évêque de Chiapas attribue à l'aîné des frères Pinzon, Martin Alonso, au lieu du cadet Vincente Yañez, voire même aux trois frères réunis, cette contribution ou ce prêt [2].

Las Casas, à son tour, n'a fait que résumer l'enquête du Fiscal, en citant d'ailleurs cette source d'information qu'il reconnaît « avoir souvent consultée [3]. »

Il fait également allusion « aux comptes notariés du port de Palos, » mais nous ne voyons pas que ces pièces (aujourd'hui perdues), aient introduit un élément nouveau dans son récit. C'est donc à l'enquête même que nous devons remonter pour trouver les données qui servent de base aux assertions de Barthélemy de Las Casas.

Les témoins dont la déposition porte sur les services pécuniaires et autres rendus par les Pinzon à Christophe Colomb en mai 1492, furent tous produits par les membres survivants de

1. *Vincente Yañez Pinçon, que aiudo mucho en este despacho, i puso medio quento de maravedis por la octava parte del gasto.* (HERRERA, *Historia general*, Decade I, lib. I, cap. IX, tome I, page 15.)

2. *El dicho Martin Alonso, cosa es verosimile y cercana de la verdad, segun lo que yo tengo entendido, prestó sólo al Cristóbal Colon el medio cuanto, ó él y sus hermanos.* (LAS CASAS, *Historia*, tome I, page 256.)

3. *Como por la misma probanza parece, la cual yo he visto y tenido en mi poder y leido muchas veces.* (*Loc. cit.*, page 257.)

cette famille influente à Palos, et intéressée au premier chef dans l'instance, puisque c'est pour elle et par elle que le procès fut provoqué.

Le témoignage le plus positif est celui de Arias Perez Pinzon, fils de Martin Alonso, l'aîné des frères (celui qui, dit-on, mourut de douleur en apprenant, peu après son arrivée à Bajonne en Galice, que les Rois-Catholiques refusaient de le recevoir). Il déclare « qu'en vertu d'une convention intervenue à Palos lors de l'armement de l'expédition, Colomb s'était engagé à partager avec Martin Alonso Pinzon tout ce que les Rois-Catholiques lui accorderaient, et qu'alors Martin Alonso fournit des fonds à l'Amiral et l'envoya à la cour avec un religieux nommé Juan Perez [1]. »

Martin Nuñez (qui n'avait pas encore quinze ans en mai 1491) [2] renchérit sur cette déposition d'Arias en déclarant « avoir vu Martin Alonso Pinzon donner deux de ses navires à l'Amiral [3]. »

1. *Arias Perez dijo, que es ansi como en ella* (la question) *se contiene, que porque el Almirante al dicho concierto que llevaba la mitad de todas las mercedes que en este caso S. A. le hiciese merced, y el dicho Martin Alonso le enseño la dicha escritura, con la cual se esforzó mucho mas y concertaron, y el dicho Martin Alonso le dió al dicho Almirante dineros, y le hizo ir á la corte á él é á un fraile que se decia Fr. Juan Perez.* (*Probanzas del Fiscal,* NAVARRETE, tome III, pages 562-563.) *La escritura* dont il est ici question n'est pas le contrat allégué, mais un prétendu document provenant de la bibliothèque du pape Innocent VIII, que Alonso Pinzon aurait consulté à Rome et qui aurait contenu des données sur les terres transatlantiques plus tard découvertes par Colomb.

2. Lorsqu'il comparut devant le fiscal, le 1er décembre 1515, Martin Nuñez n'avait que 38 ans. (NAVARRETE, tome III, page 559.)

3. *Vido al dicho Martin Alonso dar al dicho Almirante dos navios que tenia suyos é de sus parientes.* (*Loc. cit.*, page 563.)

Diego Fernandez Colmenero, qui fit partie de l'expédition à la terre ferme, et Garcia Hernandez, le commissaire des vivres à bord de la *Pinta,* disent seulement que Martin Alonso équipa ou prépara [1] les navires, mais sans ajouter que ce fut à ses frais.

La déposition de l'homonyme de ce dernier témoin, Garcia Hernandez, médecin à Palos, qui a déjà figuré dans l'épisode de la Rabida, nous paraît la plus conforme à la vérité. « Lors du retour de Colomb de la cour, dit cet excellent témoin, Martin Alonso l'aida et l'appuya en tout ce dont il avait besoin et lui chercha des gens pour l'accompagner [2]. »

A notre avis, c'est surtout dans leurs efforts pour former un équipage qu'il faut placer les services rendus à Colomb par les Pinzon. Tous les témoins sont d'accord pour déclarer que, hormis des criminels incarcérés dans la prison de Palos [3], personne ne voulait embarquer, et que c'est l'exemple donné par cinq membres au moins de cette famille [4], qui décida la population maritime de Palos et de Moguer à s'engager. Mais quant à avoir fourni 500,000 maravédis, c'est une assertion qui ne repose sur rien d'authentique. Las Casas est le premier qui en parle, et quoiqu'il fasse allusion « aux comptes notariés du

1. *Aparejó dos navios...., armó é apertrechó los dichos navios....* (NAVARRETE, tome III, pages 563-4.) — En réponse à la 23e question, Garcia Hernandez fut plus explicite : *Porque Martin Alonso le dió los dos navios... é por dalle los dichos navios al Almirante fué el viage.* (*Ibidem,* pages 577-8.)

2. *Martin Alonso le ayudo é favorecio para todo lo que le convenia, é le busco gente para seguir el dicho viage.* (*Ibidem*, page 563.)

3. *No fallaba gente salvo la de crimen que falló en esta villa en la cárcel della.* (*Ibidem,* page 578.)

4. *Martin Alonso Pinzon é Vicente Yañez Pinzon, é Andres Gonzales Pinzon é Diego de Lepe é Miguel Alonso, capitanes, vuestros abuelos é padres y tios y hermanos.* (*Real provision* du 23 septembre 1519, NAVARRETE, tome III, page 145.)

port de Palos, » nous ne voyons pas que ses chiffres aient été puisés à cette source. Hâtons-nous d'ajouter que non seulement Las Casas en parle comme d'un on-dit, plus ou moins vraisemblable, mais ailleurs il paraît nier l'exactitude de l'allégation lorsqu'il repousse la prétention des Pinzon à la moitié des profits de l'entreprise. « Peut-on admettre, dit judicieusement le zélé évêque de Chapias, que Colomb eût pris un tel engagement sans que Martin Alonso ait exigé de le lui faire consigner dans un écrit quelconque? Et si cet engagement eût existé, les Pinzon auraient-ils attendu ce procès, commencé seulement en 1508, pour en parler [1]? »

Mais nous trouvons dans l'acte octroyant des armes à cette famille une preuve décisive que les Pinzon ne participèrent pas aux dépenses de la première expédition. Charles-Quint y rappelle les services rendus à la couronne par ces habiles marins. « Attendu, dit-il en 1519 à leurs descendants, que Martin Alonso Pinzon, Vicente Yañez Pinzon, Diego de Lepe et Miguel Alonso, capitaines, vos aïeul, père, oncles et frères, en un certain voyage entrepris par l'ordre des Rois-Catholiques à l'effet de faire des découvertes, expédition dont l'amiral Christophe Colomb était le chef, et au cours de laquelle on découvrit l'île d'Hispaniola, et depuis, en un autre voyage à la côte des perles, pour lequel eux et certains des leurs offrirent d'armer

1. *Cierto, si le hobiera prometido Cristóbal Colon la mitad de las mercedes, no era tan simple Martin Alonso, siendo él y sus hermanos sabios y estimados por tales, que no hobieran pedidole alguna escritura dello, aunque no fuera sino un simple cognoscimiento con su firma, ó al ménos, pusiéranle algun pleito sus herederos, y Vicente Yañez, que vivió despues muchos años, el cual yo conoci, hobiera alguna queja ó fama dello, pero nunca hobo dello memoria ni tal se boquéo, hasta quel dicho pleito se comenzó.* (Las Casas, *Historia,* tome I, page 257.)

trois navires à leurs frais dans le but de tenter des découvertes à la Terre-ferme, et, pour les équiper, vendirent leurs propriétés et en dépensèrent le prix, et découvrirent par ce moyen six cents lieues du continent, et trouvèrent le grand fleuve du Brésil [1]..... »

Si les Pinzon avaient également fait des avances pécuniaires et armé deux navires à leurs frais en 1492, la cédule royale n'eût pas omis de rapporter cette circonstance comme elle la rappelle pour l'expédition à la côte de Paria en 1499.

Ainsi cette mémorable expédition de 1492, dont les conséquences changèrent et continueront pendant des siècles encore à changer la face du monde, coûta :

A la reine Isabelle, 1,140,000 maravédis;

A Christophe Colomb ou à ses protecteurs inconnus, un huitième des dépenses, évalué, du temps de Las Casas, à 500,000 maravédis [2];

A la ville de Palos, le loyer pour deux mois de deux caravelles complètement équipées.

Aux Pinzon, des peines et soins.

1. *Real provision señalando escudo de armas á los descendientes de los Pinzones y otros que fueron á descubrir con D. Cristóbal Colon,* 23 septembre 1519. (NAVARRETE, tome II, pages 145-146.) Le grand fleuve du Brésil, dont il est ici question, est le Maragnon, découvert par Vincente Yañez Pinzon, en janvier 1500.

2. *Y puso medio cuento de maravedis por el dicho ochavo, que fué todo para se despachar necesario.* (LAS CASAS, *Historia,* lib. I, cap. XXXIV, tome I, page 256.)

## XIX. — PREMIER VOYAGE, 1492-1493.

Le 30 avril 1492, l'ordre d'armer l'expédition à Palos, en Andalousie, fut enfin donné.

Par armement, il faut entendre l'équipement de trois caravelles appartenant à des particuliers, et qui furent mises en réquisition au nom de Ferdinand et d'Isabelle pour un temps illimité.

La ville de Palos devait payer le loyer de deux de ces caravelles pendant deux mois et la solde des équipages pendant quatre mois.

Le 23 mai 1492, les autorités municipales de Palos (ou de Moguer), se déclarèrent prêtes à obéir aux ordres de Leurs Altesses. Ce ne fut cependant qu'après une sommation datée du 20 juin suivant qu'elles s'exécutèrent [1].

La plus grande et la seule pontée [2] de ces trois caravelles,

1. Navarrete, tome II, pages 11-14; tome III, page 480.

2. *Sunt tria nauigia : unum onerarium caueatum, alia duo mercatoria leuia sincaueis, quæ ab Hispanis Carauelæ uocantur.* (Pedro Martyr, Decad. I, lib. I, feuillet 1, recto.) Jal (*Archéologie navale,* tome II, pages 227-240, et *Dictionnaire critique,* art. *Caravelle*) ne veut pas admettre qu'une seule des trois caravelles était pontée; cependant le témoignage de Pedro Martyr, qui parle presque *de visu,* est décisif. Le savant historiographe de la marine commet ici une singulière erreur. Il dit que Las Casas était « l'aumônier de la flottille » et qu'il se trouvait « à bord de la *Niña.* » Il croit aussi avoir « établi avec l'autorité de textes respectables que *chacune* des caravelles portait quatre-vingt-

appelée la *Santa-Maria* [1] ou la *Marigalante*, ou simplement la *Capitane*, était montée par Christophe Colomb et elle appartenait à Juan de la Cosa [2], qui la commandait, avec Pero Alonso Niño et Sancho Ruiz [3] pour pilotes.

La meilleure voilière, nommée la *Pinta*, était commandée par Martin Alonso, l'aîné des frères Pinzon [4]. Un autre frère,

dix hommes, » c'est-à-dire que l'expédition aurait compté 270 personnes. C'est sans doute pour répondre à des équipages aussi nombreux, que Jal attribue aux caravelles de Colomb une longueur moyenne d'environ $27^{m}$ 77, et une largeur de $8^{m}$ 12.

1. Ce nom de *Santa-Maria* ne se trouve dans aucun des écrits de Christophe Colomb, bien que son journal de bord cite à plusieurs reprises la *Niña* et la *Pinta*. Las Casas ne nomme jamais cette caravelle que la *nao capitana*. (*Historia*, lib. I, cap. xxxiv, tome I, pages 260, 270, 279.) Oviedo (*Historia General*, lib. II, cap. v, tome I, page 21) l'appelle la *Gallega;* mais il fait confusion avec la caravelle que montait Colomb lors de son second voyage, laquelle s'appelait ainsi alors. (Enquête du fiscal, Navarrette, tome III, page 591.) Cependant, comme Colomb perdit son navire la veille de Noël de 1492, sur la côte de Cuba, la *Gallega* était évidemment une caravelle autre que celle du premier voyage. Nous remarquons aussi qu'un des pilotes de l'expédition, Cristóbal Garcia Xalmiento, dit que la caravelle s'appelait la *Marigalante*. (Navarrete, tome III, page 572.) C'est dans les *Historie* (feuillet 38, recto) qu'on lit, pour la première fois, le nom de *Santa-Maria*.

2. *Fuistes por maestre de una nao vuestra á las mares del océano, donde en aquel viaje fueron descubiertas las tierras é islas de la parte de las Indias, é vos perdistes la dicha nao.* (Ordonnance des Rois-Catholiques du 28 février 1494; MS. de Simancas; Navarrete, *Biblioteca Maritima Española*, tome II, pages 208-209, note 5.)

De la Cosa, appelé souvent Juan le Biscayeu, *Juan vizcaino*, eut un homonyme qui fit partie de la seconde expédition de Colomb, mais celui-ci était de Carthagène, tandis que l'autre venait probablement de Santoña. (Navarrete, *Coleccion de viages*, tome II, page 148.)

3. Navarrete, tome I, page 148.

4. *Loc. cit.*, tome I, page 13.

Francisco Martinez, y servait en qualité de pilote [1]. Elle appartenait à deux citoyens de Palos, Gomes Rascon et Cristobal Quintero, qui étaient à bord [2].

La plus petite, appelée la *Niña*, était sous le commandement de Vincente Yañez Pinzon [3], frère cadet des précédents.

Selon Pedro Martyr et Oviedo, la flottille portait en tout cent vingt hommes [4]. Las Casas dit [5] qu'il n'y en avait que quatre-vingt-dix, tant civils que marins. C'est aussi le chiffre qu'on relève sur l'épitaphe de Fernand Colomb dans la cathédrale de Séville [6], et que nous croyons le seul exact.

L'équipage était presque entièrement composé d'Espagnols, de Palos principalement, assurent Oviedo et Las Casas. Le rôle des embarqués n'a pu être retrouvé; mais à en juger par la liste des matelots laissés à la Navidad pour garder le fortin

1. Las Casas, *Historia,* tome I, page 260.

2. *Gomes Rascon y Cristóbal Quintero, cuya era la carabela.* (*Journal de bord.* Navarrete, tome I, page 4.)

Par une coïncidence assez bizarre, une *Pinta* faisait partie du voyage de Vespuce en 1507. (Navarrete, tome III, page 162.)

3. *Idem,* tome I, page 20.

4. *Y serian por todos hasta çiento y veynte hombres.* (Oviedo, *Historia General,* lib. II, cap. v, tome I, page 22.)

5. *La gente que se allegó y metió en ellas, con marineros y hombres de tierra... fueron por todos noventa hombres.* (Las Casas, *Historia,* lib. I, cap. xxxiv, tome I, page 260.) C'est aussi le chiffre que donnent les *Historie : con nouanta huomini.*

6. *Con tres galeras y 90 personas.* On a le texte de quatre inscriptions rédigées pour la pierre tumulaire de don Fernand. Elles donnent toutes le chiffre de *noventa.* (*Los restos de Colon,* Madrid, 1879, page 194.) Il est assez curieux de voir que cette épitaphe ne mentionne que trois voyages accomplis par Christophe Colomb. Après avoir décrit le premier voyage, l'inscription porte : *y torno despues otras dos vezes.*

que Colomb y avait fait construire lorsqu'il revint en Espagne, nous ne pensons pas que l'équipage comptât un si grand nombre d'Andalous. On relève dans cette énumération [1] des natifs de Guadalajara, d'Avila, de Ségovie, de Leon, de Caceres, de Castrojeriz, de Ledesma, de Bermeo, d'Aranda, de Villar, de Guadalupe, de Talavera, c'est-à-dire des Castillans et des Aragonais. Il y avait même dans le nombre un Anglais et un Irlandais [2].

Les difficultés que Colomb eut à surmonter, non seulement pour armer ses caravelles sur l'ordre formel de la reine [3], mais encore pour trouver des hommes qui consentissent à l'accompagner [4], et le fait qu'on promit aux criminels de toute sorte de suspendre à leur égard l'action de la justice s'ils voulaient s'enrôler [5], indiquent assez que l'équipage était très mêlé.

Mais parmi ceux qui tentèrent l'aventure, il y avait aussi des hommes de valeur. Les Pinzon, Juan de la Cosa et Pero Alonso Niño étaient des marins consommés et intrépides qui se firent un grand renom plus tard.

1. NAVARRETE, tome II, pages 19-20. Voir aussi notre Appendice G.

2. *Tallarte de Lajes : ingles; Guillermo Ires* (William Harris?) *natural de Galney, en Irlanda* [sic pro *Galway*].

3. Lettre à Juan de Peñalosa. (NAVARRETE, tome II, pages 481 et 482.)

4. *No halló en la villa de Palos navios ni gente que fuese con él.* (LAS CASAS, tome I, page 258.) Selon cet historien, il y aurait eu aussi à bord du navire que montait Colomb des gens de la cour : *porque llevó algunos criados del Rey que se aficionaron á ir con él por curiosidad.* (*Loc. cit.*, page 260). Leurs noms ne nous sont pas parvenus.

5. NAVARRETE, tome II, page 15, et RAMIREZ, *Pragmáticas; B. A. V.*, Additions, nº 10, pour le renouvellement de cette ordonnance en 1497.

Le vendredi 3 août 1492, à huit heures du matin, Colomb appareilla de la barre de Saltes, à l'embouchure de l'Odiel et du Tinto, en face de Huelva.

A peine fut-on en mer que le gouvernail de la *Pinta*, par la malveillance de ses deux propriétaires qui voulaient revenir, se détacha. Force fut de s'arrêter sur la côte de la Grande Canarie ou dans le port de Gaudo pour le réparer.

Le 9 août, les trois caravelles allèrent à la Gomera, d'où elles ne repartirent que le 6 septembre. Mais à cause d'un calme de deux jours entre la Gomera et Ténériffe, le départ de Colomb pour les terres nouvelles ne peut guère dater que du samedi 8 septembre, à trois heures du matin.

Mettant le cap sur l'ouest, Colomb alla droit devant lui à la recherche des côtes de la Chine et du Japon, but unique de l'expédition.

A dater du 14 septembre, il observa, non sans étonnement, bien que le fait fût connu depuis au moins deux siècles [1], les déclinaisons de l'aiguille aimantée. Le 16, il entra dans la mer des Sargasses.

Colomb, le 17 septembre, dit avoir rencontré « beaucoup d'herbe à de fréquentes reprises » : *Vieron muchas yerba y muy á menudo*. Le même jour, il en vit même davantage : *Vieron muchas mas yerbas*. Las Casas qualifie ces amas d'algues de

1. P. Bertelli, *Sopra Pietro Peregrino di Maricourt et la sua epistola de Magnete,* Roma, 1868, *Bulletin* de Boncampagni, mémoires I et II, et du même auteur : *Intorno a due codici vaticani della epistola de Magnete, e alle prime osservazioni della declinazione magnetica.* Roma, août 1871, même *Bulletin.* Voir aussi *suprà,* page 251, note 2.

grands radeaux d'herbes [1]. Oviedo dit [2] que c'étaient de grandes prairies flottantes : *grandes praderías*.

C'est probablement peu de temps après que doit se placer le récit mélodramatique qui a inspiré tant de poètes et d'artistes.

Les hommes de l'équipage, non contents d'accuser Colomb de les avoir envoyés à une mort certaine, ne cessaient, paraît-il, de conspirer contre lui. Les mutins exigeaient qu'il revînt en Espagne, et, ne réussissant pas à vaincre sa résolution, ils auraient médité de le précipiter dans la mer. Ces plaintes, ces luttes contre des gens ignorants et effrayés, recommençaient chaque jour et étaient pour l'Amiral une cause de graves inquiétudes.

Incapable de tenir tête plus longtemps à l'équipage révolté,

1. *Balsas de hierba muy léjos y que eran muy grandes.* (Las Casas, *Historia*, tome I, page 268.

2. Oviedo, *Historia General*, lib. II, cap. v, tome I, pages 22-23. Cet historien, qui, au commencement du xvi^e siècle, traversa si souvent cette partie de l'Océan, décrit les sargasses en ces termes : *Son unas hiervas que llaman salgazos, y se andan sobre aguadas en la superficie de la mar. Las quales segund los tiempos é los aguajes subçeden, assi corren é se desvian ó allegan á Oriente ó Poniente, ó al Sur, ó á la Tramontana ; y á veçes se hallan á medio golpho, é otras veçes mas tarde y lexos ó mas çerca de España. E algunos viajes acaesçe que los navios topan muy pocas ó ninguna dellas, y tambien á veçes hallan tantas que paresçen grandes prados verdes y amarillos ó de color jalde.* (*Loc. cit.*)

On s'explique alors que dans la récente expédition du *Talisman* les naturalistes ne trouvèrent jamais les sargasses en très grande abondance ni nulle part ces masses énormes que Oviedo compare à des prairies, et auxquelles Humboldt (*Examen critique*, tome III, page 69) attribue « un *area* six à sept fois grand comme la France. » Le *Talisman* aura eu la malechance de faire son exploration à une de ces époques où « il arrive aux navires de rencontrer très peu et même aucune de ces herbes, » selon le langage du chroniqueur espagnol. Agassiz, lui, fut plus heureux, car dans son voyage au Brésil, en 1863, il vit des quantités considérables de sargasses.

Colomb voyait avec douleur que tout l'abandonnait, lorsqu'il aperçut enfin, lui le premier, cette lueur tremblottante, indice certain de l'existence et de la proximité d'une terre habitée.

Ces péripéties se retrouvent dans le récit que Las Casas [1] a emprunté aux *Historie* [2]. Oviedo entre dans des détails encore plus circonstanciés. Il accuse même les trois frères Pinzon d'avoir fomenté la mutinerie [3]. Quant au journal de Colomb, il ne contient que ces quatre lignes : « Mercredi 10 octobre. — Enfin, l'équipage n'en pouvant plus se plaignait de la durée du voyage ; mais l'Amiral fit de son mieux pour ranimer leur espoir [4]. »

Après une traversée de trente-trois jours [5] (si l'on compte des Canaries ou de quarante-trois jours si Palos est pris pour

1. LAS CASAS, *Historia*, lib. I, cap. XXXVII, tome I, page 276.

2. *Historie*, cap. XIX, feuillet 44.

3. *Salidos pues deste cuydado y temor de las hiervas, determinados todos tres capitanes é quantos marineros alli yban de dar la vuelta, é aun consultando entre si de echar á Colom en la mar...* (OVIEDO, *Historia*, lib. II, cap. V, tome I, page 23.) D'après cet historien, les appréhensions venaient de la mer de Sargasse, et elles auraient été causées par les propos des frères Pinzon : *en espeçial á los tres hermanos capitanes pilotos.*

4. *Aqui la gente ya no lo pudia sufrir : que jabase del largo viaje ; pero el Almirante los esforzó lo mejor que pudo dándoles buena esperanza de los provechos que podrian haber.* (NAVARRETE, tome I, page 19.)

5. *En xxxiij dias pase a las Indias,* lisons-nous dans la plaquette de l'Ambrosienne ; mais comme la traduction de Cosco porte : *Tricesimotertio die postquam Gadibus discessi in mare Indicum perveni,* on serait tenté de croire que Colomb mit trente-trois jours pour se rendre de Cadix (*sic*) aux premières îles du Nouveau-Monde. Or, en tête de son journal de bord, il s'exprime ainsi : « Je me rendis au port de Palos... et je partis dudit port le vendredi 3 août. » *Y parti del dicho puerto* [de Palos] *á tres dias del mes de Agosto del dicho año en un Viérnes, antes de la salida del Sol con media hora.* (NAVARRETE, tome I, page 3.) Trente-trois jours après, au 1er octobre, il n'était selon son estime qu'à sept

point de départ), dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 octobre 1492, à dix heures du soir, Colomb remarqua au sud-ouest une lumière vacillante, sans pouvoir distinguer la nature du lieu où l'on semblait l'agiter [1].

A deux heures du matin, un matelot nommé Juan Rodriguez Bermejo [2], à bord de la *Pinta*, fut le premier à apercevoir la terre. Il la signala immédiatement à l'Amiral par un coup

cent sept lieues de l'île de Fer. Ce fut seulement dans la nuit du 11 au 12 octobre que la vigie de la *Pinta* découvrit la terre, c'est-à-dire après une traversée de quarante-trois jours révolus de port à port. Colomb, d'ailleurs, ne partit point de Cadix, et le nom de cette ville est une interpolation de Cosco ou une mauvaise lecture pour *Canaria.*

1. *Vido la tierra, que estaria dos leguas, á las dos horas despues de media noche.* (Las Casas, *Historia*, lib, I, cap. xxxix, tome I, page 288, et *Apologia,* tome V, page 241.) Selon Oviedo (*Historia General,* lib. II, cap. v, tome I, page 24), le premier qui vit cette lumière fut un marin (non nommé) de la capitane, natif de Lepe : *É andando assi, un marinero de los que yban en la capitana, natural de Lepe, dixo : lumbre !.., tierra.* Le second aurait été un domestique de Colomb, appelé Salçedo. Nous ne savons si c'est le Pedro de Salçedo dont il est question dans l'enquête du fiscal. (Navarrete, tome III, page 582.) Quant à un marin de Lepe, nous ne connaissons que le pilote Hernan Perez Matheos. (Oviedo, *loc. cit.*) Ce matelot anonyme de Lepe, n'ayant pas reçu la récompense promise, serait passé en Barbarie où il aurait renié sa foi : *I asi, el marinero de Lepe se pasó à Barberia, y allá renegó la fe, porque ni Colon le dio albricias ni el Rey merced ninguna, por haber visto él, primero que otro de la flota, lumbre en las Indias.* (Gomara, *Historia de las Indias,* édition de Vedia, p. 168.)

2. *Y en esto aquel juéves* [11 et non 10 octobre] *en la noche aclaró la luna, é un marinero del dicho navío de Martin Alonso Pinzon, que se decia Juan Rodriguez Bermejo, vecino de Molinos, de tierra de Sevilla, como la luna aclaró, vido una cabeza blanca de arena, é alzó los ojos é vido la tierra, é luego arremetió con una lombarda, é dió un trueno,* tierra, tierra... *Esto lo sabe porque lo vido.* (Déposition de Francisco Garcia Vallejo, dans l'enquête du fiscal. Navarrete, tome III, page 571.) *Jueves, 11 de Octobre. — Esta tierra vido primero un marinero que se decia Rodrigo de Triana.* (Journal de bord, *loc. cit.*, tome I, page 19.) Ce ne

d'escopette. C'était une des îles de l'archipel de Bahama. On ne sait au juste laquelle. Nous reviendrons sur ce sujet [1].

Après avoir atterri à plusieurs petites îles de cet archipel, Colomb, le dimanche 28 octobre 1492, se trouva sur la côte de Cuba; plusieurs géographes disent que c'était entre l'île Guajaba et le port de Nuevitas. Le même jour, il remonta une rivière qui peut être le rio Maximo.

Selon Navarrete, l'atterrage à la côte cubaine aurait été plus à l'est, au magnifique port de Nipe. Notons, cependant, que le journal de Colomb porte, à la date du 29 octobre, que débouchant de cette rivière et de ce port, par lui nommé San Salvador, il « navigua au Ponant, » et non au Levant.

Quoi qu'il en soit, Colomb ne continua pas sa course directement à l'ouest. S'il eût persévéré dans cette direction, débarquant à la terre ferme, vers l'extrémité des Florides, il aurait du premier coup découvert le continent. Mais ses hommes eussent aussi rencontré les ancêtres des Séminoles, peuplades guerrières et intrépides, que les Espagnols n'auraient probablement pas subjuguées avec autant de facilité que les doux et craintifs Indiens des Antilles.

Nous ne retrouvons plus l'Amiral en ce voyage qu'à l'est du point où il avait atterri.

Le 21 novembre, Martin Alonso Pinzon partit subrepticement avec la *Pinta*, dans l'espérance de faire des découvertes pour son compte, et, effectivement, il découvrit, la semaine

fut cependant pas Rodriguez, mais Colomb qui reçut la pension annuelle de 10,000 maravédis promise par les Rois-Catholiques à celui qui le premier verrait les îles du Nouveau-Monde. (Navarrete, tome II, page 46, et Las Casas, lib. I, cap. xxxix, tome I, page 289.)

1. *Infrà,* § xxi, *Premier atterrage.*

suivante, l'île d'Hispaniola, descendit à Porto Cabello et se rembarqua après avoir recueilli un peu d'or.

Longeant la côte orientale de Cuba, Colomb, après plusieurs escales, franchit le détroit et arriva à son tour à Hispaniola, le 5 décembre. Le 6, il débarqua au port Saint-Nicolas.

Continuant son exploration de la côte, il passa au sud de l'île de la Tortue et s'y arrêta le 17.

La veille de Noël, la caravelle-capitane, entraînée par le courant, vint se briser sur un banc de sable, dans les environs du cap Haïtien.

Abandonnant l'épave, Colomb arbora son pavillon sur la *Niña*, qui devait le ramener en Espagne.

Le 4 janvier, décidé à revenir en Europe, l'Amiral mit à la voile dans la direction de l'ouest, mais non sans avoir laissé à la Navidad 37, 39 ou 40 hommes, commandés par trois officiers, dont le principal se nommait Diego ou Rodrigo de Arana. Ils devaient occuper le fortin que l'Amiral avait fait construire en ce lieu, ramasser autant d'or que possible et, pourvus de vivres, d'armes et de munitions, attendre son retour.

Le 6 janvier 1493, Colomb revit Martin Alonso Pinzon qui, deux semaines après, devait de nouveau l'abandonner et tenter d'apporter, le premier, en Espagne, la nouvelle de cette mémorable découverte [1].

1. Pinzon vint débarquer au port de Bajonne de Mino en Galice. Dépositions de son fils Arias Perez, et de Hernando Estéban, qui, venant de Flandres, l'y rencontrèrent. (NAVARRETE, tome III, pages 567 et 575.) Nous ne savons sur quelle autorité autre que les *Historie* (feuillet 84 verso), HERRERA (Décade I, lib. II, cap. V, page 43), et après lui CHARLEVOIX (*Histoire de Saint-Domingue,* livre II, tome I, page 106), s'appuient pour raconter que les Rois-Catholiques

Continuant néanmoins à explorer le littoral, l'Amiral vit, le 9, au rio del Oro, trois lamantins qu'il prit pour des sirènes [1]. Le 13, il chercha un port favorable afin d'observer la conjonction du soleil et de la lune, et celle de cette planète avec Jupiter et Mercure, annoncées pour le 17 dans les éphemérides de Regiomontanus ou dans quelque almanach du genre de celui de Grannolach. Abandonnant ce projet, le 16, il mit le cap sur le

ayant refusé de recevoir Pinzon, il en mourut de chagrin. OVIEDO dit seulement (*Historia general*, lib. II, cap. VI, tome I, page 27) que de Bajonne Pinzon fit voile pour Palos, où la *Pinta* entra le même jour que la *Niña*; mais que craignant d'être arrêté, il se jeta dans une barque et fut se cacher dans une retraite d'où il ne sortit qu'après le départ de Colomb pour Barcelone. Pinzon, très malade, serait mort dans sa maison de Palos quelques jours après. LAS CASAS suppose que ce fut de remords : *Bien es de creer que padeció los terribles golfes de las tormentas que el Almirante padecido habia.* (*Historia*, lib. I, cap. XLII, tome I, page 469.)

Il convient cependant de remarquer que, le 23 septembre 1519, Charles-Quint, en accordant des armoiries aux Pinzon, rappelle les services rendus par Martin Alonso *en cierto viages en descubrimiento de la isla Española y en otras islas.* (NAVARRETE, tome III, page 145.)

Ces armes portaient trois caravelles, au sommet de chacune d'elles une main désignant les terres nouvelles. Les Pinzon y ajoutèrent la devise attribuée à Colomb, mais en la modifiant ainsi :

*A Castilla y á Leon*
*Nuevo Mundo dió Pinzon.*
ou
*Por Castilla y por Leon*
*Nuevo Mondo halló Pinzon.*

1. « L'Amiral dit qu'en se rendant hier à la rivière de l'Or, il a vu trois sirènes, qui s'élevaient fort au dessus des vagues, mais qu'elles ne sont pas aussi belles qu'on les représente, et qu'elles ont à certains égards figure humaine. Il dit aussi en avoir vu plusieurs en Guinée sur la côte de Manegueta. » (*Journal de bord*, 9 janvier 1492.)

nord-est, à la recherche de l'île de Matinino, habitée, croyait-il, par des amazones.

Déçu dans cet espoir, et profitant d'une brise favorable, Colomb se décida enfin à revenir directement en Espagne. Continuant sa route sans désemparer, il arriva dans les parages des Açores le 10 février.

Les 12, 13 et 14, il essuya une horrible tempête. Persuadé que son navire allait sombrer, et ne voulant pas que la nouvelle de sa découverte s'ensevelît avec lui, il écrivit sur une feuille de parchemin la relation de son voyage. Enveloppant cet écrit dans un morceau de toile enduite de cire, il le consigna secrètement au fond d'un grand tonneau que l'on jeta à la mer, mais que les vagues ne rejetèrent jamais sur le rivage.

Le 15, l'Amiral se trouvait par le travers de l'île de Santa-Maria des Açores, dans le port de laquelle il entra le 18. Le 20, il mit à la voile pour San-Miguel, d'où il leva l'ancre le 28, et arriva à l'embouchure du Tage le 4 mars 1493.

Du mouillage de Cascaes, il écrivit au roi de Portugal. La réponse du monarque lui parvint le 8, et le lendemain, João II le reçut dans une villa à Valparaiso, aux environs de Santarem, à neuf lieues de Lisbonne [1].

Le 13, il remit à la voile. Après deux jours de mer, Colomb franchit la barre de Saltes et débarqua le 15 mars vers l'heure de midi, au lieu même où il s'était embarqué sept mois et douze jours auparavant.

1. Barros dit que ce fut le 6 mars. (*Década* I, lib. III, cap. xi, feuillet 56.) Rien n'indique que Colomb soit allé à Lisbonne même, où, d'ailleurs, régnait la peste.

Le premier document à consulter, pour ce voyage, est l'abrégé du journal de bord fait par Las Casas et publié par Navarrete [1], puis par de Varnhagen [2] avec quelques variantes. Ce résumé est très fidèle, comme on peut s'en convaincre en le comparant au récit donné par les *Historie* [3], et par l'*Historia* [4] de Las Casas, ouvrages rédigés évidemment sur une copie du texte original et complet, aujourd'hui perdu. Ces deux versions sont aussi utiles à lire, car elles reproduisent dans plusieurs passages les paroles mêmes de l'Amiral, et rapportent quelques faits, de très peu d'importance d'ailleurs, omis dans l'abrégé.

Il convient ensuite d'examiner et de comparer les deux

1. *El primer viage y las derrotas y camino que hizo el Amirante D. Cristóbal Colon.* (NAVARRETE, tome I, pages 1-175.)

2. *La Verdadera Guanahani,* pages 3-105. Le texte de Varnhagen a été pris directement sur les deux copies manuscrites conservées dans la bibliothèque de M. le duc d'Osuna, à Madrid, que nous avons nous-même colligées sans y rien trouver à relever.

Las Casas n'a cependant pas fait son abrégé du journal de Colomb sur l'original même. Ainsi, le MS. Osuna qui est tout entier de la main de l'évêque de Chiapas, porte en regard de l'entrée du 13 janvier 1493, où il est question d'une observation astronomique, la glose suivante, également de la main de Las Casas : *Por aqui parece que el Almirante sabia algo de astrologia, aunque estos planetas parece que no estan bien puestos por falta del mal escribano que lo traslado.* (NAVARRETE, tome I, page 134.) Il travaillait donc sur une copie, et même sur une copie qui lui paraissait fautive.

3. Chapitres XVI-XLI, feuillets 39-84.

4. Lib. I, cap. XXXV-XLII, tome I, pages 261-469. Notons cependant que Las Casas parfois mêle à son résumé des réflexions qui lui sont propres, et sans qu'on puisse les distinguer à première vue du texte original. Voyez, par exemple, sous la date du 21 novembre : *pero es claro que si estuviera en la costa de la Florida que no hobiera calor sino frio.* (NAVARRETE, *loc. cit.*, page 62.) Les dénominations *Lucayes*, *Peña de los Enamorados*, *Rio Tejo, Cabo Frances,* sont aussi des interpolations.

relations spéciales que Colomb adressa aux Rois-Catholiques sous le couvert de Luis de Santangel, chancelier de l'intendance de la couronne d'Aragon (*escribano de racion*), et de Gabriel Sanchez, trésorier du roi Ferdinand. Nous possédons ces deux textes en langue espagnole, et ce dernier en outre dans une version latine dont nous dresserons la bibliographie [1].

Le chapitre CXVIII de l'*Historia de los Reyes Católicos* de Andrés Bernaldez n'est qu'une paraphrase de cette relation, faite ce semble sur la plaquette espagnole.

Les épîtres CXXXIII et CXXXIV de Pedro Martyr d'Anghiera, écrites lors de l'arrivée de Colomb à Barcelone en septembre 1493, nous transmettent l'impression première produite à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, mais elles ne contiennent aucun fait nouveau. Le premier livre de la première décade de cet auteur donne des détails un peu plus étendus, mais qu'on retrouve dans le journal de bord. Il en est de même du livre I du *Libretto de tutta la navigation de Re de Spagna* [2], paraphrase ou plutôt traduction vénitienne du récit primitif de Pedro Martyr, faite par Angelo Trivigiano [3].

Oviedo rapporte certains détails qui ne sont pas empruntés aux écrits de l'Amiral, mais proviennent de témoins oculaires de la découverte, tels que Vicente Yañez Pinzon et Hernan Perez Matheos. A ces témoignages il convient d'ajouter les dépositions de Garcia Hernandez, commissaire des vivres à bord de la *Pinta*, et du matelot Francisco García Vallejo, recueillies au cours de l'enquête du fiscal en 1515.

1. Tome II du présent ouvrage, § II, *Propagation de la nouvelle.*
2. *B. A. V. Additions,* nº 16.
3. *Suprà,* Introduction, II, § IV, page 88.

## XX. — SON PROPRE RÉCIT.

Christophe Colomb rédigea en langue espagnole une relation spéciale de son premier voyage et il l'adressa à Gabriel Sanchez, trésorier de la couronne, mais évidemment pour être remise aux Rois-Catholiques. Sous le même pli, il envoya à Luis de Santangel, chancelier de l'intendance royale d'Aragon, un duplicata de cette relation. On possède trois transcriptions de cet important récit :

1° Celle qui fut imprimée à l'époque même, et dont il n'existe plus qu'un seul exemplaire conservé à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan ;

2° Le manuscrit de Simancas, reproduit dans la *Coleccion* de Navarrete, et que ce savant qualifie, mais à tort selon nous, de *documento original* ;

3° La copie que de Varnhagen dit avoir trouvée dans un recueil de pièces du XVI^e siècle, portant la rubrique du *Colegio mayor de Cuenca*, et qu'il a publiée en 1858 et 1869.

Ces trois textes ne diffèrent pas entre eux seulement par l'orthographe, la ponctuation et des erreurs de copistes. Il est possible aussi que les deux derniers portent en une certaine mesure l'empreinte de leurs zélés commentateurs.

La plaquette de l'Ambrosienne, au contraire, donne le texte le plus rapproché de l'original, aujourd'hui perdu. Elle est aussi la plus exacte, comme le lecteur pourra s'en convaincre par la traduction suivante, faite en français pour la première fois sur l'imprimé, connu d'ailleurs des bibliographes et des historiens depuis 1863 seulement.

SEÑOR,

*Por que ſe que aureis plazer dela grand victoria que nueſtro ſeñor me ha dado en mi vyaie vos eſcriuo eſta por la qual sabreys commo en xxxiij* [1] *dias paſe alas jndias conla armada que los illuſtriſſimos Rey e reyna nueſtros ſeñores me dieron donde yo falle muy muchas Iſlas pobladas con gente ſyn numero, y dellas todas he tomado poſeſſion por ſus altezas con pregon y vandera real eſtendida y non me fue contradicho. Ala primera que yo falle puſe nombre ſant ſaluador a comemoracion de ſu alta mageſtad, el qual marauil-loſa mente todo eſto andado* [sic] *los jndios la llaman guanaham* [2]. *Ala ſegunda puſe nombre la yſla de ſanta maria de concepcion. ala tercera ferrandina. ala quarta la yſabella* [3]. *Ala quinta la iſla Juana* [4]. *e aſi a cada vna nombre nueuo Quando yo llegue ala juana ſegui yo* ||

---

MONSIEUR,

Sachant le plaisir que vous causera la grande victoire que Notre-Seigneur m'a donnée dans mon voyage, je vous écris cette lettre par laquelle vous apprendrez comment en xxxiij [33] [1] jours j'ai passé aux Indes avec la flotte que les illustrissimes Roi et reine, nos souverains, me donnèrent.

J'y ai trouvé un grand nombre d'îles peuplées d'innombrables habitants. J'ai pris possession de toutes pour Leurs Altesses, avec proclamation et bannière royale déployée, sans rencontrer d'opposition.

J'ai donné à la première île que j'ai trouvée le nom de *Sant Salvador*, en commémoration de Sa Haute Majesté [le Tout Puissant] qui a accordé tout cela. Les Indiens l'appellent *Guanaham* [2].

J'ai nommé la seconde l'Ile *Santa Maria de Concepcion*, la troisième *Ferrandina*, la quatrième l'*Isabella* [3], la cinquième l'île *Juana* [4], et de la sorte j'ai donné à chacune d'elles un nouveau nom.

Quand j'arrivai à la *Juana*, j'en suivis || la côte occidentale et la trouvai si

Voir les notes, pages 436-440.

*la cofta della al poniente y la falle tan grande que penfe que feria tierra firma* [5], *la prouincia de catayo y commo no falle afi villas y lugares enla cofta dela mar faluo pequeñas poblaciones con la gente delas quales non podia hauer fabla por que luego fuyan todos, andaua yo adelante por el dicho camino penfando de no errar grandes Ciudades o villas y al cabo de muchas leguas vifto que no hauia innouacion y que la cofta me leuaua al fetentrion de adonde mi voluntad era contraria por que el yuierno era ya encarnado* [6] *yo tenia propofito* [7] *de hazer del al auftro y tanbien el viento me dio adelante determine de no aguardar otro tiempo y bolui atras fafta vn feñalado puerto* [8] *deadonde enbie dos hombres por la tierra* [9] *para faber fi auia rey o grandes ciudades andouieron tres iornadas y hallaron infinitas poblaciones pequeñas y gente fin numero mas no cofa de regimiento por lo qual fe boluieron yo entendia harta* [10] *de otros jndios que ya tenia* ||

---

étendue que je la pris pour la terre ferme [5], pour la province du Cathay, et ne rencontrant sur la côte ni villes ni villages, mais seulement de petites habitations avec les gens desquelles je ne pus converser, parce qu'ils s'enfuyaient tous aussitôt, je continuai ma route, pensant que je ne manquerais pas [de rencontrer] de grandes cités ou villes.

Après avoir parcouru un grand nombre de lieues sans rien voir de nouveau, je vis que la côte me conduisait vers le nord, ce qui était contraire à ma volonté parce que l'hiver s'accentuait [6] et que mon intention était [7] d'aller au sud, et comme le vent m'était favorable, je me déterminai à ne pas attendre plus longtemps, et je revins en arrière jusqu'à un port [8] que j'avais remarqué, et d'où j'envoyai deux hommes à terre [9] pour savoir s'il y avait un roi ou de grandes villes.

Ils marchèrent pendant trois jours et rencontrèrent une infinité de petites habitations et d'innombrables habitants, mais sans rien d'un gouvernement; c'est pourquoi ils s'en retournèrent.

J'avais suffisamment compris [10] par d'autres Indiens, dont je m'étais déjà ||

*tomados commo continuamente efta tierra era isla y afi fegui la cofta della al oriente ciento y fiete leguas* [11] *fafta donde fazia fin : del qual cabo vi otra ifla al oriente diftincta* [*diftante*] *de efta diez o ocho leguas* [12] *ala qual luego pufe nombre la fpañola* [13] *y fui alli y fegui la parte del fetentrion afi commo dela juana al oriente. c. lxxviij* [14]. *grandes leguas por linia recta del oriente afi commo de la juana la qual y todas las otras fon fortiffimas* [15] *en demafiado grado y efta en eftremo en ella ay muchos puertos enla cofta dela mar fin comparacion de otros que yo fepa en criftianos y fartos rios y buenos* [16] *y grandes que es marauilla. las tierras della fon altas y en ella muy muchas fierras y montañas altiffimas fin comparacion de la yfla de centre* [17] *fon todas fermoffimas de mill. fechuras y todas andabiles y llenas de arboles de mil maneras y altas y pareçen que llegan al cielo y tengo por dicho que jamas pierden la foia fegun lo puede* [18] *comprehender que los vi tan* ||

---

emparé, que cette terre ne cessait pas d'être une île, aussi en longeai-je la côte orientale pendant cent sept [11] lieues jusqu'où elle se termine.

De ce cap, je vis à l'est une autre île distante de celle-ci de dix ou huit lieues [12], et la nommai la *Spañola* [13]. Je m'y rendis et en cotoyai la partie septentrionale, tout comme j'avais cotoyé la *Juana* à l'ouest, clxxviij [178] [14] grandes lieues en ligne droite à partir de l'orient, ainsi que je l'avais fait pour la *Juana*.

Cette [dernière île] et toutes les autres sont extrêmement fertiles [15]. Elle possède beaucoup de ports de mer auxquels ceux que je connais chez les chrétiens ne sauraient être comparés, et bon nombre de rivières, salubres [16] et grandes, que c'est merveille.

Les terres en sont hautes, et il y a beaucoup de chaînes de montagnes ainsi que des montagnes très élevées, qui ne sont [cependant] pas comparables [à celle] de l'île de *Centre* [17] [Ténériffe].

[Ces îles] sont toutes très belles, de mille formes, toutes accessibles et couvertes d'arbres de mille espèces, hauts et semblant atteindre le ciel. Je tiens pour assuré qu'ils ne perdent jamais leurs feuilles, car [18] je les vis aussi || verts et aussi beaux que le sont les arbres en Espagne au mois de

*verdes y tan hermosos commo son por mayo en spaña y dellos stauan floridos dellos con fruto y dellos en otro termino segun es su calidad y cantaua el ruiseñol y otros paxaricos de mil maneras en el mes de nouienbre por alli donde yo andaua ay palmas de seys o de ocho maneras que es admiracion verlas por la disformidad fermosa dellas, mas asi commo los otros arboles y frutos y yeruas, en ella ay pinares a marauilla y ay canpiñas grandissimas y ay mjel y de muchas maneras de aues y frutas muy diuersas. Enlas tierras ay muchas minas de metales e ay gente jnestimable numero. La Spañola es marauilla las sierras y las montañas y las uegas y las canpiñas y las tierras tan fermosas e gruesas para plantar e senbrar para criar ganados de todas suertes para hedificios de villas y lugares. los puertos dela mar aqui no hauria creancia sin vista y delos rios muchos e grandes e buenas aguas los mas delos quales traen oro enlos arboles e frutos e yeruas ay grandes diferencias de aquellas dela juana, en esta ay* ||

---

mai. Les uns étaient en fleurs, d'autres portaient des fruits, et d'autres se trouvaient en un autre état, selon leur nature.

Le rossignol et d'autres petits oiseaux de mille espèces chantaient au mois de novembre quand j'arrivai. Il y a des palmiers de six ou huit espèces admirables à voir à cause de leur belle diversité. Il en est de même des autres arbres, fruits et herbes. Il y a des pinières merveilleuses, des champs très vastes, du miel, et beaucoup d'espèces d'oiseaux et de fruits très variés. Le sol contient beaucoup de mines de métaux, et il y a une population innombrable.

La *Spañola* est merveilleuse, tant sont belles et fertiles les montagnes, les forêts, les plaines, les vallées et les terres pour y planter et semer, pour élever des animaux de toutes sortes et pour construire des villes et des villages.

Il faut avoir vu les ports de mer, ainsi que les nombreuses et grandes rivières, aux eaux salubres dont la plupart charrient de l'or, pour y croire. Les arbres, les fruits et les plantes sont très différents de ceux de la *Juana*. Dans cette île, ||

*muchas ſpecierias e grandes minas de oro y de otros metales. la gente deſta jſla e de todas las otras que he fallado y hauido, ni aya hauido noticia andan todos deſnudos hombres y mugeres aſi commo ſus madres los paren avn que algunas mugeres* [19] *ſe cobijan vn ſolo lugar con vna ſola foja de yerua o vna coſa de algodon que para ellos fazen. ellos no tienen fierro ni azero ni armas ni ſon para ello no porque no ſea gente bien diſpueſta y de fermoſa eſtatura, ſalvo que ſon muy temeroſos a marauilla. no tienen otras armas ſaluo las armas delas cañas quando eſtan conla simiente* [20] *ala qual ponen al cabo vn palillo agudo* [21] *y no oſan vſar de aquellas que muchas vezes me ha acaeſcido enbiar a tierra dos o tres honbres alguna villa para hauer fabla y ſalir a ellos dellos ſin numero. y deſpues que los veyan llegar fuyan a no aguardar padre a hijo e eſtouo* [22] *porque a ninguno ſe haya fecho mal antes a toda cabo adonde yo ay* [23] *eſtado e podido auer fabla les he dado d' todo lo que tenia aſi paño commo otras coſas muchas || ſin recebir por ello coſa alguna,*

---

il y a beaucoup d'épices et de grandes mines d'or et d'autres métaux. Les habitants de cette île et de toutes les autres que j'ai découvertes et dont j'ai eu connaissance vont complètement nus, hommes et femmes, tels que leur mère les a mis au monde, si ce n'est que quelques femmes [19] se couvrent un seul endroit avec une simple feuille de plante ou un morceau [d'étoffe] de coton, fait exprès. Ils n'ont ni fer, ni acier, ni armes, dont ils ne seraient [d'ailleurs] pas propres à se servir, non qu'ils ne soient pas bien constitués et de belle taille, mais parce qu'ils sont étonnamment peureux. Ils n'ont d'autres armes que des roseaux montés en graine [20], à l'extrémité desquels ils fixent un petit morceau de bois pointu [21], dont ils n'osent [même] pas faire usage. Bien des fois, il m'est arrivé d'envoyer à terre vers quelque village deux ou trois hommes pour leur parler. Les habitants venaient au devant d'eux en grand nombre, mais, en les voyant s'approcher, ils s'enfuyaient, le père sans attendre son fils. Et cependant ce n'était pas [22] qu'auparavant nous eussions fait du mal à aucun d'eux, car, au contraire, là où [23] j'ai été et pu leur parler, je leur donnai de tout ce que j'avais, soit du drap, soit de beaucoup d'autres choses, ||

*mas ſon aſi temeroſos ſin remedio. verdad es que deſpues que aſeguran y pierden eſta miedo ellos ſon tanto ſin engaño y tan liberales delo que tienen que no lo creerian ſino el que lo viese. ellos de coſa que tengan pidiendo gela iamas dizen de no, antes conuidan la perſona con ello y mueſtran tanto amor que darian los coraçones y quieren ſea coſa de valor quien ſea de poco precio* [24] *luego por qualquiera coſica de qual quiera manera que ſea que ſele de por ello ſean contentos. yo defendi que no ſe les dieſen coſas tan ſiuiles* [25] *commo pedaços de eſcudillas rotas y pedaços de vidrio roto y cabos de agugetas : avn que quando ellos eſto podian llegar los pareſcia auer la mejor joya del mundo, que ſe açerto auer vn marinero por vna agugeta de oro de peſo de dos caſtellanos y medio, y otros de otras coſas que muy menos valian mucho mas, ya por blancas nueuas* [26] *dauan por ellas todo quanto tenian auer* [27] *que fueſen dos ni tres caſtellanos* [28] *de oro o vna arroua* [29] *o dos de algodon fylado faſta los pedaços delos arcos rotos delas* ||

---

sans rien recevoir en échange ; mais c'est parce qu'ils sont craintifs sans remède. A la vérité, lorsqu'ils ont pris confiance et surmonté cette frayeur, ils sont si naïfs et si généreux de ce qu'ils possèdent, qu'il faut le voir pour le croire. Ils ne disent jamais non quand on leur demande de ce qui est à eux, mais l'offrent de leur propre mouvement, et témoignent tant d'amitié, qu'ils donneraient leur cœur et toute chose de prix, et malgré le peu de valeur [24] de ce qu'on leur donne en échange pour quoi que ce soit, ils sont contents.

Je défendis qu'on leur donnât des choses d'aussi peu de valeur [25] que des morceaux d'écuelles cassées, des fragments de verre brisé et des bouts de cordons, quoique, lorsqu'ils réussissaient à en obtenir, ils semblassent posséder le plus beau joyau du monde. On a vu un matelot échanger une aiguillette pour le poids en or de deux castillans et demi. D'autres obtinrent même davantage pour des objets valant moins encore. Parfois ils donnaient pour des blancs neufs [26] tout ce qu'ils avaient [27], jusqu'à de l'or pesant deux ou trois castillans [28] ou bien une arrobe [29] ou deux de coton filé. Comme des sots, ils échangeaient ce qu'ils possédaient même contre des morceaux de cercles de ||

*pipas*[30] *tomauan y dauan lo que tenian commo beſtias aſy que me pareſcia mal*[31]. *yo lo defendi y daua yo gracioſas mil. coſas buenas que yo leuaua por que tomen amor. y allenda deſto ſe faran criſtianos que ſe jnclinan al amor e ſeruicio de ſus altezas y de toda la nacion caſtellana. y procuran de aiuntar de nos dar delas coſas que tenen en abundancia que nos ſon neçeſſarias y no conocian ninguna ſeta nin ydolatria ſaluo que todos creen que las fuerças e el bien es enel cielo*[32]. *y creyan muy firme que yo con eſtos nauios y gente venia del cielo y en tal catamiento me recibian en todo cabo deſpues de auer perdido el miedo. y eſto no procede por que ſean ygnorantes ſaluo de muy ſotil ingenio y hombres que nauegan tedas* [*todas*] *aquellas mares que es marauilla la buena cuenta quellos dan de todo ſaluo por que nunca vieron gente veſtida ny ſemejantes nauios. y luego que legue alas jndias enla primera .yſla que halle tome por fuerça algunos dellos para que deprendieſen y me* || *dieſen notia delo que auia en aquellas partes y aſy*

---

barrique[30]; ce qui me parut injuste[31]. Je le défendis et leur fis don de mille babioles que j'avais apportées, afin de nous en faire bien venir et de les amener à embrasser la religion chrétienne et à aimer et servir Leurs Altesses et la nation castillane tout entière, ainsi qu'à nous aider et nous donner des choses qu'ils ont en abondance et dont nous avons besoin.

Ils ne connaissent ni secte ni idolâtrie d'aucun genre. Ils sont seulement tous convaincus que les forces et le bien résident dans le ciel[32]. Ils croient fermement que moi, ces navires et mes gens nous sommes venus du ciel, et c'est avec cette croyance qu'ils me reçurent partout après avoir surmonté leur frayeur.

Et ceci ne vient pas de ce qu'ils seraient dénués d'intelligence. Ils sont au contraire d'un esprit très fin, et gens qui naviguent sur toutes ces mers. Et c'est étonnant [de voir] comme ils nous rendent bien compte de tout, quoique n'ayant jamais vu de gens vêtus, ni de navires comme les nôtres.

Lorsque j'arrivai aux Indes, je m'emparai de force dans la première île où j'atterris de quelques-uns d'entre eux pour qu'ils apprissent [notre langue] et me ||

*fue que luego entendiron y nos a ellos quando por lengua o ſeñas. y eſtos han aprouechado mucho oy en dia los traygo que ſiempre eſtan de propoſito que vengo del cielo por mucha conuerſacion que ayan auido conmigo y eſtos eran los primeros a pronunciarlo adonde yo llegaua. y los otros andauan corriendo de caſa en caſa. y alas villas çercanas con bozes altas. venid venid a ver la gente del cielo. aſi todos hombres commo mugeres deſpues de auer el coraçon ſeguro de nos venian que no que davan grande ni pequeño y todos trayan algo de comer y de beuer que dauan con vn amor marauilloſo. ellos tien*[33] *en todas las yslas muy muchas canoas a manera de fuſtes*[34] *de remo dellas maioras dellas menores y algunas y muchas ſon mayoras que vna fuſta de diez e ocho bancos. no ſon tan anchas por que ſon de vn ſolo madero, mas vna fuſta no terna con ellas al remo por que van que no es coſa de creer y con eſtas nauegan todas aquellas yslas que ſon jnnumerables. y traten*[35] *ſus* || *mercaderias. algunas deſtas canoas he*

---

donnassent des informations sur ce qu'il y avait dans ces régions. C'est ainsi que nous arrivâmes à nous comprendre mutuellement par des paroles ou par des signes, et ces Indiens nous ont été très utiles. Je les mène encore aujourd'hui avec moi, et, quoique nous ayons vécu longtemps ensemble, ils croient toujours que je viens du ciel. Ils sont les premiers à le déclarer partout où j'arrive. Les autres courent de maison en maison et aux villages voisins criant à haute voix : *Venez, venez voir les gens du ciel!* Alors tous, les hommes comme les femmes, les grands et les petits, quand ils n'ont plus peur de nous, viennent et apportent tous de quoi boire et de quoi manger, et nous le donnent avec une surprenante affabilité.

Ils ont[33] dans toutes ces îles un grand nombre de canots du genre de nos fustes[34] à rames, de différentes dimensions; plusieurs [et même] beaucoup dépassant en grandeur une fuste à dix-huit bancs. Ces canots ne sont pas aussi larges, étant faits d'une seule pièce de bois, mais un fustereau ne pourrait les suivre à la rame, car ils vont [avec une vitesse] incroyable. Ils s'en servent pour parcourir toutes ces îles, qui sont innombrables, et transporter[35] leurs ||

*visto con. lxx. y lxxx* [36]. *honbres en ella y cada vno con su remo. en todas estas yslas no vide mucha diuersidad dela fechura dela gente ni enlas costumbres ni enla lengua, saluo que todos se entienden que es cosa muy singular para lo que espero que determinaran sus altezas para la conuersacion [conuersion] dellos de nuestra santa fe ala qual son muy dispuestos. ya dixe commo yo hauia andada. c.vij* [37]. *leguas por la costa dela mar por la derecha liñea de ocidente a oriente por la ysla juana segun el qual camino puedo desir que esta isla es mayor que inglaterra y escosia juntas por que allende destas. c.vij. leguas me queda dela parte de poniente dos prouincias que yo no he andado. la vna delas quales llaman auan* [38] *adonde nascen la gente con cola, las quales prouincias no pueden tener en longura menos de. l. o. lx. leguas* [39] *segund puede entender destos jndios que yo tengo los quales saben todas las yslas Esta otra española en cierco tiene mas que la españa || toda desde colunyà* [40] *por costa de mar fasta fuente rauia*

---

marchandises. J'ai vu de ces canots portant LXX [70] et LXXX [80] [36] hommes, chacun avec sa rame.

Dans toutes ces îles, je n'ai guère vu de différence d'aspect, de mœurs ni de langage parmi les habitants, et même tous se comprennent entre eux, ce qui me fait espérer que Leurs Altesses s'occuperont de leur conversion à notre sainte foi, ce à quoi ils sont très disposés.

J'ai déjà dit que j'avais parcouru CVII [107] [37] lieues en longeant le littoral de la *Juana*, en ligne droite de l'occident à l'orient. D'après le trajet, je puis dire que cette île est plus grande que l'Angleterre et l'Ecosse ensemble, car au delà de ces CVII [107] lieues, il y a à l'occident deux provinces que je n'ai pas visitées. Dans l'une d'elles, nommée *Auan* [38], les habitants naissent avec une queue.

Ces provinces ne peuvent avoir en longueur moins de L [50] ou de LX [60] lieues [39], à ce que j'ai pu comprendre de ce que m'ont dit les Indiens qui sont avec moi et connaissent toutes les îles.

L'autre île, l'*Española*, a un circuit plus étendu que celui de l'Espagne ||

*en viſcaya pues en vna quadra anduue. clxxxviij. grandes leguas por recta linia de occidente a oriente* [41] *eſta es para deſear, y viſta es para nunca dexar enla qual pueſto que de todas tenga tomada poſſeſion por ſus altezas y todas ſean mas abaſtadas delo que yo ſe y puedo dezir y todas las tengo por de ſus altezas qual dellas pueden diſponer commo y tan complida mente commo delos Reynos de caſtilla, en eſta española en el lugar mas conuenible y meyor comarca para las minas del oro y de todo trato aſi dela tierra firme de aqua commo de aquella de alla del grand can, adonde aura grand trato y grand ganança he tomado poſſeſſion de vna villa grande ala qual puſe nombre la villa de nauidad* [42] *: y en ella he fecho fuerça y fortaleza que ya a eſtas horas eſtara del todo acabada y he dexada en ella gente que abaſta para semejante fecho con armas y artellarias y vituallas por mas de vn año. y fuſta y maeſtro de la mar en todas artes* [43] *para* ||

---

compté le long du littoral, depuis *Colunya* [40] jusqu'à Fontarabie en Biscaye, car sur un [des côtés du] carré j'ai parcouru CLXXXVIII [188] grandes lieues en ligne droite de l'occident à l'orient [41].

Cette île est désirable, et [lorsqu'on l'a] vue, on ne peut plus jamais la quitter. J'ai pris possession pour Leurs Altesses de toutes [ces îles], qui sont pourvues au delà de ce que je sais et pourrais dire. Je les tiens [de telle sorte] que Leurs Altesses peuvent en disposer comme s'il s'agissait des royaumes de Castille.

A l'île *Española*, dans le lieu le plus rapproché des mines d'or, et le mieux approprié pour tout ce qui concerne leur exploitation, [qu'il s'agisse] de [rapports de] ce lieu avec la terre ferme, ou de là à [la terre] du Grand-Can [Khan], avec laquelle on fera [un jour] un grand négoce et de grands profits, j'ai pris possession d'une grande ville que j'ai nommée la ville de *Navidad* [42].

J'y ai fait construire un fort avec citadelle, qui, à cette heure, doit être complètement terminé, et j'y ai laissé du monde en nombre suffisant, avec des armes, de l'artillerie et des vivres pour plus d'une année, ainsi qu'une fuste et un maître, versé dans les choses de la mer et tous les autres arts [43], pour ||

*fazer otras y grande amiſtad con el rey de aquella tierra en tanto grado que ſe preciaua de me llamar y tener por hermano y avn que le mudaſſe la voluntad a offender eſta gente, el ni los ſuyos no ſaben que ſean armas y andan deſnudos commo ya he dicho ſon los mas temeroſos que ay en el mundo aſi que ſolamente la gente que alla queda es para deſtroir toda aquella tierra y es 45 yſla ſyn peligro de ſus perſonas ſabiendo ſe regir, en todas eſtas yſlas me parece que todos los honbres ſean contentos con vna muger y a ſu mayoral o rey dan faſta veynte. Las mugeres me parece que trabaian mas que los honbres ni he podido entender ſi tenien bienes proprios que me parecio ver que aquello que vno tenia todos hazian parte en eſpecial de las coſas comederas en eſtas yſlas faſta aqui no he hallado honbres moſtrudos commo muchos penſauan, mas antes es toda gente de muy lindo acatamiento ny ſon negros commo en guinea ſaluo con ſus cabellos corredios. y no ſe crian* ||

---

construire d'autres [barques].

Je suis en grande amitié avec le roi de ce pays, au point qu'il se fait gloire de m'appeler son frère et de me considérer comme tel. Même si [ces sentiments] venaient à changer et qu'on voulût offenser nos gens, ni lui ni les siens ne savent ce que c'est que des armes, ils vont nus, ainsi que je l'ai dit, et ils sont les plus grands peureux qu'il y ait au monde. De telle sorte que les gens laissés là-bas suffiraient à eux seuls pour ravager toute cette terre et cette 44 île, sans danger pour leurs personnes, s'ils savent se conduire.

Il m'a semblé que dans toutes ces iles les hommes se contentent d'une seule femme. A leur chef ou roi, ils en donnent jusqu'à vingt. Les femmes me paraissent travailler plus que les hommes. Je n'ai pu comprendre s'ils possèdent des biens en propre. Il m'a semblé que tous partageaient ce que l'un d'eux avait, notamment les comestibles.

Jusqu'à présent, je n'ai pas rencontré dans ces iles de monstres humains, comme beaucoup le croyaient. Ils sont au contraire tous gens respectueux et doux. Ils ne sont pas non plus noirs comme en Guinée, et ils ont une chevelure flottante, et ils ne demeurent pas || où les rayons du soleil donnent

*adonde ay inpeto demaſiado delos rayos ſolares* 45. *Es verdad quel ſol tiene alli grande fuerça pueſto que es di diſtinta* 46 *dela linia inquinocial. xxvi. grandes* [*grados* 47]. *En eſtas iſlas adonde ay montañas ay tenida* 48 *a fuerça el frio eſte yuierno, mas ellos lo ſufren por la coſtumbre que con la ayuda delas viandas que comen con eſpecias muchas y muy calientes en demaſia. aſy que moſtruos no he hallado jnnoticia ſaluo de vna yſla que es aqui en la ſegunda ala entrada delas jndias* 49 *que es poblada de vna gente que tienen en todas las yſlas por muy ferozes los quales comen carne humana. Eſtos tienen muchas canaos con las quales corren todas las yſlas de jndia roban y toman quanto pueden. ellos no ſon mas difformes que los otros ſaluo que tienen en coſtumbre de traer los cabellos largos commo mugeres y vſan arcos y flechas delas miſmas armas de cañas con vn palillo al cabo por defecto de fierro que no tienen, ſon feroſes entre eſtos otros pueblos que ſon en demaſiado grado couardes, mas yo no lo tengo a nada mas que alos otros, eſtos ſon* ||

---

trop de chaleur 45. Il est vrai que dans ce pays situé 46 à XXVI [26 degrés] de la ligne équinoctiale 47, le soleil est d'une grande force.

Dans ces îles, là où il y a des montagnes, il a fait 48 très froid cet hiver, mais ils le supportent, y étant accoutumés, et grâce aux viandes qu'ils mangent avec beaucoup d'épices excessivement échauffantes.

Quant à des monstres, je n'ai pas appris qu'il y en eût, excepté dans une île qui est la seconde [qu'on rencontre] en entrant dans les Indes 49, et qui est peuplée de gens considérés dans toutes ces îles pour très féroces, et qui mangent de la chair humaine. Ces derniers possèdent un grand nombre de canots avec lesquels ils parcourent toutes les îles de l'Inde, volant autant que possible.

Ils ne sont pas plus difformes que les autres, sauf qu'ils ont la coutume de porter les cheveux longs, comme les femmes, et se servent d'arcs et de flèches faites des mêmes [genres] de roseaux avec un petit bâton à l'extrémité, faute de fer, qu'ils n'ont pas. Ils sont féroces au milieu des autres populations dont la lâcheté est extrême ; mais je ne les crains pas plus que les autres. Ce sont || ceux-ci qui ont des rapports conjugaux avec les femmes de l'île où il n'y a

*aquellos que tratàn con las mugeres de matremonio que es la primera yſla partiendo deſpaña para las jndias [50] que ſe falla enla qual no ay honbre ninguno. ellas no vſan exercicio femenil ſaluo arcos y flechas commo los ſobre dichos de cañas y ſe arman y cobijan con lannes [51] de arambre de que tienen mucho. otra yſla me ſeguran mayor que la eſpañola en que las perſonas no tienen ningun cabello En eſta ay oro ſin cuenta [52] y deſta y delas otras traigo comigo jndios para teſtimonio: e concluſion [53] a fablar deſto ſola mente que ſea fecho eſte viage que fue ſi de corrida que pueden ver ſus altezas que yo les dare oro quanto ouieren meneſter con muy poquita ajuda que ſus altezas me daran. agora ſpeciaria y algodon quanto ſus altezas mandaran cargar, y almaſtica quanta mandaran cargar e dela qual faſta oy no ſe ha fallado ſaluo en grecia enla yſla de xio [54], y el ſeñorio [55] la vende commo quiere, y liguñaloe quanto mandaran cargar, y eſclauos quanto mandaran cargar y ſeran delos ydolatres [56]. y creo auer hallado* ||

---

aucun homme, laquelle est la première sur la route lorsque d'Espagne on se rend aux Indes [50].

Ces femmes ne se se livrent à aucune occupation féminine. Elles ont des arcs et des flèches faites de roseaux, comme celles que j'ai décrites. Elles s'arment et se couvrent de lames [51] de cuivre, dont elles ont beaucoup.

On m'assure qu'il y a une autre île, plus grande que l'*Española* et où les habitants sont chauves. L'or y abonde [52]. De celle-ci et des autres, j'emmène avec moi des Indiens comme témoins.

Pour terminer [53] mon récit de ce qui s'est seulement passé au cours de ce voyage, lequel ne fut qu'une course, Leurs Altesses peuvent voir que je leur donnerai tout l'or dont elles auront besoin, et avec peu d'aide de leur part; ainsi que des épices, du coton et du mastic, autant que Leurs Altesses ordonneront qu'on en importe : ce [dernier article] n'ayant pas encore été trouvé ailleurs qu'en Grèce et dans l'île de Chio [54], et la Seigneurerie [de Gênes] [55] le vend au prix qu'elle veut. De même, de l'aloès et autant d'esclaves idolâtres [56] qu'on commandera d'en expédier. Je crois avoir || trouvé de la rhubarbe [57],

*ruybaruo* [57] *e canela e otras mil cofas de fuſtancia fallare que auran fallado la gente que yo alla dexo por que yo no me he detenido ningun cabo en quanto el viento me aya dado lugar de nauegar ſola mente en la villa de nauidad en quanto dexe aſegurado e bien aſentado, e ala verdad mucho mas ficiera ſi los nauios me ſiruieran commo razon demandaua. Eſto es harto* [58] *y eterno dios nueſtro señor el qual da a todos aquellos que andan ſu camino victoria de cofas que parecen jnpoſibles. y eſta señaladamente fue la vna por que avn que deſtas tierras ayan fallado, o eſcripto todo va por conlectura* [*conjectura*] *ſin allegar de viſta ſaluo comprendiendo a tanto que los oyentes los mas eſcuchauan e juzgauan mas por fabla que por poca coſa* [59] *dello aſy que pues nueſtro redentor dio victoria. A nueſtros jlluſtriſſimos rey y reyna y a ſua reynos famoſos de tan alta coſa a donde toda la chriſtianidad deue tomar alegria y fazer grandes fieſtas y dar gracias ſolennes ala ſanta trinidad con muchas oraciones solennes por el* || *tanto enxalçamiento que auran en*

---

de la canelle, et les gens que j'ai laissés là-bas trouveront mille autres produits, car, moi, je ne me suis arrêté nulle part tant que le vent me permettait de naviguer, excepté à la ville de *Navidad*, où j'ai [tout] laissé bien assuré et réglé.

En vérité, j'aurais accompli bien davantage si les navires m'avaient secondé comme il le fallait.

Cela suffit [58] et [bénit soit] l'éternel Dieu, notre Seigneur qui donne à tous ceux qui marchent dans ses voies de conquérir des choses qui paraissent impossibles. Et celle-ci fut évidemment du nombre; car bien qu'on ait parlé ou écrit au sujet de ces pays, tout était conjecture, sans qu'on en eût rien vu, et ceux qui y prêtaient l'oreille les écoutaient et les jugeaient comme une fable plutôt qu'autre chose [59].

Ainsi, notre Rédempteur a accordé à nos Illustrissimes Roi et Reine et à leurs glorieux royaumes, victoire si grande que toute la chrétienté doit s'en réjouir et la célébrer par de grandes fêtes, d'éclatantes actions de grâces adressées à la Sainte-Trinité et de nombreuses et solennelles oraisons pour la ||

*tornando se tantos pueblos a nuestra santa fe* [60]. *y despues por los bienes temporales que no solamente ala españa, mas a todos los cristianos ternan aqui refrigerio y ganancia esto segun el* [61] *fecho asi en breue* [62] *fecha enla calauera sobre las yslas de canaria* [63] *a. xv. de febrero. Mill. y quatrocientos y nouenta y tres años.*

*Fara lo que mandareys* *El almirante.*

---

gloire qui résultera de la conversion de tant de peuples à notre sainte foi [60], et ensuite pour les biens temporels dont non seulement l'Espagne, mais tous les chrétiens profiteront [61].

Fait en bref [62], à bord de la caravelle, à la hauteur des îles Canaries [63] le xv [15] février mil quatre cent quatre-vingt-treize.

Je suis à vos ordres.

L'Amiral.

Ici se terminait la relation originale, écrite pendant la terrible tempête qui assaillit Christophe Colomb à la hauteur des îles Açores. Un mois après, alors qu'il était dans les parages du cap Saint-Vincent, la veille du jour où il devait enfin rentrer dans le port de Palos, il écrivit sur une feuille volante un post-scriptum, qui fut glissé dans la lettre après qu'elle eut été fermée. C'est ce qu'on appellait, paraît-il, une *anima*.

Bien que la version latine soit datée du 14 mars, elle ne contient pas de post-scriptum, qui, dans le texte espagnol imprimé, est en ces termes :

*[A] Nyma [64] que venia dentro enla carta.*

*Deſpues deſta eſcripto : y eſtando en mar de Caſtilla ſalyo tanto viento conmigo. ſul y ſueſte que me ha fecho deſcargar los nauios por cori aqui en eſte puerto de lyſbona oy que fue la mayor marauilla del mundo, adonde acorde eſcriuir a ſus altezas. En todas las yndias he ſiempre hallado los tenporales commo en mayo adonde yo fuy en xxxiij. dias y bolui en. xxviij [65]. ſaluo queſtas tormentas me han detenido. xiiij. dias corriendo por eſta mar. Dizen aqua todos los honbres dela mar que jamas ouo tan mal yuierno no ni tantas perdidas de naues, fecha a. xiiij. dias de marco [66].*

*Eſta carta embio Colon a leſcriuano Deracion [67] delas Yslas halladas en las Yndias. Contenida a [68] otra De ſus Altezas.*

---

*Post-scriptum [64] que contenait la lettre.*

Après que cela eut été écrit, me trouvant dans la mer de Castille, j'ai été assailli par un tel vent sud et sud-ouest, que je fus obligé d'alléger les navires et de courir ici dans ce port de Lisbonne, aujourd'hui, ce qui est la chose la plus étonnante du monde, et je résolus d'écrire d'ici à Leurs Altesses.

Partout dans les Indes, où je suis allé en XXXIII [33] jours, et d'où je suis revenu en XXVIII [28][65], j'ai eu constamment un temps de mai, à l'exception de ces tempêtes qui m'ont retenu pendant XIII [13] jours passés à louvoyer sur cette mer. Tous les gens de mer disent ici que jamais on n'a vu un aussi mauvais hiver ni perdu tant de navires.

Fait le XIIIj^me^ [14] jour de mars [66].

Cette lettre, concernant les îles trouvées aux Indes, fut envoyée par Colomb au chancelier de l'intendance [67]. Elle en contenait une autre pour Leurs Altesses [68].

# NOTES

1. Colomb compte à dater, non de son départ de la Gomera, le 6 septembre, mais de la première saute de vent qui, après deux jours de calme, se produisit le samedi 8, à trois heures du matin. Et comme il vit la première terre le jeudi 11 octobre, sa traversée fut effectivement de 33 jours. Le texte latin porte aussi *Tricesimo tertio die*, mais il est suivi des mots *postquam Gadibus discessi*, ce qui a porté Navarrete à croire que Colomb avait compté sinon de Cadix, au moins depuis son appareillage de la baie de Saltes, jusqu'au jour de son arrivée à San Salvador, et qu'il fallait lire 71 et non 33 jours, bien que ce chiffre de 71 ne se trouve dans aucun texte.

2. D'après la version latine, cette phrase devrait être ainsi : *mageſtad por ayuda d'el qual marauilloſa mente todo eſto a andado.* Quant au nom de *Guanaham*, le texte latin écrit *Guanahanin ;* mais le journal de bord, la carte de Juan de La Casa, Oviedo et Las Casas, portent tous *Guanahani.* Voir le chapitre suivant intitulé *Le premier atterrage*, page 448.

Ni dans le journal du bord, ni dans les deux relations de la découverte, il n'est question d'une prière que Colomb aurait prononcée en foulant pour la première fois le sol du Nouveau-Monde. Cependant le P. Claude Clément, de la Compagnie de Jésus, donne le texte d'une sorte d'oraison qu'il attribue à l'Amiral, nous ne savons sur quelle autorité : *La primera Isla que Don Christoval Colon descubriò, fuè la de S. Salvador. Quando tomó tierra en ella hizo esta devota oracion : — Domine Deus æterne, et omnipotens sacro tuo verbo Cœlum, et terram, et mare creasti; benedicatur, et glorificetur nomen tuum, laudetur tua Maiestas, quæ dignata est per humilem servum tuum, vt eius sacrum agnoscatur, et prædicetur in hac altera mundi parte.* (Claudio Clemente, *Tablas Chronologicas*, Valencia, 1689, in-8, Decad. I, page 164.) Quant à l'assertion que cette prière fut répétée ensuite par ordre des souverains de Castille dans les découvertes postérieures, c'est une pure invention.

3. Ces trois îles ne sont pas encore identifiées. Les attributions varient selon l'île qu'on croit être Guanahani. Admettant que cette dernière soit la Samaná actuelle, Santa-Maria serait Crooked ou Acklin, et la Fernandina, Long Island. Quant à l'Isabella, il nous paraît impossible de la reconnaître. Les Indiens l'appelaient *Saometo.* (*Journal de bord,* 19 octobre.)

4. C'est l'île de Cuba.

5. *firma*, italianisme (*ferma*) pour *firme.*

6. *Encarnado,* littéralement, incarnat, ou du verbe *encarnar,* « perfectionner ». Le texte latin dit seulement : *terris etenim regnabat bruma.*

7. *tenia propofito de hazer del al auftro.* Probablement *hazer vela.* Le latin *ad Austrum que* porte : *erat in voto contendere.*

8. *Señalado puerto* signifierait plutôt un « port important. » Le latin a compris autrement : *ad portum quendam, quem signaueram.*

9. L'un se nommait Rodrigo de Jeres, l'autre, juif converti, de Murcie, s'appelait Luis de Torres. L'Amiral l'avait embarqué à cause de sa connaissance de l'hébreu, du chaldéen et de l'arabe, pensant s'en servir comme d'un interprète auprès du Grand Khan. (*Journal de bord,* 2 novembre.)

10. *harta*, lire *harto.*

11. *Usque ad miliaria cccxxij vbi ipsius insulæ sunt.*

Nous empruntons nos citations latines à l'édition princeps de la version de Leandro de Cosco. Nos renvois Cosco-Planck se rapportent à cette plaquette; ceux qui concernent l'édition d'Argenteus sont marqués Cosco-Silber. Enfin nos renvois au texte espagnol publié par Navarrete portent la rubrique de *Simancas.*

12. *Distantem ab hac Johana miliaribus. liiij. quam protinus Hispanam dixi.* (Cosco-Planck.)

13. Aujourd'hui Santo-Domingo ou Haïti.

14. *In eamque concessi et direxi iter quasi per septentrionem quemadmodum in Johana ad orientem miliaria. dlxiiij.* (Cosco-Planck.) L'édition Cosco-Silber porte ici *lxiiii* seulement.

15. *Fertilissime.*

16. *Maximi et salubres hanc interfluunt fluuij.*

17. Il n'est pas question de cette comparaison dans le texte latin. Navarrete (*Coleccion,* tome I, page 168) donne *Cetefrey.* Colomb parle certainement du pic de Ténériffe, car c'est une comparaison qu'il emploie plusieurs fois. On trouve même dans son journal, sous la date du 20 décembre, une phrase identique : *Y sin duda que hay alli montañas mas altas que la isla de Teneriffe en Canaria.*

18. *puede*, lire *pude.*

19. Les femmes mariées et quelques jeunes filles âgées de dix-huit ans et plus. (*Journal de bord,* 17 octobre.) Le 21 décembre, Colomb dit, au contraire, que dans l'île Juana et dans les autres îles, les femmes surtout après avoir atteint l'âge de douze ans, portaient par modestie une espèce de haut de chausse : *como una bragueta de calzas de hombre.* Las Casas, à ce sujet, donne de curieux détails. (*Historia de las Indias,* lib. I, cap. XLII, tome I, page 308.)

20. *Quando estan conla simiente.* Le texte latin dit que le bois pointu est fixé en guise de fer de lance à la base du roseau ou bambou : *gestant tamen pro armis arundines sole perustas, in quarum radicibus pastile quoddam ligneum siccum et in mucronem attenuatum figunt.*

21. Durci au feu. (*Journal de bord,* 3 décembre.)

22. *estono*, lire *esto no.* — *toda,* lire *todo.*

23. *ay,* lire *he.*

24. *quieren sea... precio.* Il faudrait quelque chose comme *y que sea cosa de valor o que sea*, etc.

25. *siuiles* pour *ciuiles.*

26. Monnaie de billon de la valeur d'à peu près deux deniers.

27. *auer,* lire *aun.*

28. *Puta unciam cum dimidia et duas auri* (Cosco-Planck.)

29. L'arrobe est égale à 11 kilog. 500.

30. *Doliique fragmenta.*

31. *Quod quia iniquum sane erat.*

32. Voir la description de leur croyance que donne Ramon Pane, dans les *Océaniques* de Pedro Martyr, decad. I, cap. ix, verso du feuillet 21 de l'édition de 1533.

33. *tienen,* lire *tienen en.*

34. C'est aussi ce qu'on appelle un fustereau ou bille, sorte de bateau long, léger et de bas bord.

35. *traten,* lisez *tratan.*

36. *Quæ vehebant septuaginta et octoginta remiges.* Le journal de bord (13 octobre) réduit cette capacité de 40 à 45 indigènes : *cuarenta ó cuaranta y cinco hombres;* mais le 30 novembre, il dit que ses hommes rapportèrent avoir vu une pirogue longue de 95 palmes, pouvant contenir facilement 150 Indiens.

37. *Per rectum tramitem occasus in orientem miliaria cccxxii.* (Cosco-Planck.)

38. *Quarum alteram Indi Anan vocant cuius accolæ caudati nascuntur.* Le texte de Simancas (Navarrete, tome I, page 171) porte Cibau.

39. *Tenduntur in longitudinem ad miliaria. clxxx.* (Cosco-Planck.)

40. Le texte latin porte : *a Colonia vsque ad fontem rabidum.* Navarrete a traduit le mot *Colonia* par *Catalonia.* Il ne s'agit peut-être que de Collioure, port sur la Méditerranée, de ce côté-ci des Pyrénées, et qui appartenait alors à l'Espagne.

41. *Hincque facile arguitur quod quartum eius latus quod ipse per rectam lineam occidentis in orientem traieci miliaria continet. dxl.* (Cosco-Planck.)

42. *Cui nauitatis domini nomen dedimus.* (*Idem.*)

43. *Et pro alijs construendis tam in hac arte quam in cæteris peritos.* (*Idem.*)

44. *es yſla*, lire *eſta yſla.*

45. *Non degunt vbi radiorvm solaris emicat calor.* (*Idem.*)

46. *di diſtinta*, lire *diſtante.*

47. *Propterea quod ab æquinoctiali linea distat. Ubi* [sic] *videntur gradus sex et viginti* (Cosco-Planck.)

48. *ay tenido a fuerça el frio*, pour *he tenido... A fuerça* est un italianisme : *à forza.*

49. Le texte de l'Ambrosienne ne nomme pas cette île. Cosco-Planck porte : *Quadam insula Charis nuncupata.* C'est l'origine du mot Caraïbe.

50. Cosco-Planck nomme cette île imaginaire : *insulam Mateunin.* Dans son journal (6 janvier), Colomb dit que cette île se trouve tout près, à l'est, d'une autre île appelée *Yamaye* (La Jamaïque?). Le 13 janvier, il la nomme *Matinino*, et sous la date du 16 on trouve de curieux détails sur cette île peuplée d'amazones, à l'existence desquelles il croyait fermement : *mas diz que era cierto que las habia.*

51. *lannes*, faute pour *laminas.*

52. *Ejus incolæ carent pilis auroque inter alias potissimum exhuberat.*

53. *e conclusion...* La construction de cette phrase est fautive, mais on en voit le sens : *ſi de corrida* pour *tan de corrida*, qui est un italianisme.

54. *Masticis.* C'est la résine qui découle d'incisions faites au *pistacia lentiscus.* On s'en servait autrefois comme stimulant de l'estomac, et les femmes de l'Orient le mâchait pour se parfumer l'haleine : de là son nom. La pharmacopée américaine ne l'énumère pas parmi les produits des Antilles.

55. L'île de Chio était au XVIe siècle une possession de la république de Gênes. L'expression *la Seigneurie,* par excellence, s'appliquait à Gênes comme à Venise.

56. Se fondant sur une mauvaise lecture de Cosco-Silber : *hydrophilatorum*, Navarrete a traduit ce passage dans le sens d'esclaves pour le service de la marine : *y tantos esclavos para el servicio de la marina.* Cosco-Planck porte plus correctement : *tantum servorum hydolatrorum*, c'est-à-dire : d'esclaves idolâtres.

57. La rhubarbe n'est pas indigène aux Antilles.

58. Il manque quelque chose après *harto.*

59. *poco coſa*, lisez *otra coſa.*

60. Dans son journal, sous la date du 6 novembre 1492, Colomb parle avec éloquence et conviction de cette conversion des Indiens.

61. *el fecho,* lisez *es fecho.*

62. *Hæc vt gesta sunt sic breuiter enarrata.*

63. Le 15 février, Colomb, selon son estime, se trouvait en vue d'une des Açores : *El Almirante por su navegacion se hallaba estar con las islas de los Azores, y creia que aquella era una dellas.* (*Journal de bord,* NAVARRETE, tome I, p. 153.)

64. Selon Navarrete, l'*anima* était un post-scriptum sur feuille volante qu'on introduisait dans la lettre après qu'elle eut été fermée. (NAVARRETE, *Coleccion*, tome I, page 174, note 1.)

Tout ce qui suit ici après la signature est omis dans toutes les éditions de la version latine de Cosco.

65. C'est le 3 janvier 1493 que Colomb se décida à retourner en Espagne, et c'est le jour suivant, vendredi 4, qu'il leva l'ancre, mais en naviguant encore dans ces parages, qu'il paraît n'avoir quittés que le mercredi 16 janvier. Vingt-huit jours après, Colomb se trouvait dans les eaux des Açores ; ce qui, à ses yeux, pouvait être considéré comme un retour en Europe ; mais il n'atterrit (au port de San-Lorenzo, de l'île Santa-Maria) que le 18 février.

66. La version latine est datée *Ulisbonæ pridie idus Martii ;* mais c'est par erreur, car le 14 mars, Colomb avait quitté Lisbonne, et il se trouvait entre le cap Saint-Vincent et la baie de Saltes. Voir, dans notre tome II, le chapitre intitulé *Propagation de la nouvelle.*

67. Il est assez difficile de traduire en français le titre d'*escribano de racion.* C'était, croyons-nous, un emploi consistant à tenir les comptes de dépenses de la maison royale, une sorte d'intendant de l'ordre le plus élevé. Ces fonctions étaient remplies en 1493 par Luis de Santangel, juriste aragonais : *letrado famoso en la cuidad de Saragoça.* (ZURITA, *Anales de la Corona de Aragon*, Zaragoça, 1610-1621, in-fol., lib. XVI, cap. XXVIII, feuillet 18.)

68. Colomb fait sans doute allusion à la lettre qui paraît avoir été envoyée sous le même pli à l'adresse de Gabriel Sanchez, trésorier de la couronne, et sur laquelle Cosco fit sa traduction. Le texte de Simancas, selon Navarrete, porte ici seulement : *Esta carta envió Colon al Escribano de Racion de las islas halladas en las indias é atra de sus Altezas.* Navarrete a peut-être remplacé le signe abréviatif surmontant la lettre *ē* (pour *en*) par un simple accent. D'autre part *a* s'emploie aussi en espagnol pour les particules *en* et *dans.*

## XXI. — PREMIER ATTERRAGE.

Quand le marin, appareillant aux îles Canaries, navigue en ligne droite dans la direction de l'ouest, il rencontre en avant de la péninsule floridienne, entre 73° 25 et 83° de longitude, d'immenses bancs de sable d'où s'élèvent un grand nombre d'îles et de récifs [1]. C'est ce qu'on appelle l'archipel des Bahamas ou Iles Lucayes.

Si l'on trace sur la carte une ligne oblique qui, partant d'un point situé par 28° de latitude N. et 83 de longitude O., va rejoindre un autre point situé par 21° lat. N. et 75 long. O., la ligne traverse une suite de ces îles et îlots, tous situés sur la même ligne. La première terre que Colomb aperçut était la côte septentrionale d'une de ces îles [2], et c'est là que fut son premier point d'atterrissage.

Mais quelle était cette île, et comment la distinguer de la multitude d'îles placées sur le même plan ?

Ce curieux problème a beaucoup occupé l'attention des savants et des historiens. Muñoz, Peschel, le capitaine Becher, M. Major et le Dr Pietschmann sont d'avis que l'atterrage fut

1. 36 îles, 687 récifs (*cayes*, *cayos*, *keys*) et 2,414 roches, selon le capitaine Fox.

2. *Se vido la isla que los indios llaman Guanahani, de la parte de la tramontana ò norte.* (Oviedo, *Historia General*, lib. II, cap. v, tome I, page 24.)

à l'île Watling [1]; Navarrete [2] à l'une des Turques; Washington Irving et Humboldt à l'île du Chat [3], et de Varnhagen [4] à la Mayaguana. Le capitaine Fox vient de publier un travail critique [5] tendant à démontrer que, en réalité, Colomb atterrit à l'île Samaná ou Atwood Cay.

L'île Watling est par 23° 55' lat. N. et 74° 28' long. O [6].

La Grande Turque est par 21° 31' lat. N. et 71° 08' long. O.

1. J.-B. Muñoz, *Historia del Nuevo Mundo,* Madrid, 1793, page 86; Oscar Peschel, *Geschichte des Zeitalters der Entdeckungen;* Stuttgard et Augsburg, 1858, in-8, et *Yahrgang,* XXXVII, 1864, n° 24, pages 564-568; A.-B. Becher, *The Landfall of Columbus,* London, 1856, in-8; R.-H. Major, *Journal of the Geographical Society,* London, 1871, tome XLI; Richard Pietschmann, *Beitrage zur Guanahani-Frage,* dans Kettler's *Zeitschrift,* et tirage à part, *s. a. a. l.,* in-8, avec 6 cartes sur une feuille.

2. L'île de la Grande Saline. (Navarrete, *Coleccion de Viages,* tome I, page 20.)

3. Washington Irving, *The Life and Voyages of Christopher Columbus,* New-York, 1869, tome III, Append. XVII, page 447. Humboldt, *Examen critique de l'histoire de la géographie du Nouveau Continent,* tome III, page 210.

4. A. de Varnhagen, *La Verdadera Guanahani de Colon,* Santiago (de Chili), 1864, in-8, et *Carta de Cristobal Colon,* Viena, 1869, page xxxii.

5. G. V. Fox, *An attempt to solve the problem of the first landing place of Columbus in the New-World,* Washington, 1882, in-4.

6. Ces positions étant empruntées à l'ouvrage du capitaine Fox, nous avons cru devoir les maintenir au méridien de Greenwich. C'est également au même auteur que nous empruntons les chiffres suivants : La *Grande Turque* est de 5 1/2 de longueur par 1 1/4 milles de largeur, et d'une superficie de 6.87 milles carrés. La *Mariguana* est de 23 1/2 milles de longueur par de 2 à 6 1/2 de largeur, et d'une superficie de 96 milles carrés. L'île *Watling* est de 13 milles de longueur par de 5 à 7 de largeur, et de 60 milles carrés de superficie. L'*Ile du Chat* ou *San-Salvador* est de 43 milles de longueur par de 2 1/2 à 3 1/2 de largeur, et de 160 milles carrés de superficie. *Samaná* ou *Atwood Cay* est de 8.8 milles de longueur par 1.6 de largeur, d'une superficie de 8.6 milles carrés.

L'île du Chat est par 24° 09' lat. N. et 75° 18' long. O.

La Mayaguana est par 22° 17' lat. N. et 72° 39' long. O.

L'île Samaná est par 23° 05' lat. N. et 73° 37' long. O.

L'écart entre ces positions est donc relativement considérable.

Pour résoudre ce problème, il y a trois sources principales d'information. Ce sont :

1° La description faite par Colomb ;

2° Les cartes les plus anciennes ;

3° Les descriptions les plus rapprochées par la date du récit de l'Amiral.

Colomb dans sa relation officielle se contente de dire que trente-trois jours après son départ des Canaries, il trouva un grand nombre d'îles, à la première desquelles il donna le nom du divin Sauveur, et que les Indiens l'appellent Guanahani [1]. Le journal de bord est plus explicite. Notons que si ce précieux document ne nous est parvenu qu'abrégé par Las Casas, la description de la première île découverte par Colomb est entre guillemets, et précédée de la remarque qu'elle reproduit les propres paroles de l'Amiral [2] ; enfin que ce récit se trouve dans un journal où ce dernier annonce l'intention de le « tenir ponctuellement au jour le jour [3]. » On doit donc présumer que

1. Le journal et la plaquette de l'Ambrosienne ainsi que la carte de la Cosa portent *Guanahani* ; la version de Cosco, *Guanahanin*. Voyez *suprà*, page 442, note 2.

2. *Esto que se sigue son palabras formales del Almirante, en su libro de su primera navegaçion y descubrimiento de estas Indias. — Yo dice él.* — (Journal, jeudi, 12 octobre; NAVARRETE, tome I, page 21.)

3. *Y para esto pensé de escribir todo este viage muy puntualmente de dia en dia todo lo que yo hiciese y viese y pasa se como adelante se verà.* (*Ibidem*, page 3.)

ces détails furent mis par écrit alors que les souvenirs de Colomb étaient encore très récents.

Dans cette description, le critique relève les particularités suivantes :

1° La première île que Colomb découvrit et où il débarqua est située par rapport à l'île de Fer, en ligne directe, de l'est à l'ouest : *está Lesteoueste con la isla del Hierro en Canaria so una línea* [1] ;

2° Elle est fort grande, très plate, sans montagne aucune, boisée, avec beaucoup d'eau, et une très grande lagune au milieu de l'île : *Esta isla es bien grande y muy llana y de árboles muy verdes, y muchas aguas, y una laguna en medio muy grande, sin ninguna montaña ;*

3° Elle était très peuplée : *Vinieron muchos [hombres] y muchas mugeres ;*

4° Elle est entièrement entourée d'une grande ceinture de récifs : *Una grande restinga de piedras que cerca toda aquella isla al rededor ;*

5° Au milieu [2] il y a une échancrure et un port assez vaste pour contenir tous les navires de la chrétienté, et l'entrée en est très étroite : *Entre medias queda hondo y puerto para cuantas naos hay en toda la cristiandad, y la entrada dello muy angosta.*

Or il n'y a pas une seule des îles Lucayes qui corresponde à cette description, et on peut alléguer à l'encontre des difficultés d'interprétation qu'elle soulève, les raisons suivantes :

1. Cette citation et celles qui suivent sont prises de NAVARRETE, pages 22-28.

2. Les mots : *La otra parte del Leste,* qui précèdent la description, semblent vouloir dire que cette grande échancrure était située sur le côté occidental de l'île. Voir *infra* page 451.

Les habitants de ces îles étaient très nombreux? Comme les naturels ne connaissaient ni la pierre ni les métaux, et qu'ils furent de bonne heure enlevés pour aller travailler aux mines, on s'explique qu'il n'y ait plus aujourd'hui aucune trace de leur existence, et que rien n'indique qu'ils aient été en grand nombre autrefois.

Il y avait beaucoup d'arbres, et de si grandes dimensions que les indigènes en construisaient d'un seul morceau des canots pouvant contenir « jusqu'à quatre-vingts hommes » ? Il est notoire que là où passent les Européens, les arbres ne tardent pas à disparaître; on comprend donc que ces îles ne présentent plus nuls vestiges de forêts.

L'île possédait de belles eaux et une luxuriante végétation? Ce déboisement sous un soleil torride a pu dessécher les sources et la grande lagune, même si par le mot *grande laguna*, on doit entendre un grand lac, et non un simple marais. Il est donc naturel que les habitants n'y trouvent plus d'eau douce qu'en forant des puits et que la végétation soit peu vigoureuse.

Quant à la ceinture de récifs et à ce vaste port, il est impossible d'expliquer pourquoi ils n'existent plus. L'archipel des Bahamas n'a pas été, de mémoire d'homme, comme les îles de la Sonde dernièrement, bouleversé de fond en comble par des cataclysmes. L'action du Gulf-Stream n'est pas non plus de nature à transformer complètement en quatre siècles les abords et la configuration d'un archipel aussi considérable. Enfin ces îles sont d'une formation granitique ou madréporique, et peu sujettes au travail d'érosion qu'on remarque dans les roches crétacées ou calcaires. Qu'est donc devenue cette île qui se trouvait située à la même latitude que l'île de Fer, c'est-à-dire entre 27° 50' et

27° 39' ? A cette hauteur, il n'y a que la pleine mer ou l'extrémité à peine visible d'un banc de sable. Où se trouvent cette ceinture de hauts rochers et ce port merveilleux capable de contenir tous les vaisseaux que possédaient les nations européennes au xv^e^ siècle ? Il faut avoir vu les hâvres actuels des Lucayes pour se rendre compte de leur peu de ressemblance avec cette description qui rappelle plutôt la rade superbe de Nipe, où Colomb n'entra que plus tard.

La description faite par Colomb, telle qu'elle nous est parvenue, offre donc peu d'utilité dans cette enquête.

De savants critiques ont cru pouvoir déterminer le point d'atterrissage d'après les estimes, les rumbs de vent et les abordages relevés sur le journal de bord de l'Amiral, soit pour l'aller, soit pour le trajet entre la première île où Colomb atterrit et celle qu'il visita ensuite. On oublie que ces détails sont trop peu précis, étant donné surtout les méthodes employées à la fin du xv^e^ siècle, pour pouvoir jamais servir à déterminer des distances aussi rapprochées et des points qui se confondent avec une multitude de points analogues. Il est difficile de ne pas partager cette opinion lorsqu'on voit trois officiers de marine aussi compétents que Navarrete, le capitaine Becher de la marine anglaise et le capitaine Fox, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de la marine des États-Unis, se poser ce problème et arriver à des résultats diamétralement opposés.

Il nous reste une source d'information. C'est la description que donne Las Casas, écrivain si rapproché de la découverte, et qui a souvent navigué dans ces parages. On lit dans son *Histoire apologétique des Indes* le passage suivant :

« Cette première terre fut une petite île, de celles que nous appelons les Lucayes, nommée par les gens de ces îles Gua-

nahani, la dernière syllabe aiguë, et qui sur les cartes marines qù'on peint aujourd'hui est appelée Triango... cette île a la forme d'une fève. [1] »

Ailleurs, Las Casas la décrit en ces termes :

« Cette terre était et est une île d'à peu près 15 lieues de longueur, entièrement basse, sans aucune montagne, pareille à un verger rempli d'arbres verts et très tempérée, comme le sont toutes les Lucayes [2]. Elle s'appelle dans la langue de Hispaniola et des autres îles, car elles ont toutes le même langage, Guanahaní, la dernière syllabe longue et aiguë. Au milieu, il y a une lagune de bonne eau douce dont on boit. »

Ce nom de *Triango*, que Las Casas est le premier à donner, ne se trouve ni sur le planisphère de Juan de la Cosa, ni sur celui de Cantino, ni sur les cartes des *Ptolémées* de 1508 et de 1513, ni sur celle de la première édition des décades de Pedro Martyr, lesquelles sont les plus anciennes cartes connues où il soit fait mention du Nouveau-Monde.

De tous les documents cartographiques que nous possédions, le plus ancien, où se lise le nom de Triango, fait partie des *Cartas de Indias* récemment publiées [3].

C'est une carte espagnole très fruste, non datée, mais qui

1. *Esta primera tierra fué una isleta de las que llamamos de los Lucayos, que las gentes de estas islas por proprio nombre llamaban Guanahani, la última silaba aguda, que en las cartas del marear que agora se pintan, llaman Triango, como ignorantes, los pintores, de la antigüedad : tiene la dicha isla forma de una haba.* (Las Casas, *Apologetica Historia,* cap. I, tome V, page 241.)

2. Las Casas, *Historia*, lib. I, cap. XL, tome I, page 29. Cette description est copiée en partie sur celle que donnent les *Historie,* recto du feuillet 15.

3. Madrid, 1877, gr. in-folio. La carte est intitulée : *Carta de las Antillas, seno Mejicano y costas de tierra firme y de la América septentrional ;* 55 × 40 cent.

est nécessairement postérieure à l'année 1541, puisqu'on y relève par 10° de latitude nord, *Mesico*, et 35 degrés au dessus, *Nuevo Mesico* [1].

On retrouve Triango sur la carte lusitano-française, dite de Vallard [2], datée de 1547, millésime qui, selon nous, est seulement celui de l'acquisition, tandis que par Vallard il faut entendre le propriétaire et non le cartographe.

Le planisphère de Sébastien Cabot [3], quoique daté de 1544, est probablement postérieur à la carte de Vallard. On y lit pour la première fois, *Triangula* [4], variante ou mauvaise lecture d'un Triangulo pris sur une carte intermédiaire qui nous est

1. Comme cette dernière légende est placée à proximité d'un lac au milieu duquel s'élève une ville dans une île, on pourrait croire que le cartographe a fait confusion avec le Mexico de Cortès, n'était l'explication *quere star a 54 : grados,* et le fait que Mexico est déjà inscrit à sa vraie place. Or le lecteur n'ignore pas que la vallée supérieure du Rio del Norte, pays qui constitue le Nouveau-Mexique, fut, il est vrai, visitée par Marcos da Nizza en 1539, mais la haute latitude mentionnée sur la carte, montre qu'il s'agit tout au plus de la première expédition de Francisco Vasquez de Coronado, dont on ne connut les résultats si décevants qu'à la fin de l'année 1540. La relation de Coronado est datée du pays de Cibola, le 3 août 1540; mais ce ne fut que beaucoup plus tard qu'elle arriva aux mains de Mendoza. (Ramusio, *Raccolta,* Venezia, 1565, in-fol., tome III, page 363.)

2. Cap. Fox, *loc. cit.,* page 8. Notre *Cabot,* n° 24, page 219. La mappemonde de Diego Gutierrez, dressée à Séville en 1550 (*Cabot,* n° 28, page 231) porte aussi une île nommée *trriango*, située, cependant, au milieu même de l'archipel des Lucayes.

3. Jomard, *Monuments de la Géographie,* planche XX.

4. Sur la carte de Herrera, *Descripcion del destricto de la Avdiencia de la Española,* dans le tome I, de ses Décades, on lit aussi *Triangula*, entre Guanihana et Samana.

encore inconnue, et qu'a copiée Alonso de Santa-Cruz [1]. Nous lisons, en effet, sur la carte appartenant à l'*Islario général* de ce cosmographe, le nom de *Triangulo*. Or son *Islario* ne lui fut commandé par Charles-Quint qu'en 1560 [2], et sa carte diffère trop de celle de Cabot pour en procéder.

Bien que Las Casas fut probablement peu au courant des choses de la navigation, son autorité dans la question n'est pas sans importance. Le savant évêque avait étudié l'histoire de la découverte du Nouveau-Monde plus que personne, d'après des documents originaux, et il est le dernier écrivain qui ait eu entre les mains l'original du journal de bord de Christophe Colomb, journal qui n'existe même plus que dans son abrégé. Enfin, Las Casas dans ses fréquentes traversées a probablement passé mainte fois à proximité de l'île que de récents souvenirs désignaient comme celle où Colomb avait atterri dans son mémorable voyage. Le nom de Triango est donc un point de repère précieux.

Malheureusement, dans les cartes qui portent ce nom ou une désignation qui le rappelle, on relève également le nom de Guanahani. Aux yeux des cosmographes qui ont dressé ces cartes, Triango et Guanahani sont donc deux îles différentes.

Pour sortir de ce dilemme, il faudrait posséder les cartes auxquelles Las Casas fait allusion; mais ce dernier a négligé de les décrire, et on ignore si elles se trouvent parmi les documents cartographiques qui nous sont parvenus. Notons, cependant,

1. MS. de la Bibliothèque impériale de Vienne, n° 715. Une section de cette carte a été reproduite par DE VARNHAGEN, *Sull'importanza d'un manoscritto inedito*, Vienna, 1869, in-8.

2. NAVARRETE, *Biblioteca Maritima*, Madrid, 1852, in-8, tome I, page 29.

qu'il a certainement connu la carte de Juan de la Cosa et les deux planisphères dits de Weimar, qui sont des publications officielles de l'hydrographie sévillane. D'autre part, comme Las Casas ne mourut qu'en 1566, et que l'*Apologia* est l'œuvre de sa vieillesse, on peut présumer que la carte anonyme précitée ou une carte équivalente, ainsi que celle de l'*Islario de Santa-Cruz*, l'une et l'autre dressées avant l'année 1560, ont passé sous ses yeux. Le critique doit donc interroger ces anciennes délinéations du Nouveau-Monde.

Dans la carte anonyme, dans les cartes de Weimar et dans celle de Santa-Cruz, les Lucayes septentrionales se présentent de l'ouest à l'est dans l'ordre suivant : *Bahama, Lucayo grande* [1]; *Ciguateo, Guanima* et immédiatement après, *Guanahani* [2].

La place assignée à Guanahani est donc identique dans toutes les cartes, et elle correspond au dernier tiers de notre ligne oblique entre 18° lat. N. — 83° long. O., et 21° lat. N. — 75° long. O.

Dans la carte anonyme de Weimar (attribuée par nous à Nuño Garcia de Toreno), on trouve immédiatement après Guanahani, à l'est, un très petit îlot nommé *Triango*. La

1. Les modifications que ce nom, d'origine américaine, selon Las Casas, a subies, sont assez bizarres. Dans les cartes de Weimar où il apparaît pour la première fois, on lit : *lucayo grande* (la grande lucaye.) La carte espagnole anonyme donne *yacayaneque*. CABOT, ou son graveur néerlandais, à son tour, et selon son habitude, l'estropie, en deux mots : *yucayo neque,* que DESCELLIERS (carte dite de Henri II, *Cabot*, n° 23, page 210) contracte en *Vcayoneque,* et SANTA-CRUZ en *yuca yonec*. Arrive enfin HERRERA qui introduit *Lucayoneque,* forme suivie par LA MARTINIÈRE et ses imitateurs.

2. Dans la carte de RIBERIO, *Guanahani* est entourée d'une ceinture en récifs : mais nous ne saurions dire si c'est par suite d'un relevé des contours de l'île, ou en conséquence d'une lecture du journal de bord de Colomb.

*Triangula* de Cabot et le *Triangulo* de Santa-Cruz présentent aussi de très petites dimensions, et ces îles occupent également la position la plus rapprochée à l'est de Guanahani [1].

Guanahani était donc flanquée d'une petite île.

Si maintenant on prend les îles extérieures et septentrionales de l'archipel des Bahamas telles qu'elles sont tracées dans toutes les vieilles cartes, et qu'on reporte ces îles sur une carte moderne, on voit que la place occupée par Guanahani dans les vieilles cartes correspond dans les cartes modernes à Acklin Island plutôt qu'à une autre. On remarque également que l'îlot nommé Triango s'adapte à la plus rapprochée des Plana Cays, laquelle n'est éloignée d'Acklin que d'environ cinq lieues marines.

Ce point établi, on se reportera à la description que donne Colomb de son point d'atterrissage.

Soit que l'Amiral, en proie à une émotion bien naturelle, ait confondu dans une seule circonstance plusieurs faits rapprochés; soit que Las Casas ait abrégé la description originale, comme il a fait pour tant de passages du journal de bord, l'explication nous a toujours parue incomplète ou contradictoire. Ainsi quel terme emploie l'Amiral pour décrire la première île qu'il vit? « Nous arrivâmes, dit-il, à une petite île des Lucayes » : *Llegaron a una isleta de los Lucayos* [2].

1. Cabot, cependant, omet de mentionner Guanahani, car nous croyons que sa *Guamina* est plutôt la *Guanina* des cartes antérieures; mais cela importe peu, car sa *Triangula* vient immédiatement après, et précède Samana ainsi que la Mayaguana.

2. Il est inadmissible que Colomb ait su, le jour même de la découverte, le nom de ces îles, et qu'il s'en soit servi comme d'un terme généralement connu. Ce nom est évidemment ici une interpolation de Las Casas, qui en

C'est aussi le terme dont se sert Las Casas : *Esta primera tierra fué una isleta* [1].

Comment une petite île peut-elle contenir de nombreux habitants et posséder un port assez vaste pour abriter toutes les marines de la chrétienté ?

Quelques lignes plus bas, il n'emploie plus le mot *isleta* mais bien celui de *isla*, et même de *isla grande*, et cela avant d'avoir quitté dans son récit le premier atterrage.

On est fondé à se demander si Colomb n'a pas d'abord vu une très petite île, puis une île assez grande, lesquelles se trouveraient confondues ici en une seule.

Dans cette hypothèse, il pourrait avoir atterri premièrement à l'une des Plana Cays, mais n'avoir débarqué qu'à l'île Acklin.

Ce qu'il décrit comme étant un vaste port à l'entrée très étroite, ne serait peut-être aussi que la grande échancrure au sud de cette dernière île, et à laquelle aboutit le petit canal qui sépare Acklin de Crooked Island. C'est aux philologues à déterminer si les mots : *Y fue al luengo de la isla*, *en el camino del Nornordeste, para ver la otra parte, que era de la otra parte del Leste que habia*, qui, dans le journal de bord, précèdent la description de ce vaste port, signifient que du nord-nord-est, Colomb vira de bord dans la direction opposée, c'est-à-dire au sud-sud-ouest, et que c'est au sud-sud-ouest qu'il trouva

donne l'étymologie : « Ces îles des Lucayes, ainsi que les appellent les gens de ces petites îles, ce qui veut dire à peu près insulaires, parce que *cayos* en cette langue veut dire îles. » — *Estas islas de los lucayos, porque ansi se llamaban las gentes de estas islas pequeñas, que quiere decir, cuasi moradores de cayos, porque cayos en esta lengua son islas.* (Las Casas, *Historia*, lib. I, cap XL, tome I, page 292.) Lucayes viendrait donc de *Los Cayos*, mot hispano-indien.

1. Las Casas, *Apologia*, tome V, page 241.

le port « capable de contenir tous les navires de la chrétienté. » Les marins de profession devront aussi dire si l'aspect de la vaste échancrure qui se trouve sur la côte occidentale d'Acklin [1] est tel, qu'un navigateur consommé puisse y voir un port et non une simple configuration du littoral.

En bonne critique, nous ne saurions émettre la conjecture que Colomb atterrit aux Plana Cays et débarqua ensuite sur la côte septentrionale d'Acklin, sans rappeler les parties faibles des données hypothétiques sur lesquelles elle repose.

La première donnée est que Guanahani et Acklin occupent dans la réalité une situation identique. Or, si nos méthodes sont assez sûres pour permettre de préciser le lieu qu'occupe Acklin, on ne peut en dire autant des procédés employés par les hydrographes espagnols au XVI^e siècle pour déterminer l'emplacement de Guanahani. Une autre donnée est que Colomb a d'abord vu une petite île distincte de la grande île où il débarqua. Cependant à proximité de la côte occidentale de Cat Island, il y a, comme sur la côte d'Acklin, une île de petites dimensions [2]. L'existence d'un îlot près d'Acklin n'est donc pas une particularité concluante. Enfin, ce raisonnement force à admettre que Colomb ne débarqua pas dans l'île qu'il avait d'abord aperçue, mais bien dans une autre, éloignée de plusieurs milles de son premier atterrage.

Si l'on écarte l'hypothèse d'une confusion entre deux îles, une grande et une petite, pour ne voir qu'une seule et même île que Colomb aurait vue dans la nuit du 13 au 14 octobre,

1. Par 51° long. et 22° 33' lat. Voir l'excellente *Chart of parts of the Bahama Islands* qui accompagne l'ouvrage du capitaine Fox.

2. La Concepcion.

et où il serait débarqué le matin suivant, c'est sur la Samaná actuelle, aussi nommée Atwood Cay, que, selon nous, on devra reporter la préférence. Cette île est très rapprochée d'Acklin, et les calculs du capitaine Fox s'accordent mieux que ceux de ses compétiteurs avec les notions qui ont servi de base à notre analyse.

Les critiques qui nous ont précédé dans cette enquête appuient leurs conclusions sur des arguments techniques et presque également plausibles, mais procédant tous de données plus ou moins contestables : — c'est ce qui est prouvé par la grande diversité des résultats.

Nous avons cherché à tourner la difficulté en prenant pour point de départ les éléments de discussion que fournissent deux récits contemporains de l'évènement et en les comparant aux cartes les plus anciennes. Cependant nous ne croyons pas avoir résolu un curieux problème qui exercera encore longtemps la sagacité des critiques et des historiens.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE

## DU TOME PREMIER

---



## INTRODUCTION

### LES SOURCES

### I

#### DOCUMENTS MANUSCRITS ET IMPRIMÉS

## LES SOURCES

## II

### CHRONIQUEURS ET HISTORIENS



## CHAPITRE PREMIER

### LES ORIGINES DE LA FAMILLE



## CHAPITRE II

### AÏEUX DE CHRISTOPHE COLOMB

## CHAPITRE III

### CHRISTOPHE COLOMB

# ERRATA DU TOME PREMIER

| Pages | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 22, | ligne | 19, | après Oderigo, | ajoutez : | et. |
| 59, | — | 25, | au lieu de [2], | lisez : | [1]. |
| 77, | — | 10, | — Leander, | lisez : | Leandro. |
| 84, | — | 6, | | commencez par : | En dehors des. |
| — | — | 11, | au lieu de Phelippa, | lisez : | Philippa. |
| 93, | — | 22, | — *décembre,* | — | *dicembre.* |
| 95, | — | 17. | — *entonder,* | — | *entender.* |
| 96, | — | 17. | — *hábito,* | — | *hábito.* |
| 123, | — | 6, | — trente-un, | — | trente et un. |
| 128, | — | 3, | transférez [2] après : original latin. | | |
| — | — | 15, | transférez la note 2 après la note 3. | | |
| 183, | — | 4, | — Ginestrato, | — | Ginestreto. |
| — | — | 7 | — Castagnelli, | — | Castagnello. |
| 188, | — | 12, | — *Columbu,* | — | *Columbus.* |
| 305, | — | 17, | — Ponent, | — | Ponant. |
| 306, | — | 16, | — — | — | Ponant. |
| 312, | — | 17, | — voir, | — | voire. |
| 327, | — | 15, | transférez [3] au dessus d'Aristote. | | |
| 328, | — | 17, | au lieu de Decades, | — | Décades. |
| 360, | — | 28, | — *et Isabella,* | — | *and Isabella.* |
| 368, | — | 29, | après in-8, | ajoutez : | page 292. |
| 404, | — | 15, | après Las Casas, | ajoutez : | mais à tort. |

ACHEVÉ D'IMPRIMER A MACON

Le 25 mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

PAR

PROTAT FRÈRES

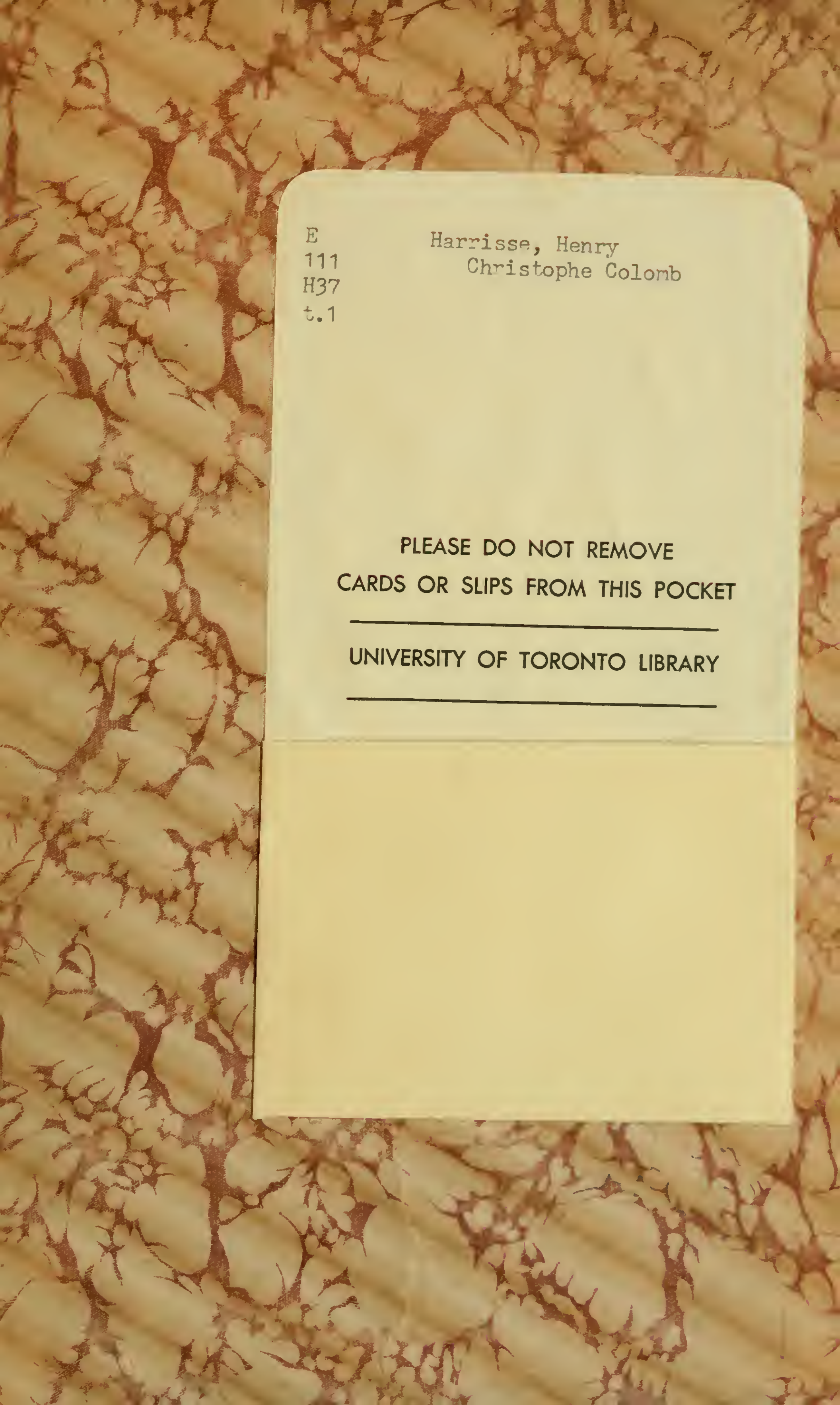
POUR

*ERNEST LEROUX, ÉDITEUR*

A PARIS







E
111
H37
t.1
Harrisse, Henry
Christophe Colomb
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

